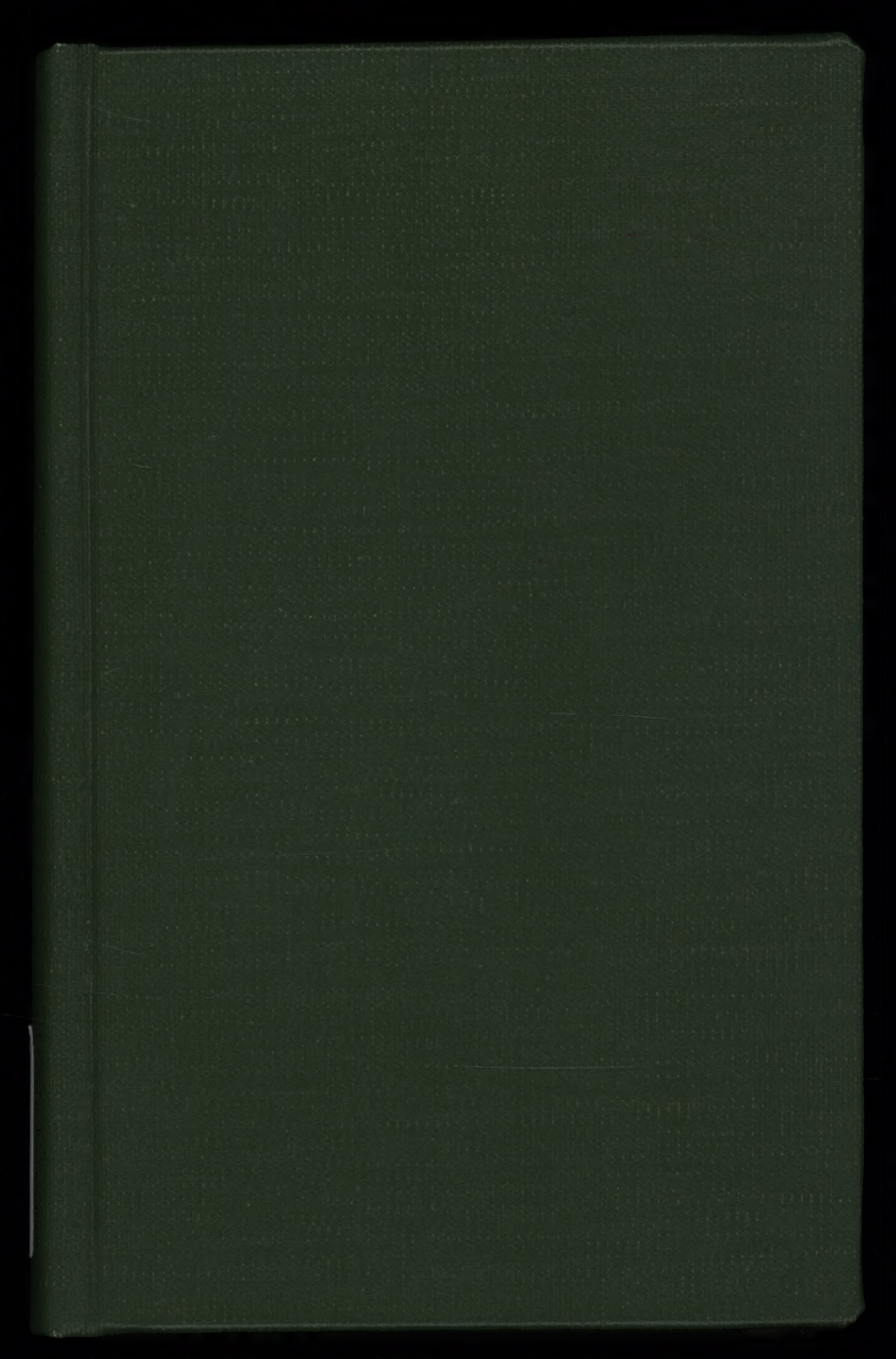


PROCÈS-VERBAUX

DE LA

COMMISSION DES MONUMENTS

1790-1794

PUBLIÉS ET ANNOTÉS

PAR

LOUIS TUETEY

TOME II



PARIS
NOEL CHARAVAY
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS
3, RUE DE FURSTENBERG

1903

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

COMMISSION DES MONUMENTS

TOME I

8 NOVEMBRE 1790 — 27 AOÛT 1793

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

COMMISSION DES MONUMENTS

TOME II

1[er] SEPTEMBRE 1793 — 16 MARS 1794

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

COMMISSION DES MONUMENTS

1790-1794

PUBLIÉS ET ANNOTÉS

PAR

LOUIS TUETEY

TOME II



PARIS

NOEL CHARAVAY

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

3, RUE DE FURSTENBERG

—

1903

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

COMMISSION DES MONUMENTS

Séance du mardi 3 septembre 1793, l'an 2 de la République.

L.-A. Mercier, Boizot, Mouchy, Sergent, Jollain, Poirier, Debure l'aîné, Mongez, Desmarest, d'Ormesson, Ameilhon.

Mesures pour l'enlèvement d'objets divers à l'École militaire, à Saint-Denis, à Montmorency et chez l'émigré Goguelat. — Envoi de commissaires à la maison de la Providence. — Les lustres de Chantilly envoyés à l'Arsenal par les commissaires des guerres. — Le cit. Mulot invité à rejoindre son poste à l'Hôtel de Nesle, lequel hôtel va incessamment recevoir le mobilier des émigrés. — Demande en vue du transport au dépôt de Chaillot des marbres de démolition provenant des églises supprimées. — Procédé du sculpteur Doret pour le blanchiment des marbres. — Triage dans les anciennes résidences royales demandé par le ministre. — Mesures d'ordre au Dépôt des Petits-Augustins réclamées par Lenoir. — Retard reproché à ce dernier au sujet de l'envoi de ses rapports à la commission. — Marbres précieux à enlever de la chapelle des Orfèvres. — Rapports sur les émigrés Crussol, Chalais. — Lettre du cit. Bréquigny pour excuser son absence. — Les cit. Mongez et Le Blond chargés de la rédaction de l'inscription à placer sur la coupe qui a servi à la fête du 10 août dernier. — Demande du cit. Scellier en vue d'obtenir le paiement de ses mémoires.

Le secrétaire remet au cit. Jollain l'autorisation du Directoire, pour procéder à l'enlèvement des tableaux restés dans la ci-devant École militaire.

Lecture d'une lettre du Directoire qui invite la commission à nommer quelques-uns de ses membres pour se trouver à la levée des scellés dans la ci-devant maison de la Providence, rue de l'Arbalête : les citoyens Boizot, Ameilhon sont nommés.

Lecture d'une lettre des commissaires à Chantilly [1], en date du 29 août, qui annonce que des lustres réservés par eux précédemment dans cette maison ont été enlevés par un des commissaires des guerres et transportés à l'Arsenal pour la fonte des canons. Le secrétaire est chargé d'en informer le ministre de l'Intérieur.

Lettre des mêmes, en date du 1er septembre, relative au défaut de gardien dans la maison de Chantilly [2] : le secrétaire est chargé d'en informer le ministre.

Il est aussi chargé d'écrire au citoyen Mulot, garde du dépôt établi au ci-devant Hôtel de Nesle, pour l'inviter de se rendre le plus tôt possible à son poste, ou de commettre provisoirement pour le suppléer une personne en laquelle il ait confiance.

Les commissaires chargés de l'examen du mobilier des émigrés sont autorisés à faire transporter provisoirement dans les salles de la commission les objets distraits de ce mobilier.

Le secrétaire est chargé d'écrire au ministre de l'Intérieur relativement à la continuation des travaux concernant la démolition des marbres des églises supprimées, de lui observer que la collection de ces marbres devient avantageuse et profitable à la Nation et d'ajouter qu'au défaut de la maison des Petits-Augustins dont les cours sont déjà remplies de marbres, on peut les transporter dorénavant dans un dépôt déjà existant à Chaillot, dont le gardien reçoit 3,600 livres de salaire [3].

Rapport des citoyens Desmarest, Mongez et Mouchy sur le procédé du cit. Doret, sculpteur, pour le blanchiment des marbres [4].

1. Cette lettre est signée de Fr.-M. Puthod et Moreau le jeune (Arch. nat., F17 1035).

2. Lettre signée de Fr.-M. Puthod et Moreau le jeune (Arch. nat., F17 1035).

3. La lettre en question a été écrite le 8 septembre. V. Arch. nat., F17 1039, n° 2.

4. V., au tome I, p. 259, un résumé de ce rapport. V. aussi un petit dossier de correspondance à ce sujet entre le ministre et la commission dans la série F17 1039, n° 2.

Lecture d'une lettre du ministre de l'Intérieur en date du 31 août, qui invite la commission à faire enlever de Saint-Denis et Montmorency les objets précieux désignés par les commissaires et qui peuvent servir à la décoration du Museum[1]. Le cit. Scellier en sera averti.

Lettre du même ministre en date du 29 août, relative au triage à faire dans les maisons ci-devant Royales[2]. Le secrétaire est chargé de lui répondre que ce triage a déjà été fait dans la plupart de ces maisons; que des inventaires en ont été dressés par les citoyens Boizot, Lemonnier, Sergent, Masson, et que les cit. Jollain et Ameilhon viennent de leur être adjoints pour continuer les opérations commencées.

Lettre du même ministre, sans date, portant que la commission peut disposer d'une partie des appartements de l'Hôtel de Nesle, quoique la vente du mobilier de cet Hôtel ne soit pas encore finie[3]. Les citoyens Boizot et Jollain sont chargés d'y faire transporter le mobilier pour lequel il y aurait urgence, et le secrétaire est chargé de le faire savoir au cit. Mulot.

Lecture d'une lettre du cit. Lenoir, garde du Dépôt des Petits-Augustins[4]; il représente à la commission que désirant établir l'ordre dans le Dépôt qui lui est confié, il la prie de demander au ministre qu'il veuille bien ne payer à l'avenir aucun des gagistes employés à ce Dépôt, sans que préalablement ils n'aient reçu dudit garde un certificat qui atteste leur exactitude à remplir leurs devoirs. Le motif du cit. Lenoir est approuvé par la commission; mais elle exige que les certificats dont il s'agit lui soient adressés.

Lettre du cit. Garrez, qui informe la commission que dans

1. Dans cette lettre,le ministre Paré remerciait les commissaires Poirier, Mouchy, Puthod et Moreau d'avoir arrêté les dégradations que la commune de Montmorency, par défaut de précautions, aurait laissé commettre sur les monuments renfermés dans l'église des ci-devant Pères de l'Oratoire (Arch. nat., F[17] 1036).

2. Le ministre de l'Intérieur invitait la commission à envoyer des commissaires à Fontainebleau, à Rambouillet, à la surintendance de Versailles, à Marly, à Saint-Cloud, à Saint-Germain-en-Laye, à Meudon, Bellevue et dans les autres maisons des ci-devant princes, frères du Roi, afin de procéder au triage et à l'enlèvement des objets précieux (Arch. nat., F[17] 1036).

3. Cette lettre est conservée aux Arch. nat. sous la cote F[17] 1036.

4. Elle est du 2 septembre (Publiée dans les *Arch. du Musée des Mon. franç.*, t. II, p. 76).

la chapelle des Orfèvres [1], il existe quatre colonnes de marbre noir qu'il conviendrait de faire transporter au Dépôt, afin qu'elles ne soient pas vendues avec le corps du bâtiment : le secrétaire est chargé de faire parvenir cette lettre au Directoire.

Lettre du Département qui invite la commission à faire transporter à l'Hôtel de Nesle les objets distraits du mobilier de l'émigré Goguelat [2]. Les cit. Boizot et Jollain sont chargés, en l'absence du cit. Moreau, de procéder à cet enlèvement.

Un membre se plaint de ce que le garde du Dépôt des Petits-Augustins n'a point envoyé depuis trois semaines la note des objets qu'il a reçus dans son Dépôt : le secrétaire est chargé de la lui demander.

Rapport du cit. Ameilhon sur les livres de l'émigré Crussol [3].

Rapport du cit. Mouchy sur le mobilier de l'émigré Chalais [4].

Le cit. Bréquigny écrit à la commission pour s'excuser sur son absence causée par une incommodité.

Les citoyens Mongez et Le Blond sont chargés de rédiger l'inscription pour la coupe qui a servi à la fête de la Réunion, le 10 août dernier, conformément aux intentions du ministre de l'Intérieur.

1. La chapelle de Saint-Éloi ou des Orfèvres, située dans la rue des deux Portes ou des Orfèvres, quartier de Saint-Opportune, avait été construite de 1550 à 1566 d'après les dessins de Philibert Delorme. Elle renfermait plusieurs statues de Germain Pilon.

2. Chez l'émigré Goguelat, rue Le Peletier, n° 5, section du Mont Blanc, le commissaire Mouchy a fait réserver 15 tableaux, sujets de genre ou paysages, pour la plupart sans désignation de nom d'auteur ; ils sont attribués à des peintres flamands ou hollandais. Il y a cependant une gouache par Clérisseau, et deux marines par Valère. Sept morceaux de sculpture ont été également réservés, ainsi qu'un certain nombre de « vases étrusques » ; enfin plusieurs meubles de Boule : « une armoire en ébène, avec ses panneaux en marqueterie représentant des fleurs et des oiseaux, ornée de bronze doré d'or moulu, portant 8 pieds de haut sur 4 pieds 1/2 de large; deux cabinets à hauteur d'appui, composés de deux corps de tiroirs, ayant chacun une porte au milieu sur lesquelles sont des oiseaux en bois de rapport, le tout orné de bronze doré; deux petits cabinets sur leurs pieds ornés de bronze doré, de 5 pieds de haut sur 2 pieds 1/2 de large; une grande bibliothèque composée de 4 parties dont 2 en retour avec panneaux en glace, ayant 27 pieds de pourtour sur 5 pieds 1/2 de haut. — Tous ces meubles sont de la plus grande richesse et de la plus belle conservation » (Arch. nat., F17 1032.)

3. V. aux Pièces annexes, n° I.

4. Mouchy a réservé : deux figures en bronze représentant des gladiateurs, deux petits tombeaux en marbre, d'après l'antique ; plusieurs vases en granit oriental ou en marbre ; une coupe en marbre ; quatre socles de marbre, etc. (Rapport en date du 27 août, Arch. nat., F17 1032.)

Le cit. Scellier se présente à la séance; il est chargé d'accompagner le cit. Sergent, député à la Convention et membre de la commission, et de se transporter à Chantilly, à Montmorency et à Écouen, sur la demande des commissaires de la commission, qui l'attendent pour procéder à l'examen des marbres qui doivent être transportés dans le Dépôt provisoire.

Les citoyens Sergent et Le Blond sont chargés de se rendre auprès du ministre de l'Intérieur et d'avoir avec lui une conférence sur les moyens de faire payer les mémoires du cit. Scellier.

La prochaine séance à huitaine.

Signé : Le Blond.

Séance du 10 septembre 1793, l'an 2 de la République.

Desmarest, Mouchy, Ameilhon, L.-A. Mercier, Sergent, Jollain, Masson, Poirier, Vandermonde, d'Ormesson, Regnault, Lemonnier.

Dispositions prises pour l'enlèvement des objets réservés chez les émigrés Villequier, Vaubecourt, à Marly, à la maison des ci-devant Jésuites; enlèvement effectué à l'Hôtel d'Uzès. — Observations du ministre de l'Intérieur relativement au mode de paiement des mémoires du cit. Scellier. — Lettre du ministre demandant l'état des rapports et inventaires faits par la commission. — Envoi de commissaires chez les émigrés Louvois, Lenoir du Breuil et Goupillière, au château d'Orsay. — Rapport sur l'enlèvement du mobilier de l'émigré Breteuil. — Les cit. Lemonnier, Sergent, Vandermonde chargés de rédiger un plan d'organisation des musées de la République. — Rapports sur Sèvres, Marly, Saint-Germain, Poissy, Rambouillet, Chartres, Écouen et Montmorency. — Lettre à écrire au comité d'aliénation relativement aux pavés de marbre des maisons nationales supprimées.

Lecture d'une lettre de l'adjoint du ministre de la guerre, en date du 7 de ce mois, qui engage la commission à faire enlever de la maison de l'émigré Villequier tout ce qui y a

été mis en réserve, notamment la niche et le cabinet de Boule, et de hâter l'enlèvement, parce que la maison dont il s'agit a été accordée au ministre de la guerre pour servir de logement aux commissaires des guerres de Paris [1]. Les citoyens Ameilhon et Jollain sont chargés de cette opération.

Le secrétaire rend compte de la translation qu'il a été obligé d'effectuer, à la réquisition du commissaire Thuret, de tableaux et de livres déposés à l'Hôtel d'Uzès, rue Montmartre, et qui ont été transportés à l'Hôtel de Nesle [2].

Avis du Département concernant des tableaux qui sont chez l'émigré Vaubecourt, quai Voltaire, n° 4, et qu'il faut transporter à l'Hôtel de Nesle [3]. Les citoyens Jollain et Ameilhon sont chargés de présider à cet enlèvement.

Lecture des lettres écrites par le secrétaire au ministre et à d'autres personnes depuis la dernière séance.

Lecture d'une lettre du ministre de l'Intérieur en date du 8 de ce mois [4], relative aux démolitions de marbres et aux mesures à prendre pour le payement des mémoires du cit. Scellier, marbrier. Le ministre invite la commission à faire la distinction des objets énoncés sur ces mémoires, afin que la partie qui appartient essentiellement aux arts soit payée incessamment sur le fonds de 300,000 livres qui est à la disposition du ministre, et que les autres objets soient payés sur la caisse des Domaines nationaux, d'après les arrangements qui seront pris avec l'administrateur de ces Domaines. Les citoyens Boizot et Mouchy sont chargés de faire cet examen et cette distinction.

Lecture d'une lettre du ministre de l'Intérieur en date du 8 de ce mois [5], qui demande un état indicatif des rapports et inventaires faits jusqu'à ce jour par la Commission des monuments.

Lecture d'une lettre du même ministre, même date ; elle est relative à l'enlèvement des monuments précieux en bronze et en marbre que contiennent les jardins de Marly, et notam-

1. Cette lettre est signée de Prosper Sijas (Arch. nat., F17 1035).
2. Invitation adressée à cet effet à la commission, le 3 septembre (Arch. nat., F17 1035).
3. Autorisation du Département, 5 septembre (Arch. nat., F17 1035).
4. Arch. nat., F17 1036.
5. Arch. nat., F17 1036.

ment aux deux célèbres chevaux de Coustou, déjà mutilés [1]. Les citoyens Sergent et Mouchy sont chargés de prendre les mesures les plus promptes à cet égard.

Le cit. Jollain est chargé de faire l'examen du mobilier de l'émigrée Louvois [2], de Le Noir du Breuil, et de Goupillière.

Rapport des citoyens Lemonnier et Jollain sur l'enlèvement du mobilier de la maison de l'émigré de Breteuil, conformément à la lettre du ministre de l'Intérieur en date du 6 de ce mois.

Lecture d'une lettre du cit. Amelot, administrateur des Domaines nationaux, qui a pour objet les statues, tableaux, colonnes et marbres transportés ou à transporter de la maison des ci-devant Jésuites, rue Pot-de-fer, au Dépôt des Petits-Augustins [3]. Le secrétaire est chargé de l'informer des mesures qui ont été prises à cet égard.

On agite la question relative à l'organisation de divers musées de la République, aux moyens de faire refluer dans les départements la surabondance des richesses nationales concernant les arts, qui se trouvent à Paris, et aux compensations à établir pour procurer à cette ville les chefs-d'œuvre de la première classe qui se trouveraient dans les départements. Les citoyens Sergent, Vandermonde, Lemonnier sont nommés pour rédiger un plan de travail à ce sujet.

Rapports sur Sèvres, Marly, Saint-Germain, Poissy, Rambouillet et Chartres, par les citoyens Sergent, Boizot, Lemonnier, Masson [4]. Le secrétaire est chargé de demander au ministre qu'il fasse parvenir aux commissaires en exercice à Chantilly la somme de 500 liv. pour continuer leurs opérations.

Il est chargé d'écrire au Comité d'aliénation et de lui observer qu'il serait important et avantageux à la Nation de

1. En invitant la commission à faire transporter sans retard à Paris ces diverses sculptures, le ministre mentionne plus particulièrement « les deux célèbres chevaux de Coustou, déjà mutilés par des volontaires zélés, mais ignorants. Ces deux chefs-d'œuvre sont destinés à décorer les deux côtés de l'entrée que l'on prépare au cours du Palais national » (Arch. nat., F[17] 1036).

2. Jeanne-Marie-Henriette-Victoire de Bombelles, veuve de Constantin, landgrave de Hesse, remariée le 14 janvier 1782 avec Louis-Sophie Le Tellier, marquis de Louvois, et restée veuve le 5 août 1785.

3. Cette lettre porte la date du 4 septembre 1793 (Arch. nat., F[17] 1035).

4. V. aux Pièces annexes, n[os] II à VI, les rapports sur Sèvres, Marly, Saint-Germain, Rambouillet et Chartres.

ne point permettre la vente des pavés de marbre des maisons nationales supprimées, attendu que ces pavés, qui seraient vendus à vil prix, peuvent être employés pour l'usage du Musée, du Panthéon et d'autres édifices nationaux.

Le secrétaire est chargé d'écrire au ministre de l'Intérieur pour qu'il veuille bien prévenir le district de Montlhéry que des membres de la commission se transporteront lundi prochain à Orsay pour procéder à la levée des scellés et faire l'examen du mobilier de cette maison [1].

Rapport sur Écouen et Montmorency par le cit. Sergent [2].

La prochaine séance à huitaine.

Signé : Le Blond.

Séance du mardi 17 septembre 1793, l'an 2 de la République française, une et indivisible.

Ameilhon, Desmarest, Boizot, Moreau le jeune, Jollain, Mongez, L.-A. Mercier, Poirier, d'Ormesson, Regnault, P. Cossard, F.-V. Mulot.

Lettres des cit. Mouchy et Bréquigny s'excusant de leur absence. — Fixation des jours d'assemblée de la commission. — Enlèvement à effectuer dans l'église d'Ermenonville. — Vases étrusques de la manufacture de Sèvres. — Envoi du cit. Anisson à la commission. — Rejet d'une demande du curé de Saint-Germain-des-Prés. — Instructions du cit. Boucault pour le transport des marbres au Dépôt. — Pierre gravée sur laquelle le ministre demande des renseignements. — Envoi de commissaires chez les émigrés Beuil, Grimm, Liancourt et à la maison des Sœurs charitables. — Les cit. Cossard et Poirier commis à la surveillance de la démolition des tombeaux de l'abbaye de Saint-Denis confiée au cit. Scellier. — Note du garde du Dépôt des Petits-Augustins. — Enlèvement à l'Ecole militaire entravé. — Rapports du cit. Mulot sur le Dépôt de Nesle, sur Saint-Julien d'Auxerre, sur Clairvaux et Troyes. — Rapport du cit. Housset

1. Lettre du cit. Le Blond, en date du 12 septembre, et minute de la lettre écrite par le ministre aux administrateurs du district de Corbeil le 14 septembre (Arch. nat., F[17] 1039, n° 2).
2. V. ce rapport aux Pièces annexes, n° VII.

et note du cit. Mercier sur la sépulture présumée de Bede le Vénérable.

En l'absence du cit. Mercier, le cit. Jollain remplit les fonctions de président.

Le secrétaire lit une lettre du cit. Mouchy[1], dans laquelle il exprime ses regrets de ne pouvoir partager les travaux de la commission dans une circonstance où ils sont très multipliés; les motifs de son absence sont fondés sur des affaires de famille auxquelles tout son temps est employé.

Le président arrive et reprend ses fonctions.

Sur la proposition du secrétaire que le service public pourrait souffrir du trop peu de fréquence d'assemblées de la commission, il est arrêté qu'il sera tenu désormais deux séances par semaine, les mardis et vendredis.

On rédige une lettre qui doit être adressée à la municipalité d'Ermenonville à l'effet de faire déplacer et transporter, sous la surveillance du cit. Gardat, le buste en marbre de Vic [2], placé dans l'église de cette municipalité.

Lecture d'une lettre du ministre de l'Intérieur, en date du 15 de ce mois, relative au transport des vases étrusques déposés à la manufacture de Sèvres. Les citoyens Boizot, Lemonnier, Jollain sont chargés de prendre les mesures nécessaires à cet égard.

Le cit. Anisson, directeur de l'Imprimerie nationale exécutive, fait parvenir à la commission des exemplaires du décret de la Convention nationale du 27 août dernier, qui porte que la commission des monuments continuera ses fonctions conformément aux décrets qui l'établissent. Le secrétaire est chargé de faire des remerciements de la part de la commission au cit. Anisson Duperron.

Lecture d'une lettre du ministre de l'Intérieur contenant la demande faite par le cit. Roussineau [3], curé de Saint-Germain-

1. Lettre de Mouchy, 17 septembre (Arch. nat., F[17] 1035).

2. Ce buste doit, selon toute apparence, être celui de Méry de Vic, seigneur d'Ermenonville, président au Parlement de Toulouse, conseiller d'État, garde des sceaux, décédé le 2 septembre 1622; à moins que ce soit celui de son fils Dominique de Vic, officier au service de Henri IV, sous le nom du capitaine Sarred, mort le 15 août 1610.

3. Roussineau (Jean-François), curé de la Sainte-Chapelle, fut élu curé de Saint-Germain-des-Près le 20 février 1791.

des-Prés, de huit tableaux faisant partie de ceux du Dépôt des Petits-Augustins [1]; la demande du cit. Roussineau est fondée sur les divers déplacements de statues et marbres qui ont eu lieu dans l'église de Saint-Germain, déplacements qui ont déparé cette église; il fait valoir en même temps la facilité avec laquelle il s'est prêté à l'enlèvement de plusieurs tableaux qui ornaient la sacristie de la même église. La demande du cit. Roussineau est rejetée.

Le cit. Boucault se présente pour consulter la commission sur la marche qu'il doit suivre à l'avenir dans le transport des marbres au Dépôt : on lui notifie sur cela les intentions du ministre de l'Intérieur.

Lecture d'une lettre du ministre de l'Intérieur [2], relative à la pierre gravée représentant la tête de Brutus, qui a dû être déposée par décret au Cabinet des pierres gravées faisant partie de la Bibliothèque nationale. Les citoyens Mongez et Le Blond sont chargés de prendre les renseignements demandés par le ministre.

Le cit. Bréquigny s'excuse de son absence causée par une incommodité.

Lecture d'une lettre du cit. Bagnard, commissaire aux ventes, qui demande qu'on fasse l'examen du mobilier des émigrés de Beuil et Grimm [3]. Les citoyens Moreau, Ameilhon sont chargés de cet examen.

Les cit. Cossard et Poirier sont chargés de surveiller la démolition des tombeaux de Saint-Denis, à laquelle on doit procéder incessamment d'après l'invitation du ministre de l'Intérieur.

Le secrétaire lit la note du garde du Dépôt des Petits-

1. Lettre du ministre de l'Intérieur, du 15 septembre 1793, à laquelle est jointe la requête du curé de Saint-Germain-des-Près (Arch. nat., F17 1036). Celui-ci rappelle qu'à l'époque de l'organisation de la paroisse de Saint-Germain-des-Prés, l'église de ce nom a été dépouillée de 17 tableaux au profit du Dépôt des Petits-Augustins. Quelques membres de la commission des monuments et de la Municipalité lui donnèrent alors l'assurance que d'autres peintures lui seraient remises en échange. Il réclame aujourd'hui l'exécution de cette promesse et, à cet effet, présente au ministre une liste de 8 peintures qu'il demande pour son église. Ces « tableaux de piété et de religion » sont : un crucifiement, peint par Champagne; un Christ en croix, par Caze; une Mère de douleur, copie d'après Champague; un Jésus couronné d'épines, par Champagne; une Assomption, par Boulogne; une Annonciation, d'après Champagne ; un Ecce homo et une Vierge, peints par Mignard.

2. En date du 14 septembre 1793 (Arch. nat., F17 1036).

3. Grimm (Frédéric-Melchior) quitta la France en 1792 et rejoignit à Aix-la-Chapelle Mme de Beuil (Émilie de Belsunce, mariée à Alexandre-Louis-Auguste du Roux, comte de Beuil).

Augustins, où il rend compte des objets qu'il a reçus à ce Dépôt depuis 3 semaines.

Le cit. Regnault se plaint de ce que s'étant présenté avec l'autorisation du Département pour enlever à la ci-devant École militaire les objets mis en réserve pour le Musée national, non seulement il avait été entravé dans ses opérations, mais encore de ce que le cit. Regnier, inspecteur de cette maison, s'était opposé à des enlèvements ultérieurs d'objets pour lesquels il avait reçu une décharge. Le secrétaire est chargé d'en informer le Directoire.

Le cit. Scellier, admis à la séance, est chargé de procéder très incessamment à la démolition et au transport des tombeaux de Saint-Denis.

Lettre du Département qui invite la commission à faire l'examen du mobilier des Sœurs charitables, rue Saint-Maur [1]. Le cit. Mulot est nommé commissaire à cet effet.

Rapport sur le mobilier des émigrés Montbarrey, Louvois et Vaubecourt [2].

Les cit. Boizot et Ameilhon sont chargés de faire l'examen du mobilier de l'émigré Liancourt.

Le secrétaire annonce que les officiers doivent être renouvelés, le temps des fonctions de ceux qui sont en exercice étant expiré. Rapport du cit. Mulot sur le dépôt établi à l'Hotel de Nesle. Rapport du même sur Saint-Julien d'Auxerre et divers monuments de la ville de Troyes et en particulier sur la bibliothèque de Clairvaux [3]. Ce rapport est entendu avec la plus grande satisfaction, et il est arrêté qu'il en sera fait mention honorable au procès-verbal ; que l'original restera dans les archives de la commission et que deux copies en seraient faites incessamment pour être envoyées, l'une

1. Lettre du Département, en date du 10 septembre (Arch. nat., F^{17} 1035).

2. Chez l'émigrée veuve Louvois, rue du Faubourg Saint-Honoré, n° 92, les commissaires Boizot et Jollain ont mis de côté « cinq tableaux dont un représentant des Bohémiens, 4 pieds sur 3 ; deux autres petits paysages et marine par Pillement ; une petite marine de l'Ecole hollandaise ; une Vierge avec l'Enfant Jésus, tableau présumé de Léonard de Vinci (Rapp. en date du 12 septembre, Arch. nat., F^{17} 1263). — Chez l'émigré Vaubecourt, quai de Voltaire, n° 4, les commissaires Boizot et F.-V. Mulot ont enlevé deux tableaux, l'un peint sur cuivre représentant la Vierge, Jésus et saint Jean-Baptiste par le Guide ; l'autre, de forme ovale, représentant l'Assomption de la Vierge, présumé de l'Albane (Rapport en date du 13 septembre, F^{17} 1263).

3. V. aux Pièces annexes, n° VIII.

au ministre de l'Intérieur, l'autre au Comité d'Instruction publique.

A la suite de ces rapports led. commissaire fait lecture d'un mémoire [1] du cit. Housset, médecin des hôpitaux d'Auxerre [2], où il veut prouver que le corps du vénérable Bède fut transféré en 1297 à l'abbaye du Réconfort [3]. Le cit. Mercier lit une note sur cette translation. Le secrétaire est chargé de remercier le cit. Housset et d'annexer à la lettre qu'il lui écrira la note du cit. Mercier.

La prochaine séance à vendredi prochain.

Signé : Le Blond.

Séance du 20 septembre 1793, l'an 2 de la République française, une et indivisible.

Desmarest, Mongez, L.-A. Mercier, Poirier, Moreau le jeune, F.-V. Mulot, Regnault, Jollain, Sergent, Lemonnier, Ameilhon, Boizot, Masson, P. Cossard, Dusaulx.

Cuivres et ornements d'or et d'argent à retirer des Petits-Augustins pour les remettre à la commission des monnaies. — Envoi de commissaires aux maisons de Bagatelle, de Brunoy. — Observations du ministre de l'Intérieur sur les objets réservés par la commission à Marly, Rambouillet, Saint-Germain et Chartres. — Refus d'un tableau offert par un particulier. — Envoi de commissaires chez le cit. Le Blond pour inventorier les papiers de la commission. — Le cit. Ameilhon chargé de la rédaction d'un exposé des travaux de la commission à présenter au Comité d'Instruction publique. — Offres de service du cit. Siclait, curé d'Ecouen, pour inventorier des livres à Montmorency.

Lecture d'une lettre du ministre de l'Intérieur en date du 17 de ce mois concernant les cuivres et les ornements

1. Ce mémoire est intitulé : *Remarque importante sur l'endroit où se trouve le corps du vénérable docteur anglais Bède, historien ecclésiastique*, 1er septembre 1793 (Arch. nat., F17 1035).
2. Housset (E. J. P.), médecin des hôpitaux d'Auxerre, bibliothécaire et ancien directeur de la Société des Sciences et Belles-Lettres de cette ville, auteur de divers mémoires historiques.
3. L'abbaye de N. D. du Réconfort, dans le diocèse d'Autun, près de Montceau-les-Mines, fondée en 1244, par Mahaut, comtesse de Nevers.

garnis d'or et d'argent servant au culte, lesquels, actuellement en dépôt dans la maison des ci-devant Petits-Augustins, doivent être remis à la disposition de la Commission des Monnaies [1]; il est arrêté qu'il sera délivré copie de cette lettre au cit. Mongez pour qu'il fasse usage, à cet égard, de l'autorisation qu'elle contient.

Lecture d'une lettre du Directoire du district de Saint-Denis qui invite la commission à nommer deux de ses membres pour faire l'examen du mobilier de la maison de Bagatelle [2]. Les cit. Boizot et Ameilhon en sont chargés.

Lecture d'une lettre du ministre de l'Intérieur [3] dans laquelle il observe que certains objets désignés dans le rapport des commissaires sur Marly, Rambouillet, Saint-Germain et Chartres ne paraissent pas d'une assez grande importance pour être transportés à Paris : après une discussion réfléchie sur les observations du ministre, le secrétaire est chargé de lui répondre que les commissaires persistent dans leur opinion, et parce que les objets indiqués surpassent de beaucoup, par leur valeur intrinsèque, les frais de transport, et parce que les tableaux dont il est fait mention dans la lettre du ministre sont assez précieux pour être placés dans quelqu'un des musées de la République.

Le secrétaire fait lecture des lettres qu'il a écrites au ministre et à d'autres personnes depuis la dernière séance.

Il dépose sur le bureau un mémoire d'ouvrages faits par la citnne d'Or au Dépôt des Petits-Augustins. Renvoyé au cit. Bourdon pour le régler.

Le cit. Morand consulte la commission sur l'usage qu'il doit faire d'un tableau qui représente un sujet relatif à la vie de saint Louis : la commission lui répond qu'il peut le garder.

Les citoyens Mulot et Cossard sont chargés de se rendre

1. Cette lettre se trouve sous la cote F17 1036.
2. Lettre du directoire du district de Saint-Denis au cit. Le Blond, 17 septembre (Arch. Nat., F17 1035).
3. En date du 17 septembre (Arch. nat., F17 1036). Les objets d'art sur lesquels portent les observations du ministre sont les 4 saisons du salon de Marly, les tableaux de Stella, de Roselli et de Vouet à Saint-Germain. « Il est nécessaire, fait-il remarquer, que les commissaires distinguent dans leurs rapports : 1° les objets à réunir au Museum ; 2° ceux à garder pour les musées des départements ; 3° ceux à réserver sur place pour être vendus séparément et sur catalogues ; 4° enfin ceux à abandonner absolument aux hasards d'un encan pur et simple. »

dimanche prochain chez le cit. Le Blond, secrétaire, pour y faire l'inventaire des papiers de la commission qui sont entre ses mains, lesquels papiers doivent être remis sur le bureau à la prochaine séance, pour être, ensuite, confiés à la garde du commis greffier, qui sera tenu de se rendre tous les jours au lieu des séances de la commission, depuis dix heures jusqu'à deux, afin de communiquer aux membres de la commission les papiers qu'ils auraient besoin de consulter.

Le cit. Ameilhon est chargé de la rédaction d'un travail concernant les opérations de la commission depuis le décret du 27 août dernier, travail qui doit être présenté au Comité d'Instruction publique avec lequel la commission désire renouveler sa correspondance que différentes circonstances avaient interrompue.

Il est arrêté que, conformément aux intentions du ministre de l'Intérieur, il sera nommé mardi prochain un trésorier pour recevoir l'excédent des fonds restés entre les mains des membres de la commission après leurs opérations; ce trésorier sera également chargé de payer les frais de bureau de la commission sur les fonds qui lui seront remis.

Les cit. Sergent et Lemonnier sont chargés de faire l'examen du mobilier de la maison de Brunoy [1].

Le cit. Siclait, curé d'Écouen, offre à la commission de faire l'examen des livres déposés dans quatre chambres de la maison des ci-devant Pères de l'Oratoire, à Montmorency. Le secrétaire est chargé d'en informer le ministre de l'Intérieur, pour qu'il veuille bien envoyer l'autorisation nécessaire pour cet examen.

Signé : LE BLOND.

SÉANCE DU MARDI 24 SEPTEMBRE 1793, L'AN 2 DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE.

Desmarest, Moreau le jeune, L.-A. Mercier, Masson, Barthélemy, F.-V. Mulot, Boizot, Ameilhon, Poirier, Lemonnier, Debure l'aîné, Regnault, Jollain.

Projet d'inventaire des papiers de la commission. — Lettre du garde du Dépôt des Petits-Augustins demandant l'exhaussement des

1. V. aux Pièces annexes, n° IX.

murs du jardin. — Demande du cit. Jacquot, curé de Saint-Marcel. — Rapport du cit. Boizot sur les mémoires du cit. Scellier. — Rapports : d'Ameilhon, sur la bibliothèque de l'émigré Liancourt, de Moreau sur Grimm et Beuil, de Cossard sur Saint-Denis. — Le cit. Desmarest nommé garde du Dépôt des cartes. — Nomination de nouveaux officiers. — Lettre du cit. Puthod sur Chantilly. — Pierres gravées provenant de Chartres à déposer au Cabinet national. — Envoi de commissaires à Fontainebleau. — Lecture d'un plan d'organisation des musées de province. — Les cit. Sergent et Mulot chargés d'établir un historique des travaux de la commission. — Décrets relatifs à la commission demandés à l'Imprimerie nationale.

Le secrétaire fait lecture du procès-verbal du cit. Mulot, nommé conjointement avec le cit. Cossard pour inventorier les papiers de la commission : il résulte de son rapport que ces papiers trop nombreux ne pourraient être inventoriés dans une seule séance et que, devant être déposés sur le bureau à la prochaine séance, on prendrait à cet égard le parti que la commission jugera convenable.

Lecture d'une lettre du garde du Dépôt des Petits-Augustins en date du 23 de ce mois [1] : il informe la commission du vol qui a été commis dans la maison du cit. Bernard, à la suite duquel vol on a trouvé des billets de Caisse de secours disséminés dans le jardin du Dépôt, qui n'est séparé de la maison du cit. Bernard que par un mur d'environ six pieds de hauteur ; il ajoute qu'il s'est déjà plaint plusieurs fois à la police des descentes réitérées dans le jardin du Dépôt au moyen d'échelles employées par des personnes de la maison, et même de la famille du cit. Bernard ; il conclut par demander l'exhaussement des murs qui séparent le jardin du Dépôt des maisons voisines. Le secrétaire est chargé d'en donner avis au ministre de l'Intérieur.

Le secrétaire dépose sur le bureau trois cartons contenant les papiers de la commission, une liasse des rapports d'inventaires et trois volumes dont deux in-8° contiennent des décrets relatifs au Comité d'aliénation, ouvrage rédigé par le cit.

1. La lettre de Lenoir a été publiée dans les *Arch. du Musée des Mon. franç.*, t. II, p. 84.

Camus [1] qui en a fait hommage à la commission, et une brochure in-4° ayant pour titre : *Rapport sur l'Instruction publique par Talleyrand Périgord.*

Lecture d'une lettre du cit. Jacquot, curé de Saint-Marcel [2], qui demande pour une chapelle de cette église un tableau faisant partie de ceux du Dépôt des Petits-Augustins. Renvoyé à la Commune qui a fait un dépôt de tableaux provenant des églises paroissiales de Paris et classés dans les biens communaux.

Le secrétaire fait lecture des lettres qu'il a écrites au ministre et à d'autres personnes depuis la dernière séance.

Rapport du cit. Boizot sur le triage fait dans les mémoires du cit. Scellier des objets qui doivent être payés par le ministre de l'Intérieur et de ceux qui doivent être payés par l'administration des Biens nationaux [3] : il est arrêté que copie de ce rapport sera envoyée au ministre, et qu'il sera prié de donner incessamment au cit. Scellier le mandat pour la somme de... résultante de ce triage.

Rapport du cit. Ameilhon sur la bibliothèque de l'émigré Liancourt [4].

Le cit. Desmarest est reconnu pour garde du Dépôt des cartes et plans provenant du mobilier des émigrés et des maisons ci-devant royales, ainsi que des livres de voyages.

On procède à l'élection de nouveaux officiers : d'après le résultat du scrutin, le cit. Sergent est proclamé président ; le cit. Mercier, vice-président ; le cit. Mulot, secrétaire, et le cit. Ameilhon, vice-secrétaire ; le cit. Moreau, trésorier.

Rapport du cit. Cossard sur les tombeaux de Saint-Denis. Le cit. Scellier, admis à la séance, fait un rapport sur le même objet ; il est arrêté qu'il ne sera transporté à Paris que la partie de ces tombeaux qui intéresse directement les arts, et qu'il ne sera fait aucun transport sans un devis préliminaire qui

1. Le travail de Camus, publié à l'Imprimerie nationale en 1791, avec un supplément (publié en 1792), est un in-8 intitulé : *Code de l'administration et de l'aliénation des biens nationaux, rédigé par ordre de l'Assemblée nationale, approuvé par le Comité d'aliénation des biens nationaux* (Arch. Nat., A D X, n. 17).

2. Jacquot (Pierre-André), curé de Saint-Martin du cloître Saint-Marcel, après la suppression de cette paroisse, devint curé de Saint-Marcel, le 13 février 1791.

3. Rapport de Boizot, en date du 24 septembre 1793, et lettre d'envoi de ce rapport au ministre de l'Intérieur, signée Mulot, datée du 26 septembre (Arch. nat., F[17] 1039, n° 2 et F[17] 1263).

4. V. Pièces annexes, n° X.

sera communiqué aux commissaires nommés pour surveiller la démolition et les transports.

Lettre du cit. Puthod, en date du 29 de ce mois, relative aux opérations de Chantilly : arrêté que le trésorier demandera au ministre de l'Intérieur une somme de trois mille livres pour les diverses opérations de la commission, dont il en sera détaché une convenable pour terminer celle commencée à Chantilly.

Le cit. Lemonnier est autorisé à remettre au cit. Barthélemy, garde du Cabinet national, les pierres gravées qu'il a apportées de Chartres, et il en demandera un récépissé.

Les cit. Sergent, Lemonnier, Moreau sont chargés de se transporter à Fontainebleau pour prendre connaissance des monuments d'art qui se trouvent dans le ci-devant château de cette ville. Ils sont invités à appeler le cit. Ameilhon fils, s'ils y trouvent des livres [1].

Lecture d'un plan relatif à l'organisation des musées des différents départements par le cit. Sergent.

Les citoyens Sergent et Mulot sont chargés de rédiger un travail qui présentera le résultat des travaux de la commission et son histoire depuis sa formation. Le secrétaire est chargé d'écrire au cit. Anisson, directeur de l'Imprimerie nationale exécutive, et de le prier au nom de la commission de vouloir bien faire la recherche de tous les décrets qui la concernent, et de lui en envoyer une note, d'après laquelle il en sera fait demande au ministre.

Il est arrêté que lorsque quelques-uns des membres de la commission auront une mission à remplir, ils recevront pour l'exercice de leurs fonctions un cachet dont ils donneront récépissé au secrétaire.

Rapport sur le mobilier des émigrés Grimm et de Beuil par le cit. Moreau [2].

La prochaine séance à vendredi.

Signé : Le Blond.

1. V. aux Pièces annexes, n° XI, le rapport des commissaires sur Fontainebleau.
2. V. aux Pièces annexes, n° XII.

SÉANCE DU VENDREDI 27 SEPTEMBRE 1793, L'AN 2 DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE.

Poirier, Masson, Le Blond, Desmarest, Jollain, Moreau, Lemonnier, Boizot, Ameilhon, L.-A. Mercier, Dacier, P. Cossard.

Effets du ci-devant Roi déposés chez le notaire Mony. — Colonnes venant de chez le ci-devant duc d'Aumont perdues. — Dessins de la Hire à Saint-Etienne-du-Mont, depuis longtemps retirés. — Autorisation du Département pour enlever chez Dunedo. — Rouleau de papier de la Chine intéressant les arts chez l'émigré Marsan. — Tableaux des ci-devant Feuillants et Capucins à enlever. — Mémoire de serrurerie du cit. Favé. — Aperçu des dépenses du marbrier à Chantilly. — Cloison pour garantir les objets d'art à Saint-Denis. — Emaux dont l'acquisition est proposée. — Hocquart à Montfermeil. — Triage des objets d'art parmi les bijoux des émigrés. — Rapport sur Bagatelle, etc. — Cabinet de physique de l'émigré Liancourt réservé [1].

Le citoyen Jollain, en l'absence des cit. Sergent et Mercier, président et vice-président, remplit les fonctions de président.

Lecture des procès-verbaux des deux dernières séances par le cit. Le Blond.

Le cit. Mercier, vice-président, arrive et reprend ses fonctions.

Le secrétaire donne connaissance d'une lettre du ministre de l'Intérieur en date du 23 de ce mois, relative à un dépôt d'objets appartenant au ci-devant Roi et placés chez le cit. Mony, notaire [2]. Comme le ministre demandait qu'il fût nommé des commissaires qui s'accordassent avec ceux de la Commission des arts, instituée par le Comité d'instruction

1. Le sommaire ci-dessus appartient au registre des procès-verbaux.

2. Lettre du ministre de l'Intérieur (Arch. nat., F[17] 1036). « Les objets précieux appartenant à la République, comme ayant été acquis par le ci-devant Roi du ci-devant marquis de Menars » et existant chez le notaire Mony, rue Saint-Martin, étaient les suivants : six bustes d'empereurs en porphyre, six vases de porphyre trois grandes tables en porphyre, deux grands bronzes connus sous le nom de chenets de l'Estgarde, et deux autres bronzes dont l'un est l'Enlèvement d'Orithye. »

publique de la Convention, pour opérer l'enlèvement de ces objets, on a nommé les cit. Jollain et Boizot commissaires à cet effet et l'on a chargé le secrétaire de présenter mardi prochain à la séance un projet de lettres au ministre de l'Intérieur touchant les difficultés que la réunion de commissaires de deux commissions différentes pour une même opération pourrait faire naître malgré le désir de fraterniser ensemble.

Un membre fait remarquer que, parmi les effets du ci-devant Roi, achetés à la vente d'Aumont, on retrouve des chapiteaux et des bases de colonnes et qu'il serait intéressant de s'informer de ce qu'elles [les colonnes] seraient devenues. Le cit. Le Blond est nommé pour faire cette recherche.

Lecture d'une lettre du ministre de l'Intérieur touchant des dessins de Lesueur qu'on lui a dit être dans la salle des ci-devant marguilliers de la paroisse de Saint-Etienne-du-Mont : le secrétaire est chargé de répondre au nom de la commission que ces dessins qui ne sont pas de Lesueur, mais de la Hire, sont déposés depuis longtemps aux Petits-Augustins [1].

Le Département envoie une autorisation pour enlever les objets réservés par la Commission des monuments chez l'émigré Dunedo : elle sera remise au cit. Mulot pour qu'il fasse effectuer le transport au Dépôt de la rue de Beaune.

Le cit. Lemonnier remet une note relative à un rouleau très intéressant de papier de la Chine qui représente le travail de la soie jusqu'à son dernier emploi et qui est chez l'émigrée Marsan [2] : l'enlèvement de cet objet sera recommandé au garde du Dépôt national de la rue de Beaune.

Le cit. Le Blond représente qu'il existe aux ci-devant Feuillants et Capucins des tableaux destinés à être enlevés : il est arrêté que le secrétaire écrira au cit. Lenoir d'en faire, par suite de ses opérations, l'enlèvement et le transport aux Petits-Augustins.

Le cit. Favé envoie un mémoire de serrurerie, signé par

1. La lettre du ministre est du 22 septembre, la réponse de F.-V. Mulot est du 26 (Arch. nat, F[17] 1036, et F[17] 1039, n° 2).

2. Il est dit dans cette note que ce « rouleau de papier de Chine, d'au moins 15 à 18 pieds de développement, représente encyclopédiquement le travail de la soie jusqu'à son dernier emploi ; en tête et à la fin se trouvent classés des échantillons. Le travail des figures peintes nous a paru plus soigné et d'un meilleur goût que ce qu'on voit ordinairement de ce pays. » (Arch. nat., F[17] 1263).

le cit. Lenoir, garde du Dépôt des Petits-Augustins; il sera renvoyé au cit. Bourdon.

Le cit. Scellier présente un aperçu de dépenses à faire à Chantilly pour le transport des effets en marbre réservés chez l'émigré Condé [1], et expose la nécessité d'une cloison à Saint-Denis pour garantir les objets qui proviendront de la démolition des tombeaux. On arrête que l'aperçu des dépenses de Chantilly sera envoyé au ministre, et que les cit. Poirier et Cossard, commissaires nommés pour la destruction des tombeaux de Saint-Denis et la conservation des objets d'art qu'ils renferment, donneront au cit. Scellier toute autorisation nécessaire pour construire les cloisons qu'il demande.

Un membre fait part qu'un particulier possède des émaux intéressants qu'il veut vendre et qui pourraient être dignes d'être acquis par la Nation; le cit. Mercier a été nommé commissaire pour les voir et en faire son rapport.

Le cit. Ameilhon est invité de s'informer si les effets de l'émigré Hocquart sont vendus à Montfermeil et d'en faire son rapport à la commission.

Un membre propose de prendre les moyens nécessaires pour que, parmi les bijoux provenant des émigrés et remis à la Trésorerie nationale, on puisse faire un choix des objets d'art, tels que pierres gravées, camées, etc., qui ornent ces bijoux. Le secrétaire est chargé d'en écrire au ministre [2].

Le cit. Boizot fait son rapport sur les maisons de Bagatelle, de Liancourt, de Bruyère et de Boulogne, émigrés [3].

Le secrétaire sur la proposition d'un membre, est chargé d'écrire au cit. Pigoreau pour qu'il réserve le cabinet de physique de l'émigré Liancourt.

Le cit. Desmarest fait quelques réflexions sur les cartes de terres et seigneuries qui se trouvent chez les émigrés : la

1. Les dépenses prévues se montent à la somme de 6.867 liv. (Arch. nat., F[17] 1032).

2. Lettre écrite par le secrétaire au ministre le 28 septembre 1793 (Arch. nat., F[17] 1039, n° 2). V. aussi le procès-verbal de la séance du 8 octobre.

3. Dans la maison de Bagatelle, au bois de Boulogne, les commissaires Boizot et Ameilhon n'ont rien trouvé qui fût digne d'être placé au Museum; chez les émigrés Bruyère et Boulogne, rue de Provence, section du Mont-Blanc, l'examen des commissaires Boizot et Regnault a été également négatif. Au sujet du mobilier de l'émigré Liancourt, V. aux Pièces annexes, n° XIII.

commission charge son secrétaire d'en faire part au ministre [1].

La prochaine séance à mardi prochain.

Signé : F. V. MULOT,
Secrétaire de la commission.

SÉANCE DU 1er OCTOBRE 1793, L'AN 2 DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE.

L.-A. Mercier, Boizot, Sergent, Poirier, Jollain, Desmarest, Ameilhon, Le Blond, Mongez, Masson, P. Cossard, Regnault, Lemonnier.

Formalités ajournant l'enlèvement de tableaux et autres objets aux Capucins, aux Feuillants et chez l'émigré Hocquart. — Etat des objets entrés récemment aux Dépôts des Petits-Augustins et de la rue de Beaune. — Envoi de commissaires chez les ci-devant Trinitaires, chez l'émigré Saint-Simon, et à Sarcelles. — Communication du cit. Le Blond au sujet du tombeau de Boullenoy. — Lettre du cit. Ameilhon relative aux objets retirés de l'église du noviciat des ci-devant Jésuites. — Recherche de colonnes ayant appartenu au ci-devant Roi. — Démarches pour agir de concert avec la Commission des Arts. — Demande de 2.000 écus au ministre pour frais de déplacements. — Lettre à écrire au Département pour pouvoir enlever des tableaux à l'École militaire. — Devis du cit. Scellier en vue de la démolition des tombeaux de Saint-Denis. — Communication du cit. Ameilhon sur une lettre du ministre de l'Intérieur au Comité d'Instruction publique relative au triage des documents de la Chambre des Comptes effectué par la commission. — Lettre à écrire au ministre pour lui demander 200 placards de la loi qui condamne à deux ans de fers les mutilateurs de monuments.

1. Desmarest pense que ces cartes sont utiles à conserver pour le cadastre des communes et il propose de demander au ministre l'autorisation de les rassembler et conserver dans un Dépôt particulier. Les *observations* de Desmarest sont adressées le 3 octobre au ministre ; celui-ci répond à la commission, le 3 brumaire, qu'il va consulter le ministre des contributions sur le parti à tirer des cartes et plans en question ; toutefois il exprime la crainte « que cette collection, qui peut devenir très nombreuse, ne soit regardée comme un Dépôt de titres, et, sous ce rapport, n'ait le double inconvénient de flatter l'espoir de ces gens difficiles à convaincre qui croient encore aux revenants et d'inspirer des craintes aux républicains défiants (Arch. nat., F17 1032).

Le citoyen Sergent préside.

Lecture d'une lettre du cit. Lenoir[1], qui annonce qu'il ne peut, suivant le vœu de la commission, enlever, par suite de ses opérations, les tableaux restés aux Feuillants et aux Capucins, parce que dans les premiers temps c'était la Municipalité qui administrait et que maintenant c'est le Département : arrêté que, pour ne pas laisser ces tableaux exposés en attendant de nouvelles formalités, le cit. Boizot, muni du décret du 27 juillet dernier et en vertu de ce décret, irait, accompagné du cit. Lenoir, faire procéder à leur enlèvement et à leur Dépôt aux Petits-Augustins.

On lit la note des objets reçus les 27 et 29 septembre, dans ce même Dépôt, note envoyée par le cit. Lenoir. A l'occasion de cette notice, un membre demande si l'un des arrêtés de la commission concernant la remise aux archives d'un registre qui servît de contrôle à celui sur lequel le cit. Lenoir inscrit les objets entrés dans le Dépôt dont il est garde, et si nécessaire pour connaître d'un coup d'œil cette partie des richesses de la Nation, a son exécution : connaissance acquise que cet arrêté n'est point exécuté, le secrétaire est chargé de se procurer, en l'absence du trésorier, un registre où il fera transcrire par le secrétaire-commis l'état actuel du cit. Lenoir, et où, successivement, chaque notice envoyée par lui sera copiée.

Le secrétaire est en outre chargé, en l'absence du trésorier, de faire fournir au bureau cartons, papier, plumes, cire, pains à cacheter, canifs et sonnette à l'usage du président.

Lecture des objets entrés au Dépôt de la rue de Beaune, depuis mardi dernier.

Le secrétaire donne connaissance de toutes les lettres qu'il a écrites au nom de la commission.

Le cit. Goguery, commissaire aux ventes, demande des commissaires pour se rendre, demain mercredi, de dix heures à midi, chez les ci-devant Trinitaires[2], rue de Reuilly : le cit. Ameilhon est nommé.

Sur la demande d'un autre commissaire aux ventes les cit.

1. En date du 30 septembre 1793. Elle a été publiée dans les *Arch. du Musée des Mon. franç.*, t. II, p. 85.

2. Les Mathurines ou Filles de la Trinité, d'abord au cloître Saint-Marcel, puis au faubourg Saint-Jacques s'établirent en 1713 dans la rue de Reuilly. Elles donnaient l'instruction gratuite aux enfants pauvres du faubourg Saint-Antoine.

Ameilhon et Lemonnier ont été nommés pour aller chez l'émigré Saint-Simon.

Le cit. Mercier fait un rapport sur un mausolée de Neubourg à Sarcelles [1] : arrêté que le cit. Moreau en allant remplir sa mission de commissaire à Chantilly, visitera sur sa route ce mausolée et instruira la commission du degré d'intérêt qu'il mérite.

Le cit. Le Blond parle du tombeau de Boullenoy : la commission ne peut prendre aucune décision sur cet objet qui regarde le ministre.

Lecture d'une lettre du citoyen Amelot par laquelle il demande l'état exact et définitif de tous les objets qui ont été enlevés de l'église du noviciat des ci-devant Jésuites, et dans le cas où tout n'aurait pas été enlevé, d'en presser l'enlèvement; enfin, de le mettre à portée de faire procéder, conjointement avec la commission, à l'estimation de ces objets qui sont le gage des créanciers [2] : arrêté que le secrétaire écrira au cit. Lenoir pour avoir copie de l'état descriptif dressé par la Municipalité, qu'il enverra au cit. Amelot en lui annonçant que l'enlèvement est terminé, et que les deux commissaires chargés, en ce moment de la surveillance du Dépôt, assisteront à l'estimation, dès qu'il voudra y faire procéder.

Le garde du Dépôt de la rue de Beaune fait part de l'opposition qu'il a trouvée mise par le locataire de la maison appartenant ci-devant à l'émigré Hocquart, à l'enlèvement de quelques objets réservés par la commission : arrêté qu'il en sera écrit au ministre de l'Intérieur [3].

Le cit. Le Blond, chargé de s'informer de ce que pourraient

1. Ce mausolée était celui de Roland de Neufbourg, conseiller d'Etat sous Louis XIII, seigneur de Sarcelles (Seine-et-Oise), décédé en 1629. Le monument, élevé par les soins de Marthe Le Roy, sa veuve, se trouvait dans l'aile méridionale du chœur de l'église de Sarcelles.

Voici le texte de la communication de L.-A. Mercier : « A Sarcelles, dans la cour du curé, figure de M. de Neufbourg, ancien seigneur de Sarcelles, à genoux devant un prie-Dieu en marbre blanc. On l'a ôté de la chapelle de Neufbourg dans l'église de Sarcelles ; elle n'a aucune marque de féodalité. La pièce est belle, et il est à craindre qu'elle ne soit brisée si la commission ne la fait pas enlever pour la conserver » (Arch. nat., F[17] 1035).

2. Lettre d'Amelot, administrateur des Domaines nationaux, au cit. Le Blond, 27 septembre 1793 (Arch. nat., F[17] 1035).

3. F.-V. Mulot écrit à ce sujet au ministre le 3 octobre. Par lettre en date du 19 vendémiaire, le ministre invitait le Département à faire disparaître ces obstacles (Arch. nat., F[17] 1039, n° 2, et F[17] 1263).

être devenues... (les colonnes) appartenant au ci-devant Roy et dont on n'avait trouvé que les bases et les chapiteaux, annonce à la commission que, d'après le rapport du cit. Julliot, qu'il a consulté, il est à croire que ces colonnes sont dans la Salle des Antiques ; mais le cit. Jollain ayant fait remarquer que les colonnes qui sont à la salle des Antiques n'ont aucune proportion avec les bases et les chapiteaux dont il est question, il sera fait une information ultérieure.

Le secrétaire fait lecture de la lettre au ministre de l'Intérieur dont il devait présenter aujourd'hui le projet. Pendant la discussion qu'elle occasionne, il est proposé d'inviter un des membres de la Commission des monuments, qui le sont en même temps de celle des arts, de vouloir bien amicalement communiquer à la séance de vendredi prochain les pouvoirs qui leur sont donnés pour aviser plus facilement aux moyens de fraterniser et d'agir le plus efficacement possible pour l'avantage de la République et des arts : cette proposition est adoptée, et le secrétaire dont on adopte aussi le projet de lettre est chargé de l'annoncer au ministre.

Un des membres fait remarquer au nom du trésorier, forcé d'être absent en ce moment, que la commission avait arrêté qu'il serait demandé au ministre de l'Intérieur une somme de deux mille écus pour les avances à faire aux membres envoyés et à envoyer en commission et pour les frais indispensables de bureau ; mais que par erreur il n'en a été spécifié dans le procès-verbal et demandé au ministre que mille, ce qui serait insuffisant comme premiers fonds : la commission, réformant son arrêté, autorise son trésorier à faire la demande de deux mille écus. Le secrétaire est chargé, sur la proposition d'un membre, d'écrire au Département relativement à l'inexécution de la loi du 27 et au refus fait de laisser enlever les tables et tableaux réservés à l'École militaire et destinés au Museum.

Le cit. Scellier fait passer un aperçu des dépenses à faire pour la destruction des tombeaux de Saint-Denis et l'enlèvement des objets d'art qu'ils renferment [1]. La commission, pensant que la concurrence peut être utile et procurer une diminution

1. Le devis présenté par le cit. Scellier concerne principalement le mausolée de François Ier (Arch. nat., F17 1263).

dans les prix, arrête que dorénavant ces sortes d'objets seront donnés par adjudication au rabais, et le secrétaire est chargé, en renvoyant l'aperçu au ministre, de le prévenir de cet arrêté.

Le cit. Ameilhon fait part à la commission de la connaissance qu'il a eue d'une lettre écrite par le ministre de l'Intérieur au Comité d'Instruction publique relativement au triage de la Chambre des Comptes, où il croit que les commissaires n'ont pas mis assez de sobriété [1] : arrêté que les commissaires détailleront au Comité d'instruction publique les motifs qui les ont déterminé aux choix qu'ils ont faits, après en avoir fait encore un examen plus sévère.

Sur la proposition d'un membre, le secrétaire est chargé d'écrire au ministre de l'Intérieur pour lui demander 200 placards de la loi qui condamne à deux années de détention [2] ceux qui briseraient les monuments dans les édifices publics, afin que les commissaires puissent, en faisant leur réserve, faire afficher ces placards en attendant l'enlèvement [3].

La séance est ajournée au 4 octobre.

Signé : F.-V. MULOT,
Secrétaire de la Commission des Monuments.

SÉANCE DU 4 OCTOBRE 1793, L'AN 2 DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE.

Le Blond, Sergent, Mongez, Boizot, Desmarest, P. Cossard, Poirier, Jollain, Ameilhon, Moreau le jeune, Debure l'aîné, Regnault, Masson, Lemonnier, L.-A. Mercier.

Démarches pour obtenir communication des pouvoirs de la Commission des Arts. — Avis d'une vente chez l'émigrée Gourbillon.

1. V. la préface, p. XXXII.
2. La Convention avait décrété, le 13 avril 1793, que ceux qui seraient convaincus d'avoir mutilé ou cassé les chefs-d'œuvre de sculpture dans le jardin des Tuileries ou autres lieux publics appartenant à la République seraient punis de 2 années de détention. P. V. de la Convention, avril 1793, p. 243.
3. Mulot écrit, le 3 octobre, au ministre, qui, le 16 vendémiaire (7 octobre), lui envoie les 200 placards demandés (Arch. nat., F[17] 1036).

— Envoi de commissaires chez l'émigré du Châtelet et à la Bourse. — Demande qui sera adressée au Département concernant les objets d'art renfermés dans les chapelles des collèges supprimés et à Saint-Merry. — Autorisation du Département pour l'enlèvement des objets réservés à l'École militaire. — Rapport d'Ameilhon sur la bibliothèque de l'émigré Hocquart. — Lettre du maire de Montfermeil concernant des objets d'art provenant du même émigré. — Dispositions en vue de l'enlèvement des statues de bronze qui sont à Marly. — Marbres à transporter au Dépôt de Chaillot. — Lettre à écrire à la municipalité de Pontoise en faveur de la conservation des monuments de Maubuisson. — Communication du cit. Sergent au sujet de l'autorisation donnée par les représentants du peuple Vernerey et Delacroix au département de Seine-et-Oise pour faire enlever les estampes et dessins mis en réserve au château d'Orsay. — Procès-verbal d'enlèvement fait à Corbeil chez un émigré. — Rapports de Boizot et Jollain sur les objets réservés chez le cit. Mony, de Cossard sur le Garde-meuble. — Délibération portant que l'exposé des travaux de la commission sera présenté à la Convention. — Dispositions prises pour le remplacement des citoyens Broussonnet, Meunier et Camus en qualité de membres de la commission des monuments.

Le cit. Sergent remplit les fonctions de président.

Le cit. Mongez, membre de la Commission des monuments et de celle des arts, invité dans la dernière séance de communiquer amicalement les pouvoirs donnés aux membres de cette seconde commission, expose qu'il lui a donné connaissance du désir qu'avait de fraterniser avec elle la Commission des monuments et de sa demande concernant la communication des pouvoirs, il a dit que la Commission des arts de son côté ne désirait qu'une réunion des deux en une et que, sur la remarque qu'il lui avait faite que, dans une circonstance semblable, il était de la justice qu'on n'oubliât pas les services rendus par la commission aînée à la République et aux arts, il avait été reconnu qu'on lui donnerait volontiers ces témoignages de reconnaissance, mais que l'on désirerait avoir un précis de ses travaux depuis son existence : il n'a pas été question, au surplus, de la communication des pouvoirs.

Le cit. Le Blond donne avis que l'on vend actuellement

chez l'émigrée Gourbillon [1] sans que la commission ait été avertie : arrêté qu'il en sera écrit au Département.

Le cit. Joly, commissaire aux ventes, ayant écrit pour demander des commissaires qui vinssent chez l'émigré Duchâtelet désigner ce qu'ils jugeraient devoir être réservé pour la Nation, le cit. Boizot a été nommé.

Sur la remarque d'un membre que les chapelles des collèges sont supprimées et que plusieurs d'entre elles contiennent des objets d'art dignes d'être conservés, il a été arrêté que le secrétaire en écrirait au Département.

Même arrêté a été pris relativement à des figures de marbre qu'un des membres a remarquées dans l'église de Saint-Merry [2].

Lecture d'une lettre du procureur général syndic du Département par laquelle il annonce que les difficultés que les commissaires de la commission avaient éprouvées à l'École militaire sont levées et que l'on peut réclamer les objets réservés : les citoyens Jollain et Renaud sont chargés de les retirer par suite de leurs premières opérations.

Autre lettre du procureur général syndic du Département qui indique deux endroits d'où, depuis longtemps, l'on auroit dû enlever les objets réservés par la commission [3]. Le garde du Dépôt de la rue de Beaune sera chargé d'enlever ces objets le plus promptement possible.

Le cit. Ameilhon fait son rapport sur les livres qu'il a cru devoir réserver dans la bibliothèque de l'émigré Hocquart [4].

Le cit. Cossard lit une lettre du maire de Montfermeil concernant les objets et monuments précieux de l'émigré Hocquart à Montfermeil, où ce maire annonce qu'ils ont été déposés dans un lieu particulier du ci-devant château par les administrateurs du district de Gonesse [5]. Le secrétaire est chargé

1. Il s'agit de la femme de Florent de Gourbillon, directeur des postes de Lille, favorite de la comtesse de Provence dont elle prépara la fuite en Belgique.

2. Il y a tout lieu de croire que ces statues devaient faire partie du tombeau d'Armand de Pomponne, ministre d'État, décédé en 1699, œuvre médiocre du sculpteur italien Barthélemy Rastrelli.

3. Lettre du procureur-syndic, 2 octobre 1793 (Arch. nat., F¹⁷ 1035). Les deux maisons d'émigrés visées dans cette lettre sont celles de Cely, rue de Varenne, n° 826, et Tavannes, rue de Choiseul, n° 5, où les ventes étaient terminées depuis janvier et mars dernier.

4. Voir aux Pièces annexes, n° XIV.

5. Lettre du cit. Douet, maire de Montfermeil, 2 octobre 1793 (Arch. nat., F¹⁷ 1035).

d'écrire aux membres de ce district pour demander un jour où où ils pourraient se trouver à Montfermeil avec des membres de la commission.

Le cit. Le Blond fait remarquer qu'à la Bourse il y avait des bustes et des statues venant du cardinal Mazarin, exposées à être brisées par l'état d'abandon où elles étaient laissées. La commission nomme les cit. Boizot et Lemonnier pour y aller et faire opérer le plus tôt possible l'enlèvement.

Le secrétaire est chargé d'écrire aux représentants du peuple qui sont à Marly pour les inviter à laisser prendre au cit. Boucault connaissance de tous les objets en marbre ou bronze qui sont à transporter, afin qu'il puisse dresser un aperçu des frais de transport.

A cette occasion, le cit. Moreau propose de n'autoriser à Chantilly que l'enlèvement des seuls objets réservés pour la Convention nationale et pour l'instruction : cette proposition est adoptée.

Un membre observe qu'il serait à propos que le Dépôt des marbres à Chaillot reçût tous ceux qui seront distraits des objets d'art. Le secrétaire en écrira au ministre de l'Intérieur pour le demander et au cit. Amelot pour l'en prévenir.

Le cit. Le Blond présente un mémoire de dépenses depuis le 6 août jusqu'à la fin de septembre : il monte à 55 liv. 17 sols [1].

Sur la proposition d'un membre, le secrétaire est chargé d'écrire à la municipalité de Pontoise pour faire conserver les monuments de Maubuisson ; il écrira en outre au ministre de la Justice pour en obtenir les placards de la loi contre les destructeurs des monuments afin d'en envoyer en même temps des exemplaires à cette municipalité.

Lecture des lettres écrites par le secrétaire au nom de la commission depuis la dernière séance.

Lecture du procès-verbal de cette séance : adopté.

Le cit. président expose à la commission qu'il lui a été écrit par les cit. Vernerey et Ch. Delacroix, représentants du

1. Ce mémoire de frais de bureau est annexé au compte rendu à la Commission des monuments par Moreau, son trésorier, le 26 ventôse an II (Arch. nat., F[17] 1053, n. 7).

peuple [1], relativement à la demande faite par le département de Seine-et-Oise de faire enlever la collection des estampes et dessins qui se trouvent au château d'Orsay, ce que ces représentans du peuple avaient accordé, sauf à les reverser à Paris, s'il en est ainsi ordonné par la Convention nationale. La commission, considérant que les décrets sont précis pour qu'il ne soit réservé par le département de Seine-et-Oise que ce qui est dans le château du ci-devant Roy à Versailles, dans le parc et dans les deux Trianons, a nommé les cit. Cossard et Debure pour se transporter à Orsay dès aujourd'hui, procéder à l'enlèvement, s'il est possible, des objets réservé au ci-devant château, ou pour le moins y mettre les scellés de la commission et requérir la municipalité d'y mettre aussi les siens, afin que ces objets, n'étant point transportés à Versailles puissent l'être, conformément aux décrets, dans les dépôts désignés à Paris pour les recevoir : il sera au surplus écrit aux représentants du peuple Vernerey et Ch. Delacroix pour les prévenir de cet arrêté.

Le cit. Sergent remet un procès-verbal d'enlèvement fait à Corbeil chez l'émigré [2]...

Les cit. Boizot et Jollain remettent sur le bureau le procès-verbal de leurs opérations chez le cit. Mony, le cit. Cossard celui des réserves faites au Garde meuble [3]. La commission charge son secrétaire d'écrire au ministre de l'Intérieur [4] et au cit. Bayard, inspecteur du Garde meuble, pour qu'il soit réservé de plus *le lit des modes* où sont brodés les costumes français.

Un membre qui n'était point à l'ouverture de la séance, lors du rapport du cit. Mongez, s'étant informé si la commu-

1. La lettre en question est datée de Versailles, le 1er octobre 1793 (Arch. nat., F17 1252).

Vernerey (Charles-Jean-Baptiste-François), député du Doubs, fut envoyé, le 22 septembre 1793, à Versailles avec ses collègues Charles Delacroix et Musset, comme adjoint à la commission créée le 10 juin précédent pour surveiller l'inventaire et la vente du mobilier de la Liste civile.

2. Les objets rapportés de Corbeil et provenant d'émigrés avaient été trouvés dans une salle des séances du district; ils se réduisaient à cinq estampes coloriées portant les titres suivants : 1° la mort du général Wolff; 2° le combat de la Hogue; 3° Mort du général Manners; 4° Bataille de (la) Boyne; 5° Penn fondant une colonie (Arch. nat., F17 1263).

3. Voir aux Pièces annexes, nos XV et XVI, les inventaires des objets réservés au Garde meuble (tapisseries) et chez le notaire Jacques-François Mony.

4. Lettre de Mulot au ministre de l'Intérieur, 19 vendémiaire an II (Arch. nat., F17 1039, n° 2).

nication fraternelle demandée à ceux de nos collègues qui sont de la Commission des arts, des pouvoirs qui leur sont donnés, avait eu lieu, après avoir appris que ces pouvoirs n'ont point été communiqués et que la Commission des arts nous demandait à son tour la communication de nos travaux, propose que la commission invite les cit. Sergent et Mulot, qui se sont chargés de l'exposé général de ses travaux, de hâter leurs opérations, afin que cet exposé puisse être communiqué à la Convention, au Comité d'Instruction publique, sauf à avertir la Commission des arts qu'il y est déposé.

Cette proposition est adoptée.

Un membre fait observer que le cit. Broussonnet n'a jamais paru à l'Assemblée [1]; que le cit. Meunier est mort [2]; que le cit. Le Camus est retenu dans les fers des ennemis de la République [3]; que la mort du cit. Meunier exige un remplacement, qu'à l'égard du cit. Broussonnet il serait convenable de lui nommer un successeur et que quant au cit. Camus, dont chacun regrette l'absence forcée, il serait à propos de lui donner un suppléant. La commission adopte cette proposition et charge le secrétaire d'avertir chacun des membres que mardi prochain, dans la séance, il sera procédé à ces différens choix.

On dresse ensuite une liste de candidats qui sera déposée mardi sur le bureau. Ces candidats sont : les cit. Besson et Lamarck, naturalistes; Wailli et Nourry, architectes; Saint-Aubin, graveur; Vincent, peintre ; Charles, physicien ; Mentelle, géographe.

La séance ajournée à mardi prochain.

Signé : F.-V. MULOT.
Secrétaire de la commission.

1. Broussonnet (le médecin), député à l'Assemblée législative, s'était retiré près de Montpellier où il fut arrêté comme girondin. Emprisonné dans la citadelle, il réussit à s'évader et parvint à gagner l'Espagne.

2. Meusnier, mort à Mayence le 17 juin 1793, des suites de blessures reçues près de Kastel. (Cf. A. Chuquet, *Mayence*).

3. Camus avait été livré aux Autrichiens par Dumouriez, le 3 avril 1793.

Le 7e jour de la seconde décade du premier mois de l'an second de la République française, une et indivisible (mardi 8 octobre 1793).

Desmarest, Poirier, Mongez, P. Cossard, Le Blond, Debure l'aîné, Lemonnier, L.-A. Mercier, Ameilhon, Boizot, Jollain, Masson.

Envoi de commissaires au Palais-Bourbon, chez les émigrés Crauford et de Limon, à la Trésorerie nationale pour visiter la caisse à 3 clés, à l'abbaye de Montmartre, à Bagatelle. — Lettre du maire de Sarcelles sur le mausolée des seigneurs du lieu. — Renseignements du cit. Mercier sur des tableaux en émail. — Exemplaires de la loi du 24 avril à demander au cit. Anisson. — Lettre d'excuses du cit. Bréquigny au sujet de son absence. — Rapport du cit. Boizot sur les statues de la Bourse. — Lettre à écrire au cit. Lenoir pour le prompt enlèvement des statues, vitraux, etc., réservés dans le château de Vincennes. — Communication du cit. Le Blond au sujet du catalogue des objets réservés à Richelieu. — Rapports de Debure et Cossard sur le château d'Orsay; d'Ameilhon et Boizot sur les objets réservés chez les émigrés du Châtelet et d'Aligre; d'Ameilhon sur la maison des ci-devant Trinitaires, sur la bibliothèque de Grimm et Beuil. — Procès-verbal de la Commune des Arts approuvant la conduite de la Commission des monuments à l'hôtel Bretonvilliers. — Réclamation du cit. Nadrau, menuisier. — Demande du cit. Hersent, relative au devis qu'il doit présenter pour divers transports à effectuer de Marly à Paris. — Lettre à écrire à la Municipalité en ce qui concerne un mausolée de l'église Saint-Merry. — Nomination des cit. Besson, Norry et Charles, comme membres de la commission. — Les cit. Moreau et Lemonnier commis à la surveillance des Dépôts. — Scellés de la Commission des monuments croisés avec ceux de la Commission des arts.

A l'ouverture de la séance présidée par le cit. Sergent, un membre demande que l'on s'occupe de ce que sont devenus les objets précieux qui étaient au ci-devant Palais-Bourbon. Les cit. Ameilhon, Desmarest et Jollain sont nommés commissaires à l'effet de s'en informer, et, s'il leur est possible de

le savoir, de procéder à la réserve des objets qui peuvent convenir à la formation des Museums de la République.

Sur la demande d'un commissaire aux ventes qui opère chez les émigrés Cramfort [1] et de Limon [2], la commission nomme de ses membres pour aller dans ces deux maisons, savoir : les citoyens Boizot et Jollain chez Cramfort ; les citoyens Renaud, Cossard et Boizot chez de Limon.

Le secrétaire annonce qu'il a reçu une lettre du ministre de l'Intérieur qui invite l'assemblée à nommer des commissaires pour voir, soit à la Trésorerie nationale, soit dans la caisse aux trois clefs, les bijoux qui y ont été portés et indiquer ceux qui doivent être considérés comme objets d'art [3]. Les cit. Mongez, Masson et Lemonnier sont nommés.

Lecture d'une lettre du maire de Sarcelles relativement au mausolée d'un des ci-devant seigneurs du lieu dont il a été question dans une précédente séance [4]. Le secrétaire écrira au maire une lettre de remerciemens et le préviendra que le citoyen Moreau a été nommé pour voir ce mausolée et en faire son rapport.

Le cit. Mercier donne des détails et fait son rapport sur des tableaux en émail qu'il avait indiqués à une précédente séance [5]. Les cit. Mongez, Mercier et Renaud sont désignés pour les voir et donner sur eux les renseignements les plus précis.

1. Crauford (Quentin), gentilhomme écossais, né à Kilwinning le 22 septembre 1743, résidait rue de Clichy; il encourageait les arts et employait quantité d'artistes. Il quitta Paris en avril 1792, fut porté et, malgré ses réclamations, maintenu sur la liste des émigrés. (Arch. nat., F7 4521.)

2. Limon (Geoffroy de), avait émigré à Coblentz où il devait être contrôleur général des finances. Il remit à Brunswick le manifeste rédigé par Fersen et copié par Marie-Antoinette.

3. La lettre du ministre porte la date du 6 octobre (Arch. nat., F17 1039, n° 2). C'est la réponse à une lettre du 28 septembre par laquelle la commission exprimait le désir de visiter la caisse à trois clefs confiée à la surveillance de l'administration des Domaines nationaux, et destinée à recevoir les bijoux provenant des émigrés. La commission fit son rapport qui servit de base au ministre pour demander à la Convention un décret autorisant à extraire de la caisse en question les objets désignés par les commissaires. Le décret demandé fut rendu le 8 frimaire. (V. aux Pièces annexes, n° XVII, l'inventaire établi par les commissaires. V. aussi aux Arch. nat., un dossier de correspondance administrative à ce sujet entre le ministre et l'administration des Domaines (Arch. nat., F17 1252).

4. Le cit. Mennessier, maire de Sarcelles, fait connaître à la commission que la municipalité a pris des mesures efficaces pour prévenir la mutilation de ce mausolée qu'elle s'empresse d'offrir à la commission ; sa lettre est du 4 octobre (Arch. nat., F17 1035).

5. V. aux Pièces annexes n° XVIII, une note sur ces tableaux en émail.

Lettre du Directoire de Saint-Denis qui demande des commissaires pour voir des tableaux restés à la ci-devant abbaye de Montmartre [1] : il sera écrit aux membres du Directoire pour les prévenir que le 21 de ce premier mois les cit. Jollain et Cossard, qui sont nommés commissaires, se rendront à Montmartre sur les quatre heures.

Lecture d'une lettre du procureur général du Département de Paris qui, croyant que la commission n'a point été avertie avant la vente indiquée à jeudi des effets de Bagatelle, lui demande des commissaires qui, conformément à la loi du 24 avril, désignent ce qu'il faut réserver pour le Museum national et pour les ventes séparées qui doivent avoir lieu [2].

Le secrétaire est autorisé à écrire au cit. procureur général que la commission a été avertie ; qu'elle a nommé des commissaires, que leur rapport a été envoyé au président du Département le 3 octobre dernier ; mais que, comme ses commissaires croyaient plus avantageux de laisser vendre à Bagatelle certains des objets que la loi semblait n'excepter de cette vente que pour en tirer plus d'avantage, afin de s'y conformer entièrement, les citoyens Boizot et Ameilhon se rendraient à Bagatelle pour réserver généralement ce qui est objet d'art, jeudi, jour fixé par le Département.

Le cit. secrétaire est chargé de demander au cit. Anisson 34 exemplaires de la loi du 24 avril, afin que chacun des membres puisse l'avoir sur lui dans le cours de ses opérations.

Le cit. Bréquigny écrit à la commission pour lui témoigner ses regrets sur ce que sa santé ne lui permet pas d'assister exactement à ses séances et lui fait des offres de services pour ceux de ses travaux auxquels il pourrait se livrer dans son cabinet [3]. Le secrétaire est chargé par la commission de témoigner au cit. Bréquigny sa sensibilité sur les choses honnêtes qu'il lui dit, sur l'état de sa santé, et en le remer-

1. Lettre des administrateurs du district de Franciade aux membres du comité des monuments, collège des Quatre Nations, 4 brumaire an II (F^{17} 1035). Au sujet de cette lettre, voir la préface, p. XVI.
2. Lettre du cit. Lulier, procureur général syndic du Département de Paris, 5 octobre 1793 (Arch. nat., F^{17} 1035).
3. Lettre de Bréquigny au cit. Mulot, Paris, 17 vendémiaire an II (Arch. nat., F^{17} 1035).

ciant de ses offres lui annoncer qu'elle l'adjoint aux citoyens Sergent et Mulot pour faire le tableau des travaux de la commission depuis son établissement jusqu'à ce moment.

Le cit. Boizot fait son rapport sur les statues et bustes de la Bourse [1]; il est arrêté que toutes seront enlevées.

Un membre rappelle que dans le ci-devant château de Vincennes, il est resté des statues, des bustes, des plafonds, et surtout des vitraux précieux : qu'il serait d'autant plus instant que l'on fit enlever ces objets que, dans les bâtimens, on doit établir une caserne : il sera écrit au cit. Lenoir de procéder à l'enlèvement le plus prompt des objets réservés dans le ci-devant château de Vincennes et à rendre compte, vendredi prochain à la séance, des moyens qu'il aura pris pour y parvenir.

Le cit. Le Blond parle de ce qui est réservé à Richelieu, et dont il a le catalogue manuscrit. On observe que le département de l'Indre a fait rassembler à Tours les objets qui y étaient. L'on invite néanmoins le cit. Le Blond à procurer à la commission une copie de ce catalogue.

Les cit. Debure et Cossard font successivement un rapport, l'un sur les livres, l'autre sur les objets d'art qu'ils ont réservés à Orsay, où ils ont été envoyés par arrêté de la semaine dernière [2] : le garde du Dépôt de la maison de Nesle fera, le plus tôt possible, encaisser et enlever les livres et effets réservés au cit. château d'Orsay en prévenant d'avance la municipalité du lieu.

Les cit. Ameilhon et Boizot font leur rapport sur les effets réservés chez l'émigré du Châtelet [3].

Le cit. Lemonnier présente un mémoire de frais montant à cent vingt-quatre livres treize sols, que l'on autorise le trésorier à payer.

Le trésorier est autorisé de même à avancer 500 liv. au

1. La Bourse de Paris, établie en vertu d'un arrêt du Conseil d'Etat en date du 24 septembre 1724 dans une partie de l'ancien palais Mazarin et dans l'édifice occupé plus tard par le Trésor royal, fut transférée pendant la Révolution aux Petits-Pères. Les figures, bustes antiques et colonnes de marbre qui s'y trouvaient furent transportés, partie au Dépôt des Petits-Augustins, partie à la Salle des Antiques; la nomenclature en est donnée par Scellier dans son mémoire de démolition (Arch. nat., F[17] 1051, n° 1).

2. V. ces deux rapports aux Pièces annexes, n°s XIX et XIX *bis*.

3. V. aux Pièces annexes, n° XX.

cit. Puthod [1] et à donner 55 liv. 17 sols, montant du mémoire présenté à la dernière séance par le cit. Le Blond.

Le cit. Renaud fait le rapport de ce qu'il a cru devoir être conservé pour la Nation dans la maison d'Aligre [2].

Le cit. Moreau remet sur le bureau un extrait du procès-verbal de la séance du 27 septembre 1793 de la Commune des arts, portant que la Commission des monuments n'a pas démérité dans la conduite qu'elle a tenue dans ses rapports sur le ci-devant Hôtel Bretonvilliers. Il propose qu'il en soit fait mention au procès-verbal : sa proposition est adoptée. Cette pièce est annexée [3].

Le cit. Ameilhon fait un rapport sur la maison des ci-devant Trinitaires [4].

Le cit. Nadrau, menuisier employé par le cit. Lenoir pour l'enlèvement des tableaux qui se trouvaient et se trouvent encore dans les églises supprimées et croyant qu'il devait être employé pour tous les transports de cette nature que surveille la Commission des monumens, vient se plaindre de ce qu'il n'est pas employé dans le Dépôt de la rue de Beaune. Le garde de la maison de Nesle expose ses motifs, son désir de procurer des enlèvemens plus prompts et de partager les travaux pour multiplier les gains suivant le vœu de la République.

La commission déclare que les gardes des Dépôts, seuls responsables, emploient librement les personnes qu'ils choisissent et que pour prouver au cit. Nadreau que l'emploi de toute autre personne dans l'enlèvement des objets réservés pour la Nation n'est pas une suite du mécontentement qu'au-

1. La quittance de Puthod, « commissaire national des monuments », est jointe au compte de Moreau, du 26 ventôse an II (Arch. nat., F17 1035).

2. A l'hôtel d'Aligre, rue de Bondy, n° 24, Regnault a mis en réserve : « une copie de l'École d'Athènes de Raphaël, trois petits tableaux dans le genre de Teniers et un grand cadre sculpté doré... » (Arch. nat., F17 1263).

3. « Le citoyen Lebrun, est-il dit dans l'extrait du procès-verbal en question, l'un des commissaires chargés de se transporter à la maison Bretonvilliers, fait son rapport ; il dit que la Commission des monuments n'a pas démérité dans la conduite qu'elle a tenu à cet égard, car il a trouvé le plafond tombant en écailles et hors d'état d'être conservé, enlevé ou réparé. Je gémis, ajoute-t il, sur la perte d'une des plus belles productions du génie et je vous propose d'en faire dessiner l'ensemble afin de le faire graver à l'eau-forte... » (Arch. nat., F17 1035).

4. La maison des Trinitaires était sise petite rue de Reuilly, faubourg Saint-Antoine. Ameilhon n'y a rien trouvé qui lui parût mériter d'être mis en réserve (Rapp. en date du 4 octobre. — Arch. nat., F17 1263).

rait pu avoir de lui la commission, il sera fait mention au procès-verbal qu'aucune plainte n'a été faite contre lui, et le secrétaire est autorisé à lui délivrer copie de cet arrêté.

Le cit. Hersent se présente pour avoir une autorisation avec laquelle il puisse obtenir des citoyens représentants du peuple à Marly la facilité de prendre connaissance des objets du parc qui sont à apporter à Paris, afin qu'il puisse donner un aperçu de la dépense. Le secrétaire est chargé de donner cette autorisation et d'écrire aux représentants du peuple à Marly.

Le cit. Boucault, qui a pris connaissance de ces mêmes objets, vient pour remettre un mémoire; comme il n'avait pas présenté d'aperçu de dépense, il est remis à vendredi prochain.

Le cit. Ameilhon fait son rapport sur la bibliothèque de Grimm et de Beuil [1].

Il sera écrit au bureau de la municipalité de Paris chargé des Biens nationaux relativement à un mausolée déplacé à Saint-Merry et à une mosaïque qui se trouve dans cette église [2].

On a procédé, conformément à l'arrêté de la séance dernière, à la nomination de deux membres pour remplacer le cit. Meunier, mort, et le cit. Broussonnet qui n'a jamais assisté aux séances. Les citoyens Besson, naturaliste, et Nourry, architecte [3], ont réuni la majorité absolue des suffrages.

Ensuite on a procédé à la nomination d'un suppléant au cit. Camus, retenu malheureusement depuis trop longtemps dans les fers de nos ennemis. La majorité absolue des suffrages a désigné le cit. Charles, physicien, et le président, après les avoir proclamés, a été invité à annoncer ce choix à la Convention; le secrétaire est autorisé conséquemment à donner extrait desdites nominations.

1. V. aux Pièces annexes, n° XXI.

2. La mosaïque de Saint-Merry par David Ghirlandajo, figura au Musée des Petits-Augustins et se trouve aujourd'hui au Musée de Cluny (V. *Inventaire des richesses d'art de Paris*, *Monuments religieux*, t. II, p. 295). Cette mosaïque représente la Vierge et l'Enfant Jésus, sur un fond d'or, accompagnés de plusieurs anges. Le président Jean de Ganay l'avait rapportée d'Italie lors de la conquête du royaume de Naples par Charles VIII.

Le mausolée en question devait être celui d'Armand de Pomponne, qui était dans une chapelle près de la sacristie.

3. Norry (Charles), architecte, né à Bercy, en 1756, élève de Roussel et de De Wailly, fut attaché à l'expédition scientifique d'Egypte et, en 1812, entra en qualité d'inspecteur au Conseil des bâtiments civils.

Le cit. Sergent, président, demande qu'il lui soit adjoint deux commissaires pour choisir aux Petits-Augustins les objets qui pourraient convenir au Palais national. Les cit. Moreau et Lemonnier sont nommés et désignés en même temps pour la surveillance des Dépôts pendant cette quinzaine.

Un membre observe que la Commission des Arts ayant mis aux Petits-Augustins des scellés sur des armoires d'antiquités et autres objets, il serait à propos, pour agir conformément au vœu du ministre qui désire que les deux commissions opèrent d'accord, de croiser les scellés de la Commission des Arts, afin d'être certains d'être avertis quand ses membres commenceront leur travail sur ces objets. Cette observation est appuyée, adoptée, et les cit. Moreau et Lemonnier sont nommés pour cette opération [1].

Le cit. Sergent est autorisé à faire imprimer des étiquettes de réserve qui seront employées par les commissaires dans le cours de leurs différentes commissions.

La séance au 10e jour de la 2e décade.

Signé : F.-V. Mulot,
Secrétaire de la Commission.

Le 20e jour du 1er mois de l'an 2 de la République française, une et indivisible (11 octobre 1793).

Desmarest, L.-A. Mercier, Boizot, Jollain, Poirier, Ameilhon, Barthélemy, Bréquigny, Le Blond, P. Cossard, Debure l'aîné, Masson.

Apposition des scellés de la commission sur ceux de la Commission des Arts. — Rapports d'Ameilhon sur la bibliothèque de l'émigré Nadaillac, de Boizot sur Bagatelle. — Lettre du ministre de l'Intérieur relative à la bibliothèque de l'émigré Hocquart à Montfermeil. — Collaboration du cit. Bréquigny à l'historique des travaux de la commission. — Mémoire et attachements présentés par le garde du Dépôt de Nesle et par le cit. Scellier.

1. Un décret de la Convention, en date du 6 brumaire, admit le naturaliste Besson et l'architecte Norry comme membres de la Commission des monuments, en remplacement de Meusnier et Broussonnet, décida l'adjonction de 4 suppléants et obligea la Commission à rendre compte de ses travaux tous les trois mois.

— Vitraux des charniers Saint-Paul dont on demande l'enlèvement ainsi que celui des vitraux de Saint-Étienne-du-Mont, du mausolée d'Argouges à Saint-Paul et de divers monuments à Saint-Merry. — Projet concernant la suppression des armoiries sur les livres. — Plaintes d'un député de la Convention relatives à la lenteur de la démolition des tombeaux de Saint-Denis. — Papiers appartenant à la commission qu'il conviendrait de retirer de chez le cit. d'Ormesson où ont été apposés les scellés. — Envoi du cit. Anisson. — Ajournement de l'examen des soumissions des cit. Boucault et Hersent, relatives aux transports des marbres de Marly.

Le cit. Mercier préside en l'absence du cit. Sergent.

Le cit. Boizot fait son rapport sur l'exécution de l'arrêté de la séance précédente qui ordonnait l'apposition des scellés sur ceux posés par la Commission des Arts dans l'intérieur du Dépôt des Petits-Augustins. Par ce rapport la commission a été instruite que ses membres avaient trouvé les cit. Thouin, Desfontaines, Le Lievre et Etienne Nitot, de la Commission des Arts, et qu'ils avaient en leur présence croisé les scellés des armoires dont ils ne s'occupaient pas [1]. Une lettre dont le cit. Boizot donne ensuite lecture, et qui est une copie de celle écrite par les cit. Lemonnier et Moreau le jeune au ministre de l'Intérieur, donne de plus grands détails sur cette opération : elle sera déposée aux Archives de la commission.

Le cit. Ameilhon met sur le bureau un rapport sur la bibliothèque de Nadaillac [2]; il communique ensuite une lettre du ministre de l'Intérieur relative à la bibliothèque de l'émigré Hocquart à Montfermeil [3]. Comme il a été écrit au district de Saint-Denis pour lui demander un jour où des commissaires pussent se rendre à Montfermeil, il a été arrêté que l'on attendrait la réponse du district pour agir.

Le cit. secrétaire fait lecture du procès-verbal de la dernière séance : il est adopté.

1. Cf. le procès-verbal de l'opération pour le croisement des scellés, signé : Lenoir, Lemonnier et Moreau le jeune (Arch. nat., F[17] 1263).

2. V. aux Pièces annexes, n° XXII.

3. Par cette lettre, en date du 19 vendémiaire, le ministre prévient Ameilhon qu'il a écrit au Département de Paris pour faire excepter de la vente du mobilier de l'émigré Hocquart les livres composant la bibliothèque du château de Montfermeil, sur laquelle Ameilhon avait appelé l'attention du ministre (Arch. nat., F[17] 1036 et F[17] 1039, n° 2).

Le cit. Bréquigny remercie l'assemblée des témoignages d'attention qu'elle lui a donnés et accepte de travailler à l'exposé de ses opérations depuis son établissement.

Le garde du Dépôt de la rue de Beaune présente le tableau des menus frais de ce Dépôt : il est visé et renvoyé au ministre de l'Intérieur pour être payé.

Le cit. Scellier adresse à l'assemblée plusieurs attachements de ses travaux pour les transports aux Petits-Augustins.

Le cit. Boizot fait son rapport de son second voyage à Bagatelle, d'où il résulte que les administrateurs du Département, instruits des motifs qui l'avaient guidé dans son premier examen des effets du ci-devant château, l'ont approuvé, et conséquemment le premier rapport aura son exécution.

Le cit. Ameilhon fait observer que les charniers de Saint-Paul sont fermés par des vitraux peints qui méritent d'être conservés, et qu'en ce moment où l'on est prêt d'enlever les grilles qui les défendent, il y aurait des précautions nécessaires à prendre [1]. Le cit. Ameilhon est invité à prier le citoyen chargé d'enlever les grillages de vouloir bien suspendre jusqu'à ce que l'on ait écrit à l'administration des Biens nationaux et que l'on ait eu la réponse. Le secrétaire est chargé conséquemment d'écrire aux administrateurs des Biens nationaux; il est chargé, en outre, de leur demander l'enlèvement des vitraux des charniers de Saint-Etienne-du-Mont, maintenant Sainte-Geneviève, du mausolée d'Argouges à Saint-Paul [2], d'un mausolée abandonné et d'une mosaïque à Saint-Merry.

Un membre fait part à l'Assemblée d'un projet concernant la radiation des armoiries sur les livres de la Bibliothèque nationale, sur les estampes, etc. La commission, bien peu jalouse, sans doute, de conserver des restes de la féodalité, mais veillant aux intérêts réels de la Nation et prévoyant combien un tel projet, s'il s'exécutait, serait coûteux au

1. Les vitraux des charniers de Saint-Paul étaient l'œuvre de Nicolas Le Vasseur, Robert Pinaigrier, Jean Monnier, François Perrin, Nicolas Desengrives, Porcher, etc. Exécutés de 1608 à 1635, ils représentaient des scènes des Deux Testaments, l'histoire de saint Pierre et de saint Paul.

2. Le médaillon en marbre de François d'Argouges, premier président du Parlement de Bretagne et conseiller d'Etat, décédé en 1691, fut sculpté par Coysevox. Il fut recueilli au Dépôt des Petits-Augustins. (Cf. *Arch. du Musée des monuments français.*)

Trésor national, et désastreux par ses suites, a chargé les cit. Lemercier et Debure de lui présenter très incessamment un mémoire, que l'on remettrait ensuite au Comité d'instruction publique de la Convention pour lui faire connaître tous les inconvénients d'un pareil projet [1].

Le secrétaire fait part à l'assemblée qu'il vient de recevoir de la Convention un décret relatif aux tombeaux de Saint-Denis. Ce décret du 2 septembre, expédié le 22 et n'arrivant que ce jourd'hui (11 oct.), renvoyait à la commission les plaintes d'un membre sur ce que ces tombeaux existaient encore : arrêté qu'il sera écrit à la Convention séance tenante pour l'instruire que les retards provenaient des mesures que l'on avait été nécessité de prendre pour diminuer les dépenses, mais que le lendemain, le marteau frapperait les derniers restes de la Royauté [2].

La commission a été informée que le cit. Ormesson, l'un de ses membres, était mis en état d'arrestation, et que le scellé avait été posé sur ses papiers [3] : elle a pensé que beaucoup de papiers importants de la commission concernant la bibliographie et la littérature se trouvant entre les mains du cit. Ormesson, il était urgent d'inviter le Comité d'instruction publique de vouloir bien demander à celui de Sûreté générale que les scellés fussent levés le plus promptement possible, non seulement en présence de leur collègue, mais encore de deux de ses membres nommés à cet effet.

Le cit. Anisson envoie trois exemplaires du nouveau calendrier et de sa réponse à des inculpations répandues sur lui. Le secrétaire lui écrira une lettre de remerciements et lui peindra l'intérêt que prendra la commission à la lecture de sa défense.

Les cit. Boucault et Hersent se présentent successivement pour leur soumission respective, relativement au transport des marbres de Marly : ils sont remis au (mardi prochain) 24e jour du 1er mois.

1. V. la préface, p. xxxv.
2. V. la préface, p. xxiii.
3. D'Ormesson fut mis en état d'arrestation, comme suspect, le 3 octobre 1793, par ordre du comité de sûreté générale, et conduit à la Force. Comme il était « très incommodé d'une blessure grave à la jambe », le Comité décida qu'il serait traité avec les soins « que l'humanité réclame ». D'Ormesson fut condamné à mort et guillotiné. V. t. Ier, p. 3.

Lecture des lettres écrites depuis la dernière séance au nom de la commission. La séance est ajournée au 24e jour de ce mois.

Signé : F.-V. MULOT,
Secrétaire de la Commission des monuments.

LE 4e JOUR DE LA 3e DÉCADE DU 1er MOIS DE L'AN 2 DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (15 OCTOBRE 1793).

L.-A. Mercier, Jollain, Desmarest, Ameilhon, Debure l'aîné, Lemonnier, Poirier, Masson, Moreau le jeune, Boizot, P. Cossard.

Lettre d'excuses du cit. Mouchy. — Envoi de commissaires chez l'émigré Hubert, la princesse de Conti, l'ancien maire de Strasbourg Dietrich. — Arrêté du Département demandant la visite de la maison de la Conception. — Paiement des frais de voyage des commissaires à Fontainebleau et à Chantilly. — Rapport du cit. Cossard sur le mobilier de l'émigré Limon, des cit. Jollain et Boizot sur celui de l'émigré Crauford, du cit. Jollain sur les tableaux de Montmartre. — Tableau peint sur albâtre, provenant de Saint-Martin-des-Champs. — Démolition des tombeaux de Saint-Denis. — Rapport du cit. Poirier sur les exhumations. — Lecture d'un mémoire concernant le projet de suppression des armoiries sur les livres. — Examen des mémoires des cit. Boucault et Hersent. — Difficultés au sujet du transport des marbres de Chantilly. — Observations à adresser au cit. Puthod pour qu'il se borne à expédier les objets désignés dans les procès-verbaux des commissaires.

Le cit. Mercier préside en l'absence du cit. Sergent.

Lecture d'une lettre du cit. Mouchy [1], qui s'excuse, sur des affaires pressantes de famille, de son absence momentanée.

Le cit. Ameilhon est nommé commissaire pour aller chez l'émigré Hubert.

Les cit. Moreau et Ameilhon sont aussi nommés pour aller chez la cit. princesse de Conti (rue Saint-Dominique, n° 238).

1. 12 octobre 1793 (Arch. nat., F17 1035).

Les cit. Ameilhon et Desmarest sont de même chargés d'aller chez l'ancien maire de Strasbourg, Dietrich [1].

Le secrétaire fait lecture d'un arrêté du Département [2], par lequel il invite la Commission des monuments à nommer des commissaires pour vérifier dans la maison des ci-devant religieuses de la Conception et toutes les autres maisons nationales quels sont les fers qui, pour la sûreté ou pour l'utilité des Biens nationaux, ou comme monuments des arts, doivent être conservés. Le secrétaire est chargé d'écrire au Département pour l'engager à prévenir soit les sections, soit les quatre inspecteurs des Travaux publics, afin que les travaux d'enlèvement de ces grilles soient réellement suspendus, et il fera en même temps observer que la lettre et l'arrêté du Département ne lui sont parvenus *qu'à onze jours de date.*

Le trésorier est autorisé à se rembourser des frais de Fontainebleau montant à *cent quatre-vingt-quinze livres dix sols*; à payer au citoyen Jollain un mémoire de frais montant à *cent cinq livres.*

Le secrétaire fait lecture du procès-verbal de la dernière séance : sa rédaction est adoptée.

Le cit. Cossard fait son rapport sur les effets réserves chez l'émigré Limon [3] et les cit. Jollain et Boizot sur ceux de l'émigré Crauford [4].

Le cit. Ameilhon dépose sur le bureau un tableau peint sur albâtre des deux côtés. Sur l'un est l'Annonciation, sur l'autre l'Adoration des Bergers. Il déclare encore avoir reçu des livres avec ce tableau et que tous ces objets avaient été détournés de la ci-devant maison de Saint-Martin-des-Champs. Extrait du procès-verbal contenant cette déclaration et la remise du tableau lui sera donné pour décharge.

Le trésorier est autorisé à se rembourser des avances qu'il a faites à Chantilly, montant à cinq cent soixante-sept livres onze sols.

Le secrétaire est chargé d'écrire à la municipalité de Saint-

1. Frédéric Dietrich, ex-maire de Strasbourg, avait été transféré directement de la maison d'arrêt de Besançon à l'Abbaye en vertu d'un arrêté du Comité de salut public en date du 29 août 1793. (Arch. nat., AF II 48, fol. 285).
2. L'arrêté en question est du 4 octobre (Arch. nat., F17 1035).
3. V. aux Pièces annexes, n° XXIII.
4. V. aux Pièces annexes, n° XXIV.

Denis pour lui annoncer que les cit. Scellier et Nadrau y travaillent à la destruction des tombeaux sous les ordres des citoyens Poirier et Cossard.

Le cit. Poirier fait part à la commission que dans le cours de l'exhumation des corps des ci-devant Rois à Saint-Denis, il s'en est trouvé de parfaitement conservés qui pourraient fournir aux observateurs naturalistes des notes intéressantes. Le secrétaire est chargé d'inviter les cit. Thouret et Pinson [1] à se transporter sur les lieux pour faire des observations et d'écrire à la municipalité de Saint-Denis pour l'en prévenir.

Le cit. Jollain fait un rapport sur les tableaux de Montmartre [2].

Le cit. Mercier demande qu'il soit formé, dans la salle de l'assemblée une petite bibliothèque de livres analogues aux travaux de la commission que l'on puisse consulter au besoin. Cette demande est approuvée et le cit. Mercier est invité à donner lui-même une liste de ces livres.

Les commissaires nommés dans la dernière séance pour rédiger un mémoire sur le projet de détruire les armoiries sur et dans les livres, font lecture de leur travail : il est adopté et le secrétaire est chargé d'en faire faire une copie pour être présentée au Comité d'instruction publique.

Les citoyens Hersent et Boucault se présentent pour connaître la décision de la commission, relativement au transport des marbres de Marly; le cit. Boizot est nommé pour examiner leurs mémoires et faire, de concert avec le cit. Nourry qu'il invitera de se joindre à lui, un rapport sur cet objet, et les citoyens Hersent et Boucault sont invités d'attendre que ce rapport soit fait à la commission.

Le cit. Moreau fait part à la commission que les directeurs des charrois que le ministre a chargés de faire le transport des marbres de Chantilly jusqu'à Saint-Leu exigent que les chevaux soient nourris aux dépens de la commission, ce qui

1. Pinson (1746-1728), chirurgien-major des Cent-Suisses, puis chirurgien en chef des hôpitaux militaires de Saint-Denis et de Courbevoie, devint, en 1794, directeur de l'Ecole de médecine de Paris.

Thouret (Michel-Augustin), médecin. Né en 1749 à Pont-Lévêque, mort au Bas-Meudon en 1819, dirigea en 1785 les exhumations du cimetière des Innocents, devint en 1789 inspecteur général en survivance des hôpitaux du royaume et, en 1794, prit la direction de l'École de santé.

2. V. aux Pièces annexes, n° XXV.

lui paraît faire un double emploi. Le secrétaire est chargé d'en prévenir le ministre [1].

Le cit. Moreau observe à la commission qu'il serait important de ne transporter que ce qui est réservé par ses commissaires, et qu'il serait nécessaire, en conséquence, d'inviter le cit. Puthod qui malheureusement vient de faire emballer une statue de nul mérite, qui n'était point destinée à être transportée, de même que les marbres de la laiterie, à se borner strictement à faire exécuter le procès-verbal des commissaires qu'il a entre les mains : la proposition est adoptée et le secrétaire chargé de lui écrire.

La séance est ajournée au 7e jour de la 3e décade du 1er mois.

Signé : F.-V. MULOT,
Secrétaire de la Commission des monuments.

LE 6e JOUR DE LA 3e DÉCADE DU 1er MOIS DE L'AN 2 DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (17 OCTOBRE 1793).

Desmarest, Regnault, Jollain, Moreau le jeune, Sergent, Lemonnier, P. Cossard, Ameilhon, L.-A. Mercier, B. Barère, Bréquigny.

Formation d'une bibliothèque pour l'usage de la Commission. — Lettre d'excuses du cit. Barthélemy. — Offres de services d'un particulier pour faire des recherches aux bibliothèques de Saint-Gatien, de Saint-Martin-de-Tours, etc. — Délibération tendant à l'envoi de commissaires à Ville-Affranchie. — Compte rendu par le secrétaire au sujet des démarches qu'il a faites auprès du Comité d'instruction publique, relativement au projet de suppression des armoiries sur les livres. — Rapport du cit. Sergent sur sa visite à Villeroy. — Assistance à demander aux municipalités par l'intermédiaire du ministre en faveur des commissaires chargés de visiter les maisons des émigrés, notamment celles des citoyennes Orléans et Bourbon. — Changement des jours et

1. Lettre du secrétaire Mulot au ministre, 25 vendémiaire, et lettre du ministre de l'Intérieur au ministre de la Guerre, faisant suite à celle du cit. Mulot, 6 brumaire (Arch. nat., F17 1039, n°2).

heures des séances de la Commission. — Difficultés soulevées par le Département en ce qui concerne les effets réservés chez les émigrés. — Lettre du cit. Puthod relative au transport des objets réservés à Chantilly.

Le citoyen Sergent préside.

Le cit. Mercier lit une liste de plusieurs ouvrages qu'il croit devoir être placés dans la salle d'assemblée pour le service commun des membres de la commission. Arrêté que le cit. Ameilhon tirera ces livres des dépôts dont il est chargé pour les faire transporter à la commission.

Lettre du cit. Barthélemy qui prie l'Assemblée d'agréer ses excuses de ce qu'il ne peut assister à la séance à cause de ses infirmités. Il en sera fait mention au procès-verbal.

Lettre du cit. Courtin, agriculteur, de la Société libre d'agriculture, qui offre ses services pour faire connaître à la commission les manuscrits de la bibliothèque Saint-Gatien, ainsi que ceux de Saint-Martin de Tours et de quelques autres maisons supprimées [1] : le secrétaire lui écrira une lettre de remerciements et l'invitera à faire le travail et les recherches qu'il propose, et à faire savoir à la commission ce qu'il aura découvert dans le cours de ses recherches qu'on le priera d'étendre aux statues, tableaux, bronzes, etc.

D'après un décret de la Convention nationale, les maisons des ennemis de la patrie qui ont allumé dans Ville-Affranchie (Lyon) le feu de la rébellion devant être détruites, la commission, jalouse de sauver, suivant le vœu de la Nation, tout ce qui pourrait être digne d'être réservé, soit parmi les livres, soit dans les cabinets que l'opulence avait formés, pense qu'il est nécessaire que deux de ses membres aillent dans cette ville pour désigner ce qui doit échapper aux coups de la justice nationale pour l'intérêt du peuple français [3]. A la séance de demain, se fera la nomination de deux commissaires.

1. V. la préface, p. x.

2. Les manuscrits de la cathédrale de Saint-Gatien et de la collégiale de Saint-Martin se trouvent aujourd'hui à la bibliothèque de Tours. Pour ceux de Saint-Gatien, il existe un catalogue comptant 161 numéros, et imprimé en 1706 par Jouan à Roanne. Pour le fonds de Saint-Martin on possède également un catalogue, dressé, selon toute apparence vers 1700; il a été publié par Montfaucon et comprend 272 numéros. (Bibliotheca bibliothecarum, t. II, p. 1335-1341).

3. V. la préface, p. XIII.

Le secrétaire rend compte des demandes qu'il a faites auprès du Comité d'instruction publique pour lui faire connaître le mémoire adopté dans la séance précédente concernant le projet de supprimer les armoiries sur et dans les livres. Il a exposé que les membres auxquels il a parlé, paraissent déterminés à exécuter le projet, quelque prix qu'il dut en coûter pour faire disparaître tous ces signes odieux à des républicains. La commission, sur cet exposé, arrête que le mémoire ne sera pas présenté pour le moment, mais qu'il sera demandé au Bureau de consultation des Arts et Métiers quels moyens ils pourraient connaître propres à faire ces changements sans altérer les reliures et surtout les livres, et sans leur enlever leur valeur. Il a été arrêté en outre que le secrétaire ferait insérer dans les journaux une invitation aux artistes de s'occuper de cette intéressante opération et de communiquer leurs découvertes à la commission pour qu'elle pût offrir au Comité d'instruction publique des résultats sûrs et les plus économiques possible [1]. Il sera encore écrit au ministre de l'Intérieur pour l'inviter à faire confier à la commission différents ouvrages, soit de la Bibliothèque nationale, soit des bibliothèques des maisons supprimées, qui sont ainsi marquées du sceau de la royauté et de la féodalité, afin que les artistes, dans les recherches nécessaires à leurs travaux, puissent avoir des bases sûres ; et le ministre sera de plus invité à autoriser le cit. Mercier, membre de la commission, à indiquer ceux des livres qui sont les plus convenables aux expériences à faire.

Le cit. Sergent fait part à la commission de ce qu'il a fait à Villeroy, en vertu de la loi du 3 mars sur les émigrés, section 1re, titre 1er, article 2, qui rend la République habile à succéder pendant cinquante ans après la mort de ceux dont les parents seront émigrés, et qui défend à ceux-ci d'aliéner, hypothéquer, pendant leur vie, les biens dont ils n'ont que la jouissance.

Arrêté que, la commission devant naturellement veiller à la conservation des objets d'art et de science que contiennent les propriétés de ceux dont les héritiers sont notoirement émigrés, il sera écrit au ministre de l'Intérieur pour l'inviter

1. V. la préface, p. XXXIV-XXXVI.

d'ordonner aux municipalités et aux corps administratifs de prêter assistance aux commissaires nommés par la commission pour inventorier, en leur présence, les objets précieux qui intéresseraient les arts dans toutes les maisons, parcs, jardins des citoyens dont les héritages appartiennent à la République à défaut d'héritiers résidant en France, afin que ces objets inventoriés ne puissent, par eux, être distraits ou vendus.

Il sera en outre observé au ministre que dans toutes les maisons de la cit. Orléans et de la cit. Bourbon il existe beaucoup de tableaux précieux, de statues, etc., et que, leurs héritiers directs étant émigrés, il serait important de connaître l'état actuel de ces richesses, et conséquemment d'ajouter aux pouvoirs des membres de la commission un article spécial concernant la visite de ces sortes de maisons.

Un membre propose de fixer les jours des séances aux 3e sextidi et nonidi de chaque décade, à onze heures du matin, et à autoriser ses membres à commencer l'assemblée à onze heures et demie, quelque nombre qu'ils se trouvent. La proposition est adoptée, et il sera écrit à tous les membres pour les prévenir.

Le secrétaire fait lecture d'un arrêté en date du 28 septembre 1793. Par cet arrêté le Département veut que l'enlèvement des effets des émigrés, réservés par la Nation, ne soit effectué qu'après une estimation préalable faite en présence des commissaires du Département, des commissaires aux ventes, et des commissaires de la Municipalité. La commission, convaincue que cet arrêté qui nuirait beaucoup à la célérité des enlèvements nécessaires, qui empêcherait l'exécution du décret du 27 juillet dernier qui autorise les membres de la commission à enlever sur le champ les objets qu'ils regarderaient comme dignes d'être placés dans le Museum national, n'a été pris que parce que cette loi n'avait pas été vraisemblablement communiquée au Département, charge son secrétaire de lui écrire pour lui développer les inconvénients de son arrêté et lui envoyer copie de la loi.

Le président est invité à demander à la Convention nationale l'autorisation nécessaire pour nommer des suppléants à ceux de ses membres que leurs fonctions à la Convention tiennent éloignés de nos assemblées.

Le trésorier est autorisé à payer au cit. Desmarest un mémoire de trente-quatre livres.

Le cit. Moreau fait lecture d'une lettre du cit. Puthod relative au transport des objets réservés à Chantilly et au prix des voitures par eau. Les voituriers qui demandent le plus cher ne désirent rien plus que d'abandonner cette entreprise si on leur donne un dédommagement. Le cit. Moreau est invité de s'informer si cette indemnité monterait aussi haut que la diminution offerte par d'autres voituriers.

La séance est ajournée à demain, 7[e] jour de la 3[e] décade du 1[er] mois. Approuvé la rature de trois lignes et demie.

F.-V. Mulot,
Secrétaire de la Commission des monuments.

Le 7[e] jour de la 3[e] décade du 1[er] mois de l'an 2 de la république française, une et indivisible (18 octobre 1793).

Desmarest, Sergent, Boizot, Moreau le jeune, Jollain, L.-A. Mercier, Lemonnier, Debure l'aîné, P. Cossard.

Lettre d'excuses du cit. Dacier. — Lettre du cit. Poirier au sujet de l'exhumation des corps des ci-devant Rois à Saint-Denis. — Lettre du ministre de l'Intérieur relative à l'estimation du mobilier des émigrés. — Rapport du cit. Boizot sur le transport des monuments de Marly à Paris. — Soumission pour le transport des objets réservés à Chantilly. — Nomination de deux commissaires pour aller à Ville-Affranchie. — Avis à insérer dans les journaux relativement aux moyens d'effacer les armoiries sur les livres. — Renseignements à demander sur des antiquités trouvées aux Augustins de la Place des Victoires. — Rapport du cit. Boizot sur la maison des Cordeliers. — Objets d'art provenant de Chantilly à préserver de la fonte. — Vitraux de Saint-Gervais. — Contrôle à exercer sur les dépenses faites au Dépôt des Petits-Augustins.

Le cit. Sergent préside.

Lecture d'une lettre du cit. Dacier qui s'excuse de ce qu'il

ne s'est pas rendu à l'assemblée convoquée par lettres, parce que la lettre lui est parvenue trop tard [1].

Le cit. Poirier écrit de Saint-Denis qu'il ne pourra peut-être pas se trouver à la séance, parce que, dans le cours de l'exhumation des corps des ci-devant Rois, il se trouve dans leurs tombeaux des objets qui demandent la présence d'un commissaire de la Commission nationale des monuments [2]. Il sera écrit au cit. Poirier pour l'inviter à rester à Saint-Denis, afin d'assister à cette exhumation qui offre des découvertes intéressantes.

Le secrétaire fait lecture des procès-verbaux des deux dernières séances : ils sont adoptés.

Lecture d'une lettre du ministre de l'Intérieur [3], qui approuve l'estimation des objets des émigrés, préalable à leur transport au Dépôt, estimation arrêtée par le Département, et dont il a été question dans la dernière séance. Le secrétaire est chargé d'écrire au ministre et de lui envoyer copie de la lettre qu'il a écrite au Département.

Le cit. Boizot fait un rapport préliminaire sur le transport des monuments de Marly à Paris et en annonce un définitif très prochain.

Arrêté qu'il sera donné au cit. Legros, père, un pouvoir pour conduire par eau, de Chantilly à Paris, les objets inventoriés par la commission, à raison de 12 livres du mille, compris charge et décharge, rendu sur le port, et que le cit. commissaire à Chantilly fera faire la soumission par écrit audit cit. Legros.

On procède à la nomination de deux commissaires qui se transporteront à Ville Affranchie (Lyon) : la pluralité des suffrages se réunit en faveur des cit. Courtois et Cossard, et ils sont autorisés à demander au ministre de l'Intérieur une somme de 1.200 livres pour premiers frais de voyage. Il est arrêté, en outre, qu'ils iront à Montbéliard pour faire rentrer dans l'intérieur les objets précieux conservés par le cit. Bernard de Saintes, représentant du peuple auprès des armées [4], et que

1. Lettre de Dacier à Mulot, Marly, 26 vendémiaire (Arch. nat., F^{17} 1035).
2. Lettre de Poirier à Mulot, mercredi, 25 vendémiaire (Arch. nat., F^{17} 1035).
3. En date du 26 vendémiaire (Arch. nat., F^{17} 1036).
4. Dans la lettre que Bernard de Saintes écrivait le 10 octobre 1793 à la Convention nationale pour annoncer la conquête de la principauté de Montbéliard, il disait :

le ministre sera invité à leur donner toute autorisation nécessaire.

Le secrétaire fera lecture de l'avis à insérer dans les journaux relativement aux moyens à employer pour enlever les armoiries de dessus les livres et les estampilles placées dans l'intérieur. La rédaction en est adoptée [1].

Sur la proposition d'un membre, il est arrêté que le secrétaire demandera à la Municipalité le procès-verbal d'inventaire des antiquités trouvées aux Augustins de la Place des Victoires.

Le cit. Boizot fait un rapport sur la maison des Cordeliers [2] : il sera donné au cit. Lenoir une note des objets à enlever et pouvoir de les faire transporter.

Un membre a exposé qu'il serait convenable d'inviter le cit. Rouland de vouloir bien faire part à la commission de tous les objets d'art qui lui sont envoyés pour la fonte, avant que cette fonte ait lieu, afin d'en distraire tout ce que l'intérêt des arts ferait réclamer. La proposition est adoptée, et comme le même membre fait remarquer qu'il est arrivé de Chantilly plusieurs objets qu'il serait peut-être intéressant de préserver de la fonte, la commission nomme les cit. Regnault et Boizot, commissaires, pour se transporter à l'Arsenal, y communiquer son arrêté au cit. Rouland et faire l'examen des pièces de fonte qui pourraient être entre ses mains.

Sur les observations d'un membre qu'il est resté à Saint-Gervais des vitraux précieux du dessin de Lesueur et connus seulement par les gravures d'Audran ; que ces vitraux faisaient partie d'une chapelle entièrement extérieure, devenue pure-

« Quoique le château ait été dévasté, il existe encore à peu près 150.000 livres de meubles que je ferai vendre, sauf quelques objets rares et précieux que je pourrai conserver pour les envoyer au Museum. » (*Moniteur universel*, 25 vendémiaire an II, n° 25, p. 101).

1. Voici le texte de l'*Avis* qui fut inséré par ordre de la commission dans le *Journal de Paris* du 21 octobre 1793 : « La Commission nationale des monuments, jalouse de faire exécuter le décret qui ordonne la suppression des signes de la féodalité dans toute l'étendue de la République, prévient que le 4e jour du 2e mois de cette année on trouvera dans la salle de la commission au Louvre, escalier des Archives, des exemplaires des livres où ces signes subsistent, tant sur la reliure que sur le papier du livre ; elle invite tous les bons Républicains de tous les états, ainsi que les savants et chimistes, de se présenter pour les voir, et indiquer ensuite les moyens sûrs de faire disparaître ces signes sans détériorer ni la couverture, ni le papier, attendu que ces moyens doivent tendre en même temps à la conservation de cette richesse nationale. »

2. V. Pièces annexes, n° XXVI.

ment Domaine national; que les fabriciens ont employé ces vitraux à la décoration d'une croisée de l'église, derrière le chœur, où ils courent les plus grands risques par le voisinage d'un toit trop peu élevé pour être à l'abri des jeux des enfants; il est arrêté que le secrétaire écrira au cit. Lenoir d'enlever sous huitaine ces vitraux, ainsi qu'un tableau resté dans la sacristie, et qu'il sera invité à rendre compte de ce qu'il aura fait pour l'exécution de cet arrêté.

Un membre, à cette occasion, croit devoir fixer les yeux de la commission sur les dépenses intérieures du Dépôt des Petits-Augustins, dont elle n'a aucune connaissance, et expose qu'il serait important de prévenir le ministre que, faites sans l'aveu de la commission, elles méritent toute son attention lorsque les mémoires lui seront présentés pour être payés. La proposition est adoptée et le secrétaire est chargé d'en écrire au ministre.

La séance est ajournée au 3e jour de la 1re décade du 2e mois de l'an 2 de la République.

Signé : F.-V. Mulot,
Secrétaire de la Commission des monuments.

Le 3e jour de la 1re décade du 2e mois de l'an 2 de la République française, une et indivisible (24 octobre 1793).

Sergent, président; Barthélemy, Desmarest, Jollain, Regnault, Bréquigny, Boizot, Ameilhon, Masson, L.-A. Mercier, Lemonnier, Moreau le jeune, P. Cossard.

Communication du cit. Mercier relative à un procédé pour l'enlèvement des armoiries sur les livres. — Lettre du cit. Pierre Desloges relative au même objet. — Envoi de commissaires à Saint-Merry. — Salaires du personnel secondaire du Dépôt de Nesle. — Lettre du cit. Poirier concernant les exhumations faites à Saint-Denis. — Lettre du ministre ayant trait à une demande de livres formée par la Commission centrale des armes. — Lettre du cit. Romme par laquelle il demande l'exposé des travaux de la commission. — Démission du cit. Mongez. — Lettre du cit. Percier, architecte, sur un vase de Benvenuto Cellini que

renfermait l'église Saint-Eustache. — Les cit. Ameilhon et Moreau, chargés de s'enquérir de la bibliothèque du ci-devant comte d'Artois. — Difficultés soulevées par le Comité de salut public au sujet de l'envoi de commissaires à Lyon. — Lettre à écrire au général Carteaux pour faire rechercher les collections de Choiseul-Gouffier. — Statues enlevées à Vincennes par d'Antin, à réclamer auprès du maire de Bellegarde. — Renseignements demandés par le Directeur général de la Liquidation. — Les cit. Boizot et Mouchy chargés d'aménager la Salle des Antiques du Louvre. — Rapport des cit. Lemonnier et Moreau sur le mobilier de la cit. Orléans (maison de Penthièvre). — Nomination de commissaires pour aller à Châteauneuf, Chambord, Chanteloup, etc. — Autorisation demandée à la commission à l'effet de détruire deux bustes de bronze représentant un roi et une reine. — Demande de paiement formulée par le cit. Scellier. — Rapport du cit. Boizot sur les offres des entrepreneurs pour les transports de Marly. — Lettre au sujet d'Hondainville. – Lettre relative au transport des marbres de Chantilly.

Le citoyen Sergent remplit les fonctions de président.

Le secrétaire fait lecture des lettres écrites par lui au nom de la commission. Lecture du procès-verbal de la dernière séance : il est adopté.

Le cit. Mercier fait rapport à l'assemblée qu'un particulier a fait disparaître les armoiries du ci-devant Roi de dessus un livre et les a remplacées par un autre dessin, que cette opération a parfaitement réussi et que la couverture n'est aucunement altérée.

Lecture d'une lettre du cit. Pierre Desloges [1], sourd et muet, par laquelle il demande à la commission la permission d'enlever devant elle les armoiries qui peuvent se trouver sur un livre sans que le livre en souffre aucunement. La commission accueille sa proposition et on l'invitera à venir demain, quatrième jour du mois, entre dix et onze heures, faire son essai. Les citoyens Mercier et Ameilhon sont nommés commissaires pour en rendre compte à la commission.

Lecture d'une lettre au procureur général syndic [2], qui invite la commission à envoyer dans les collèges et à Saint-

1. D'après une note, Pierre Desloges était à Bicêtre, chambre des 14 (Arch. nat., F17 1036).
2. En date du 19 vendémiaire (Arch. nat., F17 1035).

Merry de ses membres pour indiquer les objets d'art qui sont à conserver. Les cit. Regnault et Boizot sont nommés commissaires pour aller à Saint-Merry, le cit. Mercier dans les collèges de son voisinage.

Le cit. garde du Dépôt de la maison de Nesle fait part d'une lettre du ministre relative au traitement à faire soit au portier de la maison, soit à la personne chargée de veiller à la propreté de l'intérieur du Dépôt : la commission arrête qu'il sera fait par le garde un exposé de leurs occupations, de leurs travaux avant qu'elle puisse proposer la fixation de leur salaire.

Lettre du cit. Poirier qui annonce différentes découvertes faites pendant le cours de l'exhumation des ci-devant Rois.

Lecture d'une lettre du ministre [1], par laquelle il demande que la commission fasse extraire des Dépôts pour remettre à la Commission centrale des armes, les livres qui peuvent être relatifs à ses travaux. Le secrétaire est chargé de répondre au ministre que le cit. Ameilhon recueillera non seulement les livres où cette matière est traitée *ex professo*, mais encore ceux où il se trouve des articles qui pourraient indiquer des moyens de fabrication ou de perfection des armes.

Le cit. Romme écrit à la Commission des monuments pour lui demander, au nom du Comité d'Instruction publique, l'exposé de ses travaux. Ajourné à la séance prochaine [2].

Le cit. Mongez donne sa démission motivée sur ce que les heures des séances de la commission coïncident avec celles de la Commission des monnaies [3].

Lecture d'une lettre du cit. Percier, architecte [4], relativement à un vase de *Benvenuto Cellini* qui était placé dans l'église Saint-Eustache, à la porte qui donne sur la rue des Prouvaires. Dans sa lettre, cet artiste invite la commission à en faire faire

1. En date du 29 vendémiaire (Arch. nat., F[17] 1036).
2. Lettre du cit. Romme à la commission des monuments, 28 vendémiaire (Arch. nat., F[17] 1252),
3. La lettre de Mongez est du 2 brumaire (Arch. nat., F[17] 1035).
4. Du 28 vendémiaire (Arch. nat., F[17] 1035). Percier signale à la commission non seulement le vase de Benvenuto Cellini, mais aussi, dans la 3[e] chapelle de gauche (Saint Merry), une mosaïque, également d'un Florentin. Quant au vase dit de Benvenuto Cellini, il fut recueilli au Dépôt des Petits-Augustins et, plus tard, remis, par Lenoir à l'administration du Musée du Louvre (V. *Arch. du Musée des mon. franç.*, t. III, p. 175).

la recherche pour qu'il soit conservé à la Nation. La lettre du cit. Percier a été d'autant mieux accueillie que, plusieurs fois, la commission s'était occupée de cet objet : le secrétaire est chargé de s'informer auprès de la section du Contrat social de ce que peut être devenu le vase et de le faire transporter au Dépôt des Petits-Augustins, s'il le découvre.

Le cit. Ameilhon fait quelques observations sur la bibliothèque du ci-devant comte d'Artois. La commission, qui, dans un temps où l'on parlait de la vendre, s'était occupée de prévenir la dispersion des objets précieux dont elle est composée, charge les cit. Ameilhon et Moreau d'y aller et de faire auprès du Département les démarches nécessaires pour en avoir l'entrée.

Le secrétaire fait part à l'assemblée que le Comité de Salut public a opposé des difficultés au départ des commissaires nommés pour aller à Lyon annoter les monuments des arts qu'il faut conserver. Il sera écrit au Comité pour lui prouver combien cette mesure est intéressante pour la Nation, et combien il est nécessaire que ses commissaires partent.

Sur la proposition d'un membre, il sera écrit au général Carteaux pour qu'il veuille bien faire rechercher des caisses pleines d'objets précieux pour les arts, appartenant à Choiseul-Gouffier, et que les Marseillais ont saisies [1].

Le secrétaire est chargé d'écrire au maire de Bellegarde pour savoir de lui si, dans la terre de Bellegarde qui a appartenu à d'Antin [2], il ne se trouverait pas des statues qui ont été enlevées de Vincennes sous son ministère.

Lettre du Directeur général de la Liquidation demandant des renseignements sur le cit. Guy Brenet. Le cit. Jollain est nommé pour prendre ces renseignements et les donner au Directeur de la Liquidation.

Un membre expose à la commission qu'il serait essentiel

1. V. l'inventaire des objets antiques ou d'après l'antique qui ont été remis au Musée de Marseille, et qui provenaient des collections saisies comme appartenant au cit. Choiseul-Gouffier. (Arch. nat., F17 1058.)

2. Le duché de Bellegarde (Loiret), transmis par Roger de Termes, duc de Bellegarde, à son neveu Armand de Pardaillan, marquis de Montespan, passa au fils de ce dernier, Louis Antoine, premier duc d'Antin. Le magnifique château, que le duc d'Antin avait fait construire, appartenait, au moment de la Révolution, au président Gilbert des Voisins. Celui-ci, ayant été condamné à mort en 1794, le château fut confisqué.

d'aviser aux moyens de rendre la Salle des Antiques du Louvre à sa véritable destination; il propose de nommer conséquemment des commissaires qui s'occupent des moyens de délivrer cette salle de tout ce qui l'embarrasse et qui ne devrait pas être placé dans un pareil dépôt. La commission, qui déjà s'était occupée de cet objet, adopte la proposition et nomme les cit. Boizot et Mouchy, lesquels, après avoir invité le cit. Pajou fils d'assister à leurs opérations, en l'absence du cit. Pajou, son père, et avoir pris les renseignements nécessaires auprès de l'inspecteur des Bâtiments, dresseront un inventaire de tous les objets, contradictoirement avec le cit. Pajou, indiqueront la distraction à faire parmi les objets et les lieux où pourra être déposé ce que l'on aura regardé comme ne pouvant pas rester dans la salle. Ils dresseront en outre une liste indicative des Antiques connus en France, et des lieux où ils sont.

Le cit. Lemonnier fait un rapport de la visite qu'il a faite, accompagné du cit. Moreau, chez la cit. Orléans, dans la ci-devant maison de Penthièvre[1]; il a fait remarquer ensuite que les domaines les plus précieux de la cit. Orléans et où il y a le plus de richesses utiles aux arts sont Châteauneuf, Chambord, Chanteloup, etc., et qu'il était important de nommer des commissaires qui fissent dans ces endroits les mêmes notes que dans la maison de Penthièvre. La Commission des monuments a adopté les observations du cit. Lemonnier, a nommé commissaires les cit. Sergent, Lemonnier et Moreau : il a été arrêté en outre qu'il sera écrit au cit. procureur de la Commune de Paris pour l'inviter à faire délivrer aux cit. Sergent, Lemonnier et Moreau les passeports nécessaires pour qu'ils puissent faire librement leur voyage et que l'on appuyerait la demande par l'envoi d'un extrait du procès-verbal. Et sur l'observation d'un autre membre que sur la route à Menars, Tours et Richelieu, il se trouve des Antiques très précieux qui, conformément à la loi du 27 juillet dernier, doivent être enlevés, sous la surveillance de la Commission des monuments, les mêmes commissaires sont autorisés à se transporter dans tous les lieux où la loi les autorise à prendre des monuments.

1. V. ce rapport aux Piéces annexes, n° XXVII.

Le cit. Duchesne se présente à la commission pour lui demander son autorisation à l'effet de détruire des bustes de bronze représentant un roi et une reine, que ses commissaires ont réservés dans leur visite à Villeroy. La commission déclare qu'il ne lui appartient pas de prononcer cette destruction; mais elle déclare aussi que ces objets n'ont été annotés que parce qu'ils étaient proscrits et nullement à titre d'objets précieux pour l'art.

Le cit. Scellier expose à la commission qu'il n'est point encore payé même des objets distraits par le rapport du cit. Boizot dans le grand mémoire d'ouvrages qu'il a présenté. Il observe que, dans les circonstances, il est obligé, pour la démolition des tombeaux des ci-devant Rois et pour les transports des marbres de Chantilly, de faire de fortes avances, qu'il a été obligé de recourir à des emprunts, et il demande que l'on veuille bien écrire au ministre pour presser son payement. Le secrétaire est chargé de faire au ministre la demande du payement du cit. Scellier [1].

Le cit. Boizot fait son rapport sur le transport à faire des objets précieux de Marly et sur les différens plans économiques et de sûreté proposés par différens entrepreneurs. Ce rapport est adopté : il en sera envoyé copie au ministre, ainsi que de l'arrêté.

Le trésorier est autorisé à se faire rembourser cent quatre-vingt-seize livres dix sols, montant du prix du bois que lui cède le cit. Desmarest.

Lecture d'une lettre du cit. Perdrix au sujet d'Hondainville [2].

Le secrétaire est chargé de lui témoigner sa reconnaissance pour ce qu'il a fait tant à Hondainville qu'à Chantilly.

Lettre du cit. Gaillard relative au transport des marbres de Chantilly.

La séance est ajournée au sextidi de la première décade de brumaire.

F.-V. Mulot,
Secrétaire de la Commission des monuments.

1. Lettre du cit. Scellier, 3 brumaire (Arch. nat., F17 1035).
2. Le cit. Perdrix rend compte qu'il a procédé à un triage sommaire des dessins d'Hondainville (Arch. nat., F17 1035).

LE SIXIÈME JOUR DU SECOND MOIS DE L'AN 2[e] DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (27 OCTOBRE 1793)

Boizot, Jollain, Debure l'aîné, Sergent, Moreau le jeune, L.-A. Mercier, Masson, Ameilhon, Regnault.

Lettres du ministre : au sujet des observations présentées par le cit. Desmarest sur l'utilité de la conservation des plans des terres ci-devant seigneuriales, au sujet de l'envoi d'un mandat pour les commissaires qui doivent aller à Ville-Affranchie. — Lettre du cit. Laumond relative à l'estimation des biens des Jésuites. — Lettre du cit. Puthod sur les opérations de Chantilly. — Délibération de l'assemblée des professeurs du Museum d'histoire naturelle au sujet du cabinet de physique de Chantilly. — Rapports du cit. Boizot sur la Salle des Antiques, sur Saint-Merry et sur le Palais-Bourbon. — Effets de l'émigré Condé trouvés chez un particulier. — Réponse à faire au cit. Romme au sujet de l'historique des travaux de la commission. — Rapport des cit. Cossard et Mulot sur l'émigré ci-devant bailli de Crussol, de Boizot sur les émigrés Vigneulle et Grand. — Aperçu des sommes que la commission a en caisse.

Le cit. Mercier, vice-président, en l'absence du cit. Sergent en remplit les fonctions.

Lecture des lettres écrites au nom de la commission depuis la dernière séance. Le ministre écrit à la commission [1] qu'il a pris connaissance des observations du cit. Desmarest sur des plans de terres ci-devant seigneuriales, qu'il serait peut-être bon de conserver pour établir plus facilement un cadastre de la France ; il ajoute qu'il prendra l'avis du ministre des Contributions publiques pour fixer sa décision sur la conservation de ces plans qui offre plusieurs inconvénients. La commission a applaudi aux vues sages du ministre et se conformeront (*sic*) entièrement à sa décision.

Autre lettre du ministre de l'Intérieur [2] annonçant qu'il a

1. La lettre du ministre est du 3 brumaire (Arch. nat., F[17] 1036).
2. Du 5 brumaire (Arch. nat., F[17] 1036).

fait expédier un mandat pour les commissaires qui doivent aller à Ville-Affranchie.

Lettre du cit. Laumond [1] relative à l'estimation des biens des Jésuites; il sera demandé au ministre une autorisation pour nommer un expert qui, en présence des commissaires de la commission et contradictoirement avec celui nommé par l'administrateur provisoire des Domaines nationaux, fasse cette estimation.

Lettre du cit. Puthod [2] par laquelle, après plusieurs détails sur ses opérations à Chantilly, il prouve que la dernière somme qui lui a été envoyée était inférieure aux avances qu'il avait faites; il annonce que dans ce moment il est continuellement obligé de payer des menus frais qui deviennent très importuns. La commission charge son secrétaire d'écrire au ministre pour lui demander une somme de 1.200 l.

Le secrétaire de l'assemblée des professeurs du Museum d'histoire naturelle fait passer un arrêté de cette assemblée demandant un local pour placer le cabinet de physique de Chantilly [3] : il sera répondu que l'on recevra les objets qui le composent dans une des pièces de la maison de Nesle que le gardien de ce Dépôt choisira à cet effet.

Le cit. Boizot fait un rapport sur la Salle des Antiques, duquel il résulte que, s'étant d'abord occupé de l'endroit où l'on placerait ce qui ne doit pas rester dans cette salle, il est important de demander au ministre la jouissance du local qui est entre la Salle des Antiques et le jardin dit de l'Infante, ainsi que la destruction des écuries adossées à cette salle, la jouissance de la cour dans laquelle elles sont bâties et l'ouverture des portes et fenêtres nécessaires : il résulte encore de ce rapport que les Antiques ont été confiés à un autre citoyen que le citoyen Pajou; qu'il paraît qu'ils lui ont été remis sans aucun état; que les commissaires se proposent d'appeler ce

1. Lettre du cit. Laumond, 5 brumaire (Arch. nat., F17 1035).
2. Du 2 brumaire (Arch. nat., F17 1035).
3. Extrait du procès-verbal des délibérations de l'assemblée des professeurs du Museum d'histoire naturelle, du 1er mois de l'an 2... : « Les citoyens La Mark et Geoffroy ont été chargés de se rendre à la Commission des monuments et de la prévenir qu'elle ait à choisir un lieu de dépôt pour y placer le cabinet de physique de Chantilly, attendu qu'il n'y a pas de local dans le Museum pour le recevoir » (Signé) : Desfontaine, secrét. (Arch. nat., F17 1035).

citoyen pour en dresser un inventaire exact [1]. Des objets appartenant à des particuliers se trouvent encore dans le Dépôt, ajoutent les commissaires dans leur rapport, il faudra les distraire, ce qui ne pourra se faire sans la jouissance du local indiqué. Le secrétaire est chargé de demander au ministre la jouissance de ce local.

Le cit. Boizot fait deux autres rapports, l'un sur Saint-Merry où deux figures de marbre et une mosaïque sont à conserver [2]; l'autre sur le Palais-Bourbon [3].

Sur l'observation d'un membre que les journaux ont annoncé que l'on avait trouvé chez un particulier arrêté sur la section de Popincourt différents objets précieux, comme manuscrits, bijoux appartenant à l'émigré Condé, le secrétaire est chargé de faire des informations sur ce point et d'en écrire à la section de Popincourt.

La réponse à faire au cit. Romme relative au tableau de nos travaux, demandé par lui au nom du Comité d'Instruction publique, ayant été ajournée à cette séance, la commission arrête que son secrétaire annoncera au cit. Romme qu'au premier jour ce travail sera présenté, qu'un aperçu n'en donnerait point une idée suffisante, et que ses commissaires s'en occupent avec ardeur.

Les cit. Cossard et Mulot font un rapport sur ce qu'il y a à conserver chez l'émigré ci-devant Bailli de Crussol [4].

Rapport du cit. Boizot chez les émigrés Vigneulle et Grand [5], où il n'a rien trouvé digne d'être conservé.

Le cit. Moreau donne un aperçu de la caisse : il en résulte

1. Pajou eut pour successeur Millin. Un inventaire des statues, bustes et bas-reliefs de la Salle des Antiques fut dressé, le 4 septembre 1793, par Le Blond et Mongez (Arch. nat., F[17] 1265, n° 5).

2. A Saint-Merry, les commissaires Regnault et Boizot ont réservé : dans une chapelle à gauche du chœur un tableau en mosaïque très ancien représentant la Vierge, entouré d'une bordure composée de deux pilastres et d'un fronton, orné d'arabesques ; — dans une autre chapelle, derrière le chœur, deux grandes statues provenant de la ci-devant chapelle Pomponne ; — plus, dans le bas-côté adossé au chœur, un génie, en bas-relief, pleurant sur une urne funéraire. » (5 brumaire, Arch. nat., F[17] 1032).

3. V. aux Pièces annexes, n° XXVIII, le rapport sur le Palais-Bourbon.

4. Ce rapport est aux Pièces annexes, n° XXIX.

Crussol (Alexandre Charles-Emmanuel, bailli de), 1743-1815, capitaine des gardes du comte d'Artois et chef de sa maison militaire, maréchal de camp du 1er janvier 1784, devint pair de France en 1814. Il habitait rue de la Pépinière.

5. La maison de l'émigré Vigneulle était rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, n° 9; celle de l'émigré Grand, rue Cerutti, n° 25. — Rapport de Boizot (Arch. nat.,

que sur trois mille livre qu'il a reçues, il a dépensé dix-huit cent cinquante-neuf livres dix-neuf sols et qu'il ne lui reste conséquemment que onze cent quarante livres un sol.

La séance est ajournée au neuf du brumaire.

F.-V. MULOT,
Secrétaire de la Commission des monuments.

LE MARDI 9 DU BRUMAIRE DE L'AN 2 DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (30 OCTOBRE 1793)

Desmarest, Sergent, L.-A. Mercier, Poirier, Boizot, Moreau le jeune, Jollain, Bréquigny, Lemonnier, Regnault.

Lettre du ministre au sujet d'enlèvements à effectuer chez l'émigré Luxembourg. — Sceaux anciens offerts à la commission par le cit. Dacier. — Lettre du district de Franciade sur des déprédations commises à Montmartre. — Lettre du cit. Puthod relative au transport des objets réservés à Chantilly. Communication du cit. Gaillard à ce sujet. — Lettre du cit. Perdrix sur le prochain transport à Chantilly des dessins de Hondainville. — Rapport du cit. Poirier sur la démolition des tombeaux de Saint-Denis. — Tables de marbre provenant de Menars brisées pendant le transport. — Rapport du cit. Ameilhon sur la bibliothèque de l'émigré de Limon. — Les cit. Ameilhon et Jollain chargés d'aller inspecter le Dépôt de Nesle. — Projet d'une lettre à écrire au Comité d'aliénation afin d'obtenir des fonds suffisants pour faire face aux frais de transport des objets réservés chez les émigrés.

Le cit. Sergent préside.

Lecture des lettres écrites au nom de la commission par le secrétaire.

Lettre du ministre de l'Intérieur [1] par laquelle il demande que l'on enlève le plus tôt possible les instruments de chimie de l'émigré Luxembourg aux Champs-Élysées. Le secré-

F[17] 1263). Le seul individu du nom de Grand inscrit sur la liste des émigrés à Paris est Isaac-Jean-Georges Jonas Grand, citoyen de Lausanne, décédé dans sa campagne d'Esnon (Yonne) en 1792, laissant deux filles : 1° Louise-Claudine Grand, mariée à Jean-Louis Cannac de Hauteville, colonel du régiment Royal-Allemand, et 2° Anne-Françoise-Marguerite Grand, veuve d'Auguste Prevost, genevois (Arch. nat. F[7] 5634).

1. Cette lettre est du 6 brumaire (Arch. nat., F[17] 1036).

taire est chargé de répondre au ministre et de lui faire remarquer que, d'après sa lettre approbative de l'arrêté du Département du 28 septembre dernier, il est impossible jusqu'à une nouvelle décision de sa part que cet enlèvement ait lieu.

Lettre du cit. Dacier [1] qui, s'excusant sur sa mauvaise santé, de son absence, envoie à la commission une collection de sceaux anciens et de cachets en la priant d'en disposer pour être mis dans le Cabinet d'antiquités, s'ils en méritent la peine, ou de les livrer à la fonte. La commission arrête que le secrétaire remerciera le cit. Dacier de son offre, qu'il fera faire deux empreintes de chacun de ces sceaux ou cachets dont l'une sera remise au cit. Dacier et l'autre servira au travail nécessaire pour examiner ceux qui pourraient mériter d'être conservés et ceux qu'il faudra livrer à la fonte.

Le secrétaire fait part à la Commission des monuments d'une lettre du district de Franciade (Saint-Denis) [2] par laquelle les administrateurs annoncent que les jeunes gens de la première réquisition ont brisé les scellés à Montmartre, qu'ils ont brûlé les cadres des tableaux réservés; que ces tableaux sont endommagés, qu'il est instant d'enlever ce qui reste, que la statue de porphyre pourrait ne pas être respectée et que l'enlèvement prochain des grilles de l'église exposera ce que l'on a réservé : il ajoute qu'aussitôt cette lettre reçue, ne pouvant réunir la commission, il a chargé le cit. Lenoir d'enlever ces objets le plus tôt possible. La commission approuve la démarche de son secrétaire et arrête qu'il sera écrit au ministre au sujet des entraves de toute espèce qu'éprouvent les enlèvements.

Le garde du Dépôt des émigrés annonce à la commission que, de tous côtés, on demande l'enlèvement des effets réservés chez les émigrés et qu'il ne peut les effectuer à raison de l'arrêté du Département.

Lecture des procès-verbaux des deux dernières séances : ils sont adoptés.

Lecture d'une lettre du cit. Puthod par laquelle il annonce que partie du bateau est chargée des objets à enlever à Chan-

1. Du 6 brumaire (Arch. nat., F^{17} 1035).
2. En date du 4 brumaire. V. la préface, p. XVI.

tilly ; qu'il s'élève quelques difficultés. Le secrétaire est chargé d'écrire au cit. Puthod de faire cesser ces difficultés en faisant porter au bateau tout ce qui est réservé dans le procès-verbal des membres de la commission et qui sont encaissés (*sic*).

Lecture d'une lettre du cit. Perdrix [1] qui mande que les dessins et tableaux d'Hondainville sont disposés pour être transportés à Chantilly, où il s'est rendu pour les faire venir. Le secrétaire écrira au cit. Perdrix pour l'engager à accélérer le transport.

Le cit. Gaillard, occupé à Chantilly pour l'encaissement des objets d'histoire naturelle et qui a été plus d'une fois utile aux travaux faits au nom de la commission, se présente et annonce que tout ce qui concerne l'histoire naturelle est conduit au bateau, qu'il y a même fait conduire beaucoup d'autres objets. La commission le remercie de son zèle dont elle l'invite à faire usage pour que le transport de tous les objets réservés soit accéléré.

Le cit. Poirier fait un rapport sur les démolitions des tombeaux des ci-devant rois à Franciade et des découvertes qui se sont faites lors de l'exhumation de leurs corps [2].

Pendant le cours de la séance, l'un des citoyens employés au Museum annonce que des trois tables de porphyre appartenant au ci-devant Roi et qui avaient été apportées vraisemblablement à plat de Menars chez le cit. Mony où la commission les a reçues, il n'en est aucune qui ne soit fracturée : la commission arrête qu'il en sera fait mention au procès-verbal, afin que l'on ne puisse accuser ni les gardes du Museum, ni ceux qui ont été chargés du transport de chez le cit. Mony d'où ces tables ont été portées avec le plus grand soin et sur champ au Museum.

Rapport du cit. Ameilhon sur la bibliothèque de l'émigré Limon [3].

Le cit. Mulot demande que, si la commission est satisfaite de la manière dont il se conduit dans le Dépôt de la maison de Nesle, elle veuille bien lui donner une attestation qui annonce sa satisfaction : la commission nomme les cit. Ameilhon et Jollain pour aller à la maison de Nesle et faire leur rapport

1. Lettre du cit. Perdrix, 6 brumaire (Arch. nat., F[17] 1035).
2. V. le rapport de Poirier aux Pièces annexes, n° XXX.
3. V. aux Pièces annexes, n° XXXI.

sur la manière dont est tenu ce Dépôt : ils examineront en même temps quelles sont les occupations du portier et de la personne destinée à placer les tableaux et les meubles et au maintien de la propreté du local, afin que l'on puisse fixer leur salaire.

Un membre fait remarquer à la commission qu'il serait important d'écrire au Comité d'aliénation de la Convention nationale pour lui exposer que, cette année-ci, les transports des objets réservés dans les ci-devant maisons royales et chez les émigrés occasionneront des frais considérables et qui cependant n'auront aucune proportion avec l'immensité des richesses qui seront recueillies ; que le défaut d'argent peut ralentir beaucoup, soit les opérations du transport, soit les opérations préliminaires au transport ; que, déjà, le ministre de l'Intérieur avait depuis longtemps demandé une somme de trois cent mille livres ; mais qu'il n'en avait été décrété que cent mille, somme épuisée pour ainsi dire d'avance, puisqu'un seul mémoire d'un des entrepreneurs monte à cinquante mille livres et que, pour les transports à faire de Marly à Paris, il est demandé par aperçu une somme pareille ; il demande, en conséquence, qu'il soit écrit au nom de la commission, au Comité d'aliénation pour lui faire les remarques essentielles. La proposition est adoptée et le secrétaire est chargé d'écrire au Comité d'aliénation de la Convention nationale dans le sens de l'exposé [1].

La séance est ajournée au tridi treizième du brumaire.

F.-V. Mulot,
Secrétaire de la Commission des monuments.

LE TRIDI TREIZIÈME DU BRUMAIRE DE L'AN 2 DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (3 NOVEMBRE 1793)

Boizot, Sergent, Ameilhon, Jollain, Poirier, Moreau le jeune, Desmarest, Regnault, Lemonnier.

Attestation accordée au cit. Scellier. — Compte-rendu par les cit. Jollain et Ameilhon de leur visite au Dépôt de Nesle. — Attes-

1. Conformément à la délibération de la Commission, il fut écrit au Comité d'aliénation le 15 brumaire (Arch. nat., F17 1039, n° 2).

tation accordée par la commission au cit. Mulot, garde de ce Dépôt. — Réponse du Bureau de Consultation des arts et métiers à une demande de la commission concernant les armoiries existant sur et dans les livres. — Envoi du cit. Boizot chez l'émigré Modène, du cit. Mulot chez l'émigré Mions. — Envoi d'une députation au Département pour faire activer les enlèvements chez les émigrés. — Désignation du cit. Desmarest afin d'annoter les objets d'histoire naturelle provenant des émigrés. — Grilles du chœur de Saint-Germain-l'Auxerrois et de Saint-Roch. — Rapports du cit. Moreau sur le mobilier de l'émigrée ci-devant princesse de Conti; du cit. Poirier sur la ci-devant abbaye de Saint-Denis. — Instructions à demander au ministre au sujet des tableaux et objets d'art de la citoyenne d'Orléans, et au sujet de la Salle des Antiques. — État envoyé par le cit. Lenoir.

Le cit. Sergent préside.

Le cit. Scellier demande une attestation qui prouve que ses mémoires, qui ne se retrouvent point, pour l'instant, chez le ministre, lui ont été envoyés, ainsi que le rapport des membres de la commission pour la distraction des objets d'art de ceux qui concernent la simple marbrerie. Cette attestation est accordée, plusieurs attachements sont encore présentés par le même et signés.

Les cit. Jollain et Ameilhon, nommés dans la précédente séance pour se transporter au ci-devant Hôtel de Nesle afin de connaître l'état du Dépôt et rendre compte de la manière dont il est tenu, font leur rapport et, d'après ce rapport, la commission arrête qu'elle donnera au cit. Mulot l'attestation suivante : La Commission des monuments délibérant sur la demande qui lui a été faite par le cit. Mulot de déclarer si elle le croyait capable d'occuper la place de garde du Dépôt de la maison de Nesle, où se rassemblent les objets d'art et de science que ses commissaires jugent devoir être extraits du mobilier des émigrés, a généralement reconnu que, d'après le compte qu'il lui rend de ses opérations dans chacune de ses assemblées, elle ne pouvait douter qu'il ne joignît à des connaissances plus que suffisantes, cet esprit d'ordre et de détails si nécessaire pour bien s'acquitter des fonctions d'une pareille place. Toutefois, ne voulant rien précipiter dans son jugement, elle a nommé deux de ses membres pour se transporter au

Dépôt de Nesle et lui faire, sur l'état actuel de ce Dépôt, un rapport particulier : ce rapport n'ayant fait que la confirmer dans son opinion, elle a arrêté de déférer au désir du cit. Mulot.

Le Bureau de Consultation des Arts et Métiers, à qui il avait été écrit pour l'engager de donner son avis sur les moyens de faire disparaître les armoiries et les estampilles de dessus les livres, répond qu'il a cru, d'après le dernier décret de la Convention, ne pas devoir s'occuper de cet objet [1].

Le cit. Pigoreau, commissaire aux ventes, demande des commissaires qui viennent chez l'émigré Modène [2]. Le cit. Boizot est nommé.

Le cit. Bagnard, commissaire aux ventes, en demande aussi pour distraire ce qu'il pourrait y avoir de précieux chez l'émigré Myons, rue de Bondy et rue de Vendôme [3]. Le cit. Mulot est nommé.

Le garde du Dépôt des Petits-Augustins expose à la commission qu'il ne peut enlever sans l'autorisation du Département ce qui est encore à Saint-Gervais [4]. Le secrétaire demandera cette autorisation.

Sur l'exposé du garde de la maison de Nesle qu'il ne se fait aucune réponse de la part du Département relativement aux enlèvements à faire chez les émigrés, enlèvements qui sont cependant pressants, et pour l'intérêt des finances de la Nation, et pour l'intérêt des arts : il est arrêté qu'il sera fait au Département une députation de trois de ses membres, afin d'obtenir une décision prompte sur ce point. Les cit. Lemonnier, Jollain et Mulot sont nommés. Le secrétaire écrira au président pour connaître le jour auquel la députation pourra se présenter [5].

Le cit. garde du Dépôt de la rue de Nesle expose que les objets d'histoire naturelle provenant des émigrés lui sont toujours remis sans compte et sans description ; il demande que

1. La réponse du président du Bureau de Consultation des Arts et Métiers est signée Lavoisier (Arch. nat., F¹⁷ 1035). Cf. la préface p. XXXVI.
2. La lettre du cit. Pigoreau est du 15 brumaire (Arch. nat., F¹⁷ 1262).
3. Lettre du cit. Bagnard au cit. Mulot, 15 brumaire (Arch. nat., F¹⁷ 1263).
4. Lettre de Lenoir au cit. Mulot, 13 brumaire (*Archives du Musée des Monuments français*, t. II, p. 87); lettre du cit. Mulot au Département (Arch. nat., F¹⁷ *5, n° 83.
5. Lettres de Mulot au cit. Dufourny et au Département (Arch. nat., F¹⁷ *5, nᵒˢ 84, 85).

l'on veuille bien engager un des membres à venir les désigner et annoter avant qu'il en soit chargé. Le citoyen Desmarest est invité à faire ce travail et il l'a accepté.

La commission qui avait chargé ses membres, sur la demande du Département de Paris, de visiter chacuns de leur côté les maisons nationales et notamment les églises pour faire un rapport sur les grilles à conserver, en entend plusieurs. L'un annonce que la belle grille du chœur de Saint-Germain, qui est la seule qu'on ait laissé subsister, mérite d'être conservée [1] : un autre fait la même observation sur la grille du chœur de Saint-Roch. Plusieurs annoncent que dans les églises qu'ils ont parcourues, malgré la lettre du Département qui prévenait que des ordres avaient été donnés pour suspendre ces travaux et les enlèvements, tout était, ou enlevé, ou au moins renversé et prêt à être transporté. Il a été arrêté que le secrétaire écrirait au Département pour demander la conservation des grilles du chœur de Saint-Germain-l'Auxerrois et de celui de Saint-Roch, et le prévenir de l'état dans lequel ses commissaires ont trouvé les différents biens nationaux.

Rapport du cit. Moreau sur les objets à conserver chez l'émigrée ci-devant princesse de Conti, rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain [2].

Le cit. Jollain rend compte des renseignements qu'il a pris sur le cit. Guy Brenet [3], ce rapport sera envoyé au cit. Denormandie [4].

Le cit. Poirier fait un rapport sur la suite de ses opérations à Saint-Denis [5]. Il est autorisé à faire transporter à Paris le

1. Cette grille en fer forgé et ciselé, exécutée en 1767 par Pierre Dumiez, subsiste encore aujourd'hui. D'après l'*Inventaire des richesses d'art de Paris, Monuments religieux* (t. I, p. 8), le bedeau afin de sauver ces belles grilles, les démonta et les cacha dans les caveaux. Elles en sortirent pour être attribuées à la Bibliothèque Mazarine, mais furent remises en place en avril 1812. Mutilées dans l'émeute de 1831, les grilles en question furent restaurées en 1839 par Baudrit. Cf. le rapport de Lenoir et David Leroy du 10 ventôse an II (Arch. nat., F17 1263) ; lettre du cit. Mulot au Département (Arch. nat., F17 *5, n° 86).

2. Le cit. Moreau n'a trouvé à distraire de la vente qu'un tableau peint sur bois (sans désignation d'auteur), une lunette et un télescope (Arch. nat., F17 1263).

3. Nicolas-Guy-Brenet, peintre (1728-1792), membre de l'Académie de peinture. Le compte-rendu de Jollain est rédigé dans la forme d'une notice biographique sans aucune appréciation sur la peinture de Guy Brenet. A la notice de Jollain est annexée la copie d'un certificat délivré à la veuve de ce peintre et signé d'un certaiu nombre d'artistes, membres de l'ancienne Académie de peinture, entre autres David, Vien, Fragonard (Arch. nat., F17 1035).

4. Denormandie (Louis-Valentin), directeur général provisoire de la Liquidation;

5. V. le rapport de Poirier aux Pièces annexes, n° XXXII.

tombeau de Dagobert qui paraît être de lumachelle, et le cit. Sergent est invité à demander au Comité de la Convention, chargé du dépôt des objets tirés des tombeaux des ci-devant Rois, les objets suivants, savoir :

1° L'extrémité d'un sceptre (d'un tombeau élevé en 1380), la boucle, les agrafes et les garnitures de ceintures provenant de.....

Sur la proposition d'un membre, il sera écrit au ministre de l'Intérieur [1] pour lui demander de prendre un parti sur les tableaux et autres objets d'art appartenant à la cit. Orléans, qui se trouvent au ci-devant Hôtel de Penthièvre, et qui, quoique la cit. Orléans ne soit pas émigrée, sont cependant sous la surveillance de la Nation, comme n'étant plus pour elle qu'une possession d'usufruit aux termes de la Loi. Le secrétaire fera remarquer au ministre que sa décision est d'autant plus pressée que ces tableaux et autres objets méritent d'être conservés à la Nation et qu'ils pourraient courir les plus grands risques, s'ils étaient laissés au ci-devant Hôtel Penthièvre où l'on place la Commission des Subsistances.

Le secrétaire est chargé en outre d'écrire au même ministre [2] pour lui rappeler la demande qui lui a été faite relativement à la Salle des Antiques.

Le cit. Lenoir envoie la note de ce qu'il a reçu dans son Dépôt depuis le 6 de ce mois : il fait remarquer que la statue désignée par le district de Franciade sous le nom de statue de Saint-Denis, en porphyre, est de marbre blanc. La commission arrête qu'il en sera fait mention au procès-verbal.

Les gardes des Dépôts des Petits-Augustins et de la maison de Nesle demandent à être autorisés à se procurer du bois pour que l'humidité ne nuise pas aux objets qui y sont déposés. La commission, vu la difficulté de s'approvisionner en bois, les autorise à se pourvoir seulement chacun de six voyes.

Approuvé une rature d'une ligne et demie.

La séance est ajournée au sextidi de la seconde décade du brumaire.

Signé : F.-V. Mulot,
Secrétaire de la Commission des monuments.

1. Lettre de Mulot, du 15 brumaire (Arch. nat., F17 *5, n° 87).
2. Autre lettre du même (Arch. nat., F17 *5, n° 88).

LE SEXTIDI DE LA SECONDE DÉCADE DU BRUMAIRE DE L'AN DEUXIÈME DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (6 NOVEMBRE 1793).

Boizot, Jollain, Poirier, Debure l'aîné, L.-A. Mercier, Moreau le jeune, Lemonnier, Ameilhon.

Lettre d'excuses du cit. Mulot. — Opposition du comité révolutionnaire de la section de Beaurepaire à l'enlèvement des colonnes de la Sorbonne. — Compte-rendu des démarches du cit. Moreau auprès du ministre relativement à Chantilly, à la Salle des Antiques et à Marly. — Envoi de commissaires chez les émigrés Montregard, Vintimille et Colon, à la Providence, aux Filles de la Charité. — Rapports du cit. Boizot sur le mobilier de l'émigré Modène, du cit. Poirier sur la chapelle du collège des Quatre-Nations. — Livres demandés par la Commission centrale des armes. — Démarches qui seront faites pour la conservation de tableaux précieux existant à Grenoble. — Difficultés retardant l'achèvement de la pyramide de Chantilly.

Le citoyen Mercier préside en l'absence du cit. Sergent.

Lecture d'une lettre du cit. Mulot [1] par laquelle il expose à la commission les motifs de son absence.

Le cit. Foucout vient annoncer que le comité révolutionnaire de la section de Beaurepaire s'oppose à ce que les chapiteaux en cuivre des colonnes de la Sorbonne soient enlevés, sous prétexte que les cuivres sont en réquisition : il sera écrit au ministre pour que ces difficultés soient levées [2].

Le cit. Moreau fait un rapport sur la démarche dont il avait été chargé auprès du ministre relativement aux 1.200 livres nécessaires au cit. Puthod à Chantilly et dont il annonce que le mandat a été expédié, relativement à la Salle des Antiques; et il prévient que les ordres ont été donnés au cit. Vignon pour que la demande de la commission soit effectuée;

1. En date du 16 brumaire (Arch. nat., F^{17} 1035).

2. Lettre du cit. Mulot au ministre de l'Intérieur, 17 brumaire ; lettre du ministre au comité révolutionnaire de la section Beaurepaire, 19 brumaire, et réponse dudit comité au ministre, 21 brumaire (Arch. nat., F^{17} 1039, n° 2).

enfin concernant Marly, et il dit que le ministre s'en occupe.

Les cit. Mouchy et Moreau sont chargés, d'après la demande de commissaires aux ventes, d'aller chez l'émigré Montregard, rue de Lille, et chez l'émigré Vintimille, rue Michel-Le-Peletier.

D'après la lettre du cit. Le Sénéchal, commissaire aux ventes, la commission charge le cit. Boizot d'aller à la Providence, rue de l'Arbalète, pour voir si rien ne mérite d'être conservé pour la Nation.

Le cit. Jollain est chargé d'une semblable visite aux Filles de la Charité du Faubourg-du-Nord.

Sur la demande du cit. Bonnefoy, commissaire aux ventes, les cit. Mulot et Ameilhon sont désignés pour l'examen des objets d'art qui pourraient se trouver chez l'émigré Colon, rue Portefoin [1].

Le cit. Boizot rend compte de ce qu'il a réservé chez l'émigré Modène au Luxembourg [2].

Lecture de deux lettres du ministre [3] : dans la première, il désigne les livres demandés par la Commission centrale de la fabrication des armes ; copie en sera donnée au cit. Ameilhon pour lui servir de pouvoir, afin qu'il puisse faire sortir ces livres des dépôts dont il est chargé. Dans la seconde, le ministre s'explique sur les motifs qui le déterminent à préférer que l'on fasse des essais sur les livres armoriés qui sont entre les mains du cit. Ameilhon plutôt que sur ceux de la Bibliothèque nationale.

Le secrétaire fera faire par le commis-greffier une copie du rapport fait par le cit. Boizot sur les mémoires présentés par le cit. Scellier.

Le cit. Scellier demande qu'il lui soit avancé par forme d'acompte une somme de 3.400 l. sur les ouvrages de démolitions des monuments faits au ci-devant château de Chan-

1. Lettre du commissaire aux ventes De Bonnefoy, 11 brumaire (Arch. nat., F17 1262).

2. V. ce rapport aux Pièces annexes, n° XXXIII. — Modène (Charles-François-Raymond de), ex-gouverneur du Palais du Luxembourg, gentilhomme de Louis-Stanislas-Xavier, comte de Provence ; parti le 15 février 1792 pour les eaux d'Aix-la-Chapelle et non rentré (Arch. nat., F7 5647).

3. La première est du 9 brumaire ; la 2e du 6 brumaire, (Arch. nat., F17 1036).

tilly [1] : il sera écrit au ministre de l'Intérieur à ce sujet.

Le cit. Poirier fait un rapport sur les monuments de peinture et de sculpture que contient la ci-devant chapelle du collège des Quatre-Nations [2].

Le cit. Scellier est autorisé à faire transporter au Dépôt des Petits-Augustins les objets d'art provenant des tombeaux démolis à Franciade.

Le secrétaire est chargé d'écrire au ministre [3] pour qu'il prévienne le département de l'Isère qu'il existe à Grenoble un tableau représentant J.-C. au tombeau, original que l'on prétend être d'un grand prix et avoir été donné aux Capucins par le Connétable Lesdiguières, et un autre tableau représentant saint François tenant une tête de mort ; ce dernier tableau se trouvait dans le chœur des religieux.

Le cit. Moreau fait part d'une note que lui a fait remettre le cit. Puthod, par laquelle celui-ci exprime l'embarras où il se trouve à Chantilly relativement à la pyramide qui doit remplacer la colonne de porphyre, l'architecte qui a commencé la pyramide étant parti chargé d'une mission particulière, et les habitants de Chantilly demandant que la pyramide soit achevée. La commission invite le cit. Puthod à se servir de tel architecte qu'il jugera bon pour terminer la pyramide, satisfaire le désir des habitants de Chantilly et accélérer le départ de la colonne [4].

Lecture des lettres écrites par le secrétaire au nom de la commission.

La séance est ajournée au nonidi de la 2e décade.

Signé : AMEILHON,
Vice-secrétaire.

1. Demande du cit. Scellier, 16 brumaire (Arch. nat., F17 1035) ; et lettre de F.-V. Mulot au ministre pour appuyer la demande du cit. Scellier (Arch. nat., F17 1032).

2. Ce rapport est du 6 brumaire. Les œuvres d'art réservées par le cit. Poirier sont les suivantes : le mausolée du cardinal Mazarin, par *Coysevox*, le Christ d'*Anguier*, à l'autel principal ; une Circoncision, par *Alexandre Véronèse* ; dans les chapelles du dôme : une Descente de Croix dans le genre de *Van Dyck*, un tableau italien dans le genre de *Valerio Castelli* ; aux pendentifs du Dôme : les huit Béatitudes de *Desjardins*, plus un certain nombre de colonnes de marbre ainsi que les marbres de l'autel principal (Arch. nat., F17 1263).

3. La lettre de Mulot est du 17 brumaire (Arch. nat., F17 *5, n° 91).

4. Lettre du même à Puthod, du 17 brumaire (Arch. nat., F17 *5, n° 90).

LE NONIDI DE LA SECONDE DÉCADE DU BRUMAIRE DE L'AN DEUX DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (9 NOVEMBRE 1793).

Jollain, Desmarest, Boizot, Ameilhon, Poirier, Moreau le jeune, Regnault, Lemonnier.

Lettre de Marly annonçant la mutilation de deux statues. — Lettre du Département relative à l'enlèvement des fers dans les églises. — Excuses d'un commissaire aux ventes pour une vente faite à l'insu de la Commission. — Observations du cit. Laumond relatives à l'installation défectueuse du Dépôt de Chaillot. — Texte d'une lettre du cit. Pinson relatant les observations scientifiques qu'il a faites à l'occasion de l'exhumation des ci-devant Rois à Franciade. — Rapports des cit. Moreau et Perdrix sur les dessins trouvés à Hondainville, du cit. Poirier sur le Trésor de Franciade. — Renseignements sur les travaux d'installation à la Salle des Antiques. — L'attention de la commission rappelée sur les tableaux de la cit. d'Orléans. — Rapport du cit. Jollain sur la maison des Filles de la Charité. — Prétention émise par un commissaire aux ventes au sujet des objets réservés chez l'émigré Kerry. — Procédé de deux particuliers pour effacer les armoiries sur les livres. — Désignation de deux commissaires pour assister à une fête civique célébrée par la section de la Fraternité.

Le cit. Jollain remplit les fonctions de président.

Lecture des lettres écrites par le secrétaire au nom de la commission.

Le cit. Boizot fait part d'une lettre qui lui a été écrite de Marly [1] par laquelle on lui annonce que les copies de la Vénus de Médicis et de la Diane ont été mutilées. Il est arrêté que le secrétaire fera faire sur-le-champ copie de cette lettre et l'enverra au ministre de l'Intérieur en le pressant d'accélérer le transport des objets réservés à Marly.

Le Département fait part d'une lettre écrite par lui à la

1. Lettre du cit. Charpentier, inspecteur des Bâtiments, 16 brumaire : les deux statues mentionnées au procès-verbal ont été « brisées, malgré la surveillance de la garde nationale de la commune et d'une garde à cheval postée à Marly par les représentants du peuple pour la conservation de ces monuments » (Arch. nat., F[17] 1035).

Municipalité relativement à l'enlèvement des fers tant dans les églises que dans les autres propriétés nationales. Par cette lettre, le Département invite la Municipalité à faire cesser le double abus, et de ceux qui enlèvent tout, sans examen, et de ceux qui n'enlèvent rien ; à appeler un architecte et la Commission des monuments pour faire la distraction des objets à conserver [1]. Il sera écrit au Département que la commission n'a point encore eu de demandes faites à ce sujet par la Municipalité.

Le cit. Lagarde, commissaire aux ventes, écrit à la commission pour lui témoigner ses regrets de n'avoir pu se trouver chez l'émigré Montregard, lorsque les commissaires se sont présentés.

Le cit. Laumond, administrateur général des Domaines nationaux, écrit pour annoncer qu'il est disposé à laisser transporter au Dépôt de Chaillot les marbres qui ne sont point objets d'art, suivant la demande de la commission ; mais il observe qu'à ce Dépôt il n'y a qu'un hangar assez mauvais et que les marbres resteraient à l'air [2]. Il sera écrit au cit. Laumond que, malgré cet inconvénient, le Dépôt peut être utilement employé à recevoir les marbres dont il est question.

Le cit. Pinson écrit à la commission pour l'informer des remarques qu'il a faites sur les cadavres des ci-devant Rois exhumés à Franciade : sa lettre sera insérée au procès-verbal.

Lettre du cit. Pinson :

« Citoyens,

« D'après vos intentions, je me suis transporté dans l'église de Franciade, ci-devant Saint-Denis. Les exhumations, faites en ma présence, m'ont présenté peu d'observations intéressantes : il ne s'est trouvé que deux ou trois cadavres qui aient résisté au mouvement de putréfaction. Les restes de Catherine de Médicis, entre autres, ont subi la destruction la plus complète et la plus désagréable. Louis quatorze s'était assez

1. Dans sa lettre à la Municipalité, le Directoire met celle-ci en garde contre l'enlèvement des fers offrant un caractère artistique ou intéressant la solidité des édifices (Arch. nat., F17 1035).

2. Lettre du cit. Laumond, 14 brumaire, et réponse de la commission, 22 brumaire (Arch. nat. F17 1035, F17 *5, n° 99).

conservé. Turenne a été trouvé dans un état de momie. Henri quatre était dans un état de conservation peu commune. Je n'ai pu remarquer sur aucun des sujets qui ont été exhumés la matière que Touret a trouvée dans l'exhumation des Innocents.

« Je regrette de n'avoir pas reçu votre lettre plus tôt et vu le cit. Touret plus tôt.

« Cependant, j'ai à vous faire part d'un fait qui mérite d'être considéré. Dans l'exhumation des restes de la femme de Louis douze, j'ai aperçu une substance brillante qui avait la forme de globule et qui s'est trouvée être du mercure. Ce demi-métal se laissait apercevoir dans les parties du corps que la putréfaction avait détruites. Il reste à savoir comment ce mercure peut s'être trouvé dans l'état métallique. On a fait ici beaucoup de versions sur son existence. Cependant le mercure, sous forme métallique, n'est jamais entré dans la composition des embaumements ; mais, comme, autrefois, on composait les mélanges anti-putrides avec des objets précieux qui étaient d'autant plus recherchés, que les sujets que l'on voulait conserver étaient distingués, le cinabre, comme une matière rare alors, aurait pu être employé dans l'embaumement de la femme de Louis douze ; et cette composition mercurielle aurait pu être décomposée par la putréfaction des substances animales qui l'environnaient.

« Voilà, citoyens, l'explication qui me paraît la plus naturelle à appliquer à ce phénomène.

« Signé : Pinson.

« De Franciade, le 16 du 2e mois de la République française. »

Le cit. Moreau fait un rapport sur Hondainville et annonce l'arrivée du cit. Perdrix ; celui-ci s'est présenté à l'instant : il a exposé à la commission tout ce qu'il a fait à Hondainville : qu'à son arrivée, il avait trouvé tout vendu dans la maison, à l'exception de cent trente-six tableaux et d'une masse énorme de papiers : cette masse de papiers, qui a été évaluée à 45 pieds cubes, était un amas, sans ordre, de dessins de toute espèce. Ces dessins, qu'il a su avoir été rangés par

écoles, avec des notes, tant sur les cabinets d'où ils provenaient que sur leurs prix, avaient été confusément jetés hors des cartons et des portefeuilles; le papier blanc qui les avait séparés, crainte du frottement, n'y était plus, et plusieurs même se sont trouvés, dans des cheminées, balayés avec des ordures. Les cartons, les portefeuilles ayant été vendus, la plus grande confusion régnant dans tous les dessins, le cit. Perdrix a pris le parti de les ranger par paquets de 25 et de 50. En ce livrant à ce travail, dans lequel il s'est fait aider par un ingénieur de sa connaissance, il a reconnu que parmi ces dessins il y en avait de précieux de l'Ecole d'Italie ; il en a vu de marqués avec un petit timbre, ce qui pourrait indiquer qu'ils seraient venus des cabinets de Mariette, de Crozat [1] ou d'autres amateurs qui marquaient ainsi ce qu'ils avaient cru digne d'entrer dans leurs collections. Ces dessins, ainsi rangés, il les a estimés à leur plus basse valeur, et leur énorme quantité fait néanmoins monter son estimation à cent mille livres. Les tableaux lui ont paru, comme les dessins, d'inégal mérite; mais il en a trouvé de beaux qui n'ont besoin que d'être remis en état pour satisfaire et le goût de l'artiste et l'œil du connaisseur. Tous ces objets sont emballés et encaissés par ses soins et, dans le voyage, ils n'ont rien à craindre, si l'on prend la précaution de couvrir de toiles cirées les caisses qui les contiennent.

Le cit. Perdrix a fait observer qu'il était de la dernière importance d'en presser le transport, parce que le lieu où ils sont à Hondainville est humide, la situation d'Hondainville même étant marécageuse [2]. Quant à la marche qu'il faudrait prendre pour le transport, le cit. Perdrix a fait remarquer que l'on pourrait les faire venir, ou à Chantilly, pour les embarquer ensuite, ou directement à Saint-Leu; qu'en les faisant venir directement à Saint-Leu on gagnerait trois lieues de route et que les voitures des charrois pourraient faire ces transports.

La commission, après avoir entendu ce rapport et témoi-

1. Crozat (Pierre), le jeune, 1661-1740, et Mariette (Pierre-Jean), 1694-1774, célèbres collectionneurs de dessins et gravures.

2. Hondainville (Oise, arr. de Clermont, c^on de Mouy) est situé sur la rive gauche du Thérain, affluent de l'Oise qui reçoit le petit ru de Lombardie.

gné au cit. Perdrix toute sa reconnaissance, l'a invité à vouloir bien se charger de ces derniers soins, avec le même zèle qu'il avait donné les premiers; elle a arrêté qu'il serait fait mention au procès-verbal de la conduite vraiment civique du cit. Perdrix et de la reconnaissance de la commission; qu'il lui serait donné un pouvoir pour opérer le transport avec les précautions qu'il a lui-même indiquées en faisant arriver les caisses directement à Saint-Leu; qu'il serait écrit au directoire du district de Clermont [1] et pour le prévenir de l'enlèvement des objets réservés à Hondainville, et pour le remercier de la manière dont il s'est prêté à seconder les opérations du cit. Perdrix; qu'il serait écrit pareillement au cit. Puthod, pour qu'il procurât les voitures nécessaires en les demandant comme membre de la commission au directeur des charrois; enfin, il a été arrêté que l'extrait du procès-verbal serait remis au cit. Perdrix et envoyé au ministre de l'Intérieur.

Le cit. Sevestre est annoncé et introduit; il fait part à la commission d'une lettre du ministre de l'Intérieur, d'après laquelle il fait espérer que, le cit. Vignon [2] étant chargé de ce qu'il y a à faire à la Salle des Antiques, le désir de la commission sera bientôt rempli.

Le cit. Regnault rappelle l'attention de la commission sur les tableaux de la cit. Orléans qui sont à la maison de Toulouse. Le secrétaire se charge de voir le cit. Bayard pour accélérer les réponses des lettres écrites à ce sujet au cit. ministre de l'Intérieur.

Rapport du cit. Jollain sur la maison des Filles de la Charité du Faubourg du Nord [3].

Le secrétaire donne lecture d'un billet écrit au nom du cit. Pithois [4], par lequel ce cit. annonce que, n'ayant reçu aucun ordre du Département pour délivrer les objets réservés chez

1. Les lettres au Directoire de Clermont-en-Beauvaisis et à Puthod sont du 24 brumaire (Arch. nat., F17 *5, nos 102, 103).

2. Il s'agit probablement de l'architecte Pierre-François Vignon, 1763-1828, qui construisit l'église de la Madeleine, plutôt que de Barthélemy Vignon.

3. Jollain a réservé « le maître-autel, revêtu de marbre blanc et de couleur, ainsi que le tabernacle dont la porte est en cuivre doré ». Le rapport est du 6 brumaire (Arch. nat., F17 1263).

4. Billet du cit. Pithois, commissaire aux ventes, et lettre de Mulot au même, 19 brumaire (Arch. nat., F17 1262, F17 *5, n° 96).

l'émigré Kerry[1], il passera outre à la vente. Le secrétaire est chargé d'écrire sur-le-champ au commissaire aux ventes pour le rendre responsable des objets réservés qu'il pourrait vendre.

Les citoyens Pasdeloup[2] et Bazin écrivent pour offrir un moyen économique pour opérer la destruction des armoiries sur les livres : leur lettre sera jointe aux notes remises par d'autres citoyens sur cette matière.

Le cit. Poirier fait un rapport sur les objets d'art qui se trouvent au trésor de Franciade[3].

Le cit. Moreau est autorisé à faire acheter une livre de bougie pour le bureau.

Le secrétaire fait part à la Commission des monuments de l'invitation qui lui est faite par l'assemblée générale de la section de la Fraternité d'assister demain à la fête qu'elle célébrera en l'honneur de Le Peletier et de Marat ; elle a nommé les citoyens Desmarest et Jollain pour se rendre à l'invitation[4].

La séance est ajournée au tridi de la 3e décade.

Signé : F.-V. MULOT,
Secrétaire de la Commission des monuments.

1. Kerry (lord François), comte et pair d'Irlande, partit en septembre 1792 avec un passeport de la section du Mont-Blanc. Par une lettre écrite de Neufchâtel, le 10 janvier 1794, il déclara qu'on lui avait pris pour une valeur de 20.000 livres sterling et réclama ses papiers et, sinon tous ses portraits de famille, du moins celui de sa femme. Il occupait, rue d'Artois, un hôtel qui lui avait été loué par le marquis de Laborde, le 11 mars 1790, pour un loyer annuel de 16.000 livres (Arch. nat., F7 5637).

2. Padeloup (Jean-Antoine), fils du célèbre relieur Antoine-Michel Padeloup, né le 3 août 1715, mort le 20 mai 1795, était relieur à la porte Saint-Jacques.

Dans leur lettre collective (Arch. nat., F17 1036), le relieur Padeloup et le doreur Bazin proposaient de se charger de l'opération consistant à enlever l'or sur les reliures de maroquin, moyennant une allocation de 15 livres par jour. Voir dans le même dossier les propositions faites par le cit. Durand, relieur de la Bibliothèque nationale, et le cit. Jolivet.

3. V. le rapport de Poirier aux Pièces annexes, n° XXXIV.

4. V. l'extrait du procès-verbal de l'assemblée générale de la section de la Fraternité, en date du 15 brumaire, et la lettre de la commission, du 19 brumaire, par laquelle celle-ci accepte ladite invitation (Arch. nat., F17 1035) : « Vous pouviez regarder comme naturel, est-il dit dans la lettre du 19 brumaire, d'appeler au milieu de vous, pour fêter les apôtres et martyrs de la Liberté des amis des sciences, des lettres et des arts qui ne fleurissent jamais bien que sous son règne. Elle a nommé pour commissaires, chargés d'assister à la fête, les cit. Desmarest et Jollain, qui, ne tenant à aucun corps, se confondront fraternellement avec les membres de votre section. »

LE TRIDI DE LA 3[e] DÉCADE DE BRUMAIRE DE L'AN 2 DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (13 NOVEMBRE 1793),

Desmarest, Jollain, Moreau le jeune, Boizot, Poirier, Lemonnier, L.-A. Mercier, Ameilhon, vice-secrétaire.

Texte d'un décret de la Convention relatif au triage par les soins de la commission des objets précieux d'or et d'argent provenant du culte. — Texte d'un autre décret relatif au triage des objets d'or et d'argent provenant de dons patriotiques. — Nomination de commissaires en vue de l'exécution de ces décrets. — Démission du cit. Mulot de ses fonctions de secrétaire. — Compte-rendu des cit. Jollain et Desmarest concernant la fête patriotique à laquelle ils ont assisté dans la section de la Fraternité. — Nomination de commissaires pour aller à Notre-Dame et chez l'émigrée d'Esterhazy. — La commission consultée par le Département au sujet de l'aigle de bronze de Saint-Gervais. — Rapports sur les mobiliers des émigrés Vintimille, Saint-Simon et Narbonne.

Le cit. Mercier préside en l'absence du cit. Sergent.

Lecture d'un décret de la Convention en date du 22[e] jour de ce mois et dont suit la teneur :

« Sur le rapport du Comité des Inspecteurs de la Salle, la Convention décrète qu'il sera adjoint au Comité huit membres qui seront chargés de recevoir avec eux les matières précieuses d'or et d'argent qui seront déposées dans le sein de la Convention provenant des dépouilles de la superstition.

« Que ces huit membres seront chargés avec les commissaires inspecteurs de remettre à la Monnaie ces objets, d'en dresser procès-verbal, d'assister à la vérification de leurs poids et d'en donner décharge aux députés des communes.

« Que la Commission des monuments chargera trois de ses membres de se transporter, soit au Comité d'inspection, soit à la Monnaie, pour distraire les objets précieux d'art qui dépendront de ces matières déposées et en dresseront (*sic*) procès-verbal conjointement avec les commissaires d'inspection. »

En vertu de ce décret, les cit. Poirier, Jollain et Masson sont nommés commissaires pour en remplir l'article troisième et indiquer ce qui serait précieux pour l'histoire ou pour l'art dans les différents envois faits à la Convention des objets provenant du culte.

Lecture est faite d'un autre décret du 22 de ce mois portant que :

1° « Il sera formé une commission composée de 12 membres, le Comité des Finances nommera deux de ses membres, le Comité de Législation deux, le Comité de Sûreté générale deux, le Comité d'Inspection deux, le Comité d'Instruction et des monuments chacun deux; ces douze membres composeront la commission.

2° Cette commission est spécialement et uniquement chargée de proposer un projet de loi conservatoire, au moyen de laquelle les objets offerts à la Patrie, les matières d'or et d'argent et autres objets précieux dont la Nation se trouve et se trouvera mise en possession, soient fidèlement recueillis, ou vendus, ou convertis en monnaie, et que la responsabilité des agents employés à la manutention de ces objets ne soit point illusoire [1] ».

Conformément à ce décret la commission nomme les citoyens Guyton-Morveau et Lemonnier pour se réunir aux dix autres membres qui doivent former la commission créée par la Convention.

Lettre du cit. Mulot, secrétaire, par laquelle il donne sa démission de la place de secrétaire [2]. La commission en ajourne l'acceptation et le cit. vice-secrétaire est chargé d'en prévenir le cit. Mulot.

Le secrétaire fera parvenir au ministre des Affaires étrangères une lettre qu'il envoyait à la Commission des arts et qui ayant été remise à la Commission des monuments ne l'a

1. Les deux décrets du 22 brumaire furent rendus sur la proposition de Sergent. Après la réception au sein de la Convention de députations des sections chargées de présenter les Trésors des églises de Paris, ce député avait déclaré que le Comité d'inspection de la salle et la Commission des Arts étaient encombrés d'objets précieux. Il montra une agate qui figurait les portraits d'Agrippine et de Néron, et dont la coloration singulière — blanche, bleue, rouge — rappelait les couleurs nationales. On estimait cette agate 100.000 livres.

2. V. le dossier relatif à la démission de Mulot (Arch. nat., F[17] 1032).

ouverte que parce qu'elle portait sur sa suscription : *au Louvre.*

Les cit. Jollain et Desmarest rendent compte de la mission qu'ils ont remplie en assistant avec la section de la Fraternité à la fête de Le Pelletier et de Marat, à laquelle cette section avait invité la Commission des monuments.

Les cit. Jollain, Moreau et Lemonnier se transporteront à Notre-Dame pour y faire l'inventaire de tous les objets d'art que renferme ce temple.

Le Directoire du Département consulte la commission pour savoir si l'aigle de Saint-Gervais doit être excepté des objets destinés à la fonte que le commissaire aux accaparements de la section de la Maison commune a déjà ramassés [1] : il sera écrit pour annoncer que cet aigle ne mérite pas d'échapper à la fonte.

Le cit. Boizot est chargé d'aller chez l'émigrée d'Esterhazy [2], rue de Bourgogne.

Lecture des lettres écrites par le secrétaire.

Rapport des cit. Moreau et Lemonnier de la visite qu'ils ont faite chez l'émigré Vintimille [3], rue du Bac.

Le cit. Lemonnier fait son rapport sur les maisons des émigrés Saint-Simon et Narbonne, rue du Bac, et déclare n'y avoir rien trouvé qui méritât d'être conservé.

La séance est ajournée au sextidi de la 3e décade du brumaire.

Signé : AMEILHON,
Vice-secrétaire.

1. Lettre des administrateurs du Département de Paris à la Commission des monuments, 15 brumaire, et réponse de la commission, 22 brumaire (Arch. nat., F17 1035, F17 *5, n° 98).

2. Esterhazy (Marie-Françoise-Ursule de Hallweil, comtesse d'), femme de Valentin Ladislas, comte Estherazy de Galantha, comte de Grodeck, magnat de Hongrie, maréchal de camp en 1780.

3. Vintimille aîné (Charles-François-Gaspard-Fidèle), ex-comte, dit le marquis de Vintimille. — V. le rapport aux Pièces annexes, n° XXXV.

LE SEXTIDI DE LA TROISIÈME DÉCADE DU BRUMAIRE DE L'AN DEUXIÈME DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (16 NOVEMBRE 1793).

Lemonnier, Moreau le jeune, Jollain, Ameilhon, L.-A. Mercier, Regnault, Boizot.

Lettre du cit. Puthod relative à une carte généalogique trouvée à Chantilly et à un triage de livres demandé par le district de Senlis. — Réclamation du cit. Cazières, employé aux opérations de Chantilly. — Lettre du ministre concernant Marly. — Envoi de commissaires à Saint-Sulpice. — Lettre du Département sur un enlèvement à faire aux Carmes de la rue de Vaugirard. — Salaires des gens de service du Dépôt de Nesle. — Attachements présentés par le cit. Scellier.

Le cit. Mercier préside.

Lecture d'une lettre du cit. Puthod : il annonce qu'il a trouvé une énorme carte généalogique de la maison de Condé qui est la plus complète possible ; il demande s'il doit l'envoyer à Paris pour être conservée ou la livrer à nos volontaires qui désirent en faire un autodafé. Il consulte encore pour savoir ce qu'il doit faire des livres de Chantilly, et si l'on approuve qu'il les apporte ; enfin, il fait part de la proposition du district de Senlis relativement aux livres provenant des maisons supprimées. Le district demande que le triage soit fait, consent que les bons soient enlevés et se dispose à vendre le reste.

Le secrétaire écrira au cit. Puthod [1] que la carte ne doit être conservée qu'autant qu'elle serait un monument de l'histoire et offrirait des notes essentielles, que tel est l'esprit de la loi ; mais que si ce n'était qu'un arbre généalogique, monument de l'orgueil et non de l'histoire, il doit, conformément à la loi, la remettre aux autorités constituées : que, quant aux livres qu'il se propose d'encaisser et d'apporter de Chantilly, la commission l'approuve : enfin, il lui sera écrit de faire remarquer au district de Senlis, qu'aux termes de la loi, les livres des maisons et corps supprimés ne doivent point être vendus actuellement, qu'un dépouillement doit en être fait et

1. La réponse de Mulot à Puthod est du 29 brumaire (Arch. nat., F17 *5, n° 105).

ce dépouillement envoyé au Comité d'Instruction publique, de lui proposer de les laisser emporter pour être remis dans les dépôts nationaux à Paris, où sera exécuté ce que la loi exige, ce qui lui épargnerait un dépouillement dispendieux qui d'ailleurs exige des personnes au fait de ce genre de travail.

Lecture des procès-verbaux des trois dernières séances, ils sont approuvés.

Le cit. Cazières demande 5 liv. par jour pour son travail et sa surveillance dans le cours des encaissements faits à Chantilly : le cit. Puthod ne voudrait lui donner que 3 liv. : il a recours à la commission. D'après la lecture de la lettre du cit. Cazières [1] et l'exposé que fait le cit. Moreau du genre de son travail, la commission autorise le secrétaire d'écrire au cit. Puthod de lui payer ses journées sur le pied de 5 livres.

Lettre du ministre [2], par laquelle il autorise la commission à prendre chez les émigrés ce qui sera utile aux différents dépôts comme bibliothèques et autres meubles, en agissant cependant avec sobriété, et il se repose sur la sagesse de la commission.

Autre lettre du ministre de l'Intérieur relative à Marly [3]; comme il paraît que les détails des transports à faire n'ont pas été saisis par le ministre, le cit. Boizot, qui a fait, sur cet objet, le rapport que la commission a adopté, est nommé pour aller chez le ministre donner les éclaircissements nécessaires.

Lettre du Département de Paris qui demande des commissaires qui aillent à Saint-Sulpice pour distraire les cuivres et fers qui doivent être exceptés de la réquisition. Comme dans cette église est placé le méridien de la France [4] et qu'un zèle inconsidéré pourrait le détruire, le cit. Boizot est invité à aller le plus promptement à Saint-Sulpice et à faire directement une réponse au Département.

Le cit. Sironval demande que l'on enlève les gravats que

1. En date du 23 brumaire (Arch. nat., F[17] 1035).
2. 22 brumaire (Arch. nat., F[17] 1036).
3. En date du 23 brumaire (Arch. nat., F[17] 1036).
4. On sait que cette méridienne, tracée par l'horloger anglais Henri Sully et achevée en 1743 par Le Monnier, existe encore aujourd'hui et se voit dans le transept de Saint-Sulpice. Une description complète de ce monument, avec le texte de l'inscription gravée sur un obélisque de marbre blanc, se trouve dans l'*Inventaire des richesses d'art de Paris, Monuments religieux*, t. I, p. 262-263.

l'on a laissés à Saint-Chaumont [1] en démolissant les objets en marbre : il sera écrit au cit. Scellier pour cet objet [2].

Lettre du Département qui demande l'enlèvement de ce qui a été réservé aux Carmes de la rue de Vaugirard : la lettre du Département sera remise au cit. Lenoir pour qu'il effectue l'enlèvement demandé.

Le cit. Lépine demande à être payé du montant de son mémoire de journées qu'il a consacrées à la surveillance de diverses démolitions. La commission approuve le mémoire et le ministre sera invité à le solder.

Le garde de la maison de Nesle présente un mémoire de faux frais faits à la maison de Nesle et montant à la somme de 45 l. 15 s. Le mémoire est visé.

Sur le rapport des cit. Jollain et Ameilhon la commission pense que le salaire du garçon attaché au Dépôt de Nesle ne saurait être au-dessous de 1000 l., et le secrétaire, conséquemment, en écrira au ministre. Quant au portier, son traitement est ajourné jusqu'à ce que l'on ait pris quelques renseignements nécessaires.

Le cit. Scellier présente des attachements qui sont visés.

La séance est ajournée au nonidi de la troisième décade.

Signé : F.-V. MULOT,
Secrétaire de la Commission des monuments.

LE NONIDI DE LA TROISIÈME DÉCADE DU BRUMAIRE DE L'AN DEUX DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (19 NOVEMBRE 1793).

Bréquigny, Masson, L.-A. Mercier, Jollain, Poirier, Moreau le jeune, Boizot, Lemonnier, Desmarest, Ameilhon, Vandermonde.

Envoi de commissaires chez les émigrés Brionne, Vaudemont et Montdragon. — Lettre du cit. Sauvage à la commission. — Lettre du cit. Puthod relative aux opérations de Chantilly. — — Note sur les dessins de Hondainville. — Rapport du cit.

1. La communauté des religieuses de l'Union chrétienne ou de Saint-Chaumont se trouvait rue Saint-Denis; c'était un pensionnat et une maison d'éducation gratuite.

2. Le 16 brumaire, Lenoir remit au s[r] Roze, commissaire du Comité de Salut public, deux anges adorateurs provenant de la maison de Saint-Chaumont (Arch. nat., F[17] *24[2], fol. 6).

Boizot sur Saint-Sulpice et Sainte-Marguerite ; des cit. Lemonnier et Moreau sur Notre-Dame, Saint-Gervais, Saint-Germain-des-Prés, et sur les émigrés d'Havrincourt, Montregard et Monaco. — Dispositions pour l'enlèvement de divers objets à Sainte-Marguerite, à Saint-Germain-l'Auxerrois, à la Sorbonne, ainsi qu'à la maison de Toulouse et au château de Rambouillet. — Projet du cit. Vignon relatif à la Salle des Antiques. — Lecture par le cit. Mulot de son historique des opérations de la commission.

Le cit. Mercier préside en l'absence du cit. Sergent.

Sur la demande d'un commissaire aux ventes, la commission nomme le cit. Lemonnier pour se rendre chez les émigrés Brionne et Vaudemont.

Les cit. Lemonnier et Ameilhon sont aussi nommés pour aller chez l'émigré Montdragon [1], rue d'Antin.

Lecture d'une lettre du cit. *Sauvage*, peintre [2], relativement à un meuble que lui a demandé l'Anglais Beckford [3]. La commission ne se regarde aucunement compétente pour prononcer sur cet objet : son secrétaire en fera part au cit. Sauvage qu'elle croit devoir s'adresser au Comité de Sûreté générale.

Lettre du cit. Puthod qui annonce le départ du bateau de Chantilly pour Paris et que les ouvriers le tourmentent pour leur payement. Il sera écrit au cit. Puthod que ces mémoires doivent être présentés au ministre pour leur payement, et que ce n'est point sur ce qu'on lui envoie qu'ils doivent être payés.

Le cit. Mercier lit une note qui lui a été remise au sujet des dessins d'Hondainville.

Le cit. Boizot fait un rapport sur ce qu'il y a à conserver à Saint-Sulpice et à Sainte-Marguerite [4]. Le cit. Lenoir sera autorisé à enlever à Sainte-Marguerite le tableau représentant cette sainte par *Dufresnoy*.

1. Montdragon (Jean-Jacques Gallet de), maître d'hôtel ordinaire du Roi en 1787, fils de Gallet de Beauchesne, marquis de Montdragon.

2. Il s'agit d'un secrétaire orné de peintures et de camées commandé au cit. Sauvage. La lettre de ce peintre est du 29 brumaire (Arch. nat., F17 1035).

3. Beckford (William), riche amateur anglais, fixé à Paris, partit en mai 1793 pour retourner en Angleterre, mais, malgré des passeports en règle, la municipalité de Calais s'opposa à son embarquement ; sur sa réclamation, la Convention nationale décida, le 12 mai 1793, que tout obstacle serait levé (Arch. nat., F7 5611).

4. A Sainte-Marguerite, Boizot n'a remarqué qu'un tableau peint par *Dufresnoy* et représentant « Sainte-Marguerite dans sa prison ». Cette peinture est aujourd'hui au Louvre (Cf. *Arch. du Musée des mon. franç.*). — V. aux Pièces annexes, n° XXXVI, 1e rapport sur Saint-Sulpice.

Il sera donné au cit. Guibert, attendu l'urgence, une autorisation pour enlever sur-le-champ et porter au Museum, sous l'inspection du cit. Boizot, les deux coquilles et les deux vases antiques qui servaient de bénitiers, et le cit. Boizot veillera à l'enlèvement prompt des autres objets réservés dans cette église.

Sur la demande d'un membre, il sera donné autorisation au cit. Scellier de faire porter sur-le-champ au Museum le tombeau de Caylus [1], qui est à la ci-devant église Saint-Germain-l'Auxerrois, et de porter aux Petits-Augustins les autres objets réservés, soit en bronze, soit en marbre.

Les cit. Lemonnier et Moreau font des rapports sur la ci-devant église de Notre-Dame, sur celles de Saint-Gervais, de Saint-Germain-des-Prés [2], et sur les émigrés d'Avrincourt [3], Montregard [4] et Monaco [5].

Lecture faite d'une lettre du ministre de l'Intérieur, signée Paré, par laquelle le ministre recommande à la commission de prendre toutes les mesures qu'elle jugera convenables pour le transport et l'enlèvement des tableaux réservés dans la maison Toulouse, la commission a arrêté que le cit. Mulot, garde du Dépôt de la maison de Nesle, fera transférer au plus tôt ces tableaux dans son Dépôt et que le secrétaire de la commission écrira au ministre pour lui faire part du présent arrêté [6].

La commission autorise le cit. Boucault à faire transporter dans le Dépôt des Petits-Augustins les chapiteaux de cuivre doré qui sont dans la ci-devant église de Sorbonne et dont les colonnes ont été enlevées, ainsi que les chapiteaux et les colonnes qui sont encore en place, et elle nomme le cit. Boi-

1. Le cénotaphe du comte de Caylus (par *Louis-Claude Vassé* fils) fut transporté au Musée des monuments français, où il reçut un instant les cendres de Descartes, puis fut déposé au Musée du Louvre (Cf. *Arch. du Musée des mon. franç.*).

2. V. les rapports sur Notre-Dame, Saint-Gervais et Saint-Germain-des-Prés aux Pièces annexes, n° XXXVII.

3. Havrincourt (Anaclet-Henri Cardevec, marquis d'), gentilhomme de la Chambre du Roi, officier à l'armée des princes en 1792. — V. le rapport aux Pièces annexes, n° XXXVIII.

4. V. aux Pièces annexes, n° XXXIX.

5. Marie-Catherine de Brignole, femme d'Honoré-Camille-Léonor de Grimaldi, prince de Monaco. Chez l'émigrée Monaco, rue Saint-Dominique, les commissaires n'ont réservé qu' « une pendule de Lepaute d'un fort bon goût » (Arch. nat., F[17] 1263).

6. Le ministre a été avisé le 4 frimaire (Arch. nat., F[17] 1039, n° 2).

zot pour constater les dégradations faites auxdits chapiteaux.

Sur la proposition d'un membre, la commission autorise le cit. Scellier, marbrier, à faire l'enlèvement des objets d'art qui se trouvent au ci-devant château de Rambouillet, pour être transportés de suite dans les dépôts établis à cet effet.

Le cit. Vignon se présente et renouvelle ses instances pour l'enlèvement des tableaux de la maison Toulouse. On lui fait part de l'arrêté pris à ce sujet. Il s'explique ensuite sur des dispositions qu'il croit nécessaires dans la Salle des Antiques : ses vues sont adoptées.

Le cit. Mulot, secrétaire, donne lecture du commencement de son travail sur l'esquisse générale des opérations de la commission : ce travail est goûté et la commission lui enjoint d'insérer l'approbation qu'elle lui donne dans le procès-verbal.

La séance est ajournée au 3 frimaire.

Signé : F.-V. Mulot,
Secrétaire de la Commission des monuments.

LE TRIDI 3 FRIMAIRE DE L'AN 2 DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (23 NOVEMBRE 1793).

Desmarest, Moreau le jeune, Lemonnier, Jollain, Poirier, Boizot, L.-A. Mercier, Masson, Debure l'aîné, Regnault, Ameilhon.

Instances pour l'enlèvement des statues de la Bourse. — Mutilation des statues de l'Océan à Marly. — Envoi de commissaires chez les émigrés Durfort, Blatez, Mallet du Pan et à la maison des Filles de l'Instruction chrétienne. — La commission consultée par le Département sur des bronzes se trouvant au Val-de-Grâce. — Invitation au cit. Lenoir à l'effet de faire transporter à son Dépôt les bordures des tableaux de Van Loo provenant de l'église Saint-Augustin. — Lecture de deux décrets de la Convention concernant le triage des objets déposés sur l'autel de la Patrie. — Attachements des cit. Scellier et Bennemann. — Lettre du cit. Cossard, commissaire à Ville-Affranchie. — Arrivée des objets réservés à Chantilly. — Rapport du cit. Lemonnier sur l'émigré Montdragon. — Arrêté du Département portant défense de détruire aucun monument ou aucune œuvre d'art dans les ci-devant églises sans un examen préalable de la commission. —

Consentement de la commission à la réquisition de deux figures se trouvant à la Samaritaine. — Rapport du cit. Ameilhon sur les bibliothèques des émigrés Brionne et Vaudemont. — Vote de l'impression du travail du cit. Mulot relatif aux opérations de la commission.

Le cit. Mercier préside.

Un aide garde-magasin du casernement engage la commission à nommer un de ses membres pour aller aux Filles du Saint-Sacrement; mais comme il ne désigne point dans laquelle des diverses maisons de ce nom il faut se rendre, on n'a pu y envoyer personne.

Lecture d'une lettre du cit. Lefèvre [1], secrétaire général de la Trésorerie nationale, sur l'enlèvement très pressant à faire des statues qui sont à la Bourse. Le cit. Boizot et le secrétaire aviseront aux moyens d'opérer cet enlèvement.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre du cit. Hersent qui annonce qu'à Marly on a encore brisé les statues de l'Océan qui sont au haut de ce que l'on appelle la Rivière, et que le représentant du peuple Enlart [2] a pris sur lui de mettre à l'abri divers objets, rendant responsables le ministre et la Commission des monuments des doubles frais que leur transport va occasionner. Il sera, sur-le-champ, envoyé au ministre copie de cette lettre en le priant d'accélérer l'exécution des rapports qui lui ont été remis sur Marly.

Un commissaire de section donne avis à la commission qu'il serait à propos d'envoyer un de ses membres chez les émigrés Durfort et Blatez au Palais Égalité [3]. Le cit. Moreau en est chargé.

1. En date du 2 frimaire (Arch. nat., F17 1035).

2. Dans sa lettre en date du 2 frimaire, le cit. Hersent s'exprime en ces termes au sujet des dégâts commis à Marly : « Tu sais qu'à la dernière décade, a été célébrée à Versailles une fête à la mémoire de Marat et Lepeletier, que les cantons du Département y ont envoyé des députés : c'est à ces députés volontaires qu'on a attribué le mal dirigé contre le groupe de la cascade, appelée rivière à Marly, au-dessus du fer à cheval, en face du château. Ce groupe représente l'Océan et la Méditerranée. Le bras gauche de l'Océan a été cassé, deux avirons, une jambe d'enfant et plusieurs accessoires de ce groupe... » (Arch. nat. F17 1263).

Nicolas-François-Marie Enlart, député du Pas-de-Calais, avait été chargé, avec les représentants Auguis et Treilhard, de surveiller la vente du mobilier de la ci-devant liste civile à Marly, Saint-Cloud, Bellevue, Meudon et Saint-Germain; sa mission dura du 25 septembre 1793 au 30 brumaire an II.

3. Chez l'émigré Durfort, au Palais Égalité, Moreau n'a rien trouvé de remarquable; chez l'émigrée Blatez il a noté un tombeau d'améthyste sur un socle de marbre blanc (Rapport en date du 4 frimaire, Arch. nat., F17 1263).

Sur la demande du cit. Roulland, commissaire aux ventes, la commission nomme le cit. Mercier pour aller chez l'émigré Mallet du Pan.

Le cit. Pigoreau demande l'enlèvement de l'histoire naturelle de chez Liancourt : il sera invité à en solliciter lui-même l'autorisation de la part du Département.

Le cit. Bagnard demande des commissaires pour aller aux ci-devant Filles de l'Instruction chrétienne. Le cit. Ameilhon est nommé.

Lettre du Directoire du Département à la commission dont il désire l'avis sur des bronzes qui sont au Val-de-Grâce [1]. Il sera écrit au Directoire que des commissaires ont vu ces bronzes avec le cit. Radel, architecte, et qu'ils peuvent être livrés à la fonte.

Le garde du Dépôt des Petits-Augustins fait passer la notice des objets qu'il a reçus. Le secrétaire l'invitera, d'après la remarque d'un membre qu'il a laissé à la paroisse Saint-Augustin les bordures des tableaux de Van Loo, à enlever ces bordures et celles des tableaux qu'il portera au Dépôt.

Le secrétaire donne lecture des deux décrets de la Convention, d'après lesquels la commission a nommé des membres pour assister au triage des objets apportés sur l'autel de la Patrie et provenant du culte. C'est un double envoi.

Il sera donné aux membres nommés une copie de l'arrêté de la commission qui les nomme.

Le cit. Scellier présente des attachements : ils sont visés.

Le cit. Bennemann présente un mémoire des ouvrages faits pour la maison de Nesle : renvoyé à l'architecte Bourdon pour être réglé.

Lecture d'une lettre du cit. Cossard, commissaire envoyé à Ville-Affranchie [2] ; il annonce qu'il vient enfin de pouvoir commencer d'agir ; il fait connaître la perte que nous avons faite du premier volume de *Plein* (*sic*) de 1470, déchiré par l'éclat

1. Lettre du Directoire du Département de Paris, 26 brumaire (Arch. nat., F[17] 1035). — Les bronzes mentionnés dans la lettre du Directoire consistaient en « une croix de bronze, qui était au-dessus du dôme ; 24 chiffres en bronze doré qui étaient chargés de couronnes et ornaient les piédestaux du baldaquin ; plus une inscription aussi en bronze, d'Anne d'Autriche ».

2. Lettre de Cossard, 24 brumaire (Arch. nat., F[17] 1263) V. la préface, p. XIII.

d'une bombe ; de huit cents médailles d'or fondues par Chasseriot; de l'*Histoire de la Chine* donnée au collège de Lyon par Parrenin [1] et volée pendant le siège; il annonce aussi un envoi de trois tableaux de *Salviati*, de *Tintoret* et de [2]......... ainsi que de quelques livres précieux; enfin, il demande des indications à l'aide desquelles il puisse plus sûrement toucher ce qui est digne d'être réservé. Les membres de la commission s'occuperont de cette demande. En attendant le résultat de leurs recherches, on l'invitera à voir les tableaux du *Gonfalon* et la bibliothèque de la ci-devant Académie [3] où sont beaucoup d'éditions du xve siècle.

Le cit. Moreau donne avis de l'arrivée du bateau de Chantilly. Le cit. Scellier sera averti d'aviser aux moyens de débardage et de transport.

Le cit. Lemonnier présente son rapport sur l'émigré Montdragon [4].

Lecture d'une lettre du cit. Puthod, à laquelle sont joints des mémoires d'ouvrages faits à Chantilly.

Le cit. Puthod fait aussi une demande d'argent; le cit. trésorier est autorisé à lui remettre 900 liv.

Les cit. Lemonnier et Moreau sont nommés pour aller au ci-devant Palais Égalité réserver les objets dignes d'être conservés pour l'utilité des arts.

Le cit. Ameilhon fait part à la commission que, sur la demande des artistes, le Département a fait publier un arrêté pour empêcher qu'on ne brulât aucuns tableaux, aucuns monuments dans les ci-devant églises, que les réserves n'aient été faites par la Commission des monuments. A cette occasion, un membre propose de diviser les ci-devant églises entre les

1. Le P. Parrenin (Dominique), missionnaire en Chine (où il mourut le 27 septembre 1741), établit les cartes des provinces de ce pays. Le travail de Parrenin fut mis à contribution par le P. Duhalde dans sa *Description de la Chine*.

2. Passage resté en blanc sur le registre.

3. La bibliothèque dite de l'Académie, constituée par un don qu'avait fait au xviie siècle Pierre Adamoli, grand-maître des ponts et passages de Lyon, servit à former la bibliothèque du palais Saint-Pierre. — Le zèle déployé à Lyon par les commissaires ne fut pas récompensé. Quatorze caisses de manuscrits et de livres auraient été expédiées de Ville-Affranchie ; deux de ces caisses, parties par la route de Paris, disparurent à Sens ; les douze autres embarquées sur le Rhône, descendirent le fleuve et tombèrent probablement entre les mains des Anglais (Delandine, *Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon*, 1812, t. I, p. 19).

4. V. aux Pièces annexes, n° XL.

différents membres pour en faire une prompte visite, et la commission, qui adopte cette proposition, charge le secrétaire de donner une liste des différentes paroisses à la première séance.

Le cit. Moreau annonce, qu'invité par le comité de la section du Museum pour prononcer sur le sort des deux figures qui se trouvent à la Samaritaine, il a cru devoir ne pas les faire excepter de la réquisition [1].

Le cit. Ameilhon fait un rapport sur les livres réservés chez les émigrés Brionne et Vaudemont [2].

Le cit. Mulot fait lecture de son travail complet sur les opérations de la commission. La commission l'approuve, charge le cit. Mulot, secrétaire, d'en confier l'impression au cit. Cholet-Jettefort et de faire tirer à 1.500 exemplaires.

Le secrétaire est chargé d'avertir tous les membres par une circulaire de se trouver au nonidi prochain pour nommer les commissaires qui se rendront au Comité d'Instruction publique pour lui présenter ce travail.

La séance est ajournée au sextidi.

Signé : F.-V. MULOT,
Secrétaire de la Commission des monuments.

LE SEXTIDI DE LA PREMIÈRE DÉCADE DU FRIMAIRE DE L'AN 2 DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (26 NOVEMBRE 1793).

Ameilhon. L.-A. Mercier, Boizot, Moreau le jeune, Poirier, Lemonnier, Jollain, Sergent, président.

Enlèvement des statues de la Bourse, des tableaux de la maison de Toulouse. — Rapports du cit. Moreau sur l'émigrée Blatez, du cit. Mercier sur Mallet du Pan. — Comblement des fouilles faites à Sainte-Geneviève dans le tombeau de Descartes. — Lettre du

1. La pompe de la Samaritaine, située à l'extrémité du Pont-Neuf, du côté du quai de l'Ecole, était ornée d'un groupe de figures en bronze doré représentant Jésus-Christ et la Samaritaine auprès du puits de Jacob.

2. V. aux Pièces annexes, n° XLI. — Vaudemont (Joseph-Marie de Lorraine, prince de), frère du prince de Lambesc, 1759-1802 ; maître de camp des dragons de Lorraine en 1785, puis général-major au service de l'Autriche. — Charles-Eugène de Lorraine, prince de Lambesc, comte de Brionne, son frère.

ministre relative à des tableaux de Van der Meulen se trouvant à Marly. — Lettre du même ministre relative au transfert de machines et d'objets d'arts et métiers dans les salles de la ci-devant Académie de peinture. — Envoi de commissaires chez les émigrés Nantouillet et Louvel de Valroger. — Autorisation donnée par le Département pour effectuer divers enlèvements. — Déchargement d'un bateau venant de Chantilly. — Démarche qui sera faite auprès du ministre de la guerre afin d'obtenir le concours des charrois militaires pour le transport des objets réservés par la commission. — Rapports des cit. Lemonnier et Desmarest sur les émigrés Brionne, Vaudemont et Balinghem. — Enlèvement des objets réservés à Saint-Germain-l'Auxerrois. — Dilapidations dans l'église de Sorbonne. — Tableau de Brenet à enlever dans cette église, dessins du Fr. André à enlever chez les Dominicains de la rue du Bac. — Rapport d'Ameilhon sur la maison des Filles de l'Instruction chrétienne. — Demande de fonds au ministre. — Statues à enlever de Sceaux. — Demande du cit. Jollain relative au transport des tableaux de Saint-Germain-l'Auxerrois et de Notre-Dame au Museum.

Le cit. Mercier préside en l'absence du cit. Sergent.

Lecture des deux derniers procès-verbaux : ils sont adoptés.

Le secrétaire annonce quelles sont les lettres qu'il a écrites au nom de la commission; il expose ensuite que, dans ce moment, se fait l'enlèvement des statues de la Bourse.

Le garde de la maison de Nesle fait part du procès-verbal de l'enlèvement des tableaux de la maison Toulouse qui sont transportés dans son Dépôt.

Rapport du cit. Moreau sur les objets réservés chez l'émigrée Blatez au ci-devant Palais Égalité.

Le cit. Mercier rend compte de ce qu'il a réservé chez l'émigré Mallet du Pan.

Demande du cit. Mottard, serrurier, relative aux fouilles faites dans l'ancienne église de Sainte-Geneviève pour le tombeau de Descartes. Le secrétaire invitera le cit. Soufflot [1] à faire combler ces fouilles.

Lecture d'une lettre du ministre relative à des tableaux de

1. Soufflot le jeune, dit le Romain (François), inspecteur des travaux de Sainte-Geneviève.

Van der Meulen qui sont à Marly, prêts à être vendus [1]. Le secrétaire fera remarquer au ministre que, depuis longtemps, ces tableaux sont réservés et que l'on n'a attendu que son autorisation, plusieurs fois demandée, pour les enlever.

Autre lettre du ministre de l'Intérieur [2], qui demande à la commission de s'entendre avec les commissaires de celle des Arts pour faire placer aux salles de la ci-devant Académie de peinture les machines et modèles d'arts et métiers, placés maintenant dans celles de la ci-devant Académie des sciences, salles qu'il destine au Dépôt des Archives. Il sera écrit au ministre pour lui demander d'accélérer le prononcé du jury sur les prix de peinture et sculpture comme un préalable nécessaire, les ouvrages des élèves en ce dernier genre ne pouvant être transportés sans risques; et de lui faire observer qu'on ne doit pas confondre ce qui vient du ci-devant Orléans avec les objets purement nationaux, à raison de l'hypothèque que ses créanciers ont sur ces objets.

Le cit. Sergent arrive et prend les fonctions de président.

Les cit. Moreau et Jollain sont nommés pour aller chez l'émigré Nantouillet [3], et le cit. Boizot chez Louvel de Valroger [4].

Lecture de l'arrêté du Département qui autorise les enlèvements à faire chez les émigrés Modène et Balby [5], à la maison de Mutius Scœvola, ci-devant Luxembourg.

Il sera écrit à l'administration du Jardin des Plantes pour l'engager à nommer quelqu'un qui vienne en son nom surveiller le déchargement du bateau de Chantilly, la commission ayant cru ne devoir donner d'autorisation au cit. Scellier que pour les objets qu'il a chargés lui-même.

1. Ces tableaux, écrit le ministre, sont dans le corps de garde de la garde nationale de Marly (Arch. nat., F[17] 1036). — Il y avait 7 peintures de *Van der Meulen* dans la salle à manger, dite du grand-maître : elles représentaient des sièges de villes des Pays-Bas, et deux dans la salle de billard. — Le siège de Valenciennes et la prise de Cambraí, qui se trouvaient dans un vestibule du château, sont aujourd'hui au Musée de Versailles, n[os] 1953, 1954. — La prise de Salins, maintenant à Versailles, n° 2052, était jadis dans le Cabinet du Roi. — Le siège de Lille, n° 2060, vient également de Marly.

2. Cette lettre, comme la précédente, est du 4 frimaire (Arch. nat., F[17] 1036).

3. Nantouillet (Alexandre-Marie-Louis-Charles Lallement de), grand-maître des cérémonies de France.

4. Louvel de Valroger (Gilles), auditeur des Comptes depuis le 29 novembre 1764.

5. Anne-Jacobé Caumont, femme Balby, dont le mari était aliéné et depuis 18 ans à l'hospice de Senlis.

Sur la proposition d'un membre, il sera écrit au cit. Daubigny, adjoint au ministre de la guerre, pour lui demander une autorisation, d'après laquelle la commission pût requérir les charrois pour les transports continuels qu'elle se voit obligée de faire de tous côtés. Ce moyen d'économie ne peut que plaire au ministre de l'Intérieur à qui il en sera écrit pour le prévenir de cette démarche.

Les cit. Lemonnier et Desmarest font leur rapport sur ce qu'ils ont trouvé chez l'émigrée Brionne et l'émigré Vaudemont, ainsi qu'au ci-devant hôtel de Sens, chez l'émigré Balinghem [1].

Ils demandent que l'enlèvement en soit fait promptement et proposent que toutes les fois qu'il y aura des parties d'histoire naturelle à déplacer, l'on invite le cit. Gaillard à se charger de la surveillance de ces déplacements. La proposition est adoptée et le secrétaire en écrira au cit. Gaillard.

Il sera écrit au comité de la section du Museum pour l'inviter à seconder les travaux des personnes employées à enlever à Saint-Germain-l'Auxerrois les objets d'art réservés.

Le cit. Boizot fait son rapport sur les dilapidations commises dans la ci-devant église de Sorbonne.

Il sera écrit au cit. Lenoir d'enlever un tableau de *Brenet* dans la même église de Sorbonne et les dessins du fr. *André* qui sont aux Dominicains de la rue du Bac [2].

Le cit. Ameilhon fait son rapport sur les Filles de l'Instruction chrétienne.

Le cit. Moreau, trésorier, expose que les fonds qu'il avait entre les mains sont épuisés; il en rend compte; la commission,

1. A l'hôtel de Sens, rue de Grenelle, n° 1493, les commissaires n'ont trouvé à réserver que la collection d'histoire naturelle. Chez Brionne et Vaudemont, ils ont réservé également la collection d'histoire naturelle, plus « une série d'ustensiles propres à la laiterie et à la fabrication des fromages », enfin, quelques objets d'art, entre autres un tableau de *Parrocel*, représentant Louis XV jeune à cheval. Rapports en date du 3 frimaire (Arch. nat., F[17] 1263).

2. Le frère *André* (1662-1753) avait peint pour les Jacobins ou Dominicains de la rue du Bac un nombre considérable de toiles. Dans un catalogue des peintures que renfermait cette maison, Doyen mentionne plus de 60 toiles de ce religieux, sans compter un grand nombre de dessins et pastels. Les sujets de ces tableaux étaient, pour la plupart, empruntés à la vie et à la mort du Christ et de la Vierge. — V., dans les *Arch. du Musée des mon. franç.*, t. II, p. 283, la nomenclature des toiles du frère *André* qui passèrent par le Dépôt des Petits-Augustins.

en conséquence, après avoir arrêté ce compte [1], a autorisé le cit. Moreau à demander au ministre une somme de 3.000 liv.

Le cit. Moreau est autorisé à payer 631 liv. 6 s. au cit. Scellier.

Le secrétaire écrira une lettre à la municipalité de Sceaux, pour la remercier d'avoir conservé plusieurs monuments des arts et la prévenir de l'autorisation donnée au cit. Boucault pour l'enlèvement de la Diane, de l'Hercule du *Puget* et du Gladiateur.

Sur l'exposé du cit. Jollain qu'il est nécessaire de choisir quelqu'un pour transporter au Museum les tableaux provenant de Saint-Germain-l'Auxerrois, ainsi que de Notre-Dame, la commission a autorisé le cit. Nadrau à faire cet enlèvement.

La séance est ajournée au nonidi de la première décade.

Signé : P.-V. MULOT,
Secrétaire de la Commission des monuments.

LE NONIDI DE LA PREMIÈRE DÉCADE DU FRIMAIRE DE L'AN DEUX DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (29 NOVEMBRE 1793).

Desmarest, Regnault, Boizot, Courtois, député; Moreau le jeune, Jollain, Bréquigny, Masson, L.-A. Mercier, Lemonnier, Sergent, président; *Poirier, Debure l'aîné.*

Note du cit. Mercier sur les objets à conserver au collège de la Marche. — Arrivée des dessins de Hondainville au Dépôt de Nesle; commissaires chargés de les examiner. — Arrivée au même Dépôt des objets réservés chez l'émigrée Louvois. — Enlèvement des tableaux de la maison de Toulouse. — Note et lettre du cit. Lenoir. — Lettre du général Carteaux relative à la collection Choiseul-Gouffier. — Autorisation du Département pour enlever les objets réservés à Saint-Merry. — Envoi de commissaires chez l'ex-évêque de Bayeux, chez les émigrés Miramond, Boulogne, Juigné, Boisdenemets, à l'Enfant Jésus et à la Provi-

1. V. le compte rendu par J.-M. Moreau, trésorier de la Commission des monuments, le 6 frimaire an II (Arch. nat., F[17] 1035).

dence. — Acompte demandé par le cit. Scellier. — Le cit. Lemonnier adjoint au cit. Boizot pour surveiller les travaux de Marly et de Saint-Germain-en-Laye. — Lettre à écrire au cit. Laumond pour l'enlèvement des marbres de la Sorbonne. — Rapport d'Ameilhon sur l'émigré de Saint-Priest. — Désignation des commissaires députés en corps auprès du Comité d'Instruction publique.

Le cit. Sergent préside.

Lecture des lettres écrites au nom de la commission par le secrétaire.

Le cit. Mercier remet une note sur ce qu'il peut y avoir d'intéressant au collège de la Marche [1], ce qui se borne à quelques titres anciens dans les archives, sur lesquelles les comités réunis de la section du Panthéon ont mis les scellés; il y avait une inscription latine de Lebeau l'aîné, professeur aux Grassins [2], sur la fontaine à l'entrée de ce collège; elle a été brisée et emportée par un maçon, nommé Lasalle, qui a dit en être chargé par le Département.

Le cit. Mulot, garde du Dépôt de la rue de Beaune, annonce l'arrivée à son Dépôt des dessins et autres objets venant d'Hondainville; il fait remarquer que deux caisses de livres se sont ouvertes dans la route; mais il croit que rien n'est perdu et il va les faire mettre en ordre.

Le même donne une note des objets qu'il a reçus chez l'émigrée Louvois.

La commission, sur l'exposé qui lui est fait qu'il reste encore des tableaux à la maison de Toulouse que le cit. Vallet, gardien, désirerait voir enlever, autorise le cit. Mulot à enlever la suite des amiraux déposés au Garde-meuble, comme pouvant intéresser l'histoire, et il laissera à ladite maison les autres tableaux qui y restent.

Le cit. Lenoir, garde du Dépôt des Petits-Augustins, envoie la note des objets qu'il a reçus à son Dépôt et une lettre relative aux bordures des tableaux enlevés; elle charge son secrétaire de lui écrire de se présenter en personne partout où des enlèvements sont à faire et de réclamer les bordures.

1. Depuis la Révolution, collège de l'Unité, montagne Sainte-Geneviève, n° 68.
2. Lebeau (Charles), 1701-1778, professeur de rhétorique au collège des Grassins, professeur d'éloquence au Collège de France en 1752, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1748; auteur d'une histoire du Bas-Empire.

Une lettre du cit. Lenoir [1] qui annonce qu'un des ouvriers du cit. Boucault, en déposant le grand Christ de Sorbonne, a été grièvement blessé, la commission charge son secrétaire de le recommander à l'humanité du cit. ministre de l'Intérieur [2] et de lui rappeler qu'en pareil cas ses prédécesseurs ont donné la paye jusqu'à la guérison.

Lettre du général Carteaux [3] en réponse à celle qui lui a été écrite relativement aux objets précieux arrêtés à Marseille et venant de Choiseul-Gouffier [4] : ce général a fait passer la demande de la commission aux représentants du peuple qui sont devant Toulon.

Autorisation du Département pour enlever à Saint-Merry et demande des états des objets réservés à Vincennes, Saint-Maur et Saint-Gervais [5] : le secrétaire fait remarquer qu'ils ont déjà été envoyés.

Le cit. Mulot est nommé commissaire pour aller chez l'ex-évêque de Bayeux [6] et à l'Enfant Jésus [7] ainsi que chez les émigrés Miramond et son gendre, rue de Vaugirard, n° 972.

Le cit. Lemonnier est nommé pareillement pour aller chez l'émigré Boulogne, rue de l'Union.

Le cit. Regnault s'est chargé d'aller à la Providence, rue de l'Arbalète.

Le cit. Scellier fait la demande d'un acompte de cinq mille

1. Publiée ainsi que la précédente dans les *Arch. du Musée des mon. franç.*, t. II, p. 91-95.
2. Le secrétaire Mulot écrit le 10 frimaire au ministre (Arch. nat., F17 1035).
3. Cette lettre est du 2 frimaire (Arch. nat., F17 1035).
4. Mulot adressa successivement deux lettres au général Carteaux; dans la première, il le priait d'arrêter les objets précieux que Choiseul-Gouffier se disposait à emporter à Constantinople ; dans la seconde, il rectifiait son assertion et déclarait qu'il s'agissait de monuments grecs expédiés de Constantinople (Arch. nat., F17 *5, nos 65, 68).
5. Lettre des administrateurs du Département en date du 27 brumaire (Arch. nat., F17 1035).
6. Joseph-Dominique de Cheylus, évêque de Bayeux de 1776 à 1790, fut remplacé par Claude Fauchet, comme évêque constitutionnel. L'évêque Cheylus, ayant protesté par un mandement contre la nomination de son successeur, fut traduit devant le tribunal criminel du district de Caen, et, une sentence du 6 mai 1791 ordonna son arrestation. Cheylus se réfugia en Angleterre, où il resta jusqu'à sa mort. Ses héritiers réclamèrent en vain, le 11 fructidor an V, la levée du séquestre mis sur ses biens (Arch. nat., F7 5619).
7. La maison hospitalière de l'Enfant Jésus était située rue de Sèvres. On sait que cette institution charitable avait été fondée en 1718 par Languet de Gergy, curé de Saint-Sulpice, en vue de recueillir les femmes et filles pauvres sans travail et de donner l'éducation à des demoiselles sans fortune.

livres sur ses travaux à Franciade : le secrétaire en écrira au ministre de l'Intérieur [1].

Le cit. Scellier annonce qu'il a fait prix pour le déchargement du bateau venu de Chantilly.

Le cit. Boizot demande qu'il lui soit donné un adjoint pour aller à Marly faire exécuter le pouvoir donné par le ministre de l'Intérieur pour l'enlèvement des objets d'art réservés par la commission : le cit. Lemonnier est nommé, et les citoyens Boizot et Lemonnier sont autorisés à placer le cit. Charpentier, inspecteur des bâtiments, à la tête des travaux pour les surveiller continuellement.

Sur la proposition d'un membre, les citoyens Boizot et Lemonnier sont autorisés à faire à Saint-Germain-en-Laye les mêmes opérations et à placer le cit. Lemoyne, inspecteur des bâtiments, à la tête des travaux pour y exercer une active surveillance.

Le secrétaire est chargé d'écrire au cit. Laumond [2] pour qu'il donne les ordres nécessaires afin que les objets de simple marbrerie qui sont en Sorbonne soient enlevés, de lui faire remarquer qu'on ne peut sans cela enlever les colonnes réservées par la commission et de lui observer qu'il serait utile d'employer les ouvriers qui travaillent aux objets d'art, sauf à diviser les mémoires des travaux respectifs.

Le cit. Ameilhon rend compte de sa visite chez Saint-Priest [3]. Lemonnier et Moreau sont nommés pour aller voir des habillements turcs qui se trouvent chez cet émigré.

Le cit. Mulot est nommé commissaire pour aller chez les émigrés Juigné [4], quai Voltaire ; et Boisdenemets [5], rue Mêlée, n° 72.

La commission nomme pour aller présenter au Comité d'Instruction publique (le 5ᵉ jour de la 2ᵉ décade de frimaire)

1. Lettre du cit. Scellier, 9 frimaire, et lettre du cit. Mulot au ministre de l'intérieur (Arch. nat., F¹⁷ 1035 ; F¹⁷ *5, n° 66).
2. La lettre du cit. Mulot est du 10 frimaire (Arch. nat., F¹⁷ *5, n° 134).
3. Guignard (François-Emmanuel), comte de Saint-Priest, secrétaire d'État de la maison du Roi, émigra en 1791 et se retira à Stockholm, où son beau-frère, M. de Rudolf, était ministre d'Autriche.
4. Juigné (Jacques-Gabriel-Louis Le Clerc, marquis de), lieutenant général en 1780, émigra en 1791 et eut un commandement à l'armée des princes en 1792. Le marquis de Juigné mourut en 1807. Il était le frère aîné de l'archevêque de Paris.
5. Boisdenemets (Alexandre-André-Daniel de), ancien officier de marine, 4ᵉ suppléant du département de l'Eure à l'Assemblée législative.

l'exposé de ses travaux, les citoyens Lemonnier, Moreau, Desmarest, Poirier, Boizot, Masson et Mulot, secrétaire. Elle invite à les accompagner ceux de ses membres à qui leurs occupations le permettront, et le secrétaire préviendra le Comité.

Les cit. Lemonnier, Jollain et Moreau sont nommés pour procéder, à la maison de Nesle, à l'examen des dessins et autres objets venus d'Hondainville.

Signé : F.-V. Mulot,
Secrétaire de la Commission.

LE TRIDI DE LA SECONDE DÉCADE DU FRIMAIRE DE L'AN DEUXIÈME DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (3 DÉCEMBRE 1793).

Desmarest, Lemonnier, L.-A. Mercier, Poirier, Ameilhon, Boizot, Moreau le jeune, Jollain, Regnault, Masson.

Lettre du cit. Puthod annonçant un envoi de livres provenant de Chantilly. — Rapports : du cit. Moreau sur le mobilier de l'émigré Durfort, du cit. Ameilhon sur celui de l'émigré Boisdenemets, du cit. Lemonnier sur Saint-Eustache, du cit. Poirier sur l'église de Franciade. — Procès-verbal et rapport du cit. Boizot sur les démolitions effectuées à Marly. — Envoi de commissaires chez l'émigré Surgère. — Note du cit. Mercier sur les livres à soumettre à l'examen du cit. Cossard, commissaire à Ville-Affranchie. — Tableau de Le Sueur se trouvant dans l'église de Mitry.

Le cit. Mercier préside.

Lettre du cit. Puthod qui annonce l'arrivée de deux caisses de livres provenant de Chantilly, et l'envoi du catalogue que chaque caisse contient, lequel n'a pu partir en même temps que les livres, parce que la municipalité en prend copie; d'autres caisses doivent suivre celles-ci.

Le secrétaire est chargé d'écrire au cit. Puthod qu'il hâte l'encaissement des livres dont il parle; qu'il accompagne les caisses, la commission ayant besoin de sa présence, et, dans le cas où il lui resterait quelque chose à payer que la com-

mission dût faire acquitter, il sera invité à en remettre la note à la municipalité de Chantilly, à qui l'on fera passer les fonds nécessaires.

Le secrétaire donne lecture des lettres écrites au nom de la commission depuis la dernière séance.

Lecture des deux derniers procès-verbaux : ils sont adoptés.

Le cit. Moreau fait son rapport sur l'émigré Durfort et chez (*sic*) l'émigré Nantouillet où il n'a rien trouvé.

Le cit. Ameilhon remet son rapport sur la bibliothèque de l'émigré Boisdenemets [1].

Le cit. Lemonnier fait un rapport sur les objets à réserver à Saint-Eustache [2].

Le cit. Boizot fait part du procès-verbal dressé à Marly le 11 frimaire [3], contenant les premières opérations des transports et des démolitions des objets réservés (*sic*).

Rapport du cit. Poirier sur l'église de Franciade; il sera donné au cit. Scellier autorisation pour enlever ce qui y est désigné [4].

Autre rapport du cit. Boizot sur Marly.

Le cit. Ameilhon remet une note que lui fait passer la Commission des arts sur les cartes et les livres de l'émigré Surgères [5]. Les cit. Ameilhon et Desmarest sont nommés pour aller chez cet émigré.

1. Rapport en date du 9 frimaire (Arch. nat., F[17] 1263).

2. Voici les objets distraits de la vente par Lemonnier : « Dans la 3e chapelle en entrant à gauche, un tableau de *Vincent*, représentant saint Jean dans le désert; derrière le chœur le tombeau en marbre de Colbert; en face un tombeau de Marin de la Chambre par *Tuby* d'après les dessins de *Le Brun* ; à l'autel de la Vierge, deux petits tableaux de *La Fosse*; ensuite un petit tableau d'un Christ mort avec les Saintes Femmes, un saint Jean dans le Désert, plus un tableau d'auteur inconnu ; au maître-autel, un groupe du baptême de saint Jean, le soubassement et devant d'autel en marbre sur lesquels *Sauvage* a peint des bas-reliefs... » (Arch. nat., F[17] 1263.)

3. Il est dit dans ce procès-verbal que le cit. Boizot a présenté aux commissaires du Conseil exécutif chargés de la vente des effets mobiliers de la Liste civile et aux commissaires du district de Versailles tous ensemble les cit. Boucault, Hersan et Pellagot, chargés, au nom de la Commission des monuments, de l'enlèvement et du transport à Paris des monuments existant au château de Marly. On a fait observer au cit. Boizot que l'enlèvement des marbres et monuments était déjà commencé depuis quelque temps, « sur les ordres donnés par les représentants du peuple, vu l'urgence et les dégradations auxquelles ces monuments étaient journellement exposés, et allaient l'être encore davantage dans la suite par l'exploitation prochaine des grands arbres du parc ». Il fut procédé enfin à un récolement des monuments précédemment inventoriés. (Arch. nat., F[17] 1263).

4. V. aux Pièces annexes, n° XLII.

5. La Rochefoucauld (Ambroise-Polycarpe de), marquis de Surgères, rue de Varennes, n° 695, il émigra en janvier 1793, à Brunswick.

Le cit. Mercier donne une notice [1] des différents endroits que le cit. Cossard, commissaire à Ville-Affranchie, sera invité à visiter comme contenant des livres précieux.

Le cit. Boizot fait remarquer que dans l'église de Mitry [2] il y a un beau tableau de *Le Sueur* qu'il importerait de recueillir [3]. Le cit. Boizot est chargé de s'informer si le culte a cessé dans cette église et si elle est fermée.

La séance est ajournée au sextidi de la seconde décade.

Signé : F.-V. MULOT,
Secrétaire de la Commission des monuments.

LE SEXTIDI DE LA SECONDE DÉCADE DE FRIMAIRE DE L'AN DEUX DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (6 DÉCEMBRE 1793).

L.-A. Mercier, Moreau le jeune, Lemonnier, Debure l'aîné, Poirier, Sergent, Masson, Ameilhon, Boizot.

Tableau de La Hire à enlever à Saint-Jacques du Haut-Pas. — Communication du cit. Mercier tendant à la conservation de statues qui existent à l'extérieur de la ci-devant église des Carmélites (section de l'Observatoire). — Envoi d'un commissaire chez les émigrés de Virieu et Rosset. — Compte rendu de la mission des commissaires députés auprès du Comité d'Instruction publique. — Lettre du ministre de l'Intérieur pour l'enlèvement des objets réservés dans la caisse aux trois clés. — Rapport du cit. Lemonnier sur Saint-Roch. — Mesures d'ordre qui seront proposées au ministre à l'occasion d'une vente devant avoir lieu au Dépôt des Petits-Augustins. — Demande au ministre de l'Intérieur de 300 exemplaires du décret de la Convention relatif à l'examen des bronzes et tableaux des églises par la Commission. — Rapport du cit. Boizot sur les bronzes existant à l'Arsenal. — Note et lettre du cit. Lenoir relative aux difficultés qu'il éprouve pour enlever les objets réservés par la commission. — Envoi de

1. Cette notice est annexée à la lettre de Cossard du 24 brumaire an II, elle es intitulée : Bibliothèques de Lyon à visiter, et où j'ai trouvé en 1779 les livres les plus rares et les plus curieux, dont plusieurs manquent ici (Arch. nat., F^{17} 1263).
2. Mitry-Mory (Seine-et-Marne), arrondissement de Meaux, c^on de Claye.
3. Ce tableau, que *Le Sueur* avait peint pour le maître-autel de l'église de Mitry, représentait l'Annonciation.

commissaires chez Xavier de Saxe et chez d'Orsay. — Rapport du cit. Boizot sur Marly. — Sceau en argent trouvé dans le tombeau de Constance de Castille, femme de Louis VII. — Emaux que le cit. Caves propose de céder à la Nation. — Mission des cit. Sergent et Poirier à Chartres.

Le cit. Mercier préside.

Il fait un rapport sur un tableau de La Hire [1] qui était à Saint-Jacques du Haut-Pas et qu'il annonce avoir été soigneusement retiré par le comité civil de la section de l'Observatoire. Le secrétaire écrira au Comité de la section [2] pour lui témoigner ses remerciements du zèle qu'il a mis à conserver ce monument de l'art et demandera le jour pour l'enlever.

Le même cit. Mercier rappelle à l'Assemblée que, dans cette même section, au haut du pignon de la ci-devant église des Carmélites est une statue d'ouvrage gothique et qui a donné lieu à plusieurs dissertations des savants : il fait remarquer qu'il serait intéressant de la conserver et même de la descendre [3].

La commission charge son secrétaire d'écrire au comité civil de la section pour mettre cette statue sous sa sauvegarde, et à l'administration des Biens nationaux [4] pour demander qu'on la conserve, en cas de vente, et qu'on la soigne, en cas de démolition.

Il sera fait mention, dans la lettre à la section, de la petite statue, en bois, du prophète Élie, laquelle est sur la porte de la même église, du côté de la rue du faubourg.

Le cit. Sergent arrive et reprend les fonctions de président.

Un membre fait remarquer qu'il vient de voir des affiches

1. La peinture en question avait pour sujet le martyre de saint Barthélemy (Cf. *Arch. du Musée des mon. franç.*).

2. La lettre du cit. Mulot du 18 frimaire (Arch. nat., F17 *5, n° 143).

3. Note de Mercier (Arch. nat., F17 1263).

La statue qui surmontait le pignon de l'église des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, figure imberbe avec draperie, tenant de la main gauche une balance avec une tête d'enfant dans chacun des bassins, fut considérée longtemps comme une statue de Cérès ; mais d'aucuns pensèrent que c'était saint Michel.

4. La lettre adressée, le 18 frimaire, par le cit. Mulot aux administrateurs des Biens nationaux, en la maison du Saint-Esprit, mentionne la location de l'église des Carmélites (Arch. nat,, F17 *5, n° 142).

de ventes chez des émigrés, notamment chez Virieux [1], où la commission n'a pas été appelée. Le cit. Boizot est nommé pour y aller, et il sera écrit, soit au ministre, soit au Département, pour se plaindre de la négligence des commissaires aux ventes [2].

Le secrétaire remet une note arrivée le 16 et qui demandait que l'on allât le 15 chez l'émigré Rosset [3]. Le cit. Mulot est nommé pour y aller.

Le secrétaire rend compte à la commission de ce qui s'est passé au Comité d'Instruction publique, lorsqu'on lui a présenté l'exposé de son travail depuis son établissement, et des demandes qui ont été faites par le président : 1° d'une copie des pouvoirs donnés aux membres; 2° d'une copie des décrets rendus au nom de la commission; 3° d'une note sur les difficultés que la commission a rencontrées. Le cit. Mulot est chargé de faire ce travail.

Lettre du ministre de l'Intérieur pour l'enlèvement des objets réservés dans la caisse aux trois clés [4]. Les cit. Masson et Lemonnier sont nommés pour les recevoir et les remettre au Museum.

Le cit. Lemonnier fait son rapport sur Saint-Roch [5].

Sur la réflexion faite par un membre que bientôt il doit se faire au Dépôt des Petits-Augustins une vente d'effets provenant du culte, ce qui pourrait occasionner des dilapidations et des déprédations dans ce Dépôt, il sera écrit au ministre de l'Intérieur pour lui en donner avis et l'inviter à prendre les mesures qu'il jugera convenables [6].

Le secrétaire est chargé d'écrire au ministre de l'Intérieur pour lui demander deux ou trois cents exemplaires du décret

1. Virieu (François-Henri, comte de), né à Grenoble le 13 août 1754, était colonel du régiment de Limousin au moment de la Révolution. Élu député de la noblesse aux États Généraux, il fut tué au siège de Lyon, le 25 octobre 1793.

2. Lettre de Mulot au ministre, 18 frimaire (Arch. nat., F¹⁷ 1039, n° 2).

3. Rosset de l'Etourville (Charles-François) quitta la France en 1789 et après un séjour de quelques mois en Suisse se fixa à Florence. Sa fille épousa le général de Saint-Remy. Il habitait rue Saint-Louis.

4. Cette lettre, en date du 8 frimaire an II, à l'adresse de la Convention nationale, est accompagnée d'un état des objets faisant partie du Dépôt de la caisse à trois clefs, qui ont été désignés par les cit. Masson, Mongez et Lemonnier, commissaires de la Commission des monuments, comme pouvant être réservés pour le Museum (Arch. nat., F¹⁷ 1252).

5. V. aux Pièces annexes, n° XLIII.

6. Lettre de Mulot au ministre, 17 frimaire (Arch. nat., F¹⁷ 1039, n° 2).

de la Convention qui défend d'enlever les bronzes et les tableaux des églises avant que la Commission des monuments les ait visités.

Rapport du cit. Boizot sur les bronzes qui sont à l'Arsenal, destinés à la fonte [1] : il n'a rien trouvé qui doive en être excepté. Ce rapport sera envoyé au ministre [2] à raison surtout de deux demandes faites par le cit. Roland pour le départ de l'or qui est sur les bronzes et du cuivre qui est dans les cloches.

La note des objets entrés aux Petits-Augustins est envoyée par le cit. Lenoir.

Lettre du même cit. Lenoir relative aux difficultés qui l'empêchent d'enlever dans les églises ce que la commission réserve [3].

Il lui sera expédié, au bas d'une copie du décret de la Convention et des pouvoirs donnés aux membres de la commission, une autorisation avec laquelle il lui soit possible de faire les enlèvements demandés, donner décharges et récépissés d'après les inventaires qui lui seront aussi remis.

Les cit. Lemonnier et Moreau sont chargés d'aller chez Xavier de Saxe [4], n° 63, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

Les cit. Lemonnier et Sergent iront chez l'émigré d'Orsay, rue de Varenne. Rapport du cit. Boizot sur Marly, où il a réservé de nouveau trois tables de marbre [5].

Le cit. Poirier remet à la commission le sceau en argent trouvé dans le tombeau de Constance [6], femme de Louis VII, et qui lui a été délivré par la municipalité de Franciade. Extrait du procès-verbal lui sera délivré pour décharge.

1. Rapport de Boizot sur l'Arsenal (Arch. nat., F17 1263).
2. V. la lettre d'envoi du cit. Mulot, en date du 18 frimaire (F17 *5, n° 141).
3. V. la lettre de Lenoir dans les *Arch. du Musée des mon. franç.*, t. II, p. 91.
4. Saxe-Teschen (Albert-Casimir-Ignace-Pierre-François-Xavier, duc de), commandant les troupes autrichiennes lors du siège de Lille, en 1792.
5. Rapport de Boizot, 14 frimaire (Arch. nat., F17 1263). Après avoir réservé les trois objets mentionnés ci-dessus, le cit. Boizot a assisté à une levée de scellés, de concert avec les commissaires du pouvoir exécutif et les commissaires du district de Versailles. Il a trouvé « parmi quantité de vieilles peintures » divers tableaux ayant pour sujet : la Vierge, l'Enfant Jésus et saint Jean par *Mignard*, l'Été, l'Automne; deux sièges de villes, deux batailles par *Martin*, la toilette de Vénus (présumé de l'*Albane*), une fête de village dite de *Teniers*.
6. Constance, fille d'Alphonse VIII, roi de Castille, deuxième femme de Louis VII, décédée en 1160. — Le cachet remis par Poirier était un sceau ogival de 79 mill. qui représentait une reine, debout, vue de face, en robe longue et manteau, tête voilée et couronnée, tenant une fleur de chaque main (sigillum Reginae Constantiae). Cette pièce était conservée en 1863 au musée des Souverains.

Le cit. Caves, possesseur d'émaux dont il a proposé l'acquisition pour la Nation, croyant que le rapport fait par le cit. Regnault ne pouvait concerner que leur peinture, a demandé qu'il lui fût permis d'en exposer deux dans la salle d'assemblée pour être soumis à l'examen de tous les membres : la commission y a consenti.

Les cit. Sergent et Poirier sont autorisés à se rendre à Chartres à l'effet de faire rechercher, tant dans cette commune que dans les lieux qu'ils parcourront, tous les monuments de sciences, lettres et arts, et d'en dresser procès-verbal conformément aux décrets.

La séance est ajournée au nonidi prochain.

Signé : F.-V. MULOT,
Secrétaire de la Commission des monuments.

LE NONIDI DE LA SECONDE DÉCADE DU FRIMAIRE DE L'AN 2 DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (9 DÉCEMBRE 1793).

Lemonnier, Regnault, L.-A. Mercier, Boizot, Moreau le jeune, Jollain, Desmarest.

Invitation adressée à la Commission des monuments par la société populaire du Lycée républicain. — Rapport du cit. Lemonnier sur l'émigré Boulogne. — Lettre à écrire au ministre en prévision de la levée des scellés apposés à Louveciennes, chez la cit. Dubarry. — Note du cit. Mercier relative à diverses bibliothèques d'émigrés.

Le cit. Mercier préside.

La société populaire du Lycée républicain adresse à la Commission des monuments une lettre d'invitation pour assister à la séance d'ouverture de ses travaux qui se fera le 21 frimaire [1]. La commission reçoit avec plaisir cette invitation. Il est répondu sur-le-champ à cette société par une lettre fraternelle, et les cit. Desmarest et Mulot sont nommés pour assister à l'ouverture de ses séances.

1. Le Lycée républicain se trouvait passage de Valois, au coin de la place de la maison ci-devant Égalité » (Lettre en date du 17 frimaire. — Arch. nat., F17 1035).

Le cit. Lemonnier fait lecture de son rapport sur l'émigré Boulogne, rue de l'Union, faubourg du Roule [1].

Sur la proposition d'un membre, il sera écrit au ministre de l'Intérieur que la commission juge nécessaire qu'il écrive au département de Seine-et-Oise pour qu'on ne lève les scellés apposés à Luciennes, chez la cit. Dubarry, qu'en présence de deux membres de la commission, attendu qu'il y a une multitude d'objets extrêmement précieux qui doivent être placés au Museum et qui appartiennent à la Nation [2].

Le cit. Mercier remet une note relative aux bibliothèques de Gilbert des Voisins [3], de Beaumont-Tyngri-Luxembourg [4] et de Montpipeau [5].

La séance est ajournée au tridi de la troisième décade.

Signé : F.-V. MULOT,
Secrétaire de la Commission des monuments.

LE TRIDI DE LA TROISIÈME DÉCADE DU FRIMAIRE DE L'AN 2 DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (13 DÉCEMBRE 1793).

L.-A. Mercier, Regnault, Boizot, Lemonnier, Moreau le jeune, Fr.-M. Puthod, Jollain, Desmarest, Ameilhon.

Désignation de deux commissaires pour aller au Dépôt de Nesle assister à l'ouverture des caisses contenant les effets de Chantilly et de la maison de Toulouse. — Le cit. Mulot autorisé à

1. Les commissaires Lemonnier et Moreau ont réservé : un paysage flamand de *Teniers*, deux portraits de femme dans le goût de *Reynolds* ainsi que divers autres portraits sans signature; une petite figure accroupie, en marbre; deux figures en terre cuite, de *Clodion*; plusieurs tables de marbre, d'acajou, d'ébène; des girandoles et flambeaux; des vases et coupes de marbre, une pendule, plusieurs instruments de physique (Le rapport est du 16 frimaire). (Arch. nat., F[17] 1263).

2. La lettre en question a été écrite le 23 frimaire par le secrétaire Mulot (Arch. nat., F[17] 1039, n° 2).

3. Gilbert de Voisins (Pierre), ex-président à mortier au Parlement, demeurant rue d'Enfer.

4. Montmorency-Luxembourg (Anne-Christian de), duc de Beaumont, prince de Tingry (1767-1821); capitaine des gardes du corps en 1787, lieutenant général et pair de France en 1814.

5. *Note de Mercier* : « La bibliothèque de Gilbert de Voisins à sa terre de Belgarde a été portée à Orléans, ou doit l'être incessamment pour être réunie aux autres du département. — La bibliothèque de Beaumont, département de Seine-et-Oise, appartenant à l'émigré Tyngri-Luxembourg, est réservée en grande partie... Il s'y trouve des mss. infiniment précieux sur les campagnes de Luxembourg; l'autre partie, com-

prendre quelqu'un pour l'aider au triage des livres dans le même Dépôt. — Traitement du portier de cet établissement. — Procès-verbaux des opérations faites chez divers émigrés ainsi qu'à la ci-devant église Popincourt. — Plainte au sujet de la négligence des commissaires aux ventes à l'égard de la commission. — Note du cit. Lenoir. — Lettre du cit. Puthod annonçant son retour. — Lettre du ministre relative à l'ouvrier blessé en Sorbonne. — Avis du Département concernant une statue de Diane jetée à bas sur l'ordre de la section du Bonnet rouge. — Lettre du cit. Daujon, officier municipal, en faveur du cit. Bellier, employé aux démolitions. — Envoi de commissaires dans la maison du ci-devant ordre de Saint-Lazare, au Palais de Justice et à la Sainte-Chapelle. — Mémoire des sommes dues aux cit. Lamothe et Lemer pour le transport des effets de Chantilly. — Autorisations pour enlever des marbres de la ci-devant église de l'institution de l'Oratoire (section de l'Observatoire) ainsi que le tableau de la Visitation, de la rue Saint-Jacques. — Procès-verbal des objets réservés par le cit. Boizot dans la maison d'Égalité et à Saint-Sulpice. — Devis établi par le cit. Boizot en vue de l'enlèvement des chevaux de Marly.

Le cit. Mercier préside.

Le garde du Dépôt de la rue de Beaune donne une note de ce qui est entré dans son Dépôt et annonce qu'il s'occupe à déballer les caisses venant de Chantilly, mais qu'il ne pourra en offrir les détails que lorsque, les objets étant tous à découvert, il pourra reconnaître ce qui est désigné dans le procès-verbal de réserve. Il demande que deux membres de la commission soient nommés pour vérifier l'état dans lequel arrivent à son Dépôt tous ces objets : il demande en outre que cette précaution s'étende à ce qui a été apporté de la maison de Toulouse.

La commission nomme les cit. Lemonnier et Ameilhon pour dresser le procès-verbal demandé.

Le même garde de la rue de Beaune demande à être autorisé à prendre quelqu'un pour l'aider à trier les livres qui lui ont été envoyés et qui, confondus ensemble, n'offrent qu'un

posée de livres ordinaires, a été vendue à Beaumont même avec les autres meubles. — Qu'est devenue la bibliothèque de Montpipeau, département du Loiret, appartenant à l'émigré Du Clusel, fils de l'intendant de Tours? » — 19 frimaire (Arch. nat., F17 1036).

chaos qu'il lui est impossible de débrouiller au moment où le Dépôt s'encombre de toutes sortes d'objets arrivant à la fois de diverses maisons d'émigrés. La demande a paru juste et il a été autorisé à s'adjoindre quelqu'un pour ce travail particulier.

Il a exposé ensuite que la commission avait remis à décider quelque chose sur le traitement du portier du Dépôt jusqu'à ce que l'on eût pris des renseignements sur la manière dont était traité le portier des Petits-Augustins, et il a lu les renseignements qu'il avait pris. La commission, après cette lecture, a autorisé le secrétaire à écrire au ministre [1] pour demander une somme annuelle de six cents livres pour le payement du portier du Dépôt de la rue de Beaune, et a autorisé le cit. Mulot, garde dudit Dépôt, à comprendre dans ses dépenses la lumière et le bois qu'il lui fournirait. Ce traitement est commun au portier des deux Dépôts.

Le cit. Mulot présente le mémoire des frais faits au Dépôt de la rue de Beaune pendant le cours du mois; il monte à 472 livres 16 sols. Il est visé par le vice-secrétaire au nom de la commission et envoyé au ministre.

La commission, sur la demande des gardes des deux Dépôts des Petits-Augustins et de la rue de Beaune, les a autorisés à se pourvoir chacun de deux réverbères pour éclairer les cours et les escaliers de leurs Dépôts [2].

L'un des membres remet sur le bureau les procès-verbaux de réserve faits chez les émigrés Lavoyepierre [de] Bauville, Goupillière, l'émigrée Feuillant [3], l'émigrée Nadaillac [4], l'ex-évêque de Bayeux, milord Cramford et Rosset de l'Etourville [5], ainsi qu'à la ci-devant église de Popincourt. Il a ajouté que, s'étant

1. La lettre du secrétaire Mulot au ministre est du 23 frimaire (Arch. nat., F17 *5, n° 149.

2. Cf. la lettre écrite à ce sujet à Lenoir et Mulot le 23 frimaire (Arch. nat., F17 *5, nos 147, 148).

3. Feuillant (femme), émigrée du 28 mai 1793; domiciliée à la ci-devant abbaye de Saint-Chaumont (Extrait de la liste des émigrés).

4. Rancher (Rosalie Marguerite-Marie-Thérèse de), veuve d'Alexandre-Roger-François du Pouget, marquis de Nadaillac, qui se remaria en 1798 avec François de Pérusse, duc des Cars.

5. Chez Lavoyepierre, rue Villedo, le commissaire Mulot, a mis de côté : « 1° un petit livret gravé représentant plusieurs sujets de méditation charnelle, dédiés à M..., gravures très libres », le gâteau des rois par *Lemire*, et deux autres gravures. Chez Goupillière, 100, rue du Temple : un Christ en ivoire et divers objets d'histoire naturelle. — Chez l'émigrée Feuillant : un tableau représentant Suzanne entre les

transporté rue Meslée, n° 79, chez l'émigré Boisdenemets, comme il en avait été chargé par la commission, quoique le commissaire aux ventes ne l'eût pas prévenue, il avait trouvé la vente terminée, ainsi que le lui avait appris la portière.

Il a dit encore que, le même jour, ayant été pour la troisième fois chez l'émigré Juigné, quai Voltaire, où la vente avait repris et cependant où la commission n'avait point été appelée par le commissaire aux ventes, il était entré parce qu'enfin il avait aperçu de la lumière dans les appartements, qu'il avait trouvé le commissaire aux ventes occupé à écrire en présence de quelques personnes qui paraissaient avoir fait des achats à la vente : que le commissaire à qui il s'était présenté lui avait témoigné beaucoup de surprise de son arrivée, ayant déjà reçu deux personnes qui s'étaient présentées le matin et parmi lesquelles était le cit. Buache [1]. Sur quoi, ledit membre a dit lui avoir fait remarquer que le cit. Buache, comme membre de la Commission des arts, avait le droit de venir, étant muni d'un pouvoir du ministre ; mais que lui, commissaire aux ventes, aux termes des pouvoirs en vertu desquels il agissait, devait, avant de mettre en vente, avertir la Commission nationale des monuments, au nom de laquelle il se présentait : qu'alors le commissaire lui a dit ne pas connaître cette obligation et qu'il n'avait cependant qu'à monter partout. Alors, a continué l'exposant, ne pouvant pas monter dans des appartements où il pouvait y avoir des scellés sans le commissaire aux ventes qui, aux termes de la Loi, et, d'après le texte même de ses pouvoirs, devait lui indiquer les objets trouvés chez les émigrés, il s'est retiré, annonçant audit commissaire qu'il porterait ses plaintes à la commission, tant de ce qu'il ne l'avait point averti que de ce qu'il affectait de méconnaître la loi et ses pouvoirs qui l'y obligeaient, et sur la manière peu honnête avec laquelle il avait été reçu.

deux vieillards. — Chez l'ex-évêque de Bayeux : un certain nombre de gravures par Callot (une seule), Dupuis, Edelnick, Flipart, Massard, Porporati, Saint-Aubin, Schalken, Strange, Wille, Woolet, etc. — Chez Rosset de l'Étourville : une Vénus d'albâtre et divers objets précieux en albâtre, puis 27 ouvrages de bibliothèque relatifs à la littérature des XVIIe et XVIIIe siècles (Arch. nat., F17 1263). En ce qui concerne le mobilier de l'émigré Cramford, v. aux Pièces annexes, n° XXIV.

1. Buache de Neuville (Jean-Nicolas), 1741-1825, membre de l'Académie des Sciences, premier géographe du Roi.

La Commission des monuments, après avoir entendu ce rapport, a arrêté qu'il serait inséré au procès-verbal et porté au Département par les cit. Lemonnier, Moreau et Jollain, déjà choisis pour présenter au Directoire ses justes réclamations sur les inconvénients de son arrêté du 28 septembre (vieux style), que ces membres porteraient leurs plaintes sur le peu d'exactitude des commissaires aux ventes à avertir la commission. Et, sur la proposition d'un membre qui a fait remarquer que tous les jours il se faisait des ventes d'émigrés, où la commission n'avait point été appelée par les commissaires aux ventes, peu fidèles à leurs obligations, il a été arrêté qu'il serait demandé au Directoire une liste des émigrés [1], déjà sollicitée par deux lettres en date du 9 vendémiaire et du 18 frimaire, et qu'elle n'a point obtenue, avec une note de ceux des émigrés où la vente est faite, et qu'enfin le Directoire serait invité à recommander de nouveau aux commissaires aux ventes d'avertir la commission pour qu'elle pût envoyer ses commissaires partout où la Nation peut trouver des objets de sciences, de lettres et d'art à conserver conformément aux décrets.

Le cit. Lenoir envoie la note des objets entrés au Dépôt des Petits-Augustins.

Lecture d'une lettre du cit. Puthod qui annonce son arrivée prochaine.

Lecture d'une lettre du ministre de l'Intérieur [2] qui accorde à l'ouvrier blessé en Sorbonne sa paye jusqu'à sa guérison.

Lecture d'une lettre du Département qui annonce que le comité révolutionnaire de la section du Bonnet rouge a jeté à bas une statue de Diane en plomb dans une maison occupée par la cit. Châtillon, et qu'il a empêché que le comité n'en fît abattre d'autres semblables, avant que la commission eût prononcé si ces statues méritaient d'être conservées. Le cit. Regnault est nommé commissaire pour se rendre à ladite maison et faire son rapport.

1. Une première liste des émigrés du Département de Paris, avec leurs noms, qualités et derniers domiciles, fut publiée par les soins du Directoire le 23 octobre 1792 ; une liste supplémentaire parut l'année suivante, conformément aux listes arrêtées par le Directoire, du 13 avril au 27 juin 1793 (plaquettes in-4°, Arch. nat., F17 1265).

2. Du 19 frimaire (Arch. nat., F17 1036).

Le cit. Daujon, officier municipal [1], écrit à la commission en faveur du cit. Bellier, occupé à la démolition des objets qu'indique la Commission des Travaux publics comme tenant à la féodalité ou aux vieux préjugés.

Le cit. Bellier se présente ensuite; il est accueilli par la commission, qui le remercie du soin qu'il met dans l'enlèvement des objets divers destinés à être réservés et lui indique les différents Dépôts où doit être placé ce qui provient des démolitions. Il sera écrit au cit. Darcy, garde du Dépôt des marbres à Chaillot, pour le prévenir de l'arrivée des marbres provenant des ci-devant églises.

Lecture d'une lettre du Département qui invite la commission à nommer des commissaires pour aller au local occupé par le ci-devant ordre de Saint-Lazare, rue Bigot [2]. Les cit. Moreau et Lemonnier sont nommés; ils iront aussi au Palais de Justice et à la Sainte-Chapelle.

Le cit. Lenoir sera autorisé à enlever à Saint-Jean-en-Grève ce que la Commission des monuments a réservé.

Lecture des lettres écrites au nom de la commission depuis la dernière séance.

Les cit. Lamothe et Lemer présentent leur mémoire pour le payement du transport des effets de Chantilly montant à la somme de 4.050 liv., à laquelle somme ils demandent que l'on ajoute celle de 940 liv. pour les indemniser des frais du loyer du bateau, de loyer des bannes, de la nourriture et de la paye de quatre hommes pendant 20 jours de retard que leur a fait éprouver le défaut de voitures des charrois. Le mémoire est visé, la réclamation trouvée juste et le secrétaire enverra le mémoire au ministre pour être soldé [3].

Lecture des procès-verbaux des deux dernières séances : ils sont approuvés.

Le cit. Mercier expose que le comité de la section de l'Observatoire demande que l'on enlève une statue de marbre et un tabernacle en marbre blanc qui sont à la ci-devant

1. Daujon (François), sculpteur, officier municipal, membre du comité de police et de surveillance, membre de la commune du 10 août pour la section de Bondy.

2. L'ordre de Saint-Lazare avait, en 1783, acquis un terrain et fait construire un bâtiment pour ses archives dans la rue Monsieur, dénommée rue Bigot sous la Révotion.

3. La lettre d'envoi est du 24 frimaire (Arch. nat., F17 *5, n° 150).

église de l'Institution de l'Oratoire [1]. Il sera donné une autorisation au cit. Lenoir et au cit. Scellier pour faire cet enlèvement. Le cit. Lenoir fera enlever aussi le tableau de la Visitation de la rue Saint-Jacques.

Le cit. Boizot remet la première partie du procès-verbal de réserve fait dans la maison d'Égalité [2].

Il remet ensuite un devis de la dépense à faire pour l'enlèvement des chevaux de Marly : ce devis sera envoyé au ministre [3].

Le même remet sur le bureau le procès-verbal complet de tous les objets réservés à Saint-Sulpice.

Il demande ensuite qu'il soit donné une autorisation aux cit. Hersent et Boucault pour agir à Marly. L'autorisation sera donnée.

Le cit. Cholet-Jetphort présente son mémoire d'impression arrêté à 320 liv.

Le papetier fournit son mémoire montant à 224 liv. 11 s. Le trésorier autorisé à payer.

La séance est ajournée au sextidi prochain.

Signé : F.-V. MULOT,
Secrétaire de la Commission.

LE SEXTIDI DE LA TROISIÈME DÉCADE DU FRIMAIRE DE L'AN 2 DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (16 DÉCEMBRE 1793).

L.-A. Mercier, Regnault, Jollain, Masson, Lenonnier, Ameilhon, Fr.-M. Puthod, Moreau le jeune.

Lettre du cit. Daujon, officier municipal, réclamant l'entreprise des démolitions commencées à Notre-Dame. — Réclamation du cit.

1. Le maître autel de l'église des Pères de l'Oratoire, faubourg Saint-Jacques, était décoré d'un tabernacle formé de dômes que soutenaient 24 colonnes de marbre de Sicile dont les ornements avaient été modelés par *Michel Anguier*. — Dans une chapelle à gauche du maître autel se trouvait le monument du cardinal de Berulle, représenté à genoux sur un mausolée de marbre noir. La statue du cardinal était de marbre blanc (Piganiol, *Description de Paris*).

2. V. aux Pièces annexes, n° XLIV.

3. Devis du cit. Pellagot, charpentier, en vue de l'enlèvement et du transport des chevaux de marbre de Marly à Paris. La dépense probable est évaluée à 22.872 liv. — 22 frimaire (Arch. nat., F[17] 1263).

Pendant que la Commission des monuments, autorisée par le ministre de l'Intérieur à faire transporter à Paris les chevaux et marbres de Marly, prenait les dispo-

Scellier sur le même objet. — Envoi de commissaires aux deux séminaires de Saint-Sulpice, à la communauté des Robertins et chez un marbrier pour voir des bustes antiques provenant de la Bourse. — Mémoires réglés par le cit. Bourdon, architecte. — Attachements présentés par le cit. Scellier. — Lettre de la municipalité de Sceaux relative à des statues appartenant à la citoyenne d'Orléans et dont l'enlèvement était projeté. — Acceptation d'un modèle de l'église de Saint-Philippe du Roule offert par le cit. Chalgrin. — Note du cit. Lenoir. — Rapport complémentaire du cit. Lemonnier sur la maison Égalité, sur celle du ci-devant ordre de Saint-Lazare et sur Notre-Dame. — Instructions à demander au Comité d'Instruction publique relativement à des statues de bronze doré retirées de Notre-Dame et destinées à la fonte. — Note du cit. Regnault sur diverses églises. — Scellés apposés au séminaire des Écossais. — Rapport du cit. Lemonnier sur l'émigré de Saint-Priest. — Rapport des cit. Moreau et Puthod sur Chantilly. — Insertion du procès-verbal de clôture des opérations de ces commissaires à Chantilly dans le registre de la commission. — Lettre à écrire aux représentants du peuple Delacroix et Musset en vue de la conservation d'un monument érigé en l'église de Magny à la mémoire du curé Dubuisson. — Rapport du cit. Lemonnier sur Xavier de Saxe.

Le cit. Mercier préside.

Il se fait lecture d'une lettre du cit. Daujon, officier municipal, qui réclame tout à la fois, et pour le cit. Bellier et pour lui-même, les travaux des démolitions commencés à la ci-devant église Notre-Dame : s'appuyant surtout et sur une convention faite par la commission avec le cit. Bellier dans la dernière séance et sur la justice de la commission qui, suivant l'intention de la Convention nationale, emploie sans doute les citoyens qui se sont le plus dévoués à la cause de la Liberté ; enfin, sur le droit qu'il semble avoir acquis à ces démolitions, parce que depuis longtemps il est employé à la suppression des signes de féodalité et à des démolitions et transports pour la Nation dans les divers Dépôts.

Au même instant a paru le cit. Scellier qui a exposé à la commission qu'il s'était présenté muni de ses pouvoirs à la ci-

sitions en conséquence, un arrêté des représentants du peuple Ch. Delacroix et Musset, en mission dans le département de Seine-et-Oise, chargeait, le 29 nivôse, le chef de bataillon d'artillerie Grobert, directeur de l'arsenal de Meulan, d'effectuer le transport des mêmes œuvres d'art Le cit. Grobert prévoyait pour l'opération une dépense qui ne devait pas excéder 9.360 liv. (Arch. nat., F17 1032).

devant église Notre-Dame, qu'il y avait trouvé un entrepreneur maçon, nommé Varin, occupé à démolir, qu'alors, pour ne point déranger les opérations commencées, il était convenu avec ledit Varin de faire ensemble le reste des démolitions ; qu'ensuite s'étant présenté dernièrement pour continuer ses travaux, il avait rencontré le cit. Bellier qui, en vertu des pouvoirs qu'il a dit avoir de la commission, prétendait faire ces mêmes travaux. Sur quoi, il a demandé que la commission voulût bien prononcer afin que les travaux ne fussent plus suspendus et que l'on sût qui devait en être définitivement chargé.

Après cet exposé, l'un des membres a fait remarquer que le cit. Boisset, commissaire aux accaparements de la section de la Cité, qui surveille les opérations qui se font dans la ci-devant église Notre-Dame, voyant un double pouvoir, l'un présenté en réalité et signé de la commission, l'autre cité, avait cru devoir suspendre réellement toute opération jusqu'à ce que la commission se fût expliquée. L'affaire mise en délibération, la commission n'ayant point de motif pour retirer l'autorisation par elle donnée au cit. Scellier qui, jusqu'à ce moment, a eu sa confiance ; n'ayant pas d'ailleurs donné au cit. Bellier d'autres pouvoirs que ceux de transporter aux divers Dépôts ce qu'il avait démoli, non pas au nom de la commission, mais au nom de la Municipalité ; voulant néanmoins, suivant sa marche ordinaire, les principes de la justice et les intentions de la Convention, employer les citoyens les plus patriotes, a arrêté que le cit. Scellier continuerait d'agir à la ci-devant église de Notre-Dame en vertu des pouvoirs qui lui ont été donnés; que le cit. Bellier serait employé dans différentes églises qui sont encore à débarrasser des objets précieux dans les arts que la commission a cru devoir réserver : qu'il serait écrit en conséquence au cit. Daujon, qui a écrit en faveur du cit. Bellier, et au cit. Boisset pour leur annoncer la présente délibération [1].

Sur la proposition d'un membre, il sera donné une autorisation au cit. Bellier pour enlever à la ci-devant église de Saint-Eustache ce que la commission a réservé et dont il lui sera remis l'état, pour être porté aux Petits-Augustins.

1. Les lettres du cit. Mulot aux cit. Boisset et Daujon sont des 26 et 27 frimaire (Arch. nat., F[17] *5, n[os] 151, 152).

Le cit. Gauguery, commissaire aux ventes, écrit pour que des membres de la commission se transportent aux deux séminaires Saint-Sulpice [1]. Le secrétaire fait remarquer que déjà les procès-verbaux de réserve faits dans ces séminaires ont été dressés et envoyés au ministre, que lui-même avec le cit. Boizot a été à celui de ces séminaires, connu sous le nom de Robertins, où il a été réservé un très beau tableau de *Le Sueur* [2]. La commission nomme le cit. Boizot pour se transporter de nouveau dans ces séminaires.

Le cit. Bourdon, architecte, renvoie des mémoires qu'il a réglés [3] : ces mémoires, qui sont ceux des cit. Cathelin, Bor et Bennemann, seront envoyés au ministre pour être soldés [4].

Le cit. Le Terrier se présente; il annonce que depuis longtemps, il a en dépôt des bustes et autres objets antiques mutilés provenant du bâtiment de la Bourse, et il demande que la commission veuille bien prendre un parti relativement à ces objets [5]. La commission nomme le cit. Boizot pour aller voir ces bustes chez le cit. Le Terrier, marbrier, boulevard des Invalides, n° 732, et en faire son rapport.

Le cit. Scellier présente un mémoire et des attachements : les attachements sont visés et le mémoire sera envoyé au cit. Bourdon pour être réglé.

Lecture d'une lettre de la municipalité de Sceaux [6] relativement à l'enlèvement projeté des statues de la Diane [7] et du Gladiateur en bronze, ainsi que de l'Hercule en marbre du *Puget* [8]. Elle ne croit pas que ces objets appartenant à la cit.

1. Le séminaire de Saint-Sulpice, comprenant un grand et un petit séminaire, se trouvait rue du Vieux-Colombier et rue Férou. La communauté dite des Robertins était rattachée à ce séminaire.

2. Cette peinture, intitulée la Présentation au temple, se trouve aujourd'hui au Musée de Marseille.

3. Lettre du cit. Bourdon, 24 frimaire (Arch. nat:, F17 1035).

4. La lettre d'envoi de ces mémoires est du 27 frimaire (Arch. nat., F17 *5, n° 153).

5. Communication du cit. Le Terrier, 25 frimaire (Arch. nat., F17 1035).

6. La lettre du cit. Mulot à la municipalité de Sceaux, en date du 7 frimaire, accompagnait l'envoi d'affiches contenant : d'une part, le décret de la Convention qui condamnait à deux ans de fers les destructeurs de monuments; d'autre part, l'indication des objets à conserver, « suffisante, était-il dit, à des hommes libres pour les faire respecter ».

7. La Diane de Sceaux se trouvait dans les allées du jardin. Elle provenait de la reine Christine de Suède.

8. L'Hercule gaulois de *Pierre Puget*, statue en marbre, avait appartenu à Colbert. Placé dans l'avant-cour du château de Sceaux, et plus tard dans le jardin, il se trouve aujourd'hui au Louvre.

Orléans puissent être mis au Dépôt provisoire des émigrés.

Il sera écrit à la municipalité de Sceaux pour applaudir à son zèle pour la protection à accorder aux propriétés et il sera néanmoins pris par la commission tous les moyens pour conserver à la Nation ces monuments dont la cit. Orléans n'est qu'usufruitière aux termes de la Loi.

Lecture d'une lettre du Département qui demande que la commission envoie au ci-devant séminaire de Saint-Lazare. Le cit. Lemonnier est nommé.

Le cit. Chalgrin, architecte [1], offre de donner à la Nation le modèle de l'église de Saint-Philippe-du-Roule et de le faire transporter à ses frais. La commission autorise le cit. Lenoir à le recevoir et à le placer aux Petits-Augustins. Le secrétaire offrira ses remerciements au cit. Chalgrin.

Le cit. Lenoir envoie la note des objets entrés à son Dépôt.

Le cit. Moreau, trésorier, est autorisé à payer 20 liv. au cit. Ameilhon pour frais de voyage.

Le cit. Lemonnier remet le complément du procès-verbal de réserve fait dans la maison d'Egalité [2]; un rapport sur ce qu'il a trouvé dans le local occupé par le ci-devant ordre de Saint-Lazare, rue Bigot, et présente une addition à faire aux objets réservés à Notre-Dame.

Le cit. Moreau fait un rapport sur huit statues de bronze, dont deux sont dorées et qui, retirées du sanctuaire de la ci-devant église Notre-Dame, lui ont paru, ainsi qu'aux artistes ses collègues, pouvoir être envoyées à la fonte, et il propose qu'il soit écrit au ministre pour le prévenir que, la majeure quantité des bronzes et plombs provenant de cette église étant dorés, il est important pour la République d'ordonner le départ de l'or. La commission, quoique convaincue que les statues de bronze dont il est question ne sont ni des modèles de l'art, ni des monuments utiles à l'histoire des arts, et que d'ailleurs, représentant des anges armés des instruments de la Passion, elles seraient beaucoup plus utiles, converties en canons que conservées, a néanmoins cru, pour ne pas blesser

1. Chalgrin (Jean-François-Thérèse), 1739-1811, grand prix de l'Académie d'architecture en 1758, membre de l'Institut en 1799, construisit, de 1760 à 1784, l'église Saint-Philippe-du-Roule dont il publia le *Plan topographique*.

2. V. aux Pièces annexes, n° XLV.

l'opinion de quelques artistes qui semblent être attachés à ces bronzes, ne pas devoir les faire porter à l'Arsenal avant d'avoir écrit au Comité d'Instruction publique, et le secrétaire est chargé de lui adresser une lettre [1] où la manière de voir de la commission sera exposée.

Le cit. Regnault remet une note sur la ci-devant église de la Providence. Le cit. Lenoir sera averti d'en enlever les tableaux réservés.

Le même fait des rapports sur les ci-devant paroisses de Sainte-Geneviève, Saint-Victor et Saint-Séverin [2].

Le cit. Mercier expose qu'ayant été au séminaire des Ecossais [3], il a trouvé ce séminaire transformé en maison de sûreté, qu'il n'a pu y entrer ; mais qu'il avait appris que toutes les précautions avaient été prises pour que rien ne fût exposé à la moindre dilapidation ; qu'enfin la section des Sans-Culottes avait apposé les scellés nécessaires [4].

Le cit. Lemonnier présente un rapport sur ce qu'il y a à conserver chez l'émigré Saint-Priest [5].

Les cit. Moreau et Puthod font un rapport sur les diverses opérations qu'ils ont faites à Chantilly. Le cit. Puthod qui avait constamment demeuré en ce lieu entre dans les plus grands détails ; il remet les procès-verbaux de clôture de ces opérations, soit à Chantilly, soit à Saint-Maximin ; la note des livres envoyés de Chantilly ; le mémoire du charpentier qui, de l'aveu de la commission, a construit une pyramide qui dédommage les habitants de cette commune de la privation d'une colonne de porphyre qui leur était enlevée, et il a fait voir un certificat de civisme que lui a délivré la municipalité de Chantilly et que le comité révolutionnaire de cette commune a approuvé et ratifié. Il remet enfin un mémoire du cit. Perdrix pour son séjour à Hondainville, ledit mémoire montant à la somme de cent vingt livres.

La commission a entendu avec satisfaction les rapports de

1. La lettre au Comité d'Instruction publique sur les bronzes et plombs de Notre-Dame est du 27 frimaire (Arch. nat., F17 *5, n° 176).
2. V. aux Pièces annexes, n° XLVI.
3. Le collège et séminaire des Ecossais, rue des Fossés-Saint-Victor, n° 33, fut supprimé en 1792 et transformé en prison. Saint-Just y fut enfermé le 9 thermidor.
4. Rapport du cit. Mercier, 26 frimaire (Arch. nat., F17 1263).
5. V. aux Pièces annexes, n° XLVII.

ses deux commissaires : elle a vu avec plaisir que le cit. Puthod, pendant son séjour à Chantilly, avait mérité par sa conduite l'approbation des autorités constituées, des sociétés populaires et comité révolutionnaire. Elle a autorisé le trésorier à payer au cit. Perdrix le montant de son mémoire ; elle a remis au garde de la maison de Nesle les notes des livres venus d'Hondainville et elle a arrêté que les procès-verbaux de clôture de ses opérations, soit à Chantilly, soit à Saint-Maximin, seraient insérés dans son registre.

Copie du procès-verbal de clôture des opérations faites à Chantilly :

« Liberté, Egalité,

« Nous maire et officiers municipaux de la commune de Chantilly, ayant été requis par le cit. François-Marie Puthod, commissaire national des monuments dans ladite commune, pour dresser procès-verbal de la clôture de ses opérations touchant l'examen, le triage et la conservation des objets relatifs aux sciences, lettres et arts provenant du château de l'émigré Condé, nous nous sommes en conséquence transportés avec le susdit commissaire des monuments au ci-devant château de Chantilly, où nous avons en effet reconnu que sa mission était achevée, bien remplie, à la satisfaction de tous, et que tous les objets destinés au Museum de la République ou autre Dépôt national y avaient été envoyés, soit par terre, soit par eau, en vertu de réquisitions présentées à nous maire et officiers municipaux, pour pouvoir se servir des chevaux et chariots des charrois militaires séants à Chantilly.

« Cette reconnaissance faite, le cit. Puthod nous a remis les clefs de la bibliothèque où il travaillait, et autres clefs des appartements, ainsi que divers effets laissés de côté par les commissaires, comme des cartes, dessins, tableaux, livres ; comme encore ce qui se trouvait dans la chambre du château où il travaillait, où il a laissé pareillement une grande carte généalogique en beau parchemin, proscrite par les circonstances d'une égalité individuelle que tout bon républicain chérit.

« Pour sûreté desdits objets, nous les avons mis sous clef :

nous avons reçu de lui pareillement les débris de la colonne de porphyre qui était au parterre et qui a été envoyée au Museum, comme le cadran solaire, les aiguilles, etc. Après quoi nous avons, après nous être témoigné le regret de nous quitter, terminé le procès-verbal que voici, auquel nous avons apposé le sceau de notre commune, voulant que le présent écrit soit fait double, l'un pour être déposé dans les archives de la municipalité, l'autre pour être remis au cit. Puthod, commissaire des monuments, serve aux uns et aux autres, et vaille ce que de raison.

« Fait en la maison commune, le 19 frimaire de l'an deuxième de la République française, une, indivisible et impérissable.

« Signé : DEVAUX, *maire*; F.-M. PUTHOD, ROUSSEAU, THOMAS, MAIXENT, *off. mun.*; GAUDIVEAU, *off. m.*; LIONNET, L. SALIGNY, BAILLOY, *secrétaire*.

« Les jours et an que dessus, un exemplaire du catalogue de la bibliothèque de Chantilly nous a été remis et l'autre exemplaire a été porté à la Commission des monuments. Le cit. Puthod nous a donné décharge des livres envoyés aux bibliothèques et dépôts publics de Paris, ce que prouve l'écrit placé derrière un verso du catalogue mis entre nos mains et qui est écrit de la propre main du cit. Puthod.

« Signé : BAILLOY, *secrétaire-greffier*. »

Copie du procès-verbal de clôture des opérations faites sur la commune de Saint-Maximin.

« Liberté, Égalité, République, une et indivisible,

« Nous maire et officiers municipaux de la commune de Saint-Maximin, district de Senlis, ayant été requis par le cit. Puthod, commissaire national des monuments, de dresser procès-verbal de la clôture de ses opérations à Vineuil, dépendant de Saint-Maximin, touchant la Laiterie, il nous a en conséquence donné décharge, pareillement ainsi qu'il le fait au cit. Hautin, administrateur du district de Senlis, de la paille nécessaire pour couvrir les monuments chargés au port de Saint-Leu. Enfin, il nous a remis la clef d'une chambre basse près de la

laiterie, où se trouvait beaucoup de pièces de marbre des débris de la laiterie d'une valeur réelle. Puis nous avons clos ledit procès-verbal en criant, ce jourd'hui decadi, vive la République, la Convention nationale et la Commission des monuments.

« Fait double à Saint-Maximin, le 20 frimaire, deuxième décadi, seconde année de la République française, une, indivisible et impérissable.

« Signé : BOULLENGER, *maire (de) Saint-Maximin*; Fr.-M. PUTHOD, *commissaire national des monuments à Chantilly.* »

Lecture a été faite du dernier procès-verbal; il a été adopté.

Le cit. Mercier a mis sur le bureau un arrêté du département de Seine-et-Oise relatif à un tombeau élevé en l'église de Magny à la mémoire du curé Dubuisson, et au bas duquel est une note des représentants du peuple Delacroix et Musset qui pensent que la commission pourrait conserver ce tombeau ou du moins le bas-relief. La commission voyant que, d'après l'arrêté du département de Seine-et-Oise, ce monument est propriété nationale, a chargé son secrétaire d'écrire aux représentants du peuple Delacroix et Musset pour les remercier de leur zèle, les prévenir que la commission réservait le bas-relief du tombeau et les inviter à faire respecter ce morceau réservé pour la Nation [1].

Le cit. Lemonnier remet un rapport sur la maison et effets de Xavier de Saxe [2].

Le cit. Moreau est autorisé à payer 631 liv. 6 s. au cit. Scellier et 75 liv. au cit. Puthod, restant de ses avances à Chantilly.

La séance est ajournée au nonidi prochain.

Signé : F.-V. MULOT,
Secrétaire de la Commission des monuments.

1. La lettre du cit. Mulot aux représentants du peuple est du 25 frimaire (Arch. nat., F17 *5, n° 157).
2. Rapport en date du 25 frimaire (Arch. nat., F17 1263).

LE NONIDI DE LA TROISIÈME DÉCADE DU FRIMAIRE DE L'AN DEUX DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (19 DÉCEMBRE 1793).

Fr.-M. Puthod, Jollain, L.-A. Mercier, Moreau le jeune, Ameilhon, Desmarest.

Suppression de la Commission des monuments annoncée par le *Journal de Paris.* — Délibération à ce sujet. — Envoi de commissaires à Louveciennes. — Lettre du cit. Lenoir au sujet de l'insuffisance des portes du Museum, lesquelles ne peuvent livrer passage aux plus grands tableaux. — Autorisation donnée au cit. Lenoir pour procéder à divers enlèvements. — Rapports du cit. Mulot sur le mobilier de l'émigré Foulon, du cit. Moreau sur celui de Choiseul-Stainville. — Rapport du cit. Mercier sur Saint-Magloire. — Arrestation du cit. Mulot au cours de la séance.

Le cit. Mercier préside.

Un membre lit dans le *Journal de Paris* l'annonce de la suppression de la commission.

Après cette lecture, les membres de cette commission qui se trouvaient rassemblés arrêtent qu'il sera écrit au ministre de l'Intérieur [1] pour lui demander si l'on peut continuer de s'assembler, le décret n'étant point signifié, beaucoup d'opérations étant commencées et plusieurs des membres étant en mission à Ville-Affranchie, Chartres, Marly, etc.

Il est arrêté que l'on n'entamera aucune opération nouvelle, crainte de s'exposer au moindre reproche, jusqu'à la réponse du ministre, et que seulement le secrétaire prendra note des demandes qui seront faites et des rapports remis à la commission.

Lecture d'une lettre du ministre de l'Intérieur [2] par laquelle il demande que la commission nomme des commissaires pour

1. Cette lettre au ministre de l'Intérieur, écrite au Louvre dans la salle de la commission et signée de Mercier, est du 29 frimaire (Ach. nat., F17 *5, n° 161).
2. En date du 26 frimaire (Arch. nat., F17 1039, n° 2).

aller à Louveciennes : les cit. Boizot et Lemonnier avaient été précédemment nommés.

Lettre du cit. Lenoir qui demande que pour faire entrer au Museum des tableaux qui ont seize pieds de hauteur, il soit fait une ouverture, les portes n'étant point assez élevées : ces tableaux pourront être mis provisoirement au dépôt de décharge du Museum.

Le cit. Lenoir demande une autorisation [1] pour enlever à Saint-Gervais, notamment les vitraux de Cousin [2]. Le membre qui a fait la réserve dans cette ci-devant église annonce que ces vitraux sont portés dans son rapport.

Il demande encore une autorisation pour entrer à Saint-Marcel et à Saint-Hippolyte réunis, ainsi qu'à l'église de la Providence.

Rapport du cit. Mulot sur les réserves à faire chez l'émigré Foulon, fils, rue Neuve-Saint-Laurent [3].

Rapport d'objets réservés par le cit. Moreau chez Choiseul-Stainville [4], rue Cerutti, n° 9.

Le cit. Mercier rend la lettre du Directoire sur Saint-Magloire, remet son rapport sur cette maison [5] et communique la réponse de la section de l'Observatoire.

En ce moment entrent quatre personnes pour s'assurer du cit. Mulot et le conduire au Comité de Sûreté générale du Département après avoir visité ses papiers [6].

Les membres réunis réclament les papiers de la commission qui peuvent être entre ses mains.

1. Lettre de Lenoir à la commission, du 28 frimaire : publiée dans les *Arch. du Musée des mon. franç.*, t. II, p. 92.

2. On voit encore, dans le chœur, deux des vitraux attribués à *Jean Cousin*, datés de 1551, l'un représente saint Pierre guérissant le paralytique, l'autre le martyre de saint Laurent (*Inventaire des richesses d'art. Paris, Monuments religieux*, t. III, p. 185-1861).

3. Foulon de Doué (Joseph-Pierre-François-Xavier), ex-intendant à Moulins, fils de François Foulon et beau-frère de Bertier, massacrés en 1789. Foulon émigra après le 31 mai 1793 avec sa femme, Joséphine-Jacqueline de Pestre, et ses six enfants, et se réfugia à Hambourg (Arch. nat., F7 5630).

4. Choiseul-la-Baume, dit Stainville (Claude-Antoine-Gabriel), avait épousé, le 12 septembre 1778, Marie-Stéphanie Choiseul-Stainville, fille de Jacques de Choiseul-Stainville et de Thomasse-Thérèse de Clermont d'Amboise (Arch. nat., F7 5619).

Chez Choiseul-Stainville, le commissaire Moreau a distrait de la vente divers objets d'art en marbre (un vase étrusque, un obélisque en porphyre, etc.) et un certain nombre d'estampes, les unes par *Volpato*, d'après *Raphaël*, les autres par *Morguene*, d'après *Le Guide* et *Mengs*, et par *Porporati*, d'après *Carle Vanloo* (Arch. nat., F17 1263).

5. V. aux Pièces annexes, n° XLVIII.

6. V. la préface, p. LIV-LVI.

Le cit. Cossard, commis-greffier, est nommé pour aller prendre à la maison de Nesle ceux qui s'y trouveraient.

Il est arrêté que, dans la lettre qui va être écrite au ministre, il sera fait mention de cette arrestation.

Cette lettre est écrite sur-le-champ [1], et la séance levée après s'être ajourné au tridi prochain pour entendre la lecture de la réponse du ministre.

Signé : F.-V. MULOT.

LE TRIDI DE LA PREMIÈRE DÉCADE DE NIVÔSE DE L'AN DEUX DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (23 DÉCEMBRE 1793).

L.-A. Mercier, Lemonnier, Moreau le jeune, Boizot, Jollain, F.-M. Puthod, Regnault.

Délibération relative au texte de la lettre qui sera écrite au Comité d'Instruction publique touchant la suppression de la Commission des monuments. — Mise en liberté du cit. Mulot.

Les membres qui composaient la Commission des monuments, réunis en nombre suffisant pour entendre la lecture de la réponse qu'ils attendaient du ministre de l'Intérieur, nomment pour les présider le cit. Mercier, et le cit. Mulot pour tenir la plume. Celui-ci leur annonce n'avoir reçu du ministre de l'Intérieur qu'une lettre relative à l'examen à faire d'un modèle de vaisseau dont le cit. Biron annonce l'acquisition. Cette lettre est lue.

Demandes sont faites d'enlever chez différents émigrés et d'aller chez d'autres. Les membres dans la dernière assemblée, ayant suspendu leurs travaux à raison du décret de suppression et n'ayant eu aucune réponse du ministre, ne croient pas pouvoir répondre à ces invitations ; mais ils arrêtent qu'il sera écrit, séance tenante, au Comité d'Instruction publique [2] pour lui demander la marche qu'ils doivent tenir, afin qu'ils

1. Elle porte, en effet, la date du 29 frimaire an II (Arch. nat., F[17] 1039, n° 2).
2. La lettre au président du Comité d'Instruction publique est du 3 nivôse (Arch. nat., F[17] *5, n° 162).

ne soient point accusés d'avoir cessé trop subitement ou continué trop tard leurs travaux.

Il sera en outre demandé au Comité s'il veut que les notes, les copies et le travail qu'il avait demandés à la commission doit (*sic*) être continué pour lui être remis.

Sur la remarque d'un membre que, si l'on en croit les papiers publics, et notamment la feuille des *Débats* [1], le rapport du Comité contient contre la commission des inculpations graves qu'il est tout à la fois important et facile de repousser, il est arrêté que, dans la lettre à écrire au Comité, on réclamera de sa justice la communication du rapport afin d'y répondre d'une manière satisfaisante, si réellement ces reproches existent.

Un autre membre propose et il est arrêté qu'il sera fait un état de tous les papiers de la commission avant de les remettre à la commission temporaire qui sera établie, conformément au décret ; que cet état sera fait triple, l'un pour le Comité d'Instruction ou la Commission temporaire, le second pour rester entre les mains du dernier secrétaire et le troisième pour être déposé chez tel notaire que l'on jugera à propos de choisir ; enfin, que le registre des délibérations, numéroté par première et dernière page, sera paraphé par le secrétaire *ne varietur*.

Il sera écrit au ministre de l'Intérieur [2] pour rappeler la lettre qui lui a été écrite et lui annoncer que le cit. Mulot, après avoir repoussé toutes les inculpations qui lui avaient été faites au Comité de surveillance, a été libre dès le soir même.

Les membres se sont ajournés à sextidi prochain pour connaître, tant la réponse du ministre, si elle arrive, que la réponse du Comité d'Instruction publique.

Signé : F.-V. Mulot.

1. Voici en quels termes le *Journal des Débats et des décrets* (n° 456) analyse le rapport de Mathieu, présenté à la Convention dans la séance du 28 frimaire : « Mathieu, membre du Comité d'Instruction publique, fait un rapport sur la Commission des monuments et la conservation de tous les ouvrages précieux aux sciences et aux arts. Il démontre que la commission, sur laquelle il présente des vues, ne peut plus subsister ; et, entre autres mesures, il en propose la suppression. Il l'accuse d'avoir dilapidé des fonds à l'achat ou à la conservation d'objets peu précieux, et d'avoir mis à l'exercice de ses fonctions une négligence coupable. »

2. Cette lettre fut adressée le 3 nivôse (Arch. nat., F^{17} *5, n° 163).

LE SEXTIDI DE LA PREMIÈRE DÉCADE DU NIVÔSE DE L'AN DEUX DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (26 DÉCEMBRE 1793).

L.-A. Mercier, Regnault, Jollain, Fr.-M. Puthod, Lemonnier, Moreau le jeune, Boizot, Poirier.

Lecture et insertion au procès-verbal d'une lettre du ministre de l'Intérieur, en date du 3 nivôse, invitant la Commission des monuments à continuer ses opérations en attendant que le décret qui la supprime lui soit notifié. Texte de cette lettre. — Mesures pour l'enlèvement du mobilier réservé chez divers émigrés. — Envoi d'un commissaire à la maison de l'Instruction chrétienne. — Autorisation au cit. Scellier pour qu'il termine les travaux en cours dans l'église Notre-Dame. — Demande d'acompte formulée par le cit. Scellier. — Rapports : du cit. Boizot sur Louveciennes et Marly ; du cit. Lemonnier sur l'émigrée Bréhan. — Examen d'un modèle de vaisseau confié aux soins du cit. Vandermonde. — Procès-verbal des opérations de Hondainville à réclamer au cit. Perdrix.

Les membres qui composaient la Commission des monuments, s'étant assemblés en nombre suffisant pour entendre la lecture de la réponse qu'ils attendaient du ministre, ont nommé le cit. Mercier pour présider, et le cit. Mulot pour tenir la plume.

Le cit. Mulot donne lecture à l'Assemblée de la lettre qu'il avait été chargé d'écrire au ministre de l'Intérieur.

Il lit ensuite les deux derniers procès-verbaux : la rédaction en est approuvée.

Lecture est faite d'une lettre du ministre de l'Intérieur en réponse à celle qui lui avait été écrite dans l'assemblée du 29 frimaire.

Il est arrêté : 1° que cette lettre sera transcrite en entier dans le procès-verbal ; 2° qu'il sera écrit aux membres absents pour qu'ils se rendent à l'assemblée ; 3° que les opérations commencées, soit dans les maisons ci-devant royales, soit chez les émigrés, soit dans les églises, seront continuées ;

4° que les invitations faites par les autorités constituées depuis le 28 et auxquelles il n'avait pas été répondu par mesure de prudence, seront relues, et il sera nommé des commissaires, afin que le retard ou l'interruption des opérations ne nuise pas aux véritables intérêts de la République.

Copie de la lettre du ministre de l'Intérieur :

« Paris, le 3 nivôse, l'an 2e de la République française, une et indivisible.

« Le ministre de l'Intérieur aux citoyens composant la Commission des monuments.

« Je ne sais encore que par les papiers publics, aussi, la suppression de la Commission des monuments, et tant que le décret officiel ne vous sera pas notifié, vous avez d'autant plus le droit de vous assembler que la nouvelle même de votre suppression prochaine est un motif pour vous de mettre à vos opérations la suite et l'ensemble nécessaire pour vous préparer à donner à la commission qui vous remplace les renseignements dont elle aura besoin et le compte de votre gestion.

« Je me repose sur votre soumission aux lois et sur votre zèle civique du soin d'empêcher que cet incident ne nuise même par le retard ou l'interruption des opérations commencées aux véritables intérêts de la République.

« Signé : PARÉ. »

Le cit. Bagnard, commissaire aux ventes, demande que l'on enlève chez les émigrés Grimm et de Beuil. Le garde de la maison de Nesle est chargé de prendre les moyens d'enlever.

Un commissaire aux ventes invite la commission d'envoyer de ses membres à l'Instruction chrétienne. Le cit. Puthod en est chargé.

Le cit. Dumoulin demande que l'on vienne à la maison Toulouse pour retirer des tableaux que de nouveaux arrangements demandés par la Commission des subsistances pourraient en faire exposer : les cit. Lemonnier et Mulot sont nommés à cet effet.

Le cit. Gauguery demande qu'il vienne quelqu'un au séminaire Saint-Sulpice : un des membres fait remarquer que déjà

toutes les opérations et réserves nécessaires ont été faites aux différents séminaires de Saint-Sulpice et que les procès-verbaux en ont été envoyés, soit au ministre de l'Intérieur, soit au Département.

Le cit. garde de la maison de Nesle prendra les moyens les plus prompts pour enlever chez l'émigré Cély, chez les émigrés La Guiche [1], Croy et Robec.

Le cit. Scellier demande s'il peut continuer ses travaux à la ci-devant église de Notre-Dame : extrait de la lettre du ministre de l'Intérieur lui sera donné afin qu'il puisse continuer ses travaux.

Le même demande que l'on écrive au ministre de l'Intérieur pour en obtenir une somme de 17.000 liv., à compte sur ce qui lui est dû. Le secrétaire est chargé de faire cette lettre.

Le cit. Boizot fait un rapport sur Louveciennes (Luciennes) où il a fait, au nom de la commission, en présence des représentants du peuple, la réserve des objets d'art à conserver pour la Nation. Le même membre présente une addition aux réserves déjà faites à Marly.

Le cit. Lemonnier présente un rapport sur l'émigré Bréhan [2].

Lecture d'une lettre du ministre de l'Intérieur qui demande des commissaires pour examiner un modèle de vaisseau que le cit. Biron désirerait que la Nation voulût acquérir. Le cit. Vandermonde est choisi pour cet examen et il est invité à s'adjoindre le cit. Ozanne [3].

Le secrétaire est chargé d'écrire au cit. Perdrix pour l'invi-

1. La Guiche (Charles-Amable de), colonel des dragons de Bourbon, fut incarcéré à la Force en septembre 1793, les scellés furent mis sur ses biens, et sa maison, rue du Regard, fut convertie en atelier de fabrication d'armes. Il fut condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire le 9 messidor an II (Arch. nat., F7 5638). De Croy habitait également la rue du Regard, et l'émigré de Cély, rue de Verneuil.

2. Madeleine-Angélique-Charlotte de Bréhan, fille de Marie-Jacques, marquis de Bréhan, maréchal de camp, avait épousé, le 8 mars 1769, Charles-René, comte de Maillé de la Tour-Landry.

Chez l'émigrée Bréhan, le cit. Lemonnier n'a trouvé à retenir que deux armoires remplies d'objets d'histoire naturelle et un petit tableau d'après *David* (Rapport du 29 frimaire. — Arch. nat., F17 1263).

3. Ozanne (Nicolas-Marie), graveur et ingénieur, 1728-1811, fut nommé en 1752 dessinateur de la marine et chargé en 1756 de la construction de la frégate l'*Aurore*, pour expérimenter les montres marines de Pierre Leroy. Il est l'auteur d'un *Traité de la marine militaire*.

ter à accuser la réception des 120 liv. qui lui ont été envoyées par le trésorier et de faire passer le plus tôt possible le procès-verbal de ses opérations à Hondainville.

La séance est ajournée au 9 nivôse.

Signé : F.-V. MULOT.

SÉANCE DU NONIDI 9 NIVÔSE DE L'AN DEUXIÈME DE LA RÉPUBLIQUE, UNE ET INDIVISIBLE (29 DÉCEMBRE 1793).

L.-A. Mercier, Sergent, député; Lemonnier, Moreau le jeune, Poirier, Desmarest, Jollain.

Lecture d'une lettre du Comité d'Instruction publique à la Commission des monuments; son insertion au procès-verbal. — Tableaux de Bourdon et bas-reliefs rapportés de Chartres par le cit. Sergent; manuscrits rapportés de la même ville par le cit. Poirier. — Rapport du cit. Mercier sur le collège de Montaigu. — Excuses du cit. Bréquigny. — Lecture par le cit. Mercier d'une notice sur un manuscrit de Jean Bernard.

Les membres qui composaient la Commission des monuments, s'étant assemblés en vertu de la lettre du ministre en date du 3 nivôse et insérée au procès-verbal de la dernière séance, ont nommé le cit. Mercier pour présider, et le cit. Mulot pour tenir la plume.

Il est fait lecture d'une lettre du président du Comité d'Instruction publique, signée Mathieu : cette lettre est la réponse à celle qui avait été écrite par le secrétaire au nom des membres composant la ci-devant commission. Il a été arrêté : 1° que cette lettre serait insérée en entier au procès-verbal, et 2° que le cit. Mulot, chargé du travail demandé par le Comité, le terminerait le plus tôt possible.

Le cit. Sergent, de retour de Chartres, annonce qu'il en rapporte de beaux tableaux de *Bourdon*, des bas-reliefs en marbre dans le style du *Primatice*.

Le cit. Poirier, qui avait été envoyé avec le cit. Sergent, fait un rapport détaillé de ses opérations : il rapporte des manuscrits et des imprimés très intéressants et un très rare, format

beaucoup plus petit qu'in-16 et cependant écrit en caractère oncial. Ce rapport sera déposé aux archives [1].

Le cit. Mercier fait un rapport sur Montaigu [2] : il annonce que le portrait de..... dont il a beaucoup été parlé, a été dernièrement mis en pièces par les écoliers de ce collège [3].

Le cit. Bréquigny écrit à ses collègues pour leur témoigner ses regrets de ne pas pouvoir assister à leurs derniers travaux; il en sera fait mention au procès-verbal.

Le cit. Mercier a lu une notice intéressante sur un manuscrit de *Jean Benard* ou *Bernard*, écrit en 1572, in-folio de 756 pages... et contenant des sommaires, recueils des querelles et prétentions anciennes des Anglais contre les Français, des alliances générales et particulières entre les Anglais et les Hanouyers, Flamands, Bourguignons et autres contre les Français, et comment par interposition de temps elles ont été continuées et dissolues jusques à présent 1572 [4].

Copie de la lettre du président du Comité d'Instruction publique :

« Paris, le 7 nivôse de l'an 2 de la République française, une et indivisible.

« Le président du Comité d'Instruction publique aux citoyens composant ci-devant la Commission des monuments :

« Jusqu'à la notification du décret, citoyens, vous ne pouvez vous dispenser d'agir, en attendant que vous soyez relevés dans vos travaux par la Commission des arts, sur l'avis du ministre de l'Intérieur qui ne peut tarder à vous informer officiellement, ainsi que vos collègues en mission.

« Le Comité d'Instruction publique espère que vous remet-

1. V. le rapport de Poirier aux Pièces annexes, n° XLIX.

2. Le collège de Montaigu fut fermé en 1792; ses bâtiments, convertis en hôpital, furent démolis en 1844 en prévision de la construction de la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

3. Le portrait en question est celui d'Ulric Géring, l'un des introducteurs de l'imprimerie à Paris. La conservation en était d'autant plus importante qu'il « n'est connu que par la gravure qu'en donne La Caille dans les additions imprimées qu'il a faites à son *Histoire de la Librairie*, additions excessivement rares ». Mercier s'est transporté dans la chapelle haute où devait se trouver le portrait qu'il recherchait ; seul le cadre a été retrouvé, le portrait ayant été mis en pièces, quelques semaines auparavant, par les écoliers de ce collège (Note de Mercier. — Arch. nat., F^{17} 1263).

4. Bernard (Jean), secrétaire de la Chambre du Roi en 1572, auteur d'un *Manuscrit sommaire* des querelles et prétentions anciennes des Anglais sur les Français, conservé dans la bibliothèque du chancelier d'Aguesseau et dans celle des Minimes de Paris.

trez tous vos travaux et il se flatte que vous terminerez ce qui est susceptible d'être promptement terminé dans les exposés ou renseignements demandés.

« Je m'empresse de vous communiquer, citoyens, deux exemplaires de mon rapport adopté par le Comité et lu à la Convention nationale. Vous pensez d'après les journaux qu'il renferme des inculpations qu'il vous sera facile de réfuter victorieusement.

« Pour y parvenir, la commission aura à prouver qu'elle a fait tout ce dont elle était chargée pour la conservation des monuments et des objets des sciences et arts. Elle aura à repousser le reproche de négligence en général et chacun des faits en particulier. S'il y avait eu erreur dans quelques faits, le Comité et le rapporteur s'empresseront d'en convenir. Je me borne pour le moment à vous observer que, dans un grand nombre de mémoires et notes qui m'ont été remis, j'ai seulement extrait quelques faits sur lesquels il vous est libre de nous donner de nouveaux et plus amples renseignements, s'il y a lieu. — Signé : MATHIEU. »

La séance est ajournée au 13 nivôse.

Signé : F.-V. MULOT.

SÉANCE DU TREIZE NIVOSE, L'AN DEUXIÈME DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (2 JANVIER 1794).

Desmarest, Jollain, L.-A. Mercier, Moreau le jeune, Poirier, Regnault, Boizot, F.-M. Puthod, Masson.

Note du cit. Poirier sur divers objets mis en réserve à Franciade. — Mémoire du cit. Lemonnier sur des modèles d'artillerie conservés à Lille, Metz, Strasbourg et La Fère, qu'il importerait de réunir à la collection des modèles d'arts et métiers. — Mesures pour l'enlèvement des tableaux restés à Saint-Joseph.

Les membres qui composaient la Commission des monuments, assemblés en vertu des lettres, tant du président du Comité d'Instruction publique que du ministre de l'Intérieur, ont nommé le cit. Mercier président, et le cit. Lemonnier pour tenir la plume.

Le cit. Poirier a lu une note sur plusieurs objets restés à Franciade et qui ont paru mériter d'être conservés [1]; en conséquence, le cit. Poirier a été chargé de faire apporter lesdits objets dans la séance prochaine où l'on règlera la distribution qui en sera faite dans les Dépôts.

Le cit. Lemonnier a lu un mémoire sur des modèles en petit d'artillerie déposés et dispersés à Lille, Metz, Strasbourg et La Fère, modèles qu'il serait important de réunir à la collection des différents modèles d'arts et métiers [2]. Il a été arrêté qu'il en serait fait deux copies pour être envoyées au ministre de la Guerre et de l'Intérieur, et qu'à la prochaine séance, il en sera plus amplement parlé.

On demande avec tout l'empressement possible l'enlèvement des tableaux restés à Saint-Joseph. Le secrétaire écrira au cit. Lenoir pour qu'il y procède le plus promptement possible.

Le cit. Mulot écrira à tous les membres de la commission pour les prévenir que nos séances tiennent toujours, d'après la lettre expresse du ministre.

La séance est ajournée au 16 nivôse.

SÉANCE DU 16 NIVÔSE, L'AN 2 DE LA RÉPUBLIQUE (5 JANVIER 1794).

L.-A. Mercier, Boizot, Desmarest, Poirier, Jollain, Lemonnier, secrétaire; Regnault, Moreau le jeune, Masson, Fr.-M. Puthod.

Lettre d'excuses du cit. Mulot. — Lecture de son travail concernant la commission. — Demande d'acompte renouvelée par le cit. Scellier.

Les membres qui composaient la Commission des monuments, assemblés en vertu des lettres, tant du président du

1. V. la note de Poirier aux Pièces annexes, n° L.

2. Ces modèles des différentes pièces d'artillerie, comme canons, affûts, mortiers, obusiers, caissons, pontons, armes, boulets, bombes, etc., furent faits pour l'éducation du ci-devant Dauphin. Chaque arsenal fut chargé d'une partie distincte qu'il possède encore, en sorte que tout est dispersé... Il y a aussi dans l'arsenal de Metz un bureau de campagne mécanique, très curieux. Il est monté sur un caisson, et offre en se développant tous les objets nécessaires pour travailler dans un cabinet commode (Extrait de la note lue par Lemonnier. — Arch. nat., F17 1036). V. la lettre d'envoi du mémoire de Lemonnier (Arch. nat., F17 *5, nos 166, 167).

Comité d'Instruction publique que du ministre de l'Intérieur, ont nommé le cit. Mercier, président, et le cit. Lemonnier pour tenir la plume.

Le cit. Mulot s'excuse par une lettre de ce qu'il ne peut se rendre à l'assemblée; il envoie le registre et la majorité d'un travail que la commission lui a demandé.

On fait lecture du travail du cit. Mulot.

Le trésorier est autorisé à payer au cit. Desmarest la somme de 16 livres pour différents transports.

Le cit. Scellier renouvelle la demande qu'il a faite à la commission, le 6 de ce mois, pour qu'il fût écrit au ministre de l'Intérieur afin d'obtenir un acompte de 17.000 livres. La lettre au ministre a été écrite séance tenante.

Le même cit. Scellier présente plusieurs attachements des objets détruits à Franciade (ci-devant Saint-Denis) : ils ont été vus et approuvés par la commission.

La séance est ajournée au 19 nivôse.

Présents : *L.-A. Mercier, Moreau le jeune, Fr.-M. Puthod, Ameilhon, vice-secrétaire; Lemonnier, secrétaire; Jollain.*

SÉANCE DU 19 NIVÔSE DE L'AN 2 DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (8 JANVIER 1794).

Mémoires présentés par les cit. Blampignon, serrurier, et Foraison, menuisier. — Documents réclamés de la part du cit. Le Blond.

Les membres qui composaient la ci-devant Commission des monuments, réunis d'après l'ajournement pris dans la séance du 16 et conformément aux lettres du Comité d'Instruction publique et du ministre de l'Intérieur, ont nommé le cit. Mercier pour président, et le cit. Ameilhon pour tenir la plume.

Le cit. Mulot n'ayant point envoyé le registre, les travaux ont été suspendus et le cit. Mercier a été chargé d'écrire au ministre de l'Intérieur pour le prévenir de la suspension involontaire des travaux de la commission.

Le cit. Blampignon a présenté un mémoire de serrurerie fourni dans l'intérieur des salles de la commission : il a été

certifié véritable, et le cit. Moreau a été chargé de le remettre au cit. Sevestre.

Le cit. Foreson, menuisier, chargé par le garde de la maison de Nesle de différents transports de chez les émigrés, a présenté ses mémoires certifiés par ledit garde. Ces mémoires ont été envoyés au cit. ministre de l'Intérieur avec invitation d'y faire droit.

Le cit. Moreau, trésorier, a été autorisé à donner la somme de 5 livres à un copiste qui a été employé par la commission.

Le cit. Le Blond a fait présenter par le cit. Bardet une réclamation de trois cartons : il a été invité à venir les reconnaître ou à donner des indications plus positives.

Séance ajournée au 23 nivôse.

Présents : *Moreau le jeune, Lemonnier, Jollain, Poirier, Boizot, Fr.-M. Puthod, Desmarest, L.-A. Mercier, Ameilhon, vice-secrétaire.*

SÉANCE DU 23 NIVÔSE DE L'AN 2 DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (12 JANVIER 1794).

Objets d'antiquité retirés de Franciade par le cit. Poirier. — Statues colossales de Saint-Sulpice au sujet desquelles la section de Mutius Scœvola envoie consulter la commission.

Les membres qui composaient la ci-devant Commission des monuments, réunis d'après l'ajournement pris dans la séance du 19 et conformément aux lettres du Comité d'Instruction publique et du ministre de l'Intérieur, ont nommé le cit. Mercier pour président, et le cit. Ameilhon pour secrétaire.

Le cit. Poirier présente à la commission plusieurs objets d'antiquités venus de Franciade. La commission les reconnaît et en donne décharge au cit. Poirier; elle fait ensuite la répartition de ces différents objets aux divers dépôts auxquels ils doivent appartenir.

La députation de la section de Mucius Scœvola est introduite : elle vient consulter la commission sur les quatre statues colossales des portes latérales de la ci-devant église de

Saint-Sulpice [1]. La commission renvoie les députés au Département des travaux publics.

Séance ajournée au 26 ventôse.

Présents : *L.-A. Mercier, Boizot, Poirier, Moreau le jeune, Fr.-M. Puthod, Desmarest, Jollain, Lemonnier, Debure l'aîné, Ameilhon, vice-secrétaire.*

SÉANCE DU 26 NIVÔSE, L'AN 2 DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (15 JANVIER 1794).

Autorisation pour enlever les objets réservés par la commission chez les émigrés Brionne, Vaudemont et Clermont d'Amboise. — Objets remis au cit. Geoffroy, commissaire du Museum d'histoire naturelle. — Autorisation générale qui sera donnée au cit. Lenoir pour enlever dans les églises nouvellement fermées les objets réservés.

Les membres qui composaient la ci-devant Commission des monuments, réunis d'après l'ajournement pris dans la séance du 23 et conformément aux lettres du Comité d'Instruction publique et du ministre de l'Intérieur, ont nommé le cit. Mercier pour présider, et le cit. Ameilhon pour tenir la plume.

Il est remis au cit. Livernois, attaché au Dépôt de la maison de Nesle, le procès-verbal de réserve fait le 3 frimaire chez les émigrés Brionne et Vaudemont, et celui fait le 6 juin 1793 chez l'émigré Clermont d'Amboise, avec une autorisation pour enlever de ces maisons les objets retenus par la commission.

Il a été remis au cit. Geoffroy [2], commissaire du Museum national d'histoire naturelle, les objets suivants, savoir : un plateau de verre dit le miroir d'Auguste, une corne de narval, deux dents ou deux défenses de morse ou vache marine,

1. Ces quatre statues, de trois mètres de haut, placées en 1725, sont l'œuvre de François *Dumont*. Les deux du portail latéral de gauche représentent saint Pierre et un ange tenant les clefs, saint Paul et un ange tenant l'épée; celles du portail latéral de droite représentent saint Joseph et saint Jean-Baptiste. (Cf. *Inventaire des richesses d'art, Paris, Monuments religieux*, t. II, p. 253.)

2. Geoffroy Saint-Hilaire (Etienne), 1772-1844, qui avait été nommé en juin 1793 professeur au Jardin des plantes et administrateur des collections.

une soucoupe de calebasse. Ledit commissaire a donné son récépissé qui sera déposé aux archives[1].

Il sera donné à la séance prochaine au cit. Lenoir une autorisation générale pour enlever dans les différentes églises qui viennent d'être fermées les objets réservés : ladite autorisation sera fondée sur les décrets et sur la dernière lettre du ministre de l'Intérieur.

La séance est ajournée au 29 nivôse.

Présents : *L.-A. Mercier, Poirier, Lemonnier, Moreau le jeune, Boizot, Desmarest, Jollain, F.-M. Puthod, Ameilhon, vice-secrétaire.*

SÉANCE DU 29 NIVÔSE DE L'AN 2 DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (18 JANVIER 1794).

Certificat demandé par le cit. Mulot; payement de son traitement et de ses avances.

Les membres qui composaient la ci-devant Commission des monuments, réunis d'après l'ajournement pris dans la dernière séance et conformément aux lettres du Comité d'Instruction publique et du ministre de l'Intérieur, ont nommé pour président le cit. Mercier, et le cit. Ameilhon pour secrétaire.

Le cit. Moreau fait part à la commission d'une lettre du cit. Mulot, par laquelle il demande un certificat qui atteste qu'il a toujours été à son poste : ce certificat est donné.

Le cit. Mulot a joint à sa lettre les décrets concernant la commission avec les copies qu'il en a fait faire, suivant le vœu du Comité d'Instruction publique et le désir de la commission.

Il sera écrit au ministre de l'Intérieur pour l'inviter à payer au cit. Mulot, garde de la maison de Nesle, son traitement et autres avances faites par lui pour ledit Dépôt.

Séance ajournée au 3 pluviôse.

Présents : *Moreau le jeune, Lemonnier, Boizot, Jollain, F.-M. Puthod, Ameilhon, vice-secrétaire.*

1. Ce récépissé se trouve au bas d'un extrait des délibérations du Museum, en date du 25 nivôse, chargeant Geoffroy de recevoir les objets en question (Arch. nat., F17 1036).

SÉANCE DU 3 PLUVIÔSE DE L'AN 2 DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (22 JANVIER 1794).

Lettre du maire de Belleville au sujet des tableaux et statues à examiner dans la ci-devant église de ce village. — Belle pendule d'un émigré qui se trouve entre les mains du cit. Lepaute. — Désignation de commissaires pour faire le récolement des objets déposés à l'Hôtel de Nesle.

Les membres qui composaient la ci-devant Commission des monuments, réunis d'après l'ajournement pris dans la séance du 29 du mois dernier et conformément aux lettres du Comité d'Instruction publique et du ministre de l'Intérieur, ont nommé le cit. Mercier pour les présider, et le cit. Ameilhon pour tenir la plume.

Lecture d'une lettre du maire de Belleville [1] qui invite la commission à envoyer quelqu'un de ses membres pour visiter les tableaux et statues qui se trouvent dans la ci-devant église.

Le cit. Lepaute fait informer la commission qu'il est dépositaire d'une belle pendule appartenant à un émigré [2].

Lettre du cit. Mulot, garde de la maison de Nesle, pour qu'il soit nommé des membres qui vérifient tous les objets déposés à l'Hôtel de Nesle. Les cit. Moreau, Jollain et Lemonier sont nommés commissaires à cet effet.

La séance est ajournée au 6 pluviôse.

Présents : *L.-A. Mercier, Lemonnier, Jollain, Desmarest, Moreau le jeune, Fr.-M. Puthod, Ameilhon, vice-secrétaire.*

SÉANCE DU 6 PLUVIÔSE DE L'AN 2 DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (25 JANVIER 1794).

Les membres qui composaient la ci-devant Commission des monuments, réunis d'après l'ajournement pris dans la séance

1. En date du 1er pluviôse an II (Arch. nat., F17 1032).
2. Cette pendule, « à secondes et à équation, avec sa boîte en bois d'acajou d'environ six pieds de hauteur, est précieuse par son mécanisme ; elle vient du ci-devant abbé de Goursi qui demeurait rue Neuve-du-Luxembourg, n° 29 » (Note de Moreau, 18 pluviôse. — (Arch. nat., F17 1263).

du 6 et conformément aux lettres du Comité d'Instruction publique et du ministre de l'Intérieur, ont nommé le cit. Mercier pour président, et le cit. Ameilhon pour secrétaire.

Le cit. Moreau, trésorier, est autorisé à payer :

1° 91 livres 15 sols pour ouvrages de serrurerie faits pour disposer le local où la commission tient ses séances ;

2° 6 livres 8 sols pour frais de bureau et bougies;

3° 9 livres à un copiste ;

4° 5 livres pour transport des livres à la salle de la commission.

Le cit. Scellier a présenté divers attachements qui ont été signés.

La séance est ajournée au 9 pluviôse.

Présents : *Desmarest, Moreau le jeune, Jollain, L.-A. Mercier, président; Lemonnier, Boizot, Fr.-M. Puthod, Ameilhon, vice-secrétaire.*

SÉANCE DU 9 PLUVIÔSE DE L'AN 2 DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (28 JANVIER 1794).

Lettre qui sera écrite au président de la Convention. — Lettre d'excuses du cit. Barthélemy. — Papiers de la commission à réclamer aux cit. Bréquigny et d'Ormesson. — Lettre à écrire au ministre de l'Intérieur au sujet d'effets de l'émigré Condé trouvés à Popincourt.

Les membres qui composaient la ci-devant Commission des monuments, réunis d'après l'ajournement pris dans la séance dernière, et conformément aux lettres du Comité d'Instruction publique et du ministre de l'Intérieur, ont nommé le cit. Mercier pour présider, et le cit. Ameilhon pour secrétaire.

Il a été arrêté que l'on écrirait au président de la Convention au sujet de la continuation des séances de la commission.

Le cit. Barthélemy écrit à la commission une lettre d'excuses sur ce que sa santé ne lui permet pas de se trouver à la séance.

On prendra des informations auprès des cit. Bréquigny et

Ormesson pour savoir s'ils n'ont pas des papiers concernant la commission.

Le cit. Poirier a fait part à l'assemblée qu'il avait les cartes de dépouillements dont il avait besoin pour tirer quelques notes et qu'il les rapporterait incessamment.

Il sera donné à la commission des renseignements sur les empreintes des sceaux à faire sur une matière plus solide que la cire d'Espagne.

Il sera écrit au ministre de l'Intérieur au sujet des effets de Condé trouvés chez un particulier sur la section de Popincourt [1].

On écrira au même ministre [2] pour lui redemander la minute du rapport de Chartres dont on n'avait pu dans le temps faire transcrire la copie.

Séance ajournée au 13.

Présents : *L.-A. Mercier, Fr.-M. Puthod, Moreau le jeune, Jollain, Lemonnier, secrétaire; Ameilhon, vice-secrétaire.*

SÉANCE DU 13 PLUVIÔSE DE L'AN 2 DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (1er FÉVRIER 1794).

Les membres composant la ci-devant Commission des monuments, réunis d'après l'ajournement pris dans la séance précédente et conformément aux lettres du Comité d'Instruction publique et du ministre de l'Intérieur, ont nommé le cit. Mercier pour président, et le cit. Ameilhon pour tenir la plume.

Le cit. Poirier a remis sur le bureau la réponse du cit. Ormesson relative à la demande qui lui avait été faite des papiers appartenant à la commission et qu'il pouvait avoir entre les mains.

Le cit. Poirier avait été chargé de s'informer du cit. Bréquigny s'il avait des papiers ; il a annoncé qu'il n'en avait aucun.

1. D'après la lettre écrite au ministre de l'Intérieur, le dépositaire de ces objets précieux, consistant en tableaux, livres, manuscrits et imprimés, venait d'être condamné ; la section Popincourt, saisie de la réclamation formée par la commission, ne fit aucune réponse (Arch. nat., F17 * 5, n° 164).

2. V. cette lettre (Arch. nat., F17 * 5, n° 165).

Le cit. Le Blond s'est présenté pour communiquer une lettre du ministre de l'Intérieur qui le chargeait, conjointement avec le cit. Naigeon, de retirer les papiers de la commission qui pourraient se trouver sous les scellés apposés sur les papiers du cit. Mulot : et sur la réponse qui lui a été faite que le cit. Mulot venait de renvoyer tous les papiers qu'il avait à la commission, il s'est retiré.

Lecture d'une lettre du ministre de l'Intérieur à la commission, relativement au même objet [1]. Il sera écrit au ministre que le scellé n'est point sur les papiers du cit. Mulot et qu'il a renvoyé aujourd'hui ce qui lui restait des papiers de la commission.

Lecture d'une lettre du cit. Mulot [2], par laquelle il annonce le renvoi des papiers dont il vient d'être parlé et annonce un travail sur l'administration qui lui a été confiée à la maison de Nesle; il fait part aussi à la commission de la lettre qu'il a écrite au ministre de l'Intérieur pour lui demander des commissaires vérificateurs de l'état du Dépôt.

Il a été arrêté que la collection des sceaux envoyée par le cit. Dacier à la commission lui serait rendue pour en faire tel usage qu'il voudrait; en conséquence, cette collection de sceaux a été remise au cit. Mercier qui s'est chargé de les lui rendre, et il en a donné un récépissé.

Le cit. Poirier renouvelle la promesse de remettre à la Commission, si elle subsiste encore, ou Commission temporaire des arts, les cartes de dépouillements relatifs aux sciences, belles-lettres et arts commencés en 1790.

La séance est ajournée au 16 pluviôse.

Présents : *L.-A. Mercier, Poirier, Puthod, Desmarest, Boizot, Moreau le jeune, Jollain, Lemonnier, secrétaire; Ameilhon, vice-secrétaire.*

SÉANCE DU 16 PLUVIÔSE DE L'AN 2 DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (4 FÉVRIER (1794).

Enlèvement à effectuer chez les émigrés Lostanges, d'Angiviller, Vibraye et Coigny. — Réponse au rapport du Comité d'Instruc-

1. Lettre du ministre, 9 pluviôse (Arch. nat., F^{17} 1036).
2. En date du 13 pluviôse (Arch. nat., F^{17} 1035).

tion publique. — Rapports de Moreau sur les émigrés Lostanges et Gourcy, sur l'église Saint-Gervais. — Sceau d'argent de la reine Constance. — Lettre du cit. Lefebvre de Villebrune qui demande des nouvelles de la mission du cit. Cossard à Ville-Affranchie. — Envoi d'un commissaire dans deux maisons d'émigrés.

Les membres composant la ci-devant Commission des monuments, (réunis) d'après l'ajournement pris dans la dernière séance et conformément aux lettres du Comité d'Instruction publique et du ministre de l'Intérieur, ont nommé le cit. Mercier pour présider, et le cit. Ameilhon pour tenir la plume.

On remet au cit. Livernois un rapport de ce qui est à enlever chez Lostange, et un de ce qui est réservé chez d'Angiviller, et un troisième de ce qui est conservé chez Vibraye.

Lecture de la réponse au rapport du Comité d'Instruction publique : cette réponse a été lue et acceptée.

Le cit. Moreau remet les rapports suivants : un du 18 pluviôse chez l'émigré Lostange [1], un autre à la ci-devant église Saint-Séverin, un troisième de l'émigré Goursy [2], rue Neuve-du-Luxembourg.

Il a été délivré au cit. Livernois deux rapports, des 10 et 23 avril 1793, chez l'émigré Coigny, et l'autorisation pour enlever tant les livres que les tableaux réservés dans ces procès-verbaux par les cit. Ameilhon et Lemonnier. On met sur le bureau le reçu par le cit. Lefèvre-Villebrune [3], bibliothécaire national, du sceau d'argent de la reine Constance, trouvé dans son cercueil à Franciade [4]. Son reçu sera réuni aux autres.

1. Lostanges (Christophe-Louis-Armand-Adhémar de) fut porté sur la liste des émigrés, quoique ayant résidé à Orléans, du 1er février 1792 au 12 messidor an V (Arch. nat., F7 5644).

Chez l'émigré Lostanges, le commissaire Moreau a trouvé : une vue de Pétersbourg par *Leprince*, deux marines présumées de *Vernet* ou de *Manglard*, une chasse aux oiseaux sur l'eau par *J. Vernet*, une Flagellation (petit tableau sur cuivre), etc. (Rapport du 18 pluviôse. — Arch. nat., F17 1263). Le rapport sur Saint-Séverin est du 19 pluviôse, il mentionne trois tableaux, dont deux de Philippe de Champagne (Arch. nat., F17 1263).

2. L'abbé de Gourcy avait été inscrit sur la liste des émigrés le 27 septembre 1793.

3. Lefebvre de Villebrune (Jean-Baptiste), 1737-1809, professeur d'hébreu et de syriaque au collège de France, avait été nommé bibliothécaire en chef de la Bibliothèque Nationale, le 18 novembre 1793.

4. D'après ce récépissé en date du 13 pluviôse (Arch. nat., F17 1036), la Commission des monuments avait jugé que ce sceau méritait de figurer au Cabinet des Antiques.

Lecture d'une lettre du cit. Lefèvre de Villebrune [1] qui demande des éclaircissements sur des caisses de livres et de tableaux expédiées de Ville-Affranchie (Lyon) par le cit. Cossard. Comme le cit. Cossard n'a point donné depuis longtemps de ses nouvelles à la commission, il sera écrit au ministre de l'Intérieur pour le prier de donner les éclaircissements nécessaires [2].

Lecture de deux lettres de commissaires aux ventes qui demandent que l'on envoie des commissaires chez des émigrés, rue Saint-Avoye et rue Neuve-du-Luxembourg. Le cit. Lemonnier est chargé de cette commission.

Séance ajournée au 19.

Présents : *L.-A. Mercier, Poirier, Desmarest, Puthod, Moreau le jeune, Boizot, Jollain, Lemonnier, secrétaire; Ameilhon, vice-secrétaire.*

SÉANCE DU 19 PLUVIÔSE DE L'AN 2 DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (7 FÉVRIER 1794).

Lettre à écrire au président de la Convention pour repousser des imputations visant la Commission des monuments.

Les membres qui composaient la ci-devant Commission des monuments, réunis conformément à la lettre du Comité d'Instruction publique et celle du cit. ministre de l'Intérieur, ainsi que d'après l'ajournement pris dans la dernière séance, ont nommé le cit. Mercier président, et Ameilhon pour tenir la plume.

1. Villebrune au cit. Mercier, président de la Commission des monuments, 14 pluviôse (Arch. nat., F17 1035).

2. Cossard écrivait de Ville-Affranchie, le 5 nivôse, au ministre de l'Intérieur : « J'apprends dans ce moment que la Commission des monuments vient d'être supprimée par un décret, et, de ce moment, je cesse toute recherche... J'apporte avec moi la fameuse *Histoire de la Chine* en 30 vol., enfermée dans des boîtes ou tao, ouvrage unique ; plusieurs manuscrits précieux, et en or, toutes les médailles modernes ; en argent beaucoup de grecques de la plus grande rareté, et une infinité en bronze qui nous manquaient à Paris ; onze camées, parmi lesquels se trouve une agate onix de J. César, faite par Dioscorides. Au reste, tu verras l'état général : il te fera voir combien il a fallu faire de pas et me montrer tant aux corps administratifs qu'aux sections. » (Arch. nat., F17 1039, n° 2), Une lettre fut écrite le 16 pluviôse au ministre de l'Intérieur au sujet de ces caisses de livres (Arch. nat., F17* 5, n° 169).

Un membre a fait part à l'assemblée qu'il avait ouï dire que l'on accusait la commission de se perpétuer dans ses fonctions ; il a ajouté qu'il regardait comme très important de faire connaître sur ce point les vrais sentiments de la commission qui ne continue ses opérations que par le zèle le plus désintéressé et d'après les lettres du Comité d'Instruction publique et du ministre ; en conséquence, il a proposé d'en écrire directement au président de la Convention nationale. La proposition a été appuyée, discutée, adoptée, et le président a été chargé de faire partir séance tenante la lettre proposée à la Convention [1].

Séance ajournée au 23.

Présents : *L.-A. Mercier, président; Fr.-M. Puthod, Moreau le jeune, Poirier, Boizot, Ameilhon, vice-secrétaire.*

SÉANCE DU 23 PLUVIÔSE DE L'AN 2 DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (11 FÉVRIER 1794).

Rapports sur divers émigrés, remis au cit. Livernois. — Frais du voyage des cit. Sergent et Poirier à Chartres.

Les membres qui composaient la ci-devant Commission des monuments, s'étant assemblés d'après l'ajournement pris dans la dernière séance, et conformément à la lettre du Comité d'Instruction publique et à celle du ministre de l'Intérieur, ont nommé le cit. Mercier pour les présider, et le cit. Boizot pour tenir la plume.

Le cit. Moreau fait un rapport sur les objets qu'il a mis en réserve chez l'émigré Chalon, rue du Regard, n° 811 [2]. Ce

1. En date du 19 pluviôse (Arch. nat., F17 * 5, n° 170).

2. Le comte de Chalon, ambassadeur en Portugal depuis le 14 août 1789, avait été inscrit le 8 mars 1793 sur la liste des émigrés.

Tableaux réservés chez l'émigré Chalon : « N° 1. Par M. *Le Brun* : Junon qui reçoit des mains de Vénus sa ceinture, hauteur 1 pd 6 p. — N° 2. Par *Lépicier* : l'Intérieur d'une ferme ; largeur 2 pd 5 p., hauteur 2 pd. — N° 3. Par *Fragonard* : Hommage rendu à la Jeunesse ; hauteur 1 pd 10 p., largeur 1 pd 6 p. — N° 4. Des animaux dans une prairie par *J.-B. Ommeganck*, 1786 ; largeur 1 pd 6 p., hauteur 1 pd 2 p. — N° 5. Par *Robert* : Un paysage ; largeur 2 pd 2 p., hauteur 1 pd 10 p. — N° 6. Par *Bilcoc* : Une diseuse de bonne aventure ; largeur 1 pd 9 p., hauteur 1 pd 4 p. — N° 7. Par *Lavrence* : Un paysage à la gouache ; largeur 1 pd 3 p., hauteur 1 pd. — N° 8. Une tête de femme en pastel dans le goût de *la Rosalba* ; hauteur 1 pd 10 p., largeur 1 pd 4 p. » (Rapport en date du 23 pluviôse. — Arch. nat., F17 1263).

rapport a été remis sur-le-champ au cit. Livernois, attaché au Dépôt de la maison de Nesle sous le cit. Mulot, ainsi que les rapports suivants, savoir :

1° Un du 9 mai sur les effets de l'émigré Pestre;
2° Un du 10 mai sur ceux de l'émigré Gérard ;
3° Un du 27 août sur ceux de l'émigré Crussol ;
4° Un du 18 septembre sur ceux de Grimm et de Beuil;
5° Un du 6 août sur ceux de l'émigré Du Châtelet;
6° Un du 20e jour du 1er mois chez l'émigré Nadaillac;
7° Un du 26 brumaire chez l'émigré d'Avrincourt ;
8° Un du 24 du 1er mois chez l'émigrée Conty ;
9° Du 29 brumaire sur les effets de l'émigré Montdragon;
10° Du 3 frimaire au ci-devant hôtel de Sens;
11° Du 25 frimaire sur les effets de l'émigré Xavier de Saxe;
12° Du 25 frimaire chez l'émigré Saint-Priest;
13° Du 26 brumaire chez l'émigré Montregard;
14° 5e jour du 2e mois chez l'émigré bailli Crussol.

Ces procès de rapport ont été remis pour que l'enlèvement des effets se fît en vertu de la loi du 27 juillet et qu'ils fussent déposés à la maison de Nesle.

Le cit. Moreau a présenté un mémoire de frais de voyage fait à Chartres par les cit. Sergent et Poirier pour enlèvement et transport d'objets réservés; il a été autorisé à le solder.

Séance ajournée au 26.

Présents : *L.-A. Mercier, président ; Desmarest, Moreau le jeune, F.-M. Puthod, Poirier, Ameilhon, vice-secrétaire ; Boizot, secrétaire d'office.*

SÉANCE DU 26 PLUVIOSE DE L'AN 2 DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (14 FÉVRIER 1794).

Récolement des objets du Dépôt de Nesle.

Les membres qui composaient la Commission des monuments, s'étant réunis d'après l'ajournement pris dans la séance dernière et conformément aux lettres, tant du Comité d'Instruction publique que du ministre de l'Intérieur, ont nommé le cit.

Mercier président, et le cit. Boizot pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il s'est présenté à l'assemblée le cit. Naigeon, lequel a invité la commission à lui nommer, suivant le désir du cit. ministre de l'Intérieur, deux de ses membres pour se rendre demain à la maison de Nesle à l'effet d'y procéder au récolement des objets y contenus.

Les membres de la ci-devant commission, ne connaissant point encore directement le vœu du cit. ministre de l'Intérieur, ont répondu qu'ils avaient déjà depuis quelque temps, sur la demande du cit. Mulot, nommé de ses membres pour remplir la fonction à laquelle il l'invitait et que ces membres se rendraient à la maison de Nesle dès qu'ils sauraient le jour auquel le cit. Mulot doit s'y trouver.

Séance ajournée au 29.

Présents : *L.-A. Mercier, président ; Moreau le jeune, Desmarest, Poirier, F.-M. Puthod, Boizot, secrétaire d'office ; Ameilhon, vice-secrétaire.*

SÉANCE DU 29 PLUVIÔSE, L'AN DEUXIÈME DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (17 FÉVRIER 1794).

Échange de lettres entre le ministre de l'Intérieur et la Commission des monuments relativement à l'exécution du décret qui supprime cette dernière. — Lecture du compte rendu servant de réponse au rapport du Comité d'Instruction publique en vertu duquel a été pris le décret du 28 frimaire. — Etat des recettes et dépenses de la commission présenté par le cit. Moreau. — Lettre du cit. Mulot retenu au Dépôt de Nesle.

Les membres qui composaient la ci-devant Commission des monuments, assemblés d'après l'ajournement pris à la dernière séance et conformément à la lettre du Comité d'Instruction publique et à celle du ministre de l'Intérieur, ont nommé pour les présider le cit. Mercier, et le cit. Boizot pour remplir les fonctions de secrétaire.

Lecture faite d'une lettre du ministre de l'Intérieur en date du 25 de ce mois [1], par laquelle il annonce d'abord qu'il

1. Arch. nat., F[17] 1036.

a fait notifier à la commission le décret de la Convention qui la supprime et la remplace par la Commission temporaire des arts, et lui fait remarquer conséquemment que ses fonctions ont dû cesser depuis cette notification [1].

Il fait observer ensuite dans cette lettre qu'informé par une lettre du cit. Mercier, président, du retard qu'apportaient à la remise des papiers de la commission l'absence du cit. Mulot, secrétaire, qui, depuis dix jours, n'avait point assisté aux séances, et les scellés apposés sur ses papiers, il avait fait part au Comité d'Instruction publique de ces obstacles, en l'invitant à requérir du Comité de Sûreté générale la levée de ces scellés, ce qu'a demandé le Comité d'Instruction publique : qu'il a notifié avec célérité à la commission et l'arrêté du Comité de Sûreté générale qui ordonnait la levée des scellés et celui du Comité d'Instruction publique qui autorisait les cit. Naigeon et Le Blond à assister à cette opération, ainsi que le premier à rester dépositaire des papiers concernant la Commission supprimée des monuments.

De plus, il fait remarquer que les commissaires nommés par le Comité d'Instruction publique s'étant présentés à la maison de Nesle pour la levée des scellés, il ne s'en était point trouvé, qu'il n'y en avait point eu d'apposés et qu'ils avaient appris que le cit. Mulot avait paru à diverses reprises au Dépôt.

En outre, sur la représentation de la Commission temporaire des arts que la Commission des monuments continuait ses fonctions, que des ouvriers recevaient encore des pouvoirs de cette commission supprimée, il ajoute que la commission nouvelle ne peut agir par le défaut des remises des registres, d'inventaires et de plans.

Enfin, après avoir dit que deux lettres du Comité d'Instruction publique [2] lui avaient manifesté sa surprise de ce que la Commission des monuments n'avait point remis à la Commission temporaire des arts, conformément à l'article 8 du décret du 28 frimaire, ses archives, et lui enjoignaient de hâter

1. Le ministre avait en effet écrit dans ce sens à la Commission le 15 nivôse (Arch. nat., F[17] 1053, n° 7).
2. L'une porte la date de nivôse sans quantième, l'autre est du 19 pluviôse. Elles sont signées toutes deux du président R. T. Lindet (Arch. nat,, F[17] 1053, n° 7).

par tous les moyens de rigueur l'exécution de la Loi, il annonce que le cit. Naigeon est successeur du cit. Mulot, sur la démission que ce dernier a donnée de sa place, mais qu'il n'en peut prendre possession sans un récolement général et fait sur l'inventaire; qu'il a nommé deux commissaires pour faire la vérification du Dépôt, qu'il est à propos que la Commission des monuments en nomme deux pareillement.

Il termine en invitant la ci-devant commission à prendre de telles mesures, d'après sa lettre, pour remplir le vœu du décret et celui du Comité d'Instruction publique qu'elles puissent incessamment l'affranchir de tout reproche.

Les membres qui composaient la Commission supprimée des monuments, à la lecture de cette lettre, n'ont pu s'empêcher de manifester leur surprise, d'autant mieux fondée qu'ils n'avaient reçu aucunes lettres, soit du ministre, soit du Comité d'Instruction publique. Ils ont arrêté conséquemment que séance tenante il serait écrit au cit. ministre de l'Intérieur; que cette lettre serait écrite au nom de tous par le président; qu'il ferait connaître combien ses membres, qui, après quatre années de travaux gratuits et fatigants, n'aspirent qu'après leur retraite, sont éloignés de vouloir se perpétuer dans des fonctions qu'un décret abolit; que pour preuve de ce fait, on citera la lettre écrite dernièrement à la Convention pour lui témoigner précisément sa surprise sur ce que le décret de suppression n'était point encore légalement signifié et la crainte qu'ils avaient qu'on ne calomniât leurs intentions. Ils ont arrêté encore que le cit. ministre serait invité à envoyer de nouveau le décret et les instructions relatives à la remise des papiers et à tout ce qui concernait son exécution, et que bientôt on serait à même de connaître leur soumission à la Loi. Le cit. président fera en outre observer au cit. ministre qu'il lui serait facile de savoir pourquoi ses lettres ne sont point parvenues à la ci-devant Commission des monuments. Enfin il rappellera au cit. ministre que, privés tout à coup du cit. Mulot que des affaires personnelles avaient enlevé depuis quelque temps à la commission, et du cit. Cossard, commis-greffier, les membres n'ont pu faire tout ce qu'ils auraient désiré et que si on lui avait écrit que les scellés étaient à la maison de Nesle sur les papiers du cit. Mulot, c'était par une

méprise que l'on s'était empressé de rectifier, dès qu'elle avait été reconnue.

Le présent arrêté a été exécuté sur-le-champ; le cit. président a écrit séance tenante au cit. ministre dans le sens désiré [1], et crainte que la lettre n'éprouvât le même sort que celles envoyées à la commission par le ministre et par le Comité d'Instruction publique, les cit. Moreau, Lemonnier et Puthod ont été nommés pour la présenter eux-mêmes au ministre, au nom de la commission, et lui en exposer de vive voix le contenu.

Lecture a été faite du compte rendu à la Convention nationale et servant de réponse au rapport du Comité d'Instruction publique [2]. Ledit compte rendu est adopté : il est arrêté qu'il sera imprimé incessamment et que le cit. Mercier se chargera de veiller à ce que l'édition soit faite le plus promptement possible. Il en sera tiré douze cents exemplaires de même format que l'exposé des travaux de la commission déjà imprimé.

Le cit. Moreau remet sur le bureau le compte rendu jusqu'à ce jour des recettes et dépenses dont il a été chargé depuis le 5 octobre, vieux style, jusqu'au 29 pluviôse [3]. La recette se monte à 7.200 liv. et la dépense à 6.952 l. 6 s., duquel compte les pièces justificatives sont restées entre les mains du comptable, après avoir été soumises à l'examen et à la vérification de la commission.

On fait lecture d'une lettre du cit. Mulot en date de ce jour [4]. Par cette lettre, il annonce qu'il vient de mettre en règle les derniers procès-verbaux de la commission. Il témoigne ses regrets de ce qu'obligé de terminer un travail sur son administration à la maison de Nesle, il ne peut se rendre à l'assemblée. Il fait aussi connaître à la commission qu'il a écrit au cit. ministre de l'Intérieur pour lui demander des commissaires qui, en présence de ceux nommés par la commission, vinssent vérifier l'état du Dépôt de la maison de

1. Cette lettre, signée Mercier, Boizot, porte en effet la date du 29 pluviôse (Arch. nat., F^{17} 1053, n° 7). Cf. la préface.
2. V. la préface.
3. Compte rendu présenté par le cit. Moreau (Arch. nat., F^{17} 1035).
4. Arch. nat., F^{17} 1035.

Nesle, pour qu'il en ait une décharge valable; mais qu'il n'a pas reçu de réponse du ministre.

L.-A. Mercier, président; Moreau le jeune, Lemonnier, Jollain, Regnault, F.-M. Puthod, Poirier, Ameilhon, vice-secrétaire; Boizot, secrétaire d'office.

SÉANCE DU TRIDI 3 VENTÔSE DE L'AN DEUX DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (21 FÉVRIER 1794).

Rapport des commissaires délégués auprès du Ministre de l'Intérieur. — Lettre du cit. Mulot relative au classement des archives de la commission. — Lecture du rapport du cit. Mulot sur le Dépôt de Nesle. — Lettre écrite au ministre de l'Intérieur pour lui signaler, incidemment, l'existence d'un monument antique dans la cathédrale de Clermont. — Rapport sur les effets de Hondainville arrivés au Dépôt de Nesle.

Les membres de la Commission supprimée des monuments, assemblés dans le local accoutumé pour y entendre le rapport des commissaires nommés dans la séance précédente à l'effet de se transporter chez le ministre de l'Intérieur, ont nommé le cit. Mercier pour les présider, et le cit. Boizot pour tenir la plume.

L'un des commissaires a fait rapport que le ministre, auprès duquel ils s'étaient rendus pour remplir la mission dont ils avaient été chargés par la commission, après avoir fait lecture de la lettre dont ils étaient porteurs, a fait appeler le premier commis de la division qui est chargée de ce qui concerne les arts, lequel s'est trouvé absent, qu'alors le ministre a promis de faire une réponse pour ce jourd'hui tridi, ainsi qu'il y était invité.

Lecture a été faite d'une lettre du cit. Mulot [1] par laquelle il annonce à la ci-devant commission qu'il s'est occupé de mettre les papiers en ordre; qu'il continue et que sous peu ils seront en état d'être remis au Comité d'Instruction publique aux termes de la Loi.

En suite de cette lettre, on fait lecture du compte rendu

1. Cette lettre est du 3 ventôse (Arch. nat., F^{17} 1035).

par le même citoyen Mulot au ministre de l'Intérieur, de tout ce qu'il a fait à la maison de Nesle en qualité de garde du Dépôt, sous l'inspection de la commission [1].

La lecture de ce compte rendu a été entendue avec la plus grande satisfaction. Le cit. Mulot y développe les vues les plus sages et les plans les mieux raisonnés, soit pour l'arrangement, soit pour la conservation des différents objets gardés dans ce Dépôt; en sorte qu'il a paru à la commission que ce compte pouvait servir de modèle aux gardes des Dépôts de cette espèce; en conséquence, il est arrêté que la commission témoignera au cit. Mulot sa satisfaction sur la manière dont il a rempli la place de garde du susdit Dépôt; même qu'elle l'invitera à envoyer son compte rendu au Comité d'Instruction publique, en même temps qu'au ministre de l'Intérieur, et encore à en multiplier les copies par la voie de l'impression; consentant que mention y soit faite de l'approbation de la commission.

Les membres ont prolongé leur séance pour attendre la réponse du ministre, laquelle n'étant pas arrivée, ils ont arrêté qu'il serait écrit de nouveau au ministre et qu'en même temps on lui rappellerait l'existence d'un monument antique qui sert d'autel à la cathédrale de Clermont-Ferrand, département du Puy-de-Dôme. La lettre a été écrite séance tenante [2].

Les citoyens, membres de la ci-devant commission, chargés d'examiner les effets venus d'Hondainville et déposés à la maison de Nesle, ont fait leur rapport qui sera déposé aux archives de la commission.

Le cit. Boizot a déposé sur le bureau l'un des cachets de la commission, numéroté I, qui lui avait été confié.

Les membres se sont ajournés au 6 ventôse.

L.-A. Mercier, président; Moreau le jeune, Lemonnier, Fr.-M. Puthod, Desmarest, Jollain, Poirier, Boizot, (faisant) fonction de secrétaire.

1. V. la préface, p. LIII à LVI.
2. V. cette lettre, signée Mercier, Boizot, aux Arch. nat., F17 1053, n° 7.

SÉANCE DU SEXTIDI 6 VENTÔSE DE L'AN 2 DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (24 FÉVRIER 1794).

Lettre du cit. Mulot concernant le classement des papiers de la Commission.

Les membres composant la Commission supprimée des monuments, s'étant assemblés d'après l'ajournement pris dans la derniére séance et pour entendre la réponse de la lettre qu'ils avaient écrite au citoyen ministre de l'Intérieur, ont nommé le cit. Mercier pour les présider, et le cit Boizot pour tenir la plume.

La lettre écrite par les membres de la commission supprimée au cit. ministre de l'Intérieur n'a point encore eu de réponse. Il sera constaté au procès-verbal qu'elle a été portée par le cit. Bardet, remise dans l'antichambre du ministre d'où elle lui a été portée sur-le-champ.

Cette lettre et la précédente se trouvant sans réponse, la commission reste toujours dans l'attente de la notification du décret de suppression, et ses membres se réunissent, ainsi que le lui ont prescrit le Comité d'Instruction publique et le ministre de l'Intérieur lui-même.

Lecture d'une lettre du cit. Mulot[1] qui remercie la commission du suffrage qu'elle a bien voulu donner à son compte rendu et qui prie qu'on lui fasse passer quelques-uns des cartons, afin qu'il puisse y mettre le dernier ordre et que la commission puisse plus promptement remettre ses papiers au Comité d'Instruction publique. Sa demande a été accordée.

Séance ajournée au nonidi suivant.

L.-A. Mercier, Desmarest, Poirier, Jollain, Moreau le jeune.

SÉANCE DU NONIDI 9 VENTÔSE DE L'AN DEUX DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (24 FÉVRIER 1794).

Renvoi au ministre de l'Intérieur d'une lettre du commissaire aux ventes Berdot. — Attachements du cit. Scellier. — Repré-

1. Du 6 ventôse (Arch. nat., F^{17} 1035)

sentations du cit. Mulot touchant le salaire des agents secondaires du Dépôt de Nesle.

Les membres composant la Commission supprimée des monuments, d'après l'ajournement pris dans la dernière séance, se sont réunis pour attendre la lecture de la réponse du ministre de l'Intérieur à leurs dernières lettres et ont nommé pour les présider le cit. Mercier, ainsi que le cit. Lemonnier pour tenir la plume.

A l'ouverture de la séance, il ne s'est point encore trouvé de réponse de la part du ministre de l'Intérieur.

On met sur le bureau la lettre du cit. Berdot, commissaire aux ventes, qui invite la commission à envoyer visiter la maison de Poignal, rue Bleue, n° 401, section du faubourg Montmartre. L'assemblée décide que cette lettre sera envoyée au ministre de l'Intérieur pour être communiquée à qui de droit et que l'on profitera de cette occasion pour demander de nouveau une réponse aux lettres précédentes. La lettre est écrite séance tenante [1].

On remet sur le bureau trois attachements du cit. Scellier, certifiés par le cit. Mulot.

Le cit. Livernois, attaché à la maison de Nesle, se présente pour savoir si l'on a des ordres à lui donner; on lui indique divers enlèvements à faire d'après les procès-verbaux antérieurement remis entre ses mains.

Sur la représentation faite par le cit. Mulot, comme ci-devant garde du Dépôt de la maison de Nesle, que les cit. Livernois, attaché audit Dépôt, Riffault, chargé d'un travail particulier, Devillars, portière, et autres personnes employées pour ledit Dépôt ne sont point payées, il a été arrêté qu'il en serait écrit au ministre de l'Intérieur.

Séance ajournée au 13 de ce mois.

Présents : *L.-A. Mercier, Moreau le ieune, Lemonnier, Jollain.*

1. V. cette lettre, signée de Mercier, sous la cote F17 1053, n° 7.

SÉANCE DU 13 VENTÔSE DE L'AN 2 DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (3 MARS 1794).

Lettres échangées entre le ministre de l'Intérieur et la commission en ce qui concerne la notification du décret de suppression et le récolement à faire au Dépôt de Nesle.

Les membres composant la commission supprimée des monuments, réunis d'après l'ajournement pris dans la dernière séance, pour prendre connaissance, s'il y avait lieu, des réponses du ministre de l'Intérieur aux lettres qui lui avaient été écrites, ont nommé le cit. Mercier pour les présider, et le cit. Lemonnier pour remplir les fonctions de secrétaire.

Lecture est faite de deux lettres du ministre de l'Intérieur en date du 9 et 11 ventôse [1].

Par la première, le ministre demande l'envoi de deux commissaires à la maison de Nesle pour opérer, avec des commissaires de la Commission temporaire des arts, le récolement des effets qui y sont déposés [2]. Par la seconde, le ministre notifie officiellement le décret de suppression de la commission.

D'après cette lecture, il est arrêté qu'il sera écrit au ministre de l'Intérieur [3] : 1° que pour répondre à la demande de commissaires pour le récolement de la maison de Nesle, les cit. Lemonnier et Moreau vont se rendre au Dépôt; 2° que la commission écrirait au Comité d'Instruction publique [4] pour lui demander le jour et l'heure où il serait possible de remettre tous les papiers de la commission, conformément à l'article 8 du décret et opérer la consommation de la suppression ordonnée par la loi du 28 frimaire.

Ces deux lettres sont écrites sur-le-champ par le président et envoyées après l'approbation de la commission.

1. V. Arch. nat., F17 1036.
2. Les commissaires désignés par la Commission temporaire des arts étaient Fragonard, Wicar et Le Lièvre.
3. Le 13 ventôse, il est écrit en effet au ministre de l'Intérieur (Arch. nat., F17 1053, n° 7).
4. La lettre au Comité d'Instruction publique se trouve reproduite dans les *Procès-verbaux du Comité d'Instruction publique*, t. III, p. 529.

Les membres s'ajournent au 16 pour entendre la réponse du Comité d'Instruction publique.

Présents : *L.-A. Mercier, Poirier, Desmarest, Lemonnier, Jollain, Moreau le jeune, Regnault.*

SÉANCE DU 16 VENTÔSE DE L'AN 2 DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (6 MARS 1794).

Lettre du ministre en date du 15 nivôse non parvenue à la commission. — Lettre du cit. Mulot par laquelle il renvoie divers documents. — Attachements présentés par le cit. Scellier. — Lettre du président du Comité d'Instruction publique qui invite la commission à faire remettre son registre des procès-verbaux et tous ses papiers au Comité. — Lettre du commissaire aux ventes Pigoreau.

Les membres composant la commission supprimée des monuments, réunis d'après l'ajournement de la séance dernière pour prendre lecture, s'il y a lieu, de la réponse à la lettre écrite au Comité d'Instruction publique, ont nommé le cit. Mercier pour les présider, et le cit. Lemonnier pour tenir la plume.

Un membre observe que dans la dernière lettre du ministre de l'Intérieur à la commission il dit :

« Je persiste à regarder comme une notification formelle ma lettre du 15 nivôse, par laquelle je vous ai annoncé l'envoi, qui m'a été fait le 9, de cette loi, en vous invitant, conformément à l'article 8, de remettre dans le plus bref délai au Comité d'Instruction publique les mémoires, notes, etc. » L'opinant ajoute qu'il est essentiel de constater que cette lettre du 15 nivôse n'est point parvenue à la commission ; en conséquence, on fait l'examen des lettres du ministre de l'Intérieur reçues dans le cours de nivôse par la commission, et l'on trouve qu'il ne nous est parvenu que deux lettres de ce ministre durant le cours de ce mois, l'une datée du 3, et l'autre du 28, en sorte que la lettre du 15, alléguée par le ministre, est sans doute restée dans ses bureaux. En conséquence, la commission décide que ce fait sera consigné dans le procès-verbal d'aujourd'hui.

Lettre du cit. Mulot, qui renvoie quelques procès-verbaux pour être replacés à leurs dates respectives, qui donne la note de ceux qui sont encore entre ses mains, et qui envoie à la commission différents mémoires, certifiés véritables par lui, avec prière d'en solliciter le paiement auprès du ministre de l'Intérieur. Le dernier article est ajourné à la prochaine séance, pour que la commission puisse donner au ministre un état complet des sommes à payer aux différentes personnes employées par elle.

Le cit. Scellier entre et demande que la commission vise trois attachements des transports d'objets au Dépôt de Nesle et lui donne un extrait de la délibération du 26 septembre dernier, portant visa de ses mémoires pour obtenir son paiement; les deux objets sont accordés.

Le cit. Mulot arrive : il annonce qu'il ne comptait point pouvoir venir, lorsqu'il a écrit la lettre qui doit avoir été remise à la commission : on l'invite à reprendre la plume, ce dont il se charge.

Lettre du cit. président du Comité d'Instruction publique par laquelle, en réponse à celle de la commission du 13 de ce mois, il nous invite à nous présenter le 17, dans la séance du soir, avec le registre de nos délibérations, le bordereau de nos papiers et inventaires, et le tableau des agents employés par nous. La matière mise en délibération, il est arrêté que trois membres de la commission supprimée se rendront, demain 17, à l'invitation du comité, munis des pièces demandées. Ces commissaires sont les cit. Desmarest, Moreau et Lemonnier, qui sont chargés de demander au Comité de déterminer le mode d'exécution de l'article VIII du décret de suppression.

Le cit. Livernois, commis au Dépôt de Nesle, apporte une invitation du cit. Pigoreau, commissaire aux ventes, de se transporter le plus tôt possible chez Saint-Priest, rue du Faubourg-Saint-Honoré. Il est arrêté que cet avertissement de Pigoreau sera remis demain par nos commissaires au Comité d'Instruction publique.

Ajourné au nonidi prochain pour connaître la réponse du Comité aux commissaires.

Présents : *L.-A. Mercier, Lemonnier, Boizot, Moreau le jeune, Jollain, Fr.-V. Mulot, secrétaire.*

*
* *

Aujourd'hui 23 ventôse, l'an second de la République, une et indivisible (13 mars 1794), les citoyens soussignés, membres du Comité d'Instruction publique, chargés par lui de vérifier et de clore le présent registre, ayant pris connaissance dudit registre et barré tous les blancs, ont clos le registre après avoir reconnu qu'il était composé de deux cent septante-deux pages, la page cent nonante-un étant double et intercalée.

Fait au Comité d'Instruction publique, les jour et an ci-dessus.

Signé : *Grégoire*, *Arbogast*.

LE 19 VENTÔSE DE L'AN 2 DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE [1] (9 MARS 1794).

Les membres de la Commission des monuments supprimée s'étant assemblés pour entendre le rapport des commissaires qu'elle avait chargés de se rendre le 17 au Comité d'Instruction publique, conformément à la lettre d'invitation de ce comité, en date du 14, ont nommé le cit. Mercier pour les présider, et le cit. Lemonnier pour tenir la plume.

L'un des membres qui s'étaient présentés au Comité d'Instruction publique a rendu compte de ce qui s'y était passé, a annoncé que le comité avait gardé le registre des délibérations, et qu'il avait demandé que, sur le bordereau qui lui était présenté, l'on mît le nombre des pièces indiquées et que ce bordereau fût rapporté le 21 prochain avec tous les papiers de la commission.

Ce rapport entendu, les mêmes membres, nommés dans la précédente assemblée, ont été autorisés à faire ce travail et à se rendre au jour indiqué au Comité d'Instruction publique afin de clore le registre au nom de la commission et en recevoir une décharge ainsi que des papiers, registres, procès-verbaux,

1. Les deux procès-verbaux ci-après ne figurent pas sur le registre de la commission. Ils se rapportent en effet aux deux séances dernières qui ont eu lieu après la clôture dudit registre et sa remise au Comité d'Instruction publique (V. Arch. nat., F17 1053, n° 7).

et autres travaux de la commission, dont la remise sera faite conformément à l'article VIII du décret de suppression.

Le cit. Brosselard, imprimeur, ayant livré les exemplaires du compte rendu par la commission et adressé à la Convention nationale, le cit. Moreau a été autorisé à lui remettre la somme de deux cent quarante livres qui lui restaient en mains, en à compte sur celle de six cent quatre-vingt-quinze livres, prix total de son mémoire, lequel cependant lui est resté pour lui servir de titre afin d'être payé du surplus sur les fonds attribués à la commission par le ministre de l'Intérieur, à qui sera remis le compte du trésorier, après qu'il aura été vérifié par les membres de la commission supprimée. Il a été arrêté que ledit compte imprimé sera envoyé au bureau de distribution de la Convention nationale, après que les commissaires auront rendu compte définitif de leur mission.

Le cit. Foreson, menuisier, occupé aux transports des meubles, livres, tableaux, etc., de la maison de Nesle, a présenté un mémoire montant à la somme de 1.732 livres 16 sols. Ledit mémoire vérifié par le cit. Mulot, il a été visé et remis au cit. Foreson pour être payé par le ministre de l'Intérieur à qui il en sera écrit : et il lui sera rappelé que déjà deux mémoires du cit. Foreson lui ont été présentés sans qu'il en ait pu obtenir le paiement, d'autant plus urgent que ces mémoires sont presque entièrement des déboursés.

Le cit. Desmarest a demandé le paiement d'une somme de 19 livres 10 sols pour remboursement des frais de transport de cartes; il en sera écrit au ministre de l'Intérieur et son mémoire a été visé à l'assemblée.

Le cit. Lépine, sculpteur, a présenté un mémoire de travaux montant à la somme de 250 livres. Ces travaux sont : partie pour les Petits-Augustins, partie pour la maison de Nesle. Le cit. Mulot a vérifié ce mémoire en ce qui le concerne; il en sera écrit au cit. ministre de l'Intérieur pour que le cit. Lépine en reçoive le paiement. Il sera écrit en outre au ministre de l'Intérieur, conformément à l'arrêté pris par la commission dans l'avant-dernière séance sur la demande du cit. Mulot, pour lui demander :

1° Le paiement du mémoire et des appointements de la cit. Devillars, portière à la maison de Nesle, montant à la

somme de 158 livres 15 sols, tant pour ports de lettres que pour bois et chandelle, et deux mois de ses gages échus au 11 ventôse.

2° Le paiement au cit. Livernois des mémoires de menus frais et dépenses journalières avancées par lui au nom du cit. Mulot et montant à la somme de six cent quatre-vingt-dix-neuf livres.

Le cit. ministre sera en outre invité de vouloir bien considérer que le cit. Livernois, payé jusqu'à ce moment comme gardien des effets de l'émigré de Nesle, et ne pouvant pas recevoir deux salaires à la fois, ne saurait être payé comme attaché au Dépôt ; mais que cependant le travail énorme qu'il a fait pour l'arrangement de l'intérieur du Dépôt, travail dont il n'eut pas été chargé comme simple gardien d'émigré, mérite une récompense, et que cette récompense peut être prise sur la somme annuelle de mille livres à laquelle sont fixés ses appointements.

3° Le paiement des travaux du cit. Riffaut, employé, d'après un arrêté de la commission du 23 frimaire qui autorise le cit. Mulot à prendre quelqu'un pour trier et ranger les livres ; le cit. Riffaut a été employé depuis le 26 frimaire jusqu'à ce jour et il a employé 83 jours, ce qui donne un total de 498 livres ; et il sera observé au ministre que le cit. Riffaut est peu aisé et que le salaire de ses travaux lui est très nécessaire.

4° Le paiement du mémoire du cit. Lepaute pour réparations urgentes faites aux pendules portées à la maison de Nesle et montant à la somme de 168 livres.

5° Le mémoire du cit. Grison, quincaillier, pour diverses fournitures faites à la maison de Nesle pour ustensiles nécessaires et montant à la somme de 11 livres 17 sols.

6° Le paiement des mémoires du cit. Chaulin, papetier, qui en a un dernier à fournir.

Du cit. Cholet Dejetphort, imprimeur, qui n'a point encore fourni les siens pour l'impression des étiquettes nécessaires au Dépôt.

Du cit. Boucault, charpentier.

Des cit. Durand et Caillier, serruriers, qui ont fourni les clous nécessaires pour attacher les tableaux, gravures, dessins, meubles déposés à la maison de Nesle.

Les mémoires de ces derniers fournisseurs n'ont pu être visés à la commission, mais le cit. Mulot les présentera au cit. ministre qui sera prié de les faire acquitter.

Les membres de la commission, ayant remarqué que le cit. Mulot n'avait rien demandé pour lui dans les différents paiements pour la maison de Nesle, ont arrêté que, quoique le cit. Mulot ait donné sa démission de sa place de garde, que quoiqu'il ait même paru ne pas être à son poste, son travail pour cette même place n'ayant réellement pas cessé, puisqu'il l'a constamment dirigé, et que tout ce qui a été écrit l'a été par lui (indépendamment des travaux auxquels il s'est livré pour la commission dans ses derniers moments, travaux pour lesquels il s'est fait gloire, ainsi que toute la commission, de n'être point salarié), et que conséquemment ses appointements ne doivent pas être censés terminés, le cit. ministre sera invité à lui conserver ses appointements au moins jusqu'au premier germinal, sauf à lui à juger s'ils ne devraient pas lui être conservés jusqu'à la fin du récolement, époque à laquelle seulement il sera déchargé du Dépôt; et de lui faire payer conséquemment ce qui lui est échu jusqu'à ce moment, montant à la somme de 300 livres, pour deux mois, ainsi que son petit mémoire de frais.

Il sera en outre écrit au cit. ministre de l'Intérieur relativement au cit. Bardet, attaché comme concierge à la commission depuis sa fixation au Louvre, 1er octobre 1792, à raison de deux cent livres par an, payé jusqu'au 1er octobre 1793. Il lui est dû six mois, ce qui forme cent livres ; mais, comme depuis près de quatre mois la commission n'a plus de secrétaire greffier, ce qui a occasionné au cit. Bardet beaucoup de peines et de courses extraordinaires pour porter des lettres et des avis à chacun des membres; comme, en outre, la commission, qui n'avait que deux séances par semaine, en a eu trois par décade, la commission estime qu'il est de la justice du cit. ministre d'accorder au cit. Bardet une gratification outre ses gages. Cette gratification pourrait être portée à 100 livres, et comme il reste environ une voie et demie de bois, le cit. ministre sera invité à la lui abandonner. Et vu que le registre des délibérations est remis au Comité d'Instruction publique, le cit. Lemonnier est autorisé à conserver le présent acte pour être remis avec celui

de la séance prochaine, fixée au 26, pour entendre les comptes du trésorier et le rapport définitif des commissaires, au cit. ministre de l'Intérieur.

Fait et clos les jour et an que dessus.

Signé : *L.-A. Mercier, président; Lemonnier, Desmarest, Moreau le jeune, Regnault, Jollain, Masson, Fr.-M. Puthod.*

LE 26 VENTÔSE DE L'AN 2 DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE (16 MARS 1794)

Les membres de la Commission supprimée des monuments s'étant réunis, d'après l'ajournement pris dans la dernière séance, pour connaître le rapport qui serait fait par les commissaires nommés à l'effet de se rendre auprès du Comité d'Instruction publique pour la remise des papiers, du bordereau avec la désignation des pièces, et demander le récépissé tant de ces papiers que du registre déjà déposé, ainsi que pour entendre le compte de trésorier avant qu'il fût remis au cit. ministre, ont nommé le cit. Mercier pour les présider, et le cit. Mulot pour tenir la plume.

Le cit. Moreau, nommé l'un des commissaires auprès du Comité d'Instruction publique, a rendu compte de leur mission; il en résulte que le bordereau a été vérifié par les cit. Arbogast et Grégoire, nommés à cet effet par le Comité d'Instruction publique; que le registre a été clos; que décharge a été donnée tant des registres que des papiers.

Le cit. Moreau a ajouté qu'il avait remis au Comité d'Instruction publique la demande du district du Bourg l'Égalité relative aux monuments qui se trouvent à Sceaux et que la commission avait demandés, mais que la municipalité de Sceaux n'avait pas cru devoir laisser enlever.

Le même membre a annoncé qu'il avait remis au Comité une lettre du cit. Mulot concernant le Dépôt de la maison de Nesle et qui contenait la nomenclature des émigrés dont les dépouilles étaient entrées à ce Dépôt.

Comme trésorier de la commission supprimée, le même cit. Moreau a rendu compte des deniers qui avaient passé par ses

mains, lequel compte a été arrêté pour être remis au cit. ministre de l'Intérieur. Il a été arrêté que le bordereau signé des membres de la Convention, portant décharge du registre des délibérations et des papiers de la commission, sera remis au cit. ministre de l'Intérieur, ainsi que les procès-verbaux de la dernière séance et de celle-ci, procès-verbaux qui ne peuvent être mis sur le registre, puisqu'il est entre les mains du Comité d'Instruction publique; et que les lettres relatives aux demandes à faire au cit. ministre de l'Intérieur seront, ainsi que les papiers ci-dessus, remis audit ministre par les commissaires qui ont remis les pièces de la Commission des monuments au Comité d'Instruction publique, en lui annonçant que les membres de cette commission supprimée ne s'assembleront plus, conformément à la loi de suppression.

Les commissaires sont en outre autorisés à recevoir du cit. ministre la décharge des papiers qu'ils lui auront remis, et à lui remettre deux exemplaires pour lui et six pour ses bureaux du compte rendu à la Convention nationale par la commission.

Fait et clos dans la dernière séance de la Commission supprimée.

Signé : *L.-A. Mercier, ci-devant président; Desmarest, Fr.-M. Puthod, Poirier, Lemonnier, Moreau le jeune, Masson, Jollain, Regnault, F.-V. Mulot, faisant fonction de secrétaire.*

PIÈCES ANNEXES

I

État des livres et manuscrits que le cit. Ameilhon, membre de la Commission des monuments, a choisis dans la bibliothèque de l'émigré Crussol, au ci-devant hôtel d'Uzès, rue Montmartre, pour être déposés dans les établissements nationaux. A Paris, le 27 août 1793, l'an 2 de la République.

Histoire des oiseaux, ornée de 306 estampes dessinées et gravées par Eléazar Albin [1], augmentée de notes et de remarques par W. Derham, traduite de l'anglais. La Haye, De Hondt, 3 vol. in-4°, rel. mar. vert, doré sur tr. avec dentelle.

Physique sacrée, ou *Histoire naturelle de la Bible*, traduite du latin de Jean-Jacques Scheutchzer [2], avec figures en taille-douce, gravées par les soins de Jean-André Pfeffel. Amsterdam, 1732, fol., veau écaillé, doré sur tr., avec fil.

Traité de la cavalerie, par le comte Drummond de Melfort, Paris, 1776, fol., gr. pap., fig.

Des canaux de navigation, par De Lalande. Paris, Desaint, 1778, fol., fig.

Description historique et géographique de la France ancienne, par l'abbé de Longuerue. Paris, 1722, avec les cartons à la fin, fol.

Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples du monde, fig. de Picart. Amsterdam, 1723, 8 vol. fol., v. fauve, gr. pap.

Sacre de Louis XV. Présent de la cour, retenu à cause du choix de l'exemplaire et de la magnificence de la reliure, forme d'atlas, enfermé dans une poche de peau.

Les amours pastorales de Daphnis et Chloé, 1745, in-12, avec figures dessinées par Philip et gravées par Audran, mar. r., doré sur tr. avec dent.

Dix gros vol. in-fol., contenant des mémoires manuscrits dressés par les intendants des diverses provinces de France d'après les instructions à eux remises par le duc de Beauvilliers en 1698 [3]. Ces mémoires sont accompa-

1. Albin (Eleazar), peintre anglais du XVIII[e] siècle, connu par ses aquarelles d'objets d'histoire naturelle; son *Histoire des oiseaux* parut en 1737 sous le titre de *A natural history of birds*, etc.

2. Scheuchzer (Johann-Jacob), naturaliste suisse, 1672-1733, auteur de travaux sur la flore, la faune et minéralogie des Alpes. L'ouvrage ci-dessus parut sous le titre *Biblia ex phyticis illustrata.*

3. Ces mémoires furent rédigés pour l'instruction du duc de Bourgogne. M. de Boislisle a publié en 1881 celui de la généralité de Paris dans la collection des documents inédits.

gnés d'un très grand nombre de cartes et de plans, la plupart faits à la main, rel. en v. et un peu dégradés par l'humidité.

Trois gros vol. in-fol., ms. intitulés au dos : *Code militaire.* C'est une table indiquant par ordre alphabétique les matières contenues dans les diverses ordonnances et règlements pour la discipline des troupes, rel. en v.

Recueil de pièces manuscrites pour la pairie. Toutes les pages sont paraphées au recto. Retenu pour le soustraire au public.

Traité des fortifications, du maréchal de Vauban en 1714. Ms. retenu parce que les plans dont il est accompagné sont dessinés et lavés avec grand soin, 2 vol. fol.

Mémoire concernant l'artillerie et la fortification. Strasbourg, 1776. Manuscr. mar. r. avec plans lavés, in-4°.

Recueil de planches de fortifications avec leur explication, 1775. Ces planches sont lavées et col., in-4°, obl., mar. r., dent.

Traité historique des monnaies de France, par Le Blanc, avec la dissertation sur les monnaies de Charlemagne et de Louis le Débonnaire. Paris, 1692, in-4°.

Mémoire sur les avantages que la province de Languedoc peut retirer de ses grains, par Parmentier. Paris, 1786, in-4°.

Cartes célestes faites à la main, lavées et coloriées avec soin, accompagnées d'instructions et de réflexions aussi manuscrites. Forme d'atlas, rel. en v.

Recueil de 32 planches représentant des évolutions de cavalerie, forme d'atlas, rel. en v. et portant au dos : *planches sur la Cavalerie.*

Recueil des vues et plans, carte générale et particulière du marquisat de Montespan, levé par Matis, géographe et arpenteur ordinaire du Roi, en l'année 1717 et dessiné en 1719 par le même et Dubois, dessinateur ; frontispice fait par Chaufourier. Fol. forme d'atlas, rel. en mar. r.

Cartes et arpentages du marquisat de Gondrin [1] en Armagnac, année 1720. Ouvrage traité avec le même soin que le précédent par les mêmes auteurs, même reliure.

Signé : AMEILHON,
Membre de la Commission des monuments.

Original autographe (Arch. nat., F[17] 1263).

II

Procès-verbal de la manufacture de porcelaine de Sèvres.

30 août 1793.

Nous soussignés, commissaires des monuments, en vertu des pouvoirs qui nous ont été délégués, nous sommes transportés, le 30 août 1793, l'an deuxième de la République, une et indivisible, *à la manufacture des por-*

1. Gondrin (Gers), arr. de Condom.

celaines à Sèvres, après avoir justifié de nos pouvoirs au cit. Regnier, directeur de ladite manufacture, en présence du cit. Audrain, commissaire national du Comité des Dix, avons été introduits dans le lieu d'un dépôt de vases étrusques vendus au ci-devant Roi par le cit. Denon [1], et qui y avaient été déposés par ordre du ci-devant comte d'Angiviller; l'état nous en a été présenté par le cit. Leriche, chef de l'atelier, montant en totalité, tant grands que petits, à cinq cent vingt ou environ.

Dans la même salle s'est trouvé en dépôt le pareil grand vase en porcelaine, non monté, que celui déjà déposé dans le *Museum* et orné de bronzes, en corde et enfants ; le cit. directeur nous a déclaré que les bronzes de celui-ci existaient non dorés chez le cit. Thomire, ciseleur-doreur, attaché à la manufacture, lesquels, moyennant une somme de 2.800 livres, pourraient être portés à leur perfection.

De là, nous sommes descendus au grand magasin et y avons trouvé le pareil grand vase de porcelaine bleue, à bas-reliefs blancs, orné de bronzes dorés, confectionné et faisant pendant à celui déjà déposé au *Museum*.

Dans une salle à côté, nous avons trouvé encore un grand vase de forme bouteille avec enfants et guirlandes en biscuit et orné de bronzes, lequel n'a pas son pendant; les commissaires ont été d'avis que celui-là devait rester à la manufacture pour preuve de ses succès dans des objets de cette nature et satisfaire la curiosité des citoyens qui, journellement, se plaisent à venir visiter ces productions de l'art. Tous ces objets, en vertu du décret de la Convention nationale du 27 juillet 1793, devant être transportés au *Museum national* sous la surveillance desdits commissaires, copie du présent procès-verbal servira de pouvoir au citoyen qui sera chargé par la Commission des monuments et avec l'autorisation du ministre de l'Intérieur, de faire emballer et transporter lesdits objets.

Signé : SERGENT, LEMONNIER, BOIZOT, MASSON, commissaires; REGNIER, directeur.

Original (Archives nat., F^{17} 1032).

III

Procès-verbal des opérations des commissaires Lemonnier, Masson, Sergent et Boizot à Marly.

30 août 1793.

Ce jourd'hui vendredi trente août mil sept cent quatre-vingt-treize, l'an deuxième de la République française, une et indivisible, cinq heures de relevée, sont comparus au ci-devant château de Marly les cit. Lemonnier, Masson, Sergent et Boizot, tous quatre membres de la Commission des monuments, lesquels, en vertu du décret de la Convention nationale du vingt-sept juillet dernier, se sont présentés, munis de leurs pouvoirs, à l'effet de constater

1. Dominique Vivant, baron Denon, avait dû réunir cette collection de vases pendant le séjour de 7 années qu'il fit à Naples en qualité de secrétaire d'ambassade, puis de chargé d'affaires auprès du roi des Deux-Siciles.

les objets de peinture et sculpture susceptibles d'être transportés au *Museum national*, le tout en présence des cit. Lesage et Lagrange, commissaires de l'administration du district de Versailles, pour et au terme de la Loi être présents aux récolement, inventaire, prisée et vente du mobilier dud. château et dépendances de Marly; lesquels ayant été introduits dans le d. château par le grand salon de musique, lesdits cit. commissaires ont désigné quatre grands tableaux représentant les Quatre Saisons, peints sur toile, l'un par *Jouvenet*, l'autre par *La Fosse*[1], l'autre par *Mignard*, et l'autre par *Bon Boulogne*; de suite, dans la salle du billard, ont pareillement désigné deux tableaux peints par *Van der Meulen*.

De là, dans le cabinet du Conseil, où ils ont également désigné deux tables de marbre de rapport, de Florence[2], cernées de bronze, sur leurs pieds de bois doré, de quatre pieds 3 pouces de long sur 2 pieds, 6 pouces de large.

De là, dans le grand cabinet de Madame ci-devant royale, quatre dessus de porte peints par *Natoire*.

De là, dans la salle à manger dite du grand maître, sept tableaux de *Van der Meulen*, dont deux plus grands que les autres représentent des sièges de villes des Pays-Bas.

Après quoi, les cit. Guerin et Duroux, experts nommés à l'effet de procéder à l'estimation et vente du mobilier dud. Marly, ont conduit lesd. citoyens commissaires dans les endroits où se trouvent les monuments les plus précieux, lesquels ont désigné ceux ci-après, savoir :

Au haut de l'allée des portiques, à droite : une Diane en marbre[3] ainsi que son piédestal.

Autour du château, dans les quatre bosquets, quatre figures de *Coustou*, représentant Hippomène[4] et Atalante, Apollon et Daphné; une Cérès antique restaurée, un Mercure, un Pâris et un petit Ganymède avec quatre vases.

A la cascade, six figures modernes, et deux antiques ; en descendant, un Bacchus et un faune antique.

Dans la salle ronde : quatre vases et quatre figures, et au haut de l'amphithéâtre, deux vases.

Dans le haut du bassin, une Agrippine; plus bas, au devant du bassin, Apollon et les neuf Muses. En descendant, à gauche, Vénus pudique. Au haut d'une allée à droite, trois statues et une quatrième, Apollon domptant une chimère.

Autour de la pièce d'eau, deux groupes de naïades et quatre vases. Sur le devant, les deux chevaux de *Coustou*.

1. De La Fosse peignit en 1699 pour le grand salon de Marly, l'Automne; Jouvenet fit l'Hiver; Boulogne jeune, l'Été et Coypel fils, le Printemps. Chaque tableau fut payé 1.000 livres (J. Guiffrey, *Comptes des bâtiments du Roi*, t. IV, p. 475).

2. Note au crayon ajoutée à la marge : Le cit. Lagrange nous a déclaré que ces 2 tables avaient été transportées au Comité d'aliénation.

3. D'après l'antique; œuvre de *Coysevox*; elle est aujourd'hui au Louvre.

4. L'Hippomène, ainsi que la Diane d'après l'antique, du même sculpteur, fut faite en 1712. Cette statue orne aujourd'hui le jardin des Tuileries; Apollon et Daphné s'y trouvent également.

A la gauche du château, en remontant, un Méléagre [1]; au haut de l'allée, deux Consuls antiques ; en retournant, à droite, trois petites statues, une Diane, plus une Minerve antique. Autour du bassin, quatre autres Consuls antiques; deux grandes tables carrées à pans coupés, de sept pieds, avec leurs pieds en forme de lyres; au haut de l'allée, quatre figures et un groupe; plus loin, une copie du Centaure du Capitole, avec trois cediles, de forme courbe, en marbre, et les tables de même forme en vert Campan; une table de vert Campan portant treize pieds et deux autres circulaires, toutes avec leurs pieds de marbre. Dans le même lieu, deux Thermes.

Au haut de l'allée des portiques, de ce côté, une Diane, avec un grand vase. Dans les bosquets, une Cléopâtre antique dont il n'y a que la tête de restaurée et une table ovale portant huit pieds sur cinq, avec son pied de marbre; une superbe copie de sanglier antique et deux vases. Dans les bosquets parallèles, un jeu de portique, en forme de cirque, de dix pieds de long sur cinq; un petit Mercure, une Vénus pudique, le groupe des Lutteurs et deux vases.

Devant le château, six bancs en marbre ; autour de la cascade des vents : deux groupes de chasseurs et animaux, Neptune et Amphytrite et les grandes figures de couronnement de ladite cascade.

Dans la salle de Bacchus, une copie de Bacchus d'après l'antique.

Dans le bosquet du haut, appelé le Belvédère, bronzes : un Hercule terrassant l'hydre; une Vénus accroupie; le Rémouleur; une Diane antique; un groupe d'Arrie et Pætus; une Flore; un groupe de Mercure enlevant Pandore par *Jean de Boulogne*; le Laocoon; deux Fleuves par *Coysevox*; deux consoles et deux vases, le tout en marbre; ensuite le Gladiateur mourant, en bronze; en redescendant, la Diane blanche, copie d'après l'antique, en marbre (horriblement mutilée).

Tous les socles des figures sont en marbre, et plusieurs autres, détachés, sans figures; seize groupes d'enfants en plomb, autour du château; deux groupes en plomb, sur l'escalier du parterre; cinq grandes cuvettes en plomb, dans la cascade; huit cuvettes de bassin, en marbre, dans le jardin et huit vases en plomb bronzé.

Nous observons que partie des figures ci-devant désignées sont mutilées.

Et de suite, lesd. commissaires se sont transportés chez le citoyen ci-devant inspecteur des bâtiments dud. ci-devant château de Marly, lequel leur a fait voir quelques fragments appartenant aux statues qui sont dans le parc, lesquels il a promis de remettre aux citoyens administrateurs; de là, il les a adressés chez le cit. Charpentier, inspecteur desdits bâtiments, qui les a introduits dans une remise servant de magasin de statues et divers objets de marbrerie, sur la porte de laquelle le scellé étant apposé, le cit. maire de Marly ayant été prévenu et l'ayant reconnu sain et entier, il a été levé en présence desdits commissaires, et, après avoir vérifié l'état qui leur a été présenté des effets y contenus et les ayant trouvés conformes aud. état, ledit citoyen inspecteur s'est chargé d'en envoyer copie audit cit. Boizot, ci-devant qualifié, laquelle sera annexée au présent procès-verbal.....

1. Le Méléagre poursuivant un cerf, groupe en marbre de *Nicolas Coustou*, provenant du château de Marly, se trouve à Brest.

Le cit. Sergent, l'un des membres de la Commission des monuments, nous a observé que le ministre de l'Intérieur, d'après un arrêté du Comité d'inspection de la salle de la Convention nationale, a ordonné le transport des deux chevaux de *Coustou* pour le Palais national et qu'en conséquence, il faudrait les délivrer au cit. qui sera porteur d'un ordre particulier à cet effet.

Signé : Sergent, député; Lemonnier, Masson, Boizot, commissaires des monuments; Lesage, Lagrange, commissaires du district; Guerin et Duroux, experts [1].

Original (Archives nat., F^{17} 1263).

IV

Procès-verbal de transport au château de Saint-Germain-en-Laye.

31 août 1793.

Nous soussignés, commissaires des monuments, en vertu des pouvoirs qui nous ont été délégués, nous sommes transportés le 31 août 1793, l'an 2e de la République française, une et indivisible, à Saint-Germain-en-Laye, où, après avoir justifié de nos pouvoirs à François Gendot, sacristain de la chapelle du château, en présence du cit. Lemoine, inspecteur des bâtiments de la République, et du citoyen Isaac-Mathieu Cromelin, régisseur des domaines, avons désigné le tableau du maître-autel, représentant la Cène, superbe ouvrage de *N. Poussin*, de 10 pieds de haut sur 8 pieds de large [2].

Aux petits autels latéraux, deux tableaux de *Stella*, de 3 pieds de haut sur 4 pieds 1/2 de large; deux autres tableaux de *Roselli*, peintre florentin [3], représentant l'un David, après avoir tué Goliath, et l'autre Holopherne.

Au-dessus de l'entablement et dans l'attique du maître-autel, un tableau de *Vouet*.

Quatre belles colonnes de marbre noir antique et deux pilastres, d'environ 11 pieds de haut, avec bases et chapiteaux de marbre blanc, surmontées de deux anges en pierre de liais, attribués à *Sarrazin*.

Au-dessous d'une tribune régnant autour du chœur, huit petits plafonds, de *Vouet*.

Dans la sacristie : un Christ en ivoire, attribué à *Michel Ange*; un tableau représentant la Vierge et l'Enfant Jésus, attribué au *Corrège*; autre tableau représentant un Christ dans les bras de la Vierge, donné (*sic*) au *Carrache*.

Nous avons passé ensuite dans l'appartement du feu roi Jacques, où nous

1. Le 28 frimaire, Boizot réserva 10 nouveaux tableaux : une Vierge de *Mignard*, l'Été et l'Automne, deux sièges, deux batailles de *Martin*, la toilette de Vénus, toile attribuée à l'*Albane*; la pénitence, copie d'après *le Poussin*, et une fête de village, de *Teniers*.

2. Ce tableau, commandé, en 1641, par Louis XIII pour la chapelle du château de Saint-Germain, représente Jésus-Christ instituant le sacrement de l'Eucharistie; il se trouve aujourd'hui au Louvre.

3. Le Louvre possède une toile de *Matteo Rosselli*, peintre florentin du XVIIe siècle, qui est dénommé le triomphe de David et représente David tenant la tête et le glaive de Goliath.

avons trouvé deux belles gaines de *Boule*, de 4 pieds de haut, avec 2 vases de porcelaine du Japon, ornés de bronzes dorés.

Une table de porphyre de 4 pieds 3 pouces de long sur 2 pieds de large, et 1 pouce 6 lignes d'épaisseur, sur un pied de bois doré.

Deux gaines en marbre de rapport et quatre bustes de marbre blanc.

Enfin, une belle copie, en marbre, de la Méduse du *Bernin*, encore encaissée.

Nota : On a observé que ces derniers objets proviennent de maisons appartenant à l'émigré d'Artois.

Signé : SERGENT, LEMONNIER, MASSON et BOIZOT, commissaires;
CROMELIN, régisseur, et LEMOYNE, inspecteur.

Original (Archives nat., F[17] 1032).

V

Procès-verbal de Lemonnier et Masson à Rambouillet.

1er septembre 1793.

Nous soussignés, commissaires des monuments, en vertu des pouvoirs qui nous ont été délégués, nous sommes transportés à Rambouillet, le 1er septembre 1793, l'an deuxième de la République, une et indivisible, où, après avoir justifié de nos pouvoirs, en présence du citoyen Besson, commissaire député de la Convention nationale [1], avons examiné ensemble les objets d'art à conserver et mentionnés ci-après :

DANS LA LAITERIE :

Une Baigneuse tenant une chèvre, figure en marbre par *Julien* [2], ainsi que deux bas-reliefs, de huit à neuf pieds de long, représentant des sujets de la fable, et analogues aux troupeaux [3].

Dans la pièce d'entrée, quatre petits bas-reliefs ronds, représentant des sujets d'astronomie rurale.

Les tables de marbre de Carrare qui sont au pourtour et circulaires avec leurs socles et revêtissements des murailles.

Au fronton, un cinquième bas-relief qui représente une vache allaitant son veau.

1. Alexandre Besson, député du Doubs, et Louis-Antonin Robin, député de l'Aube, avaient été délégués par la Convention pour présider à la vente du mobilier de Rambouillet.

2. Pierre Julien. — La statue est au Musée du Louvre.

3. Tous ces bas-reliefs, ainsi que celui du fronton, représentant des sujets de la vie champêtre, sont du même sculpteur; ils se trouvaient encore à Rambouillet le 21 brumaire an V, comme on le voit par une lettre de Jollain. (Cf. Lenoir, *Musée des Monuments français*, t. I, p. 91.) *Sauvage* (Piat-Joseph) avait peint, en 1786 et 1787, 4 tableaux représentant les Quatre Saisons et donnant l'illusion des bas-reliefs. (Cf. la notice de M. Lorin, *Congrès des Sociétés des Beaux-Arts*, 1891, p. 190.)

DANS LA SALLE DU BILLARD :

Une très grande carte des environs de Rambouillet, de 14 ou 15 pieds, avec tous ses ressorts, bordure et rideaux d'enveloppe.

Dans une des pièces du château, nous avons trouvé rassemblés avec soin tous les effets suivants, provenant de la laiterie : une grande et superbe table ronde d'acajou, de 5 pieds de diamètre, avec son pied couvert d'ornements sculptés de très bon goût.

Quatre fauteuils du même genre et du même travail, dix chaises, six tabourets ; six grands vases de porcelaine, forme étrusque, avec leurs socles et deux autres en forme de seaux ; cinq coupes en trépied ; huit vases en aiguière, forme étrusque, et huit coupes à anses, forme étrusque.

Lesquels objets le citoyen Besson s'est chargé de remettre aux personnes qui seraient envoyées par la Commission des monuments pour les transférer au Dépôt, et a signé avec nous.

Signé : BESSON, LEMONNIER et MASSON.

Original (Archives nat., F^{17} 1263).

VI

Procès-verbal de transport de Lemonnier et Masson à Chartres.

2 septembre 1793.

Se sont présentés au Directoire du district de Chartres les citoyens Charles Lemonnier et Jean-Marin Masson, commissaires nommés par le citoyen ministre de l'Intérieur pour faire la recherche des monuments de toute espèce dépendant des maisons supprimées, des maisons d'émigrés, pour être transférés au Musée de la République, conformément au décret de la Convention nationale du 27 juillet 1793, lesquels ont représenté leur commission datée du 1er août, signée Garat, et demandé à être autorisés à faire la recherche des objets qui peuvent être propres à être transférés au Musée.

Le Directoire, pour faciliter cette recherche, a nommé pour commissaires, à l'effet d'assister les citoyens Lemonnier et Masson, le citoyen Braquet qui est chargé de les conduire dans les différents endroits où peuvent se trouver déposés des objets de la nature de ceux réclamés par lesdits citoyens. Fait et arrêté le 2 septembre 1793, l'an second de la République.

Signé : CHARTIER, J.-F. COCHON, vice-pd,
et COUEFFÉ, secrétaire.

Et ledit jour, se sont présentés de nouveau au Directoire du district les citoyens ci-dessus dénommés, en présence du citoyen Braquet, commissaire nommé, lesquels ont rendu compte aux administrateurs, qu'après visite faite dans l'église paroissiale de Notre-Dame, ci-devant cathédrale, ils ont désigné un tableau de *Bourdon*, représentant le Martyre de saint

André, et un autre tableau faisant partie de l'entablement de l'autel de ladite chapelle, représentant un Père éternel, tous deux devant être réservés pour le Musée national; plus un autre tableau, également de *Bourdon*, de forme ovale, représentant la Vierge et deux enfants, trouvé dans une chapelle souterraine de ladite église.

Dans la sacristie, ayant fait ouvrir l'armoire du Trésor, ils ont trouvé sur la châsse de Notre-Dame plusieurs pierres gravées dont : 1° une sardoine de 15 lignes de haut, représentant une Diane gravée en creux, un grand camée de 3 pouces de haut représentant Jupiter, de trois sortes de couleurs, aussi de sardoine; une pierre de 15 lignes de hauteur représentant un Assuérus assis sur son trône; une cornaline de 11 lignes de haut représentant une figure portant sur l'épaule une espèce de javelot; une autre cornaline représentant un Cupidon, de 15 lignes de haut; plus deux têtes de femme gravées en relief, représentant une tête de Méduse sur agate blanche d'une seule couleur, et plusieurs autres pierres onyx gravées dont on n'a pu apprécier la juste valeur ; tous lesquels objets ci-dessus sont aussi de nature à être réservés pour le Musée ;

Et de suite, se sont transportés lesdits citoyens en la maison de Mouy, émigré, accompagnés dudit citoyen Braquet, à l'effet de faire la visite des tableaux et autres objets qui peuvent être dans son cabinet d'histoire naturelle, et après examen scrupuleusement fait, ils n'ont rien trouvé digne d'être conservé.

Desquels transport et déclarations a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par lesdits citoyens Lemonnier, Masson et Braquet.

Pour copie conforme.

Signé : COUEFFÉ.

Copie conforme (Archives nat., F[17] 1263).

VII

Rapport du citoyen Sergent, député, membre de la Commission des monuments, faisant suite aux précédents rapports des citoyens Dufourny et Desmarest, relatifs au château d'Écouen et à l'église de Montmorency.

CI-DEVANT CHATEAU D'ÉCOUEN :

Objets reservés :

1° Tous les objets mentionnés dans les rapports des citoyens Dufourny et Desmarest.

2° Dans la chapelle : un tableau représentant une flagellation de J.-C.

3° Dans une pièce au rez-de-chaussée : deux bustes en bronze, grande proportion.

4° Bustes des douze Empereurs mutilés.

5° 4 bustes en marbre, conservés.

6° Dans l'escalier, sur les portes, 4 bustes dans des niches.

7° Dans la salle des gardes : un chambranle et consoles d'une grande proportion, en marbre africain, et dans d'autres chambres, quelques marbres bons à conserver.

8° Dans les appartements, deux tables de cipolin.

Deux tables de marbre de Sicile, plaquées sur une pierre volcanique.

Deux tables de lumachel fleurisées, masse pleine.

Deux tables de vert d'Egypte.

Deux tables de marbre Sicile, 1re qualité, plaquées.

A MONTMORENCY

Dans l'église : un tombeau décoré de marbres précieux.

Dans la maison des ci-devant Pères de l'Oratoire ; dans la salle d'assemblée : un tableau des quatre Evangélistes par *Le Valentin*.

Un Christ par *Ph. de Champagne*.

Dans le réfectoire : un Christ au tombeau et une Mère de douleur, date 1690. Chiffre J.M.R.

Signé : SERGENT,
Député, commissaire des monuments.

Copie conforme (Archives nat., F17 1032).

VIII

Rapport par les cit. Cossard et Mulot de leur mission à Troyes [1].

17 septembre 1793.

...Nous partîmes enfin d'Auxerre et nous nous déterminâmes à prendre notre route de retour par Troyes, le cit. Le Blond nous avait remis une lettre pour le département de l'Aube, et nous étions flattés de savoir ce que devenait la fameuse bibliothèque de Clairvaux [2] ; il nous paraissait d'ailleurs important de connaître si dans la patrie de *Girardon* et de *Mignard* les monuments des arts avaient été respectés.

Nous nous rendîmes donc à Troyes et notre premier soin au moment de notre arrivée fut de nous présenter aux trois autorités constituées ; nous leur fîmes connaître nos pouvoirs et le but de nos démarches, nous fûmes accueillis de la manière la plus flatteuse, bientôt nous fûmes en état de présenter au Département des observations sur les divers monuments des sciences, lettres et arts existant dans son ressort, et des propositions utiles que nous avons consignées dans une lettre aux administrateurs, en voici la copie dont la lecture vous mettra à même de connaître nos opérations,

1. On n'a donné ici qu'une partie du long rapport de Mulot et Cossard sur Saint-Julien d'Auxerre et Troyes, c'est-à-dire celle qui concerne Troyes ; l'autre partie a été publiée dans le *Bulletin de la Société des Sciences historiques de l'Yonne*, tome XX.

2. La bibliothèque de la célèbre abbaye de Clairvaux, qui s'était enrichie en 1781 des collections du président Bouhier, forme l'un des principaux fonds de la bibliothèque de Troyes. Cf. Babeau, *Histoire de Troyes pendant la Révolution*, t. II, p. 472.

que nous avons faites suivant vos principes et d'une manière conforme à la Loi.

Copie de la lettre aux administrateurs composant le Directoire du département de l'Aube :

Citoyens,

« Amis des sciences, des lettres et des arts, membres d'une Commission conservatrice des monuments qui les intéressent, chargés spécialement par le ministre de l'Intérieur de ne rien négliger, dans le cours d'une mission qu'il nous a confiée, pour découvrir les objets qui mériteraient d'être conservés pour en prendre note, en dresser des états sommaires et les faire excepter des ventes qui pourraient avoir lieu, nous venons avec confiance au milieu des administrateurs d'un Département qui a fourni les plus grands hommes dans tous les genres, leur communiquer les remarques que nous avons faites sur les divers monuments de Troyes et des propositions utiles pour leur conservation, nécessaire à la gloire de la France et importante à cette partie de la République qu'ils administrent.

« Nous avons commencé par jeter nos regards sur les dépôts de livres qui se trouvent dans différentes maisons religieuses, notamment aux Cordeliers [1] et dans diverses chambres de la ci-devant abbaye de Notre-Dame. Les livres que nous y avons vus nous ont paru rassemblés dans ces lieux de la manière qu'ils y ont été apportés, avec confusion, et cette confusion nous a empêché de connaître si dans leur amas il se rencontrait quelques richesses : nous avons néanmoins observé que parmi les livres de l'Oratoire, il se trouvait de belles éditions d'ouvrages grecs, nous avons vu des fragments de la bibliothèque de l'émigrée d'Hautefort, apportés dans ces mêmes endroits, mais nous avons en vain cherché celle de Clairvaux, la plus précieuse qui soit dans le département de l'Aube, dont la conservation est la plus importante, qui, recueillie par un savant, mise en ordre par un bibliographe célèbre, et devenue propriété nationale, est un des monuments des sciences et des lettres qu'il soit le plus important de ne point laisser altérer. Nous avons appris que dans plusieurs endroits de ce département on avait trouvé des bibliothèques intéressantes, notamment à Palis [2], district de Nogent-sur-Seine, chez l'émigré Desmarest et dans quelques autres châteaux encore, et l'on nous a dit que procès-verbaux en avaient été dressés.

« Voici quelles sont, citoyens, les propositions que nous avons à vous faire et qui, puisées dans l'amour des lettres et des sciences et fondées sur les décrets, ne peuvent qu'être accueillies par vous et tellement adoptées que dans nos rapports, soit au Comité d'Instruction publique, soit à la Commission des monuments, soit au ministre de l'Intérieur, nous n'ayons qu'à peindre votre zèle.

« D'abord nous regardons comme indispensable que vous fixiez par un arrêté spécial un local sain et spacieux pour recevoir la bibliothèque précieuse de Clairvaux. Nous croyons nécessaire qu'elle soit transportée avant l'hiver. L'intérêt de la République, le vôtre en particulier, les difficultés prochaines des routes, l'évacuation demandée par les adjudicataires des lieux qu'elle occupe, tout doit vous porter à prendre sur ce point une décision prompte, que nous serions flattés de faire connaître à notre retour à Paris.

« 2° Il serait conforme aux décrets que vous fissiez mettre en ordre tous les livres déposés, soit aux Cordeliers, soit à Notre-Dame, que vous en fissiez faire le dépouillement, qui, aux termes de la Loi, doit être envoyé au Comité d'Instruction publique de la Convention et doit précéder toute espèce de vente.

1. Les livres provenant des Cordeliers font partie de la bibliothèque de Troyes.
2. Palis, Aube, arrond. de Nogent-sur-Seine, c^{on} de Marcilly-le-Hayer.

« 3° Les décrets exigeant que vous sépariez ce qui provient des émigrés de ce que vous aurez trouvé dans les maisons nationales, il serait à propos que vous fixassiez un local où l'on déposât les livres provenant de l'émigré d'Hautefort et ceux que pourront procurer les bibliothèques de Palis et autres. Ces livres doivent, vous le savez, avoir des catalogues particuliers, et l'on ne doit en conserver que ce qu'il y a de précieux, qui sera estimé pour assurer aux créanciers des émigrés l'hypothèque naturelle de leurs créances. Nous vous invitons donc à faire mettre en ordre ce que vous avez de livres de l'émigrée d'Hautefort, à faire apporter dans le dépôt que vous aurez fixé ce que les bibliothèques de Palis et autres émigrés pourront vous procurer de précieux, de le tenir ainsi séparé du reste des bibliothèques nationales jusqu'à ce que l'estimation faite en vertu de la Loi, puisse vous permettre leur réunion à la bibliothèque générale dont la masse principale aura été formée par celles de Clairvaux et des Cordeliers.

« Ce que nous venons de vous dire relativement aux bibliothèques, vous comprenez d'avance que l'application doit en être faite aux tableaux et aux sculptures. Un local doit être assigné pour tout ce que les maisons nationales ont pu vous procurer, et un autre lieu doit recevoir ce que vous tirerez des maisons d'émigrés ; le catalogue doit en être dressé et envoyé, le plus tôt possible, au Comité d'Instruction publique, ainsi le veulent les lois. Par ce travail que nous vous invitons d'accélérer, vous hâterez le moment où la Convention pourra décréter la distribution des divers *Museum* dans l'étendue de la République, et le soin que vous aurez pris de recueillir, de conserver, de mettre en ordre, de faire connaître vos richesses dans les sciences, les lettres et les arts déterminera sans doute à placer un de ces précieux établissements sous votre surveillance.

« Après avoir parlé en général des tableaux et sculptures qui peuvent et doivent être recueillis par vous, permettez-nous, citoyens, de vous recommander en particulier quelques objets que nous avons remarqués, soit dans vos dépôts accidentels, soit dans vos monuments publics.

« Nous offrons à votre zèle la conservation du beau tableau de *Lebrun*, venant du château d'Estissac et représentant l'entrée du chancellier Séguier [1].

« Nous vous invitons à faire enlever et déposer en lieu sûr les vitraux de l'Arquebuse, peints par *Gonthier*, et à recueillir les débris de la vitre représentant la bataille d'Ivry, qu'une main barbare a brisée.

« Nous voyons avec une douce satisfaction, que partageront et la Commission des monuments et le Comité d'Instruction publique, que vous avez fait conserver les vitraux que *Macadré* et *Gonthier*, son élève, avaient peints pour l'église Saint-Etienne [2], Nous pensons d'après cela que vous n'hésiterez pas à rechercher ceux que *Gonthier* avait peints pour le parvis de l'église Saint-Remy et que nous avons appris avoir été récemment déplacés. Nous ne doutons pas du zèle que vous mettrez à faire surveiller les beaux vitraux de Saint-Pantaléon, peints sur les dessins de *Dominique* et *Gentil* par *Macadré* et *Lutereau* [3].

« Nous recommandons à votre vigilance l'enlèvement presque subit des ornements et trophées qui accompagnaient dans la Maison commune le médaillon de Louis XIV, que vous avez prudemment arraché aux regards des républicains, vos

1. On sait que le chancelier Pierre Séguier protégea Lebrun à ses débuts.

2. Les vitraux de l'Arquebuse et ceux de Saint-Etienne furent enfermés dans des caisses, et ainsi sauvegardés ils font aujourd'hui l'ornement des fenêtres de la grande salle de la bibliothèque. *Jean Macadré* et *Linard Gontier* l'aîné, son élève, peintres verriers établis à Troyes à la fin du XVIe siècle, exécutèrent à Saint-Remy les vitraux du parvis, et à Saint-Etienne plusieurs vitraux ; la verrière de la Vierge fut transportée dans la chapelle Saint-Nicolas de la cathédrale.

3. *Jean Macadré* et *Lutereau* peignirent en grisaille les vitraux de l'église Saint-Pantaléon sur les dessins de *Dominique le Florentin*.

compatriotes, qui, par leur haine pour le despotisme, n'en eussent pas longtemps soutenu la vue. Ces ornements, fruits du ciseau de *Girardon* [1], demandent à êtres conservés par respect pour l'art, par reconnaissance pour leur auteur et pour l'intérêt des élèves qui se formeront encore dans vos murs.

« Que de monuments encore dont vos églises sont enrichies méritent toute votre attention ! Vous ne souffrirez pas que des malveillants, trompant le peuple, lui fassent renverser dans la cathédrale les ornements en pierre et en marbre qui servent de grilles aux chapelles, que l'amour de l'égalité vous fera tenir constamment ouvertes, ou si vous voyez que la volonté générale exige ce sacrifice, nous ne doutons point que ce ne soit avec de grandes précautions qu'il se fasse, et que vous fassiez surveiller le transport des statues, bas-reliefs et colonnes de marbre qui seraient alors renfermés dans des dépôts sûrs.

« Quant au bloc de marbre ébauché [2] par *Guyard* [3] et qui se trouve à la ci-devant abbaye de Clairvaux, nous nous presserons d'en donner connaissance au Comité d'Instruction publique ponr qu'il fasse décréter ce qu'il croira convenable d'en faire, si, d'après le rapport d'un statuaire habile on fera de ce marbre un monument à la Liberté ou à l'Egalité, ou enfin un emblème de notre Révolution, et nous lui témoignerons le désir qu'aurait le Département, dans le cas où l'on décréterait cet ouvrage, d'en rester le dépositaire.

« Il nous reste un dernier article à vous proposer, c'est d'employer le plus tôt possible le ciseau de quelque artiste exercé à transformer en d'autres ornements les fleurs de lys, les signes de féodalité répandus dans les lieux publics, comme aux balustrades du portail de la cathédrale, tant pour satisfaire à la loi que pour enlever à la malveillance ou à l'erreur des motifs de destructions inconsidérées.

« Nous finirons, après vous avoir demandé ce que sont devenues les archives des différentes abbayes, monastères et chapitres supprimés, et la communication des procès-verbaux dressés dans les maisons d'émigrés, par nous féliciter d'avoir eu à remplir une mission déjà flatteuse par elle-même, près de vous, citoyens, qui chérissez les sciences, les lettres et les arts, qui ont illustré votre principale ville et que vos soins illustreront encore ».

Cette lettre a obtenu une réponse telle que nous pouvions la désirer et nous sommes persuadés que vous verrez avec plaisir l'arrêté du département, que les administrateurs ont remis entre nos mains pour vous être communiqué ainsi qu'au ministre de l'Intérieur et au Comité d'Instruction publique, si vous le croyez nécessaire.

Voici cet arrêté :

Extrait du registre des délibérations du Directoire du département de l'Aube.

Séance publique du lundi 9 septembre 1793, l'an 2e de la République française, une et indivisible, après-midi :

1. Le médaillon de Louis XIV, en marbre blanc, par *Girardon*, se voit dans la grande salle de l'Hôtel de Ville (Note de Mulot et Cossard).

2. D'après une note en marge du rapport ce bloc avait été adjugé à 15 liv. dans la vente faite à Clairvaux. Le Département a annulé la vente.

3. *Guyard* (Laurent), sculpteur originaire de Chaumont, né le 12 juillet 1723, était un élève de Bouchardon. Le monument qu'il commença pour l'abbaye de Clairvaux devait retracer les principaux événements de la vie de saint Bernard, et il resta inachevé par suite de la mort de cet artiste, survenue le 31 mai 1788. Cf. la notice de M. Jolibois, *Congrès des Sociétés des Beaux-Arts*, 1888, p. 169-173.

« Le procureur général syndic a dit que les avantages que procurerait aux citoyens du département de l'Aube l'établissement d'un *Museum* dans la ville qui en est le chef-lieu, ont été vivement sentis par l'administration qui s'est occupée de cet objet à la dernière session du Conseil, et a fait à la Convention nationale une adresse pour demander qu'il y en soit placé un, qu'elle a le droit d'espérer qu'il lui sera accordé en considération des richesses que ce département possède, et qui seront recueillies, tant dans les différentes maisons religieuses et autres établissements supprimés, que dans celle des émigrés.

« Que, parmi ces richesses, on doit surtout distinguer la belle bibliothèque de la ci-devant abbaye de Clairvaux, composée d'environ 60.000 volumes, et qui est infiniment précieuse pour les sciences et les lettres par le choix des ouvrages, la beauté des éditions et celle des manuscrits dont elle renferme une nombreuse collection.

« Que cette bibliothèque, restée dans la maison de Clairvaux, vendue déjà depuis longtemps, occupée aujourd'hui par différentes manufactures, est non seulement un trésor enfoui, mais qu'elle pourrait même, dans cette maison absolument isolée, se trouver exposée, soit fortuitement, soit par l'effet de la malveillance, qu'il est intéressant sous ces différents rapports de la déplacer et de la transporter dans la ville de Troyes, et que d'ailleurs les adjudicataires en sollicitent depuis longtemps l'enlèvement avec instance pour pouvoir jouir du local qu'elle occupe.

« Que ce déplacement n'ayant été si longtemps différé qu'à raison de ce que le catalogue des livres et manuscrits composant cette bibliothèque n'était pas achevé, malgré que l'on n'ait cessé d'en presser la confection, ledit procureur général syndic désirant connaître par lui-même à quel point en étaient les opérations des préposés à cette confection, s'est transporté, il y a peu de temps, à Clairvaux, où il a appris que le travail préparatoire, c'est-à-dire la mise en ordre des livres et manuscrits, et le relevé sur cartes, par ordre de numéros, de la notice des différents ouvrages était près d'être mis à fin, qu'il pouvait être achevé sous quinzaine et qu'il ne resterait plus que la transcription à faire.

« Qu'il ne paraît pas nécessaire d'attendre pour effectuer le transport de ladite bibliothèque que cette transcription, qui demandera encore beaucoup de temps, soit faite : qu'elle pourra se faire également après et qu'il ne s'agira que de prendre les précautions nécessaires pour ne rien déranger à l'ordre donné et pour replacer les livres à mesure qu'ils arriveront à Troyes, de la même manière qu'ils se trouvent l'être aujourd'hui à Clairvaux.

« Que paraissant convenable que ce transport ait lieu avant l'hiver et n'y ayant pas pour y parvenir un instant à perdre, ledit procureur général à son retour, s'est transporté avec le citoyen Milony, architecte de l'administration, dans les différentes maisons nationales situées dans la ville de Troyes, à l'effet de s'assurer quelle serait celle qui conviendrait le mieux pour y placer une bibliothèque publique et qu'ils n'en ont pas trouvé de plus propre à cette destination que la ci-devant maison conventuelle de Saint-Loup, dans laquelle, en supprimant deux étages de cellules abreuvées par un vaste corridor, l'on aura un local de plus de 180 pieds de long sur au moins 20 pieds de haut, dans la meilleure exposition possible, bien aéré et parfaitement éclairé.

« Que, d'après un aperçu donné par le cit. Milony, la dépense à faire tant en démolition qu'en réparations pour mettre ce local en état, ne s'élèvera qu'à la somme de 3.250 livres environ, en déduction de laquelle on pourra vendre pour 1.000 à 1.200 livres de matériaux provenant de la démolition des cellules, qu'il croit en conséquence devoir proposer à l'administration de prendre un arrêté pour faire transporter incessamment la bibliothèque de Clairvaux en ladite ci-devant maison conventuelle de Saint-Loup, et pour faire faire préalablement les démolitions et réparations nécessaires à la disposition du local où elle devra être placée.

« Ledit procureur général syndic a ajouté que les citoyens Mulot et Cossard,

membres de la Commission des monuments, qui sont actuellement en la ville de Troyes, dans une lettre par eux adressée à l'administration, lui avaient exprimé leur vœu pour le prochain transport de cette bibliothèque, qu'ils désiraient, en retournant à Paris, être porteurs de l'arrêté qui sera pris à ce sujet, et qu'il importait d'autant plus de remplir leurs intentions, qu'ils se proposaient dans le rapport qui sera par eux fait, à leur retour, d'appuyer la demande faite par l'administration de l'établissement d'un *Museum* au chef-lieu du département.

« Et après avoir mis sous les yeux de l'administration la lettre desdits cit. Mulot et Cossard, par laquelle ils fixent l'attention du directoire sur différens objets relatifs à cet établissement, le procureur général syndic a proposé de statuer par le même arrêté sur le contenu en ladite lettre.

« La matière soumise à la discussion, et faisant droit sur le réquisitoire du procureur général syndic ;

« Considérant que la conservation de tout ce qui peut intéresser les sciences et les arts appelle la sollicitude des corps administratifs ;

« Qu'à raison des richesses que possède le département de l'Aube, il a droit de prétendre à l'établissement d'un *Museum* en la ville de Troyes, et qu'il importe de prendre les mesures convenables pour y rassembler et mettre en ordre, le plus promptement possible, les objets qui peuvent servir à la formation de ce *Museum* ;

« Qu'il est instant surtout de faire transporter sans délai la bibliothèque de Clairvaux et de se fixer sur le choix d'un local où elle puisse être déposée, et déterminer les dispositions qu'il convient de faire tant pour la transporter que pour mettre en état le lieu qui sera destiné à la recevoir, le Directoire arrête ce qui suit :

Art. 1. — La Bibliothèque de la ci-devant abbaye de Clairvaux sera incessamment enlevée, transportée en la ville de Troyes et placée dans la maison ci-devant conventuelle de Saint-Loup.

Art. 2. — Les personnes suspectes, maintenant détenues en ladite maison, seront à cet effet transférées en celle du Petit Séminaire.

Art. 3. — Le Directoire charge le cit. Milony, architecte de l'administration, de faire faire immédiatement et sous sa surveillance, dans ladite maison de Saint-Loup, les démolitions et réparations nécessaires pour y placer ladite bibliothèque, et d'y employer un nombre d'ouvriers suffisant pour que le local qu'elle doit occuper soit en état dans le plus bref délai.

Art. 4. — Il sera fait choix d'un commissaire intelligent qui fera encaisser les livres, en sa présence, veillera à ce qu'ils le soient avec les précautions convenables pour qu'ils ne soient pas endommagés, et en fera accélérer le transport.

Art. 5. — Les tablettes seront à fur et mesure du déplacement des livres, enlevées, transportées à Troyes et replacées dans le local destiné à recevoir la bibliothèque.

Art. 6. — Les livres devant être rangés dans le même ordre où ils sont à Clairvaux ; pour faciliter la confection du catalogue dont la transcription n'est pas faite, l'un des préposés à cette confection se rendra à la ville de Troyes pour en faire le placement sur les tablettes.

Art. 7. — Il sera employé au transport de ces livres tel nombre de voitures qui sera jugé convenable par le commissaire dont il est parlé ci-dessus, pour que le transport de la bibliothèque dont il s'agit soit entièrement effectué avant la fin d'octobre prochain.

Art. 8. — Le citoyens nommés par arrêté du..... pour mettre en ordre les livres provenant de différentes bibliothèques, déposés en la ci-devant abbaye de Notre-Dame, et en former le catalogue, seront requis de se livrer sans délai à ce travail, et il sera fait choix d'un ou deux citoyens intelligents pour mettre également en ordre la bibliothèque des ci-devant Cordeliers de Troyes.

Art. 9. — Les livres provenant des bibliothèques des ci-devant maisons religieuses

supprimées seront distingués et séparés avec soin de ceux provenant des bibliothèques des émigrés; les premiers, après que le catalogue en aura été fait, seront transportés en la ci-devant maison de Saint-Loup et placés à la suite de ceux de Clairvaux; à l'égard des autres, ils resteront dans la maison Notre-Dame et y seront placés dans un local qui sera disposé à cet effet.

Art. 10. — Les livres de la bibliothèque de l'émigré Desmarais seront incessamment transportés dans ce local, sous la surveillance d'un commissaire dont il sera fait choix par le Directoire, et sera pris à cet égard les mêmes précautions que pour la bibliothèque de Clairvaux, et les livres qui pourront se trouver dans d'autres maisons d'émigrés y seront également apportés.

Art. 11. — Les tableaux et morceaux de sculpture réservés lors des ventes qui ont eu lieu, soit dans les maisons religieuses, soit dans celles des émigrés, seront rassemblés et placés sous la surveillance du citoyen Milony, que le Directoire commet à cet effet, dans les salles du rez-de-chaussée de la maison de Saint-Loup, en séparant avec soin ce qui provient des émigrés d'avec ce qui provient des maisons religieuses; et les morceaux de peinture ou sculpture qui sont encore dans les maisons des émigrés, notamment le tableau de *Lebrun*, qui est au ci-devant château d'Estissac, seront incessamment transportés à Troyes; il sera fait du tout un catalogue pour être envoyé au Comité d'Instruction publique.

Art. 12. — Le Directoire charge le citoyen Milony de faire enlever sans délai, avec les précautions convenables, les vitraux de la ci-devant maison de l'Arquebuse, et de les faire encaisser, ainsi qu'il en a été usé à l'égard de ceux de l'église Saint-Etienne.

Art. 13. — Les officiers municipaux de la ville de Troyes veilleront à ce que les vitraux de l'église de Saint-Pantaléon ne soient point endommagés et prendront toutes les précautions convenables pour les garantir; ils informeront le Directoire, si c'est par leurs ordres que ceux du parvis de l'église Saint-Remy ont été enlevés; dans ce cas, ils seront remis au cit. Milony, qui les fera encaisser pour être conservés, et, dans le cas contraire, ils feront les diligences convenables pour parvenir à découvrir les auteurs de l'enlèvement de ces vitraux.

Art. 14. — Les officiers municipaux feront enlever sans délai et avec les précautions nécessaires les ornements et trophées qui accompagnaient le médaillon de Louis XIV, placés dans la grande salle de la Maison commune, et feront remettre au lieu du Dépôt des tableaux et morceaux de sculpture, tant lesdits ornements et trophées que le médaillon qui a été précédemment déplacé.

Art. 15. — Le Directoire du district et la municipalité de Troyes veilleront à ce que les ornements en marbre et en pierre qui servent de grilles aux chapelles de l'église cathédrale ne soient pas brisés et dégradés, et dans le cas où ils croiraient qu'ils ne peuvent pas rester en place sans être exposés, ils les feront enlever avec soin et feront déposer en lieu sûr les statues, bas-reliefs et colonnes de marbre.

Art. 16. — Les attributs de la ci-devant royauté et les signes de la féodalité devant disparaître aux yeux des républicains, les administrateurs du district et les officiers municipaux de Troyes sont chargés de faire transformer incessamment par un artiste exercé en d'autres ornements les fleurs de lys et autres attributs de cette nature qui se trouvent dans les divers édifices publics, notamment aux balustrades du portail de l'église cathédrale, afin d'ôter à la malveillance et à l'erreur tout prétexte de destruction inconsidérée.

Art. 17. — Le ministre de l'Intérieur sera invité de faire mettre à la disposition de l'administration une somme de 25.000 livres pour subvenir aux dépenses qu'occasionnera l'exécution des différents objets mentionnés au présent arrêté.

Art. 18. — Le Directoire charge le procureur général syndic de veiller à l'exécution des différentes dispositions qui y sont contenues.

Signé sur le registre : Prongey, vice-président; Trippier, Didier, Lalobe, Mouchel, G. Pavée, T. Guérapin, Gobin et Lœilley, pour le secrétaire général.

Nous croyons, avant de terminer notre rapport, devoir vous donner quelques détails intéressants sur l'état actuel des divers monuments de Troyes.

1. Le tableau de *Lebrun*, dont nous avons parlé ci-dessus, est d'une grandeur considérable, il a été malheureusement replié en haut, ce qui l'a fait écailler en quelques points, il est beau. *Lebrun* s'y est peint sous la figure d'un des pages qui portent le dais sur la tête du chancelier, le peintre avait pour but de lui donner un témoignage de reconnaissance. Ce tableau est venu d'Estissac sur un rouleau avec trois portraits, dont un seul, que l'on attribue à *Largillière*, a pu arrêter nos regards. On a provisoirement mis ce tableau dans une salle de la ci-devant abbaye Notre-Dame où il est encore roulé. Dans ce même endroit se voit une suite de sujets peints par *Délétin* [1]. Il y a beaucoup de tableaux de ce maître à Troyes ; ils sont inégaux en mérite ; mais il y en a cependant plusieurs que cet élève de *Vouet* a peint d'une manière à se faire distinguer, et nous croyons que quelques-uns de ces tableaux ne seraient pas déplacés au *Museum*.

2. Nous avons vu dans une espèce de salle ou sacristie près du trésor, au bas de l'église cathédrale, plusieurs morceaux de sculpture provenant des églises supprimées. La majeure partie est l'ouvrage de *Dominique* [2] et *Gentil*, dont *Girardon* appréciait les talents. Dans une cour voisine on a placé les tombeaux de Charles de Choiseul, maréchal de France [3], et de Roger, son fils; celui de Charles est l'ouvrage du *Bernin* : ils étaient placés dans le sanctuaire de la cathédrale.

3. A la Maison commune, la façade élevée sur les dessins et sous la conduite de *Mansard*, était ornée d'une statue de Louis XIV, exécutée par *Mignot* [4]. La ville s'occupait de faire transformer cette statue en celle de la Liberté, mais on a profité des échaffauds déjà placés pour opérer cette métamorphose, et l'on a renversé cette statue sur le pavé, où elle a été brisée. Les quatre vers de l'inscription, qui est de Santeuil, sont restés en place; Grosley dans ses Ephémérides ne cite que les deux derniers.

4. Dans la grande salle de la Maison commune sont les bustes de Boucherat, de Pithou, de Le Cointe, de Passerat, de *Mignard* et de *Girardon*,

1. Letin ou Lestin (Jacques de), dit *Ninet de Lestin*, peintre d'histoire, élève de Vouet, né à Troyes le 21 septembre 1597, inhumé le 2 novembre 1661. L'église Saint-Remy possède plusieurs grands tableaux de ce peintre, l'Assomption et l'Adoration des Bergers; d'autres encore se trouvent à Saint-Nizier et Saint-Pantaléon.

2. Dominique Florentin (Domenico del Barbiere), sculpteur et graveur italien, né à Florence vers 1501, mort après 1565, s'établit en Champagne où il travailla de 1540 à 1564. Il fut aussi employé aux travaux de Fontainebleau sous *le Primatice*. Son nom est souvent associé à celui de François Gentil, autre sculpteur, mort en 1582, qui, de 1539 à 1580, remplit de ses œuvres les églises de Troyes. V. la notice de M. Albert Babeau, *Congrès des Sociétés des Beaux-Arts*, 1877, p. 108.

3. Le tombeau de Charles de Choiseul-Praslin, érigé en 1620 dans la cathédrale de Troyes, par Claude de Cazillac, sa veuve, était un mausolée de marbre blanc, surmonté de la statue du maréchal ; cette statue fut mutilée à la Révolution. Celle de Roger de Choiseul, due au ciseau du Cavalier *Bernin*, fut également mutilée. Toutes deux ont été transportées au Musée de Troyes où elles figurent sous la galerie.

4. Mignot (Claude), sculpteur, né à Troyes vers 1645, mort au commencement du XVIII[e] siècle, sculpta, en 1687, un saint André au grand portail de la cathédrale.

par *Vassé*[1]; à l'exception du premier, les autres sont un hommage de Grosley, fait aux grands hommes de son pays et le produit de ses épargnes.

5. Près de la Maison commune est l'école de dessin : dans l'organisation de l'éducation publique cette école trouvera sûrement des moyens d'acquérir plus d'utilité et plus de lustre.

6. Dans l'église de Saint-Nizier, qui de paroisse est devenue oratoire, est un ancien retable du maître-autel relégué dans une chapelle collatérale. Grosley avait remarqué que sur quatre colonnes qui l'ornaient deux avaient été enlevées, il n'en reste plus qu'une qui court les risques d'être enlevée de même. Ce retable est en albâtre d'un travail charmant, il représente la mort de la Vierge. *Juliot*[2], qui ne se qualifiait que du nom de tailleur d'images, en est l'auteur.

7. Les sculptures de *Dominique* et *Gentil*, qui ornaient l'église de Saint-Etienne[3] que l'on démolit, sont transportées près de la cathédrale et dans la chapelle de cette église sont les tombeaux des comtes de Champagne qui en ont été enlevés. Les bas-reliefs du jubé sont avec les autres sculptures conservées au dépôt de la cathédrale.

8. Un assez beau retable ornait le maître-autel de l'église Saint-Urbain, il a été vendu par les marguilliers et acheté par un ancien chanoine nommé Bajot, qui l'a payé 20 francs ; c'est un ouvrage de *Dominique* et *Gentil*.

9. A Saint-Remi se voient un beau Christ en croix et deux petits morceaux de sculpture de *Girardon*[4]; l'un de ces morceaux est un médaillon, où est un buste de mort coiffé d'un linceul.

10. Près de la Maison commune était une croix en bronze, ouvrage ancien et estimé; les habitants du voisinage en offraient la valeur, mais elle a été brisée pour servir à la fonte des canons. Son peu d'épaisseur a fait regretter sa destruction ; elle est remplacée par un arbre de la Liberté.

11. L'église Saint-Jean est riche en monuments des arts. Le maître-autel est fait sur les dessins de *Girardon*; *Mignard* en a fait les peintures[5]. Le tableau représente le baptême de J.-C., c'est un des meilleurs de ce maître. Au-dessus et dans l'amortissement est un Père éternel du même auteur.

1. Les cinq derniers de ces bustes en marbre, œuvre de *Louis-Claude Vassé*, se trouvent aujourd'hui au Musée de Troyes. Cf. le travail que M. J. Pierre a consacré à ces bustes sous le titre d'Histoire singulière et véridique de cinq bustes en marbre offerts à la ville de Troyes par Grosley et exécutés par le sculpteur *Louis-Claude Vassé*. Paris, Champion, 1902, in-16 de 127 pages.

2. *Jacques Julyot* l'aîné, sculpteur, né à Troyes, vers 1480, mort avant 1552 ; le musée de Troyes a recueilli, vers 1850, deux fragments de ce retable, trouvés sous le dallage de l'église Saint-Nizier.

3. L'église collégiale de Saint-Etienne, fondée en 1157 par Henri le Libéral, comte de Champagne, possédait un magnifique jubé, œuvre de *Dominique le Florentin*, démoli pendant la Révolution. Il n'en reste que deux statues, la Foi et la Charité, dans l'église de Saint-Pantaléon, une colonne dans la cour de Sainte-Madeleine et le bas-relief transporté dans l'église de Bar-sur-Seine.

4. Le Christ en bronze, donné par *Girardon* à l'église Saint-Remy, sa paroisse, est placé au maître-autel.

5. Au sujet des tableaux de *Mignard* qui se trouvent au maître-autel de l'église Saint-Jean de Troyes, le baptême de Jésus-Christ et le Père éternel proclamant la divinité de son fils, Voy. *le Bibliophile de l'Aube*, Troyes, 1855, p. 57.

L'autel de la communion de cette église offre encore une réunion des talents et du goût. Le tabernacle, enrichi de médaillons dorés d'or moulu, a la forme d'un temple antique. Le vestibule en est soutenu par deux colonnes de brocatelle, la partie supérieure est remplie par une Cène en albâtre [1], ouvrage admirable de *Dominique* et *Gentil*, dont l'éloge est dans le soin que *Girardon* a pris de le conserver et de l'orner; c'est lui qui a fait l'ensemble de cet autel.

12. La Madeleine, qui n'est plus qu'oratoire, nous a été ouverte. Nous n'avons pas été extasié, comme Grosley, sur la beauté du jubé qui est d'un gothique assez beau, mais qui ne tient nullement du prodige. Nous avons avec plus de raison admiré de petits tableaux qui ornent les piédestaux des colonnes du maître-autel; ils représentent la vie de la Madeleine et sont peints par *Nicot* [2], élève du *Poussin*. Ces tableaux sont d'une touche spirituelle et d'un dessin qui se sent de la bonne école où s'était formé leur auteur.

Le grand tableau de l'autel est beau; nous ignorons de quelle main il est, mais la touche en est ferme, la manière large et il y a un grand parti pris. Le tableau de saint Pierre pleurant, tant vanté par Grosley, ne mérite pas un si pompeux éloge. Il a quelques beautés que son ancienneté rend plus admirables; mais, en général, il est sec et froid, il a beaucoup souffert et a des repeints considérables. Derrière le maître-autel est un autre tableau qui n'est point indifférent, il représente Marthe et Marie et est peint par *N. Passot*, en 1653.

13. L'église de Saint-Pantaléon est ornée singulièrement des ouvrages de *Dominique* et de *Gentil* [3] et de plusieurs tableaux de *Carrey* [4] peintre de Troyes. Ce *Carrey* était élève de *Lebrun*. On y voit aussi des tableaux d'*Herluison* [5], autre peintre de Troyes et élève de M. *Coypel*. Ces tableaux et ces sculptures, quoiqu'ayant des beautés, ne seraient pas tous des objets à conserver dans des musées. Les vitraux peints par *Macadré* et *Lutereau*, sur les dessins de *Dominique* et *Gentil*, sont dignes des regards de la Nation.

1. Ce bas-relief de l'église Saint-Jean est de *Jacques Julyot*, et non de *Dominique* et *Gentil*.

2. *Nicot* (Jean), peintre d'histoire et de portraits, né à Troyes, le 8 février 1629, mort le 5 juin 1697, peignit dix petits tableaux, scènes de la vie de la Madeleine, qui ornaient primitivement les piédestaux des colonnes du maître-autel et décorent aujourd'hui le pourtour de la chapelle des orfèvres. Cf. Socard, *Biographie des personnages de Troyes*, p. 324.

3. L'église de Saint-Pantaléon de Troyes renferme la plupart des œuvres attribuées à *Dominique le Florentin*, notamment la Foi et la Charité du jubé de Saint-Etienne.

4. *Carrey* (Jacques), peintre graveur, né à Troyes, le 12 janvier 1649, décédé le 19 février 1726, fit, en 1720, pour l'église Saint-Pantaléon, six grands tableaux consacrés à la vie du patron de cette église. Cf. E. Socard, *Biographie des personnages de Troyes*, p. 78.

5. *Herluison* (Louis), peintre d'histoire, né à Troyes le 20 juillet 1667, mort le 12 février 1706, peignit, pour l'église Saint-Pantaléon, deux grands tableaux placés dans le sanctuaire, la Nativité de Jésus-Christ et Jésus-Christ au Tombeau, œuvres estimées. Cf. Socard, p. 196.

14. A Saint-Nicolas, nous avons admiré le Christ à la colonne [1] et le Christ ressuscitant, de *Dominique* et *Gentil*, le premier ne déparerait pas la plus belle collection.

Vous voyez, citoyens, par ces détails combien la ville de Troyes mérite l'attention de la Commission des monuments et de la Nation. Aux environs de cette ville est la Chapelle [2], près Nogent-[sur-Seine], où l'on nous a dit qu'existait une galerie de *Natoire*. On nous a promis les procès-verbaux dressés chez les émigrés et qui nous instruiront des richesses qui peuvent se trouver chez eux.

Nous finirons par vous dire que les archives de la ville de Troyes sont entre les mains d'un archiviste éclairé qui a sauvé ce qu'il y avait de précieux; mais nous ne pourrons vous donner de renseignements sur celles des autres districts que d'après les notes que le Département nous a promises.

Ce 17 septembre 1793, l'an 2e de la République française, une et indivisible.

Signé : F.-V. MULOT, P. COSSARD.

Original de la main de Mulot (Archives nat., AB XIX, 179, n° 98).

IX

Rapport des commissaires Sergent et Lemonnier sur le château de Brunoy.

1er vendémiaire an II (22 septembre 1793).

Le 22e jour de septembre 1793, l'an deuxième de la République française, une et indivisibie, nous commissaires des monuments, nous étant présentés à la municipalité de Brunoy, district de Corbeil, département de Seine-et-Oise, avons fait vérifier par le citoyen maire les pouvoirs qui nous sont délivrés en vertu de la loi du 27 juillet, et l'avons requis en conséquence de nous faire conduire au château occupé par le sr L.-Stanislas-Xavier, ci-devant Monsieur, émigré, où nous avons été accompagnés par le cit. Jean-Etienne, officier municipal, et par le cit. Javon, conseil des créanciers de Stanislas-Xavier, pour procéder à la recherche et réserve des objets propres à être déposés au Museum national.

Avons trouvé dans le petit château, au rez-de-chaussée, dans le vestibule, un grand vase orné de figures et d'enroulements, marbre blanc et son piédestal de même.

Dans le premier salon, quatre fûts de colonnes cannelés de marbre blanc avec leurs bases.

Dans les jardins, deux grands vases dans le parterre, en marbre blanc et leurs piédestaux.

Dans les bosquets du petit parc, en face d'une pièce d'eau, une figure

1. Le Christ à la colonne dû au ciseau de *Gentil*, exécuté et placé de 1554-1555, qui se trouve au Calvaire de Saint-Nicolas. Cf. Fichot, *Statistique monumentale du département de l'Aube*, t. IV, p. 469-473.

2. La Chapelle-Gautier, cne de Saint-Aubin, arr. et con de Nogent-sur-Seine.

assise, copie d'après l'antique [1] tenant sa jambe croisée sur le genou droit; mutilée.

Dans la chapelle du grand château, un tableau d'architecture, paysage représentant un arc de triomphe, présumé celui de *Benevento*.

Idem, un tableau de fruits et animaux de *Desportes*.

Sur lesquels objets avons apposé le sceau en cire rouge de la commission, représentant la figure de la Liberté avec ces mots : *Commission nationale des monuments*, *République française*, pour lesdits objets être distraits de la vente pour la République française, sauf les droits et réserves des créanciers.

Pourquoi avons requis aux termes de la Loi les citoyens officiers municipaux présidant à la vente de maintenir l'exécution de la présente réserve et de ne s'opposer à la vente des autres objets qui n'y seront pas mentionnés au présent procès-verbal, et ce, au nom et pour la République, et ledit signé par nous conjointement avec l'officier municipal présent et le conseil des créanciers.

Signé : SERGENT, député commissaire;
LEMONNIER, JAVON; ETIENNE, officier.

Original signé (Arch. nat., F[17] 1263).

X

Etat des livres qui ont été choisis par le cit. Ameilhon, membre de la Commission des monuments, dans la bibliothèque de l'émigré Liancourt, rue de Varennes, faubourg Saint-Germain, n° 453, pour être transportés au Dépôt de l'Hôtel de Nesle [2].

21 septembre 1793, l'an 2e
de la République, une et indivisible.

La Physique des arbres, par Duhamel du Monceau, 1758.

Josephi Pitton de Tournefort, *institutiones rei herbariae*, editio tertia, appendicibus aucta ab. Ant. de Jussieu, 1719.

Voyage du Levant, par le même, 1717.

L'oryctologie, par d'Argenville, 1717.

La conchyliologie, par d'Argenville, 1757.

Dictionnaire de musique, par J.-Jacq. Rousseau, 1768.

Œuvres de Voltaire, Genève, 1768.

Les mois, poème par Roucher, avec grav., 1779.

Œuvres de Molière, avec fig. dessinées par Moreau, 1773.

Cours d'étude pour le prince de Parme, par l'abbé de Condillac. Parme, imp. royale, 1775.

Mémoires de Du Guay Trouin, 1740.

1. Les groupes de marbre blanc, copies d'après l'antique, qui ornaient les jardins du château de Brunoy, notamment la Vénus de Médicis, Hercule qui étouffe Anthée, l'Amour et Psyché, arrivèrent tous mutilés.

2. On s'est borné à résumer ci-dessous le rapport d'Ameilhon en ne donnant que le titre des ouvrages.

Mémoires pour servir à l'histoire de Charles IX et de Henri IV, avec des remarques historiques et critiques, 1745.

Maximes et réflexions du duc de La Rochefoucauld, Imp. roy., 1778.

L'Utopie de Thomas Morus, trad. par Gueudeville et ornée de fig., 1715.

Des lettres de cachet et des prisons d'État, par Mirabeau, 1782.

Mémoires de Gaudence de Luques, prisonnier de l'Inquisition, avec des fig. en taille-douce. Amsterdam, 1753.

Novum J.-C. Testamentum, 1767.

Journal de mon voyage dans les provinces méridionales dans les années 1782 et 1783. Manuscrit in-4°.

Journal de mon voyage en Normandie des années 1781 et 1782..... Dans ce manuscrit, beaucoup d'observations sur les manufactures et sur les draps et les cotonnades de toute espèce, qui se font à Rouen, on a cru devoir y joindre une carte d'échantillons de cotonnades, arrangée avec beaucoup de soin et même une sorte d'élégance.

Voyage en Angleterre fait par le même auteur que celui des deux précédents. Manuscrit en 3 tomes in-4[1].

Manuscrit contenant des instructions pour former des cavaliers. Il est intitulé : *Travail de manège et d'escadron.*

Mappa chorographica totius regni Bohemiæ, in duodecim circulos divisae, 25 sectionibus exhibita, a Joh. Christ. Müller, 1720. In hanc novam formam reducta a Joh. Wolfg. Wieland, 1726.

Un rouleau contenant la carte générale d'Allemagne par Chauchard, dédiée au ci-devant comte d'Artois, en plusieurs feuilles.

Rouleau contenant plusieurs exemplaires d'une carte des routes et chemins du Soissonnais qui sont à l'entretien de la province, 1789, avec la planche en cuivre.

Divers croquis et minutes de plans faits à la plume et lavés de différents lieux, comme Cernay en Alsace, Pont-à-Mousson, etc., relativement à des projets d'opérations militaires.

Grand plan des environs de Pont-à-Mousson, reconnus en 1784 par les officiers du régiment de La Rochefoucauld, fait à la plume et lavé.

Plan de la baronnie de Belestat, fait à la plume et colorié.

Plan du château et parc de Saint-Liébaut[2], tel qu'il était en 1733, un autre fait en 1738 et un troisième représentant les environs et finages de Saint-Liébaut. Ces plans sont faits à la plume, coloriés et collés sur toile.

Vues et élévation du château de Durtal[3], à la plume.

Plan du château et jardin de Liancourt[4], dessiné en 1748 par Desprez.

1. François-Alexandre-Frédéric duc de La Rochefoucault-Liancourt effectua son voyage en Angleterre dans l'année 1769. Il accompagna Louis XVI lors de son voyage en Normandie dans le cours de l'année 1786.

2. Le château fort de Saint-Liébaut, remplacé vers 1630 par une construction nouvelle que fit édifier le chancelier Séguier, prit le nom d'Estissac (Aube, arr. de Troyes), porté par un membre de la famille de La Rochefoucauld, après l'acquisition des terres de Villemaur et de Saint-Liébaut, en 1737, et leur érection en duché.

3. Le château de Durtal (Maine-et-Loire, arrond[t] de Beaugé), construction du xv[e] siècle et de la Renaissance, avait appartenu aux maréchaux de Schomberg.

4. Liancourt Saint-Pierre, Oise, arr. de Beauvais, c[on] de Chaumont.

Projet de l'ancien plan de Liancourt, grande carte manuscrite.

Plan du fief de la maison et jardin du ci-devant duc de Roquelaure, situé à Athis-sur-Orge, dessiné par Le Roux, le 1er janvier 1736.

Rouleau composé de plusieurs cartes, et entre autres : tableau des côtes de Guyenne, le plan de Fontenoy et description de l'Ile Minorque.

Signé : AMEILHON,
membre de la Commission des monuments.

Original autographe (Arch. nat., F17 1263).

XI

Rapport sur le château de Fontainebleau.

18 septembre 1793.

Le dix-huitième jour du premier mois de l'an deuxième de la République française, une et indivisible, à Fontainebleau, district de Melun, département de Seine-et-Marne, nous soussignés, commissaires pour la conservation des monuments des arts et sciences, établis par la Loi, après avoir fait vérifier nos pouvoirs par les officiers municipaux à la Maison commune, nous sommes transportés, accompagnés d'un administrateur du Département, d'un officier municipal, des citoyens gardiens, lesquels ont signé au procès-verbal, et sous la conduite du citoyen Peyre, conservateur des objets d'art en cette ville, dans toute l'étendue du château, parcs et jardins, pour y faire le triage, conformément aux lois du 16 septembre 1792 et 27 juillet 1793 ; en conséquence, avons réservé pour la République et afin d'être distraits de la vente, les objets suivants :

Cour du Cheval blanc : quatre figures antiques de marbre blanc.

Chapelle du château : tableau de l'autel, représentant une Descente de croix ; le tabernacle, composé de huit petites colonnes de jaspe, chapiteaux, bases bronze doré ; quatre grandes colonnes, brèche violette, chapiteaux, bases bronze doré ; quatre anges de bronze dans le goût de *Germain Pilon*.

Dans une chapelle à droite : une copie d'après *le Corrège*, Mariage de sainte Catherine. Sixième chapelle en face : une Vierge de *Stella*.

Galerie de François Ier : tableaux déposés, quatre ronds représentant les Quatre Saisons ; quatre dessus de portes de *Natoire* et *Boucher* ; un dessus de porte de *Natoire*, rond ; deux de *Natoire* et *Boucher* ; deux tableaux, Halte de chasse, par *Natoire* et *Lancret* ; trois dessus de portes de *Boucher* et de *Pierres* ; six de l'histoire de Clorinde. Vingt-six sujets [1] dont douze ovales (on nous a déclaré que deux de cette suite sont entre les mains du cit. *Durameau*, peintre).

Œil de bœuf : six tableaux au plafond. Cinq autour de la pièce par *Fréminet*.

1. Au lieu des vingt-six tableaux annoncés, il n'y en a véritablement que dix-neuf, compris les douze tableaux de la chapelle. (Note de Lemonnier.)

Appartement neuf. Deux tables en console, pied de marqueterie, bronze doré, marbre blanc veiné.

Cabinet intérieur : une table en console, marbre blanc veiné.

Bibliothèque : bureau de bois d'acajou, orné de bronze doré mat.

Petits appartements. Cabinet de trictrac : deux dessus de portes, *Natoire* et *Boucher*. Salon de jeu : trois tables en console, griotte d'Italie, bois doré. Salle à manger : table en console vert Campan ; quatre tableaux de *Robert* avec leurs bordures, représentant les antiquités de Languedoc.

Appartement de la ci-devant Reine : seconde antichambre : sur la cheminée, trois bas-reliefs en stuc, et au-dessous trois en marbre.

Cabinet boudoir : un secrétaire à cylindre et chiffonnier de nacre de perle, ornés de bronze.

Chapelle haute, cour du donjon : un bénitier en granit gris, en trois parties ; un tableau d'autel, copie de Sainte Famille de *Raphaël* ; aux deux côtés, quatre tableaux, trois à gauche et le quatrième à droite, près de l'autel.

Cour du donjon, porte du Dauphin : deux bustes antiques, bronze ; huit figures de bronze, déposées dans la cour, savoir : le Mercure, l'Apollon du Belvédère, une Vénus, la Cléopâtre, le Rémouleur, le Gladiateur, le Laocoon et l'Hercule Commode, moulées sur l'antique.

Galerie de Diane : plafond dont on pourra se procurer (*sic*) beaucoup de tableaux étant peints à l'huile sur enduit de plâtre.

Jardin de l'Orangerie : fontaine, Diane antique, quatre chiens et quatre têtes de cerf, le tout en bronze ; autour du jardin, seize bustes dont quatre n'ont que la tête en marbre.

Extérieur de la porte des Dauphins : trois masques antiques en marbre blanc.

Sur la porte de la chapelle basse, cour du Donjon : un bas-relief en bronze, une Vierge et son enfant.

Intérieur de la chapelle : un tableau présumé d'*André del Sarte*.

Appartement dit d'Artois : quatre dessus de porte de *de Troy*, *Lemoine* et *Restout*.

Appartement dit de Mlle d'Artois : un tableau de *Bloèmar*.

Cour des fontaines : six statues antiques et sept bustes de marbre blanc. Sur la fontaine, un Persée antique très mutilé.

Dépôt des marbres et bronzes : le Tireur d'épine, bronze ; trois bustes, idem ; un bas-relief, idem, bataille ; deux vases moyens, bronze. Un tronçon de colonne de porphyre, un autre de granit gris ; un bas-relief antique en marbre, d'une figure et un trophée ; les fragments d'une grande cheminée, figures ornements en marbre blanc ; deux chapiteaux et bases d'ordre corinthien ; deux autres chapiteaux et bases composés ; un troisième pareil est déposé chez le cit. Peyre. Fragments d'une figure à cheval dépendant de la cheminée, marbre blanc.

Appartement au-dessus du ci-devant magasin : quatre consoles dorées, marbre de griotte d'Italie.

Dans le jardin du ci-devant contrôle des bâtiments, occupé par le cit. Peyre : quatre figures antiques mutilées ; une figure de la Nature, un buste de Lucius Verus.

Dans une chambre à coucher : un tableau de *Natoire*, au-dessus d'une glace; un autre, idem, dans une autre chambre.

Salle de billard : un dessus de glace de *Francisque*.

Salle à manger : repos de chasse de *Vanloo* [1], une Halte de *Parrocel*.

Escalier : une carte générale de Fontainebleau.

Château : deux grandes bordures à armoiries, qui s'enlèvent.

Toutes les banquettes et tabourets qui n'ont point de fleurs de lis et d'armoiries, velours et Savonnerie.

N. B. — Dans le salon de jeu de la ci-devant Reine : deux commodes, bois d'acajou, très richement ornées de bronze et porcelaines, à être transportées à Paris pour être vendues avec les meubles précieux, conformément à l'article 8 de la loi du 24 avril 1793.

Le plafond de la grande chapelle peint à fresque par *Fréminet* et les peintures du pourtour de la grande salle dite des Cent Suisses, aussi à fresque, par *le Primatice*, offrent des beautés dignes d'être conservées pour la gloire des arts, et que l'on fasse des essais pour en enlever les plus belles parties.

Sur la plus grande partie de ces objets nous avons apposé le sceau de la commission et laissé à la garde des citoyens à qui ils sont confiés.

Clos le même jour et an que dessus.

Signé : GAUTIER, procureur de la commune; SERGENT, DUCHEMIN, off. m., LEMONNIER, MOREAU LE Jne, LONGROY, COURTIN, maire; PEYRE, MARQUIS, ADAM, secrét.

Original (Arch. nat., F17 1263).

XII

Extrait du procès-verbal d'inventaire chez les nommés de Grimm et de Beuil, émigrés, rue du Mont-Blanc, no 376, section des Piques, du mercredi, 18 septembre 1793, l'an 2e de la République française, une et indivisible.

Sur l'avis du cit. Moreau, commissaire national et membre de la Commission des monuments, il a été mis à part ce qui suit :

1o Trois estampes, d'après *Raphaël*, représentant une Sainte Famille, gravé par *Pouilly*, belles épreuves.

2o Deux autres Saintes Familles, faisant pendant, l'une, d'après *Raphaël*, et l'autre, d'après *le Guide*; belles épreuves.

3o Deux estampes avant la lettre, d'après *Carlo Vanloo*, représentant, l'une, la Conversation espagnole, et l'autre, la Lecture, gravées par *Beauvarlet*; pour être vendues.

4o Un portrait ovale, peint par *Greuze*.

5o Un médaillon, dessin à la mine de plomb, portrait de Diderot, par *Cochin*.

6o Un petit tableau représentant la Vierge et l'Enfant Jésus, de l'école d'Italie.

1. Sans doute la *Halte de Chasse* du Musée du Louvre.

7° Le portrait de Diderot, buste en terre cuite, par *Marie Collot*.

8° Une estampe coloriée, d'après *Raphaël*, représentant l'École d'Athènes, gravée par *Volpato*.

9° Un volume représentant les antiquités de France, par *Clérisseau*[1].

Signé : MOREAU LE Jne.

Original (Arch. nat., F17 1263).

XIII

Rapport des commissaires Boizot et Le Blond sur le mobilier de l'émigré Liancourt.

17 septembre 1793.

Je soussigné, membre de la Commission des monuments, le 17 septembre 1793, l'an 2e de la République française, une et indivisible, me suis transporté chez l'émigré Liancourt, rue de Varenne, n° 458. En présence du citoyen Pigoreau, commissaire aux ventes du Département, le commissaire de la section et le gardien, examen fait des objets d'art contenus dans la susdite maison, j'ai requis le citoyen Pigoreau de mettre en réserve seulement un buste de basalte représentant un jeune Romain sur un piédouche de marbre jaune de Sienne, bien que ledit buste ne me paraisse pas antique, le précieux de la matière et du travail me le font croire mériter d'être placé dans le Museum national, et j'ai signé au procès-verbal avec les citoyens ci-dessus dénommés.

De plus, le 20 du même mois et an que dessus, je m'y suis transporté de nouveau avec le citoyen Le Blond, notre collègue, pour visiter le cabinet d'histoire naturelle, situé dans une autre petite maison appartenant audit émigré, sise sur le boulevard de la rue Plumet; auparavant de nous y transporter, faisant réflexion que divers objets que j'avais vus le jour précédent pouvaient être plus avantageusement vendus dans la vente qui sera ordonnée des objets de curiosité par catalogue, j'ai requis de nouveau le cit. Pigoreau de réserver les objets ci-après :

Un groupe de marbre d'environ 2 pds 6 p. de proportion, représentant un Satyre et une femme, sujet lubrique.

Une autre figure en marbre, d'environ 22 pouces de proportion, représentant Vénus et l'Amour, mutilé au poignet.

Un autre faisant pendant, représentant une Nymphe qui éprouve le trait de l'Amour; les quatre doigts d'une main sont cassés ainsi que la flèche et le pied de l'Amour ; mais les morceaux sont conservés; je me charge de les replacer, attendu que l'ouvrage est de moi.

Plus une assez bonne copie de la Cléopâtre antique, aussi en marbre, proportion au moins 3 pds.

1. Les nos 1, 2 et 3 passèrent à la citoyenne Denor ; les nos 4, 5 et 6 furent attribués au Museum (le portrait n° 4 serait celui de M. de Grentz, ambassadeur de Suède); le n° 7 entra au Musée des Monuments français ; le n° 8 à la Bibliothèque nationale; le n° 9 fut remis à la cit. Denor. (*Registre du Dépôt de Nesle.*)

Un petit plateau dit de lave du Vésuve, que nous croyons de granit, d'environ 15 p. de diamètre.

Plus deux cabarets de porcelaine de beau Saxe, l'un composé de treize pièces, richement décoré et doré, plein or en dedans, un autre de douze pièces, fond blanc, cartel de paysage.

Ensuite nous nous sommes transportés à la maison du boulevard et avons requis la conservation du cabinet d'histoire naturelle ainsi que des armoires qui le renferment. Il existe aussi un petit cabinet de physique, composé de divers objets qui ne nous ont pas paru assez importants, sauf à la commission à décider d'après notre rapport verbal.

Signé : BOIZOT, LE BLOND.

P.-S. La commission a arrêté que le cabinet de physique serait pareillement mis en réserve.

Original autographe (Arch. nat., F[17] 1263).

XIV

Rapport du commissaire Ameilhon sur la bibliothèque de l'émigré Hocquart.

12 vendémiaire an II (3 octobre 1793).

Résumé.

Le choix fait par Ameilhon dans la bibliothèque de l'émigré Hocquart s'est porté principalement sur les ouvrages d'archéologie romaine, ceux de Bellorio, du chevalier Fontana, de Giambatista et de Francesco Piranesi ; sur les antiquités de Montfaucon, sur diverses descriptions de monuments anciens concernant Rome, Nîmes, Palmyre, etc.

Original (Arch. nat., F[17] 1263).

XV

Inventaire des tapisseries du Garde-meuble mises en réserve par les commissaires Jollain et P. Cossard.

10 vendémiaire (1er octobre 1793).

La vente du mobilier en meubles, linge devant commencer sous peu de jours, le cit. Bayard, inspecteur provisoire, écrivit une lettre à la Commission du Museum pour aller reconnaître quelques morceaux de tapisserie, qui, par leur richesse et la beauté de leur exécution, mériteraient d'être conservées.

1o Une tenture composée de trois pièces, représentant l'histoire de Debora [1]. La première représente Debora, prophétesse des Israélites, qui ordonne à Barach de marcher contre Sizara.

1. L'inventaire dressé en 1661 après la mort du cardinal Mazarin, publié par M. de Cosnac (*Les Richesses du Palais Mazarin*, p. 405), signale deux pièces de tapis-

La seconde représente la bataille entre Sizara, général de l'armée de Jabin, et Débora. Sizara vaincu se réfugie dans la tente d'Haber.

La troisième représente Sizara endormi, près de lui est la femme d'Haber s'apprêtant à lui enfoncer un clou dans la tête.

Cette tapisserie est tracée sur un fond camaïeu jaune glacé de soie, les contours sont tracés au bistre et ombrés de même, rehaussés d'or, sur les dessins de F. Romanelli pour le cardinal Mazarin.

2o Une tenture composée de deux pièces, sujet emblématique à la louange d'un ci-devant comte, qui, suivi d'un page, s'approche très près d'une femme que l'on prendrait pour une pythonisse ; il semble la consulter sur l'avenir.

Dans ce dernier morceau, une femme ayant l'air d'une sybille tient d'une main une lampe allumée, et de l'autre montre à une vieille qui est sur le devant un grand coffre rempli de masques de différents caractères, avec des coques de graines de pavot. Par le costume du personnage, cette tapisserie est du milieu du seizième siècle.

Plusieurs médaillons en petit point détachés, sujets de chasses et paysages.

Signé : Jollain, P. Cossard.

Original (Arch. nat., F17 1263).

XVI

Procès-verbal des opérations des commissaires Boizot et Jollain chez le notaire Mony.

L'an 2e de la République française, une et indivisible, le mardi 1er octobre 1793.

Les citoyens Jollain et Boizot, membres de la Commission des monuments, nommés par elle dans la séance du 27 septembre dernier, en vertu de la lettre du ministre de l'Intérieur portant invitation de se transporter chez le cit. Mony, et réclamer au nom de la République des objets relatifs aux arts provenant de la succession de Ménars, acquis par le ci-devant Roi, conjointement avec les citoyens Le Brun et Le Blond, membres de la Commission des arts, instituée par le Comité d'instruction publique ;

Nous nous y sommes transportés, tous les quatre, munis de la lettre du ministre et de l'extrait du procès-verbal de notre nomination *ad hoc*, y avons trouvé les objets ci-dessous :

Six bustes antiques de porphyre, ornés de bronze, représentant des Empereurs.

Trois tables de porphyre dans des caisses, dont une s'est trouvée cassée.

Quatre groupes de bronze représentant Jupiter et Junon, connus sous la dénomination des chenets de l'Algarde, et les deux groupes des Tuileries

serie de brocart d'or, de Florence, représentant l'*Histoire de Débora*, dessin de Pierre de Cortone et de Romanelli, la peinture obscure illuminée d'or ; ces deux pièces prisées 2.000 livres.

représentant l'Enlèvement d'Orithie par Borée et celui de Proserpine par Pluton.

Le cit. Mony nous a déclaré, sur la demande que nous lui avons faite de nous représenter six vases de porphyre contenus dans la lettre du ministre de l'Intérieur, qu'ils avaient été vendus au profit de la succession, et nous a promis de nous donner tous les renseignements nécessaires à ces objets.

Il nous a délivré les trois pieds de table en bois doré.

De tout ce que dessus lui avons donné récépissé et de suite les avons fait transporter au Museum national.

Signé : BOIZOT, JOLLAIN.

Original (Arch. nat., F[17] 1263).

XVII

État des différents objets faisant partie du dépôt de la caisse à trois clefs, établie dans l'administration des Domaines nationaux, en vertu de la loi du 24 mai 1793 [1]*, et qui ont été désignés par les citoyens Masson, Mongez et Lemonnier, commissaires de la Commission des monuments, comme pouvant être réservés pour le Museum de la République.*

Un trépied de bronze doré, de 18 pouces de haut, avec une coupe. Un vase de lapis-lazzuli, garni de bronze.

Une boîte, forme baignoire, en cornaline, montée en or, avec une agate onyx, représentant la tête d'Omphale coiffée d'une peau de lion.

Cinq portraits des ambassadeurs de Tippo-saïb.

Trois pierres de marbre lumachelle.

Une médaille en or de 3 pouces 8 lignes de diamètre, représentant, d'un côté, les ci-devant Roi et Reine, de l'autre, une allégorie à la naissance du Dauphin.

Une médaille en or de 2 pouces 8 lignes de diamètre, représentant, d'un côté, le ci-devant Roi, et de l'autre, une inscription relative à la capitulation avec les corps helvétiques.

Une médaille en or, de 30 lignes de diamètre, représentant d'un côté Paul Jones, et de l'autre un vaisseau.

Une médaille en or, de 22 lignes de diamètre, représentant les expériences aérostatiques de Charles Montgolfier.

Deux médailles en argent avec effigie du ci-devant Roi ; l'une, représentant l'Hôtel des Monnaies de Paris, l'autre, une allégorie au commerce.

Un petit vase d'agate fleurie, monté en bronze doré, avec un couvercle non assorti.

1. Le décret du 24 mai 1793 ordonnait l'envoi à l'administration des Domaines nationaux, substituée à la Caisse de l'Extraordinaire, de tous objets précieux, provenant, soit des établissements supprimés, soit des émigrés, objets devant être renfermés dans une caisse à 3 clefs, dont l'une resterait entre les mains du receveur, l'autre entre celles de l'administrateur, et la troisième, du ministre de l'intérieur.

Un pied de vase, en or, dont le milieu est de jaspe, et la bordure émaillée.

Un autre pied de vase, bordure en or, garni d'une sardoine et de mauvais rubis.

Une bague d'une coquille, représentant une tête antique dont la physionomie est blanche, la coiffure et le bas du buste couleur de fleur de pêcher.

Une bague d'une cornaline, représentant une figure droite appuyant sa main sur un bouclier reposé sur un autel.

Une bague d'une cornaline, représentant un Roi asiatique assis avec deux autres figures.

Une tabatière en ivoire rouge, gorge d'or, dont le dessus est garni d'une coquille gravée, représentant la bataille de Constantin contre Maxence.

Trois médailles d'or et quinze pièces de monnaies étrangères, aussi en or, le tout pesant 1^{marc} 2^{on} fort.

Trente-neuf médailles d'argent et seize pièces de monnaies étrangères, aussi d'argent, le tout pesant 7^{m} 7^{on} fort.

Une pièce de monnaie de Brabant, en cuivre.

Un petit ornement de cheminée avec deux mouches d'Afrique, sous un petit globe de verre.

Une boîte d'écaille noire, avec le portrait de Henri IV, gravé sur une agate onyx de trois couleurs.

Quinze bagues en or, avec pierres antiques gravées.

Une matrice de perles formant le corps d'une licorne.

Quatre grosses figures en agate.

Une grande cornaline, représentant un homme pinçant de la harpe.

Une grande agate onyx de trois couleurs, non gravée, pesant 5 onces.

Une coupe de jaspe provenant du dépôt du district de Besançon.

Arrêté par moi, administrateur provisoire des Domaines nationaux, ce vingt-neuf brumaire an 2 de la République française, une et indivisible.

Signé : LAUMOND.

Original (Arch. nat., F[17] 1252).

XVIII

Note sur neuf tableaux émaillés qui se trouvent entre les mains du citoyen Cave, rue Saint-André-des-Arcs, nº 71.

Ces neuf tableaux émaillés en relief, de forme ovale, en quatre morceaux, forment ensemble quatre pieds neufs pouces de hauteur sur deux pieds six pouces de largeur ; ils représentent des Dieux de la fable et des Vertus : Saturne, Jupiter, Mars, Mercure, Phébus, Hercule, la Justice, la Prudence et la Charité.

Ces tableaux sont faits par *Pierre Courtois* [1], commandés par François Ier

1. *Courteys* (Pierre) ou *Courtois*, peintre émailleur de Limoges, exécuta en 1559 pour le château de Madrid les grands émaux, représentant diverses divinités, que l'on peut voir au Musée de Cluny. (Cf. E. Molinier, *Dictionnaire des émailleurs*, p. 24.)

pour le château de Madrid en 1545, ils ne furent finis qu'en 1556 sur la fin du règne de Henri II. Ce sont les plus grands et les plus beaux morceaux connus en émail [1]. Ces émaux ont besoin d'être restaurés. Le citoyen Cave à qui ils appartiennent se charge de les réparer, comme étant sa partie, et de les rendre comme neufs avec leurs cadres et plateaux pour le prix de *vingt-deux mille livres*, ou de *dix-huit mille* livres, tels qu'ils sont. Il lui faudra quatre mois pour les mettre en état ; il se flatte que personne ne les restaurera mieux que lui.

Signé : CAVE,
rue Saint-André-des-Arcs, nº 71, vis-à-vis l'égout.

Original (Arch. nat., F[17] 1036).

XIX

Rapport du commissaire Cossard sur le mobilier du château d'Orsay.

13 vendémiaire an II (4 octobre 1793).

Le vendredi quatre du mois d'octobre, l'an mil sept cent quatre-vingt-treize, l'an deuxième de la République française, une et indivisible, nous, Guillaume Debure l'aîné et Pierre Cossard, membres de la Commission des monuments, en vertu d'un arrêté pris par elle, en date du même jour, pour l'exécution des décrets de l'Assemblée nationale des 16, 19 septembre, 18 octobre 1792 et 27 juillet dernier, nous sommes transportés chez le sieur d'Orsay [2], commune du même nom, après avoir requis la municipalité en la personne de son procureur syndic, accompagnés des municipaux et des deux gardiens. Ouverture faite des principales entrées, nous avons exhibé nos pouvoirs et avons prié les officiers de nous suivre dans le simple récolement que nous allions faire des différents objets d'art de ladite maison, où on nous avait précédemment dit que la commission des arts de Versailles était venue faire un inventaire général des tableaux, dessins et gravures, que cet inventaire avait duré huit jours, et avaient apposé sur chaque tableau : *Commission des arts de Versailles*, avec le sujet.

SALLE A MANGER

Treize grands tableaux placés ordinairement dans la salle de billard ; ils sont de *Natoire*. Les sujets sont pris de l'histoire de Don Quichotte de la Manche [3].

1. Les grandes plaques en émail de Limoges de *Pierre Courtois*, qui portent les nos 4580 à 4588 du catalogue du Musée de Cluny, faisaient partie de la décoration extérieure du château de Madrid. Elles ont 1m 65 de hauteur sur 1 mètre de largeur ; ce sont les pièces d'émail de la plus grande dimension connue.

2. Grimod (Pierre-Gaspard-Marie), comte d'Orsay, dont le fils Jean-François-Albert-Louis-Marie-Gaspard, né en 1772, devint lieutenant général et épousa Eléonore, baronne de Franquemont.

3. Ces tableaux de l'histoire de Don Quichotte avaient été commandés à *Natoire* par le fermier général du Fort pour être exécutés en tapisserie à la manufacture de Beauvais. Neuf des modèles en question sont aujourd'hui conservée au châ-

Dans la même pièce, trente autres tableaux, copies d'après différents maîtres italiens, de différentes grandeurs. Ils sont déplacés.

ANTICHAMBRE

Les sept sacrements, à gouache, de la grandeur des gravures, d'après *le Poussin*; un baptême de saint Jean fait le huitième.

Dix-neuf autres tableaux, copies de différents maîtres italiens et français, avec leurs bordures.

SALLE DE COMPAGNIE

Quatre tableaux de *C. Natoire* représentant les Quatre éléments avec deux autres du même maître, des amours et des nymphes. — Une suite de copies, au nombre de dix-huit, avec leurs bordures.

CHAMBRE A COUCHER

Quatorze copies d'après des maîtres italiens et vénitiens, en y comprenant un saint Jean qui est dans le cabinet.

CHAPELLE

Un Christ en ivoire, de deux pieds quatre pouces, sur un fond de velours noir fermé par une glace.

Dix-huit autres tableaux dans une chambre au rez-de-chaussée en y comprenant deux paysages assez agréables dans la manière de *Casanova*.

BIBLIOTHÈQUE

Et de suite nous avons passé à la bibliothèque ornée des plus grands ouvrages en gravure qui existent. Mais ce qui est infiniment plus précieux, c'est une superbe collection de dessins italiens, flamands et français.

Il suffira de dire qu'il y a 34 grands cartons en forme d'atlas placés en tiroirs de commode, sans y comprendre 22 autres recueils particuliers; mais ce qui peut donner une idée du complément de cette rare collection, c'est que nous avons compté 716 gravures d'après *Raphaël*, par *Marc-Antoine*, *Augustin Vénitien*, *Philippe Thomassin*, *Bonasone*, *Le Mantuan* et autres, et que l'œuvre complète de *Raphaël* ne va qu'à 746 morceaux.

Après ce simple aperçu, nous avons procédé à l'apposition des scellés en présence des citoyens Michel Levi, procureur de la Commune, François Desbœufs, officier municipal, et l'un des gardiens, Nicolas Poivre, deuxième gardien, et Jacques Mouton, greffier, qui a scellé avec nous sur la principale porte de la bibliothèque et sur une seconde en face du corridor

teau de Compiègne. L'un d'eux fut exposé au Salon de 1742 sous ce titre : Don Quichotte déshabillé par les demoiselles de la duchesse. Les tapisseries de Beauvais exécutées sur ces modèles décorent l'hôtel de l'archevêché d'Aix. Ils appartiennent, par suite d'un don, à la manse épiscopale.

Grimod du Fort, fermier général, intendant des postes, avait acquis la terre d'Orsay vers 1745.

communiquant dans ladite bibliothéque, et avons dressé procès-verbal de tout ce qui est ci-dessus [1].

Signé : P. COSSARD, DEBURE l'aîné.

Original signé (Arch. nat., F17 1263).

XX

Rapport sur les objets d'art trouvés par les commissaires Boizot et Ameilhon chez l'émigré Du Châtelet.

Le samedi 6 octobre 1793,
l'an 2e de la République française, une et indivisible.

Nous, commissaires soussignés, membres de la Commission des monuments, d'après l'invitation adressée à la commission par le cit. Joly, commissaire aux ventes pour le Département, avons été nommés dans la séance d'hier pour nous transporter chez l'émigré Du Châtelet, rue de Grenelle-Saint-Germain, no 1486.

En présence du commissaire de la section des Invalides, du gardien et du cit. Le Brun, membre de la Commission des arts, après l'examen fait dans toute la maison et la déclaration que nous avons requis de nous faire qu'il n'existait pas dans ladite maison aucun autre effet relatif aux sciences, lettres et arts, avons indiqué audit commissaire aux ventes les objets ci-après pour être transportés au Dépôt national de la rue de Beaune, savoir :

Un bronze représentant un Amour, d'un pied de proportion.

Deux figures en marbre, de 2 p. 6 po. de haut, représentant la Baigneuse, d'après *Falconet*, et la Prêtresse, d'après *Caffieri*, avec leurs piédestaux de bois blanc et or avec corniche de bronze doré [2].

Une théière de vieux laque du Japon [3].

Une chiffonnière de Chine en forme de boîte ronde.

Quatre pots pourris, porcelaine de la Chine [4].

Un cabinet de vieux laque du Japon à magots de relief avec son pied de bois doré [5].

1. A ce rapport est annexée une « note des principaux livres qui composent la bibliothèque du ci-devant château d'Orsay, signée de Cossard et Debure. Nous y relevons un recueil d'estampes du Cabinet du Roi en 21 volumes in-fol.; la grande galerie de Versailles, peinte par Lebrun, gravée par Macé, le recueil des estampes du Cabinet de Crozat en 2 vol. in-fol., *le jeu des échecs*, traduit en français par Jean du Vignay, beau manuscrit sur vélin du xve siècle, orné d'une belle miniature, etc. — La note résumée ci-dessus représente le n° XIX *bis* des Pièces annexes annoncé p. 34.

2. L'Amour, la Baigneuse et la Prêtresse ou Vestale ont été remis au Directoire. (Cf. le *Registre du Dépôt de Nesle*).

3. Remise à la citoyenne *Vallayer Coster*.

4. Remis à la cit. *Vallayer Coster*.

5. Attribué au Museum.

Deux vases de porcelaine truitée, ornés de bronze doré [1].

Deux autres pots pourris forme boule, de porcelaine gaufrée du Japon, ornés de bronze doré.

Deux nacelles de marbre blanc, ornées de bronze doré.

Une figure, en marbre, pleurant sur un tombeau, par *Ricourt* [2].

Un beau bronze de la Cléopâtre, sur son pied de Boulle [3].

Deux vases non montés, de porphyre vert.

Quatre girandoles vases de marbre blanc, ornés de bronze doré [4].

Une pendule à secondes et équation, par Ferdinand Bertout.

Un petit enfant, en marbre, d'après *La Rue* [5].

Un autre enfant, satyre en bronze, servant de girandole [6].

Quatre grandes gaînes en stuc imitant le granit gris, ornées de bronze doré (utile au Museum).

Une machine électrique et une pneumatique avec leurs dépendances.

Dix-sept tableaux, détaillés ci-après, dont deux par *Colombelle*, n° 20, 21 de l'inventaire :

Une marine par *Bonaventure*, n° 18; un Amour, bonne copie d'après *le Guide*, n° 29; un paysage, par *Van Berghem*, n° 11; deux marines, par *Cotelbert*, nos 8 et 10; le portrait de la célèbre Duchâtelet, par *Mlle Loir*, n° 33; un autre tableau représentant Esther devant Assuérus, présumé *d'Albert Durer*, n° 28 (s'il est vraiment d'*Albert Dürer*, au Museum); trois paysages allemands, nos 15,16 et 19; deux autres par *Allegrain*, nos 3 et 4; copie du portrait de *Van Dyck*, n° 35; deux paysages de *Tempeste*, nos 12 et 13 [7].

Tous ces effets, excepté les notés en marge [8], sont propres à être vendus par catalogues dans des ventes particulières, après l'estimation faite dans le Dépôt national, rue de Beaune, par gens de l'art, aux termes du décret du 24 mars dernier. N'ayant rien trouvé autre, avons signé au procès-verbal et le cit. Ameilhon s'est ajourné pour le travail de la bibliothèque.

Signé : BOIZOT, AMEILHON.

Original (Arch. nat., F17 1263).

1. Remis au Directoire.
2. La Douleur (femme pleurant sur un tombeau) remis à la cit. *Vallayer Coster*.
3. Remis au Museum.
4. Remises au Directoire.
5. L'Enfant, par *Broché*, d'après *La Rue*, a été attribué au ministère de la Justice.
6. Le satyre, en bronze, d'après *Clodion*, remis au Directoire.
7. Les tableaux suivants ont été remis à la citoyenne Denor : Bacchus et Ariane par *Colombelle*, un *Bonaventure Peters*, deux paysages d'*Allegrain*, deux paysages par *Tempeste*, un grand paysage par *Van Berghem*, deux paysages par *Collimard*, trois petits tableaux de maîtres allemands ; un autre tableau, sujet d'histoire. — L'Amour, copie d'après *le Guide*, et le portrait de Mlle Du Châtelet ont été donnés au Museum. — Enfin, une Léda, en bronze, a été attribuée au Directoire ; deux petits pots pourris garnis en argent ont été vendus. (Cf. le *Registre du Dépôt de Nesle.*)
8. Les annotations qui figurent en marge du rapport ont été reproduites à la suite des articles qu'elles concernent et placées entre parenthèses.

XXI

État des livres choisis par le cit. Ameilhon, membre de la Commission des monuments, dans la bibliothèque des émigrés Grimm et de Beuil, rue du Mont-Blanc.

Histoire de l'art de l'Antiquite, par Winkelmann. Traduite de l'allemand, par Hubert. Leipzig, 1781, 3 vol. in-4, cartonnés.

Traité d'anatomie et de physiologie, par Vicq d'Azyr. Cinq livraisons de planches et deux livraisons, avec le vocabulaire et le frontispice.

Traité des principales et des plus fréquentes maladies externes et internes, par J.-Fr. de Herrenschwand. Berne, 1788, in-4o.

Description des tableaux et des pièces de sculpture que renferme la galerie François-Joseph de Lichtenstein. Vienne, 1780, in-8o.

Système de la nature, par Mirabaud. 2 vol. in-8o, rel. en mar. r., doré sur tr.

Description des villes de Berlin et de Postdam, traduite de l'allemand. Berlin, 1769, in-8o.

Constitution de l'Angleterre, par de Lolme. Genève. Paris, Busson, 1789, 2 vol. in-8o, rel.

Considérations sur le gouvernement de la France, comparé avec celui des autres Etats, par le mqs d'Argenson. Amsterd., 1784, seconde édit., rel. v. f.

Dianyologie ou tableau philosophique de l'entendement. Dresde, 1790, in-8o, rel. en v. f.

Maximes et réflexions du duc de La Rochefoucauld, avec le portrait. Paris, imp. roy., 1778, in-8o, gr. marg., rel. en v. f.

Le médecin philosophe, ouvr. traduit de l'allemand, 1re partie seulement, in-8o, rel. en v. f., papier lustré. Londres, 1787.

Historia della musica, da Fr. Martini, Bologne, 1757, 2 vol. in-4o, rel.

Esemplare osia saggio fondamentale pratico di contrappunto sopra il canto fermo, da Franc. Martini. Bologne, 1774, 2 vol. in-4o, rel.

Della moneta, libri 5 di Ferdinando Galiani. Ediz. 2a, Napoli, 1780, in-4o, rel.

Opera di Metastasio. Parigi, Herissant, 12 vol. in-8o, gr. form. rel. v. écail.

Le Rovine di Brescia per lo scoppio della polvere, descritte da Garbelli. In Brescia, 1771, in-4o, cartonné.

Il forestiere istruito delle cose piu rare di architettura e di alcune pitture della citta di Vicenza, dialogo di Ottavio Scamozzi. Vicenza, 1761, in-4o, cart.

Origine della popolazione di S. Leucio e suoi progressi. Napoli, 1789, in-4o, petit form., couv. en parch.

De Doveri de Principi neutrali verso i principi gue e di questi verso i neutrali. Libri due, 1782, in-4o, rel., parch.

Origo coloniae S. Leucii, ejusque ad presentem diem progressus, cum legibus

quae rectam ipsius spectant procurationem, Ferdinandi IV Siciliarum regis, versio latina operis Ant. Vincent. Lupoli, Neapoli, 1789, in-8°.

Anacreontis carmina accedunt selecta quaedam e lyricorum reliquiis. Edit. 3ª locupletior. Argentorati, Treuttel, 1786, in-12. Belle impr.

Les amours de Daphnis et Chloé, in-8° à grandes marges avec les gravures d'après les dessins du Régent, rel. en mar. r.

C. J. Caesaris commentarii, ex recensione Clarke. Glascuae, 1750, in-fol. petit form. avec gr. marg., pap. vél., rel. en cart.

Bibliotheca historica selecta, in suas classes distributa, cujus primas lineas duxit Gottelfius Struvius; emendavit Christ. Gottlieb. Ienae, 1740, in-8°, c. en parc.

Notitia codicum mss. Graecorum bibliothecarum Mosquensium sanctissimae synodi ecclesiae orthodoxae Graeco-Rossicae, cum variis anecdotis, tabulis æneis et indicibus locupletissimis. Edid. Christ. Fred. Mathaei, Mosquae, 1776, fol., rel. cart.

La Verona illustrata, ridotta in compendio principalmente per uso de forestieri. Vérone, 1771, 2 vol. in-4°, cart.

Von der naturlichen Moral, von C. L. Bieland. Leipzig, 1789, in-12, couv. en pap.

Les œuvres de Gessner, en allemand. Zurich, 1789, 3 vol. in-12.[1]

Physiognomische fragmente, von Joh. Gasp. Lavater. Leipzig, 1778, 2 vol. in-4°, rel. en v., avec fig. gr. form.

Les fables de Gleim, en allemand. Berlin, 1782, petit in-12, beau pap., relié en parch. et dos en v.

Les fables de Gellert, en allemand, avec fig. Berne, 1769, in-12, demi-reliure.

Goethes scriften, mit kupfern. Berlin, Hamburg, 1775, in-12, deux parties en un vol. avec gravures, rel. en carton. La première partie contient des lettres et la seconde des drames ou pièces de théâtre.

Grundelung einer deutschen sprachtkunst, nach den mustern der besten schriftsteller des vorigen und jetzigen Jahrhunderts, abgefasset von Joh. Crist. Gottscheden. Leipzig, 1749, in-8°, rel. (Plan ou projet d'une grammaire allemande.)

Balladen und lieder altenglischer und altscottischer dichter, herausgegeben von August Friedricch Ursinus, Berlin, 1777. Ballades et chansons en vieux langages anglais et écossais, publiées par Aug. Frédéric Ursinus, précédées d'une préface par Jos. Joach. Eschenburg, vol. in-12, imp. en beaux caractères sur pap. vélin et orné de deux jolies grav., br.

Les œuvres poétiques de Frédéric Guill. Zacharie, en allemand, 1761, in-8°, rel.

Les œuvres de Gessner. Zurich, 1772, 5 vol. in-8°, cart., en allemand.

Discurs uber den geist des menschen, auf dem Franzosischen des herrn Helvetius mit einer Vorrede herrn Jos. Chryst. Gottscheds. Leipzig, 1760, in-8°, rel. mar. r., dor. sur tr. (Discours sur l'esprit de l'homme, etc.)

Versuch einer grundlicher violinschule, von Leopold Mozart. Augsbourg, 1756, in-4°, rel. avec fig.

Tristram Schandis leben, etc. Hamburg, 1776, in-8°, br. cart.

Deux volumes in-4° en allemand portant au dos cet intitulé : *Fabricatio*

de papier, avec des planches et des échantillons de papiers et d'étoffes en nature. Cet ouvrage, imprimé à Regensburg, en 1772, a pour auteur Jacob Christ. Schaeffer. Ces papiers ne sont que des papiers gris tirés des végétaux dont quelques-uns sont représentés en couleur dans le livre.

Griechische und römische anthologie, etc., c'est-à-dire *Anthologie grecque et romaine*, traduite en allemand, avec des remarques par Jean-Eustache Goldhagen, recteur de l'Université de Magdebourg, à Brandebourg, Halle, 1768, 2 part. en 2 vol. in-12, couv. en cart.

Deux volumes in-fol. en allemand, imprimés à Francfort-sur-le-Main, l'un portant au dos *Wahl diarium*, 1745, l'autre *Kroen diarium*, 1745, contenant le récit de ce qui s'est passé alors, tant à l'élection qu'au couronnement de l'Empereur, mari de la reine de Hongrie, avec les portraits des Electeurs, et des gravures représentant les fêtes et les cérémonies observées en cette occasion.

Gedichte von Goefinfg, 1780, in-8°.

A compleat englisch dictionary, von Theodor Arnold, Leipzig, 1752, in-4°.

Grammatica anglicana, concentrata von Theodor Arnold. Leipzig, 1754, in-8°.

Vocabulaire des termes de marine anglais et français, avec des planches gravées. Impr. royale, Paris, 1777, in-4°, rel.

Epîtres aux Français, aux Anglais et aux Républicains de Saint-Marin. Paris, Didot, 1789, in-8°, mar. r., doré sur tr., avec fil.

Le petit prophète de Boehmischbroda. Ouvrage satirique composé vers l'an 1752, in-8°, rel.

Notices générales des graveurs, divisés par nations, et des peintres rangés par écoles, par Hubet. Dresde, 1787, in-8°.

Epicteti enchiridion, curante J.-B. Lefebvre de Villebrune. Paris, Pierres, 1782, in-16, gr. marg., rel. cart.

Del Dialetto napolitano. Napoli, 1779, in-8° rel. en cart.

Le grand atlas anglais, ou nouveau recueil de cartes de toutes les provinces d'Angleterre et de la principauté de Galles, dressées d'après les meilleures autorités, par Emanuel Bowen. Londres, en anglais, rel. en cart.

Atlas geographicus, opera Joan-Bapt. Homann. Deux vol. rel. en v., cartes color. Le premier vol. traite de la géographie en général; et le second porte pour titre : Atlas Germaniae specialis seu imperium Romano-Germanicum, secundum suos circulos, electoratus, principatus, etc., 1733-1735.

Recueil de cartes par Danville, rel. en vél. vert.

Cent vingt vol. de musique d'opéras, par divers auteurs, tant in-fol. qu'in-4°, les uns reliés et les autres broch.

Plus deux liasses et 30 cartons en boîtes remplis de musique.

Le Carmen seculare d'Horace, mis en musique par Philidor, 1788, fol. rel. mar. vert.

Un vol. in-fol. de musique dont les paroles sont en langue russe, portant sur la couverture : *Oratorio*, rel. en v. écaillé.

Alceste, tragédie, mise en musique par Gluck. Vienne, 1769, rel. en mar. r.

Virgile travesti, par Blumauer. Vienne, 1785, in-8°, couv. en pap., idem, édit. de 1788.

La folle journée, ou le *Mariage de Figaro*, par Beaumarchais, de l'imp. de la Société typographique, in-8° avec grav. à grandes marges, rel. en cart.

Une caisse contenant une vingtaine de cartons remplis de nouvelles littéraires à la main depuis 1746-1783. Plus cinq autres cartons, idem. — Plus six vol. ms. rel. en cart. contenant des chansons historiq. et satiriq. du temps.

Emiliens interredungen mit ihrer mutter, aus dem Franzosischen ubersetzt. Leipzig, 1776, in-12, rel. en v. marbré, doré sur tr. avec ornements à l'allemande.

Flora rossica, contenant 50 planch., c'est-à-dire la première part. seulement, rel. superbement.

Plus 4 morceaux de toile, dont deux taillés en devant de veste et deux en basque, couverts de figures et de symboles dessinés en noir, le tout disposé comme si on eut eu intention de les faire broder. Ces symboles présentent des têtes de mort, des ossements, des croix, des cercueils, des chapelles, accompagnés de légendes non moins singulières. On y remarque entre autres celle-ci : Marcus Velleius Capito Grimmius, propheta, poeta, orator et lutheranus. Obiit pridie Kalend. mai 1767. — On a cru devoir réserver ces pièces qui, en elles-mêmes n'ont aucun prix, à cause de l'originalité et de la bizarrerie de la forme et des dessins.

A Paris, le 17e jour du 1er mois de l'an 2 de la République.

Signé : AMEILHON,
de la Comm. des mon.

Original autographe (Arch. nat., F17 1263).

XXII

Etat des livres qui ont été choisis dans la bibliothèque de l'émigré Nadaillac, rue des Francs-Bourgeois, n° 9, pour être transportés dans le dépôt de l'hôtel de Nesle.

20 vendémiaire an II.

Principes de navigation, ou *abrégé de la théorie et de la pratique du pilotage*, par Dulague. Rouen, J. Racine, 1787, in-8° avec 5 pl. grav. rel. en v.

Pensieri scelti, di M. Pascal, tradotti col testo francese accanto. Milano, 1770, in-8° rel. en v.

Des erreurs et de la vérité, ou *les hommes rappelés au principe universel de la science*, par un philosophe inconnu. Deux parties. Edimbourg, 1782, 2 vol. in-8°, rel. v.

Description du cabinet royal de Dresde touchant l'histoire naturelle. Dresde et Leipzig, Georg. Conrad Walther, 1755, in-4°, br.

Le Vignole moderne, ou traité élémentaire d'architecture, composé et gravé par J.-B. Lucotte, archit. Paris, 1772, in-4°, couv. en cart.

L'an deux mille quatre cent quarante, rêvé s'il en fut jamais, par Mercier, 1775, in-12. Dans le même vol., Mémoires sur la Bastille et sur la détention de M. Linguet, écrits par lui-même. Londres, de l'imprimerie de F. Spils-

bury, 1783, précédée d'une gravure on l'on voit la Bastille foudroyée et Louis XVI représenté sur un piédestal élevé sur l'emplacement de la Bastille avec ces mots au bas : *Soyez libres, vivez*.

Histoire de France par le P. Daniel, nouvelle édition, augmentée de notes, de dissertations critiques et historiques de l'histoire du règne de Louis XIII et d'un journal de celui de Louis XIV par le P. Henry Griffet. Paris, 1755-1757. Le dernier vol. contient la table des matières; reliés en v., couv. de mouches v. avec fil d'or.

Plus un rouleau de neuf cartes géogr. sur l'Allemagne, la Tartarie, et autres lieux ; plus une autre carte pliante, collée sur toile.

Une collection d'exemplaires d'une gravure portant en titre : Vue du départ d'un cône dans le port de Cherbourg. Cette gravure est en deux parties et a été dessinée par A.-J. Pelletier en 1786.

A Paris, le 20e jour du 1er mois de l'an 2e de la République française.

Signé : AMEILHON,
membre de la Com. des mon.

Original (Arch. nat., F17 1263).

XXIII

Rapport des commissaires Boizot et Cossard relatif aux objets distraits par eux de la vente du mobilier de l'émigré Limon, rue de Gaillon, n° 31 (Extrait).

20 vendémiaire.

Deux tableaux, paysages de *Jean Both*[1] d'Italie, avec leurs bordures dorées, environ 2 p. de large sur 20 pouces, toile.

Un petit tableau de *Philippe Wouwermans*, représentant un homme de la campagne monté sur un cheval blanc, s'entretenant avec deux villageoises, avec sa bordure dorée. Bois, 1 pied de haut sur 10 pouces de large.

Un petit *Teniers*, un villageois et sa femme, avec sa bordure dorée, hauteur six pouces, largeur quatre pouces, bois.

Les commissaires ont réservé en outre divers instruments de physique, et objets d'histoire naturelle, des meubles dont trois tables de marbre, etc.

Original (Arch. nat., F17 1263).

XXIV

Inventaire des objets d'art réservés chez milord Cramfort, du 22 vendémiaire an II.

TABLEAUX DE LA BIBLIOTHÈQUE

Nos 1. — Saint François entre deux anges, 18 pouces sur 15.
2. — Une tabagie flamande, 1 pied sur 15 pouces.
3. — Deux enfants, 3 pieds 8 pouces sur 3 pieds.

1. Jean Both, peintre de l'école hollandaise, 1616-1652, passa une bonne partie de son existence en Italie, avec son frère André, et revint à Utrecht en 1649.

4. — La Vierge et le Christ sur agate orientale, forme ovale.
5. — Saint François en extase, par *Louis Carrache,* 20 pieds sur 14.
6. — Un portrait par *Pordenone.*
7. — Des papillons par un Hollandais.
8. — Une bataille par *Bourguignon,* 2 pieds 5 pouces sur 19 pouces de haut.
9. — Une marine dite de *Vandenvelde,* 4 pieds 6 pouces sur 3 pieds de haut.
10. — Fuite en Egypte, 19 pouces de haut sur 14 de large.
11. — Un portrait, manière hollandaise, 20 pouces sur 18 de large.
12. — Un tisserand par *Bassan,* 2 pieds 6 pouces sur 2 pieds 8 pouces de haut, sans bordure.
13. — Un homme qui lit à la lumière, 11 pouces sur 9 de large.
14. — Un concert, école florentine, 4 pieds 3 pouces sur 3 pieds 3 de haut, sans bordure.
15. — Un festin, manière flamande, 2 pieds 1 pouce sur 16 pouces de haut.
16. — Un Enfant Jésus dormant sur sa croix, peint sur albâtre, de 9 pouces sur 6 de large.
17. — Un déluge, dit de *Véronèse,* de 18 pouces sur 11 de large.
18. — Un jeune homme jouant de la guitare, 20 pouces sur ? pied de haut.
19. — Une femme tenant un Christ, de 15 pouces sur 1 pied de large.
20. — Une tête de vierge par *Carle Dolce,* 18 pouces sur 1 pied de large.
21. — Un jeune homme jouant des castagnettes, 2 pieds 1/2 sur 2 de large.
22. — Une tête de saint Pierre, 16 pouces sur 13 de large.
23. — Un marine, 2 pieds sur 18 pouces de haut.
24. — Portrait ovale d'un Anglais.
25. — Une autre marine faisant pendant au n° 23.
26. — Une tête dite de *Van Dyck,* 1 pied 9 pouces sur 1 pied 5 pouces de large.
27. — Un portrait de femme, de 2 pieds 10 pouces sur 4 pieds de haut.
28. — Un joueur d'instrument, 2 pieds 3 pouces sur 1 pied 9 pouces de large.
29. — Un portrait de 1 pied 9 pouces sur 2 pieds de haut.
30. — Cinq autres sur la bibliothèque, dont 2 têtes d'enfant forme ovale, 2 portraits sans bordures, et le 5e un concert, manière hollandaise, 2 pieds 6 pouces sur 2 pieds 3 pouces de large.
31. — Deux figures de marbre représentant Mercure et Vénus, 2 pieds 3 pouces de haut dont partie antique.
32. — Un bas-relief en marbre de 6 pouces sur 5 de large.

DANS UNE CHAMBRE A COUCHER A CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

33. — Deux vases en albâtre, de 20 pouces de haut sur leur socle de vert d'Egypte.

34. — Une tête de vieille, forme ovale sans bordure.

35. — Le portrait d'une jeune fille, de 2 pieds sur 1 pied 7 pouces de large.

DANS LE SALON, SUR L'ANGLE DU JARDIN

36. — Un paysage de *Paul Bril*, 31 pouces sur 25 de haut.

37. — Une joueuse de guitare, 2 pieds sur 2 pieds 3 pouces de large.

38. — Un saint Pierre, dit du *Guerchin*, 1 pied 8 pouces sur 26 pouces de haut.

39. — Un saint Jean, 6 pouces de large sur 8 de haut.

40. — Un philosophe, manière hollandaise, 14 pouces sur 1 pied de large.

41. — Une descente de croix, 11 pouces sur 13 de haut.

42. — Une bacchanale, dite de *P. Lauri*, de 2 pieds sur 15 pouces de haut.

43. — Angélique et Médor, dit de *Vasary*, de 10 pouces sur 7 1/2 de haut.

44. — Bacchus et Silène, dit de *P. Lauri*, 18 pouces sur 12 de haut.

45. — Une nymphe avec deux tritons, forme ovale.

46. — Herminie et Tancrède, pendant dudit *Vasary*, nº 43.

47. — Une sainte Cécile, forme octogone.

48. — Un déjeuner, dit *F. Mieris*, de 15 pouces sur 13 de large.

49. — Un saint Paul faisant pendant au saint Pierre, dit du *Guerchin*, nº 38.

50. — Une Sainte Famille de *Schidone*, 14 pouces sur 1 pied de large.

51. — Une esquisse dite de *Van Dyck*, 2 pieds de haut sur 1 de large.

52. — Une Lucrèce, sans bordure, 2 pieds 6 pouces sur 2 pieds de large.

53. — Agar et Abraham, par *Van Balen*, 22 pouces sur 18 de large.

54. — Une Descente de Croix d'*Annibal Carrache*, 1 pied 7 pouces sur 1 pied 3 de large.

55. — Le génie des Arts, *Augustin Carrache*, 3 pieds 1 pouce sur 4 de haut.

56. — La Vierge et Jésus, maître hollandais, 22 pouces sur 13 de large.

57. — La Vierge, l'Enfant Jésus et saint Jean, 2 pieds 6 pouces sur 3 pieds de large, sans bordures.

58. — Un bronze représentant un Hercule, 1 pied 1 pouce de haut.

59. — Un taureau de bronze avec son verre.

60. — Une console de granit oriental et son pied de bois doré.

DANS UN SALON, ENSUITE

61. — Un paysage où l'on voit une fontaine, de 2 pieds 6 pouces sur 3 de haut.

62. — La muse Erato, dans le genre du *Guide*, 2 pieds 2 pouces sur 18 pouces de large.

63. — Un amour endormi, 2 pieds sur 18 de haut.

64. — Danaé, grande comme nature, dite du *Titien*.

65. — Un enfant, dit de *Rubens*, vêtu à l'espagnole, 2 pieds sur 20 pouces de large.

66. — Un paysage, pendant du nº 61.

67. — Une tête, dite du *Guerchin*, 2 pieds sur 20 pouces de large.

68. — Un sacrifice, dit de *P. Lauri*, 2 pieds sur 18 pouces de haut.

69. — Le jugement de Pâris, par *Rubens*, 2 pieds 1 pouce sur 18 pouces de haut.

70. — Une femme donnant la pâture à des animaux, grandeur naturelle.

71. — Une femme embrassant un arbre, école florentine, de 2 pieds sur 18 de large.

72. — Une Sainte Famille, esquisse dite de *Rubens*, 23 pouces sur 18 de haut.

73. — Abigaïl devant Daniel, dit du *Guide*, environ 5 pieds carrés.

74. — Vénus et Adonis, de *Luc Giordano*, 2 pieds 4 pouces sur 23 de haut.

75. — Trois statues de marbre, dont 2 faunes et un amour de 4 pieds de proportion, antique restauré.

76. — Deux autres Minerve et Apollon, pareillement restaurés, de 2 pieds 6 pouces, de marbre.

77. — Trois armoires servant de piédestaux aux trois statues ci-dessus désignées, en acajou orné de bronze.

78. — Une tête colossale, dite de *Raphaël*, 14 pieds sur 18 de haut.

DANS LA SALLE A MANGER

79. — Un Christ mort avec des anges et chérubins, sans bordure, manière italienne, de 5 pieds 2 pouces sur 4 pieds 7 de large.

80. — Une marine, de 6 pieds sur 3 pieds 6 de haut.

81. — Quatre vases girandoles portant 4 bobèches, chacune partie dorée d'or mat, de 3 pieds de haut.

82. — Une tête de bronze à double face sur un pied de marbre bleu turquin et bronze doré.

83. — Une pendule, par *Sautiau*, ornée de figures bronze vert et ornements et bas-relief doré d'or mat sur un socle de marbre bleu turquin.

84. — Une autre pendule, de *Gilbert*, le pied et la boîte ornés de bronze doré d'or moulu, d'environ 7 pieds de haut.

85. — Une statue antique restaurée, en marbre blanc, représentant un Mars, de 3 pieds de haut.

86. — Deux tables d'acajou ornées de bronze à trois tiroirs, avec leurs dessus de marbre, de 4 pieds 2 de long sur 22 pouces de large.

87. — Dans un des tiroirs desdites tables, deux nacelles de cristal de roche, trois tasses d'agate, un autre goblet, forme calice de cristal de roche, avec deux pieds et une plaque d'agate.

DANS L'ANTICHAMBRE

88. — Sept portraits, dont 5 d'hommes et 2 de femmes.

DANS UN CABINET

89. — Deux boîtes à thé de terre anglaise, deux grands pots-pourris, une jatte à punch et son plateau, une bouteille forme octogone, ainsi que deux petits pots-pourris, le tout orné de bronze, plus un grand seau de porcelaine de 19 pouces de diamètre, le tout porcelaine de la Chine.

DANS LA CHAMBRE A COUCHER AU PREMIER

90. — Un tableau de Vierge et Jésus, dans le genre d'*André del Sarto*, de 3 pieds sur 2 et 2 pouces de large.

91. — Deux grandes jattes avec leur plateau et 3 autres petites de porcelaine de la Chine.

92. — Douze estampes, encadrées sur la façade vis-à-vis les fenêtres, plus une estampe à l'eau-forte représentant le prince d'Orange, gravé par *Schmitz*.

93. — Un petit cabinet de Boule, de 3 pieds 8 pouces de haut sur 19 de large [1].

Le 18e et le 22e jour du 1er mois de l'an 2e de l'ère de la République, une et indivisible, nous commissaires, membres de la commission des monuments, nous sommes transportés sur l'invitation faite à la commission par le citoyen Cinque, commissaire aux inventaires et ventes pour le Département, chez l'émigré Cramfort, rue de Clichy, no 12, en présence du commissaire de la section et du gardien, après avoir exhibé nos pouvoirs, avons requis ledit commissaire aux ventes de distraire d'icelle les objets ci-dessus mentionnés que nous avons tous numérotés. Nous observons que la multiplicité des objets ne nous a pas permis de les classer ; cependant, que toutes les tables doivent être portées au Museum pour son service, ainsi que la tête de bronze, no 82. Les tableaux seront triés dans le dépôt, pour les classer suivant la loi ; il serait peut-être à propos de faire porter les statues antiques à la salle dite des Antiques du Louvre. Le même jour et an que dessus, avons signé le procès-verbal et le présent rapport.

Signé : BOIZOT, JOLLAIN.

Original (Arch. nat., F17 1263).

XXV

Note des objets réservés à la ci-devant abbaye de Montmartre par les citoyens Jollain et Cossard, membres de la Commission conservatrice des monuments, le 21 vendémiaire an II (12 octobre 1793).

TABLEAUX

L'incrédulité de Saint Thomas, figure à mi-corps.

Une Sainte Famille, figures à mi-corps.

1. Les nos 33, 64, 81, 83 et 86 ont été attribués au palais du Directoire, le no 69 au palais du Luxembourg, le no 92 à la Bibliothèque nationale ; tout le reste de cette riche collection a été réservé pour le Museum.

La Samaritaine, figure à mi-corps.
Les Pélerins d'Emmaüs, figures à mi-corps.
Autre Sainte Famille, figures à mi-corps.
La Visitation, figure à mi-corps.
Le Christ au tombeau, figure à mi-corps.
Le Samaritain.
La pêche miraculeuse.
Le Christ en croix, avec plusieurs figures, 11 pieds de haut sur 7.
Saint Ignace communiant des Jésuites, 11 pieds de haut sur 8 pieds.
Le martyre de saint Denis, grand tableau cintré par le haut.
L'Annonciation, figures à mi-corps.
Le Christ en croix, tableau de 7 pieds de haut sur 5 pieds 6 pouces.

Quatre colonnes de jaspe de 5 pieds de hauteur.
Quatre colonnes de marbre noir de 7 pieds de proportion.
Deux encadrements du même marbre.
Six colonnes de marbre noir d'environ 10 pieds.
Deux autres colonnes de six pieds, formant second ordre.
Dans la chapelle souterraine, une figure de marbre blanc représentant saint Denis agenouillé sur un piédestal de même marbre. Dans la même chapelle, un autel orné de pilastres et revêtissements en marbres de différents genres.

Signé : P. COSSARD, JOLLAIN.

Original (Arch. nat., F[17] 1263).

XXVI

Rapport du commissaire Boizot sur la maison des Cordeliers.

25 vendémiaire an II (16 octobre 1793).

.....A droite de l'autel, j'ai réservé : deux tombeaux de la seconde race, figures d'homme et femme couchés, et en marbre [1] ; à gauche, une autre figure en bronze, couchée sur un tombeau d'une belle exécution [2].

Au maître-autel, quatre grandes colonnes de marbre rance, huit petites de marbre vert d'Egypte avec leurs chapiteaux de bronze doré, plus le tableau d'autel dans la manière de l'école florentine, et un autre au-dessus, dans la manière de *Vouet* ; pour être transportés au Dépôt des Petits-Augustins.

Plus, dans le pourtour de l'église, grande quantité de marbres en épi-

1. Les deux tombeaux de la seconde race doivent être ceux de Charles d'Étampes, frère de la reine Jeanne de Navarre, mort en 1336, et de Blanche de France, fille de saint Louis, morte en 1320. Cf. Raunié, *Epitaphier du Vieux Paris*, t. III, p. 288-294). Les statues de Charles d'Etampes et de Blanche de France sont aujourd'hui à Saint-Denis.

2. La statue en bronze, à demi couchée, est celle d'Alberto Pio, comte de Carpi ; recueillie ainsi que le mausolée au Musée des mon. franç., elle se trouve actuellement au Musée du Louvre.

taphe et autres tombeaux seront dans le cas d'être déposés pour le compte de l'Administration des domaines, à l'exception de quatre colonnes qui sont placées dans la dernière chapelle à droite, dont deux à l'autel et deux petites à une épitaphe dans la même chapelle, qui seront transportées aux Petits-Augustins, ainsi qu'un bas-relief qui, dans la première chapelle à gauche servait de devant d'autel ; il est en pierre et ouvrage de *Jean Goujon* [1]; au même autel est un tableau du citoyen *Vien* représentant une Annonciation [2]; et, sur l'autel, j'ai déposé un buste en bronze, un médaillon en marbre, ouvrage de *Pigalle* [3], plus deux bas-reliefs relevés en bronze doré : J'ai scellé ensemble ces quatre objets et y ai apposé le cachet de la commission.

Plus une Vierge, l'Enfant Jésus et saint Jean, dans la nef, qui m'a paru être de l'école vénitienne.....

Clos le 25e jour du 1er mars de l'an 2 de la République française, une et indivisible.

Signé : BOIZOT.

Original (Arch. nat., F17 1263).

XXVII

Rapport des citoyens Lemonnier et Moreau, membres de la Commission des monuments, relativement aux monuments d'art existant au ci-devant hôtel Penthièvre, 1 brumaire an II.

Le premier jour du second mois de l'an 2 de la République française, une et indivisible, nous soussignés, commissaires de la Commission des monuments, établie par la loi, après avoir communiqué nos pouvoirs aux citoyens Martin Goupil, architecte, et Martin Vallet, gardien des effets mobiliers du ci-devant hôtel Penthièvre, avons parcouru ledit hôtel dans toute son étendue pour y faire le triage des objets d'art à conserver, conformément à la loi du 1er mars 1793 ; en conséquence, avons réservé pour la République qui devra partager, par indivis, avec les héritiers directs dud. feu sieur Penthièvre [4], non émigrés lors de l'ouverture de sa succession, les objets ci-après, savoir :

1. Un Christ au tombeau, par *Jean Goujon*, est aujourd'hui conservé au Louvre; mais il proviendrait, non des Cordeliers, mais de Saint-Germain-l'Auxerrois (Cf. *Arch. du Musée des mon. franç.*, t. III, p. 173), toutefois Lenoir le mentionne comme venant des Cordeliers.

2. Au sujet du tableau de *Vien*, cf. les *Arch. du Musée des mon. franç.*

3. Le médaillon en marbre blanc de *Pigalle* représentait en relief les père et mère de l'abbé Gougenot et faisait partie d'un monument funéraire élevé par la piété de ce dernier dans la chapelle Saint-Michel ou de l'Annonciation (Raunié, *Epitaphier du Vieux Paris*, t. III, p. 334).

4. Rappelons que Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, fils unique du comte de Toulouse, était mort au château de Bizy, près Vernon, le 4 mars 1793, laissant une fille, Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon Penthièvre, qui avait épousé, le 5 avril 1769, Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, duc de Chartres.

Dans le cabinet en face de la galerie :

Quatre dessus de porte de maîtres italiens, le 1er représentant Esther, par *Le Guerchin*, le 2e Agar dans le désert, le 3e et le 4e sujets héroïques.

Dans la galerie :

Le 1er à droite, d'*Alexandre Véronèse*, représentant la mort de Cléopâtre et d'Antoine.

Le 2e du *Guerchin*, représentant le combat des Romains et des Sabins.

Le 3e de *Pietre de Cortone*, représentant Rémus et Romulus trouvés par le berger Faustule.

Le 4e du *Guide*, représentant l'enlèvement d'Hélène.

Le 5e du *Poussin*, représente Camille qui renvoie le maître d'école de la ville des Falériens.

Le 6e de l'autre côté, par *Le Guerchin*, représente Véturie, mère de Coriolan, fléchissant sa colère.

Le 7e de *Carle Maratte*, représente Auguste qui fait fermer les portes du temple de Janus.

Le 8e du *Valentin*, représente un homme qui reçoit un guerrier.

Le 9e de *P. de Cortone*, représente César répudiant Pompéia.

Le 10e du même, Auguste consultant la Sybille de Cumes.

Aux extrémités de la galerie, 4 vases de porcelaine du Japon avec leurs couvercles ; deux sont bleus, et les deux autres de différentes couleurs et ornés de filets d'or [1].

Dans la salle dite des colonnes :

Trois dessus de porte : le 1er, présumé de *Van Dyck*, représentant la Charité ou l'abondance.

Le 2e représentant Rachel donnant à boire aux troupeaux d'Abraham, par *Alexandre Véronèse.*

Le 3e représentant l'Enfant Jésus, dans les bras de la Vierge, attribué à *Van Dyck.*

Dans la grande antichambre : un dessus de porte, beau tableau de *Bourdon*, représentant Salomon sacrifiant aux idoles.

Dans le grand appartement du rez-de-chaussée, antichambre : une superbe copie, d'après *Raphaël*, représentant un prophète et deux enfants.

En face un tableau du *Bassan*.

Dans la chambre à coucher : deux dessus de porte, portraits de personnages vénitiens.

Grand cabinet sur la cour : un tableau représentant la Charité romaine (forme ronde) et deux dessus de porte, portraits de sénateurs vénitiens.

Dans l'antichambre de l'appartement de la dame Lamballe [2] : quatre dessus de porte, école vénitienne, représentant des portraits.

Dans un garde-meuble : (nous) avons réservé huit tableaux qui nous ont paru susceptibles d'être restaurés et conservés ; en voici le détail :

1. Les deux vases bleus de porcelaine du Japon ont été attribués aux Archives du Corps législatif, les deux autres au Museum.
2. Marie-Thérèse-Louise de Savoie, princesse de Lamballe, belle-fille du duc de Penthièvre, qui périt lors des massacres des prisons le 3 septembre 1792.

No 10. — Un tableau, sur toile, par *Paris Bordone*, représentant Angélique et Médor.

No 14. — Un autre tableau, sur toile, représentant une Sainte Cécile.

No 16. — Un autre, sur toile, représentant une table couverte de fruits.

No 17. — Autre, sur toile, représentant l'Eté, par *Bassan*.

No 19. — Autre, sur toile, représentant une vue d'architecture.

No 30. — Autre, de forme ovale, aussi sur toile.

No 52. — Autre, sur bois, représentant une tête de vieillard.

No 63. — Un portrait de famille.

Les numéros qui désignent les tableaux ci-dessus sont relevés d'un inventaire fait au mois de novembre 1792, qui nous a été représenté[1].

Nous avons apposé sur les objets ci-dessus désignés le sceau de la commission et les avons laissé à la garde du cit. Vallet, et avons signé.

Signé : LEMONNIER, MOREAU LE Jne.

Original (Arch. nat., F17 1263).

XXVIII

Rapport des citoyens Boizot et Jollain, membres de la Commission des monuments, relatif aux objets d'art mis en réserve au ci-devant Palais Bourbon.

Le 5e jour du deuxième mois de l'an 2e de la République française, une et indivisible, nous, soussignés, membres de la Commission des monuments, nous sommes transportés au Palais ci-devant Bourbon, où, après avoir exhibé nos pouvoirs au cit. Vachard, administrateur du Département de Paris, nous avons parcouru les différents endroits où se trouvaient des objets relatifs aux arts, et avons mis en réserve ceux ci-après indiqués :

Dans le garde meuble : 4 tableaux représentant des animaux, un paysage et des fleurs, par *Fontenay*.

Dans un salon carré : quatre dessus de portes, représentant des marines, présumées de *Claude Lorrain*.

Dans un cabinet adjacent : un petit coffre de vieux laque.

Dans la chambre à coucher : deux dessus de porte, présumés de *Raoux*.

Un grande commode d'un très beau travail en bois rapporté, ornée de bronze doré; son dessus, de marbre griotte d'Italie. Dans l'un des tiroirs se sont trouvés : un cabaret, composé de six tasses et leurs soucoupes, une théière, un sucrier, un bougeoir et une tabatière de pierre verte transparente, qui nous ont paru mériter d'être mis en réserve.

Deux autres cabinets pareils entre les fenêtres, plus un secrétaire orné de bronzes dorés.

Dans la galerie : les quatre grands tableaux de bataille de *Casanova* [2] et

1. Tous les tableaux ont été attribués au Museum.

2. *Casanova* (Francesco), 1730-1805. Le Louvre possède de lui quatre tableaux, notamment deux toiles représentant les victoires du Grand Condé sur les Bavarois et les Espagnols.

Le Pan[1], ainsi que les quatre dessus de porte des mêmes auteurs. Les quatre grands tableaux sont ornés de leurs bordures dorées.

Dans un cabinet du petit pavillon : douze empereurs, en albâtre, sur gaînes de marbre ; neuf bustes en marbre blanc, en majeure partie restaurés, dont deux de cassés.

Deux terres cuites, esquisses des figures de marbre qui sont dans la salle à manger à Chantilly, par *Deseine*.

Deux vases de porphyre vert démontés.

Dans la salle à manger : une copie, en marbre, de la Vénus de Médicis.

Dans le petit bosquet : un groupe en marbre représentant l'Amour et l'Amitié par *Pigalle*, et quatre vases, forme en œuf[2].

Dans le cabinet occupé par le citoyen Vachard, administrateur du Département, un petit bas-relief ovale, en marbre, d'environ 18 pouces sur un pied de haut, représentant un sujet lubrique.

Dans un garde-meuble, nº 7, un vase de bronze très ancien et d'un beau travail.

Dans l'endroit où sont les huiles, cour des Colonnades, une figure en bronze représentant l'Amour silencieux de *Falconet*.

Dans un autre garde-meuble, nº 5, cour des cuisines, un cheval peint d'après nature, par *Guadat*, en 1768.

Et avons signé le présent rapport.

Signé : BOIZOT, JOLLAIN.

Pour copie conforme :

F.-V. MULOT,
Secrét. de la Commission des mon.

Original et copie certifiée (Arch. nat., F17 1032, F17 1263).

XXIX

Rapport des commissaires P. Cossard et F.-V. Mulot sur les objets distraits du mobilier de l'émigré Crussol, rue de la Pépinière, section de la République, le 5 brumaire an II.

(Résumé)

Les objets d'art et de science distraits du mobilier de l'émigré Crussol consistent en 19 tableaux et estampes (dont trois d'*Angelika Kaufmann*, les autres anonymes), en instruments de physique et d'histoire naturelle, en objets précieux, comme colonnes de marbre, gaînes en bois doré, laques, et une trentaine d'ouvrages de bibliothèques, cartes et plans.

Original (Arch. nat., F17 1263).

1. *Lepaon* (Jean-Baptiste) peignit pour le Palais Bourbon la bataille de Rocroy, la bataille de Nordlingen, le siège de Philipsbourg, le siège de Thionville, le siège d'Ypres.
2. Le groupe de l'Amour et de l'Amitié, exécuté par *Pigalle* en 1758, se trouve actuellement au Louvre.

XXX

Rapport du commissaire Poirier pour la surveillance de la démolition des monuments royaux de Saint-Denis.

9 brumaire an II (30 octobre 1793).

Au mois d'août dernier, il a été rendu compte à la commission de la démolition d'environ 50 tombeaux de l'église de Saint-Denis en France, les 6, 7 et 8 du même mois.

Un autre rapport a été fait le 20 août au sujet du choix des statues et monumeuts destinés au Dépôt provisoire des Petits-Augustins. Il restait encore dans cette église quelques monuments royaux dont la démolition avait été suspendue et que, par considération pour les beaux-arts, l'on croyait pouvoir conserver en effaçant les attributs proscrits par l'Assemblée nationale.

Des ordres positifs ont décidé la démolition de tous les monuments, en conservant néanmoins les piéces détachées qui mériteraient d'occuper une place dans le Museum. La commission a nommé des commissaires pour surveiller ce travail.

Mais lorsqu'on le commençait, une autre opération de la plus grande urgence et qui ne méritait pas moins l'attention de la commission, en a suspendu le progrès.

C'étaient l'extraction des cercueils de plomb des caveaux et les fouilles des sépultures en pleine terre où l'on présumait en trouver.

Un troisième objet soumis à la surveillance des commissaires était le transport des statues et autres monuments destinés au dépôt provisoire du Museum national.

Quant à ce dernier article, neuf des statues réservées ont été transportées au Dépôt des Petits-Augustins depuis le 21 octobre (v. s.) jusqu'au 26 inclusivement.

Les travaux pour la démolition du mausolée de François Ier ont commencé dès le 14 octobre par l'établissement de deux cloisons pour former l'emplacement nécessaire aux marbriers. Elles ont été achevées le lendemain.

Le 16, deux marbriers sont arrivés. Le 17, on a commencé à attaquer le mausolée ; mais pendant deux ou trois jours, il n'a pas été possible d'avancer ce travail, à cause de l'embarras occasionné par l'extraction des cercueils de plomb.

Le 19, on a détaché le bas-relief de la bataille de Marignan.

Le 21, on a ôté du mausolée les deux figures gisantes.

Le 24, on a descendu les figures de la femme, de deux fils et d'une fille de François Ier, représentées à genoux sur l'entablement.

Le 25, on a descendu celle de François Ier en même attitude.

L'extraction des cercueils de plomb des caveaux et la fouille des sépultures en pleine terre demande de plus longs détails dont il sera rendu compte à la commission ; mais pour ne point trop allonger ce rapport qui

pourrait emporter une trop grande partie de la séance, il suffira d'en dire aujourd'hui ce qui suit :

Cette opération a commencé le samedi 12 octobre (v. s.) par le caveau des Bourbons et a fini le samedi 25 par la sépulture du roi Jean.

Le travail de la démolition du mausolée de François Ier a obligé de suspendre la fouille des deux sépultures de Marguerite, comtesse de Flandre et d'Artois, et du cardinal de Retz, situées proche de ce monument.

Les caveaux et les sépultures d'environ 150 princes et princesses des trois races et des autres personnages notables enterrés dans l'église de Saint-Denis ne pouvaient manquer de fournir matière à des observations relatives à l'histoire, aux antiquités, aux arts, au costume, à l'anatomie, à la physiologie et à la chimie.

Quant à ces derniers objets, les citoyens Tourette et Pinson, invités par la Commission, ont reçu leurs lettres trop tard ; ils ont beaucoup regretté, surtout le citoyen Tourette, qui, depuis longtemps, fait une étude spéciale de la composition et décomposition des ossements du corps humain, d'avoir manqué l'occasion unique d'observer des sujets de tout âge et de tout sexe qui se sont succédé pendant l'espace de douze siècles, c'est-à-dire, depuis le squelette de Dagobert; mort en 628, jusqu'à celui du Dauphin, mort enfant en 1789.

Il ne sera pas inutile d'informer la commission que le Département a pris en considération ses représentations au sujet des grilles de fer qui, par la beauté du travail, méritent d'être exceptées de l'enlèvement ordonné, et qu'en conséquence celles de l'église de Saint-Denis sont conservées.

Signé : Poirier,
Commissaire député.

Original autographe (Arch. nat., F17 1263).

XXXI

État des livres choisis dans la bibliothèque de l'émigré Limon, rue de Gaillon, pour être transportés dans la maison de Nesle.

5 brumaire an II.

Les ordonnances des rois de France, imprimées au Louvre, 11 vol. in-fol.

L'Encyclopédie, avec le supplément, imprimée à Paris, 30 vol. in-fol., reliure ordinaire. Le 10e vol. manque ; on a promis de le rapporter.

Esprit des lois, par Montesquieu, 3 vol. in-4o.

Eléments de chimie, de Boerhave, traduits du latin. Paris, 1754, 6 vol. in-12, rel.

Nouvelle maison rustique, par Liger. Paris, Samson, 1775, 2 vol. in-4o, rel.

Dissertation sur les attributs de Vénus, par de Lachau. Paris, Prault, 1776, in-4o, rel. m. r., doré sur tr. et fil.

Essai sur les monnaies, ou réflexions sur le rapport entre l'argent et les denrées. Paris, Coignard, 1746, in-4o, rel.

Histoire de la ville et de la seigneurie de Coucy, par le P. Toussaint du Plessis. Paris, Babuty, 1728, in-4°, rel., avec fig.

Traité physique et historique de l'aurore boréale, par de Mairan, in-4, rel. en v., avec fil.

L'art des mines, ou introduction aux connaissances nécessaires pour l'exploitation des mines métalliques, par J. Gotlob Lehmann, trad. de l'allemand. 1759. Paris, Hérissant, 3 vol. in-12.

Les œuvres de Daguesseau, 12 vol. in-4°, rel. en mar. r., dorés sur tr., avec fil., le dernier broché.

Histoire de l'Académie française, par Pélisson. Paris, 1729, in-4°.

Traité des bêtes à laine, par Carlier. Paris, 1770, 2 vol. in-4°, rel.

Traité de la noblesse, par de la Roque. Rouen, 1735, in-4°.

Physique de Musschenbrœk, trad. par Sigaud de la Fond, 3 vol. in-4°, rel.

Essai sur les machines hydrauliques, par Ducrest. Paris, Esprit, 1777, in-8°, avec fig., rel. en mar. r., doré sur tr. et fil.

Traité politique et économique des communes. Paris, Desaint, 1770, in-8°, rel.

Théorie des fleuves avec l'art de bâtir dans leurs eaux, par J. Isaac Silberschlag, ouvrage traduit de l'allemand, par M. d'Au***. Paris, 1769, in-4°, rel. v. écail., avec fig.

Recueil de dissertations ou recherches historiques et critiques, par de la Sauvagère. Paris, Duchesne, 1776, in-8°, v. m., dor. sur tr.

Histoire des voyages, par l'abbé Prévost, 17 vol. in-4°, rel.

Commentaire sur les lois anglaises, par Blakstone, traduit de l'anglais, par M. D. G***, sur la 4e édit. d'Oxford, Bruxelles, De Boubers, 1776, 6 vol. in-8°, rel.

La statique des végétaux et celle des animaux, par Hales. Deux parties, la 1re comprenant la statique des végétaux et l'analyse de l'air, traduit de l'anglais, par Buffon, nouvelle édit. revue par Sigaud de la Fond ; la 2e partie contenant la statique des animaux, traduite de l'anglais, par de Sauvages, in-8°, avec fig.

Expériences sur les végétaux, par Jean Ingenhousz, trad. de l'anglais, par l'auteur. Paris, Didot, 1780, in-8°, rel.

Dictionnaire des fossiles, par Bertrand, in-8°, rel.

L'art de vérifier les dates, par D. Clément. Paris, 1770, fol., v. écaillé, avec fil.

Art de la Vénerie, de Néri, Merret et Kunckel, etc., par le baron d'Olbac. Paris, 1750, in-4°, rel.

Mémoire de physique sur l'art de fabriquer le fer, par Grignon, maître de forges. Paris, Delalain, 1775, in-4°, rel., avec fig.

Mémoire instructif sur la manière de rassembler, de préparer, de conserver et d'envoyer les diverses curiosités d'histoire naturelle. Lyon, 1758, rel. v., avec fil.

Analyse des infiniments petits, par le marquis de l'Hôpital. Paris, 1768, Moutard, in-8°.

Recueil de pièces sur l'histoire de France du temps de la Ligue et du commencement du règne de Louis XIII, en 63 vol.; manquent les nos 28, 37, 48. On

a retenu ce recueil parce qu'il renferme plusieurs petits écrits curieux, singuliers et rares.

Observations sur les opérations des finances en 1759, par le s[r] Dufort de la Groulet. Mss. in-4°, rel. en v., doré sur tr., avec fil.

Recueil des édits, déclarations, arrêtés et règlements concernant le dessèchement des marais. Paris, Prault, 1765, in-4°, rel.

Histoire de Châtellerault, faite en 1738, à la recommandation de M. le Nain, intendant du Poitou. Ms. autographe de l'auteur, in-4°.

Recueil sur les finances. Ce recueil contient des pièces imprimées et manuscrites, 2 vol. in-4°, rel.

Maison de M. de Provence en 1771. 2 vol. in-fol., ms. rel.

Collection de cartes concernant le domaine du comté pairie d'Eu, par Estancelin. 1768, in-4°, rel. en v., avec dor.

Deux cartons remplis de cartes géographiques et d'un grand nombre de vues d'Amsterdam.

Quatre liasses de cartes géographiques, la plupart collées sur toile, montées sur rouleaux et gorges de bois doré. Dans le nombre se trouvent quatre cartes anglaises.

A Paris, le cinq du 2[e] mois de l'an 2[e] de la République française (le 26 oct. 1793).

Signé : AMEILHON,
de la Commission des monuments.

Original (Arch. nat., F[17] 1263).

XXXII

Suite du rapport (du cit. Poirier) concernant la démolition des monuments royaux de l'église paroissiale de Franciade, ci-devant Saint-Denis en France.

13 brumaire an II.

Depuis le sextidi de la 1[re] décade de brumaire jusqu'au duodi de la seconde décade du même mois, l'on a transporté au Dépôt provisoire des Petits-Augustins quatre des statues déposées au petit cimetière lors de la démolition du mois de fervidor (*sic*), il n'en reste plus que deux à transporter.

Dans le même espace de temps, les marbriers ont enlevé trois assises de l'entablement du mausolée de François I[er], et ils commencent à attaquer les chapiteaux des colonnes de ce monument. Ils ont été un peu interrompus par le déblaiement des marbres, pierres et gravats, provenant des tombeaux démolis dans cette partie de l'église ; l'affluence des curieux a occasionné un accident à l'une des statues de ce mausolée : deux doigts ont été cassés, mais heureusement n'ont point été volés.

Dans le rapport fait à la dernière séance, l'on a différé de rendre compte des observations relatives aux sciences et aux arts, à l'histoire et aux antiquités nationales que l'on a eu occasion de faire pendant l'opération de-

l'extraction des cercueils de plomb et de la fouille des sépultures. Voici en deux mots le précis de celles qui ont paru les plus intéressantes.

L'on a trouvé deux restes de diadèmes et point de couronnes dans deux tombeaux, l'un du commencement du XIIIe siècle, l'autre du commencement du XIVe ; si les tombeaux intermédiaires n'offrent ni diadèmes ni couronnes, c'est que les cadavres ayant été bouillis et désossés, et les ornements rassemblés dans de petits cercueils, n'ont pu être revêtus des ornements de la dignité qu'ils avaient possédée pendant leur vie.

Dans les tombeaux du XIVe et XVe siècles, on a trouvé neuf couronnes, tant de vermeil que de cuivre doré, la plupart à charnières, ornées de pierres ou de cristaux, mais point de diadèmes. Le costume avait changé à cet égard.

On a trouvé encore deux couronnes au commencement du XVe siècle, mais de cuivre seulement, et posées sur les cercueils et non au dedans. Onze sceptres ou restes de sceptres, dont quelques-uns de vermeil, les autres de cuivre doré; le plus ancien, qui est du commencement du XIIIe siècle, était seulement de bois.

Quatre mains de justice en argent ou cuivre doré, une dont le bâton de bois d'ébène, trois anneaux dont l'un d'or, deux agrafes de manteau, forme de lozange en pierres et cristaux, un reste de ceinture avec la garniture de vermeil en filigrane.

Une partie de ces objets a été portée à la Convention par la Municipalité de Franciade [1], qui doit y porter incessamment le reste.

De tous ces objets, le plus intéressant pour l'art est le haut du sceptre d'un tombeau élevé en 1380; il est d'argent doré et la dorure en a été si heureusement appliquée et s'est si parfaitement conservée, tandis que d'autres beaucoup moins anciens l'ont presque entièrement perdue, qu'il ne serait peut-être pas indifférent de l'excepter de la fonte, non comme partie d'un sceptre, mais comme un ouvrage d'orfèvrerie du XIVe siècle. D'ailleurs, ce bouquet de feuilles ne porte aucun signe de féodalité ou de royauté.

On peut observer encore qu'à mesure que le bon sens et le bon goût ont commencé à se dégager de la barbarie du Moyen Age, on a senti le ridicule d'enfouir l'or et l'argent dans le sein de la terre avec la pourriture des cadavres. Cet usage cesse au commencement du XVIe siècle, et le mausolée de Louis XII fait voir que l'on trouva alors avec raison plus de grandeur à élever des monuments où se déploient toutes les richesses de l'architecture et de la sculpture.

Le travail de l'extraction des cercueils de plomb et de la fouille des sépultures a fourni encore des observations relatives aux antiquités du Moyen Age par rapport aux variations de ces sépultures dans les différents siècles.

Avant le XIIIe, point de cercueil de plomb. Une bière dans une auge de pierre, recouverte d'une grande dalle, formait le tombeau posé en pleine terre.

Dans le XIIIe, une auge de pierre revêtue intérieurement de plomb,

1. Ce fut dans la séance du 21 octobre 1793 que la commune de Saint-Denis offrit à la Convention, en don patriotique, un cœur d'argent, un sceptre et autres objets trouvés dans le lieu de la sépulture des ci-devant tyrans.

couverte d'une lame de plomb soudée sur des barres de fer et recouverte d'une grande pierre. Il n'y a d'exception que pour les corps désossés, dont les os sont renfermés dans un coffre de plomb.

La même forme de sépulture subsiste pendant le XIVe et le XVe siècles.

Au XVIe, un cercueil de bois dans un cercueil de plomb posé sur des barres de fer dans un caveau.

Au XVIIe et au XVIIIe, même usage, si ce n'est que pour mieux conserver les corps, ils sont renfermés dans un cercueil de plomb couvert d'un cercueil de bois.

Ces observations peuvent n'être pas inutiles pour connaître les usages de chaque siècle et déterminer à quel siècle doit appartenir un monument qui n'offrirait pas d'ailleurs d'autres indications.

La même opération de l'extraction des cercueils fournissait une matière abondante d'observations à l'anatomie et à la chimie par l'état progressif de la dissolution du corps humain pendant un grand nombre de siècles, par les différentes manières d'embaumement et la singularité d'y voir employer le vif argent dans l'embaumement de quelques corps du XVe et du commencement du XVIe siècle; une autre singularité, c'est celle de la conservation des cheveux : la tête d'un sujet mort en 1270 en était encore bien garnie; mais les mieux conservés sont ceux d'un autre sujet mort à 60 ans, en 1402. Sa longue chevelure était divisée en deux cadenettes artistement tressées.

Enfin, l'histoire naturelle et même l'architecture y trouvaient aussi de quoi observer dans les marbres et les pierres employées aux tombeaux dans les différents siècles.

La pierre d'un tombeau, au moins du XIIe siècle, est, au jugement des connaisseurs, très curieuse par la finesse de son grain, et peut être mise dans la classe des marbres coquilleux de l'espèce qu'on appelle *lamachelle* (lumachel).

La dalle de pierre qui couvrait un tombeau de l'an 1270 offrait quelque chose d'assez singulier pour les yeux d'un physicien. La surface intérieure était tachée et veinée de jaune et de blanc comme un marbre, sans doute par l'exhalaison qu'avait produite la fermentation du corps en dissolution. Il est à remarquer que ce sujet était mort de la peste.

Il ne reste plus à fouiller que les sépultures de la comtesse de Flandres et celle du cardinal de Retz.

Signé : POIRIER,
commissaire député.

Original autographe (Arch. nat., F17 1263).

XXXIII

Rapport du commissaire Boizot sur les diverses salles du palais du Luxembourg, à la suite de la galerie, ci-devant dite de Rubens.

15 brumaire an II.

Le quintidi de la seconde décade de brumaire, l'an deuxième de la République française, une et indivisible, après avoir rempli ma mission chez l'émigré de Modène, j'ai trouvé le cit. Prevost, inspecteur des bâtiments de ce palais national, lequel m'a dit que le cit. Giraud, architecte du Département, avait prévenu le Département et invité d'écrire à la Commission pour faire l'extraction des tableaux contenus dans plusieurs salles du palais, destiné dans ce moment à faire une maison d'arrêt; en conséquence, j'ai cru à propos de faire avec lui, dépositaire des clefs, la visite desdits objets, et, dans la salle dite des archives (*sic*), huit grands tableaux, sujets de l'histoire de France, et deux autres, sujets de marine ; neuf tableaux sur panneaux de bois, au plafond, dont un au milieu, sujet allégorique, et les huit autres sont des génies peints par de très bons maîtres; plus vingt-quatre petits panneaux sur les portes des armoires des archives : tous ces divers panneaux peuvent rester tant que la boiserie ne sera pas détruite, mais les tableaux sur toile doivent être transportés au Dépôt.

Dans un cabinet à la suite de cette salle, sur la cheminée, un fort beau portrait en pied d'un guerrier.

Dans une salle voisine du cabinet des Muses, sur la cheminée, une figure allégorique d'un bon maître, beaucoup de panneaux tant au plafond que sur les boiseries, plus ou moins bien.

Dans le cabinet dit des Muses, dix tableaux représentant les neuf Muses et Apollon, dans le genre de *Caravage,* plus sur la cheminée, un beau portrait de Louis XIII, et sur un autre panneau, une belle figure de Minerve, la tête est portrait (*sic*) : ces deux tableaux sont présumés de *Champagne.*

Signé : BOIZOT.

S'adresser pour enlever au cit. Prevost, inspecteur des bâtiments du Luxembourg, rue de Vaugirard, vis-à-vis les ci-devant Carmes.

Original (Arch. nat., F[17] 1263).

XXXIV

Rapport de Poirier au sujet du Trésor de Saint-Denis.

23 brumaire an II (13 novembre 1793).

En conséquence de l'arrêté de la dernière séance, je me suis transporté à Franciade pour procéder au triage des objets réservés à la Nation dans le trésor de l'église ci-devant abbatiale de Saint-Denis, d'après l'examen des commissaires du 3 novembre de l'année dernière (vieux style).

Mais il m'a été impossible de remplir ma commission parce que la municipalité et la société populaire de Franciade, fort empressées (*sic*) à porter en masse à la Convention nationale ce trésor et celui de la ci-devant Sainte-Chapelle qui y a été joint en 1791 (v. s.). C'est ce qui a été exécuté hier, après que le Département a eu autorisé le Directoire du district à remettre ce dépôt qui lui avait été confié par la Nation.

Mais comme ce trésor a été transporté en masse et qu'il y avait à craindre que le tout ne fût envoyé à la Monnaie avant que l'on n'eût fait la distraction des objets intéressants pour la littérature et les arts, j'ai cru devoir, en arrivant à Paris, prévenir le Comité d'instruction publique de l'arrivée instante de ce trésor, et j'y ai vu les citoyens Grégoire et Romme à qui j'ay remis les lettres d'avis que je leur avais écrites en cas que je n'eusse point pu les joindre. Ils m'ont paru très disposés à demander à la Convention de ne point envoyer le trésor à la Monnaie avant le triage. Il ne reste plus qu'à savoir où il a été déposé et à prendre les mesures convenables pour faire la distraction des objets à conserver.

Je ne puis me dispenser d'observer que, dans l'examen du 3 novembre de l'année dernière, et qui devait être révisé, il y a dans la classe des objets à conserver quelques articles qui paraissent devoir en être retranchés à cause des décrets postérieurs à cette date, et que dans celle des objets à fondre, il y en a quelques-uns que le mérite du travail, leur ancienneté et l'intérêt de l'histoire des progrès de l'art paraissent devoir excepter de la fonte. La commission en décidera. De même dans la classe des objets alors réservés à l'église quelques-uns seront destinés à la fonte ou à la vente, et la commission en pourra trouver d'autres à conserver.

Par rapport à l'enlèvement des statues, les 15 du petit cimetière, Du Guesclin et la statue du tombeau gothique près François Ier sont transportées au Dépôt provisoire des Petits-Augustins.

La démolition du mausolée de François Ier avance lentement, sans doute à cause des précautions nécessaires. L'entablement est enlevé en entier, et toutes les colonnes, excepté une.

Signé : POIRIER,
commissaire.

Original autographe (Arch. nat., F17 1263).

XXXV

Rapport de Lemonnier sur les objets d'art réservés chez l'émigré Vintimille, rue du Bac, le 7e jour de la seconde décade de brumaire, l'an 2e de la République.

No 1. — Tableau de *Berghem*, fait en Italie, représentant des vaches.
2. — Tableau de paysage, fait en Italie par *Booth*[1].

1. Les numéros : 2, paysage de *Booth* ; 3, Marché aux herbes et vue du Campo Vaccino, de *Gombeau* ; 4, quatre tableaux, ruines du Colisée ; 5, un Hiver avec patineurs ; 9, bas-relief en marbre ; 16, Judith coupant la tête d'Holopherne, ont été attribués à Denon.

3. — Vue d'un marché aux herbes au milieu des ruines de Rome.
4. — Quatre tableaux des ruines du Colisée, présumés de *Manglard*.
5. — Tableau représentant l'hiver, par un peintre hollandais.
6. — Une vue maritime de la rivière de Gênes, par *Manglard*.
7. — Deux petits tableaux de paysage, par *Verotter*.
8. — Portrait, par *Grimou*[1].
9. — Un bas-relief représentant des jeux d'enfants.
10. — Deux têtes peintes, dans le goût du *Tintoret*[2].
11. — Une pendule de *Julien Leroy*, avec une figure de bronze, et un petit vase de vert antique[3].
12. — Deux petits bronzes modernes avec des petits socles de *Boule*[4].
13. — Jésus devant Pilate[5]. } tous deux dans le goût de *Caravage*.
14. — Un concert de chantres[6]. }
15. — Tableau d'objets de vérité.
16. — Deux tableaux de *Corado*, l'un, Judith, et l'autre, la Chaste Suzanne.

Et ont signé : LEMONNIER, MOREAU LE J^ne^.

Addition au rapport sur Vintimille d'objets retrouvés par suite en terminant l'inventaire pour vendre, le 14 frimaire l'an 2e de la République :

Deux tableaux de batailles, auteur inconnu[7] ; deux petits paysages ; deux tableaux dans le goût de *Benedetto Castiglione*, l'un représentant le Déluge, et l'autre le Sacrifice de Noé au sortir de l'arche[8] ; un tableau représentant la toilette de Vénus[9], portraits ajustés historiquement ; vieux tableau représentant la Femme adultère, dans le goût du *Caravage*.

Et signé au procès-verbal du commissaire aux ventes ainsi qu'il suit :

LEMONNIER.

Original (Arch. nat., F^{17} 1263).

XXXVI

Rapport du commissaire Boizot sur l'église Saint-Sulpice.

27 brumaire an II.

Etat des objets d'art et de curiosité mis en réserve par moi soussigné membre de la commission des monuments sur le procès-verbal des commissaires de la section de Mucius Scevola nommés par la section pour faire

1. Réservé au *Museum*.
2. L'Ange et la Vierge, du *Tintoret*, ont été vendus.
3. La pendule de *Julien Leroy*, avec figures représentant l'Etude, fut attribuée au cit. Janvier.
4. Les deux bronzes Saint Jean et Pâris ont été remis au Directoire.
5. Le Christ devant Pilate, de *Valentin*, a été vendu.
6. Le Concert au lutrin fut réservé au *Museum*.
7. Deux tableaux de bataille, de *Ch. Parrocel*, à Denor.
8. « Le Déluge, première manière vénitienne du *Poussin* », et le Sacrifice de Noé ont été réservés pour le *Museum*.
9. La Toilette de Vénus, par *Colombelle*, au cit. Jourdan. (Les indications qui précèdent sont extraites du *Registre du Dépôt de Nesle*.) (Arch. nat., F^{17} 1192^{2}).

l'inventaire généra de l'église ci-devant Saint-Sulpice, en présence des commissaires de la section du Bonnet Rouge, ci-devant Croix Rouge, et des gardiens, j'ai mis en marge de chaque objet les lettres C. M. et d'après l'autorisation donnée par la commission au cit. Guibert, le 29 brumaire dernier, à l'effet de faire transporter lesdits objets, sous ma surveillance, tant au Museum qu'au Dépôt national des Petits-Augustins, laquelle a été annexée au procès-verbal, ainsi que le premier rapport provisoire que j'avais fait, j'ai mis ledit cit. Guibert en activité, et déjà les coquilles des bénitiers sont transportées au Museum et beaucoup d'autres objets provisoirement déposés dans la chapelle dite des Allemands, sous la responsabilité des gardiens.

Rapport général, ce tridi de la seconde décade de frimaire, l'an 2 de la République française.

Le méridien et ses dépendances par *Sully*, anglais. Cet objet ne peut et ne doit pas être transporté ; en conséquence j'ai appliqué dessus l'inscription : *Respect aux propriétés nationales*, *Commission des monuments*, et scellé du cachet de la commission, du nº 1.

Dans le chœur, deux anges en bronze, sur les modèles de *Bouchardon*, servant de pupitres.

Douze apôtres, en pierre de Tonnerre, par *Bouchardon*, d'environ 7 pieds dn haut, adossés à chacun des piliers du chœur, plus le Christ et la Vierge, semblables aux douze autres figures et les meilleures de la suite, aux deux côtés de l'autel [1].

Quatre vases de marbre servant de girandoles, dans le rond point, dont deux de cipolain et deux autres de bleu turquin.

Dans les chapelles de la nef, à droite en montant :

Au bas de l'église, adossés aux piliers : deux bénitiers formés de coquilles naturelles, sur les roches de marbre blanc. Dans les deux croisillons de l'église, aux portes latérales, deux vases de granit gris et montés en vert d'Egypte, servant de bénitiers, deux autres en forme navette de brèche d'Alep.

Dans la 2e chapelle, à droite, un grand tableau cintré, représentant le Baptême de saint Jean, par *Parrocel*, d'Avignon [2].

Un autre représentant la Cène de Jésus-Christ, copie.

Dans la 3e, le petit tableau du plafond de la chapelle de la Vierge, esquisse rendu de *Lemoine* [3], et un Ecce homo, copie.

Dans la 4e, un tableau de *Crayer* et de *Sneider*, représentant un saint Jérôme, et un de *Natoire*, représentant les marchands chassés du Temple par Jésus-Christ, un des meilleurs de ce maître.

Dans la 5e, le tombeau en marbre et bronze de Languet, ancien curé,

1. Dix de ces statues représentant le Christ à la colonne, la Mère de douleur et huit apôtres, existent encore aujourd'hui à la même place dans l'église Saint-Sulpice (*Inventaire des richesses d'art*, *Paris*, *Mon. rel.*, t. I, p. 264).

2. Cette peinture, de *Joseph-Ignace-François Parrocel*, fut exposée en 1751 à l'Académie de Saint-Luc.

3. Entré au Dépôt des Petits-Augustins, ainsi que les autres tableaux de Saint-Sulpice, le 2 mars 1794 (*Arch. du Musée des mon. franç.*, t. II, p. 127).

par *Michel Ange Slodtz* [1]; le saint Jean de l'autel, par *Boizot* [2]; la porte du tabernacle par *Slodtz*.

Dans la 2e à gauche, une Vierge, tableau sans cadre.

Dans la 3e, deux tableaux : un Christ mort et un en croix.

Dans la 4e, deux grands tableaux de *Pierre*, représentant saint François en prière et un naufrage de saint Pierre.

Dans la 5e, la Vierge en marbre provenant des Carmes du Luxembourg, ouvrage estimé d'*Antonio Raggi*, sur le modèle du *Bernin*.

Un tableau peint à l'encaustique, par *Bachelier*, le plus grand connu, de cette méthode, représentant une Résurrection [3].

Dans la 1re à gauche, après la sacristie, un tableau à l'autel représentant l'Assomption de la Vierge.

Dans la 2e, un saint François à l'autel.

Dans la 3e, Jésus au Jardin des Olives.

Dans la 4e, la Pentecôte.

Dans la 1re à droite, la Nativité.

Dans la 2e, saint Fiacre.

Dans la 3e, sainte Geneviève.

Dans la 4e, saint Michel.

Dans la chapelle de la Vierge :

Quatre grandes colonnes de marbre cipolin ; quatre grands candélabres de bois doré sur les dessins de *De Wailly*, bien exécutés ; la statue de la Vierge, en marbre, l'un des bons ouvrages de *Pigalle* ; la porte du tabernacle, en bronze, de *Pigalle* et *Mouchy*; le devant d'autel, représentant la Cène, bas-relief de bronze, par *Paul Stodtz*; deux enfants, en bronze, destinés à porter des lumières, de l'école de *Pigalle*; quatre grands tableaux, par *Carle Vanloo*, sujets de l'histoire de la Vierge [4].

Dans la chapelle dite des Allemands :

Cinq tableaux, dont un de *Carle Vanloo*, un autre fort beau, deux autres de *Pierre*, et un très médiocre de *Hallé* [5].

Sur les deux portes à côté de la chapelle de la Vierge :

Deux bonnes copies, dont une du saint Jérôme, du *Dominicain*.

Dans la grande sacristie, à droite :

Un tombeau antique, bas-relief de marbre, servant de lavabo; un petit bas-relief en bronze doré, représentant l'Adoration des Mages; un petit tableau octogone, peint sur cuivre par l'un des *Carrache*, représentant une

1. Le mausolée de J.-B. Languet de Gergy, curé de Saint-Sulpice, se trouve encore aujourd'hui dans la chapelle de Saint-Jean-Baptiste. (Cf. *Inventaire des richesses d'art, Paris, Monuments religieux*, t. I, p. 262.)

2. Le saint Jean-Baptiste, sculpté par Boizot en 1785, décore l'autel. (Cf. *Ibid.*)

3. La Résurrection de J.-C., peinture de *Jean-Jacques Bachelier*, exécutée à l'encaustique, d'après le procédé du comte de Caylus, figura au Salon de 1759.

4. Les quatre tableaux de *Carle Vanloo*, représentant l'Annonciation, la Visitation, l'Adoration des bergers et la Présentation au temple; le petit bas-relief en bronze doré qui figure les Noces de Cana, par les frères *Sloodz* ; la Vierge tenant l'Enfant Jésus, de *Pigalle*, existent encore dans cette chapelle. (Cf. *Inventaire des richesses d'art, Paris, Monuments religieux*, t. I, p. 269.)

5. Dans la chapelle dite des Allemands se trouvent la Vierge et les bergers, de *Vanloo*, 1734; et Jésus et les petits enfants, par *Hallé*, 1726 (*Ibid.*, t. I, p. 272).

Vierge ; deux petits émaux, sujets de Vierge, dans leurs bordures de bronze, d'environ 3 pouces de diamètre ; deux plaques de jaspe rouge peintes ; six petits bas-reliefs en nacre de perle d'environ dix-huit lignes ; un grand plat ovale d'émail de Florence sous les dessins de *Jules Romain* ; une boîte contenant cent trois pierres dont plusieurs peuvent être précieuses, une partie gravée en creux et en camées ; un seul camée d'un pouce et demi de diamètre, de trois têtes, les unes sur les autres, le tout provenant du pied de la ci-devant Vierge d'argent [1] et de celles qui peuvent manquer au tabernacle dont il sera fait mention dans la petite sacristie.

Deux reliquaires, dont un formé d'une colonne d'albâtre ornée de bronze et un médaillon de la Vierge en miniature, orné de filigrane d'argent, l'autre d'ébène, orné de marbre précieux.

Dans une salle au-dessus, appelée le Trésor :

Un grand vase, forme aiguière, orné de bronze et couvert de nacre de perle en écaille de poisson, ouvrage fort ancien.

Dans la même sacristie, un modèle en plâtre ou stuc, de l'église Saint-Sulpice, précieusement fait.

Dans la petite sacristie, à gauche :

Les objets qui étaient renfermés dans le maître-autel.

Un grand vase antique d'albâtre avec son couvercle à mufles d'animaux, qui renfermait des reliques dans une boîte d'étain.

Un autre plus petit, d'albâtre oriental, aussi antique, avec des hiérogliphes égyptiens ; son couvercle est de bronze.

Un autre, forme navette, de différents marbres incrusté.

Deux autres, à peu près même forme, en albâtre et bronze.

Un autre, forme œuf, en porphyre orné de bronze.

Trois vases de cristal de roche gravé, dont deux sont fêlés : un à deux anses, l'autre en aiguière et l'autre forme moutardier.

Dix socles de différents marbres précieux qui servent de bases à tous les vases.

Quatre cent douze pierres, qui paraissent fines, dont plusieurs sont gravées, tant en creux qu'en camée, et huit perles, le tout décorant la corniche et les panneaux du ci-devant tabernacle du maître-autel.

J'ai prié le cit. Masson, notre collègue, d'aller les examiner et d'en faire un rapport à part, ainsi que les 103 ou 4, dans une boîte, dans l'autre sacristie.

Un autre tombeau antique en cuve, carré long, servant de lavabo, sans bas-relief. Au-dessus, treize plaques d'agate formant une croix appliquée à la muraille ; elles ont forme ovale.

Un vase de faïence, forme antique.

Deux tables fort épaisses de vert de mer provenant des crédences du maître-autel.

1. Cette statue de la Vierge, en pied, provenant de Saint-Sulpice, fut apportée le 5 septembre 1792, à l'Assemblée législative, par des citoyens de la section du Luxembourg. L'Assemblée en autorisa le transport à la Trésorerie nationale et son remplacement par une Vierge en marbre existant dans l'église supprimée des Carmes.

Dans la chapelle des fonts : la piscine ou baptistaire décrit dans le rapport provisoire [1].

Dans les caves de l'église : trente-quatre articles de marbre qu'il sera à propos que le cit. Desmarest, notre collègue, veuille bien visiter, attendu que plusieurs sont précieux.

Signé : Boizot.

Original autographe (Arch. nat., F[17] 1263).

XXXVII

I) *Rapport des commissaires envoyés à la ci-devant église de Notre-Dame de Paris sur la nombreuse collection de tableaux des grands maîtres de l'école française qu'elle renferme et dont la plus grande partie doit orner tout de suite le Museum national. On les a désignés par une croix* [2].

Du 27 brumaire, l'an 2e de la République, une et indivisible.

*Dans la nef, le premier en entrant à droite est *Sylvestre* et représente saint Pierre guérissant le boiteux.

Le second, saint Pierre délivré de prison, par *J.-B. Corneille.*

Le troisième, le Départ de saint Paul, par *Galloche.*

4e Le martyre de saint Simon en Perse, par *L. Boulogne.*

* 5e Le martyre de Jean l'Evangéliste, par *Claude Hallé* père.

* 6e L'apparition de Jésus à saint Pierre, par *Sourlay*, élève de *Mignard* [3].

* 7e Saint Pierre ressuscitant la veuve Tabitha, par *L. Testelin.*

* 8e Saint Paul qui fait brûler les livres à Ephèse, par *Eustache Le Sueur.*

1. La cuve baptismale, qui se voit dans la chapelle des fonts baptismaux, est du XVIe siècle ; elle porte des rinceaux en relief de l'époque de François Ier. La cuve en question fut replacée dans cette chapelle après avoir été longtemps conservée dans la crypte (*Inventaire des richesses d'art, Paris, Mon. relig.*, t. I, p. 273).

2. Les œuvres d'art destinées au Museum sont précédées d'un astérisque.

La plupart des tableaux de Notre-Dame énumérés ci-après étaient les *mays* offerts par la confrérie des Orfèvres. — Le Musée de Louvre en possède aujourd'hui un grand nombre qui ne sont ni exposés ni indiqués sur le catalogue ; d'autres ont été donnés à des musées et à des églises de province. L'église Notre-Dame en a encore quelques-uns ; ce sont : dans la sacristie de la paroisse, la Descente du Saint-Esprit, par *Jacques Blanchard* (offert en 1634), la Prédication de saint Pierre dans Jérusalem, par *Ch. Poerson* (offert en 1642), la Flagellation de saint Paul et saint Barnabé, par *Louis Testelin* (offert en 1655), Jésus-Christ recevant des offrandes de parfums et de moutons ; — dans la sacristie du chapitre : le martyre de saint André sur la croix, par *Lebrun* (offert en 1647), saint Charles Borromée donnant la communion aux pestiférés, par *Carle Vanloo*, l'Assomption, par *Salvator Rosa* ; — dans la chambre dite du prédicateur : la Visitation de la Vierge à sainte Elisabeth, par *Jeaurat*, le martyre de sainte Catherine, par *Vien*, une Descente de croix, Naissance de Jésus-Christ, Soldats arrêtant des moines (auteurs inconnus); — dans la galerie haute : Moïse sauvé des eaux (*Inventaire des richesses d'art, Paris, Monuments religieux*, t. I). Cf. les *Archives du Musée des Mon. franç.* et les *Nouvelles archives de l'art français*, 1880-1881 (*Les mays de Notre-Dame de Paris*).

3. Ce tableau se trouve à Versailles dans l'église Saint-Louis.

En retournant à gauche :

* Le 1er, Jésus guérissant le Paralytique sur le bord de la piscine, par *Bon Boulogne.*

2e Le Centenier aux pieds de Jésus, par *Louis Boulogne.*

3e Jésus avec la Samaritaine, par le même.

*4e Jésus guérissant le Paralytique, par *Jouvenet.*

5e Les vendeurs chassés du temple, par *Claude Hallé.*

6e La vocation de saint Pierre, par *Michel Corneille.*

7e La multiplication des pains, par *J. Christophe.*

8e Jésus chez Marthe et Marie, par *Simpol.*

A l'un des piliers de la croisée à droite reste la bordure du beau tableau de *Champagne* transporté au Dépôt des Petits-Augustins; on trouve ensuite :

* 1° Un tableau de saint Paul et Silas flagellés, par *L. Testelin.*

* 2° Au-dessus, saint André à genoux devant sa croix, par *Blanchard.*

3° Saint Jacques conduit au martyre, par *Noël Coypel.*

4° L'Hémoroïsse, par *Cazes.*

5° Saint Paul lapidé à Sistre, par *Champagne le neveu.*

6° Saint Pierre prêchant à Jérusalem, par *Poërson le père.*

CROISÉE A GAUCHE AU GRAND PILIER :

* 7° Tableau superbe de *Blanchard*, représentant la Pentecôte.

8° Saint Paul guérissant un boiteux, par *Michel Corneille.*

9° L'enlèvement de Philippe, par *Th. Blanchet.*

* 10° Le martyre de saint Etienne, par *Le Brun.*

* 11° Le martyre de saint Pierre, par *Bourdon.*

* 12° Celui de saint André, par *Le Brun.*[1]

* 13° La Conversion de saint Paul, par *Laurent de la Hire.*

DANS LE CHŒUR :

* 14° Le premier à droite est une Annonciation, par *Hallé* le père.

* 15° Le Magnificat, par *Jouvenet.*

* 16° La Nativité, par *La Fosse.*

* 17° L'Adoration des mages, du même.

DE L'AUTRE CÔTÉ :

* 18° La présentation au temple, par *L. Boulogne.*

* 19° La fuite en Egypte, du même.

20° Jésus au milieu des Docteurs, } par *Ant. Coypel.*
21° L'Assomption de la Vierge, }

BASSE-NEF A DROITE, CHAPELLE SAINTE-ANNE :

* 22° Le tableau d'autel, par *Vouet.*

* 23° En face, une présentation au temple, par *La Hire.*

CHAPELLE SAINT-BARTHÉLEMY :

24° Tableau d'autel, par *Baugin.*
25° Le martyre du saint, vis-à-vis, par *Poërson le fils.*

CHAPELLE SAINT-JACQUES :

* 26° Celui d'autel, par *Le Nain.*
27° Vis-à-vis, la femme adultère, par *Renaut.*

CHAPELLE SAINT-ANTOINE :

* 28° A l'autel, saint Michel à genoux devant la Vierge, par *Champagne.*
29° Jésus guérissant un possédé, par *Vernensal.*

CHAPELLE SAINT-THOMAS DE CANTORBÉRY :

30° Saint Dominique et saint Thomas, dans le goût de *Lanfranc.*
31° Résurrection du fils de la veuve de Naïm, par *Guillebaut.*

CHAPELLE SAINT-AUGUSTIN :

32° A l'autel, tableau de la Piscine, par *Alexandre.*
33° Et celui de vis-à-vis, par *Nicolas Loir.*

CELLE QUI Y EST JOINTE :

34° L'incrédulité de saint Thomas, par *Arnould.*
35° La résurrection du fils de la Vierge, par *Vernansal.*

CHAPELLES DES BAS CÔTÉS AUTOUR DU CHŒUR :

CELLE DE SAINT PIERRE ET SAINT PAUL :

36° Tableau ovale, de *Beaugin.*
37° Vis-à-vis est une Descente de croix.

CHAPELLE SAINT-PIERRE :

* 38° Jésus guérissant les malades de son ombre, bon tableau de *La Hire.*
* 39° Vis-à-vis, le Naufrage de saint Paul, par *Poërson.*

CHAPELLE SAINT-DENIS ET SAINT-GEORGES :

40° Notre-Dame de Pitié, par *Vouet.*
41° Saint Pierre dans la prison, par (*Simon Vouet*).

CHAPELLE SAINT-GÉRARD :

42° La mort de la Vierge, tableau dit du *Poussin*, avant son voyage de Rome.

CHAPELLE SAINT-REMY, DITE DES URSINS :

43° Tableau d'autel, par *Galloche*.

44° Tableau très ancien de la maison des Ursins qu'on voit représentés au-dessous sur leurs tombeaux [1].

CHAPELLE D'HARCOURT :

45° Le tombeau en marbre et d'une grande composition, par *Pigalle*.

CHAPELLE SAINT-CRESPIN :

*46° Le crucifié, par *Baugin*.

47° Saint Pierre baptisant le centenier, par *Corneille*; l'autre, Adieux de saint Pierre et saint Paul, par *Ballin*.

CHAPELLE SAINT-NICAISE :

48° Un jugement dernier, par *De Héry*.

CHAPELLE SAINT-LOUIS :

49° Le tableau d'autel, d'après *Michel-Ange*.

50° Celui qui est à gauche représente saint Etienne saisi par les bourreaux; il est d'*Antoine Houasse*.

CHAPELLE SAINT-JEAN :

51° Un petit tableau, par *Hurel*.

52° Au-dessus, la Décollation, par *L. Boulogne*.

CHAPELLE VINTIMILLE :

*53° Tableau d'autel représentant la Peste de Milan, par *Carle Vanloo*, ex-voto.

54° Un tableau représentant saint Yves, par *Monier* [2].

CHAPELLE SAINT-MARTIN :

55° Tableau de *Natoire*.

CHAPELLE SAINT-FERRÉOL :

56° Une Annonciation ainsi que les panneaux du pourtour sont de *Champagne*.

57° Le tableau d'autel, par *Vignon*.

1. Ce grand tableau représente Jean Jouvenel des Ursins et Michelle de Vitry, sa femme, avec leurs onze enfants. Une reproduction gravée de ce tableau se trouve dans Bernard de Montfaucon, *Monuments de la Monarchie française*, t. III, p. 354. Il est aujourd'hui au Musée du Louvre.

2. *Pierre Monier* ou *Mosnier* (1641-1703).

CHAPELLE SAINT-EUSTACHE :

58° Tableau représentant la Céne de Jésus avec les Apôtres, peint sur bois par *Somme*(?) ; on dit qu'il est déposé au Trésor.

59° A la même place est le martyre de saint Barthélemy, par *Paillet*.

60° Le tableau d'autel est une copie de la Transfiguration, d'après *Raphaël*.

CHAPELLE SAINTE-AGNÈS :

61° Deux chanoines à genoux avec leurs patrons au-dessus.

* 62°-63° Sur la petite porte rouge, deux excellents tableaux de *Vouet*.

En redescendant dans les bas-côtés de la nef, à droite :

CHAPELLE DU GRAND PÉNITENCIER :

64° Le miracle de saint Paul et Silas en prison, par *Nicolas Platemontagne*.

65° Saint Nicolas sauvant des penitens du naufrage, par *Tiersonnier*.

CHAPELLE SAINTE-CATHERINE :

66° Le martyre de cette sainte, par *Vien*.

CHAPELLE SAINT-JULIEN :

* 67° Zosime donnant la communion à Marie Egyptienne, de *Baugin*.

68° Vis-à-vis, les Noces de Cana, par *Cotelle*.

CHAPELLE SAINT-LAURENT :

69° Le martyre de ce saint, par un élève de *Le Sueur*.

70° L'apparition des Trois Maries, par *Marot*.

CHAPELLE SAINTE-GENEVIÈVE :

71° A l'autel, un tableau de *Baugin*.

72° Vis-à-vis, des démoniaques guéris.

CHAPELLE SAINT-BLAISE :

73° Le tableau d'autel, par *Baugin*.

74° Vis-à-vis, le Miracle de saint Paul à Ephèse, par *L. Boulogne*.

30e CHAPELLE, APPELÉE DE SAINT-LÉONARD :

75° Tableau d'autel, par *Philippe de Champagne*.

76° Vis-à-vis, un tableau de *Dumesnil*.

TABLEAUX ADOSSÉS AU CHŒUR, CÔTÉ DE L'ÉVÊCHÉ :

77° L'adoration des mages, par *Vivien.*
78° La décollation de saint Jean, par *Claude Audran.*
79° Le repentir de saint Pierre, par *Tavernier.*
80° Saint Paul défendant sa cause devant Agrippa et Bérénice, par *Villequin.*
81° De l'autre côté du chœur, sur la petite porte du chœur, un tableau, par *Blanchard.*
82° Le prophète Agabus (Habacuc) prédit à saint Paul ce qu'il doit souffrir, par *Chéron.*
83° Saint Jean prêchant dans le désert, par *Parrocel.*
84° La résurrection d'Eutique par saint Paul dans la Troade, par *Courtin.*

En haut, dans la galerie, il y a encore deux anciens tableaux et deux grands sur toile, dont l'un est de *Vignon.*

Les commissaires ne sont point entrés dans la sacristie. — A l'égard des marbres et des tombeaux, ils suivront la direction ordinaire tant au Dépôt des Augustins pour les figures qu'à celui de Chaillot pour les marbreries ; et ont signé :

Signé : LEMONNIER, MOREAU LE J^ne^, JOLLAIN.

N. B. On avait omis les deux grands bénitiers de granit des Vosges qui sont à l'entrée de l'église.

Il y a encore une cuvette de marbre blanc portant deux vers grecs rétrogrades, elle est à l'entrée de l'église.

Addition au procès-verbal sur la ci-devant église de Notre-Dame par les commissaires soussignés :

Les 24 bas-reliefs du chœur représentant l'histoire de la Vierge, lesquels sont en bois et se trouvent enclavés dans la menuiserie du chœur [1].

Trois grandes plaques ou tombes de bronze qui représentent les ancêtres de la famille des Ursins, portant inscriptions gothiques du XIVe siècle.

Le bas-relief de l'autel du chœur en bronze doré.

Signé : MOREAU LE J^ne^, LEMONNIER.

Original, de la main de Lemonnier (Arch. nat., F17 1263).

XXXVII

II) *Rapport sur Saint-Gervais par les commissaires Lemonnier et Moreau le jeune, 27 brumaire, l'an 2 de la République.*

La nef est ornée de six tableaux superbes, savoir :

Saint Gervais et saint Protais qu'on veut obliger à sacrifier aux idoles, par *Le Sueur* [2].

1. Les boiseries du chœur de l'église Notre-Dame avaient été exécutées en 1699 par Louis Marteau et Jean Nel, d'après les dessins de Jean Du Goulon, sculpteur du Roi. (V. l'*Album des boiseries sculptées du chœur de Notre-Dame de Paris connues sous le nom de Vœu de Louis XIII*, gr. in-folio, 31 planches, 1855.)
2. Ces tableaux avaient été exécutés comme modèles de tapisseries.

Le second, le martyre de saint Gervais, commencé par le même et fini par *Goulay*[1], son beau-frère.

Le troisième, la décollation de saint Protais, par *Bourdon.*

Les trois autres sont de *Philippe de Champagne.*

Ces six tableaux devront être portés de suite au Museum.

Au maître-autel, un tableau représentant les Noces de Cana ; on ignore l'auteur.

Le crucifix, sur la porte du chœur, par *Sarrazin.*

Les vitres en général sont superbes et sont de *Jean Cousin* et de ses élèves.

Dans la chapelle de la Providence : un tableau, par *Cazes* ; à côté est un saint Sébastien, peint sur bois.

Derrière le chœur, à droite, de charmants vitraux peints sur les dessins de *Le Sueur*, et des tombeaux en marbre ; plus un Ecce homo attribué à *Germain Pilon.*

Et ont signé : LEMONNIER, MOREAU LE J^{ne}.

Original (Arch. nat., F^{17} 1263).

Supplément au rapport sur Saint-Gervais.

Tableaux : un Christ en croix, avec bordure ; la Visitation de la Vierge, retable d'autel ; la Prière au Jardin, avec bordure ; un concert d'anges[2] qui était au-dessus du maître-autel ; les Pèlerins d'Emmaüs (pour la bordure) ; six tableaux de la chapelle, la Communion, très noir ; un Christ en croix, en cuivre.

Signé : JOLLAIN.

Original (Arch. nat., F^{17} 1263).

XXXVII

III) *Rapport sur la paroisse de Saint-Germain-des-Prés par les commissaires Lemonnier et Moreau, du 27 brumaire de l'an deuxième de la République une et indivisible.*

La nef ornée de 10 tableaux :

1° Saint Pierre qui guérit le boiteux, par *Cazes.*

2° Ananie et Saphire, par *Leclerc.*

3° Le baptême de l'eunuque, par *Bertin.*

4° Saint Paul à qui Ananie impose les mains, par *Restout.*

5° Thabitte ressuscitée, par *Cazes.*

6° Saint Pierre délivré de prison, par *J.-B. Vanloo.*

1. Goussé (Thomas), beau-frère de Lesueur, son collaborateur, mort le 4 janvier 1658 à l'âge de 32 ans.

2. Sans doute le tableau attribué au *Pérugin* représentant le Père éternel entouré d'anges, qui se trouve actuellement dans le tympan du fronton du banc d'œuvre.

7° La Conversion de saint Paul, par *Lemoine*.
8° Saint Paul à Lystre, par *Hallé* le père.
9° Saint Paul à Malte, par *Verdot*.
10° Saint Paul et saint Barnabé refusant des sacrifices, par *Christophe*.

CHAPELLE SAINT-SYMPHORIEN :

11° Hérode Agrippa frappé de Dieu, par *Pierre*.
12° Saint Pierre qui guérit les malades de son ombre, par le même.
13° Saint Etienne devant les docteurs, par *Natoire*.
14° A l'autel : le martyre de saint Symphorien, par *Daniel Hallé*.
15° Le martyre de saint Etienne, par *Pierre*.
16° La conversion de saint Paul, par *Jaurat*.
17° Un petit tableau d'une Vierge au-dessus d'un confessionnal.

A l'entrée du chœur sont deux tableaux de *Hallé* le père, l'un, la translation des reliques de saint Germain et de saint Vincent.

Les neuf autres tableaux sont de *Cazes*.

Dans la chapelle Saint-Maur, un tombeau, par *Girardon* [1].

Il y a encore des choses précieuses dans la bibliothèque.

Le grand autel est orné de 6 belles colonnes de cipolin ; les marches et accessoires sont aussi de ce beau marbre. Aux autels latéraux, il y a quatre colonnes à chaque de marbre rouge [2].

Et ont signé : LEMONNIER, MOREAU LE J^ne.

Original (Arch. nat., F17 1263).

XXXVIII

Rapport des citoyens Lemonnier et Moreau, membres de la Commission des monuments, sur les objets d'art réservés chez l'émigré d'Havrincourt, rue de la Planche.

Nous soussignés, membres de la Commission des monuments, nous étant transportés, le 26 brumaire, l'an II de la République, chez l'émigré d'Avrincourt [3], rue de la Planche, n° 1045, nous avons, en présence du commissaire aux ventes, réservé les objets suivants :

1° Deux tables d'albâtre oriental de 3 pieds 6 pouces de long sur 2 pieds 6 pouces de large.

2° Une table de serpentin avec des bandes de pierre d'améthyste de 4 pieds 3 pouces de long sur 2 pieds 7 pouces de large [4].

1. Il s'agit du mausolée d'Olivier et Louis de Castellan, en marbre blanc, dont la description est donnée par Piganiol de la Force.
2. Les commissaires ont désigné les tableaux numérotés 4, 13, 14 et 15 comme devant être « portés tout de suite au Museum national ».
3. Havrincourt (Anaclet-Henri Cardevac, marquis d'), gentilhomme de la Chambre du Roi, officier à l'armée des princes en 1792.
4. La table de serpentin et les deux tables d'albâtre d'Italie ont été réservées au Museum.

3° Un tableau représentant une Assomption, école de *Rubens* [1].

4° Un superbe dessin [2] d'après un tableau de *Lebrun* qui est au Museum.

5° Quatre vues de Naples, peintes à gouache, par *Houel* [3].

6° Deux vues de la place Saint-Marc à Venise [4].

7° Deux têtes de femme, peintes en pastel [5], par *La Rosalba.*

8° Une superbe gaîne en ébène, ornée de bronze, ouvrage de *Boule.*

N'ayant rien trouvé de plus qui méritât d'être réservé, nous nous sommes retirés et avons signé.

Signé : LEMONNIER et MOREAU LE J^ne^.

Copie conforme (Arch. nat., F¹⁷ 1032).

XXXIX

Rapport des citoyens Lemonnier et Moreau, membres de la Commission des monuments, sur les objets d'art réservés chez feu Montregard, rue de Lille.

Nous soussignés, membres de la Commission des monuments, nous sommes transportés, le 26e jour de brumaire, l'an 2e de la République, chez feu Montregard, rue de Lille, où la Nation doit partager par indivis avec un des héritiers directs, par l'effet de l'émigration des autres, et là, nous avons mis en réserve les objets d'art ci-après :

1° Un tableau de bataille, par *Casànova* [6].

2° Deux autres tableaux de bataille, par le même, représentant l'attaque d'une redoute et d'un convoi d'artillerie.

3° Quatre dessus de porte, par le même [7].

4° Un moyen tableau, par le même [8].

5° Un tableau, par *Deshayes* [9].

6° Un tableau représentant un lit de justice [10].

7° Deux tableaux, sujets de réception d'ambassadeur à la Porte, par *Favray* [11].

1. Tableau sur cuivre. Attribué au Museum.
2. Probablement un dessin de *Picard*, « lavé à l'encre de Chine, rehaussé de blanc, qui représente la Madeleine aux pieds du Christ ». Ce dessin échut à la citoyenne Denor (*Registre du Dépôt de Nesle*).
3. « Points de vue de rivages et de ruines » (Registre cité). Trois de ces dessins ont été remis au Museum et le quatrième à la citoyenne Denor.
4. Il s'agit de deux tableaux de *Gasparo*. Attribués au Museum.
5. L'une des femmes tient des fleurs, l'autre un singe. L'un de ces pastels est réservé au Museum, l'autre à la cit. Denor.
6. Le tableau de *Casanova*, « grande bataille, mêlée d'infanterie et de cavalerie, avec deux canons abandonnés », a été attribué au Directoire (*Registre cité*).
7. L'un de ces dessus de porte est réservé pour le Directoire, les trois autres sont vendus.
8. « Une marche de chariots », dit le *Registre du Dépôt de Nesle*. Cette peinture est remise à la cit. Denor.
9. Il représente Achille sur les rives du Scamandre. Réservé pour le Museum de Versailles.
10. « Lit de justice du tyran Louis XVe du nom », par *Dumesnil*. Remis au Museum.
11. Attribués au Museum.

8° Six vues de Venise, par *Canaletti* [1].

9° Quatre tableaux représentant des batailles et sièges, par *Martin* [2].

10° Quatre petits tableaux de *Subleyras* et de *Barbeau* [3].

Notre mission remplie, nous nous sommes retirés et avons signé.

Signé : LEMONNIER, MOREAU.

Copie conforme (Arch. nat., F17 1032).

XL

Rapport du commissaire Lemonnier sur l'émigré Mondragon.

29 brumaire an II.

Sur l'avertissement donné à la Commission conservatrice des monuments, je soussigné, me suis transporté, le 29 brumaire, 2e mois de l'an 2e de la République et j'ai mis en réserve.

Le portrait de Duval Loncle, peint en pastel, par *Latour* [4].

Une vue du château Saint-Ange, par *Gaspard dell Ochiadi.*

Estampes : la Descente de croix, de *Daniel de Volterre*, la Transfiguration; deux estampes, d'après *Greuze* : le Paralytique et l'Accordée de village; la Présentation au temple, par *Boulogne*; les 14 ports de France, d'après *Vernet*; 2 fêtes flamandes, d'après *Teniers*; 4 estampes de la galerie du ci-devant Palais Royal; la sainte Geneviève de *Balechou*; l'estampe du tableau du *Corrège* qui est à Parme; une autre du tableau dit de la Nuit, du *Corrège*; deux grandes estampes, d'après *Rubens*.

Sur la cheminée : un grand vase d'albâtre et deux colonnes; un grand Christ d'ivoire couvert d'une glace, un télescope dans son étui; une grande lunette et un microscope dans son étui.

Signé : LEMONNIER.

Original (Arch. nat., F17 1263).

XLI

État des livres choisis dans la bibliothèque des émigrés, la dame de Brionne, et de Vaudemont, rue de l'Université, n° 318, pour être transportés au Dépôt de Nesle.

23 brumaire an II.

Résumé du rapport d'Ameilhon.

Les livres distraits de cette bibliothèque étaient tous des exemplaires d'éditions du XVIIIe siècle. Ils concernaient : les beaux-arts (gravures et

1. Attribuées au Museum.
2. « Trois sièges de ville par *Martin* et un voyage du tyran Louis XIV » ont été remis à la cit. Denor.
3. Les deux tableaux de *Barbeau*, un chasseur qui amorce son fusil et deux jeunes Napolitaines, ont été attribués à la cit. Denor.
4. Ce portrait de M. Duval, ami de l'auteur, figura au Salon de 1745. A. Duchesne dit que c'était « le roy des portraits de Latour ».

ouvrages les plus connus de Baiardi, Chambars, F.-A. David, James Gibbs, de Piles, Ponce, Watelet); la littérature française (œuvres de Rabelais, Marguerite de Navarre, Régnier, La Rochefoucauld, Corneille, Molière, Boileau, Racine, La Fontaine, Voltaire, Montesquieu, La Harpe, Marmontel, Delille, Roucher, Barthélemy); les littératures latine et grecque, (Virgile, César, Suétone, Fl. Josephe, Hérodote); l'histoire et l'art militaire (Dav. Hume, Vauban, chevalier de Beaurain, la Guérinière, Folard, Maurice de Saxe); la géographie et les voyages (Bourrit, Choiseul-Gouffier, Cook, La Condamine, de Pagès, M. Savary, Sonnerat, Volney); l'histoire naturelle (Adanson, Buffon, Lamarck), etc. Ameilhon avait également mis en réserve des cartes et plans de fortifications, notamment ceux de la campagne de Louis XIV en 1694.

Original (Arch. nat., F^{17} 1263).

XLII

Rapport du cit. Poirier sur l'église de Franciade.

13 frimaire an II.

L'église paroissiale, ci-devant abbatiale de Saint-Denis, dans la ville de Franciade, se trouvant aujourd'hui à la disposition de la Nation, plusieurs des objets qui y avaient été laissés pour la célébration ou la décoration du culte et qui intéressent les arts, paraissent devoir en être transportés incessamment, par le danger de mutilation ou de destruction auquel ils sont journellement exposés.

Les principaux sont :

1° Une statue de marbre blanc, de la Vierge, sur l'autel de la chapelle dite de Notre-Dame la Blanche, vis-à-vis le mausolée des Valois. Cette statue, donnée en 1340, a attiré l'attention des commissaires artistes et paraît devoir être conservée pour l'histoire de l'art dans le XIVe siècle.

2° Le devant d'autel, la table et le retable de la 3e chapelle du chevet, à droite, dite de Saint-Eugène, le tout de très beau marbre tant blanc que noir.

La table, de marbre noir, a six pieds de long et deux pieds dix pouces de large.

Le devant d'autel, de marbre noir, sur lequel sont appliquées des sculptures de marbre blanc représentant différentes histoires et costumes, a cinq pieds dix pouces de long sur deux pieds sept pouces de haut.

Le retable, sur l'autel, aussi de marbre noir avec de semblables sculptures en marbre blanc, est long de cinq pieds dix pouces sur un pied dix pouces de hauteur.

Les ornements d'architecture sont de la plus grande délicatesse, et, le tout figurera très bien parmi les monuments de l'art du XIIIe siècle, époque de ce travail.

3° Vis-à-vis le mausolée de François Ier, à l'autel de Saint-Benoît, il y a une statue de marbre de ce saint, de J.-B. Tuby, dit le Romain, à qui l'on

doit aussi le groupe du mausolée de Turenne, et dont il y a à Versailles et à Marly des ouvrages estimés.

Si la commission juge à propos de conserver ces monuments pour le Museum, il faudra donner au citoyen Scellier une autorisation pour les enlever.

La municipalité de Franciade invite la commission à faire enlever au plus tôt le devant d'autel de vermeil et le retable tant en or qu'en vermeil du maître-autel de la même église. Il y a des pierreries sur la partie du retable qui est en or et d'une grande antiquité pour le Moyen âge.

Signé : POIRIER,
commissaire.

Original autographe (Arch. nat., F[1]7 1263).

XLIII

Rapport du commissaire Lemonnier sur Saint-Roch.

Le 14 frimaire de l'an 2e de la République, une et indivisible, le soussigné s'est présenté au comité révolutionnaire de la section de la Butte des Moulins, où se trouvaient déposées les clés de l'église Saint-Roch et, après avoir requis l'un des membres de l'accompagner, il a été sur-le-champ introduit.

TABLEAUX

Chapelle Sainte-Elisabeth : tableau d'autel de cette sainte, en face un monument en marbre de la famille de La Live [1].

Celle ensuite : un tableau de *Le Moine* représentant une Nativité.

Grand autel de la croisée à gauche de l'église : un grand tableau de *Vien*; à côté un tombeau de Maupertuis, par *Duez* [2].

La chapelle ensuite : un tableau de *Jouvenet* représentant le martyre de saint André [3]; un tableau de la Pentecôte par *Le Brun*.

Derrière le chœur : deux tombeaux en entrant, ornés de bronze ; l'un est celui de Bidal [4]; l'Annonciation en marbre, par *Falconet* : les deux prophètes sont en plomb et doivent être livrés à la fonte.

En redescendant : un tableau de *Colin de Vermont*; celui de la croisée à gauche est de *Doyen*.

1. Le monument funéraire de Mme Lalive de Jully, en marbre blanc, d'*Etienne-Maurice Falconet*, fut érigé en 1753, par les soins de M. de Jully, pour Elisabeth Chambon, sa femme, il n'en reste qu'un médaillon. Cf. l'*Inventaire des richesses d'art de la France*, *Paris. Mon. rel.*, t. II, p. 154.

2. Le monument funéraire de Maupertuis, fait par *Jean-Baptiste d'Huez*, en 1766, existe encore à Saint-Roch, dans la chapelle des Monuments, il est décrit dans l'*Inventaire des richesses d'art de la France*, *Paris*, *Mon. rel.*, t. II, p. 153.

3. Ce tableau de *Jean Jouvenet* se trouvait dans la chapelle Saint-André.

4. Ce tombeau est celui de Claude-François Bidal, marquis d'Asfeld, maréchal de France, décédé le 5 mars 1743, il n'en reste plus que le buste du marquis d'Asfeld, Cf. l'*Inventaire des richesses d'art de la France. Paris*, *Mon. rel.*, t. II, p. 155.

Les grilles du chœur, par *Doré*, doivent être conservées.

Laissé double au Comité révolutionnaire de ladite section, et signé :

LEMONNIER.

Original autographe (Arch. nat., F^{17} 1263).

XLIV

Rapport des commissaires Boizot, Lemonnier et Desmarest sur les œuvres d'art et objets précieux trouvés dans la maison d'Egalité, ci-devant Palais-Royal (extrait).

22 frimaire an II.

Le 22e jour de frimaire, l'an 2 de la République française, une et indivisible, nous soussignés Lemonnier, Boizot et Desmarest, membres de la Commission conservatrice des monuments, nous étant transportés à la maison de l'Égalité, ci-devant Palais-Royal, avons été introduits dans les petits appartements qu'occupait ci-devant Louis-Philippe Orléans, où, après avoir exhibé nos pouvoirs, avons, en présence du cit. Lacoste, juge de paix de la section de la Montagne, annoté et réservé pour l'utilité des sciences et des arts, les objets ci-après, savoir [1] :

. . . .

MEUBLES PRÉCIEUX, VASES, ETC.

Deux petites cuvettes de pierre de touche, avec leurs socles de même matière.

Un cabaret de porcelaine anglaise, dans sa boîte, composé de quatre tasses et un pot à lait (il manque une soucoupe).

Vingt échantillons de pierres dures, polies d'un côté, dans une boîte de sapin.

Une grande table de forme ovale, de racine d'arbre, sur son pied pareillement travaillé.

Une armoire, ornée de bronze doré et garnie de tiroirs propres à recevoir des médailles.

Une grande table de bois d'acajou, ornée de bronze doré, avec ses allonges.

Trois petites cassolettes, dont une plus grande que les deux autres, en agate, ornées de bronze doré.

Deux grands coffres, divisés en cases et tiroirs contenant des outils anglais de menuisier et d'ébéniste.

1. On a cru pouvoir se dispenser de reproduire le passage de l'inventaire qui concerne les instruments de physique et de mathématiques, les collections d'armes et d'objets de curiosité, distraits par les commissaires.

Une table de bois d'acajou, de forme carrée, et s'allongeant à volonté, ouvrage anglais de la plus belle exécution.

Groupe-buste, dit le Baiser, par *Houdon*, en marbre blanc.

Une petite table ronde de porphyre rouge, montée en forme de trépied et ornée de bronze doré.

Deux petits vases de porcelaine de Sèvres, fond chatoyant, ornés de bronze doré et pour anses des têtes de satyres.

Une table ronde, en bois d'acajou, du plus beau travail, avec girandole au milieu.

Une grande table en acajou, ornée de bronze doré, avec tablette d'échantillons de marbre et deux pièces de rapport de jaspe de Sicile.

Douze petits socles de différents marbres avec leurs bases de bronze doré.

Deux petits vases de lave avec anses évidées.

Deux vases de marbre blanc, forme Médicis, ornés de guirlandes et mascarons.

DESSINS ET AUTRES OBJETS D'ART

Quatre dessins de *Carle Vernet*.

Six portefeuilles remplis d'estampes.

Un rouleau de peintures chinoises.

23 livraisons de la galerie dite du Palais-Royal.

Six volumes de l'œuvre de *Piranèse*.

Deux cuvettes de griot d'Italie, portées par des figures de bronze.

L'Hercule Commode et Vénus, figures en bronze.

Un taureau, aussi en bronze.

Un tableau de fruits, en pierres précieuses.

L'Ecole d'Athènes, d'après *Raphaël*, coloriée, dans un cadre doré et sous verre.

Une vue des Invalides, coloriée.

Deux gouaches, sujets de paysage, indiqués sous les numéros 199 et 200.

Onze dessins, à gouache, vues de la machine du port de Toulon.

Six dessins, idem, de la galerie Farnèse.

Collection des 14 ports de France, par *J. Vernet*.

Deux dessins de *Delarue*.

Un dessin de *La Hyre*.

Un enfant en marbre.

Quatre portefeuilles vides propres à mettre des dessins et estampes.

Quatre gravures, d'après *Vernet*.

Une estampe roulée, d'après *Salviati*.

Le temps ne nous ayant pas permis de prolonger plus longtemps notre opération, nous nous sommes ajournés au quartidi 24 de ce mois, à l'effet de continuer l'examen des objets d'art qui peuvent se trouver dans les autres appartements de ladite maison Egalité, et avons signé :

DESMAREST, LEMONNIER, BOIZOT.

XLV

Suite du rapport précédent relatif à la maison d'Egalité.

24 frimaire an II.

Et le vingt-quatre de frimaire, nous étant rendus à la dite maison de l'Egalité, nous avons été introduits par ledit juge de paix de la section de la Montagne, en présence d'un commissaire du Département, pour la levée des scellés, dans l'appartement occupé ci-devant par la citoyenne Orléans, où nous avons mis en réserve les objets ci-après, savoir :

Six grands corps de bibliothèque, en bois d'acajou, du plus beau travail, garnis de leurs tablettes et de glaces.

Un petit tableau du *Mole*, peint sur cuivre, représentant Agar dans le désert.

Deux dessins au bistre, de forme ronde et sous verre, par *Guyard*.

Une estampe encadrée représentant le tombeau de Madame de Langhans, dont il y a une terre cuite au Dépôt de la maison de Nesle.

APPARTEMENTS DITS DE BEAUJOLAIS

Deux grands vases du Japon, fond vert céladon, forme bouteille, d'environ 2 pieds 6 pouces de haut.

Deux grandes cuves de porcelaine de la Chine, fond bleu à cartels chinois, de deux pieds de diamètre, dont une est fort mutilée.

Deux autres vases de même porcelaine, dont un avec son couvercle, et tous deux très mutilés.

Un modèle ou projet de gare, sous une grande cage de verre, sur un pied de bois peint.

Deux grands tableaux de *Sneyders*, représentant des animaux, de huit pieds de haut sur 6 pieds de large.

Vue pittoresque des cascades de Saint-Cloud, dans le genre de *Martin*, grand tableau de 10 pieds de long sur 6 pieds de haut.

Sept tableaux, portraits en pied d'hommes illustres, très médiocres, mais précieux pour les costumes.

Louis XIII couronné par la Victoire, beau tableau de *Philippe de Champagne*, de 6 pieds 6 pouces de haut sur 5 pieds de large.

Le Régent et sa fille, sous la figure de Bellone, par *Santerre*, de 7 pieds de haut sur 5 pieds 6 pouces de large.

Quatre grands portraits d'hommes illustres, au-dessus des portes, faisant suite à ceux ci-dessus désignés.

Le portrait de Louis XIII, de forme ovale, présumé être l'étude originale du grand tableau par *Ph. de Champagne*.

Le portrait d'Henri IV, en pied et en petit, par *Porbus*.

Autre portrait d'Henri IV enfant, par *Porbus*.

Autre portrait d'Henri IV et de Marie de Médicis, en buste, par *Porbus*.

Deux tableaux, dessus de porte, sujets historiques, par *Paul Véronèse*.

Portrait d'un jeune homme sous l'habit d'un guerrier, par *Mignard*.

Henri IV après la bataille d'Ivry, rencontrant Sully blessé. Joli tableau par *Bounieu.*

Trois vaisseaux avec leurs agrès, dont un sous cage de verre.

Quatre cadres contenant des soufres moulés sur des pierres antiques.

Deux modèles, en bois, d'anciens temples, avec leurs dépendances, se démontant par partie et propres à l'instruction.

Un grand portefeuille contenant des cartes de géographie.

Hercule au berceau étouffant des serpents, dans le goût de *Carrache*, petit tableau de 6 pouces carrés.

Deux tours, l'un en l'air, l'autre à guillocher, avec tous les outils en dépendant.

APPARTEMENTS DITS DE CHARTRES

Un lit de bois d'acajou, orné de bronzes dorés, dans le goût antique, fait par *Jacob*, sur les dessins de *David* ; 20 fauteuils et 24 chaises, aussi de bois d'acajou, dans le genre étrusque, avec sièges de crin noir.

Plus sept corps de bibliothèque, en bois d'acajou, d'un travail parfait, garnis de leurs tablettes et de glaces.

Un portrait d'homme, par *Le Titien.*

Un portrait de femme tenant un gant, par le même.

Un tableau sur bois, de *Bourdon*, représentant la Présentation au Temple.

Deux tableaux de fleurs, animaux et insectes, par *Mignon.*

Sur le grand escalier montant à la galerie deux groupes d'enfants, en plomb, portant des torches.

Lesquels objets sont restés sous les scellés à la garde des citoyens qui y sont préposés et avons signé :

LEMONNIER, BOIZOT.

Original signé (Arch. nat., F17 1263).

XLVI

Rapports du commissaire Regnault sur Sainte-Geneviève, Saint-Séverin et Saint-Victor, du 12 frimaire, l'an 2e de la République française, une et indivisible.

Je me suis transporté, en vertu d'un arrêté de la Commission des monuments, dans les ci-devant paroisses ci-dessous désignées, savoir :

A la ci-devant Sainte-Geneviève, accompagné du gardien, je n'ai trouvé que la chaire à conserver, et, à la chapelle du Calvaire, le Christ de *Germain Pilon* qu'on peut extraire des autres figures.

Dans la ci-devant paroisse Saint-Séverin, accompagné d'un commissaire de la section, j'y ai trouvé, savoir : dans la chapelle Sainte-Geneviève : deux tableaux sur l'autel, l'un représentant sainte Geneviève, l'autre saint Joseph [1].

1. Par *Philippe de Champagne.*

Dans la chapelle des fonts, sur l'autel, un tableau représentant le baptême de saint Jean; dans une chapelle, à droite en entrant, sur l'autel, un tableau représentant la Cène, plus un tableau représentant saint Jérôme qui est contre un pilier par terre.

A Saint-Victor, accompagné du gardien, dans la chapelle du Bon Pasteur, un tableau représentant le Bon Pasteur d'après *Champagne* ; les quatre tableaux du chœur, de *Restout*, et le tableau du maître-autel de *Vignon* ; à la chapelle de Saint-Denis, le tableau de l'autel ; à la chapelle de Sainte-Catherine, le tableau de l'autel.

Signé : REGNAULT.

Original (Arch. nat., F[17] 1263).

XLVII

Rapport des commissaires Lemonnier et Moreau sur le mobilier de l'émigré Saint-Priest.

Le 25 frimaire, les soussignés se sont présentés en la maison de l'émigré Saint-Priest, faubourg du Roule, en vertu de leurs pouvoirs, et ont désigné les objets ci-dessous :

TABLEAUX

Deux vues des environs de Constantinople.

Deux grandes vues en longueur de la pointe du Sérail et d'une autre partie de la ville de Constantinople.

Un portrait en pastel du comte de Bonneval[1].

Deux tableaux de *Favray*, d'audiences données à Saint-Priest[2] par le Grand Seigneur, et sous une tente.

Sept tableaux de *Robert*, provenant d'un salon.

Une estampe du sacre, par *Moreau.*

Trois grands vases de porcelaine et deux de forme allongée, tous du Japon.

Vingt-sept pièces composant l'habillement asiatique à usage de femme et enfant (*sic*).

Sept pièces composant l'habillement d'homme avec un chasse-mouches, le bonnet avec les gazes du turban et le bâton de commandement en écaille fondue et pomme d'or.

Deux paires de bottines d'homme et une paire de babouches.

Six paires de chaussons de femme et deux paires de babouches et une paire pour enfant.

Et ont signé au procès-verbal : de Jolli, commissaire aux ventes, ainsi que dessous :

LEMONNIER, MOREAU LE J[ne].

Original (Arch. nat., F[17] 1263).

1. Bonneval (Charles-Alexandre, comte de), aventurier, connu sous le nom du *pacha de Bonneval.* Après avoir combattu les Turcs, il entra à leur service et, en 1730, fut chargé d'organiser le corps des bombardiers; il mourut à Constantinople.
2. Saint-Priest (François-Emmanuel Guignard, comte de) avait remplacé, en 1768, M. de Vergennes comme ambassadeur à Constantinople.

XLVIII

Rapport de Mercier sur Saint-Magloire.

28 frimaire an II.

Nous, membre de la Commission nationale des monuments, nommé dans l'assemblée d'avant-hier pour aller au ci-devant séminaire de Saint-Magloire noter les objets de science et d'art qui nous paraîtraient devoir être réservés, nous y sommes rendu aujourd'hui, où après avoir donné lecture de notre commission au citoyen Gérard, commissaire du Département pour les ventes, l'avons requis de nous conduire aux différents endroits de la maison qui renfermaient des objets d'art et de science.

Et, accompagné de lui, nous sommes entré dans l'église, où, ne voyant plus le lutrin annoncé dans la lettre du Directoire, ledit citoyen Gérard nous a dit qu'il avait été envoyé à l'Arsenal pour être fondu aujourd'hui même. Nous avons donc procédé à l'examen des autres objets, parmi lesquels nous avons cru devoir réserver les suivants, savoir :

Le maître-autel et toutes ses dépendances, avec le tabernacle, le tout en marbre, pour être transportés au Dépôt des marbres.

Un jeu d'optique avec ses deux tableaux.

Un miroir en métal.

Dix tableaux peints sur albâtre, représentant la Vie de Jésus-Christ.

Quatre tableaux sur toile avec leurs bordures, qui sont les portraits originaux des PP. Le Jeune (dit le P. Aveugle), Morin [1], Thomassin [2] et Quesnel [3], à cause de la célébrité de ces auteurs et pour le mérite des portraits.

La planche gravée du portrait du P. Pierre de Mouchy, aussi de l'Oratoire, et bienfaiteur du séminaire de Saint-Magloire, montée et encadrée avec un verre devant [4].

Un tableau de saint Jérôme qui a beaucoup d'expression.

Un très grand dessus de table de marbre, de deux pouces d'épaisseur, long d'environ quatre pieds (les deux objets dans le réfectoire).

Un Christ, du *Guide*, gravé par *Chéran*, monté sous verre, cadre doré ; celui-ci dans la salle dite du chaufoir.

1. Morin (Jean), 1591-1659. Protestant converti par le cardinal du Perron, devint Oratorien en 1618.

Lejeune (Jean), oratorien, 1592-1672, était connu comme prédicateur.

2. Thomassin (Louis), 1619-1695, fut inhumé dans le chœur de l'église de Saint-Magloire.

3. Quesnel (Pasquier), oratorien, 1634-1719, supérieur de l'Institution de Paris, en 1662, fut chassé du diocèse de Paris en 1681. Il joua un rôle militant dans l'affaire des Jansénistes.

4. Cette planche est précieuse parce que les épreuves qui en ont été tirées sont fort rares. Il n'y en a point au Cabinet d'estampes national de la rue Richelieu, et ce portrait manque aussi dans la liste de portraits de Français illustres, laquelle est à la fin du tome IV[e] de la Bibliothèque historique de la France, édition dite de Fontette. (Note de Mercier.)

Tous lesquels objets ont été réservés par nous pour être portés au Dépôt des Petits-Augustins et les avons spécifiés audit citoyen Gérard, qui s'est engagé à les remettre à celui qui aura charge de la Commission de les retirer, et qui en a fait mention détaillée dans son procès-verbal de ce jour, signé de nous pour sa sûreté, et ledit citoyen Gérard a signé avec nous le présent, fait à Saint-Magloire le 28 frimaire de l'an second.

Signé : L.-A. MERCIER SAINT-LÉGER, GÉRARD.

Ledit citoyen Gérard nous a déclaré que le citoyen Ameilhon avait apposé le scellé sur la bibliothèque de ladite maison, qu'il s'est chargé de faire enlever et porter dans un des dépôts sous la surveillance de la commission. Et, en même temps, le même citoyen Gérard nous a prévenu qu'il commençait la vente de Saint-Magloire, le 4 de nivôse prochain ; que, partant, il était convenable que l'on fît enlever les objets réservés le plus promptement possible.

Signé : L.-A. MERCIER.

Nota bene. — Les inscriptions anciennes et entre autres celle de Canu [1], ancien religieux de Saint-Jacques du Haut-Pas, auraient été réservées par nous pour être conservées ; mais comme elles étaient gravées sur des tables de cuivre, elles ont été enlevées, il y a six semaines ou deux mois, par les commissaires des cuivres, des plombs et des fers ; il n'y reste plus que des épitaphes modernes gravées sur de grandes pierres d'ardoise et dont le transport coûterait plus qu'elles ne valent.

Le Comité civil de la section étant convenu de livrer, aujourd'hui même, le tableau de *Laurent de La Hire* [2] dont j'ai parlé précédemment, j'ai chargé le citoyen Scellier de se servir de la même voiture pour emporter au Dépôt des Petits-Augustins le tableau de *Suvé* qui est à la Visitation, le saint Jérôme et tous les autres objets de Saint-Magloire, que la même voiture pourra contenir, avec le *La Hire* qu'il fera conduire au Musée directement.

Original (Arch. nat., F17 1263).

XLIX

État des bibliothèques et des archives des établissements ecclésiastiques supprimés de la ville de Chartres, département d'Eure-et-Loir, suivant le rapport des citoyens Sergent et Poirier, commissaires de la Commission nationale des monuments, en date du 29 frimaire, l'an 2 de la République française, une et indivisible.

Les commissaires ont commencé par la bibliothèque de la ci-devant cathédrale. Elle contient beaucoup d'excellents livres dans la partie des sciences, lettres et arts. Quant à la typographie, on y voit quinze livres imprimés

1. Canu (Antoine), commandeur de l'ordre de Saint-Jacques du Haut Pas, avait fait rebâtir en 1519 l'hôpital et une partie de l'église de ce nom.
2. Cette peinture représentait le Martyre de Saint-Barthélemy.

avant 1500, dont quelques-uns sont rares en France ou ornés de gravures en bois ou de vignettes curieuses.

Les manuscrits sont au nombre de plus de 300, dont un du VIe siècle, entièrerement écrit en lettres majuscules onciales, un autre du VIe au VIIe en même espèce de caractères, 10 du VIIIe, 33 du IXe, 14 du Xe, autant du XIe, 21 du XIIe et 64 du XIIIe siècle. Il s'y trouve aussi d'anciens manuscrits français, intéressants pour le glossaire de notre langue [1].

Les archives de la ci-devant cathédrale ont été en grande partie consumées [2], presque tout le reste destiné aux gargousses ; mais, parmi ce reste, les commissaires ont fait retirer deux cartulaires du XIIe au XIIIe siècle, cités dans les recueils de Gaignières à la Bibliothèque nationale, et quelques autres monuments utiles pour les antiquités du moyen âge, ainsi que la Diplomatique de Mabillon, in-folio de la première édition, recherchée à cause de la netteté des épreuves, qu'ils ont fait remettre à la Bibliothèque.

Il ne reste que très peu de chose et fort moderne des archives de l'évêché qui sont au Département.

Les bibliothèques des abbayes de Saint-Père, de Josaphat, de Saint-Chéron, du grand séminaire, des Cordeliers, des Minimes, etc., sont aussi au Département qui occupe le ci-devant évêché. Les commissaires n'ont point pu en prendre connaissance, parce que tous les livres imprimés ou manuscrits sont encore par paquets, les uns sur les autres, dans le vaisseau du ci-devant évêché, mais ils savent que plusieurs renferment des manuscrits intéressants, surtout celle de Saint-Père, et quelques livres détachés des paquets leur ont paru mériter attention par l'ancienneté des éditions.

La bibliothèque de Saint-Jean-en-Vallée est au district. Elle renferme beaucoup de bons livres dont plusieurs ne sont pas dans celle de la ci-devant cathédrale, mais elle est encore plus en désordre.

Les archives de Saint-Père, Josaphat, Saint-Jean, Saint-Chéron et autres établissements ecclésiastiques supprimés [3] sont aussi au district qui occupe la ci-devant abbaye de Saint-Jean, mais à terre, en paquets les uns sur les autres. Elles ont essuyé le même sort que celles des ci-devant cathédrale et évêché, lors du brûlement des titres de féodalité. On y a cherché inutilement deux manuscrits précieux de Saint-Père de Chartres, cités dans les recueils de Gaignières à la Bibliothèque nationale et dans les ouvrages d'érudition, ce sont deux cartulaires originaux du Xe et XIe siècle, appelés les livres d'Aganus [4], dont le 2e était connu sous le nom de livre d'argent, parce que la couverture était de cette matière. Les commissaires n'ont pu retrouver qu'une copie de ce 2e livre écrite dans le siècle dernier.

1. Cf. le Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Chartres, par M. H. Omont (t. Xe du Catalogue général). Les provenances anciennes des manuscrits sont indiquées dans un tableau à la page XL.

2. D'après une tradition locale les papiers du chapitre formèrent un bûcher qui brûla pendant 3 jours sur la place de la cathédrale, mais il ne restait déjà que peu de titres anciens en raison de l'incendie qui consuma la cathédrale de Chartres, en 1594.

3. V. l'Inventaire des archives ecclésiastiques d'Eure-et-Loir, série H, t. VIII, fonds de l'abbaye de Saint-Père-en-Vallée et de Notre-Dame de Josaphat.

4. La Bibliothèque de Chartres possède parmi ses manuscrits, n° 1060, 1061, le Cartulaire du moine Paul, ou vieux cartulaire d'Aganon, du XIIe siècle, avec une reliure de bois, et un autre cartulaire d'Aganon, aussi du XIIe siècle.

Les commissaires n'ont eu qu'à se louer des citoyens composant les autorités constituées de la ville de Chartres qui leur ont donné toutes les facilités qu'ils pouvaient désirer pour leur travail et leur ont témoigné le regret qu'ils avaient de ce que le voyage des commissaires n'avait pas précédé le brûlement des titres de féodalité, ce qui aurait procuré un triage des monuments à conserver. Les commissaires leur ont communiqué leurs observations sur le travail à faire dans les bibliothèques et dans ce qui reste d'archives, conformément aux instructions de l'Assemblée nationale, et les citoyens des autorités constituées s'empresseront de les suivre et ont choisi un citoyen lettré pour diriger ces opérations.

NOTA. — On trouvera dans le rapport envoyé au ministre des détails plus circonstanciés.

Signé : POIRIER, commissaire; Androphile SERGENT.

Liste des imprimés et manuscrits de la bibliothèque du ci-devant chapitre de Chartres réservés par les commissaires des monuments et encaissés le 4 de nivose, l'an 2 de la République française, une et indivisible, pour être transportés à Paris et déposés à la Bibliothèque nationale.

IMPRIMÉS

In-folio :

1. Bible latine, Mayence, Schœffer, 1472.
2. Pline le Naturaliste, traduit en langue toscane, imprimé à Venise par Nicolas Janson, Français, en 1476.
3. *Sanctæ peregrinationes*, ou voyage à la Terre Sainte de J. Bernard de Breydenbach, doyen de Mayence. Figures et cartes. Mayence, 1486.
4. *Horace* et commentaire en latin, avec figures. Strasbourg, 1498.
5. Missel de Chartres sur vélin, avec vignettes en miniature, 1529.

In-12 :

6. Marsile Ficin, *de Triplici vita*, 1498, in agro Caragio.
7. *Succincta notitia rerum Brunswicensium et Luneburgensium*, a Daniele Eberhard Baring. Hanovre, 1724.
8. Alberti Thura, *Idaea historiae litterariae Danorum*. Hambourg, 1723.
9. J. Alberti Fabricii, *Conspectus thesauri litterarii Italiae*, etc. Hambourg, 1730.

MANUSCRITS

In-folio :

1. *Oribasii synopsis*, nº 1. Olim Q. 5. Entièrement en grandes lettres onciales. Estimé du VIe siècle.
2. *Hilarius de Trinitate*, nº 2. Olim D1. Entièrement en grandes lettres onciales, lettres plus massives. Du VIe ou VIIe siècle.
3. *Prisciani grammatica*, nº 3. Olim P. 25. Beau caractère ancien. VIIIe siècle.
4. *Oribásius*, *Alexander*, *Dioscorides*, nº 4. Olim Q. 6. Caractère lombardique.

5. (Saint-Père de Chartres). Copie du 2e livre d'*Aganus* [1] dit le livre d'argent, faite au siècle dernier. L'original n'est pas encore retrouvé.

In-quarto :

6. *Quatuor evangelia*, n° 2. Olim A. 6. Très anciens caractères. VIIIe siècle.

7. *Epistolæ et lectiones*, n° 12. Olim M. 10. Beau caractère carlovingien. Titres en or ou en vermillon. IXe siècle.

8. *Euclidis geometria*, n° 46. Olim P. 17. Lettres capétiennes très nettes, ainsi que les figures géométriques en vermillon. XIIe au XIIIe siècle.

9. *Cartularium Carnotense*, marqué S. 1. Vers le XIIIe siècle [2].

10. *Aliud Cartularium Carnotense*, marqué M. Vers le XIIIe siècle.

11. *Polypticus ecclesiae Carnotensis*, anno 1300, marqué 2. Fin du XIIIe siècle.

In-32 ou in-64.

L'Évangile de saint Jean en latin, très petit format quarré de 2 pouces 8 à 9 lignes, trouvé dans la châsse de la chemise de la Vierge. Entièrement en lettres onciales moins hautes, IXe ou Xe siècle.

Original (Arch. nat., F17 1263).

L

Rapport de Poirier sur le Trésor de l'église de Franciade.

13 nivôse an II.

Après le transport à Paris du Trésor de Franciade (ci-devant Saint-Denis en France), il y est resté quelques pièces qui intéressent l'antiquité du moyen âge, l'histoire naturelle et les arts.

I. Seize pièces d'ivoire, anciennement appelées les échecs de Charlemagne, dont s'ensuit l'énumération. (Cabinet d'antiquités de la Bibliothèque nationale.)

1° Quatre trônes ou tours ouvertes dont deux à créneaux. Dans chacune, un personnage couronné, accompagné de deux autres personnages.

2° Un éléphant portant une tour, sur laquelle est assis un personnage couronné. On voit des hommes que l'éléphant a fait sauter en l'air. Il enlève avec sa trompe un cavalier et son cheval. Des cavaliers armés entourent l'éléphant et des piétons environnent la tour qu'il porte. Sous cette pièce sont tracés quelques caractères qui paraissent arabes [3].

1. La copie de ce cartulaire faite vers 1774 par le bénédictin Charles Muley, figure parmi les manuscrits de la Bibliothèque de Chartres, n° 1136. Le cartulaire original fut adressé, le 4 nivôse an VII, aux conservateurs de la Bibliothèque nationale, et se trouve dans le fonds latin, n° 10101 ; il fut utilisé par M. Guérard pour son édition du *Cartulaire de Saint-Père de Chartres*.

2. V. dans l'introduction de l'Inventaire des Archives ecclésiastiques d'Eure-et-Loir (série H), p. 7, l'inventaire sommaire des cartulaires adressés par l'administration centrale du Département aux conservateurs de la Bibliothèque nationale, le 4 nivôse an VII.

3. Cette pièce du jeu d'échecs dit de Charlemagne, qui est le *roi* ou la *tour* d'un jeu hindou fort ancien, se trouve exposée au Cabinet des médailles, Salle de la

3° Deux éléphants qui portent chacun deux cavaliers.

4° Un autre éléphant portant trois hommes, dont l'un assis sur le devant; les deux autres derrière lui, dos à dos.

5° Trois chars à l'antique, tirés par quatre chevaux de front. Dans chacun est un personnage qui a un bonnet rond sur la tête, l'épée droite à la hauteur de l'épaule.

6° Quatre cavaliers casqués et vêtus de cottes de mailles. Ils portent d'une main l'épée droite à la hauteur de la tête, et de l'autre un écu. L'écu de deux de ces cavaliers est rond, celui des deux autres se termine en pointe.

7° Un piéton dont le casque (est) en forme de camail. Il est vêtu d'une cotte de mailles et tient d'une main l'épée à la hauteur de la tête, de l'autre un écu terminé en pointe.

II. Une écritoire ancienne, gravée dans les Antiquités et dans la paléographie de Montfaucon.

III. Deux cors ou cornets d'ivoire, dont l'un vers le bout étroit est entouré d'un relief représentant divers animaux et autres figures.

IV. Un autre cor garni de cuivre, monté sur une patte d'oiseau à quatre griffes, le bout orné d'un globe surmonté par un aigle.

V. Une petite aiguière et une burette de cuivre, jadis émaillé, forme antique, mais dégradées.

VI. Une ancienne petite boîte de cuivre émaillé, dont le couvercle est conique, à l'usage du culte romain moderne.

VII. Deux anciens étriers de fer, très ouvragés, à jour.

HISTOIRE NATURELLE

VIII. Deux cornes d'ivoire que l'on disait être des dents d'éléphant.

IX. Une grande soucoupe de coco, ou autre bois des Indes, très léger (Jardin des Plantes).

X. Un vase rompu, d'une espèce d'albâtre avec quelques fragments. L'on disait anciennement que c'était l'une des cruches des Noces de Cana (Cabinet d'antiquités, Bibliothèque nationale).

XI. Un morceau de verre très épais que l'on qualifiait autrefois de miroir de Virgile (Jardin des Plantes).

Signé : POIRIER, commissaire des monuments pour Franciade.

Original autographe (Arch. nat., F^{17} 1263).

LI

Rapport de Boizot sur Louveciennes [1].

L'an deux de la République française, une et indivisible, le vingt-neuf frimaire, à Louveciennes chez la ci-devant Dubarry, en présence des citoyens

Renaissance et est décrite par M. Babelon dans son *Guide illustré du Cabinet des médailles*, p. 304.

1. V. Séance du 6 nivôse an II.

Vilette et Lesage, commissaires du pouvoir exécutif, les commissaires du district de Versailles, le juge de paix du canton et du maire, en présence aussi du citoyen Lacroix [1], représentant du peuple, il a été procédé à la levée des scellés, lesquels ont été trouvés sains et entiers, et reposés à mesure que nous avons été sortis de tous les différents locaux que nous avons parcourus, procès-verbal a été dressé par le secrétaire-greffier, par lequel il appert que moi, membre de la Commission des monuments, après avoir exhibé mes pouvoirs, ai été introduit partout en présence des ci-dessus dénommés et des gardiens.

J'ai désigné tous les objets ci-après pour être mis en réserve pour être transportés au Dépôt national des museums de la République, savoir :

DANS LA SALLE A MANGER :

Une table d'acajou, de 6 pieds de long sur 5 de large, ployant en deux, et deux autres faisant table ronde dont chaque moitié s'adapte à chaque bout de la précédente et en fait une de près de 12 pieds.

Un tableau du citoyen *Fragonard*, représentant la Nuit, sur la porte qui conduit au salon.

Un cadre de bois doré, richement orné, qui n'a aucun signe de féodalité.

DANS LE SALON :

Un beau tableau de *Vernet*, représentant une marine, de 8 pieds sur 5.

Un autre tableau, faisant pendant, représentant des ruines dans lesquelles l'on fait une offrande à Vénus, par *Robert*.

Deux tableaux, de 2 pieds 1/2 sur 3 de haut, peints par *Vien*, l'un représentant une nymphe cueillant des roses, l'autre une nymphe pinçant une lyre.

Quatre vases de porcelaine de Sèvres, dont deux forme étrusque et deux à 4 cartels.

Une gaîne en granit plaqué, chapiteau et bases griotté d'Italie.

DANS LA CHAMBRE A COUCHER :

Un tableau, de 3 pieds 8 pouces sur 3 de haut, représentant la Marchande d'amour, par *Vien*.

Un autre par le même, de 5 pieds sur 4, représentant la Fuite de l'amour.

Une commode de bois jaune, ornée de bronze et de cinq plaques de porcelaines de Sèvres et son dessus en marbre blanc.

Quatre vases de même porcelaine, forme étrusque, dont deux fond chatoyant, orné d'arabesques et bronze doré ; deux autres fond blanc, ornés du même genre, sont dans la garde-robe voisine.

Deux autres petits goblets, porcelaine de la Chine, montés sur pied de bronze et socles de marbre serpentin.

La cheminée de marbre blanc et vert Egypte, enrichie de bronze précieux, propre à faire un devant de table.

1. Charles Delacroix, député de la Marne à la Convention nationale, en mission dans le département de Seine-et-Oise, dès août 1793.

Nota. Le représentant du peuple a désiré qu'elle fût annotée.

Parmi les bijoux renfermés dans la commode, j'ai annoté un camée agate onyx, de 8 lignes de large sur 6 de haut, représentant une Vénus et trois amours, lequel m'a paru antique, monté en or, en forme de collier.

Trois autres camées antiques, montés en bagues, deux autres modernes, et quatre pierres gravées.

Deux coupes forme de conque, montées en or, de jaspe sanguin et vert.

Une autre coupe et soucoupe d'aventurine.

Une aiguière de cristal de roche, montée en or.

Un déjeuner composé de deux carafons, le goblet et son couvercle et son plateau, le tout en cristal de roche monté en or.

DANS LA CHAPELLE :

Un feu orné d'animaux, principalement du cerf et d'un sanglier, ouvrage de Goutière, doré d'or mat.

DANS UN CABINET A CÔTÉ ET BIBLIOTHÈQUE :

Un tableau, forme ovale, représentant la cruche cassée, par *Greuze*.

Une boîte contenant une machine électrique.

Différents voyages pittoresques.

Différents cadres de bois doré répandus dans les appartements et dont les portraits qui sont dedans n'ont pas paru mériter d'être réservés.

DANS LE PAVILLON DU JARDIN :

Quatre torchères de marbre blanc, d'environ 5 pieds de proportion, par *Monot*, et leurs piédestaux.

Deux vases de marbre blanc, forme Médicis, dont les bas-reliefs sont en bronze doré sur fond de porphyre.

Un vase de porphyre sur son piédestal de granit et socle de rouge antique, le tout orné de bronze, d'environ dix-huit pouces de haut.

Deux trépieds de bronze doré d'or mat, faisant partie de la décoration d'une cheminée et pouvant s'enlever sans détériorer la cheminée.

Un guéridon composé de sept plaques de porcelaine de Sèvres, monté en bronze sur acajou.

Deux petites statues de marbre blanc, par *Vassé*, l'une représente la Comédie, l'autre un Amour accouplant deux tourterelles.

Un buste de marbre blanc, par *Pajou*, sur la pareille gaîne décrite d'autre part.

Deux tables de bois doré formant console avec leurs dessus de marbre blanc.

Deux urnes de porphyre, d'environ trois pieds de haut, sous le vestibule.

DANS LE PARC :

Deux statues de marbre blanc, d'environ six pieds de proportion, représentant une Vénus et une Diane au bain, par *Allegrain*.

Deux autres idem, par *Vassé*, représentant, l'une, une Minerve, l'autre, une Vénus et l'Amour.

Un vase, aussi en marbre blanc, sur un pied en forme de candélabre.

Dans un office : deux copies de l'antique en bronze, l'une, l'Apollon du Belvédère, l'autre, la Vénus aux belles fesses, de 3 pieds.

Dans une chambre du commun : deux petites statues de marbre blanc, l'Amour et une nymphe.

Dans une autre : la baigneuse de *Falconet*, d'environ 3 pieds, en marbre, un groupe en bronze représentant un enlèvement.

Signé : BOIZOT.

Original (Arch. nat., F^{17} 1263).

ADDENDA ET ERRATA

Tome I, p. LXIII, 3e paragraphe : « Sa dernière séance (de la commission) eut lieu le 16 ventôse ». — La dernière réunion de la Commission des monuments eut lieu en réalité le 26 ventôse. En effet, ainsi qu'il a été dit à la page 153, note 1, la commission, bien qu'elle eût remis le registre de ses procès-verbaux au Comité d'Instruction publique, tint encore deux réunions, la 1re le 19, la 2e le 26 ventôse, dont le procès-verbal fut consigné sur de simples feuilles volantes. Ces deux procès-verbaux, retrouvés dans les papiers de la commission, devaient prendre place à la suite des précédents dont ils complètent et terminent tout naturellement la série. — On trouvera, page 158, les noms des membres de la commission présents à la dernière séance du 26 ventôse.

Tome I, p. 245, note 2. Les deux pièces annexes qui devaient figurer sous le no XLII ont été, par erreur, numérotées XLII et XLIII. Il en résulte que les numéros suivants qui renvoient aux pièces annexes devront être augmentés d'une unité.

TABLE

ANALYTIQUE ET RAISONNÉE

DES PROCÈS-VERBAUX DE LA COMMISSION DES MONUMENTS

(1re et 2e parties)

SIGNES ET ABRÉVIATIONS

Les petites capitales indiquent les noms de personnes ; les italiques désignent les noms de lieux et ceux des objets d'art ; le caractère romain est employé pour les noms de matières.

L'abréviation p., signifie peinture ; l'abréviation sc., sculpture.

Abbaye-aux-Bois (L'), rue de Sèvres, I, p. XLI, 165, 174.

ABEILARD (Pierre), philosophe et théologien. Son tombeau, I, 146.

Abigaïl devant Daniel, p. dite du Guide, émigré Cramford, II, 200.

Abondance (L'), statue d'Adam aîné, à Ménars, I, 268.

Abraham (Le sacrifice d'), bas-relief de Jean Goujon, à Ecouen, I, 310.

Abus des opérations des commissaires aux ventes, I, 241.

Académie des arts de Poitiers, I, 237.

Académie des Beaux-Arts de Saint-Pétersbourg (Nomination de Doyen comme adjoint au directeur de l'), I, 60.

Académie de Dijon, I, 361.

Académie des inscriptions et belles-lettres, I, 2, 3, 144, 184 ; II, 94.

Académie royale de peinture et sculpture, I, p. LVIII, 2, 100, 233 ; II, 66, 91.

Académie de Saint-Luc, II, 216.

Académie des sciences, I, 2, 16 ; II, 91.

Académie des sciences, arts et belles-lettres d'Orléans, I, 30.

Acajou. — (Bibliothèques en bois d'), II, 233, 234 ; — (commodes ornées de bronze et porcelaine en), II, 183 ; — (fauteuils et chaises en bois d'), dans le goût étrusque, II, 234 ; — (lit dans le goût antique en bois d'), II, 234 ; — (tables anglaises d'), II, 231, 232.

Accordée de village (L'), estampe d'après Greuze, émigré Gérard, I, 336 ; émigré Montdragon, II, 228.

Achille sur les rives du Scamandre, p. de Deshayes, émigré Montregard, II, 227.

ADAM l'aîné (Lambert-Sigisbert), sculpteur. Statue de l'Abondance, à Ménars, I, 268.

ADAM, secrétaire de la mairie de Fontainebleau, II, 183.

Adam et Eve, tableau, émigré Robeck, I, 320.

ADAMOLI (Pierre), grand-maître des ponts et passages de Lyon, II, 88.

ADANSON (Michel), naturaliste, II, 229.
Adieux d'Hector et d'Andromaque, (Les), p. de West, émigré Kerry, I, 364.
Adonis (La mort d'), p. de Lagrenée jeune, émigré d'Angiviller, I, 335.
Adoration des bergers (L'), p. de Van Schuppen, église Saint-Hilaire, I, 211; — peinture sur albâtre, prieuré de Saint-Martin-des-Champs, II, 42; — p. par Ninet de Lestin, à Troyes, II, 175; — p. de Carle Vanloo, à Saint-Sulpice; II, 217.
Adoration des mages (L'), tableau ancien sur bois, I, 171; — p. à Ecouen, I, 311; — p. de Carle Vanloo, aux Missions étrangères, I, 316; — bas-relief bronze, II, 217; — peintures : par de La Fosse, à Notre-Dame, II, 220; par Vivien, à Notre-Dame, II, 224.
Adoration du Veau d'or (L'), p. du Poussin, hôtel Bretonvilliers, I, 247.
Agabus et saint Paul, p. par Chéron, à Notre-Dame, II, 224.
Aganus (Cartulaires dits d'), à Chartres, II, 238, 240.
Agar dans le désert, dessus de porte, galerie Penthièvre, II, 204; peinture du Mole, émigré Egalité, II, 233.
Agar et Abraham, p. par Van Balen, émigré Cramford, II, 199.
Agate (Cassolettes en), II, 231; — (figures en), II, 288; — (plaques d'), II, 218; — (tasses d'), II, 200.
Agate blanche (Tête de Méduse sur), II, 167; — fleurie (vase d'), II, 187; — mousseuse d'Allemagne (Table d'), I, 353; — onyx (camée antique en), II, 243; — onyx, de Jules César, camée par Dioscorides, II, 139; — onyx de trois couleurs, II, 188; — onyx, représentant la tête d'Omphale, II, 187; — orientale (La Vierge et le Christ sur), II, 198.
Agrafes de manteau dans les tombeaux de Saint-Denis, II, 211.
Agrippa (Petit tombeau d'), marbre, émigré Hocquart-Montfermeil, I, 353.
Agrippine, camée, II, 78; statue à Marly, II, 162.
AGUESSEAU (Le chancelier Henri-François d'), sa bibliothèque, II, 127.
Aguesseau (Rue d'), I, 205.
Aigle. — de bronze du beffroi de Tournai (Envoi à Paris de l'), I, 160, 161, 163; — de Saint-Gervais (Envoi à la fonte de l'), II, 79.
Aiguière. — ancienne, couverte de nacre de perle, II, 218; — peinte en émail par les élèves du Primatice, I, 337; — de cristal de roche, I, 352; II, 218, 243; — de cuivre émaillé, II, 241.
Aisne (Département de l'), I, 109.
Aix-la-Chapelle (Eaux d'), II, 69.
ALBANE (François l'), peintre. *L'Assomption de la Vierge*, p., émigré Vaubecourt, II, 11; *la Toilette de Vénus*, p. à lui attribuée, à Marly, II, 102, 164.
Albâtre. — (Boule milliaire en), I, 351; — (*Cène*, bas-relief en), par J. Julyot, II, 177; — (empereurs en), II, 206; — (Enfant Jésus peint sur), II, 198; — (reliquaire formé d'une colonne d'), II, 218; — (retable en) dans l'église Saint-Nizier de Troyes, II, 176; — — (squelette d'), attribué à François Gentil, I, 69, 71; — (tableau peint des deux côtés sur), II, 42; — (tableaux de la vie de Jésus-Christ peints sur), II, 236; — — (vase antique d'), II, 218; — (vases d'), I, 230; II, 198, 218, 228; — (Vénus d'), II, 107; — blanc (vases d'), I, 354; — oriental (cassolettes et cuvettes d'), I, 343, 351, 354; — oriental (tables d'), I, 353; II, 226; — (vases d'), 353; — (vase antique d'), II, 228.
ALBIN (Eléazar), dessinateur, graveur, II, 159.
ALENÇON (Catherine d'), femme de Pierre de Navarre, comte de Mortain. Sa sépulture, aux Chartreux, I, 279.

ALENÇON (Charles, comte d'). Son tombeau, aux Jacobins de la rue Saint-Jacques, I, 280.
ALENÇON (Louis et Philippe d'), petits-fils de saint Louis. Leurs tombeaux, à Royaumont, I, 283, 360.
ALEXANDRE, ouvrier sculpteur, I, p. XXI.
ALEXANDRE (Alexandre UBELESQUI, dit), peintre. Tableau à Notre-Dame, II, 221.
Alexandre (Entrée d') dans Babylone, estampe, émigré Gérard, I, 336; — *(les batailles d')*, estampe, émigré Gérard, I, 336; — *Alexandre mourant (l')*, buste, copie de l'antique, émigré Cromot, I, 168.
ALIGRE (Etienne-François d'), ex-premier président du Parlement, émigré, II, 35.
Allégorie. — à la naissance du Dauphin, médaille d'or, II, 187; — au commerce, médaille d'or, II, 187.
Allégories, peintures au Luxembourg, II, 213.
ALLEGRAIN (Christophe-Gabriel), sculpteur. Une Vénus, Diane au bain, 2 statues marbres, chez Me Dubarry, II, 243.
ALLEGRAIN (Etienne), peintre. Paysages, émigré Du Châtelet, II, 192.
Allemagne (agate mousseuse d'), I, 353; — cartes, I, 197, 316, 319; II, 180; — (Léopold Ier, empereur d'), I, 244.
Alliances conclues par les Anglais contre les Français, II, 127.
ALPHONSE VIII, roi de Castille, II, 102.
Ambassades. — en Pologne du marquis de Paulmy (papiers diplomatiques), I, 340, 341; — en Portugal de M. de Voyer en 1737, papiers diplomatiques, I, 341.
AMEILHON (Hubert-Pascal), membre de la Commission des monuments, I, p. XVIII, XX, XXIV, XXVII, XXVIII, XXIX, XXX, XXXI, XXXIV, LXV, 2, 4, 7, 12, 13, 14, 18, 36, 38, 39, 44, 46, 47, 49, 56, 57, 60, 61, 62, 65, 66, 67, 72, 73, 75, 77, 81, 82, 83, 85, 87, 88, 89, 90, 94, 95, 96, 97, 99, 101, 103, 104, 105, 106, 108, 109, 112, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 123, 125, 126, 127, 129, 131, 138, 139, 142, 146, 149, 158, 159, 161, 163, 165, 166, 167, 168, 169, 171, 172, 173, 175, 176, 179, 180, 181, 182, 187, 188, 189, 190, 191, 193, 194, 196, 197, 201, 204, 205, 206, 208, 213, 216, 217, 218, 220, 226, 228, 232, 233, 234, 235, 237, 238, 239, 241, 243, 245, 246, 248, 249, 256, 257, 261, 264, 319, 320, 326, 329, 331, 340, 342, 349; II, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 20, 21, 22, 23, 25, 26, 27, 31, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 41, 42, 44, 45, 51, 52, 53, 54, 57, 60, 62, 63, 64, 68, 69, 71, 77, 79, 80, 82, 83, 85, 87, 88, 89, 92, 96, 97, 98, 99, 104, 105, 110, 119, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 146, 159, 160, 179, 181, 185, 191, 192, 193, 196, 197, 210, 228, 237.
AMEILHON fils, II, 17.
AMELOT (Antoine-Jean), administrateur de la Caisse de l'Extraordinaire, I, 118; — administrateur des Domaines nationaux, II, 7, 23, 28.
Amérique (Vues d'), dessins à la gouache, I, 339.
Amérique septentrionale (Cartes de l'), I, 197.
Améthyste (Table de serpentin avec bandes d'), II, 226; — (tombeau d'), II, 86.
Amiens (Somme), bibliothèque, I, 186.
Amour (L'), marbre, émigré Cromot, I, 167; — *(Crainte des traits de l')*, groupe de Le Moyne père, I, 268; — bronze, émigré Du Châtelet, II, 191; — p., copie d'après le Guide, émigré Du Châtelet, II, 192; — *endormi*, tableau, émigré Cramford, II, 199; — *et l'amitié*, groupe marbre par Pigalle, II, 206; — *silencieux*, bronze, par Falconet, au Palais

Bourbon, II, 206 ; — statuette marbre, chez Me Dubarry, II, 244.
Amour et Psyché (L'), marbre au château de Brunoy, II, 179.
Amour et deux tourterelles (L'), statuette de Vassé, chez Mme Dubarry, II, 243.
Amour (La marchande d'), — *(la fuite de l')*, 2 peintures de Vien, Mme Dubarry, II, 242.
Amours, p. de Fragonard, émigré d'Autichamp, I, 318 ; — par Natoire, château d'Orsay, II, 190.
Amours pastorales de Daphnis et Chloé (Les), avec gravures d'Audran, II, 159, 194.
Amphitrite, p. de Natoire, émigré d'Angiviller, I, 335.
Amsterdam (Vues d'), II, 159, 210.
ANACRÉON, BION et MOSCHUS, traduction française, I, 348.
ANACRÉON, ses poésies, II, 194.
Ananie et Saphire, p. par Leclerc, à Saint-Germain-des-Prés, II, 225.
Anchin (Abbaye d') (Nord), tableau de Van Dyck en provenant, I, 252 ; — ses manuscrits, I, 271.
ANDRÉ BARDOU. Voy. DANDRÉ BARDON.
ANDRÉ (Frère Jean-Paul), dit le FRÈRE ANDRÉ, religieux dominicain, peintre. Vie de saint Vincent de Paule, p., église Saint-Lazare, I, 119 ; — dessins aux Dominicains de la rue du Bac, II, 92.
Andromaque en pleurs au temple d'Apollon, p. de West, émigré Kerry, I, 364.
Angélique et Médor, p. attribuée à Vasari, émigré Cramford, II, 199 ; p. de Paris Bordone, hôtel Penthièvre, II, 205.
Ange, en bois, formant lutrin, attribué à Jean Goujon, I, 362.
Anges. — en plomb bronzé, à Sainte-Geneviève, I, 322 ; — statues attribuées à Sarrazin, château de Saint-Germain, II, 164 ; — bronzes dans le goût de Germain Pilon, à Fontainebleau, II, 181 ; — en bronze, sur des modèles de Bouchardon, à Saint-Sulpice, II, 216 ; — adorateurs de Francin (examen des), I, 170, 172, 178, 192, 218 ; — armés des instruments de la Passion, statues de bronze, II, 114 ; — d'argent de Saint-Louis-de-la-Culture, I, 47, 140, 192, 195, 200, 202, 205, 207, 211.
ANGIVILLER (Charles-Claude de La Billarderie, comte d'), émigré, I, LIII, 133 ; II, 138, 161.
Anglais (Querelles et prétentions soulevées contre les Français par les), II, 127 ; — (outils) de menuisier et d'ébéniste, II, 231.
Angleterre. Cartes, I, 319 ; — lieu de refuge de M. de Cheylus, évêque de Bayeux, II, 95 ; — Voyage de La Rochefoucauld-Liancourt, II, 180.
Angoulême (Rue d') ou Rue de l'Union, I, 157.
ANGRAN D'ALLERAY (Denis-François), lieutenant civil du Châtelet, I, 202.
ANGRAN D'ALLERAY (Marie-Louise-Félicité), femme de Louis Hurault, marquis de Vibraye, I, 231.
ANGUIER (Michel), sculpteur. Christ, collège des Quatre-Nations, II, 70 ; — tabernacle de l'église des Pères de l'Oratoire, II, 110.
Animaux. — dans une prairie, p. par Ommeganck, émigré Chalon, II, 140 ; — tableaux par Fontenay, Palais-Bourbon, II, 205 ; — tableau par Berghem, émigré Vintimille, II, 214 ; — deux peintures de Sneyders, Palais Egalité, II, 233.
Animaux empaillés ou en squelettes, du cabinet d'histoire naturelle de Chantilly, I, 313.
ANISSON-DUPERRON (Etienne-Alexandre-Jacques), directeur de l'Imprimerie nationale, I, 155 ; — II, 8, 9, 17, 31, 33, 38, 40.
ANJOU (François, duc d'), son monument aux Célestins, I, 277.
ANLEZY (Madame d'), émigrée, II, 319.
ANLEZY (Comte d'). V. DAMAS (Jean-Pierre de).
ANNE D'AUTRICHE, reine de France. Sa statue dans le monument de Simon Guillain, I, 52 ; — François d'Argouges, son exécuteur

testamentaire, I, 173 ; — gravure la représentant, I, 331 ; — son inscription au Val-de-Grâce, II, 87.
ANNE DE BRETAGNE, reine de France, fondatrice du couvent des Bons-Hommes de Chaillot, I, 37 ; son tombeau à Saint-Denis, I, 358.
Annonciation de la Vierge (L'), tableau, I, 100 ; — p. de Philippe de Champagne, anciennement à Notre-Dame, I, 106 ; — p., aux Visitandines de Saint-Denis, I, 330 ; — p., abbaye de Montmartre, II, 202 ; p. de Vien aux Cordeliers, II, 203.
Anthologie, traduction de Grotius, I, 58.
ANTIN (Louis-Antoine, duc, d'), I, 169 ; II, 52, 54.
Antin (Rue d'), II, 83.
Antinoüs, bronze, au Garde-Meuble, I, 351.
Antiphoniers manuscrits de Royaumont, I, 285.
Antiques. — à Fontainebleau (statues et bustes), II, 181, 182 ; — à Marly (statues), II, 162, 163 ; — connus en France (liste indicative par localité des), II, 55 ; — conservés à Ménars, Tours et Richelieu, II, 55 ; — restaurés (marbres), II, 162, 200.
Antiquités. — des Augustins de la Place des Victoires (Inventaire des), II, 50 ; — de Bavay (fouilles du p. Grégoire Lambiez au sujet des), I, 17, 18, 23 ; — de la collection Choiseul-Gouffier, à Marseille, I, 133, 206 ; II, 54 ; — ouvrage de M. de Caylus, I, 102 ; — de la France par Clerisseau (volume des), II, 184 ; — d'Herculanum (volume des), I, 318 ; — par Montfaucon (ouvrage sur les), II, 185 ; — retirées de Saint-Denis par Poirier, II, 131 ; — de Saint-Julien d'Auxerre, I, 208, 217, 222, 235, 361-363.
ANTOINE (Citoyen), possesseur de portraits du Cabinet des ordres du Roi, I, 158.
Antoine (La mort de Cléopâtre et d'), p. d'Alex. Véronèse, hôtel Penthièvre, II, 204.
Anvers (Marché et port d'), p. de Pierre Bouth, et vue d'Anvers, émigré d'Argentré, I, 345.
APEZAR (Simon d'), peintre. *La Vierge et l'Enfant Jésus*, p. émigré d'Angiviller, I, 332.
Apollon. — statue antique à Ecouen, I, 309 ; — *et Hyacinthe*, p. de West, émigré Kerry, I, 364 ; — *et Daphné*, — *domptant une Chimère*, statues à Marly, II, 162 ; — du Belvédère, bronze d'après l'antique, château de Fontainebleau, II, 182 ; — *et les Neuf Muses*, statue à Marly, II, 162 ; p. palais du Luxembourg, II, 213 ; — du Belvédère, statue chez Mme Dubarry, II, 244.
Apollon (Galerie d'), I, p. XX.
Apothéose de la Vierge, p. de Philippe de Champagne, anciennement à Notre-Dame, I, 106.
Apothicairerie de l'abbaye de Saint-Denis (Inventaire des objets d'anatomie et d'histoire naturelle de l'), I, 231, 233.
Apôtres (Les douze), statues en pierre, par Bouchardon, à Saint-Sulpice, II, 216.
Apparition de Jésus-Christ à la Madeleine (L'), p. de Bologne, abbaye de Saint-Denis, I, 330.
Aquitaine (Rois d'), I, 275.
Arbalète (Rue de l'), II, 2, 69, 95.
ARBOGAST (Louis-François-Antoine), membre du Comité d'Instruction publique, I, p. LXIV ; II, 153, 157.
Archéologie romaine (Ouvrages d'), II, 185.
Architecture, tableau, II, 205.
Archives. — de l'abbaye de Royaumont, I, 43, 284, 286, 287 ; — de l'abbaye de Saint-Denis (triage des), I, 231 ; — des abbayes des départements du Nord et du Pas-de-Calais, I, 27, 37, 58, 269-272, 274 ; — des abbayes de Josaphat, Saint-Chéron, Saint-Jean et Saint-Père de Chartres, II, 238 ; — de la cathédrale de Chartres, II, 238 ; — de la Commission des monuments, II, 143, 146, 150-153, 157, 158 ; — de la Cour des

Aides, I, 154; — du département de la Vienne, I, 344; — de l'évêché de Chartres, II, 238; — des Filles du Calvaire de la rue Saint-Louis, I, 209; — des maisons ecclésiastiques supprimées (observations de Poirier sur les), I, 71; — des maisons ecclésiastiques supprimées et des émigrés à Auxerre, I, 363; — des maisons religieuses au dépôt du Saint-Esprit, I, 146, 209; — de l'ordre du Saint-Esprit, I, 82, 84, 88, 146; — du palais du Luxembourg, II, 213; — de la ville de Troyes, II, 177.

Archives du Musée des Monuments français, I, 19, 52, 89, 93, 98, 111, 120, 141, 151, 152, 153, 173, 178, 187, 192, 196, 211, 215, 217, 218, 227, 247, 256, 268, 272, 275, 277, 278, 279, 280, 297, 298, 303, 304, 310, 317, 321, 326, 327, 331, 355; II, 22, 39, 53, 65, 83, 84, 92, 95, 100, 102, 120, 203, 216, 219.

Archives (Rue des), I, 110.

Arcueil (Seine), visite de maisons d'émigrés, I, 162.

Argenson (Jacques de Voyer, abbé d'), I, 340.

Argenson (Marc-René, comte d'), manuscrits provenant de lui, I, 340.

Argenson (Comtesse d'). V. Houlier de la Poyade (Marguerite).

Argenson (Marc-René, marquis d'), *Considérations sur le gouvernement de la France*, II, 193; — *Matériaux pour l'histoire des choses arrivées de mon temps*, I, 340.

Argentré (Louis-Charles du Plessis d'), évêque de Limoges, député aux Etats généraux, émigré, I, 241, 345.

Argenville (Antoine-Joseph Dezallier d'), littérateur, II, 179.

Argouges (François d'), premier président du Parlement de Bretagne, I, 173; II, 39.

Aristote, buste antique au Garde-Meuble, , I, 350.

Aristote (Politique d'), manuscrit du duc de Berry, I, 21.

Armand, sculpteur. Saint-Savinien, sc., à Sens, I, 361.

Arménie (Léon de Lusignan, roi d'), I, 281.

Armes. — (Collections d'), au Palais-Royal, II, 231; — (livres utiles à la fabrication et au perfectionnement des), II, 53.

Armoires. — à médailles, II, 231; — en ébène, avec panneaux en marqueterie de Boule, II, 4; — en marqueterie et pierres de rapport, I, 352.

Armoiries. — des monuments de Sens, recouvertes de plâtre ou papier, I, 364; — du tombeau d'Harcourt à Notre-Dame (suppression des), I, 143; — du tombeau de Henri de Bourbon, père du grand Condé (enlèvement des), I, 362; — du tombeau du maréchal de Saxe (enlèvement des), I, 143; — sur les livres de la Bibliothèque Nationale et des maisons supprimées (projet de suppression des), II, 39, 43, 46, 50, 52, 65, 69.

Armures. — de Chantilly (détérioration par la rouille et transport au Louvre des), I, 221, 227, 237; — (salle des) au Garde-Meuble, I, 350.

Arnold (Theodor), grammairien anglais, II, 195.

Arnould (Arnould Devuez, dit), peintre. *L'Incrédulité de saint Thomas*, p. à Notre-Dame, II, 221.

Arquebuse (Maison de l'), à Troyes, I, 147, 148; II, 170, 174.

Arras (Pas-de-Calais), abbaye de Saint-Waast, I, 27, 270, 272; — bibliothèque du chapitre, I, 271; — bibliothèque de l'abbaye de Saint-Waast, I, 272; — (Jean de Mandavillain, évêque d'), I, 62.

Arrestation de M. d'Ormesson, membre de la Commission des monuments, II, 40; — de Valentin Mulot, secrétaire de la Commission des monuments, II, 120, 121, 122.

Arrie et Paetus, bronze à Marly, II, 163.

Arrouaise (Pas-de-Calais) (Abbaye d'), sa bibliothèque, I, 271.

Arsenal (L'). Bibliothèque de l'émigré d'Artois, I, 127; — modèles de pièces d'artillerie y déposés, I, 170; — (bibliothèque de l'), I, 2, 4, 118, 127; — (bronzes destinés à la fonte, se trouvant à l'), II, 102; — (lustres et autres objets de Chantilly transportés pour la fonte à l'), II, 2, 50; — (lutrin de Saint-Magloire envoyé pour la fonte à l'), II, 236; — (statues de bronze transportées et fondues à l'), I, 356; II, 115.

Arsenal. — de Metz (bureau de campagne mécanique à l'), II, 129.

Arsenal. — de Meulan (directeur de l'), II, 111.

Artillerie. —(Eléments d'), par Manson, manuscrit, I, 329; — (mémoire manuscrit concernant l'), II, 160; — (modèles d') pour l'éducation du Dauphin, II, 129.

Artois. Ses archives à la Chambre des Comptes de Lille, I, 272.

ARTOIS (Charles-Philippe, comte d'), I, XXXIV, 118, 127, 170, 297; sa bibliothèque, I, 127; II, 54.

ARTOIS (Marguerite d'), femme de Louis, comte d'Evreux. Son tombeau, aux Jacobins de la rue Saint-Jacques, I, 280.

ARTOIS (Marguerite, veuve de Louis de Crécy, comte de Flandre et d'). Son tombeau à Saint-Denis, I, 358, 360.

ARTOIS (Ote d'), petit-neveu de saint Louis. Son monument à Royaumont, I, 283, 286, 360.

ARTOIS (Philippe d'), seigneur de Conches. Son tombeau, aux Jacobins de la rue Saint-Jacques, I, 280.

ARTOIS (Robert d'), cité, I, 280.

Artois (Rue d'), II, 76.

Arts libéraux (Les), dessus de porte de Chardin, château de Choisy, I, 298.

Ascension (L'), p. de Restout à Saint-Denis, I, 304.

ASFELD (Marquis d'). V. BIDAL (Claude-François).

Asnières (Seine) (Municipalité d'), I, 284, 287.

Asnières-sur-Oise (Seine-et-Oise), I, 43.

Assemblée constituante, I, p. VI, VII, XXV, XXXI, LIII, LXII, 12, 20, 22, 25, 27, 45, 48, 50, 52, 61, 63, 64, 65, 74, 75, 77, 82, 123, 124, 127, 128, 137, 193, 219, 271, 274, 360.

Assemblée législative, I, p. XXVI, XXVII, LV, 53, 60, 92, 94, 109, 123, 125, 128, 192, 299; II, 96, 189, 218.

Assomption (Couvent de l'), I, 21.

Assomption (L'). — p. de Stella, Noviciat des Jésuites, I, 141; — tableau ancien sur bois, chapelle Sainte-Anne, I, 208; — p. de Bologne, à l'abbaye de Saint-Denis, I, 330; — estampe d'après le Guide par Scharp, émigré d'Argentré, I, 346.

Assuérus, camée à Chartres, II, 167; — (*Esther devant*), tableau présumé d'Albert Durer, émigré Du Châtelet, II, 192.

Astronomie rurale (Bas-reliefs représentant des sujets d'), II, 165.

Atelier. — de fabrication d'armes dans l'hôtel de La Guiche, II, 125; — de peintres décorateurs dans l'église des Minimes, I, 244; — du peintre David aux Feuillants, I, 88, 95; — du sculpteur Francin au Louvre, I, 173, 178.

Ateliers. — de filature dans l'église des Jacobins (établissement d'), I, 48; dans le couvent des Récollets, I, 48.

Athènes (L'Ecole d'), p. de Raphaël, copie, émigré d'Aligre, II, 35.

Athis-sur-Orge (Seine-et-Oise), maison et jardin du duc de Roquelaure, II, 181.

Atlas anglais (le grand), par E. Bowen, II, 195.

Atlas géographique, de J.-B. Homann, II, 195.

Atlas national de France, par Dumez, I, 193.

Atlas maritimes, I, 197.

Atlas et Phaetuse, statues de Théodon, à Ménars, I, 268, 269.

Attributs de la royauté sur les monuments publics (Enlèvement des),

I, 245, 251, 252, 349, 350, 358, 362; II, 46, 50, 111, 171, 174, 207.
Aube (Département de l'), I, 128, 147, 148; — (Directoire du département de l'), II, 165, 168, 169, 171, 172, 173.
AUBRY (Étienne), peintre. Dessins au lavis, émigré d'Autichamp, I, 318.
Audiences données au comte de Saint-Priest, par le sultan, p. de Favray, II, 235.
AUDRAIN, lisez AUDREIN (Yves-Marie), commissaire national du Comité des dix, II, 161.
AUDRAN (Claude), peintre. La Décollation de saint Jean, p. à Notre-Dame, II, 224.
AUDRAN (Gérard), graveur. Œuvres, I, 327; — ses gravures des vitraux de Saint-Gervais, II, 50; — ses gravures des Amours de Daphnis et Chloé, II, 159.
Auges de pierre, employées comme cercueils à Saint-Denis, II, 211.
AUGUIS (Pierre-Jean-Baptiste), député des Deux-Sèvres à la Convention nationale, II, 86.
AUGUSTE (L'Empereur), statue d'après l'antique du Capitole de Rome, I, 267, 268.
Auguste consultant la Sybille de Cumes, tableau, hôtel Penthièvre, II, 204.
Auguste faisant fermer le temple de Janus, tableau de Carle Maratte, hôtel Penthièvre, II, 204.
AUGUSTIN vénitien, graveur. Estampes d'après Raphaël, château d'Orsay, II, 190.
Augustines de Bellechasse. V. Saint-Sépulcre (Chanoinesses du).
Augustinienne de Saint-Aubert (Abbaye), I, 27.
Augustins (Couvent des Grands), I, 288.
Augustins de la place des Victoires (Couvent des), II, 48, 50.
AUMONT (Louis-Marie-Augustin, duc d'). Sa collection, I, 80, 136, 300; II, 19.
AUMONT (Louis-Marie-Guy, duc d'), lieutenant général, I, 324.
AUMONT, commissaire aux ventes, I, 222.
Aurore (L'), frégate construite par l'ingénieur Ozanne, II, 125.
Austrasie (Rois d'), I, 275.
Autel de marbre noir à Saint-Denis, II, 229.
AUTICHAMP (Antoine, comte d'), émigré, I, 175.
AUTICHAMP (Jean de Beaumont, marquis d'), émigré, I, 175, 177, 318.
Automne (L'), p. par de La Fosse, à Marly, II, 162.
Autriche (Léopold-Guillaume, archiduc d'), I, 244, 348; — (chute de la domination d'), à Tournai, I, 160.
Autun (Saône-et-Loire) (Collège et petit séminaire d'), I, 112; — (diocèse d'), II, 12.
Auxerre (Yonne), abbaye de Saint-Julien, I, 208, 222, 235, 264, 361, 362, 363; II, 11; — brûlement des titres de féodalité, le 10 avril 1793, I, 364; — (Cordeliers d'), I, 363; — (département, district et municipalité d'), I, 362; — (médecin des hôpitaux d'), II, 12; — mission de Mulot et Cossard, I, p. XI, XII, XXXIV, 217, 222, 235, 260, 264, 361-364; II, 168.
Avallon (Yonne) (District d'), I, 363.
AVED (Jacques-André-Joseph), peintre. Son portrait de Mehemet-Effendi, I, 298.
Ave Maria (Eglise de), I, 172, 177, 277, 282.
Aventurine (Coupe d'), II, 243.
Avesnes (Nord), I, 270.
AVRINCOURT (D'), lisez HAVRINCOURT, émigré, II, 141.

BABEAU (Albert), *Histoire de Troyes pendant la Révolution*, II, 168; Notice sur *Dominique Florentin*, II, 175.
BABELON (Ernest), *Guide illustré du Cabinet des médailles*, I, 244; II, 241.
Babouches turques trouvées chez le comte de Saint-Priest, II, 235.
Bacchanale (Une), peinture, dite de Paul Lauri, émigré Cramford, II, 199.
Bacchus, statue antique, à l'hôtel

de Richelieu, I, 157; — statues, à Marly, II, 162, 163.
Bacchus confié par Mercure aux Corybanthes, p. de Lagrenée aîné, émigré de Breteuil, I, 342.
Bacchus et Ariane, p., par Colombelle, émigré Du Châtelet, II, 192.
Bacchus et Silène, tableau dit de Paul Lauri, émigré Cramford, II, 199.
BACHAUMONT, acquéreur de la colonne de l'hôtel de Soissons, I, 274.
BACHELIER (Jean-Jacques), peintre. Ses tableaux de chasse au château de Choisy, I, 298; — la Résurrection du Christ, p., à Saint-Sulpice, II, 217.
BACHELIER (Jean-Jacques), directeur de l'Ecole pratique de dessin, I, 30.
Bac (Rue du), I, 98, 172, 185, 189; II, 79, 214.
BAERT (Philippe), généalogiste, I, 36, 274.
Bagacum (Bavay), ville romaine, I, 18.
Bagatelle (Château de), I, p. XV; II, 12, 13, 18, 20, 31, 33, 37, 39.
Bagneux (Seine), visite des maisons d'émigrés, I, 162.
BAGUARD, commissaire aux ventes, II, 10, 65, 87, 124.
Bague d'une coquille représentant une tête antique, II, 188.
Bagues(Camées antiques, montés en), II, 243; — d'or, avec pierres antiques gravées, II, 188; — en cornaline, II, 188.
BAIARDI (Octave-Antoine), antiquaire. Ses œuvres, II, 229.
Baigneuse tenant une chèvre, sc. par Julien (Pierre), à Rambouillet, II, 165; — statue marbre, d'après Falconet, émigré Du Châtelet, II, 191; statue marbre, chez Mme Dubarry, II, 244.
BAILLY (Sylvain), maire de Paris, I, p. XXXVIII.
BAILLOY, secrétaire-greffier de la municipalité de Chantilly, II, 117.
Baiser (Le), marbre par Houdon, au Palais-Royal, II, 232.
BAJOT, chanoine de Saint-Urbain, à Troyes, II, 176.
BALBI (Joséphine-Louise de CAUMONT, comtesse de), émigrée, II-91.
BALBIANI (Valentine), femme de René de BIRAGUE, chancelier de France, son tombeau, I, 61.
BALECHOU (Jean-Joseph), graveur. Sainte-Geneviève, émigré Montdragon, II, 228.
BALEN (Henri Van), peintre. *Agar et Abraham*, p., émigré Cramford, II, 199.
BALINGHEM, émigré, II, 92.
BALLIN (Michel), peintre. *Adieux de saint Pierre et de saint Paul*, p., à Notre-Dame, II, 222.
BANDINELLI (Baccio), peintre. Descente de croix, à Ecouen, I, 310.
Baptême du Christ par saint Jean (Le), groupe de Lemoine, église Saint-Jean-en-Grève, I, 70; — p. de Lebrun, chapelle Sainte-Anne, I, 208; — p. de Paul Véronèse, émigré La Guiche, I, 318.
Baptême de l'eunuque par saint Philippe (Le), p. par Bertin, à Saint-Germain-des-Prés, II, 225.
Baptême de saint Jean (Le), tableau de Gilbert, église Saint-Jean, à Dangu, I, 186.
BAPTISTE, peintre. *Vie de saint Vincent de Paule*, p. à Saint-Lazare, I, 119.
BARACH, chef juif de la tribu de Nephtali, II, 185.
Barbaste (Lot-et-Garonne), I, 262.
BARBEAU, lisez BARBAULT (Jean), peintre. Un chasseur, jeunes Napolitaines, deux peintures, émigré Montregard, II, 228.
Barbeaux (Abbaye de Notre-Dame de), manuscrits en provenant, I, 21, 170, 192, 275.
BARBERINI (Famille). *Faune endormi*, acheté par elle, I, 19.
Barberini (Palais), à Rome, I, 268.
BARDET, portier de l'Académie des Belles-Lettres, I, 144; — concierge au Louvre, I, 131, 148, 156.
BARÈRE (Bertrand), membre de la Commission des monuments, I, p. VII (note), XLIV, XLV, XLVII,

XLVIII, 128, 131, 132, 222, 223; II, 44.
Barils (Transport des objets du cabinet d'histoire naturelle de Chantilly dans des), I, 221.
BARING (Daniel Eberhard). *Succincta notitia rerum Brunswicensium et Luneburgensium*, II, 239.
Barnabites (Eglise des), dans la Cité, I, 46.
BAROCHE (Federigo BAROCCI dit LE), peintre. *Jésus descendu au tombeau*, p. d'après lui, maison de la Doctrine chrétienne, I, 171; — *Sainte Famille*, p. émigré d'Angiviller, II, 332.
Barres (Rue des), I, 86.
Bar-sur-Seine (Eglise de), II, 176.
BARTHÉLEMY (Jean-Jacques), membre de la Commission des mon., I, 1, 4, 7, 15, 36, 38, 39, 41, 42, 46, 47, 49, 53, 55, 56, 58, 60, 62, 67, 72, 73, 75, 77, 81, 85, 129, 131, 179, 201, 206, 220, 223, 232, 249, 302; II, 14, 37, 44, 45, 51, 135.
BARTHÉLEMY, ses ouvrages, II, 229.
BARTHÉLEMY DE COURCAY (André), garde-adjoint du Cabinet des médailles, I, 302; II, 17.
BARTHÉLEMY, lisez BERTHÉLEMY (Jean-Simon), peintre. Tableaux au séminaire du Saint-Esprit, I, 200, 246.
BARTOLI (Pietro Sante), *Museum Odescalchum*, I, 348.
Bas-Meudon, II, 43.
Bas-relief. — pour la table résultant de la fonte de l'aigle de Tournai (Projet de), I, 163; — figurant la Justice, par Coysevox, église Saint-Paul, I, 173; — en pierre, de Duret, au portail du séminaire du Saint-Esprit, I, 200; — de Goujon, représentant le Sacrifice d'Abraham, I, 310; — d'un ancien tombeau chrétien, I, 359; — du tombeau du curé Dubuisson, à Magny, II. 118; — en albâtre de Jacques Julyot, à Troyes, II, 177; — en bronze, la Vierge et son enfant, à Fontainebleau, II, 182; — antique en marbre à Fontainebleau, II, 182; — en marbre, sujet lubrique, Palais-Bourbon, II, 206; — de la bataille de Marignan, du tombeau de François Ier, à Saint-Denis, II, 207; — en bronze doré, représentant l'Adoration des Mages, à Saint-Sulpice, II, 217; — de Jean Goujon, représentant le Christ au tombeau, II, 203; — représentant des jeux d'enfants, émigré Vintimille, II, 215; — en bronze de Paul-Ambroise Slodz, représentant la Cène, à Saint-Sulpice, II, 217; — de la porte Saint-Bernard, par Tuby (conservation des), I, 51; — de la porte Saint-Antoine, par Jean Goujon, I, 52; — de bronze (conversion en canons des), I, 116; — de la statue du cardinal de Bérulle, I, 122; — en marbre de Paul Ponce ou Jean Goujon, à Ecouen, I, 310; — sujets de la Passion, au jubé de Sainte-Geneviève, I, 321; — du tombeau de Louis, fils aîné de saint Louis, à Saint-Denis, I, 360; — en marbre dans le style du Primatice, provenant de Chartres, II, 126; — de la laiterie de Rambouillet, II, 165; — du jubé de Saint-Etienne de Troyes, par Dominique et Gentil, II, 176; — — en bronze doré, aux Cordeliers, II, 203; — en nacre de perle, à Saint-Sulpice, II, 218; — en bois sculpté, représentant l'histoire de la Vierge, à Notre-Dame, II, 224; — de vases en bronze doré sur fond de porphyre, II, 243.
Basalte (Buste de), II, 184.
BASSAN Jacopo DA PONTE, dit IL BASSANO, ou LE), peintre, I, 189, 311; — *N.-S. chassant les vendeurs du Temple*, émigré de Croy, I, 328; — *un Tisserand*, p., émigré Cramford, II, 198; *l'Eté* et une autre peinture, hôtel Penthièvre, II, 204, 205.
Bastille (épée faite avec les verroux de la), I, 197.
BATAILLE, peintre, I, 189.
Bataille. — dessin de Durameau, émigré d'Angiviller, I, 335; — *et prise d'un pont*, tableau en bois, d'un élève de Berghem, émigré

Roquefeuille, I, 233; — *de Constantin (la)*, copie du tableau de Jules Romain, abbaye Saint-Victor, I, 94; — *de Constantin contre Maxence* (coquille gravée représentant la), II, 188.

Batailles, dessins de Le Paon, I, 318, 337; — (deux), peintures de Martin, à Marly, II, 164; — p., par le Bourguignon, émigré Crauford, II, 198; — quatre tableaux, par Casanova et Le Paon, Palais-Bourbon, II, 205, 206; — deux tableaux de Parrocel, émigré Vintimille, II, 215; — (trois), p. par Casanova, émigré Montregard, II, 227; — 4 peintures, par Martin, émigré Montregard, II, 228.

Batailles de la Chine, estampes, I, 318, 336.

Bath (Angleterre) Eaux thermales, I, 159.

Bâton de commandement en écaille fondue, II, 235.

Batterie de cuisine, p. de Schalf, émigré d'Angiviller, I, 334.

BAUDOUIN (Pierre-Antoine), peintre. Tableau et gouache, I, 339.

BAUDRIT, ciseleur, II, 66.

BAUGIN (Lubin), peintre. *Saint Pierre et saint Paul*, p., à Notre-Dame, II, 221; — *le Crucifié*, p. à Notre-Dame, II, 222; *Zozime donnant la communion à Marie l'Egyptienne*, et autres peintures, à Notre-Dame, II, 223.

Bavai (Nord). Antiquités romaines y découvertes, I, 18, 23.

BAVIÈRE (Louis de), frère d'Isabeau de Bavière, I, 279.

BAYARD, inspecteur général du Garde-Meuble, I, 353; II, 29, 75, 185.

BAYER (Théophile-Sigefroi). *Historia Osrhoena et Edessena*, I, 348.

Bayeux (L'ex-évêque de), émigré. V. CHEYLUS (Jean-Dominique de).

Bazas (Gironde) (District de), I, 238; — palais épiscopal, I, 238.

BAZIN, relieur, II, 76.

Béatitudes, p. de Desjardins, chapelle des Quatre-Nations, II, 70.

BÉATRIX DE BOURBON, fille de saint Louis. Son tombeau à Royaumont, I, 280.

Beaucaire (Sénéchal de), I, 215.

BEAUFORT-CANILLAC (Charles-Philippe Simon DE MONTBOISSIER DE), émigré, I, 185, 189.

Beaulieu (Côtes-du-Nord), abbaye de), I, 112.

Beaulieu (Meuse), district de Clermont (Maison des Bernardins de), I, 113.

BEAUMARCHAIS (Pierre-Augustin CARON de), acquéreur des bas-reliefs de la porte Saint-Antoine, I, 52; — son *mariage de Figaro*, II, 196.

BEAUMETZ (Bon-Albert BRIOIS de), membre du Directoire du Département de Paris, I, 68.

BEAUMONT (Duc de). V. MONTMORENCY-LUXEMBOURG (Anne-Christian).

Beaumont (Seine-et-Oise). Bibliothèque de l'émigré Tyngri-Luxembourg, II, 104, 105.

Beaune (Rue de), I, LII, 185; II, 19, 21, 22, 23, 27, 35, 39, 94, 105, 106, 191, 192.

BEAURAIN (Le chevalier Jean de), écrivain militaire, II, 229.

BEAUREPAIRE (Ch. de), érudit, I, 120.

Beaurepaire (Section de), II, 68.

Beauvais (Oise). — Bibliothèque du chapitre, I, 60; — commissaires y envoyés, I, 258; — (diocèse de), I, 43; — manufacture de tapisseries, II, 189.

BEAUVARLET (Jacques-Firmin), graveur. *La conversation espagnole*, *la lecture*, estampes d'après Carle Vanloo, II, 183.

BEAUVILLIER (Paul de SAINT-AIGNAN, duc de), II, 159.

BECKFORD (William), amateur anglais, II, 83.

BECQUET (Le Père), bibliothécaire des Célestins, I, 16.

BEDE LE VÉNÉRABLE, lieu de sa sépulture, II, 12.

BEDFORD (Duc de), I, p. XXX.

BEGON (Michel), conseiller honoraire au Parlement de Metz, I, 203, 230.

Belesta (Haute-Garonne) baronnie, II, 180.
Belgique. Fuite de la comtesse de Provence, II, 27.
Belin. Atlas maritimes, I, 197.
Bellechasse (Chanoinesses ou Augustines de), I, 124, 319.
Bellechasse (Rue de), I, 215.
Bellegarde (Loiret), château et duché, II, 54, 104.
Belleville (Seine), comité de la commune, I, p. LV; — église, II, 134.
Bellevue (Seine-et-Oise), château, I, p. XV, 264, II, 3, 86.
Bellier, agent de la Commission des monuments, II, 109, 111, 112.
Bellone, dessus de porte à l'Ecole militaire, I, 317; — (la fille du Régent, sous la figure de), p. de Santerre, Palais Egalité, II, 233.
Bellori (Giovanni Petro), archéologue, II, 185.
Belot (Citoyen), fournisseur de la Commission des mon., I, 153.
Bénévent (Italie), arc de triomphe, II, 179.
Bénitier. — en bronze, de Saint-Eustache, I, 153; — en granit gris, à Fontainebleau, II, 182; — formé d'une colonne de marbre blanc et d'une urne de marbre rouge à Écouen, I, 310.
Bénitiers (Vases antiques servant de), II, 84; — en granit gris et vert d'Egypte, II, 216; — en granit des Vosges, II, 224; — formés de coquilles naturelles à Saint-Sulpice, II, 216.
Bennemann, ébéniste d'art, I, p. LIV, II, 87, 113.
Bercy (Seine), village, II, 36.
Berdot, commissaire aux ventes, I, 225; II, 149.
Bergen, peintre. Ruines du palais de Mécène, émigré Pestre, I, 338.
Bergère (Rue), I, p. XX.
Berghem (Nicolas), peintre hollandais, I, 233; — paysage, émigré Du Châtelet, II, 192; — animaux, p., émigré Vintimille II, 214.
Bergues (Nord) (Abbaye de Saint-Winoc, à), I, 117, 270.
Bernard (Jean), secrétaire de la Chambre du Roi, II, 127.
Bernard (Citoyen). Vol commis dans sa maison, II, 15.
Bernardin de Saint-Pierre (Jacques-Henri), commissaire du Muséum d'histoire naturelle, à Chantilly, I, 196, 314.
Bernardines du Précieux sang (Couvent des), I, 199.
Bernardins (Couvent des), I, 90, 91, 96, 118.
Bernin (Jean-Laurent Bernini, dit Le Cavalier), sculpteur, I, 47, 78, 79; II, 217; — *La Méduse*, copie, à Saint-Germain, II, 165; — mausolée de Roger de Choiseul dans la cathédrale de Troyes, II, 175.
Berry (Charles-Ferdinand de Bourbon, duc de), I, 21, 230.
Berthé (truelle), I, 297.
Berthelot (Jean-François), procureur général syndic du Département de Paris, I, 124, 156.
Berthier. *Cartes des Chasses*, I, 159, 164, 197.
Bertier de Sauvigny (Louis-Bénigne-François), intendant de Paris, II, 120.
Bertin (Nicolas), peintre, I, 59, 167; — *le Baptême de l'eunuque*, p. à Saint-Germain-des-Prés, II, 225.
Bertout (Ferdinand), horloger, II, 192.
Bertrand (Elie). Dictionnaire des fossiles, II, 209.
Bertrude, femme de Clotaire Ier. Son tombeau à Saint-Germain-des-Prés, I, 272, 276.
Bérulle (Pierre, cardinal de). Son mausolée, aux Carmélites, II, 110; — sa statue, par Sarrazin, I, 122.
Besançon (Doubs). — Maison d'arrêt, II, 42; — District, II, 188.
Besson (Alexandre), député du Doubs à la Convention nationale, II, 165, 166.
Besson, naturaliste, membre de la Commission des monuments, II, 30, 31, 36, 37.
Beuil (Emilie de Belzunce, comtesse de), émigrée, II, 8, 10, 15, 17, 31, 36, 124, 141, 183, 193.

BEVIÈRE, commissaire aux ventes, I, 227, 237.
BEZAULT, commissaire aux ventes, I, 258.
Bible. — imprimée à Mayence en 1462 (Achat par l'abbaye de Saint-Waast de la), I, 271; — latine de Mayence, II, 239; — latine du XIIIe siècle, des Jacobins de Lille, I, 269, 271; — polyglotte de Lejay, provenant de Saint-Jean de Laon, I, 22.
Bibliothèque de l'École des Chartes, I, 92.
Bibliothèque des Historiens de France, ouvrage de M. de Fontette, I, 271.
Bibliothèque (Grande), de Boule, II, 4.
Bibliothèque. — de l'Académie de Bruxelles, I, 150; — dite de l'Académie, à Lyon, II, 88; — du chancelier d'Aguesseau, II, 127; — du comte d'Artois, à l'Arsenal I, 118, 127; II, 54; — de Beaumont-Tyngri-Luxembourg, II, 104; — de Duplessis-Mornay, I, 345; — de Gilbert de Voisins, II, 104; — de M. de Juigné, archevêque de Paris, I, 138, 142, 179; — du collège Mazarin, I, 5, 21; — de Montpipeau, II, 104, 105; — de la Municipalité, I, 5, 21; — du Muséum d'histoire naturelle, I, 264; — du Palais-Bourbon, I, 127; — de la Sorbonne, I, p. XXXIV, 6, 19, 21, 26; — de Targnond, I, 344; — d'Urbain Chevreau, I, 344, 345.
Bibliothèque. — de l'abbaye de Cisoing, I, 269; — de l'abbaye de Clairvaux, I, 148; II, 11, 168-170, 172, 173; — des abbayes de Josaphat, Saint-Chéron et Saint-Père-de-Chartres, II, 238; — des abbayes des départements du Nord et du Pas-de-Calais, I, 27, 37, 58, 98, 100, 269-272, 274; — de l'abbaye de Marolles, I, 270; — de l'abbaye de Nouaillé, I, 345; — de l'abbaye de Royaumont, I, 45, 51, 284, 285, 286, 287; de Saint-Amand (Nord), I, 27; — de l'abbaye de Saint-Bertin, I, 271; — des Bénédictins de Saint-Jouin, I, 344, 345; — de l'abbaye de Saint-Savin, I, 345; — de l'abbaye de Saint-Waast d'Arras, I, 271, 272; — de l'abbaye de Sainte-Marie, I, 43, 44; — de l'abbaye de Vaucelles, I, 270, 274; — du chapitre d'Arras, I, 271; — du chapitre de Beauvais, I, 60; — du chapitre de Cambrai, I, 270; — publique du chapitre de Saint-Pierre, à Lille, I, 269.
Bibliothèque. — des Carmes de la rue Vaugirard, I, 210; — des Célestins, I, 16; — des Dominicains de la rue du Bac, I, 98; — des Mathurins, I, 32; — des Minimes, II, 127; — des Petits-Augustins, I, 57; — de l'abbaye de Saint-Denis, I, 114, 138, 141; — de Saint-Germain-des-Près, I, 5, 6, 21, 44, 45, 105; — de l'abbaye de Saint-Magloire, II, 237; — du prieuré de Saint-Martin-des-Champs, I, 21; — de l'abbaye de Saint-Victor, I, 6, 21; — de l'abbaye de Sainte-Geneviève, I, 5, 6, 21.
Bibliothèque. — des Augustins de Pontarlier, I, 43, 44; — des Cordeliers de Chartres, II, 238; — des Cordeliers de Troyes, I, 148; II, 169, 170, 173; — des Minimes de Chartres, II, 238; — des Pères de l'Oratoire, à Montmorency, II, 14; — du prieuré de Morteau, I, 43.
Bibliothèque. — du château de Chantilly, I, 255; II, 116, 117; — du château de Compiègne, I, 315; — du château d'Orsay, II, 34, 190, 191; — du château de Thouars, I, 344.
Bibliothèque. — de l'émigré Boisdenemets, II, 98; — du trésorier Boutin, I, 159; — de Croy, à Condé, I, 204; — de Crussol, II, 159, 160; — de l'émigré Desmarest, à Palis, II, 169, 170, 174; — de l'émigré Du Châtelet, II, 192; — de l'émigré Du Rouget, I, 181; — de la dame d'Esclignac, I, 245; — des émigrés Grimm et de Beuil, II, 36, 193-196; — de

l'émigrée d'Hautefort, à Troyes, II, 169, 170; — de l'émigré Hocquart, II, 27, 38, 185; — de l'émigré La Salle, I, 205, 217, 329; — de l'émigré Liancourt, II, 16; — de l'émigré de Limon, II, 62; — de l'émigré Nadaillac, II, 38, 196; — de l'émigré de Surgères, II, 98; — du comte de Valentinois, I, 245, 347, 348.
Bibliothèque du Roi ou nationale, I, p. XX, XXI, XLVII, 4, 5, 10, 18, 20, 21, 22, 24, 91, 101, 150, 157, 164, 165, 255, 284, 285, 286, 302, 336, 346, 363; II, 39, 46, 76, 184, 201, 238, 240.
Bibliothèque. — d'Amiens (Rapport de Poirier sur une), I, 186; — de la ville d'Arras, I, 27; — de la ville de Cambrai, I, 27; — de la ville de Lille, I, 100, 270; — de la ville de Poitiers, I, 344; — de la ville de Pontarlier, I, 44.
Bibliothèque publique, à Versailles (Projet d'établissement de), I, 30; — de l'Université de Douai, I, 270.
Bibliothèques (Spoliation des), I, 22; — ecclésiastiques de Lille (projet de vente à l'encan des), I, 24; — ecclésiastiques de Sens, I, 15; — nationales de Poitiers, I, 220, 234, 237, 240, 343, 344; — publiques du district de Lille, I, 100, 270, 271; — publiques de Paris (formation des), I, 3, 5, 6, 14, 19, 20, 21, 23-25; — des émigrés, I, 126, 228; — des maisons ecclésiastiques supprimées et des émigrés à Auxerre, I, 363; — des maisons ecclésiastiques du district de Saint-Denis, I, 231; — des maisons religieuses de l'Aube, I, 148; — des maisons religieuses du Nord et du Pas-de-Calais, I, 27; — des maisons religieuses du Département de Paris (Relevé des), I, 9, 10, 13, 14, 22, 66.
BIDAL (Claude-François), marquis d'Asfeld, maréchal de France. Son tombeau, à Saint-Roch, II, 230.
BIELAND (C.-L.), *De la Morale naturelle*, II, 194.
Bigot (Rue), II, 109, 114, 125.
Bijoux. — appartenant à l'émigré Condé, II, 59; — provenant des émigrés (dépôt dans la caisse à 3 clefs des), II, 32; — trouvés chez Mme Du Barry, II, 243.
BILIHILDE (La reine), BLITILDE, BILICHILDE, femme de Chilpéric II. Son tombeau, à Saint-Germain-des-Prés, I, 272, 276.
BILLECOQ ou BILCOQ (Marie-Marc-Antoine), peintre. *Le Médecin Durieu*, p. émigré Coigny, I, 215; — *le Médecin d'urine*, p. émigré Vibraye, I, 337; — *la Diseuse de bonne aventure*, p., émigré Chalon, II, 140.
BILLON (Fr. de). *Le Fort inexpugnable de l'honneur féminin*, I, 348.
BINET DE MARCHAIS (J. de Laborde, veuve de), I, 135.
BIRAGUE (René), chancelier de France. Son tombeau, à Saint-Paul, I, 61.
BIRON (Citoyen), II, 121, 125.
Bizy (Château de), près Vernon (Eure), II, 203.
BLACKSTONE (William). *Commentaire sur les lois anglaises*, II, 209.
BLAMPIGNON, serrurier, II, 130.
BLANCHARD (Jacques), peintre. Peintures, sujet de Vierge, I, 288; — *saint André à genoux devant sa croix*, *la Pentecôte*, etc., à Notre-Dame, II, 219, 220, 224.
BLANCHE DE FRANCE, fille de saint Louis. Son tombeau, aux Cordeliers, II, 202.
BLANCHE DE NAVARRE, veuve de Philippe de Valois. Sa statue, à Saint-Denis, I, 357.
BLANCHE, fille de Charles le Bel, veuve de Philippe, duc d'Orléans. Sa statue, à Saint-Denis, I, 358.
BLANCHE, fille de saint Louis. Monument funéraire, aux Cordeliers, I, 282; — sa sépulture, à Royaumont, I, 283, 284, 360, 361.
BLANCHET (Thomas), peintre. *L'Enlèvement de Philippe*, p. à Notre-Dame, II, 220.
Blancs-Manteaux (Eglise des), I, 46.
Blancs-Manteaux (Rue des), I, 231.

Blatez, émigrée, II, 86, 90.
Blessure. — reçue par Lenoir à la Sorbonne, I, 141 ; — par un ouvrier, à la Sorbonne, II, 95, 108.
Bleue (Rue), II, 149.
Bloemaert (Abraham), peintre. Peinture au château de Fontainebleau, II, 182.
Blondel (François), architecte. Porte Saint-Bernard convertie par lui en arc de triomphe, I, 51.
Blumauer (Aloys), *Virgile travesti*, II, 195.
Boehmischbroda (*Le petit prophète de*), II, 195.
Boerhave (Hermann). *Éléments de chimie*, II, 208.
Boffrand (Germain), architecte, I, 205.
Bohême (Campagnes du prince Henri en), I, 197.
Bohémiens et mendiants, tableau de Bourdon au Garde-Meuble, I, 352.
Boileau, huissier priseur, I, 254.
Boileau-Despréaux. Ses œuvres, II, 229.
Bois de cerf, de grandeur prodigieuse, I, 329.
Bois de chauffage (Pénurie de), II, 67.
Boisdenemets (Alexandre-André-Daniel de), émigré, II, 96, 98, 107.
Boiseries sculptées du chœur de Notre-Dame, II, 224.
Boislisle (A. de), *la Statue de Turenne et le mausolée des ducs de Bouillon, à Cluny* (Nouvelles archives de l'Art français, 1882), I, 92; — *Mémoires de l'intendant de la généralité de Paris*, 1881, II, 159.
Boisset, commissaire aux accaparements de la section de la Cité, II, 112.
Boisseau (J.). *Topographie française* ou représentations de plusieurs villes, bourgs, etc., du royaume de France, I, 348.
Boîtes à thé de terre anglaise, II, 201.
Boizot (Antoine), peintre, I, 87.
Boizot (Louis-Simon), sculpteur, membre de la Commission des mon., I, p. xx, xli, lviii, lxiii, 87, 94, 95, 97, 98, 99, 100, 102, 103, 105, 106, 107, 108, 109, 115, 118, 120, 121, 125, 129, 131, 142, 143, 154, 163, 165, 166, 167, 171, 172, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 187, 189, 190, 192, 193, 194, 196, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 208, 210, 211, 213, 216, 218, 219, 220, 223, 224, 225, 226, 228, 232, 234, 235, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 245, 246, 249, 251, 252, 256, 257, 258, 261, 264, 311, 320, 323, 324, 327, 342, 343, 346, 354, 355; II, 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 19, 20, 21, 25, 26, 27, 28, 29, 31, 32, 33, 34, 37, 38, 39, 41, 42, 43, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 63, 64, 65, 68, 69, 71, 77, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 89, 91, 92, 93, 96, 97, 98, 99, 101, 102, 103, 104, 110, 113, 120, 121, 123, 128, 129, 131, 132, 133, 135, 137, 139, 140, 141, 142, 145, 146, 147, 148, 152, 161, 163, 164, 165, 184, 185, 186, 187, 191, 192, 197, 201, 202, 203, 205, 206, 213, 215, 219, 231, 232, 234' 241, 244.
Boizot (Louis-Simon), sculpteur, *Saint Jean-Baptiste*, sc., à Saint-Sulpice, II, 217.
Bolswert (Boëce-Adam), graveur. *Le Crucifiement*, estampe d'après Rubens, émigré d'Argentré, I, 346.
Bomare (Jacques-Christophe Valmont de), naturaliste, I, 313.
Bombelles (Jeanne-Marie-Henriette-Victoire de). V. Louvois, émigrée.
Bonasone (Giulio), graveur. Estampes d'après Raphaël, château d'Orsay, II, 190.
Bonaventure, peintre. Marine, p., émigré Du Châtelet, II, 192.
Bondy (Rue de), II, 35, 65.
Bondy (Section de), II, 109.
Bonne de France, 2e fille de Charles V. Son tombeau, à l'ab-

baye Saint-Antoine, I, 38, 281.
Bonnet Rouge (Section du), ci-devant de la Croix-Rouge, II, 108, 216.
Bon Pasteur (Maison du), I, 162, 174.
Bon Pasteur (Le), tableau de Philippe de Champaigne, à Port-Royal, I, 323; — p. de Bologne, à l'abbaye de Saint-Denis, I, 330; — p. d'après Champaigne, à Saint-Sulpice, II, 235.
Bonneval (Charles-Alexandre, comte de). Son portrait, II, 235.
Bons-hommes (Couvent des), à Passy, I, 37; — (église des), I, 84.
Booth (Mlle de Lavaux, veuve de M. de), I, 157.
Bor, fournisseur de la Commission des monuments, II, 103.
Bordeaux (Gironde), plan de son port, I, 157; — son district, I, 238.
Bordone (Pâris), peintre. *Angélique et Médor*, p., émigré de Penthièvre, II, 205.
Borée (Enlèvement d'Orithie par), sc. provenant de Ménars, II, 187.
Borghèse (Palais), à Rome, I, 119, 323.
Bosquen (Côtes-du-Nord). Abbaye, I, 112.
Bossut (Charles), commissaire chargé de l'organisation du Muséum des Arts, I, p. xlii, xlvii.
Both (André), peintre. Cité, II, 197.
Both (Jean), ou Booth, peintre. Paysages, émigré de Limon, II, 197; — paysage, émigré Vintimille, II, 214.
Botte, lisez Both (Jean), peintre. Tableau, I, 339.
Boucault (Pierre-Nicolas), charpentier, I, 107, 250, 255; II, 8, 9, 28, 36, 38, 40, 41, 43, 93, 95, 110, 155.
Bouchardon (Edme), sculpteur. Sa copie du *Faune endormi*, I, 19, 268; — *Femme au bain*, dessin, I, 335; — cité, II, 171; — Anges, en bronze, *les Douze Apôtres, le Christ et la Vierge*, en pierre, à Saint-Sulpice, II, 216.
Boucher (François), peintre. Ses peintures au château de Choisy, I, 89; — dessus de porte, peintures, au château de Fontainebleau, II, 181, 182.
Boucherat (Louis), chancelier. Son mausolée, à Saint-Landry, I, 106; — son buste, par Vassé, à Troyes, II, 175.
Bouches-du-Rhône (Département des), I, 133.
Bouclier ciselé en or et émaillé, I, 254.
Boudrac (Jeanne), femme de Jean Dauvet. Son tombeau, à Saint-Landry, I, 169.
Bouhier (le président Jean). Sa bibliothèque, II, 168.
Bouillon (Emmanuel-Théodose de La Tour d'Auvergne, cardinal de), ambassadeur à Rome, I, 92, 109.
Bouillet, lisez : Bouisset, commissaire aux ventes, I, 331.
Bouisset, commissaire aux ventes, I, 205, 207.
Boule (André-Charles), ébéniste, I, p. liv, 315, 323, 324, 343; II, 4, 6, 165, 192, 201, 215, 227.
Boullenger, maire de Saint-Maximin, II, 118.
Boullenois (P.-L.), ou Boullenoy, avocat. Son mausolée, aux Carmes de la place Maubert, I, 222; II, 23.
Boulogne (Bois de), II. 20.
Boulogne (Seine) (Château de), I, p. xv.
Boulogne, émigré, II, 20.
Boulogne, lisez Boullongne (Auguste-Philippe-Louis-Joseph Tavernier), émigré, II, 95, 104.
Boulogne (Bon), peintre. *Vierge de Bon Secours*, p. à lui attribuée, Hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve, I, 201, 294, 314; *la Visitation, le Bon Pasteur, la Nativité, l'Assomption, la Présentation au Temple, l'Apparition de Jésus à Madeleine*, abbaye Saint-Denis, I, 211, 330; — *l'Été*, p. à Marly, II, 162; — *Jésus guérissant le Paralytique, le Centenier aux pieds de Jésus, Jésus et la Samaritaine*, p., à Notre-Dame, II, 220.

BOULOGNE (Louis), peintre. *L'Assomption*, p., II, 10; *la Présentation au Temple, la Fuite en Egypte*, peintures à Notre-Dame, II, 220; *la Décollation*, p., à Notre-Dame, II, 222; *le miracle de saint Paul à Ephèse*, p., à Notre-Dame, II, 223.
BOULONGNE (Jean), sculpteur. *Mercure enlevant Pandore*, bronze, à Marly, II, 163.
BOUNIEU (Michel-Honoré), peintre. *Henri IV et Sully*, p., Palais Égalité, II, 234.
Bourbe (Rue de la), I, 322.
BOURBON (Henri de), père du grand Condé. Cénotaphe, I, 362.
BOURBON (Louis Ier, duc de). Son tombeau, à Saint-Denis, I, 280.
BOURBON (Louis, cardinal de), 1er abbé commendataire de Saint-Denis. Son tombeau, à Saint-Denis, I, 359, 360.
BOURBON-PENTHIEVRE (Louise-Marie-Adelaïde de), émigrée, II, 47.
Bourbon (Palais), II, 205.
Bourbon (Régiment de), I, 177.
Bourbon (Dragons de), II, 125.
Bourbon-Saint-Germain (Rue), I, 197.
BOURDON (Charles-Henri-Théophile), architecte du Département de Paris, I, 107, 181, 182, 220, 225, 235, 244, 245, 247, 255, 256, 262; II, 13, 20, 87, 113.
BOURDON (Sébastien), peintre. Ses tableaux, au couvent des Bons Hommes, I, 37, 45, 46; — sa *Descente de croix* à l'église Saint-Benoît, I, 101; — ses tableaux à l'église Saint-Landry, I, 107; — sa galerie de l'hôtel Bretonvilliers, I, 247; — ses tableaux de l'église Saint-Honoré, I, 287; — deux pendants, I, 334; — *la Vierge, l'Enfant Jésus et saint Jean*; portrait d'un peintre, émigré d'Angiviller, I, 335; — *Soldats jouant aux cartes*, p., émigré Pestre, I, 338; — *Bohémiens et mendiants*, Garde-Meuble, I, 352; — Tableaux à Chartres, II, 126; — *Le Martyre de saint André, le Père éternel, la Vierge avec deux enfants*, p., à Chartres, II, 166, 167; — *Salomon sacrifiant aux idoles*, p., émigré Penthièvre, II, 204; — *le Martyre de saint Pierre*, p., à Notre-Dame, II, 220; — *la Décollation de saint Protais*, p., à Saint-Gervais, II, 225; — *la Présentation au Temple*, p., émigré Égalité, II, 234.
Bourg-de-l'Egalité (Bourg-la-Reine) (District du), I, 161, 167, 168, 193, 204; II, 157.
Bourg-la-Reine (Seine) (District de), I, 35, 83.
BOURGEVIN DE VIALART DE MOLIGNY DE SAINT-MORIS (Charles-Paul-Jean-Baptiste), émigré, I, p. LIII, 229, 233.
BOURGOGNE (Anne de), fille de Jean-sans-Peur, femme du duc de Bedford. Son tombeau, aux Célestins, I, 281.
BOURGOGNE (Marguerite de), fille de Jean-sans-Peur. Sa sépulture, aux Carmes de la place Maubert, I, 279.
BOURGOGNE (L'Artois sous la domination des ducs de), I, 272.
BOURGOGNE (Louis, duc de), II, 159.
Bourgogne (Rois de), I, 275.
Bourgogne (Rue de), II, 79.
Bourgueil (Abbaye de). Sa bibliothèque, I, p. x (note).
BOURGUIGNON (Jacques le COURTOIS, dit le), peintre. Deux batailles, p., au Garde-Meuble, I, 352; — bataille, p., émigré Crauford, II, 198.
Bourguignons (Alliance entre les Anglais et les), II, 127.
BOURRIT (Marc-Théodore), naturaliste, II, 229.
BOURS, lisez BOURCET (P. Jos.), auteur de dessins des montagnes de Provence, I, 197.
Bourse (Bustes et statues provenant du cardinal Mazarin, se trouvant à la), II, 26, 28, 31, 34, 86, 90, 113.
BOUTARIC (Edgar), érudit, I, p. XXV, XXVIII, XXIX, XXXI, 71, 82, 97, 152, 264.
BOUTH, lisez BOTH (Jean), peintre, *Marché et port d'Anvers*, I, 345.

Boutin (Simon-Charles), ancien trésorier de la Marine, I, 159, 160, 162, 170, 171.
Boutiot (Th.). Son *Histoire de la ville de Troyes*, I, 148.
Boutique de marchand de tableaux, tableau de Watteau, émigré Croy, I, 328.
Bouvines (Bataille de), I, 278.
Bowen (Emmanuel), géographe, I, 197 ; II, 195.
Boyne (Bataille de la), estampe, II, 29.
Brabant (Mahaut de). Son livre de prières, I, 27.
Brabant (Monnaie de), II, 188.
Braillon, fondeur en métaux, I, 170, 178.
Braine (Aisne). Vente du mobilier de l'émigré d'Egmont, I, 263.
Brant (Sébastien). *Publii Virgilii opera*, etc., I, 348.
Braque (Chapelle de), I, 110.
Braque (Rue de), I, 52.
Braquet, agent du district de Chartres, II, 166, 167.
Breche d'Alep (Vase de), II, 216.
Bréhan (Madeleine-Angélique-Charlotte de), émigrée, II, 125.
Bréhan (Marie-Jacques, marquis de), maréchal de camp, II, 125.
Brenet (Nicolas-Guy), peintre. Notice biographique de Jollain, I, 54, 66 ; — tableau, église de la Sorbonne, II, 92.
Bréquigny (Louis-Georges Oudart Feudrix de), membre de la Commission des mon., I, p. xxxi, 1, 4, 6, 7, 8, 10, 11, 36, 49, 53, 55, 56, 58, 60, 62, 65, 66, 67, 81, 85, 94, 96, 116, 125, 129, 130, 131, 173, 176, 179, 182, 187, 190, 194, 198, 201, 208, 218, 220, 224, 226, 228, 232, 234, 239, 240, 246, 248, 256, 257, 261, 344 ; II, 1, 4, 8, 10, 31, 33, 37, 39, 44, 51, 60, 82, 93, 127, 135, 136.
Bretagne (Arthur III, duc de), I, 6.
Bretagne (Artus de), comte de Richemont, I, 279.
Bretagne (Blanche de), femme de Philippe d'Artois. Son tombeau, aux Jacobins de la rue Saint-Jacques, I, 280.
Bretagne (Jean V ou VI, dit le Bon, duc de). Sa statue, au portail de Saint-Yves, I, 281.
Breteuil (Louis-Charles-Auguste Le Tonnelier, baron de), émigré, I, p. liii, 186, 194, 238, 241, 342 ; II, 7.
Bretonvilliers (Bénigne Le Ragois de), président de la Chambre des Comptes, I, 247.
Bretonvilliers (Hôtel de), I, 247 ; II, 35.
Breughel de Velours (Jean). Tableau peint sur cuivre, émigré Conflans, I, 355.
Breughel (Pierre), peintre. Ses tableaux à Choisy, I, 89 ; paysages, *l'Hiver*, émigré de Croy, I, 328 ; paysage avec figures, émigré d'Angiviller, I, 334 ; paysages, émigré Pestre, I, 338, 339.
Breuil, lisez : Bril (Paul), peintre. Tableau, *un Fort*, émigré de Croy, I, 328.
Breydel (Charles), peintre, *Soldats au camp*, p., émigré d'Argentré, I, 345.
Breydenbach (J. Bernard de), *Sanctae peregrinationes*, II, 239.
Bricart, maître voiturier à Saint-Denis, I, 287.
Brignole (Marie-Catherine de), femme d'Honoré-Camille-Léonor de Grimaldi, prince de Monaco, émigrée, II, 84.
Bril (Paul) peintre. Peintures, émigré Pestre, I, 339 ; paysage, p., émigré Crauford, II, 199.
Brionne (Charles-Eugène de Lorraine, prince de Lambesc, comte de), émigré, II, 83, 89, 92, 132, 228.
Broche, sculpteur. Enfant, marbre, émigré Du Châtelet, II, 192.
Bronze. — (Amour en), II, 191 ; — *l'Amour silencieux* de Falconet, statue en), II, 206 ; — (anges en) de Bouchardon, II, 216 ; — (anges en), à Fontainebleau, II, 181 ; — (armoiries du tombeau du maréchal de Saxe en), I, 143 ; — (bas-relief en) de P. Slodtz, à Saint-

Sulpice, II, 217; — (bénitier en), I, 153; — (bustes antiques en), II, 182; — (Christ en), par Girardon, dans l'église Saint-Remy de Troyes, II, 176; — (conservation des monuments de), I, 59, 116; — (croix de), à Troyes, II, 176; — (destruction projetée de bustes de), II, 56; — (enfants, porte-lumières en), II, 217; — (Hercule en), II, 199; — (Hercule Commode, statue en), II, 232; — (Mercure antique en), I, 208; — (miroir antique de), I, 197; — (soustraction d'ornements en), I, 61, 141; — (statue d'Alberto Pio, comte de Carpi, en), II, 202; — (statue du Gladiateur en), II, 113; — (statue de Jupiter et Junon en), II, 186; — (statue colossale de la Renommée en), I, 149; — (statue de Vénus en), II, 232; — (statue pédestre de Louis XV en), I, 149; — (statue en), à Rennes, I, 142; — (statues des frères de Dormans en), I, 111; — (taureaux de), I, 23; II, 199, 232; — (tête à double face en), II, 200; (tombes en), II, 224; — de la Cléopâtre sur son pied de Boulle, II, 192.

Bronze ciselé (Pendule ancienne avec boîte en), I, 320.

Bronze doré (Bas-relief en), à Saint-Sulpice, II, 217; — (bas-reliefs en), II, 243; — (trépieds de), II, 187, 243.

Bronzes (Départ de l'or existant dans les), II, 102, 114; — de l'Arsenal destinés à la fonte, II, 102; — de la chapelle de Rostaing aux Feuillants (enlèvement des), I, 66, 67; — des églises (examen des), II, 102; — du Garde-Meuble, I, 351, 352; — des maisons royales (conservation des), I, 116, 298, 299; — de Notre-Dame (envoi à la fonte des), II, 114; — du Val-de-Grâce (envoi à la fonte des), II, 87; — antiques (découverte à Bavai de), I, 23; — dorés décorant des vases de Sèvres, II, 161.

Broons (Côtes-du-Nord), district, I, 112.

Brosselard, imprimeur, II, 154.

Brousse des Faucherets (Jean-Louis), membre du directoire du Département de Paris. Voy. Des Faucherets.

Broussel (Pierre), conseiller au Parlement. Son tombeau, à Saint-Landry, I, 106.

Broussonnet (Pierre-Marie-Auguste), membre de la Commission des monuments, I, p. VII (note), 128, 129, 131; II, 26, 30, 36, 37.

Brovellio, officier municipal de la ville de Lille, I, 98.

Bruché (Famille). Épitaphes, église Saint-Benoît, I, 101.

Bruget (Emmanuel-Clément-Chrétien), grand-maître du collège Mazarin, I, 3, 5.

Brûlement — des livres généalogiques, I, 155; — des tableaux et monuments des églises (Défenses de procéder au), II, 88; — des titres de féodalité de la Chambre des Comptes, I, 133, 157, 158, 248; — des titres de féodalité, à Auxerre, le 10 août 1793, I, 364; — des titres de féodalité, à Chartres, II, 239; — des titres de noblesse, I, 98, 101, 103, 236, 298; — des titres de l'ordre du Saint-Esprit, I, 94, 96, 97, 98, 146, 298.

Brunet (Marguerite), dite *Montansier*, directrice de spectacles, I, 244.

Brunoy (Seine-et-Oise), château, II, 14, 178, 179; — municipalité, II, 178.

Brunswick (Charles-Guillaume-Ferdinand, duc de). Son manifeste, II, 32.

Brunswick, ville d'Allemagne, II, 98.

Brutus (Tête de), pierre gravée, II, 10.

Bruxelles (Belgique). — bibliothèque de l'Académie, I, 1, 150; — manufacture de tapisseries, I, 196.

Bruyère (Comte de), émigré, II, 20.

Buache de Neuville (Jean-Nicolas), géographe, membre de l'Académie des sciences, I, 319; II, 107.

Buffon, *Histoire naturelle des oiseaux*, I, 347; — ses œuvres, II, 209, 229.
Bullant (Jean), architecte et sculpteur, I, 274, 310.
Bullion (Hôtel de), vente de livres en 1790, I, 22.
Bureau de campagne mécanique, II, 129.
Bureau de consultation des Arts et Métiers, I, 80; II, 65.
Bureau. — des Finances de Lille (suppression du), I, 272; — des Finances de Paris (greffe du), I, 82.
Bureau des subsistances, I, 221.
Burette de cuivre émaillé, II, 241.
Buste. — de basalte, II, 184; — de mort, coiffé d'un linceul, sculpture de Girardon, II, 176; — de Buffon, par Pajou, émigré d'Angiviller, I, 335; — de Cicéron, d'après l'antique, émigré d'Angiviller, I, 335; — de Diderot, par Marie Collot, II, 184; — de Dominique de Vic, à Ermenonville, II, 9; — de Franklin, en terre cuite, émigré d'Angiviller, I, 335; — de Henri de Prusse, en marbre, émigré d'Angiviller, I, 335; — de Louis XVI et de son père, en marbre, émigré d'Angiviller, I, 335.
Bustes antiques. — en bronze, II, 182; — en porphyre, II, 186; — à Écouen, I, 309; — chez l'émigré Villequier, I, 323; — des douze empereurs, en marbre, à Écouen, I, 304, 309; II, 167; — d'enfants, de Michel-Ange, I, 309; — de roi et de reine, en bronze, à Villeroy (destruction demandée de), II, 56; — en marbre, de Vassé, à l'hôtel de Ville de Troyes, II, 175, 176; — en marbre blanc, II, 206.
Butte des Moulins (Section de la), II, 230.

Cabarets. — de porcelaine anglaise, II, 231; — de porcelaine de Saxe, II, 185.
Cabinet. — des Antiques, rue Richelieu, I, 77; — d'antiques de la congrégation de Sainte-Geneviève, I, 2 (note); — d'antiquités des Petits Pères, I, 40, 55, 56; II, 50.
Cabinet de géographie de Louis XVI, I, 159, 193.
Cabinet d'histoire naturelle, au Jardin des plantes (Animaux vivants réservés pour le), I, 185; — (projet d'acquisition du cabinet du duc de La Rochefoucault pour le), I, 220; — (transport du cabinet de Chantilly au), I, 222; — d'histoire naturelle de l'apothicairerie de Saint-Denis, I, 231; — d'histoire naturelle de Chantilly, I, 142, 196, 222, 312, 313; II, 62, 91; — d'histoire naturelle d'Esclignac, I, 209, 219; — d'histoire naturelle des Jacobins Saint-Honoré, I, 84, 93; — d'histoire naturelle de l'émigré de Mouy, II, 167; — d'histoire naturelle des Petits Pères, I, 40, 56; — d'histoire naturelle du duc de La Rochefoucault-Liancourt, I, 219; II, 184, 185.
Cabinet. — des machines de l'émigré Villequier, I, 323; — des médailles des Jacobins Saint-Honoré, I, 84; — des médailles, créé au Palais du Louvre, I, 244; — des Ordres du Roi (Tableaux et titres du), I, p. xxiv, 90, 97; — de physique de Chantilly, II, 58; — de physique du collège et du petit séminaire d'Autun, I, 113; — de physique de l'émigré Liancourt, II, 20, 87, 185; — des pierres gravées de la Bibliothèque nationale, II, 10; — des tableaux de l'archiduc Léopold-Guillaume, dessiné par David Téniers, I, 348; — de Thierry au Garde-Meuble, I, 352; — *romain* (*Le grand*) *ou recueil d'antiquités romaines gravées*, I, 348.
Cabinets. — avec oiseaux en bois de rapport, de Boule, II, 4; — de Boule, ornés de colonnes de lapis-lazzuli, I, 324; II, 201; — de Boule, chez l'émigré de Breteuil, I, 343; chez l'émigré de Villequier, II, 6; — de dessins et gravures de Mariette et Crozat, II, 74;

— d'histoire naturelle des émigrés, I, 126.
Cachet. — à trois fleurs de lys (Autorisations scellées du), I, 199 ; — du Département (tableaux de l'abbaye de Port-Royal scellés du), I, 322, 323 ; — en cire aux armes de Colbert, sur les portraits du Cabinet des Ordres du Roi, I, 151 ; — sur les objets d'art inventoriés (Apposition de), I, 42, 45 ; II, 203.
Cachets. — de la Commission des monuments, II, 147, 179, 203, 205, 216 ; — offerts par Dacier (Collection de), II, 61.
Cadastre (Plans des terres seigneuriales devant servir à l'établissement du), II, 57.
Cadavres. — bouillis et désossés dans les sépultures de Saint-Denis, II, 211, 212 ; — des Rois à Saint-Denis (observations faites lors de l'exhumation des), II, 72, 73, 208, 211, 212.
Cadet la Perle, estampe de Masson, émigré d'Argentré, I, 345.
Cadet (Rue), I, 185, 189.
Cadran solaire de Chantilly, II, 117.
Caen (Calvados) (District de), II, 95 ; — Musée, I, 256.
CAFFIERI (Jean-Jacques), sculpteur. *Prêtresse* (sculpture d'après), émigré Du Châtelet, II, 191.
CAHIER DE GERVILLE (Bon-Claude), ministre de l'Intérieur, I, 68.
CAILLIER, serrurier, II, 155.
Caisse à trois clefs (Bijoux et objets précieux conservés dans la), II, 32, 101, 187, 188.
Caisse de l'Extraordinaire, II, 187.
CALAIS (lisez CALLET, Antoine-François), peintre. *Nymphes*, p., émigré Çromot, I, 68.
Calendrier (Impression du nouveau), II, 40.
CALLOT (Jacques), graveur. Gravures du siège de l'île de Ré, émigré de Salives, I, 201 ; — gravures, chez l'évêque de Bayeux, II, 107.
Calvaire (Maison du), I, 172.
Cambrai (Nord), abbaye de Saint-Aubert, I, 270 ; — abbaye du Saint-Sépulcre, I, 27, 270 ; — (église des Capucins de), I, 274. — (abbaye de Vaucelles, voisine de), I, 252.
Cambrai (*La prise de*), p. de Van der Meulen, à Marly, II, 91.
Cambrésis (Bibliothèques du), I, p. XXXIV, 27, 270.
Camée, représentant *Jupiter*, II, 167 ; — agate onyx, antique, représentant *Vénus et 3 Amours*, II, 243.
Camées. — de la collection Valentinois, I, 230 ; — du trésor de l'église Saint-Sulpice, II, 218 ; — antiques, apportés par Cossard, de Lyon, II, 139 ; — antiques, trouvés chez Mme Du Barry, II, 243.
Camille, p. du Poussin, hôtel Penthièvre, II, 204.
Camp formé à Saint-Denis, I, 124.
Camp (*Un*), p. du chevalier Breydel, émigré d'Argentré, I, 345.
Campagne de Louis XIV en 1694 (Plans de la), II, 229.
CAMUS (Armand-Gaston), membre de la Commission des monuments, I, p. XXIV, XXVII, XXVIII, XLIX, 15, 70, 71, 73, 74, 75, 77, 80, 81, 82, 83, 87, 89, 90, 91, 95, 96, 97, 107, 108, 115, 116, 117, 119, 128, 129, 130, 131, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 146, 150, 156, 173, 174, 175, 278, 301, 302 ; II, 16, 26, 30, 36.
Cana (*Les Noces de*), p. par Cotelle, à Notre-Dame, II, 223 ; — p. par un inconnu, à Saint-Gervais, II, 225.
Cana (Vase dit l'une des cruches des noces de), II, 241.
CANALETTO (Antonio da CANAL ou CANALE, dit), peintre. Douze tableaux représentant des fêtes à Venise, émigré Pestre, I, 337 ; — six vues de Venise, peintures, émigré Montregard, II, 228.
Canaux de navigation (Des), ouvrage de Lalande, II, 159.
Candélabres de bois doré, à Saint-Sulpice, II, 217.
CANONNE (Dom), ancien procureur

de l'abbaye de Royaumont, I, 284, 287.
Canons (Conversion des bronzes des églises en), II, 114.
CANU (Antoine), commandeur de l'ordre de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, II, 237.
Capitulation avec les corps helvétiques (Médaille d'or rappelant la), II, 187.
Capucines (Maison des), I, 210.
Capucins (Couvent des), I, p. XXXIV, 20, 21, 33, 170, 287, 288; II, 18, 22.
Capucins (Dépôt des), I, p. LXV.
Caracalla, bronze, au Garde-Meuble, I, 351.
CARAVAGE (Michel-Ange de), peintre de l'École romaine, I, 40, 288; II, 213, 215.
CARLIER (l'abbé Claude). *Traité des bêtes à laine*, II, 209.
CARLIER, commis au bureau de Liquidation des Biens nationaux, I, 59, 67, 85.
Carmélites (Couvent des), rue Saint-Jacques, I, 58, 115, 119, 121, 122, 169, 170, 226; — (Église des), II, 100.
Carmes-Billettes (Couvent des), I, 172.
Carmes de la place Maubert (Couvent des), I, 222, 279.
Carmes de la rue de Vaugirard ou du Luxembourg (Maison des), I, 120, 202, 205, 210; II, 82, 217, 218.
CARRACHE (Annibal), peintre. *Christ mort et les trois Maries*, émigré d'Angiviller, I, 332; — *Descente de croix*, p., émigré Crauford, II. 199.
CARRACHE (Augustin), peintre. *Le Génie des Arts*, p., émigré Crauford, II, 199.
CARRACHE (Louis), peintre, I, 218; — *Christ mort*, p., émigré d'Angiviller, I, 332; — *saint François en extase*, p., émigré Crauford, II, 198.
CARRACHE (Les), peintres, I, 311; II, 234; galerie au Palais Farnèse, I, 318, 345; — p. représentant *la Vierge*, émigré de Croy, I, 328; — *le Christ dans les bras de la Vierge*, p. à eux attribuée, château de Saint-Germain, II, 164; — *Vierge*, p., à Saint-Sulpice, II, 217, 218.
Carrare (Tables de marbre de), II, 165.
CARREY (Jacques), peintre. *La Vie de saint Pantaléon*, peintures, à Troyes, II, 177.
CARTEAUX (Jean-François), général, II, 52, 54, 95.
Carte. — de la France, figurée sur une table de marbre et jaspe, I, 301; — de la France, I, 316; — de l'empire d'Allemagne, I, 316; II, 180; — de l'île Minorque, II, 181; — de Pologne et de Prusse, I, 319; — des chasses, de Berthier, I, 159, 164, 197; — des comtés d'Angleterre, I, 319; — des côtes de Guyenne, II, 181; — des environs de Rambouillet, II, 166; — des Pays-Bas autrichiens, par Ferraris, I, 319; — des routes et chemins du Soissonnais, II, 180; — du marquisat de Montespan, par Matis, II, 160; — chorographique du duché de Mecklembourg, I, 319; — généalogique de la maison de Condé, à Chantilly, II, 80, 116; — générale de Fontainebleau, II, 183.
Carte d'échantillons de cotonnades, II, 180.
Cartes. — de l'Amérique septentrionale, I, 197; — de l'Écosse et de l'Irlande, I, 319; — des états d'Allemagne, I, 197; — des provinces de l'Angleterre et de la principauté de Galles, II, 195; — de terres et seigneuries, se trouvant chez les émigrés, II, 20, 21, 57; — du comté pairie d'Eu, II, 210; — du marquisat de Gondrin, II, 160; — célestes, coloriées, II, 160; — étrangères (Communication aux auteurs de l'*Atlas national de France* des), I, 193.
Cartes. — géographiques et marines (Dépôt au Louvre pour les), I, 191, 195; — géographiques (Frais de transport de), II, 154; — géographiques (Répartition entre les départements de la Marine, de la

Guerre et des Affaires étrangères des), I, 199, 200, 319; — géographiques communiquées par le Dépôt des cartes (Revendication des), I, 177; — géographiques de l'Allemagne, II, 197; — géographiques de la France, trouvées chez l'émigré La Salle, I, 329; — géographiques de la Tartarie, II, 197; — géographiques de Mme d'Anlezy (Collection des), I, 319; — géographiques de l'émigré de Breteuil, I, 241; — géographiques de l'émigré de Limon, II, 210; — géographiques de l'émigré Surgères, II, 98; — géographiques, trouvées à l'hôtel de Castries, I, 185; — géographiques de l'hôtel de Massiac, I, 222, 225; — géographiques, trouvées au Palais-Royal, II, 234; — géographiques, trouvées aux Tuileries, I, 159, 164, 172.

Cartulaire du moine Paul, ou vieux cartulaire d'Aganon, II, 238.

Cartulaires de l'abbaye de Saint-Amand, I, 270; — de Chartres, appelés les livres d'Aganus, II, 238, 240.

CASANOVA (Francesco), peintre. *Paysages*, p., château d'Orsay, II, 190; — *Batailles*, p., Palais-Bourbon, II, 205; — *Victoires du grand Condé sur les Bavarois et les Espagnols*, p., au Louvre, II, 205; — 3 batailles, 4 dessus de porte, et un autre tableau, p., émigré Montregard, II, 227.

Caserne (Projet de convertir le château de Vincennes en), II, 34.

CASIMIR (Jean), roi de Pologne. Son mausolée, à Saint-Germain-des-Prés, I, 273.

Casque ciselé en or, I, 254.

Cassel (Nord), chartrier, I, 270.

Cassette (Rue), I, 223.

Cassolettes en agate, II, 231.

CASTELLAN (Louis et Olivier de). Leur mausolée, à Saint-Germain-des-Prés, II, 226.

CASTELLI (Valerio), peintre, II, 70.

CASTIGLIONE (Benedetto), peintre. Femme, enfant et animaux dans un paysage, I, 332; — tableaux, émigré Vintimille, II, 215.

Castille (Roi de). V. ALPHONSE VIII.

CASTRIES (Charles-Eugène-Gabriel DE LA CROIX, maréchal de), I, 185.

Catalogue. — de la bibliothèque de Chantilly, I, 255; II, 117; — de la bibliothèque de Clairvaux, II, 172, 173, 174; — des livres de l'Imprimerie nationale, I, 155; — des livres des maisons ecclésiastiques supprimées à Paris, I, 9, 10, 13, 14, 31, 34, 35, 41, 112; — des objets d'art du château de Richelieu, II, 34; — des tableaux et sculptures des maisons supprimées, I, 83; — des tableaux et sculptures du Dépôt des Petits-Augustins, I, 137; — imprimé des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, I, 285.

Catalogues. — des livres des maisons ecclésiastiques des départements, I, 112, 113, 114, 128; — des manuscrits de Saint-Gatien et de Saint-Martin de Tours, II, 45.

CATHELIN, maître menuisier, I, 66, 88; II, 113.

CATHERINE DE MÉDICIS, reine de France. Monument, aux Célestins, I, 277; — sépulture et statue, à Saint-Denis, I, 278, 357; — son exhumation, à Saint-Denis, II, 72.

CATINAT (Nicolas), maréchal de France. Son portrait, émigré de Vibraye, I, 318.

CAUKERCHEN (Corneille Van), graveur. *Le Martyre de saint Liévens*, estampe d'après Rubens, I, 346.

Cavalerie (Évolutions de), planches, II, 160.

Cavalerie (*Traité sur la*) de Drummont-Melfort. Planches gravées, I, 329, 347, 348; II, 159.

Cavaliers à la porte d'une auberge, p. de Wouvermans, émigré De Gand, I, 355.

Cavaliers en conversation avec deux villageoises, p. de Philippe Wouwermans, émigré de Limon, II, 197.

Caveau des Bourbons, à Saint-Denis, II, 208.
Caveaux des princes et princesses des trois races, à Saint-Denis, II, 208.
CAVES (Cit.), possesseur d'émaux de Courtois, II, 103, 188, 189.
CAYLUS (Le comte de). Son ouvrage des *Antiquités*, I, 102 ; — Recueil de cent têtes et sujets de composition gravées, I, 348 ; — son cénotaphe, à Saint-Germain-l'Auxerrois, I, 321 ; II, 84 ; — son procédé de peinture à l'encaustique, II, 217.
CAZES (Pierre-Jacques), peintre, I, 59, 303 ; — *Christ en croix*, p., II, 10 ; — *l'Hémoroïsse*, p., à Notre-Dame, II, 220 ; — *saint Pierre guérissant le boiteux, ressuscitant Thabitte*, p., à Saint-Germain-des-Prés, II, 226.
CAZIÈRES, agent de la Commission des monuments, II, 81.
CAZILLAC (Claude de), veuve de Charles de Choiseul-Praslin, II, 175.
Cedeul (Forêt de), I, 298.
Ceinture garnie de filigrane en vermeil, dans les tombeaux de Saint-Denis, II, 211.
Célestins (Bibliothèque des), I, 16.
Célestins (Eglise des), I, 54, 55, 64, 82, 277, 281, 288.
CELLINI (Benvenuto), sculpteur et orfèvre. Vase à Saint-Eustache, II, 53.
CELY D'ASTORG, émigré, I, 197 ; II, 27, 125.
Cène (*La*). Copie du tableau de Léonard de Vinci, à Écouen, I, 310 ; — p. de Philippe de Champaigne, à Port-Royal, I, 322 ; — de Tiepolo, émigré d'Angiviller, I, 332 ; — p. par N. Poussin, au château de Saint-Germain, II, 164 ; — p., copie, à Saint-Sulpice, II, 216 ; — p., à Saint-Séverin, II, 235 ; — bas-relief, en albâtre, de J. Julyot, à Troyes, II, 177.
Centaure du Capitole, copie, à Marly, II, 163.
Cercueil de Philippe de Comines (Déplacement du), I, 65.
Cercueils de plomb de Saint-Denis (Extraction des), II, 207, 208, 211 ; — (usage des), II, 211, 212.
Cérémonie de l'Ancien Testament, p. provenant des Visitandines de Saint-Denis, I, 330.
Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples, ouvrage avec figures de Picart, II, 159.
Cérès. Bronze, au Garde-Meuble, I, 352 ; — statue, aux Carmélites, II, 100 ; — antique, à Marly, II, 162.
Cernay, en Alsace. Plans, II, 180.
Cerutti (Rue), I, 264, 364 ; II, 59, 120.
Cervelas (Marbre appelé), I, 359.
CÉSAR (Jules) (Agate représentant) II, 139 ; — ses commentaires, II, 229.
César répudiant Pompéia, p. de Pierre de Cortone, hôtel de Penthièvre, II, 204.
Cétacés, conservés au cabinet d'histoire naturelle de Chantilly, I, 312.
Chaillot. Dépôt des marbres, I, 359, 360, 361 ; II, 2, 5, 10, 26, 28, 72, 169, 224.
Chaillot (Quartier de), I, 20, 37, 230 ; — (la Savonnerie, à), I, 298.
Chaire de l'église Sainte-Geneviève, II, 234.
CHALAIS (Hélie-Charles DE TALLEYRAND, prince de), émigré, II, 4,
CHALGRIN (Jean-François-Thérèse). architecte, II, 114.
CHALON (Comte de), ambassadeur en Portugal, émigré, II, 140.
Châlons-sur-Marne (Jean de MANDAVILLAIN, évêque de), I, 62.
CHAMBARS (Thomas), graveur, II, 229.
CHAMBES-MONTSOREAU (Hélène de), femme de Philippe de Comines. Son tombeau, aux Grands-Augustins, I, 64.
CHAMBON (Élisabeth), femme de M. Lalive de Jully. Son monument funéraire, à Saint-Roch, II, 230.

Chambord (Loir-et-Cher). Château, II, 55. Vue, par Martin, I, 298.

Chambre des Comptes de Lille (Archives de la), I, 272.

Chambre des Comptes de Paris (Archives de la), I, p. XXIV, XXVII, XXVIII, XXIX, XXX, XXXI, XXXII, 82, 84, 133, 149, 152, 154, 167, 192, 213, 215, 239, 241, 264; II, 21, 25.

CHAMFORT (Sébastien-Roch NICOLAS, dit), garde de la Bibliothèque nationale, I, 137, 165, 302.

CHAMILLART (Louis-François de), marquis de La Suze, I, 219.

Champ du Drap d'or (Cérémonie de cour, au). Estampe anglaise, I, 365.

CHAMPAGNE (Jean), sculpteur. *Le Christ ressuscitant*, statue, portail de l'église du Saint-Sépulcre, I, 78, 79.

Champagne (Manufactures de), I, 1.

CHAMPAGNE (Comtes Henri et Thibaut de). Leurs tombeaux, à Saint-Étienne de Troyes, I, 48, 170.

CHAMPAIGNE (Jean-Baptiste DE), peintre, neveu de Philippe de Champaigne. *Saint Paul lapidé*, p. à Notre-Dame, II, 220.

CHAMPAIGNE (Philippe DE), peintre, I, p. XLI, p., église de la Madeleine en la Cité, I, 28; — *Vierge*, p., église Sainte-Opportune I, 49; — *Vie de la Vierge*, p., chapitre de Notre-Dame, I, 106, 108; — *Vœu de Louis XIII*, p., église Notre-Dame, I, 256, 257; — ses tableaux, aux Minimes et aux Récollets, I, 287; — aux Jacobins, I, 288; — *Christ*, p., château d'Écouen, I, 304; — *la Cène*, p., abbaye de Port-Royal, I, 322; — *Christ mort*, *portrait de sa fille*, *Vierge de douleur*, *Ecce Homo*, *Christ*, *Bon Pasteur*, p., abbaye de Port-Royal, I, 323; — cité, II, 235; — *le Crucifiement*, *la Mère de douleur*, *Jésus couronné d'épines*, *l'Annonciation*, peintures, II, 10; — 2 peintures, à Saint-Séverin, II, 138; — *Christ*, peinture, église des Pères de l'Oratoire, à Montmorency, II, 168; — portrait de Louis XIII et tête de Minerve, p. à lui attribuées, au palais du Luxembourg, II, 213; — peinture de Notre-Dame, transportée aux Petits-Augustins, II, 220; — *Saint Michel à genoux devant la Vierge*, p., à Notre-Dame, II, 221; — *l'Annonciation*, p., à Notre-Dame, II, 222; — tableau d'autel, à Notre-Dame, II, 223; — 3 peintures, à Saint-Gervais, II, 225; — *Louis XIII couronné par la Victoire*, *portrait de Louis XIII*, à lui attribué, p., au Palais Égalité, II, 233; — *saint Joseph*, p., à Saint-Séverin, II, 234.

CHAMPION (Anne-Clément-Félix), administrateur des travaux publics de la municipalité de Paris, I, p. XVIII, 110.

Champs-Elysées (Section des), I, 157.

Chandeliers. — de cuivre de Saint-Louis de la Culture, I, 48; — d'église, en émail, I, 122; — en lapis, I, 122; — en succin, I, 122.

Chanoines à genoux, avec leurs patrons au-dessus, p., à Notre-Dame, II, 223.

Chanoines (*Deux*), peinture, II, 223.

Chanteloup (Indre-et-Loire). Château, II, 55.

Chantilly (Oise), I, p. LIII; — (château de), I, 138, 142, 145, 152, 196, 214, 217, 221, 222, 225, 227, 230, 237, 246, 247, 255, 258, 260, 310, 312-314; II, 1, 2, 4, 7, 15, 17, 18, 20, 23, 28, 41, 42, 43, 45, 48, 49, 50, 52, 56, 57, 58, 60, 61, 62, 68, 69, 80, 83, 88, 91, 96, 97, 98, 105, 109, 115, 116, 117, 118, 206. — (ville de), II, 70, 74.

CHARBONNIER (Famille de). Épitaphes, église de Saint-Benoît, I, 101.

Charitable Samaritain (*Le*), p. de Jollain, église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, I, 233.

CHARDIN (Jean-Baptiste-Siméon), peintre. *Les arts libéraux*, p., château de Choisy, I, 298.

Charité (*La*), émail de Courtois, II, 188 ; — statue, par Dominique le Florentin, à Troyes, II, 176, 177 ; — *la Charité* ou *l'Abondance*, dessus de porte, présumé de Van Dyck, II, 204 ; — *la Charité romaine*, tableau, hôtel Penthièvre, II, 204.

Charlemagne, empereur. Statue, église Saint-Louis-en-l'Ile, I, 199 ; — (Monnaies de), II, 160.

Charles, (Jacques-Alexandre-César), physicien, membre de la Commission des monuments, II, 30, 31, 36.

Charles V, roi de France, I, p. xxx ; — tombeaux de ses filles, abbaye de Saint-Antoine-des-Champs, I, 38, 281 ; — sa statue au portail des Célestins, I, 277 ; — sa statue, à Saint-Denis, I, 357.

Charles VI, roi de France, I, p. xxx, 153 ; — sa statue à Saint-Denis, I, 357.

Charles VII, roi de France, I, p. xxx, 281 ; — sa statue, à Saint-Denis, I, 357.

Charles VIII, roi de France, I, p. xxx ; — (Conquête du royaume de Naples par), II, 36.

Charles IX, roi de France. Monument, aux Célestins, I, 277.

Charles le Bel, roi de France, I, p. xxx ; — son tombeau, aux Chartreux, I, 277 ; — sa statue, à Saint-Denis, I, 357.

Charles le Simple, roi de France. Tombeau de la reine Ogive, sa femme, à Saint-Médard de Soissons, I, 103.

Charles-Quint, empereur d'Allemagne, I, p. xxx.

Charles, roi de Naples, frère de saint Louis. Son tombeau, aux Jacobins de la rue Saint-Jacques, I, 280.

Charlotte de Savoie, femme de Louis XI. Sa statue, à l'Ave-Maria, I, 277.

Charniers de Saint-Étienne-du-Mont et de Saint-Paul (Vitraux des), II, 39.

Charonne (Rue de), I, 172.

Charpentier, inspecteur des bâtiments, II, 71, 96, 163.

Chartes (Instruction pour la conservation des), I, 265, 267 ; — de l'abbaye de Cluny (Transport à la Bibliothèque nationale des), I, 92, 93 ; — de l'abbaye de Phalempin, I, 269 ; — de l'abbaye de Saint-Amand, I, 270 ; — de l'abbaye de Saint-Denis (Examen des), I, 138, 141 ; — de l'abbaye de Saint-Jouin, I, 345 ; — des chapitres et de la commune de Cassel, I, 270.

Chartier, membre du directoire du district de Chartres, II, 166.

Chartres (Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, duc de), II, 203.

Chartres (Eure-et-Loir). Abbaye Saint-Père, à Chartres, I, p. xi ; II, 238, 240 ; — église Notre-Dame, II, 166 ; — mission de Lemonnier et Masson, II, 17, 166, 167 ; — mission de Sergent et Poirier, II, 7, 13, 17, 103, 119, 126, 136, 141, 237-240 ; — ville, I, p. xi, xii, xiii.

Chartreuse de Nantes, I, 6.

Chartreux de Paris (Maison des), I, 58, 59, 64, 107, 186, 199, 290, 293, 294, 295, 362 ; — (Église des), I, 111, 276, 279.

Chartrier. — de Hautefontaine, I, 316 ; — de Lille (Inventaires du), I, 272.

Chasse-mouches, II, 235.

Châsse de la chemise de la Vierge, à Chartres (Manuscrit trouvé dans la), II, 240 ; — de Notre-Dame de Chartres, II, 167 ; — de Saint-Julien-des-Ménétriers, I, 25 ; — de Sainte-Geneviève, I, 322.

Chasseriot, révolutionnaire de Lyon, I, p. xiv ; II, 88.

Chasses, p. de Bachelier, château de Choisy, I, 298.

Chasses à l'ours et au lion, dessus de porte, peints par Desportes, château de Choisy, I, 298.

Châsses destinées à la fonte (Instruction pour les), I, 16, 17, 31, 145, 195.

Chasset (Charles-Antoine), membre

du Comité d'Instruction publique, I, 187.
Chasseur amorçant son fusil, p., de Barbeau, émigré Montregard, II, 228.
Chasseur tenant une lance, p. de Colombel, émigré de Croy, I, 328.
CHASTELAR (Marquis de), I, 36.
CHASTELUZ, président du district de Gonesse, I, 283, 287.
CHASTELLUX (César-Laurent, comte de), émigré. Son médaillier, I, 363.
Châteauneuf, château, II, 55.
Chatellerault (*Histoire de*), II, 210.
CHATILLON (Citoyenne), II, 108.
Châtillon (Seine). Visite de maisons d'émigrés, I, 162, 167.
CHAUCHARD, géographe, II, 180.
Chaudronniers (Vente de bronzes à des), I, 67.
CHAUFOURRIER (Jean), graveur, II, 160.
CHAULIN, papetier, II, 155.
Chaume (Rue du), I, 110.
CHAUMET, commissaire du Département, I, 322.
Chaumont (Haute-Marne), ville, II, 171.
CHAVANNES (Pierre DAUMACHIN de), peintre. Ses tableaux, au château de Choisy, I, 89.
Cheminée de marbre blanc et vert Égypte, II, 242.
CHÉNIER (Marie-Joseph de), membre du Comité d'instruction publique, I, p. XXXVI, 237.
CHERAN, lisez CHEREAU (François), graveur. *Le Christ*, estampe, d'après le Guide, à Saint-Magloire, II, 236.
Cherche-Midi (Maison du), I, 222.
CHÉRIN (Bernard), garde du Cabinet des Ordres du Roi, I, 90.
CHÉRON (Louis), peintre. *Le Prophète Agabus et saint Paul*, p., Notre-Dame, II, 224.
Cheval (*Un*), p. par Guadat, Palais-Bourbon, II, 206.
Chevaux de Coustou, à Marly (Enlèvement des), II, 7, 110, 162, 164.
CHEVREAU (Urbain). Sa bibliothèque, I, 344, 345.
CHEYLUS (Jean-Dominique de), évêque de Bayeux, II, 95, 106 107.
Chien courant après un oiseau, p. émigré de Croy, I, 328.
CHIFFLET, sculpteur. Statue de Louis XV, à Nancy, I, 149.
Chiffonnier de nacre de perle, II, 182.
Chiffonnière de Chine, II, 191.
CHILDEBERT. Son tombeau, à Saint-Germain-des-Prés, I, 272, 273, 276; — sa statue au portail de Saint-Germain-des-Prés, I, 273.
CHILDÉRIC Ier. Son tombeau, à Tournai, I, 244.
CHILDÉRIC II. Son tombeau, à Saint-Germain-des-Prés, I, 276.
CHILPÉRIC Ier. Son tombeau, à Saint-Germain-des-Prés, I, 272, 276; — sa statue, au portail de Saint-Germain-des-Prés, I, 273.
CHILPÉRIC II. Son tombeau, à Saint-Germain-des-Prés, I, 272.
Chine. — (Batailles de la), estampes, I, 318, 336; — (chiffonnière de), II, 191; — (cuves de porcelaine de la), II, 233; — (Histoire générale de la), du P. Parenin, I, p. XIV; II, 139; — (Histoire et description de la), II, 88, 139; — (missionnaire en), II, 88; — (porcelaines de la), I, 351; II, 191, 201, 233, 242; — (travail de la soie, figuré sur un papier de), I, 337; II, 19; — (vases de Sèvres, fonds vieux laque de la), I, 347.
Choiseul (Rue de), I, 177, 318; II, 27.
CHOISEUL-GOUFFIER (Marie-Gabriel-Florent-Auguste), émigré, I, 133, 206; II, 52, 54, 95, 229.
CHOISEUL-LA-BAUME (Claude-Antoine-Gabriel), dit Stainville, II, 120.
CHOISEUL-PRASLIN (Charles de), maréchal de France. Son tombeau, à Troyes, II, 175.
CHOISEUL-PRASLIN (Claude-Antoine-Gabriel, duc de). Tableaux provenant de lui, I, 253.
CHOISEUL-PRASLIN (Roger de). Son tombeau, à Troyes, II, 175.
CHOISEUL-STAINVILLE (Jacques de), II, 120.

CHOISEUL-STAINVILLE (Marie-Stéphanie de), fille du précédent, II, 120.
Choisy-le-Roi (Seine) (Château de), I, 80, 83, 86, 88, 89, 94, 297.
CHOLET-JETTEFORT, imprimeur de la Commission des monuments, II, 89, 110, 155.
Christ au milieu des docteurs (Le), p., aux Carmes de la rue de Vaugirard, I, 205; — autre, église de Saint-Hilaire, I, 211.
Christ apparaissant à la Madeleine (Le), p. de Le Sueur, aux Chartreux, I, 293.
Christ (Agonie du), p. de Jouvenet, émigrés de Coigny et Vibraye, I, 215, 337.
Christ sur la croix, p. de Le Brun, église des Nouvelles-Catholiques, I, 167; — tableau de l'école de Le Brun, maison des Nouvelles Converties, I, 171; — p. de Le Brun, maison des Missions étrangères, I, 317; — p. de Restout, Carmes de la place Maubert, I, 222; — p. de Philippe de Champaigne, Pères de l'Oratoire, à Montmorency, I, 304; — p., abbaye de Port-Royal, I, 323.
Christ mort, p. de Louis Carrache, émigré d'Angiviller, I, 332.
Christ mort sur la croix, avec la Vierge et saint Jean, p. de Vignon, maison des Nouvelles Converties, I, 171.
Christ mort et les trois Maries, p. d'Annibal Carrache, émigré d'Angiviller, I, 332.
Christ mort avec les Saintes Femmes, p. à Saint-Eustache, II, 98; — *Christ mort (Femme tenant un)*, p., émigré Crauford, II, 198.
Christ au tombeau, tableau de l'école vénitienne, maison du Bon Pasteur, I, 163; — tableau de Palma le Vieux, église des Nouvelles Catholiques, I, 167; — tableau, Pères de l'Oratoire, à Montmorency, I, 304; — p. de Le Sueur, à Saint-Gervais, I, 212, 327; — bas-relief de Jean Goujon, aux Cordeliers, II, 203.
Christ ressuscitant (le), statue de Jean Champagne, église du Saint-Sépulcre, I, 79.
Christ de la Sorbonne (Ouvrier blessé lors de l'enlèvement du), II, 95.
Christ. — en agate, aux Capucins de Cambrai, I, 252; — en bois sculpté, par Sarazin, Noviciat des Jésuites, I, 141; — en bronze, sculpture de Girardon, église Saint-Remy de Troyes, II, 176; — en ivoire, émigré Goupillière, II, 106; — en ivoire, attribué à Michel-Ange, château de Saint-Germain, II, 164; — en ivoire, dans la chapelle du château d'Orsay, II, 190; — en ivoire, émigré Montdragon, II, 228.
Christ (Emaux de la vie du), château de Compiègne, I, 316.
CHRISTINE DE SUÈDE, II, 113.
CHRISTOPHE (Joseph), peintre. *La Multiplication des pains*, p. à Notre-Dame, II, 220; — *saint Paul et saint Barnabé refusant des sacrifices*, p. à Saint-Germain-des-Prés, II, 226.
CHUQUET (A.), historien. *Le Voyage de Halem*, I, p. XIII, LIV.
CICÉRON, impression de Milan, I, p. XIV.
Cicéron, en habit de consul, statue, au Garde-Meuble, I, 350.
CIGNANI (Carlo), peintre. *Léandre sauvé des eaux, Jupiter et Callisto*, p., au Garde-Meuble, I, 352.
Cimetières. — des étrangers à Stockholm, I, 245; — des Innocents (exhumations au), II, 73; — des Innocents (squelette d'albâtre du), I, 69, 71; — des Innocents (transport sur le chemin de Montrouge des monuments du), I, 16; — de Saint-André-des-Arcs (monuments du), I, 154; — de Saint-Côme (vente de l'emplacement du), I, 106; — de l'église abbatiale de Saint-Denis, I, 356, 358; II, 210, 214.
Cinabre (Emploi de — pour les embaumements), II, 73.
CINQUE, commissaire aux ventes, II, 201.
Cipolin (Colonnes de), II, 217, 226

— (tables de), I, 304, 311; II, 168; — (vases de), I, 343; II, 216.
Circoncision (*La*), tableau ancien, émigré Vassé, I, 223; — p. par Alexandre Véronèse, au collège des Quatre-Nations, II, 70.
Cisoing (Nord) (Abbaye de), I, 100, 269.
Cité (Suppression des églises paroissiales de la), I, 70.
Cité (Section de la), I, p. XVII, 143; II, 112.
Citeaux (Ordre de), I, 43.
CIVRAC (Comte de). V. DURFORT (Jean-Laurent de).
Civray (Vienne) (District de), I, 345.
Clairvaux (Aube) (Bibliothèque de l'abbaye de), I, p. XXXIV, 148; II, 11, 168, 169, 171, 172, 173, 174.
CLARKE (C. J.) *Cæsaris commentarii*, II, 194.
CLAVIÈRE (Etienne), ministre des contributions publiques, I, 118, 192.
CLÉMENCE DE HONGRIE, seconde femme de Louis V le Hutin. Son tombeau, aux Jacobins de la rue Saint-Jacques, I, 276, 280.
CLÉMENT (Dom), *l'Art de vérifier les dates*, II, 209.
Cléopâtre. — (*Mort de*), tableau de maître inconnu, émigré d'Angiviller, I, 333; — estampe d'après G. Lairesse, émigré d'Argentré, I, 346; — statue antique, à Marly, II, 163; — bronze à Fontainebleau, II, 182; — sculpture d'après l'antique, émigré Liancourt, II, 184; bronze, émigré Du Châtelet, II, 192.
CLERISSEAU (Charles-Louis), architecte et peintre. Gouache, II, 4; — les *Antiquités de la France*, ouvrage, II, 184.
Clermont (Oise). — (Directoire de), I, 233; — (district de), II, 75.
Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) (L'évêque Mandevillain originaire de), I, 62; — (cathédrale de), sarcophage antique servant d'autel, I, 207; II, 147.
CLERMONT (ROBERT DE FRANCE, comte de), fils de saint Louis). Son tombeau, aux Jacobins de la rue Saint-Jacques, I, 280, 284.
CLERMONT D'AMBOISE (Thomasse-Thérèse de), émigrée, I, p. LIII, II, 120, 132.
Cléry-sur-Loire (Loiret), tombeau de Louis XI, I, 275.
Clichy (Rue de), II, 32, 201.
Clochers (Démolition des), I, 16.
CLODION (Claude MICHEL, dit), sculpteur (Bas-relief en marbre d'après), émigré Pestre, I, 339; — deux figures en terre cuite, émigré Boulogne, II, 104; — satyre en bronze, d'après lui, émigré Du Châtelet, II, 192.
CLODOMIR. Sa statue, au portail de Saint-Germain-des-Prés, I, 273.
Clorinde (*Histoire de*), six tableaux, à Fontainebleau, II, 181.
CLOTAIRE Ier. Son tombeau, à Saint-Médard de Soissons, I, 102, 103.
CLOTAIRE II. Son tombeau, à Saint-Germain-des-Prés, I, 272, 276; — sa statue, au portail de Saint-Germain-des-Prés, I, 273.
CLOVIS Ier. Son tombeau, à Sainte-Geneviève, I, 244, 247, 251, 276, 321.
Clovis, statue au portail de Saint-Germain-des-Prés, I, 273.
Clovis (*Histoire de*), tapisseries, à Sainte-Geneviève, I, 321.
Cluny (Saône-et-Loire) (Abbaye de), I, 92, 93, 109.
Cluny (Musée de), I, 101, 152; II, 36, 188.
Coblentz (Allemagne), émigrés y réfugiés, I, 242; II, 32.
COCHERIS (H.), éditeur de l'Histoire de la ville et du diocèse de Paris, par l'abbé Lebeuf, I, 25, 79.
COCHET (l'abbé). *Le Tombeau de Childéric Ier*, I, 244.
COCHIN (Charles-Nicolas), dessinateur. *Portrait de Diderot*, émigré Grimm, II, 183.
COCHON (J.-F.), vice-président du directoire du district de Chartres, II, 167.
Code de l'administration et de l'aliénation des biens nationaux,

ouvrage de Camus, I, 74, 306.
Code militaire, recueil manuscrit de règlements, II, 160.
Coigny (Marie-François-Henri Franquetot, duc de), émigré, I, 215; II, 38.
Colbert (Jean-Baptiste). Cachet à ses armes, I, 151; — son tombeau, à Saint-Eustache, II, 98; — l'Hercule en marbre, du Puget, lui ayant appartenu, II, 113.
Collin de Vermont (Hyacinthe), peintre. Ses peintures dans le réfectoire de Sainte-Geneviève, I, 322; — p. à Saint-Roch, II, 230.
Colisée (Les Ruines du), quatre tableaux, présumés de Manglard, émigré Vintimille, II, 214, 215.
Collège et séminaire des Ecossais (transformation en prison des), II, 115.
Collèges (Conservation des objets d'art des), II, 53; — (suppression des chapelles des), II, 27; — du cardinal Lemoine (Haüy, régent au), I, 1; — des Grassins (professeur au), II, 94; — de Lisieux (tombeaux de la famille de Dormans au), I, 107, 111; — de la Marche (titres du), II, 94; — Mazarin ou des Quatre-Nations (réunions de la Commission des monuments au), I, 3, 5, 7, 10, 11, 75, 274; (grand-maître du), I, 3; — de Montaigu (fermeture du), II, 127; — de Navarre (statue de Jeanne de Navarre à la porte du), I, 278; — des Quatre-Nations (monuments de la chapelle du), II, 70; — de l'Unité, II, 94.
Collers, amateur, I, 338.
Collier (Camée agate onyx en forme de), II, 243.
Collimard, peintre. Paysages, émigré Du Châtelet, II, 192.
Collot (Marie), sculpteur. Buste de Diderot, terre cuite, émigré Grimm, II, 184.
Colombel (Nicolas), peintre, I, p. li; — *Chasseur tenant une lance*, p., émigré de Croy, I, 328; — p., émigré Du Châtelet, II, 192; — *la Toilette de Vénus*, p., émigré de Vintimille, II, 215.
Colonne. — du cardinal de Bourbon, à Saint-Denis, I, 359, 360; — de la chapelle du Lépreux, à Saint-Denis, I, 359, 361; — de l'hôtel de Soissons, I, 274; — des Trois Grâces, aux Célestins, I, 277; — d'albâtre (reliquaire sous forme de), II, 218; — de porphyre de Chantilly (pyramide substituée à la), II, 70, 115, 117; — milliaire, à Saint-Médard de Soissons, I, 102.
Colonnes. — antiques (Découverte, à Saint-Julien d'Auxerre, de), I, 208; — corinthiennes du château d'Ecouen, I, 309; — de granit, à Saint-Médard de Soissons (conservation des), I, 103; — de granit gris, I, 322; — de granit rose oriental, I, 353; — de jaspe, II, 181, 202; — de marbre de l'église des Bonshommes de Passy, I, 84; — de marbre de l'église Saint-Honoré (enlèvement des), I, 66, 69; — de marbre de l'église des Théatins (enlèvement des), I, 104; — de marbre cipolin, II, 217, 226; — de marbre noir, II, 202; — de marbre noir antique, I, 321, 356; II, 164; — de marbre noir de la chapelle des Orfèvres, II, 4; — de marbre rance, II, 202; — de marbre rouge, II, 226; — de marbre vert antique, I, 356; — de marbre vert d'Egypte, II, 202; — de marbre vert d'Egypte du Noviciat des Jésuites (enlèvement des), I, 141; — de marbre de brèche violette de l'église des Grands-Augustins, I, 140; — à Fontainebleau, II, 181; — de marbre dit cervelas, I, 359; — milliaires (petites), I, 354.
Combat de paysans, estampe de Fr. Villamen, I, 346.
Comédie (La), statuette de Vassé, chez Mme Dubarry, II, 243.
Comines (Philippe de). Son tombeau, aux Grands-Augustins, I, 64, 65; — statue de sa fille Jeanne, aux Grands-Augustins, I, 64.

Comité d'aliénation, I, p. VIII, IX, XXI, XXXIII, XXXVI, XXXVII, LXV, 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 19, 24, 29, 31, 33, 34, 35, 39, 43, 48, 50, 52, 68, 74, 128, 137, 174, 188, 189, 274, 298; II, 7, 60, 63, 162.
Comité des contributions publiques, I, 60.
Comité des domaines, I, 80.
Comité ecclésiastique, I, 3, 8, 9, 10, 11, 12, 15, 17, 24, 29, 31, 34, 50, 52, 61, 68.
Comité des finances, I, p. VIII, 237; II, 78.
Comité d'inspection de la salle, II, 77, 78, 164.
Comité d'instruction publique, I, p. VIII, IX, X, XIX, XXVIII, XXXI, XXXII, XXXIII, XXXIV, XXXV, XXXVI, XLII, XLIV, XLIX, L, LII, LVII, LVIII, LIX, LXI, LXII, LXIV, LXV, LXVI, 6, 65, 68, 71, 74, 76, 77, 80, 82, 83, 87, 96, 98, 100, 106, 111, 112, 114, 116, 119, 129, 138, 140, 146, 150, 159, 160, 161, 175, 188, 192, 195, 200, 202, 204, 213, 214, 224, 230, 237, 238, 240, 245, 248, 249, 252, 254, 262, 263, 264, 299, 308; II, 11, 14, 18, 21, 25, 30, 40, 43, 44, 45, 46, 53, 59, 78, 81, 89, 96, 101, 115, 121, 122, 126, 127, 128, 130-136, 138-148, 150, 153, 156, 157, 169, 171, 174, 186, 214.
Comité de législation, II, 78.
Comité de salut public, II, 54.
Comité de sûreté générale, I, 255; II, 40, 78, 83, 120, 143.
Comité de surveillance du Département, II, 120, 122.
Commissaire du Département aux bibliothèques nationales, I, 201.
Commissaires. — chargés de distraire de la fonte les objets d'art envoyés à l'Arsenal, II, 50; — chargés de dresser les états des bronzes des maisons royales, I, 299; — chargés d'examiner un procédé pour le blanchiment des marbres, I, 259; — chargés d'examiner le trésor, les tableaux, chartes et livres de Saint-Denis, I, 138; — chargés de faire disparaître les marques de féodalité et de royauté sur les monuments publics, I, 245, 252, 350; II, 111; — chargés de fouiller le tombeau de Clovis à Sainte-Geneviève, I, 247; — chargés de réclamer les objets provenant de la succession Ménars, II, 186; — chargés de surveiller la démolition des tombeaux de Saint-Denis, I, 257, 355, 356, 357-361; II, 10, 17, 20, 43, 49, 66, 98, 207, 208; — chargés de surveiller la vente du mobilier de la Liste civile, II, 86, 98; — chargés de se transporter dans les domaines de la maison d'Orléans, II, 55; — chargés de vérifier l'état du Dépôt des Petits-Augustins, I, 239; — chargés de visiter le Dépôt de Nesle, II, 62, 64; — chargés de voir les tableaux de l'abbaye de Montmartre, II, 33; — chargés de la conservation et du transport des monuments à Orléans, I, 30, 31; — chargés de l'examen du Dépôt des greffes du Palais, I, 250; — chargés de l'examen du mobilier des émigrés, II, 2; — chargés de l'examen du mobilier des maisons de Meudon, Marly, Bellevue et Rambouillet, I, 264; II, 119, 162, 163, 165, 166; — chargés de l'examen et du triage des monuments du château de Chantilly, I, 196, 221; II, 2, 5, 7, 17, 23, 44, 48, 49, 58, 61, 70, 80, 81, 115-118; — chargés de l'examen des monuments du château de Fontainebleau, II, 17, 181-183; — chargés de l'examen des monuments du château d'Orsay, II, 190; — chargés de l'examen des monuments du château de Rambouillet, II, 165; — chargés de l'examen des monuments du château de Saint-Germain, II, 164, 165; — chargés de l'examen des monuments du château de Versailles, I, 188, 189, 193; — chargés de l'examen de l'orfèvrerie de la

Monnaie, I, 15; — chargés de l'examen des tableaux de l'église Notre-Dame, II, 219-224; — chargés de l'examen des tombeaux de l'église de Saint-Antoine-des-Champs, I, 33, 38; — chargés de l'inventaire des maisons royales, I, 228; — chargés de l'organisation du Muséum, I, 134, 135, 158, 211, 212, 223, 247, 254, 350; — chargés d'un projet d'instruction pour la conservation des monuments, I, 150; — chargés du triage des titres de la Chambre des Comptes, I, 133, 149, 152, 154, 167, 192, 213, 239, 241, 264; II, 25; — chargés du triage des titres de noblesse, I, 97, 98, 103, 105, 236; — envoyés à Auxerre, I, 217, 222, 235, 260, 264, 361-364; II, 168; — envoyés à Chantilly, I, 152, 196, 214, 217, 221, 246, 258, 260, 312; II, 2, 5, 7, 115-118; — envoyés à Chartres, II, 103, 119, 126, 141, 166, 167, 237-240; — envoyés à Dangu, I, 186-194; — envoyés à Ecouen, I, 304, 309; II, 167, 168; — envoyés à Fontainebleau, II, 17, 181; — envoyés à Louveciennes, II, 120, 125, 241; — envoyés à Marly, I, 264; II, 161; — envoyés à Troyes, I, 148; II, 168-178; — envoyés à Versailles, I, 180, 188, 193, 228; — envoyés à Ville-Affranchie, II, 45, 49, 54, 58, 87, 99, 119, 139.

Commissaires des sections aux accaparements, II, 79, 112; — aux ventes, I, 169, 191, 197, 207, 210, 219, 222, 225, 227, 230, 237, 240, 241, 242, 258, 324-326, 331; II, 10, 22, 27, 32, 47, 65, 69, 72, 75, 76, 83, 101, 107, 108, 113, 124, 139, 152, 184, 191, 201, 235, 236, 237; — de l'ancienne administration de la généralité de Paris, I, 3 (note), 5 (note); — de la comptabilité, I, 154, 167, 215, 229; — des cuivres, des plombs et des fers, II, 237; — des guerres (lustres de Chantilly enlevés par les), II, 2; — (hôtel Villequier affecté aux), II, 6; — municipaux chargés du triage des titres des Ordres du Roi, I, 146.

Commission. — centrale de la fabrication des armes, I, 116; II, 53, 69; — chargée de l'examen des objets précieux, provenant du culte, II, 78; — des arts de Versailles, II, 189; — des Monnaies, II, 53; — des monuments formée par l'Assemblée législative, I, 123, 124, 127, 128, 299; — de la Municipalité pour l'examen des monuments publics, I, 2, 8, 9, 10; — du Muséum, I, p. XLVII, XLVIII, L, LI, 134, 135, 158, 211, 212, 223, 247, 254, 350; — II, 185; — des subsistances, II, 67, 124; — des travaux publics, II, 109; — temporaire des arts, I, p. XXII, LII, LIV, LVI, LVII, LVIII, LXII, LXIV, LXV, 262, 263, 321; II, 21, 24-26, 30, 31, 37, 38; II, 26, 30, 38, 78, 91, 98, 107, 122, 137, 143, 150, 186, 191.

Commissions de l'Assemblée constituante et de l'Assemblée législative pour la conservation des monuments (fusion des), I, 128, 129.

Commodes. — de bois jaune, plaquée de porcelaine de Sèvres, II, 242; — de bois rapporté, ornée de bronze doré, II, 205; — de Boule, provenant de l'émigré de Breteuil, I, 343; — à tombeau de Boule, I, 315; — en acajou, ornées de bronze et porcelaines, II, 183.

Commode, médaille à son effigie, I, 363.

Commune de Paris (Ingénieur en chef de la), I, 159.

Commune des arts (La), I, 245, 350; II, 35.

Communion (*La*), p., à Saint-Gervais, II, 225.

Compiègne (Oise). — (Abbaye de Saint-Corneille), I, 316; — (château de), I, 155, 314-316; II, 190.

Conception (Maison de la), II, 41, 42.

Concert, p. de l'école florentine, émigré Crauford, II, 198; — *au lutrin*, p., émigré Vintimille, II, 215.

Concert flamand, tableau, émigré du Sauzay, I, 200.
Conciles de Labbe, I, 285.
Condé (Bibliothèque de Croy, à), I, 204.
CONDÉ (Henri de BOURBON, prince de). Son buste, à Ménars, I, 268.
CONDÉ (Louis-Henri-Joseph de BOURBON, prince de), émigré, I, p. LIII, 167; — (prince de), I, 138, 142, 222; II, 20, 57, 59, 80, 116, 136.
CONDILLAC (Étienne BONNOT, abbé de). *Cours d'étude pour le prince de Parme*, II, 179.
CONDORCET (Jean-Antoine-Nicolas de CARITAT, marquis de), I, p. XXVII.
CONFLANS (Louise-Marthe), femme FRANQUETOT DE COIGNY, émigrée, I, 355.
Conflans-Charenton ou *Conflans-l'Archevêque* (Seine) (Bénédictines de), I, 193.
Conques (Coupes de jaspe en forme de), II, 243.
Conservatoire du Muséum des Arts, I, 80.
Consoles de granit oriental, II, 199.
CONSTANCE DE CASTILLE, femme de Louis VII. Son tombeau, à Saint-Denis, II, 102, 138.
Constantin (*Bataille de*), p. copie du tableau de Jules Romain, I, 94.
Constantin contre Maxence (*Bataille de*), camée, II, 188; — (*le triomphe de*), estampe, I, 336.
CONSTANTIN, landgrave de Hesse (Victoire de BOMBELLES, veuve de), II, 7.
Constantinople. — (Monuments grecs expédiés de), II, 95; — (vues de), I, 235.
Consuls, marbres antiques, à Marly, II, 163.
CONTADES (Louis-Georges-Erasme, maréchal de), correspondance le concernant, I, 329.
Contes de La Fontaine, p. de Subleyras, émigré Pestre, I, 338.
CONTI (Fortunée-Marie d'Este, princesse de), émigrée, II, 41, 66, 141.
CONTI (Marie-Thérèse de Bourbon, princesse de). Monument funéraire, à Saint-André-des-Arcs, I, 282.
Contrat social (Section du), II, 54.
Contributions publiques (Lettre de M. de La Rochefoucauld sur les), I, 60.
CONTY. Sa traduction de la *Jérusalem délivrée*, I, 349.
Convention nationale (La), I, IX, XIII, XIX, XXII, XXIII, XXVII, XXIX, XXXI, XXXV, XXXVIII, XLV, XLVIII, LI, LVI, LIX, LX, LXIII, LXIV, 118, 128, 129, 130, 131, 133, 140, 143, 145, 148, 149, 150, 156, 160, 161, 162, 166, 174, 202, 205, 214, 222, 230, 237, 247, 248, 249, 255, 260, 261, 262, 264, 306, 308, 349, 356, 361; II, 25, 26, 28, 29, 30, 36, 37, 40, 45, 47, 49, 63, 65, 67, 77, 78, 101, 102, 112, 118, 122, 128, 135, 140, 142, 144, 145, 154, 161, 164, 165, 166, 172, 211, 214.
Convention nationale (Trésors de la Sainte-Chapelle et de Saint-Denis portés à la), II, 214.
Conversation espagnole (*La*), estampe d'après Vanloo, II, 183.
COOK (Voyages de), II, 229.
COQUÉAU (Citoyen), I, p. XLV, LIV.
Coquille gravée, représentant *la Bataille de Constantin contre Maxence*, II, 188.
Coquilles naturelles (Bénitiers formés de), II, 216.
Cor garni de cuivre, monté sur patte d'oiseau, II, 241.
CORADO ou CORAZO, peintre. *Judith et Holopherne, la Chaste Suzanne*, p., émigré Vintimille, II, 214, 215.
Corbeil (Seine-et-Oise). — Commanderie de Saint-Jean-en-l'Isle, I, 51; — (district de), II, 8, 178; — estampes trouvées chez un émigré, II, 29; — tombeau d'Ingeburge de Danemark, I, 51.
Cordelières (Maison des), I, 177.
Cordeliers (Dépôt des), I, XXVII, XXVIII, XXIX, XXX, XXXII, XLIX,

149, 152, 154, 167, 213, 215; II, 48, 50, 202, 203.
Cordeliers (Eglise des), I, 277, 278.
Cordoue (Cérémonie de la prise de), p. de J.-P. Panini, émigré Pestre, I, 337.
Coriolan lève le siège de Rome, p. de Pierre, chez le trésorier Boutin, I, 160.
Cornaline (Bagues en), II, 188; — (boîte, forme baignoire, en), II, 187; — représentant deux mains serrées, trouvée à Rome, I, 261, 262; — représentant un homme pinçant de la harpe, II, 188.
Cornalines du Trésor de Notre-Dame de Chartres, II, 167.
CORNEILLE (Jean-Baptiste), peintre. *Mariage de saint Joseph*, Carmes de la rue de Vaugirard, I, 205; — (peintures dans le goût de), I, 338; — *saint Pierre délivré de prison*, p., à Notre-Dame, II, 219; — *saint Pierre baptisant le Centenier*, p., à Notre-Dame, II, 222.
CORNEILLE (Michel), peintre. *La vocation de saint Pierre, et saint Paul guérissant un boiteux*, p., à Notre-Dame, II, 220.
CORNEILLE (Pierre). Ses œuvres, II, 229.
Cornes et cornets d'ivoire, II, 241.
CORRÈGE (Antonio ALLEGRI, dit le), peintre, I, LI; — *la Sainte Famille*, p., émigré d'Angiviller, I, 332; — *la Vierge et l'Enfant Jésus*, p., château de Saint-Germain, II, 164; — copie du *Mariage mystique de sainte Catherine*, p. au château de Fontainebleau, II, 181; — estampes d'après ses tableaux de Parme, II, 228.
Correspondance manuscrite avec le maréchal de Contades, I, 329.
Correspondance de M. d'Argenson, ministre au département de la guerre, I, 341.
CORTONE (Pietro BERRETTINI, dit Pierre de), peintre. Dessins pour une tapissserie relative à l'*Histoire de Debóra*, II, 186; *Romulus et Remus, César repudiant Pompeia, Auguste consultant la Sybille*, p., hôtel Penthièvre, II, 204.
COSNAC (Gabriel-Jules, comte de). *Les Richesses du Palais Mazarin*, II, 185.
COSSARD (Pierre), membre de la Commission des monuments, I, VII (note), XII, XIII, XIV, XXII, XXIII, XLII, XLVII, XLVIII, 123, 129, 131, 135, 137, 138, 142, 148, 168, 169, 170, 176, 179, 180, 182, 187, 190, 198, 201, 202, 204, 210, 216, 217, 218, 222, 224, 226, 227, 228, 234, 239, 241, 243, 246, 249, 253, 255, 264, 302, 346, 353, 361, 364; II, 8, 10, 12, 13, 15, 16, 18, 20, 21, 25, 26, 27, 29, 31, 32, 33, 34, 37, 41, 42, 43, 44, 48, 49, 51, 57, 59, 87, 99, 139, 168, 172, 173, 178, 185, 186, 189, 191, 197, 201, 202, 206.
COSSARD jeune, commis-greffier de la Commission des monuments, I, p. LV, 130; II, 121, 144.
COSTER (Anne VALLAYER, femme), peintre. Tableau de fleurs, émigré Coigny, I, 215.
COTELBERT, peintre. Marines, émigré Du Châtelet, II, 192.
COTELLE (Jean), peintre. *Les Noces de Cana*, p., à Notre-Dame, II, 223.
Côtes-du-Nord (Département des), I, 112.
Cotonnades fabriquées à Rouen (Echantillons de), II, 180.
Coucher d'une femme (Le), gravure, I, 215.
COUEFFÉ, secrétaire du directoire du district de Chartres, II, 166, 167.
Coupe d'agate, employée le 10 août dans la cérémonie de la régénération, I, 261; II, 4; — d'aventurine, II, 243.
Coupes. — à anses, forme étrusque, II, 166; — de jaspe africain, I, 364; — de jaspe sanguin et vert, II, 243; — de porcelaine bleu lapis, I, 365.
COURAJOD (Louis), archéologue. I, p. XXXVII, XXXIX, 35, 61.

Cour Batave (Maison de la), sur l'emplacement de l'église du Saint-Sépulcre, I, 79.
Courbevoie (Seine) (Hôpital militaire de), II, 43.
Cour des Aides (Archives de la), I, p. XXVII, 154.
Cour des Monnaies (Greffe de la), I, 82.
Couronne (Mobilier de la), I, p. XLVIII.
Couronnement de la Reine, tableau, copie d'après Rubens, maison Condé, à Vanves, I, 167.
Couronnes de vermeil et cuivre doré, dans les tombeaux de Saint-Denis, II, 211.
COURTENAY (Catherine de), femme de Charles de France, comte de Valois. Son monument funéraire, à Maubuisson, I, 279.
COURTIN (Jacques), peintre. *La Résurrection d'Eutique par saint Paul*, p., Notre-Dame, II, 224.
COURTIN, agriculteur de Touraine, I, p. X (note); II, 45.
COURTIN, maire de Fontainebleau, II, 183.
COURTOIS (Edme-Bonaventure), membre de la Commission des monuments, I, p. VII (note), XIII, 123, 128, 129, 130, 131, 138, 148; II, 49, 93.
COURTOIS (Pierre), ou COURTEYS peintre émailleur. *Saturne*, *Jupiter*, *Mars*, *Mercure*, *Phébus*, *Hercule*, *la Justice*, *la Prudence*, *la Charité*, tableaux émaillés, château de Madrid, I, 152; II, 188, 189.
COUSIN (Jean), peintre. *Saint Pierre guérissant le Paralytique*, *le Martyre de saint Laurent*, vitraux, à Saint-Gervais, I, 327; II, 120, 225.
COUSSEMAKER (E. de). *Drames liturgiques au moyen âge*, I, 60.
COUSTOU (Guillaume), sculpteur. Statues de saint Ignace de Loyola et de saint François Xavier, Noviciat des Jésuites, I, 141, 259; — les Chevaux de Marly, sc., II, 7, 162, 164.
COUSTOU J^ne (Guillaume), sculpteur. Statue de Louis XIII, à Notre-Dame, I, p. XVII, 143.
COUSTOU (Nicolas), sculpteur. Anges en argent, de Saint-Louis-de-la-Culture, I, 47, 170, 195, 202, 205; — *Apollon et Daphné*; *Hippomène et Atalante*, *Méléagre*, statues de Marly, II, 162; II, 163.
COYPEL (Antoine), peintre. *Jésus au milieu des docteurs*, *l'Annonciation de la Vierge*, p., à Notre-Dame, II, 220.
COYPEL (Charles-Antoine), peintre. *Don Quichotte*, estampes, I, 348.
COYPEL (Noël), peintre. Herluison, son élève, II, 177; — *saint Jacques conduit au martyre*, p., à Notre-Dame, II, 220.
COYPEL (Noël-Nicolas), fils du précédent, peintre. *Le Printemps*, p., à Marly, II, 162.
COYZEVOX (Antoine), sculpteur, I, XVII; II, 162, 163; — sa statue de Louis XIV, à Notre-Dame, I, 143; II, 162, 163; — médaillon de François d'Argouges, à Saint-Paul, I, 173; II, 39; — mausolée de Mazarin, au collège des Quatre-Nations, II, 70; — *Diane*, statue en marbre, à Marly, II, 162; — *deux Fleuves*, statues à Marly, II, 163.
CRAMFORT, lisez CRAUFORD (milord Quentin), émigré, I, p. LIII; II, 31, 32, 41, 42, 106, 107, 197-201.
CRAPART (Jean-Baptiste-Nicolas), libraire, I, 138.
CRAYER (Gaspar de), peintre. Peintures à Saint-Sulpice, II, 216.
CRÉBILLON (Prosper JOLYOT de), poète. Son tombeau en la salle des Antiques, au Louvre, I, 114.
Crépin (Nord) (Abbaye de), province de Hainaut, I, 270.
CREUZÉ DE LA TOUCHE (Jacques-Antoine), commissaire pour l'examen des pièces d'orfèvrerie, I, 15, 24.
Cristal. — de roche (aiguière de), I, 352; II, 243; — (déjeuner en), II, 243; — (gobelet en forme de calice, de), II, 200; — (nacelles de), II, 200; — gravé (vases de), II, 218.
CROMELIN (Isaac-Mathieu), régisseur des domaines du château de Saint-Germain, II, 164, 165.

Croix de bronze ancienne, à Troyes (Destruction d'une), II, 176.
Croix monumentales, dites *Monjoies*, sur la route de Saint-Denis, I, 153.
Croix Rouge (Section de la), I, 163.
CROMOT DE FOUGY (Anne-David-Sophie), ancien maître des Requêtes, émigré, I, 167.
CROY-SOLRE (Anne-Emmanuel-Ferdinand-François de), duc de Croy, émigré, I, 204, 327; II, 125; — (Hôtel de), I, 243.
CROZAT (Pierre) le jeune, collectionneur, II, 74, 191.
Cruche cassée (La), peinture de Greuze, chez Mme Du Barry, II, 243.
Cruche des Noces de Cana (Vase dénommé), II, 241.
Crucifiment (Le), estampe d'après Rubens, par Bolswaert, I, 346.
Crucifix. — de bronze de l'église Saint-Louis-de-la-Culture, I, 47; — de Sarazin, à l'église Saint-Gervais, II, 225.
CRUSSOL (Alexandre-Charles-Emmanuel FLORENSAC de), bailli de Malte, émigré, II, 59, 206.
CRUSSOL D'UZÈS (Francois-Emmanuel), lieutenant général, émigré, I, 4, 141, 159.
Cuisinière à sa fenêtre, tableau attribué à Gérard Dow, émigré De Gand, I, 355.
Cuivre. — (Cercueil de Descartes supposé en), I, 251; — (Christ en croix, en), à Saint-Gervais, II, 225; — (inscriptions gravées sur des tables de), II, 237; — (tableau octogone peint sur), par Carrache, II, 217; — (tableaux peints sur), I, 355; II, 138, 233; — doré (chapiteaux de colonnes en), II, 68, 84; — (mains de justice en), II, 211; — émaillé (aiguière et burette de), II, 241; — émaillé (boîte de), II, 241; — des cloches (départ du), II, 102.
Cuivres (Réquisition des), II, 68, 81.
Culte. — (Projet d'affectation de l'église du Val-de-Grâce au), I, 122, 126; — (triage des matières précieuses provenant des objets du), II, 77, 87; — romain moderne (boîte de cuivre à l'usage du), II, 241.
Culture Sainte-Catherine (Eglise), I, 287, 288.
Culture-Sainte-Catherine (Rue), I, 175.
Cupidon, camée à Chartres, II, 167.
Cussac, libraire, I, 57.
Cuve baptismale du XVIe siècle, à Saint-Sulpice, II, 219.
Cuves de porcelaine de la Chine, II, 233.
Cuvettes. — d'albâtre et de rouge africain, I, 354; — de griot d'Italie, II, 232; — de pierre de touche, II, 231.
Cybèle, sculpture, chez la dame Richelieu, I, 157.

DACIER (Bon-Joseph), membre de la Commission des monuments, I, p. XXIV, 4, 38, 66, 67, 97, 125, 129, 131, 168, 190, 206, 213, 226; II, 18, 48, 49, 60, 61, 137; — officier municipal, I, 38, 87, 89.
DAGOBERT. Son mausolée, à Saint-Denis, I, p. XXIII, 358, 360; II, 67, 208.
DAGUESSEAU (Les œuvres de), II, 209.
DAILLY (Victor), architecte, I, 181.
DAMAS (Jean-Pierre de), comte d'Anlezy, I, 181.
Danaé, p. attribuée au Titien, émigré Crauford, II, 199.
DANDRÉ-BARDON (Michel-François), peintre. Son tableau de Saint-Thomas-de-Villeneuve, I, 201; — p., aux Missions étrangères, I, 317.
Dangu (Eure). Biens du baron de Breteuil, I, 186, 194; — église Saint-Jean, I, 186.
DANIEL (Le Père). *Histoire de la milice française*, I, 349; — *Histoire de France*, II, 197.
Danielis ludus, drame liturgique, I, 60.
D'ANVILLE (Jean-Baptiste BOURGUIGNON), géographe, II, 195.
Daphnis et Chloé (*Les amours de*). II, 159, 194.

DARCY, garde du Dépôt des marbres de Chaillot, II, 109.
DAREMBERG, dessinateur. Têtes de cerfs, dessins d'après nature, I, 347.
DAUBENTON (Louis-Jean-Marie), naturaliste, I, 314.
DAUBIGNY (Jean-Louis-Marie VILLAIN), adjoint au ministre de la Guerre, II, 92.
DAUJON (François), sculpteur, officier municipal, II, 109, 111, 112.
Dauphin (Rue du), section des Tuileries, I, 342.
DAUVET (Jean), premier président du Parlement de Paris. Son tombeau, à Saint-Landry, I, 106, 169.
DAVID (François-Anne), graveur-dessinateur. Ses œuvres, II, 229.
DAVID (Jacques-Louis), peintre, membre de la Commission des monuments, I, VII, XLIX, LI, LVIII, 4, 53, 54, 55, 80, 83, 87, 88, 94, 95, 99, 100, 102, 117, 120, 129, 131, 143, 150, 202, 204, 212; II, 66, 125; — lit dans le goût antique, sur ses dessins, II, 234.
David et Goliath, p. de Matteo Roselli, château de Saint-Germain, II, 164.
David jouant de la harpe, p., copie du Dominiquin, émigré Marsan, I, 337.
DEBONNEFOY, commissaire aux ventes, II, 69.
DEBORA (Histoire de). Tapisseries, au Garde-Meuble, II, 185-186.
DEBURE l'aîné (Guillaume), membre de la Commission des monuments, I, p. XXIV, XXIX, XXXIV, XXXV, 6, 13, 14, 17, 38, 47, 62, 66, 94, 112, 114, 125, 130, 131, 149, 161, 165, 167, 171, 176, 190, 206, 208, 213, 226, 232, 249, 250, 256, 261; II, 1, 14, 25, 29, 31, 34, 37, 40, 41, 48, 57, 68, 85, 93, 99, 132, 189, 191.
Décollation de saint Jean-Baptiste (La), p. de Pierre, émigré d'Angiviller, I, 335; — p., de L. Boulogne, à Notre-Dame, II, 222.
Dégradation. — de bustes, à Écouen, II, 167; — des chapiteaux de cuivre des colonnes de la Sorbonne, II, 85; — des monuments de Marly, II, 98, 163; — d'objets précieux, I, 184; — d'une des tours du Palais, I, 144.
DEGUIGNE, lisez GUIGNES (Joseph de), garde des Antiques, I, 184.
DEHENNE, lisez DE HEEME (Jean-David), peintre. Tableau de genre, émigré Breteuil, I, 342.
Déjeuner en cristal de roche, II, 243.
Déjeuner (Un), p. attribuée à F. Miéris, émigré Crauford, II, 199.
DEJOUX (Claude), sculpteur. Sa statue de la Renommée, I, 149, 259.
DELACROIX (Charles), député de la Marne à la Convention nationale, II, 26, 28, 29, 111, 118, 242.
DELAFOSSE, lisez LAFOSSE (Charles de), peintre, I, 89.
DELAHAYE (Guillaume-Nicolas), graveur. Dessins, émigré d'Autichamp, I, 318.
DELANDINE (Antoine-François). Manuscrits de la bibliothèque de Lyon, II, 88.
Delaporte disant la messe (L'abbé), p. de Jouvenet, à Notre-Dame, I, 106, 108.
DE LA RUE (Philibert-Benoît). 2 dessins, Palais-Égalité, II, 232.
DÉLÉTIN (Jacques), dit NINET DE LESTIN, peintre. *L'Assomption*, *l'Adoration des bergers*, p. à Saint-Remi de Troyes, II, 175.
DELILLE (l'abbé Jacques). Ses œuvres, II, 229.
DELISLE (Léopold). Le Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, I, 21, 92.
DELOIRE, lisez LOIR (Nicolas), peintre. Peintures aux Célestins, I, 288.
DELORME (Philibert), architecte. Sa galerie au château d'Écouen, I, 309; — mausolée d'Anne de Montmorency, I, 355; — ses dessins de la chapelle Saint-Éloy, II, 4.
Déluge (Le). Copie du tableau du Poussin, par Perron, émigré d'Angiviller, I, 335; — p., émigré Vintimille, II, 215; — p. attribuée à Véronèse, émigré Crauford, II, 198.
DE LUTEL (Jérôme), peintre. Ses tableaux, à Choisy, I, 89.

DEMIÈGE, ingénieur, I, 92.
Démolition. — des cellules de l'abbaye de Saint-Loup, à Troyes, II, 172, 173 ; — de la chapelle de Braque, I, 110 ; — du château de Madrid, I, 152 ; — de l'église de Saint-Honoré, I, 69 ; — de l'église de Saint-Benoît, I, 101 ; — des églises de Saint-Côme et Saint-Landry, I, 106 ; — de l'hôtel de Soissons, I, 274 ; — du jubé de Dominique le Florentin, en l'église Saint-Étienne de Troyes, II, 176 ; — des marbres et bronzes de la chapelle de Rostaing, aux Feuillants, I, 67 ; — des marbres des églises supprimées, I, 225 ; II, 2, 6, 82, 109 ; — du mausolée de François Ier, à Saint-Denis, II, 207, 208, 210, 214 ; — des monuments du château de Chantilly, II, 69 ; — d'une statue de Diane, en plomb, II, 108 ; — du tombeau de Bertrand du Guesclin, à Saint-Denis, I, 358 ; — du tombeau de Philippe de Comines, aux Grands-Augustins, I, 64 ; — des tombeaux des Montmorency, I, 355 ; — de tombeaux de rois et reines de France, à Saint-Germain-des-Prés, I, 272, 273 ; — des tombeaux des Rois, à Saint-Denis, I, 257, 259, 355-361 ; II, 10, 11, 17, 20, 24, 40, 43, 56, 62, 66, 67, 70, 130, 207, 208, 210-212 ; — partielle du château d'Écouen, I, 310.
Démolitions. — à Marly, II, 98 ; — dans l'église des Minimes, I, 244 ; — dans l'église Notre-Dame, II, 111, 112, 125.
Démoniaques guéris, p., à Notre-Dame, II, 223.
Démosthène. Bronze, au Garde-Meuble, I, 352.
Denier ayant servi à payer le sang de Jésus-Christ (prétendu), pièce trouvée dans un reliquaire, I, 326, 327.
DENON (Dominique VIVANT, baron), II, 161.
DENOR, amateur, I, 328, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 342, 345, 354 ; II, 184, 214, 215, 227, 228.
DENORMANDIE (Louis-Valentin), directeur général provisoire de la Liquidation, II, 66.
DÉNU, archiviste des Domaines nationaux, I, p. XXV, 153, 169.
Départ d'Hector (Le). Gravure, émigré Fournès, I, 215.
Département de la Guerre, I, 319.
Dépôt. — des archives religieuses, à la maison du Saint-Esprit, I, p. XXV, 146, 209 ; — des Archives, II, 91 ; — des Capucins, I, p. LXV ; — des cartes et plans de la Marine, I, 177, 245, 319 ; — des cartes et plans provenant des émigrés et des maisons royales, II, 16 ; — des cartes géographiques et marines (local, au Louvre, pour le), I, 191, 195 ; — des greffes du Palais, I, 250 ; — de la Guerre, I, 195, 196 ; — de Nesle, I, p. V, VI, XXXIV, LII-LXI, LXV, 52, 243, 333, 336, 343, 346, 353 ; II, 2, 3, 6, 11, 34, 35, 53, 59, 61, 62, 63, 64, 65, 67, 82, 84, 87, 90, 94, 97, 105, 106, 114, 116, 121, 124, 125, 131, 132, 133, 134, 137, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 149, 150, 152, 154, 155, 156, 157, 179, 191, 192, 196, 208, 228, 233 ; — des marbres et bronzes, à Fontainebleau, II, 182 ; — de tableaux provenant des églises paroissiales de Paris, II, 16 ; — des titres de la Chambre des Comptes, aux Cordeliers, I, 149, 152, 154, 167, 213, 215, 239, 241, 264.
Dépôt. — provisoire des marbres, à Chaillot, I, 359, 360, 361 ; II, 2, 5, 10, 28, 72, 109, 224 ; — provisoire de tableaux, à Saint-Martin-des-Champs, I, 49, 50, 55.
Dépôts de chartes, manuscrits, monnaies et médailles (Formation de), I, 265-267.
DERHAM (William), auteur de l'*Histoire des oiseaux*, II, 59.
DESAINT, libraire, II, 159.
DESAUNAYS (L'abbé René), garde des livres imprimés de la Biblio-

thèque nationale, I, 164, 255.
Desbœufs (François), officier municipal d'Orsay, II, 190.
Descamps (Jean-Baptiste), peintre, I, 55.
Des Cars (Duc). V. Pérusse (François de).
Descartes (René), philosophe. Son tombeau, à Sainte-Genevieve, I, 245, 251, 321 ; II, 84, 90.
Descente de croix. — p. de Le Brun, à Saint-Germain-des-Prés, I, 59 ; — p. de Sébastien Bourdon, à Saint-Benoît, I, 101 ; — p. de Daniel de Volterre, à la Pitié, I, 102, 111, 233, 240 ; — copie d'après Raphael, à Saint-Lazare, I, 119, 120, 212 ; — p. de Rubens, église des Capucins de Cambrai, I, 252 ; — p. de Baccio-Bandinelli, à Écouen, I, 310 ; — peintures, à Notre-Dame, II, 219, 221 ; — estampe de Roullet, d'après Carrache, émigré d'Argentré, I, 345 ; — groupe de Girardon, sc. à Saint-Landry, I, 110, 111.
Deschamps. Son médaillier, à la Chambre des Comptes, I, 82, 84.
Description de la France ancienne, par Longuerue, II, 159.
Deseine (Louis-Pierre), sculpteur. Terres cuites, au Palais-Bourbon, II, 206.
Desengrives (Nicolas), peintre verrier. Vitraux du charnier Saint-Paul, II, 39.
De Sève, dessinateur, I, 153, 162.
Des Faucherets (Jean-Louis Brousse), membre du Directoire du Département de Paris, I, 63, 64, 65, 68, 78, 81, 82.
Desfontaines (René Louiche-), secrétaire du Muséum d'histoire naturelle, II, 58 ; — membre de la Commission des arts, II, 38.
Deshays (Jean-Baptiste), dit le Romain, peintre. *Achille sur les rives du Scamandre*, p., émigré Montregard, II, 227.
Desjardins (Martin van den Bogaert, dit), peintre. *Huit Béatitudes*, peintures, au Collège des Quatre-Nations, II, 70.
Des Loges (Pierre), sourd et muet, II, 52.
Desmaisons, architecte, collectionneur de plans, I, 197.
Desmarest (Nicolas), membre de la Commission des monuments, I, 1, 4, 6, 46, 47, 49, 62, 67, 85, 130, 131, 142, 152, 165, 168, 171, 172, 173, 176, 177, 178, 179, 182, 187, 190, 192, 193, 194, 197, 198, 201, 203, 204, 205, 206, 208, 209, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 222, 224, 225, 226, 228, 230, 232, 234, 235, 239, 241, 243, 245, 246, 249, 253, 254, 255, 256, 257, 259, 261, 304, 311, 312, 314, 319, 320, 331, 342, 346, 347 ; II, 1, 2, 5, 8, 12, 14, 15, 16, 18, 20, 21, 25, 31, 37, 41, 42, 44, 48, 51, 56, 57, 60, 63, 64, 66, 71, 76, 77, 79, 82, 85, 92, 93, 97, 98, 99, 103, 104, 119, 126, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 137, 139, 141, 142, 147, 148, 151, 152, 154, 157, 158, 167, 219, 231, 232.
Desmarest de Senlis, érudit, I, 9, 13.
Desmarest, émigré, à Palis (Aube), II, 169, 174.
Desoria, peintre. Ses peintures, aux Capucins, I, 288.
Despois (E.). *Le Vandalisme révolutionnaire*, I, p. xxii.
Desportes (François), peintre. Ses peintures, à Choisy, I, 298 ; — à Compiègne, I, 315 ; — *Fruits et animaux*, p. château de Brunoy, II, 179.
Desprez, dessinateur, II, 180.
Desroches, commissaire du Département de Paris, I, 319, 320.
Desrues, procureur-syndic du Bourg de l'Égalité, I, 192, 242.
Dessin. — à l'encre de Chine, d'un tableau du Tintoret, I, 151 ; — à l'encre de Chine, rehaussé de blanc, par Picard, II, 227 ; — à la mine de plomb, de Cochin, II, 183.
Dessins. — au bistre, II, 233 ; — au crayon rouge, I, 318 ; — à la

gouache, I, 318 ; II, 232 ; — à la plume et lavés au bistre, du Guerchin, I, 333 ; — au lavis, I, 318 ; — d'animaux, de Van der Goes, I, 318 ; — d'étude de Le Sueur et de Vouet, émigré d'Angiviller, I, 335 ; — des montagnes de Provence, I, 197.

Dessins du château de Hondainville (Collection de) I, 229 ; II, 62, 73, 74, 75, 83, 94, 97 ; — du château d'Orsay (Collection de), II, 29 ; — de l'école italienne, de la collection d'Angiviller, I, 333 ; — de la galerie Farnèse, II, 232 ; — du frère André, aux Dominicains de la rue du Bac, II, 92 ; — de la Hire, à Saint-Étienne-du-Mont, I, 125, 155, 159, 164 ; II, 19 ; — du Primatice (Tableau en émail, peint d'après les), I, 152 ; — de Romanelli (Tapisserie exécutée sur les), II, 186 ; — funèbres symboliques sur toiles, II, 196 ; — italiens, flamands et français, du château d'Orsay (Collection de), II, 190 ; — trouvés au Palais-Royal, II, 232 ; — trouvés chez les émigrés (Réserve pour la Bibliothèque nationale des), I, 184.

Dessus de portes. — Peintures de Fontenay, maison Condé, à Vanves, I, 167 ; — peintures de Chardin, Vernet, Martin, Oudry et Desportes, au château de Choisy, I, 298 ; — portraits de Michel-Ange et de Raphaël, au château d'Écouen, I, 311 ; — *Les Quatre Saisons*, et peintures de Sauvage et Cl. Le Lorrain, au château de Compiègne, I, 314, 315 ; — *Bellone*, à l'École militaire, I, 317 ; — peintures de Natoire, à Marly, II, 162 ; — peintures de Natoire et Boucher, au château de Fontainebleau, II, 181, 182 ; — 3 peintures de Boucher et de Pierre, II, 181 ; — 4 peintures de Lemoine, Restout et de Troy, II, 182 ; — 4 peintures de Casanova, émigré Montregard, II, 227 ; — 2 peintures de Paul Véronèse, Palais Egalité, II, 233.

Destruction des ponts Notre-Dame et au Change, tableaux de Robert, émigré de Breteuil, I, 342.

Destruction d'un portrait par les écoliers du collège de Montaigu, II, 227.

Deux Portes ou des Orfèvres (Rue des), II, 4.

Deux Portes Saint-Sauveur (Rue des), II, 59.

Deux-Sèvres (Département des), I, 344.

Devaux, maire de la commune de Chantilly, II, 117.

Devillars (Citoyenne), portière du Dépôt de Nesle, II, 149, 154.

De Voisins (Gilbert), président au Parlement de Paris, II, 54.

Dhuez (Jean-Baptiste), sculpteur. Mausolée de Crébillon, à la Salle des Antiques du Louvre, I, 114 ; — mausolée de Maupertuis, à Saint-Roch, II, 230.

Diane. — statue, hôtel de Massiac, I, 268 ; — statue en bronze, au Garde-Meuble, I, 351 ; — statue, à Marly, II, 71, 162, 163 ; — à Sceaux, II, 93, 113 ; — statue, en plomb, II, 108 ; — statue, par Coysevox, II, 162 ; — camée, à Chartres, II, 167 ; — bronze antique, château de Fontainebleau, II, 182 ; — *au bain*, statue d'Allegrain, II, 243.

Diaspre de Sicile (Tables de), I, 311.

Diderot (Denis), écrivain. Son portrait, par Cochin, II, 183, 184.

Didier, membre du directoire du département de l'Aube, II, 174.

Dietrich (Frédéric), ex-maire de Strasbourg, II, 41, 42.

Dietrick ou Dieterich (Chrétien-Guillaume-Ernest), peintre. Paysages de lui, émigré d'Argentré, I, 345.

Dieux de la Fable, émaux de Courtois, II, 188.

Dijon (Côte-d'Or) (Musée de), I, 114.

Dilapidations. — des archives et bibliothèques, I, 58, 148 ; — des monuments, par les volontaires, I, 121 ; II, 92 ; — au séminaire

des Écossais (Mesures contre les), II, 115; — dans le Dépôt des Petits-Augustins (Mesures contre les), II, 201.

Diligence arrêtée par des voleurs, tableau, émigré d'Autichamp, I, 318.

DIOSCORIDE, graveur en pierres fines, auteur d'une agate onyx de J. César, II, 139.

Diplomatique de Mabillon (Première édition de la), II, 238.

Diptyques consulaires, à Saint-Corneille-de-Compiègne, I, 316.

Directoire du Département (Correspondance de la Commission des monuments avec le), I, 36.

Diseuse de bonne aventure, peinture, par Bilcoc, émigré Chalon, II, 140.

Doctrine chrétienne (Maison de la), I, 171.

DOES (VAN DER), lisez VAN DER GOES (Hugo), peintre flamand. Dessins d'animaux, émigré d'Autichamp, I, 318.

DOLCE (Carle), peintre. *Tête de Vierge*, p., émigré Crauford, II, 198.

Dominicains de la rue du Bac, I, 98; II, 92.

DOMINIQUE LE FLORENTIN, sculpteur. — dessins pour les vitraux de Saint-Pantaléon, à Troyes, II, 170; — sculptures exécutées à Troyes, II, 175, 176; — *Cène*, sc. en albâtre, à Saint-Jean; — sculptures, à Saint-Pantaléon de Troyes, II, 177; — *le Christ à la Colonne*, *le Christ ressuscitant*, sc. à Saint-Nicolas de Troyes, II, 178.

DOMINIQUIN (Domenico ZAMPIERI, dit le), peintre. *Saint Grégoire*, copie, abbaye de Port-Royal, I, 323; — *David jouant de la harpe*, copie, émigré Marsan, I, 337; — *Saint Jérôme*, copie, église Saint-Sulpice, II, 217.

DONAT, grammairien latin, incunable de Venise, I, 285.

Dons patriotiques (Triage des objets d'or et d'argent provenant des), II, 78.

DORÉ, serrurier, auteur des grilles du chœur de Saint-Roch, II, 231.

DORET, sculpteur, I, 259; II, 2.

DORMANS (Jean de), cardinal. Son tombeau, aux Chartreux, I, 111.

DORMANS (Jean de), chanoine de Notre-Dame. Sa sépulture, au collège de Lisieux, I, 111.

DORMANS (Renaud de). Sa statue, au collège de Lisieux, I, 111.

DORMANS (famille de). Ses tombeaux et épitaphes, aux Chartreux et au collège de Lisieux, I, 107, 111.

Dormans (Marne) (Municipalité de). Tombeaux des frères Dormans, réclamés par elle, I, 108, 111.

Dorth (*Vue de*). p. de Trooste, émigré d'Argentré, I, 345.

Douai (Nord). Bibliothèque de l'Université, I, 269, 270.

Doubs (Département du), II, 165.

DOUET, maire de Montfermeil, II, 27.

DOUGLAS (Jacques et Guillaume), princes d'Écosse. Leur mausolée, à Saint-Germain-des-Prés, I, 273.

DOUJEUX, Plafond de Le Sueur en son hôtel, I, 297.

Douleur (*La*). Statue marbre, par Ricourt, émigré Du Châtelet, II, 192.

DOW (Gérard), peintre. Peinture, émigré de Croy, I, 328; — portrait d'homme, émigré d'Angiviller, I, 334; — *Cuisinière à sa fenêtre*, p. à lui attribuée, émigré De Gand, I, 355.

DOYEN (Gabriel-François), peintre, membre de la Commission des monuments, I, p. VII (note), XXXVII, XXXVIII, XL, XLI, XLVII, 2, 4, 10, 11, 14, 15, 19, 20, 28, 29, 33, 36, 38, 39, 41, 42, 45, 46, 47, 49, 53, 55, 56, 60, 64, 88, 101, 108, 130, 131, 223, 232, 233; II, 92; — peinture, à Saint-Roch, II, 230.

Draps fabriqués à Rouen (Observations de M. de La Rochefoucault-Liancourt sur les), II, 180.

Dresde (Saxe). L'Orangerie, dessins, I, 349.

DREUX (Jean II, comte de). Son tombeau, à Longchamps, I, 282.

Drummond de Melfort (Louis-Hector, comte). *Traité sur la Cavalerie*, I, 347, 348; II, 159.
Du Barry (Mme). Ses collections, à Louveciennes, II, 104, 241.
Dubois, dessinateur, II, 160.
Du Bouchet (Henri), conseiller au Parlement, I, 6.
Dubuisson (l'abbé), curé de Magny. Son monument, par Dejoux, II, 118.
Duchatel (Guillaume), favori de Charles VII. Son tombeau, à Saint-Denis, I, 359.
Du Chatelet (Louis-Marie-Florent, duc), émigré, II, 26, 27, 31, 34, 141, 191.
Du Chatelet (Gabrielle-Emilie Le Tonnelier de Breteuil, marquise). Son portrait, par Mlle Loir, II, 192.
Duchemin (Catherine), femme de François Girardon. Son mausolée, à Saint-Landry, I, 111.
Duchemin, officier municipal de Fontainebleau, II, 183.
Duchesne (André). Ses œuvres, II, 228.
Duchesne (Citoyen), II, 56.
Du Clusel (Thérèse-Françoise), émigrée, II, 105.
Ducrest (Charles-Louis, marquis), économiste, *Essai sur les machines hydrauliques*, II, 209.
Ducroc. Dessins et gouaches, vues d'Italie, émigré Pestre, I, 339.
Dudevant (Brutus), citoyen de Barbaste, I, 262.
Duez. Voir Dhuez.
Dufort de la Groulet. *Observations sur les opérations des finances*, en 1759, II, 210.
Dufourny de Villiers (Louis-Pierre), membre de la Commission des monuments, I, p. vii, xix, 130, 131, 143, 152, 159, 161, 164, 166, 167, 168, 172, 176, 177, 178, 185, 186, 187, 190, 194, 198, 200, 201, 214, 215, 304, 312, 314, 323; II, 167.
Dufresnoy (Alphonse), peintre. *Sainte Marguerite*, p., église Sainte-Marguerite, II, 83.
Du Goulon (Jean), sculpteur. Dessins des boiseries du chœur de Notre-Dame, II, 224.
Dugourc, dessinateur. Vie de Henri IV, dessins, émigré d'Autichamp, I, 318.
Duguay-Trouin (Mémoires de), II, 179.
Du Guesclin (Bertrand), connétable de France. Son tombeau, à Saint-Denis, I, 358, 359, 360; — sa statue, à Saint-Denis, II, 214.
Duhalde (Le Père Jean-Baptiste), géographe. *Description de la Chine*, II, 88.
Duhamel du Monceau (Henri-Louis), agronome. *La physique des arbres*, II, 179.
Dujardin (Carle), peintre. Paysages, émigré Pestre, I, 339.
Dulague (Vincent-François-Jean-Noel), hydrographe. *Principes de navigation*, II, 196.
Dumesnil (Pierre-Louis), peintre. Tableau, à Notre-Dame, II, 223; — *Lit de justice*, p., émigré Montregard, II, 227.
Dumetz (Louis-Ghislain Bouteville), député à l'Assemblée constituante, I, 52.
Dumiez (Pierre), ciseleur. Grille de Saint-Germain-l'Auxerrois, II, 66.
Dumont (François), sculpteur. *Saint Pierre, saint Paul, saint Joseph* et *saint Jean-Baptiste*, statues, à Saint-Sulpice, II, 132.
Dumont (Jacques), peintre. Ses peintures, aux Minimes, I, 288.
Dumont (Jean). *Histoire militaire du prince Eugène de Savoie, du duc de Marlborough et du prince de Nassau-Frise*, I, 347.
Dumoulin (Citoyen), II, 124.
Dumouriez (Charles-Francois), général, I, 150; II, 30.
Dunedo, émigré, II, 18, 19.
Du Perron (Jacques Davy, cardinal), II, 236.
Du Pin (Louis-Ellies). *Bibliothèque ecclésiastique*, I, 285.
Du Plessis (Louis-François-Armand), duc de Richelieu, I, 157.
Duportail (Louis Lebègue), ministre de la guerre, I, 134.
Dupuis (Charles), graveur, II, 107.

DURAMEAU (Louis-Jacques), peintre, commissaire chargé de l'organisation du Muséum, I, 134; II, 181; — *Bataille*, dessin, émigré d'Angiviller, I, 335.
DURAND, relieur, II, 76, 155.
Duras (Rue), I, 205.
DÜRER Albert), peintre et graveur. Vitraux, à Saint-Benoît, dans son style, I, 101; — *Esther devant Assuérus*, tableau à lui attribué, II, 192.
DURET (François-Joseph), sculpteur. Bas-relief, au séminaire du Saint-Esprit, I, 200.
DURFORT (Emmanuel-Céleste-Augustin, duc de), émigré, I, 205; II, 86, 98.
DURFORT (Jean-Laurent de), comte de Civrac, duc de Lorges, I, 134, 135, 243.
DURFORT DE LORGES (Adélaïde-Philippine de), dame d'honneur de la comtesse d'Artois, I, 243.
Durieu (*Le médecin*), tableau de Billecoq, émigré Coigny, I, 215.
DU ROUGET (Alexandre-Marie-Roger-François), marquis de Nadaillac, émigré, I, 181, 228; II, 106.
DUROUX, expert du mobilier du château de Chantilly, II, 162, 164.
Durtal (Maine-et-Loire) (Château de), II, 180.
DUSAULX (Jean), membre de la Commission des monuments, I, p. VII (note), 128, 131, 179, 182, 187, 190, 194, 204, 228; II, 12; — membre et président du Comité d'instruction publique, II, 140, 161.
DU SAUZAI (Veuve), émigrée, I, 200.
DUSSAUX, peintre décorateur, I, 244.
DU THEIL (François-Joseph-Gabriel de LAPORTE-), candidat proposé comme membre de la Commission des monuments, I, 95, 96.
DU TILLET (Jean), historien, I, 286.
DUVAL. Son portrait en pastel par Latour, II, 228.
DUVAL, fondeur, I, 47.
DUVIVIER (Thomas-Germain-Joseph), commissaire de la section du Louvre, I, 137, 302.
DYCK (Antoine Van), peintre. *Saint Bernard*, p. abbaye d'Anchin, I, 252; — tête d'étude, émigré d'Angiviller, I, 333; le cabinet des plus beaux portraits des princes et princesses, faits par —, I, 348; — *Descente de croix*, dans son genre, collège des Quatre-Nations, II, 70; — copie du portrait de Van Dyck, émigré Du Châtelet, II, 192; — tête dite de, p., émigré Crauford, II, 198; — esquisse dite de —, émigré Crauford, II, 199; — *la Charité et l'Abondance*, *l'Enfant Jésus dans les bras de la Vierge*, p. à lui attribuées, hôtel Penthièvre, II, 204.

Eau-forte (Emploi pour le nettoiement des marbres de l'), I, 259.
Ébène. — (Gaîne en) de Boule, II, 227; — (reliquaire d'), à Saint-Sulpice, II, 218.
Ecce homo. — Vitraux de l'église Saint-Benoît, I, 101; — tableau, maison du Cherche-Midi, I, 222; — p. de Philippe de Champaigne, à Port-Royal, I, 323; — dessin du Guerchin, émigré d'Angiviller, I, 333; — tableau de Mignard, II, 10; — p., à Saint-Sulpice, copie, II, 216.
Échecs de Charlemagne (Pièces d'ivoire, anciennement appelées les), II, 240.
École (Quai de l'), II, 89.
Ecole d'Athènes (*L'*), p., d'après Raphaël, émigré de Croy, I, 329; — estampe, d'après Raphaël, par Volpato, émigré Grimm, II, 184; — estampe, d'après Raphaël, Palais-Egalité, II, 232.
École de dessin, de Troyes, II, 76.
École des Beaux-Arts (Bibliothèque de l'), I, p. XL.
École des Chartes (*Bibliothèque de l'*), I, 44.
École. — des Ponts et Chaussées, I, 241, 247; — enseignante de l'Académie de peinture, I, 30, 100, 101; — flamande et hollandaise

de peinture (Tableaux de l'), I, 333, 334, 338, 339, 345; II, 4, 11, 198, 199; — florentine de peinture (Tableaux de l'), II, 200, 202; — française de peinture (Tableaux de l'), I, 120, 334, 335; II, 190, 219; — italienne de peinture (Tableaux et dessins de l'), I, 332, 333; II, 74, 190; — vénitienne de peinture (Tableaux de l'), I, 163, 332; II, 190, 203, 204; — gratuite de dessin, I, 30, 31; — militaire (Tableaux et monuments de l'), I, 172, 255, 317; II, 1, 8, 21, 24, 27.

Écoles gratuites de dessin (État des), I, 71.

Écossais (Collège des), II, 115.

Écosse. Cartes, I, 319.

Ecouen (Seine-et-Oise) (Château d'), I, 143, 152, 304, 309; II, 167; — Mission de Sergent, II, 8; — (l'abbé Siclait, curé d'), II, 14.

Ecritoire ancienne, II, 241.

Ecriture du moyen âge (Echantillons d'), mémoire de Desmarest de Senlis, I, 13.

Edelinck (Gérard), graveur, II, 107.

Egalité (Maison), II, 103, 110, 114, 233.

Eglise gothique (*Intérieur d'*), p. de Peter Neefs, émigrés de Croy et d'Argentré, I, 328, 345.

Eglises supprimées (Projet d'aménager pour les musées départementaux les), I, 266.

Egmont-Pignatelli (Casimir d'), émigré, I, 263.

Egmont-Pignatelli (Famille d'), I, p. liv.

Egypte (*La fuite en*), p., émigré Crauford, II, 198; — p., par Louis Boulogne, à Notre-Dame, II, 220.

Elbeuf (Hôtel d'), I, 181, 185.

Eléphants en ivoire. Pièces du jeu d'échecs dit de Charlemagne, II, 240, 241.

Elèves de l'Académie de peinture, I, 100, 101.

Elie (*le prophète*). Statue, aux Carmélites, II, 100.

Email. — (Aiguière peinte en), par les élèves du Primatice, I, 337; — (Offre d'acquisition de tableaux en), II, 20, 32, 103; — de Florence (Plat ovale en), d'après les dessins de J. Romain, II, 218.

Emaux.—(Exposition d') dans la salle des séances de la Commission des monuments, II, 103; — du château de Madrid, par Courtoys, I, 152; II, 188, 189; — de Limoges (Tableau d'Ecouen, en), I, 310; — de la Vie du Christ, à Saint-Corneille de Compiègne, I, 316; — sujets tirés de la Vie de la Vierge, à Saint-Sulpice, II, 218.

Embaumement (modes d'), II, 212.

Emigration du trésorier Boutin (contestation au sujet de l'), I, 160, 162, 170.

Emigrés. — (Affiches de ventes chez des), II, 100, 101; — (bijoux provenant des), II, 20; — (cartes et plans provenant des), II, 16; — estimation par le Département des objets des), II, 49; — (examen du mobilier des), I, 126, 127, 129, 175, 177, 181, 185, 189, 193, 196, 197, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 209, 214, 215, 217, 219, 223, 225, 227, 228, 229, 230, 231, 233, 238, 241, 254, 265; II, 2, 4, 6, 7, 10, 11, 17, 19, 20, 23, 27, 34, 35, 42, 46, 47, 59, 61, 65, 66, 67, 69, 79, 81, 83, 84, 86, 87, 90, 91, 92, 94, 95, 96, 98, 101, 102, 104, 106, 107, 115, 118, 120-121, 123, 124, 125, 132, 138, 140-141; — (hôtel de Nesle affecté au dépôt des objets distraits du mobilier des), I, 254, II, 3; — (hôtels de Croy ou de Nesle demandés pour le dépôt des effets provenant des), I, 243; — (inventaire et enlèvement des tableaux et livres des), I, 126, 127, 167, 174, 240, 258, 317, 318, 320, 323, 327, 329, 331, 336, 337, 340, 342, 345, 349, 353, 354, 364; II, 47, 59, 140, 141, 159, 179, 183, 184, 185, 191, 192, 193, 196, 197, 206, 208, 214, 226, 227, 228, 235; — (mode de distraction du mobilier

des), I, 203, 242 ; — (objets d'histoire naturelle provenant des), II, 65 ; — (palais du Luxembourg proposé comme dépôt des objets distraits du mobilier des), I, 231, 234, 238 ; — (pierres gravées et camées ornant les bijoux des), II, 20 ; — (ventes des biens des), I, 126, 127, 129, 186, 194, 201, 218, 235, 237, 254, 263, 317, 324, 325, 353, 354, 364 ; II, 20, 27, 32, 33, 107, 108 ; — du département de Paris (listes des) II, 108 ; — du district de Bourg-l'Egalité (visite des maisons d'), I, 161, 162.

Emmaüs (*Disciples d'*), peinture demandée par le curé de Saint-Augustin, I, 100 ; — (*le Repas d'*), tapisserie d'après le Titien, à Saint-Etienne-du-Mont, I, 196 ; — (*les Pèlerins d'*), copie de Paul Véronèse, château de Compiègne, I, 315 ; — p. de Rembrandt, émigré d'Angiviller, I, 333 ; — p., à Montmartre, II, 202 ; — p., à Saint-Gervais, II, 225.

Empereur recevant la bénédiction d'un évêque, p. de Subleyras, émigré d'Angiviller, I, 334.

Empereurs romains, bustes en porphyre, provenant de Ménars, II, 186.

Encaustique (Tableau peint à l'), II, 217.

Enfant Jésus (Maison de l'), II, 95.

Enfant. — *Jésus adoré par les Anges* (*L'*), p. de Delafosse, maison du Cherche-Midi, I, 163 ; — *présenté au baptême*, dessin du Guerchin, émigré d'Angiviller, I, 333 ; — (*tête d'*), par Greuze, émigré d'Angiviller, I, 334 ; — (*un*), marbre, d'après La Rue, émigré Du Châtelet, II, 192 ; — (*un*), dit de Rubens, émigré Crauford, II, 200.

Enfants. — (*Deux*), peinture, émigré Crauford, II, 197 ; — (*deux*) bronzes, de l'école de Pigalle, à Saint-Sulpice, II, 217 ; — (deux groupes d'), en plomb, Palais Egalité, II, 234.

Enfants-Rouges (Section des), I, 63.

Enfer (Rue d'), I, 199 ; II, 104.

Enlart (Nicolas-François-Marie), député du Pas-de-Calais à la Convention nationale, II, 86.

Enlèvement des Sabines (*L'*), p. du Poussin, hôtel Bretonvilliers, I, 247.

Ennery (Madame d'). Sa collection des portraits de Petitot, I, 300, 301.

Entrée triomphale d'Alexandre dans Babylone, estampe, émigré Gérard, I, 336.

Epée faite avec les verroux de la Bastille, I, 197.

Epiphanie (*Une*), p. provenant des Visitandines de Saint-Denis, I, 330.

Epitaphe. — en vers de la reine Ogive, à Saint-Médard de Soissons, I, 103 ; — de Mme de La Vallière, aux Carmélites, I, 122 ; — du tombeau de Clovis, à Sainte-Geneviève, I, 244.

Epitaphes. — de la ville et des faubourgs de Paris (Recueil d'), I, 17 ; — (conservation des), I, 35 ; — de l'église de Sainte-Croix en la Cité, I, 74 ; — du cimetière et de l'église de Saint-Benoît, I, 101, 111 ; — du cloître de Saint-Victor, I, 91 ; — de la famille de Dormans, au collège de Lisieux, I, 111 ; — de l'église de Saint-André-des-Arcs (enlèvement des), I, 154 ; — de l'église de Saint-Hilaire, I, 211 ; — des Carmes de la place Maubert, I, 222 ; — de la maison du Cherche-Midi, I, 222 ; — de la princesse de Conti-Martinozzi, à Saint-André-des-Arcs, I, 282 ; — de la maison des Cordeliers, II, 203 ; — de la maison de Saint-Magloire, II, 237.

Epîtres, manuscrit carlovingien du IXe siècle, II, 240.

Erato (*La Muse*), p. dans le genre du Guide, émigré Crauford, II, 199.

Ermenonville (Oise) (Eglise et municipalité d'), II, 9.

Eruption du Vésuve, p. de Valère, émigré Pestre, I, 338.

ESCHENBURG (Joseph-Joachim). *Ballades et chansons*, II, 194.
Esclaves, statues de Michel-Ange, émigrée Richelieu, I, 157.
ESCLIGNAC (D'), émigrée. V. PREISSAC D'ESCLIGNAC.
Esculape, dessin à la gouache, émigré d'Autichamp, I, 318.
Esnon (Yonne), II, 60.
ESPAGNOLET (Le chevalier Joseph RIBERA, dit L'), I, p. XIV.
Estampe. — à l'eau-forte, représentant le prince d'Orange, émigré Crauford, II, 201; — du Sacre, par Moreau, émigré Saint-Priest, II, 235.
Estampes. — anglaises, I, 337; — trouvées chez les émigrés (réserve pour la collection de la Bibliothèque nationale des), I, 184; — coloriées, d'après Raphaël, I, 318; II, 29; — de la collection d'Angiviller, I, 336; — de la collection Gérard, I, 336, 337; — de l'émigré d'Argentré, I, 345, 346; — du château d'Orsay (Collection d'), II, 29, 191; — des émigrés Grimm et de Beuil (Collection d'), II, 183, 184; — du cabinet de Crozat, recueil, II, 191; — du Cabinet du Roi, recueil, II, 191; — de l'émigré Crussol, II, 206; — de l'émigré Montdragon, II, 228; — des tableaux du Corrège de Parme, II, 228; — de la collection du duc d'Orléans au Palais-Royal, II, 232.
ESTANCELIN. Cartes concernant le domaine du comté pairie d'Eu, II, 210.
ESTERHAZY (Marie-Françoise-Ursule de HALLWEIL, comtesse d'), émigrée, II, 79.
ESTERHAZY DE GALANTHA (Valentin-Ladislas, comte d'), II, 79.
Esther. — dessus de porte, par le Guerchin, hôtel Penthièvre, II, 204; — *devant Assuérus*, p. attribuée à Albert Durer, émigré Du Châtelet, II, 192.
Estissac (Aube) (Château d'), II, 170, 174, 175, 180.
ETAMPES (Charles d'), frère de la reine Jeanne de Navarre. Son tombeau, aux Cordeliers, II, 202.
Etats-Unis d'Amérique. Cartes, I, 319.
Eté (*L'*). — p. par Boulogne jeune, à Marly, II, 162; — p. par le Bassan, hôtel Penthièvre, II, 205.
ETIENNE (Jean), officier municipal du district de Brunoy, II, 178, 179.
Etriers de fer (Anciens), II, 241.
Etrusque. — Fauteuils et chaises dans le genre), II, 234; — vases et lampes de la collection Hocquart de Montfermeil, I, 354; — vases déposés à la manufacture de Sèvres II, 9; — (vases) vendus au Roi par le baron Denon, II, 161.
EUCLIDE (Géométrie d'), manuscrit du XIIe siècle, II, 240.
Eudistes (Maison des), I, 175.
Eure (Département de l'), I, 186.
Eure-et-Loir (Département d'), I, 81.
EUSÈBE. Histoire ecclésiastique, I, 21.
Eutique (*La résurrection d'*), p. par Courtin, à Notre-Dame, II, 224.
Evangélistes (*Les quatre*), p. de Valentin, Pères de l'Oratoire à Montmorency, I, 304; II, 168; — (*les quatre*), figures en bas-relief de Michel-Ange et de ses élèves, à Ecouen, I, 310.
Evangile de saint Jean, manuscrit du IXe ou Xe siècle, en lettres onciales, II, 240.
Evangiles (Les quatre), manuscrit du VIIIe siècle, II, 240.
Evêque. — *appuyant la main sur un livre*, p. Hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve, I, 201; — *montant à l'autel*, p. de Porbus, émigré d'Angiviller, I, 333.
EVREUX (Louis, comte d'). Son tombeau, aux Jacobins de la rue Saint-Jacques, I, 280.
EVREUX (Philippe d'), roi de Navarre. Son tombeau, aux Jacobins de la rue Saint-Jacques, I, 280.
Exhumation. — de Guillaume l'Evêque, abbé de Saint-Germain-des-Prés, I, 272; — des princes

de la famille de saint Louis, à Royaumont, I, 283-287; — des corps des Rois, à Saint-Denis, II, 43, 49, 53, 62, 72, 73, 207, 208, 211, 212.

Exposition. — des artistes vivants, au Louvre, I, 247; — des produits de la manufacture de Sèvres, au Louvre, I, 225.

FABRI (Jean). Sur les Institutes, incunable de 1488, I, 285.

FABRICE, peintre. *Vue du Palais de Portici*, émigré Pestre, I, 339.

FABRICIUS (J. Albertus). *Conspectus thesauri litterarii Italiæ*, II, 239.

Faïence. — (Ornements du château de Madrid en), I, 152; — (vase de), du temps de Jules Romain, I, 343.

FALCONET (Etienne-Maurice), sculpteur. *Baigneuse*, d'après —, émigré Du Châtelet, II, 191; — *Baigneuse*, statue marbre, à Louveciennes, II, 244; — *l'Amour silencieux*, bronze, au Palais-Bourbon, II, 206; — *l'Annonciation*, marbre, monument de Mme Lalive de Jully, à Saint-Roch, II, 230.

Famille de Darius (*La*), tableau, à Compiègne, I, 314; — estampe, émigré Gérard, I, 336.

Farnèse (Palais), à Rome, I, 318.

Faubourg-Montmartre (Rue du), I, 205, 233, 337.

Faubourg-du-Nord (Rue du), II, 69.

Faubourg-Saint-Honoré (Rue du), I, 205; II, 11, 102, 152.

FAUCHET (Claude), évêque constitutionnel de Bayeux, II, 95.

Faune. — statue en bronze, au Garde-Meuble, I, 351; — antique, statue, à Marly, II, 162; — *couché*, statue de Sergel, émigré de Breteuil, I, 343; — *endormi* (*le*), statue d'après l'antique, par Bouchardon, à Ménars, I, 19, 268; — *flûteur*, du palais Borghèse (copie du), émigré Villequier, I, 323.

Faustine, marbre, au Garde-Meuble, I, 351; — médaille à son effigie, I, 363.

FAVANNE (Henri de), peintre. *La Prédication de saint Jean dans le désert*, au Garde-Meuble, I, 352.

FAVART (Charles-Nicolas-Justin), artiste de l'Opéra-Comique, I, p. LV, LVI.

Favart (Rue), I, p. LV.

FAVÉ, serrurier, II, 18, 19.

FAVRAY (Antoine de), peintre. *Saint Priest reçu en audience par le Grand Seigneur*, peintures, émigré Saint-Priest, II, 235.

FAVRIN (Citoyen), I, 186.

Femme. — *adultère* (*La*), p. de Prudhomme, maison du Cherche-Midi, I, 163; — *adultère* (*la*), tableau de l'école vénitienne, émigré d'Angiviller, I, 332; — tableau dans le goût du Caravage, émigré Vintimille, II, 215; — *adultère*, p. par Renaut, à Notre-Dame, II, 221; — *au bain*, p. de Regnault, d'après le dessin de Bouchardon, émigré d'Angiviller, I, 335; — *et enfant*, dessin du Guerchin, émigré d'Angiviller, I, 333; — *gardant des vaches*, p. de Carle Dujardin, émigré Pestre, I, 339; — *portant une coupe*, tableau attribué à Rembrandt, au Garde-Meuble, I, 352; — *repentante* (*la*), tableau de Prudhomme, maison du Cherche-Midi, I, 163; — *tenant une guitare*, tableau de Jordaens, émigré De Gand, I, 354; — *tenant un Christ*, peinture, émigré Crauford, II, 198; — *donnant la pâture à des animaux*, — *embrassant un arbre*, émigré Crauford, II, 200.

Femmes. — pastels, émigré de Breteuil, I, 186; — (deux têtes de), pastels par la Rosalba, émigré d'Havrincourt, II, 227.

Férou (Rue), II, 113.

FERRARIS (Joseph, comte de), géographe. Cartes des Pays-Bas autrichiens I, 319.

FERRIÈRES (Charles-Elie, marquis de), I, 220, 234, 237, 240, 343, 344.

Ferrières (Eure). Tombeau d'un seigneur de —, à Dangu, I, 26.

Fers (Réquisition des), II, 81.

FERSEN Frederick-Axel, comte de), II, 32.

Festin (*Un*), peinture flamande, émigré Crauford, II, 198; — *de Balthazar* (*le*), tableau sur bois de Franck le jeune, émigré Roquefeuille, I, 233.
Fête. — à la mémoire de Marat et Le Peletier, célébrée à Versailles, II, 86; — donnée pour le même objet par la section de la Fraternité, II, 76, 79; — du 10 août 1793, dite cérémonie de la régénération, I, 261; II, 4; — *dans la place Navone*, p. de J.-P. Panini, émigré Pestre, I, 337; — *de Village*, p. de Téniers, à Marly, II, 164.
Fêtes à Venise, p. de Canalettti, émigré Pestre, I, 337.
Fêtes civiques de la Convention nationale, au 10 août 1792, I, 247, 350.
Fêtes flamandes, p. de Téniers, émigré Montdragon, II, 228.
Féti (Domenico), peintre. Ses peintures, aux Chartreux, I, 293.
Feu de bronze doré, par Gouthière, II, 243.
Feuillant (Dame de), émigrée, II, 106.
Feuillants de la rue Saint-Honoré. Salle des comités de l'Assemblée constituante, I, 67; — atelier du peintre David, I, 88; — leur translation au couvent de la Merci, I, 110; — leurs tableaux, II, 19, 22; — (église des), I, 50, 51, 66, 88.
Fichon, commissaire aux ventes, I, 188.
Filles bleues, ou Annonciades célestes (Couvent des), I, 175.
Filles de la Charité du faubourg du Nord (Maison des), II, 69, 75.
Filles de la Croix (Couvent des), I, 86.
Filles de la Ville-l'Evêque (Maison des), I, 172.
Filles de l'Instruction Chrétienne, II, 87, 92.
Filles du Calvaire (Maison des), au Marais, I, 209.
Filles du Saint-Sacrement, II, 86.
Filles Pénitentes du Saint-Sauveur (Maison des), I, 172.
Filles Saint-Thomas (Maison des), I, 179, 189.
Filles Sainte-Marie (Maison des), I, 169.
Fils prenant la place de son père en prison, p. de Perron, émigré d'Angiviller, I, 335.
Flagellation de Jésus-Christ (*La*), p., à Ecouen, I, 304; II, 167; — p., émigré Lostanges, II, 138.
Flamands (Alliance entre les Anglais et les), II, 127.
Flamands à table, p. de Téniers, émigré De Gand, I, 355.
Flandre (Chartes précieuses pour l'histoire de la), I, 269; — (comtes de), I, 272.
Flandre (Comtesse de). Sa sépulture, à Saint-Denis, II, 212.
Flandre maritime (Abbaye de Bergues-Saint-Winocq, dans la), I, 270.
Fleurs, tableau, par J.-B. de Fontenay, Palais-Bourbon, II, 205.
Fleury (Claude). *Histoire ecclésiastique*, I, 285.
Fleuves, statues par Coysevox, à Marly, II, 163.
Flipart (Jean-Jacques), graveur, II, 107.
Flore (Pavillon de), I, p. xx.
Flore, bronze, à Marly, II, 163.
Florence (*Muséum de*), ouvrage de F.-V. Mulot, I, p. liii.
Florence. — séjour de Rosset de l'Etourville, II, 101; — (plat en émail de), II, 218; — (tables de marbre de rapport de), II, 162.
Flûte antique (Débris de), I, 197.
Foi (*La*), statue, par Dominique le Florentin, à Troyes, II, 176, 177.
Foicy, lisez *Foissy* (Aube) (Bibliothèque de l'abbaye de), I, 148.
Folard (Le chevalier Jean-Charles de), écrivain militaire II, 229.
Fonguilhens, lisez *Fontguillem* (diocèse de Basas), (Abbaye de), I, 238.
Fontainebleau (Château de), I, p., xv, xix, 116, 297, 298, 299, 315, 361; — II, 3, 15, 17, 41, 42, 175, 181-183.
Fontaine-le-Port (Seine-et-Marne), abbaye de Notre-Dame de Barbeaux, I, 170.

Fontaines (Rue des), I, 86.
FONTANA (Chevalier), archéologue, II, 185.
FONTENAY (Jean-Baptiste BELIN de), peintre de fleurs. Dessus de porte, maison Condé, à Vanves, I, 167 ; — p., château de Compiègne, I, 325 ; — *paysages*, *animaux*, *fleurs*, p., Palais-Bourbon, II, 205.
Fontenoy (Belgique) (Plan de), II, 181.
FONTETTE (Charles-Marie FEVRET de), auteur de la *Bibliothèque des historiens de France*, I, 271 ; II, 236.
Fontevrault (Maine-et-Loire) (Abbaye de), I, p. x.
Fonts baptismaux en basalte, du Bas Empire, à Saint-Corneille de Compiègne, I, 316 ; — de l'église Saint-Sulpice, du XVIe siècle, II, 219.
Force (Prison de la), I, p. LVI ; II, 125.
FORESON, menuisier, II, 131, 154.
Forgeron et sa famille, p. de Le Nain, émigré d'Angiviller, I, 335.
Fortifications (Recueil de planches de), II, 160 ; — (traité de), manuscrit de Vauban, II, 160 ; — (plans de), II, 229.
Fossés-Saint-Victor (Rue des), II, 115.
FOUCOUT, citoyen de la section Beaurepaire, II, 68.
Fouilles. — archéologiques, à Bavay, I, 17, 18, 23 ; — dans la maison de Saint-Julien d'Auxerre, I, 222, 235, 361-363 ; — dans le tombeau de Clovis, à Sainte-Geneviève, I, 244, 247, 251 ; — dans le tombeau de Descartes, à Sainte-Geneviève, I, 245, 251, 321 ; II, 90 ; — des sépultures en pleine terre, à Saint-Denis, II, 207, 208, 211, 212.
FOULON (François), père de l'intendant, II, 120.
FOULON DE DOUÉ (Joseph-François-Xavier), ex-intendant à Moulins, émigré, II, 120.
FOURNÈS (Jules-Marie-Henri de FARET, marquis de), émigré, I, 215.
FRAGONARD (Jean-Honoré), peintre, membre de la Commission des arts. Esquisses, émigré Coigny, I, 215 ; — *Amours*, émigré d'Autichamp, I, 318 ; — esquisses, émigré Vibraye, I, 337 ; — *Hommage à la Jeunesse*, p., émigré Chalon, II, 140 ; — *la Nuit*, p., chez Mme Du Barry, à Louveciennes, II, 242 ; — commissaire de la Commission des arts, II, 66, 150.
Franche-Comté. Bibliothèques ecclésiastiques, I, 43.
Franciade. V. *Saint-Denis*.
FRANCIN (Claude), sculpteur, I, 170 ; — sa copie de *Ganymède*, I, 268.
FRANCIN (Guillaume), sculpteur. Ses Anges adorateurs, à Barbeaux, I, 170, 173, 178, 192, 218.
FRANCISQUE (François MILLET, dit), peintre. Peinture au château de Fontainebleau, II, 183.
FRANCK LE JEUNE (Frans II), peintre. *Le Festin de Balthazar*, p. sur bois, émigré Roquefeuille, I, 233.
FRANÇOIS Ier, roi de France, I, p. XXX ; — son mausolée, à Saint-Denis, I, p. XXIII, 358, 360 ; — II, 24, 207, 208, 210, 214, 229 ; — émaux commandés par lui pour le château de Madrid, II, 188, 219.
FRANÇOIS II, roi de France, I, p. XXX ; — son monument, aux Célestins, I, 277.
Francs-Bourgeois (Rue des), II, 196.
FRANKLIN (A.). *Les anciennes bibliothèques de Paris*, I, 2, 6, 40.
FRANQUEMONT (Eléonore, baronne de), femme du lieutenant général Grimod d'Orsay, II, 189.
Fraternité (Section de la), II, 76, 79.
FRÉDEGONDE. Son tombeau, à Saint-Germain-des-Prés, I, 272, 273, 276.
FRÉDÉRIC II, roi de Prusse. Gravure, I, 215 ; — ses plans de campagne, I, 245.
FRÉMIN (René), sculpteur. Son groupe de *Zéphire et Flore*, à Ménars, I, 268.

FRÉMINET (Martin), peintre. Peintures au château de Fontainebleau, II, 181, 183.
Fruits, tableau de Van Huysum, émigré d'Angiviller, I, 334; — tableau, hôtel Penthièvre, II, 205; — *et animaux*, p. par Desportes, château de Brunoy, II, 179.
FUET, lisez TUET (Jean-Charles-François), chanoine de Sens, I, 15.
Fumeur assis et joueurs au trictrac, tableau dans le genre d'Ostade, émigré Pestre, I, 339.

Gaignières (Collection), I, p. XI, 28, 284, 286, 287; II, 238.
GAILLARD, agent de la Commission des monuments, II, 56, 60, 62, 92.
Gaillon (Rue), II, 197, 208.
Gaînes. — d'ébène, par Boule, I, 343; II, 165, 227; — en granit plaqué, II, 242; — en marbre, II, 165; — en stuc, imitant le granit gris, II, 192.
GALARD DE BÉARN (Marie-Anne de), abbesse de Saint-Julien d'Auxerre, I, 363.
Galerie. — de tableaux de Penthièvre, I, 289, 290, 291, 292; II, 67, 75, 84, 85, 90, 94, 124, 203-205; — du Carrache, au Palais Farnèse, I, 318; — de Rubens, au palais du Luxembourg, II, 243; — planches gravées, I, 349; — de tableaux de Fr.-Joseph de Lichtenstein (Description de la), II, 193; — de tableaux du Palais-Royal, II, 228, 232, 233; — de Versailles, peinte par Lebrun (gravure par Macé de la), II, 191.
GALIANI (Ferdinando). *Della moneta*, II, 193.
GALLET DE BEAUCHESNE, marquis de Montdragon, II, 83.
GALLOCHE (Louis), peintre. *Translation des reliques de saint Augustin*, église des Petits-Pères, I, 100, 103, 119; — *le Départ de saint Paul*, peinture à Notre-Dame, II, 219; — tableau d'autel, à Notre-Dame, II, 222.
GAND (DE), émigré, I, 258, 354.
GANNAY (Jean de), premier président du Parlement, II, 36.
Ganymède, statue d'après l'antique, par Francin, à Ménars, I, 268; — statue, à Marly, II, 162.
GARAT (Dominique-Joseph), ministre de l'Intérieur, I, p. XLIV, XLV, L, 180, 184, 217, 350; II, 166.
GARBELLI. *Le Rovine di Brescia per lo scoppio della polvere*, II, 193.
Gard (Département du), I, 112, 113.
GARDAT (Citoyen), II, 9.
Garde-Meuble (Le). — Inventaires y commencés, I, 2, 74, 80; — (exposition des tapisseries du), I, 101; — (transport de porcelaines de Sèvres en dépôt au Louvre au), I, 227; — (transport au Muséum d'objets pris dans le), I, 251, 350-353; — tableaux de la maison de Toulouse y déposés, II, 94; — tapisseries, II, 29, 185, 186.
Gargousses (Archives de la cathédrale de Chartres destinées aux), II, 238; — (feuilles de vélin employées à des), I, 204.
GARNERY, peintre, I, 157, 158, 162.
GARREZ (Citoyen), II, 3.
GASPARO, peintre. *La place Saint-Marc, à Venise*, 2 peintures, émigré d'Havrincourt, II, 227.
Gâteau des Rois (Le), estampe d'après Greuze, émigré Gérard, I, 336.
GAUDENCE DE LUCQUES. Mémoires, II, 180.
GAUDIN (Joseph-Marie-Jacques-François), membre du Comité d'Instruction publique, I, 68.
GAUDIVEAU, officier municipal de la commune de Chantilly, II, 117.
GAUGUERY, commissaire aux ventes, II, 113, 124.
GAULTIER, officier de la Légion de la Moselle, I, 207.
GAUMONT (De). Explications des camées du cabinet du comte de Clermont, I, 348.
GAUTHIER (J.). *Notice sur les manuscrits de la bibliothèque de Pontarlier*, I, 44.
GAUTIER, procureur de la commune de Fontainebleau, II, 183.

GELLERT (Les fables de), II, 194.
GENDOT (François), sacristain de la chapelle du château de Saint-Germain-en-Laye, II, 164.
Général enlevé d'un champ de bataille, p. de Lagrenée aîné, émigré d'Angiviller, I, 334.
GÊNES (Jean de). Son Catholicon, I, 27.
Gênes (Vue maritime de la rivière de), p. de Manglard, émigré Vintimille, II, 215.
Génie des arts (Le), p. d'Augustin Carrache, émigré Crauford, II, 199.
Génies apportant à Henri IV le portrait de Marie de Médicis, tableau, copie d'après Rubens, maison Condé, à Vanves, I, 167.
GENTIL (François), sculpteur. Squelette d'albâtre, au cimetière des Innocents, I, 69; — dessins pour les vitraux de Saint-Pantaléon de Troyes, II, 170; — sculptures, à Saint-Jean et à Saint-Pantaléon de Troyes, II, 175, 176, 177; — *le Christ à la colonne*, *le Christ ressuscitant*, sculptures, à Saint-Nicolas de Troyes, II, 178.
GEOFFROY SAINT-HILAIRE (Etienne), administrateur du Muséum d'histoire naturelle, II, 1, 58, 132, 133.
Géométrie d'Euclide, manuscrit du XIIe siècle, II, 240.
GEORGERY, sculpteur, I, p. XXI.
GÉRARD (Guillaume-Jean), ancien procureur au Châtelet, émigré, I, 231, 336; II, 141.
GÉRARD, ou GIRARD (Marguerite), peintre. *Jeune fille en costume espagnol*, p., émigré Coigny, I, 215; — p., émigré Vibraye, I, 337; — *Jeune fille tenant l'estampe de la fontaine d'amour*, p., émigré Pestre, I, 338, 339.
GÉRARD, commissaire aux ventes, I, 219; II, 236, 237.
GÉRAUD (H.). *Ingeburge de Danemark* (*Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*), I, 51.
GÉRING (Ulrich), imprimeur, II, 127.
Germanicus, statue antique, émigrée Richelieu, I, 157.
Gervais-Laurent (Rue), I, 74.
GESSNER (Les œuvres de), II, 194.
Géta, bronze, au Garde-Meuble, I, 351.
GHIRLANDAJO (David), mosaïste. *La Vierge et l'Enfant Jésus*, mosaïque, à Saint-Merry, II, 36.
GHISI (Giorgio), dit LE MANTOUAN, graveur, II, 190.
GIAMBATISTA, archéologue, II, 185.
GIBBS (James). Ses œuvres, II, 229.
GIEL (V.), peintre. *Paysage*, émigré de Breteuil, I, 342.
GILBERT, peintre. *Le Baptême de saint Jean*, p., église de Dangu, I, 186.
GILBERT, horloger. Pendule, émigré Crauford, II, 200.
GILBERT DE VOISINS (Pierre), ex-président au Parlement, émigré, II, 104.
GIORDANO (Luca), peintre. *Le Jugement de Salomon*, p., émigré d'Angiviller, I, 333; — *Vénus et Adonis*, p., émigré Crauford, II, 200.
Girandole — en bronze, II, 192; — vases de marbre blanc, II, 192.
GIRARDON (François), sculpteur, II, 168; — Mausolée de Catherine Duchemin, à Saint-Landry, I, 107, 110, 111; — sculptures, 177; — médaillon de Louis XIV, à Troyes, II, 171; — son buste, en marbre, par Vassé, II, 175; — Christ, bronze, à Saint-Remi de Troyes, II, 176; — maître-autel de l'église Saint-Jean de Troyes, fait sur ses dessins, II, 176, 177; — tombeau d'Olivier et de Louis de Castellan, à Saint-Germain-des-Prés, II, 226.
GIRAUD, lisez GIRAULT (Jean-Louis), architecte du Département, II, 213.
Gironde (Département de la), I, 238.
GISORS (Alexandre-Jean-Baptiste-Guy de), architecte, I, 20.
Gladiateur (Le), de Meudon, bronze d'après l'antique, I, 299; — *mourant du Capitole*, copie de l'antique, émigré Kerry, I, 365; —

statues en bronze, II, 4; — statue de bronze, à Sceaux, II, 113; — *mourant* (*le*), bronze à Marly, II, 163; — bronze d'après l'antique, château de Fontainebleau, II, 182.
GLEIM (Johann-Wilhelm-Ludwig). Ses fables, II, 194.
GLUCK (Christoph-Willibald), compositeur. *Alceste*, II, 195.
GOBEL (Jean-Baptiste), évêque constitutionnel de Paris, I, 138.
Gobelet. — de cristal de roche, II, 200; — de porcelaine de Chine, II, 242.
GOBELIN (Famille), épitaphes au cimetière Saint-Benoît, I, 101.
Gobelins (Manufacture des). Lemonnier, administrateur, I, 55; — (exposition des tapisseries des), I, 101; — dépôt par Lenoir des tapisseries de Sainte-Geneviève, I, 321.
GOBIN, membre du directoire du département de l'Aube, II, 174.
GODEFROY (Denis-Joseph), garde des archives de la Chambre des Comptes de Lille, I, 27, 37, 58.
GODELART (Philippe), procureur des Feuillants de la rue Saint-Honoré, I, 67.
GŒFING (Gedichte von), II, 195.
GŒTHE (Œuvres de), II, 194.
GOGUELAT (François, baron), émigré, II, 1, 4.
GOGUERY, commissaire aux ventes, II, 22.
GOIS (Edme-Etienne-François), sculpteur, membre de la Commune des arts, I, 350.
GOLDHAGEN (Jean-Eustache), recteur de l'Université de Magdebourg, II, 195.
GOMBEAU, lisez GOUBEAU (Antoine), peintre. *Marché aux herbes et vue du Campo Vaccino*, p., émigré Vintimille, II, 214, 215.
Gondrin (Gers) (Marquisat de), II, 106.
Gonesse (Seine-et-Oise) (Capucins de), vente de leur maison, I, 30; — (district de), I, 43, 283, 284, 287; II, 27.
GONFALON, peintre. Tableaux, à Lyon, II, 88.
GONTHIER (Linard), peintre-verrier. Vitraux à Troyes, I, 148; II, 170.
GORLIER, agent de la Commission des monuments, I, 255.
GOTTLIEB (Christ.). *Bibliotheca historica selecta*, II, 194.
GOTTSCHED (Jos. Chryst.). *Plan de grammaire allemande*, II, 194.
Gouaches. — *la Justice et la Force*, *Esculape*, dessins, I, 318; — les *Sept Sacrements*, II, 190; — vues de Naples, de Rome et d'Amérique, I, 339; — par Clérisseau, II, 4; — vues de Naples, de Houel, II, 227; — paysages et vues de la machine du port de Toulon, II, 232.
GOUGENOT (L'abbé Louis). Monument funéraire de sa famille, aux Cordeliers, II, 203.
GOUJON (Jean), sculpteur. Ses bas-reliefs et fleuves à la porte Saint-Antoine, I, 52, 310; — *Ange*, statue en bois, à Sens, à lui attribuée, I, 362; — *Christ au tombeau*, aux Cordeliers, II, 203.
GOUPIL (Martin), architecte, II, 203.
GOUPILLIÈRE, émigré, II, 5, 7, 106.
GOURBILLON (Florent de). Sa femme, émigrée, II, 25, 27.
GOURCY (Abbé de), émigré, II, 134, 138.
GOURDIN (Dom François-Philippe), bibliothécaire de Rouen, I, p. XI.
GOUSSÉ (Thomas), peintre. *Le Martyre de Saint-Gervais*, p. à Saint-Gervais, II, 225.
GOUTHIÈRE (Pierre-Joseph-Désiré), ciseleur. Cheminée avec ciselures, chez Mme Du Barry, II, 243.
GOYEN (Jan van), peintre. Marines, émigrés Pestre et Breteuil, I, 338, 342.
Grâces (*Les*), tableau de Vanloo, I, 177, 178.
Graduels manuscrits de Royaumont, I, 285.
GRANCEY (Béatrix de Bourbon, femme d'Eudes, seigneur de), I, 280.
GRAND (Isaac-Jean-Georges-Jonas), émigré, II, 59, 60.

GRAND (Louise-Claudine et Françoise-Marguerite), filles du précédent, II, 60.
Grand Conseil (Chambre au Louvre, dite du), I, p. XX.
GRANDCOURT (Citoyen), amateur, I, 333.
GRANDPRÉ (Citoyen), marchand de tableaux, I, 134, 135, 300.
Grands-Augustins (Couvent des), I, p. XL, 58, 64, 70, 82, 90, 98, 140, 281.
Grands-Jésuites (Eglise des). V. Saint-Louis-la-Culture (Eglise).
Granit. — gris (Bénitiers en), II, 182, 216; — des Vosges (bénitiers en), II, 224; — gris (cassolettes de), I, 351; — gris (colonnes de), I, 322; — gris (gaines en stuc imitant le), II, 192; — rose oriental (colonnes de), I, 353; — oriental (consoles et vases de), II, 4, 199; — plaqué (gaîne en), II, 242.
GRAVE (Pierre-Marie, marquis de), ministre de la guerre, I, 134.
Gravures — (collection de), chez l'évêque de Bayeux, II, 107; — d'après Raphaël, au château d'Orsay (collection de), II, 190; — licencieuses, chez l'émigré La Voyepierre, II, 106.
Gray (Haute-Saône) (Cordeliers de), I, 113; — (district de), I, 112.
Grèce (Relation de voyage en), I, 318.
GRÉGOIRE (Baptiste-Henri), membre du Comité d'Instruction publique, I, p. XXXII, LXIV, 254; II, 153, 157, 214.
GRÉGOIRE DE TOURS, historien. Manuscrit du XIVe ou XVe siécle, I, 285.
Grenelle (Rue de), I, 169, 329; II, 92.
Grenelle-Saint-Germain (Rue), II, 191.
Grenoble (Isère). Tableaux des Capucins, II, 70; — lieu de naissance du comte de Virieu, II, 101.
GRENTZ (De), ambassadeur de Suède, II, 184.
GREUZE (Jean-Baptiste), peintre. *Tête d'enfant*, émigré d'Angiviller, I, 334; — estampes, d'après Greuze, émigré Gérard, I, 336; — *tête de femme*, émigré Pestre, I, 338; — *portrait*, chez l'émigré Grimm, II, 183; — *la Cruche cassée*, p., chez Me Du Barry, II, 243.
GRIFFE, lisez GRIEF (Anton), peintre flamand. Tableau d'animaux, émigré Pestre, I, 338.
GRIFFET (Le P. Henry). *Journal du règne de Louis XIV*, II, 197.
GRIGNON (Pierre-Clément), maître de forges. *Mémoire de physique sur l'art de fabriquer le fer*, II, 209.
Grilles. — de cuivre du chœur de l'église métropolitaine de Rouen (Conservation des), I, 145, 204; — de fer des églises de Saint-Victor et Saint-Nicolas-du-Chardonnet, I, 137; — de fer de l'église de Saint-Denis (conservation des), II, 208; — de fer des maisons religieuses (conservation des), II, 42, 66, 72; — de l'église de Montmartre (enlèvement des), II, 61; — du chœur de Saint-Germain-l'Auxerrois (conservation des), II, 66; — du chœur de Saint-Roch (conservation des), II, 66, 230.
GRIMM (Frédéric-Melchior, baron de), émigré, II, 8, 10, 15, 17, 31, 36, 124, 141, 183, 193.
GRIMOD (Jean-François-Albert-Louis-Marie-Gaspard), lieutenant général, II, 189.
GRIMOD DE LA REYNIÈRE (Alexandre-Balthazar-Laurent), littérateur, I, 203.
GRIMOD DU FORT (Pierre-Gaspard-Marie), comte d'Orsay, fermier général, I, 102, 189; II, 189, 190.
GRIMOU (Jean-Alexis), peintre. *Portrait*, p., émigré Vintimille, II, 215.
GRISON, quincaillier, II, 155.
GROBERT (Jacques-François-Louis), chef de bataillon d'artillerie, directeur de l'Arsenal de Meulan, II, 111.
Gros chenet (Rue du), I, 231, 254, 336.
GRODECK (Valentin Ladislas, comte Esterhazy, comte de), II, 79.

GROSLEY (Pierre-Jean), érudit, II, 175, 176, 177.
Grotesques (*Figures*), tableaux, émigré De Gand, I, 354.
GROTIUS (Jean-Hugo de GROOT dit), jurisconsulte. Sa traduction de l'*Anthologie grecque* de Planude), I, 58.
GUADAT, peintre. *Cheval*, p., Palais-Bourbon, II, 206.
GUEFFIER (Pierre-François), libraire, I, 22.
Geuménée (Cul-de-sac), I, 86.
GUERAPIN (T.), membre du directoire du département de l'Aube, II, 174.
GUÉRARD (Benjamin), érudit. *Cartulaire de Saint-Père de Chartres*, II, 240.
GUERCHIN (Giovanni-Francesco BARBIERI, dit le), peintre, I, p. XIV, 40; — *le Mariage de sainte Catherine*, p., émigré d'Angiviller, I, 332; — *Ecce Homo, la Sainte Famille en Egypte*, une tête d'étude, une Vierge, une femme et un enfant, un baptême, dessins, émigré d'Angiviller, I, 333; — *saint Pierre et saint Paul*, peintures à lui attribuées, émigré Crauford, II, 199; — *Esther, Combat des Romains et des Sabins, Véturie, mère de Coriolan*, p., hôtel Penthièvre, II, 204.
Guéridon, de sept plaques de porcelaine de Sèvres, II, 243.
GUÉRIN, expert du mobilier du château, à Marly, II, 162, 164.
Guérison d'un possédé (*La*), estampe d'après Rubens par Pietre de Jode, émigré d'Argentré, I, 346.
GUIBAL (Dieudonné-Barthélemy), sculpteur, I, 149.
GUIBERT, agent de la Commission des monuments, II, 84, 216.
GUIDE (Guido RENI, dit le), peintre, I, p. LI; II, 120, 199; — *la Vierge, Jésus et saint Jean-Baptiste*, p., émigré Vaubecourt, II, 11; — *Amour*, copie d'après —, émigré Du Châtelet, II, 192; — *Sainte Famille*, estampe, d'après — II, 183; — *Abigaïl devant Daniel*, p. à lui attribuée, émigré Crauford, II, 200; — *l'Enlèvement d'Hélène*, p., hôtel Penthièvre, II, 204; — *le Christ*, gravure par Chéran, II, 236.
GUIFFREY (Jules), I, p. LXVI, 298; — *La statue de Turenne et le mausolée des ducs de Bouillon à Cluny*, I, 92; — son *Histoire de la tapisserie*, I, 106.
GUIGNARD (François-Emmanuel), comte de Saint-Priest, émigré, II, 96, 115, 141, 152, 235.
GUILHERMY (De). *Les Inscriptions de la France du Ve au XVIIIe siècle*, I, 101; — *l'Abbaye de Saint-Denis*, I, 272, 276, 280, 281, 321.
GUILLAIN (Simon), sculpteur, I, 52.
GUILLAUME LÉVÊQUE, abbé de Saint-Germain-des-Prés. Sa sépulture, à Saint-Germain-des-Près, I, 272.
GUILLAUME (J.). *Procès-verbaux du Comité d'Instruction publique*, I, p. XXII, XXIII, XLIV, XLIX, L, LIX, 68, 87, 187, 202, 237, 240, 245, 249, 252, 263, II, 150.
GUILLEBAUT (Simon), peintre. *Résurrection du fils de la veuve de Naïm*, p., à Notre-Dame, II, 221.
GUILLEBERT DE METZ. Sa *Description de Paris sous Charles VI*, I, 153.
GUILLEMARD, peintre et restaurateur de tableaux, I, 46, 144, 181, 240, 257.
GUYARD (Laurent), sculpteur. Monument de saint Bernard, à Clairvaux, II, 171.
GUYARD. Deux dessins, II, 233.
Guyenne. Cartes des côtes, II, 181.
GUYTON DE MORVEAU (Louis-Bernard), membre de la Commission des monuments, I, p. VII (note), 128, 131, 182, 185, 187; II, 78.

HABER, chef hébreu, II, 186.
HABERT DE MONTMOR (Anne), veuve de Charles de THÉMINES, I, 178.
Habillements asiatiques trouvés chez le comte de Saint-Priest, II, 235.
Hainaut. — (Voyages de Mercier

en), I, 27 ; — (abbayes anciennes du), I, 270.
Hales (Stephen), physiologiste. *La statique des végétaux et celle des animaux*, II, 209.
Hallé (Christophe), peintre, I, 59.
Hallé (Claude-Guy), père, peintre. *Le martyre de saint Jean l'Evangéliste*, p., à Notre-Dame, II, 219 ; — *les Vendeurs chassés du Temple, l'Annonciation*, p., à Notre-Dame, II, 220 ; *saint Paul à Lystre, la Translation des reliques de saint Germain et de saint Vincent*, p., à Saint-Germain-des-Prés, II, 226.
Hallé (Daniel) peintre. *Le martyre de saint Symphorien*, p., à Saint-Germain-des-Prés, I, 59 ; II, 226.
Hallé (Noël), peintre. *Jésus et les petits enfants*, p., à Saint-Sulpice, II, 217.
Halte de chasse, 2 tableaux par Natoire et Lancret, à Fontainebleau, II, 181 ; — p. par Vanloo et par Parrocel, à Fontainebleau, II, 183.
Hambourg (Allemagne), ville, II, 120.
Hanouyers (Alliances entre les Anglais et les), II, 127.
Harcourt (Tombeau de la famille d'), à Notre-Dame, I, p. xvii, 143.
Hardouin (Le Père), I, 348.
Hasnon (Nord) (Abbaye de), province de Hainaut, I, 270.
Haumont (Nord) (Abbaye de), province de Hainaut, I, 270.
Hautefontaine, dans la forêt de Compiègne. Maison de campagne de l'archevêque de Narbonne, I, 315.
Hautefort (Dame d'), émigrée, à Troyes, II, 169, 170.
Haute-Marne (Département de la), I, 112, 113.
Haute-Saône (Département de la), I, 112, 113.
Hauteville (Jean-Louis Cannac de), colonel du Régiment Royal-Allemand, II, 60.
Hautin, administrateur du district de Senlis, II, 117.
Hautin (J.-B.). *Figures des monnaies de France*, I, 348.
Haüy (L'abbé René-Just), membre de la Commission des monuments, I, 1.
Havrincourt (Anaclet-Henri Cardevec, marquis d'), émigré, II, 84, 226.
Hélène (*L'enlèvement d'*), tableau du Guide, hôtel Penthièvre, II, 204.
Héloïse. Son tombeau, à Quincey, I, 146.
Helseimer, lisez Elhzeimer (Adamo), peintre. Paysage, émigré d'Argentré, I, 345.
Helvétiques (Capitulation avec les corps), médaille commémorative, II, 187.
Helvétius (Claude-Adrien). *Discours sur l'esprit de l'homme*, II, 194.
Hémoroïsse (*L'*), p. par Caze, à Notre-Dame, II, 220.
Henri II, roi de France, I, p. xxx ; — son monument aux Célestins, I, 277 ; — son tombeau, à Saint-Denis, I, p. xxiii, 278, 302, 357, 358, 360 ; — émaux du château de Madrid, terminés sous son règne, II, 189.
Henri III, roi de France, I, p. xxxi.
Henri IV, roi de France. Inscription de sa statue sur le Pont-Neuf, I, p. xxxi, 36, 37 ; — vitraux rappelant le souvenir de son passage à Troyes, I, 148 ; — copie du tableau de Rubens, *Génies apportant à Henri IV le portrait de Marie de Médicis*, I, 167 ; — officier à son service, II, 9 ; — ouverture de son tombeau, II, 73 ; — son portrait, sur une agate onyx, II, 188 ; — camée, II, 188 ; — *portrait d'Henri IV enfant*, par Porbus, II, 233 ; — *portrait d'Henri IV et de Marie de Médicis*, par Porbus, Palais Egalité, II, 233 ; — *et Sully*, peinture par Bounieu, au Palais Egalité, II, 234.
Henri IV (*Mémoires pour servir à l'histoire de Charles IX et de*), II, 180.
Henri de Bourbon, prince de Condé. Monument à Saint-Louis-de-la-Culture, I, 47, 282.

HENRI LE LIBÉRAL, comte de Champagne. Son tombeau, à Troyes, I, 248; II, 176.
Hérault (Département de l'), I, 128.
Herculanum (*Les antiquités d'*), recueil d'estampes, émigré d'Angiviller, I, 336; — (Ouvrage sur les Antiquités d'), I, 318.
Hercule. — buste d'après l'antique, émigrée Richelieu, I, 157; — *et Omphale*, tableau de François Lemoine, émigré Villequier, I, 323; — *tuant Cacus*, de Lemoine, émigré d'Angiviller, I, 334; — *Farnèse*, bronze, au Garde-Meuble, I, 352; — *gaulois*, statue du Puget, à Sceaux, II, 93, 113; — *terrassant l'Hydre*, à Marly, II, 163; — *qui étouffe Antée*, marbre du château de Brunoy, II, 179; — émail de Courtois, II, 188; — *Commode*, bronze d'après l'antique, château de Fontainebleau, II, 182; — bronze, émigré Crauford, II, 199; — *Commode*, bronze, Palais-Egalité, II, 232; — *au berceau étouffant des serpents*, p., Palais-Egalité, II, 234.
HÉRICART DE THURY (Famille), épitaphes dans l'église Saint-Benoît, I, 101.
HÉRICART DE THURY (Jacques-Louis-Sébastien), conseiller à la Cour des Aides, I, 111.
Hérivaux (Oise) (Abbaye d'), près Senlis, I, 155.
HERLUISON (Louis), peintre. *La Nativité de Jésus-Christ*, *Jésus-Christ au tombeau*, p., à Saint-Pantaléon de Troyes, II, 177.
Herminie et Tancrède, p. attribuée à Vassary, émigré Crauford, II, 199.
Hérode Agrippa frappé de Dieu, p. de Pierre, à Saint-Germain-des-Prés, II, 226.
HÉRODOTE. Ses œuvres, II, 229.
HÉRON (Louis-Julien-Simon), agent du Comité de Sûreté générale, I, p. LIV.
HERRENSCHWAND (J.-Fr. de). *Traités des principales et des plus fréquentes maladies externes et internes*, II, 193.
HERSENT, agent de la Commission des monuments, II, 36, 38, 40, 41, 43, 86, 98, 110.
HÉRY (Martin DE), peintre. *Le Jugement dernier*, p., à Notre-Dame, II, 222.
HESSE (Landgrave de). V. CONSTANTIN.
HEURTIER (Jean-François), inspecteur général des bâtiments, I, 135.
Hiéroglyphes égyptiens sur un vase d'albâtre oriental, II, 218.
Hippomène et Atalante. Statues, par Coysevox, à Marly, II, 162.
Histoire de Châtellerault, manuscrit, II, 210.
Histoire de la Chine, ouvrage du P. Parenin, I, p. XIV, II, 139.
Histoire de Clorinde, p., à Fontainebleau, II, 181.
Histoire de Clovis, tapisseries à Sainte-Geneviève, I, 321.
Histoire de Débora, tapisseries de brocart d'or, au Garde-Meuble, II, 186.
Histoire de Don Quichotte, tableaux de Natoire, II, 189.
Histoire de France. Tableaux sur des sujets relatifs à l' —, II, 213.
Histoire de Troie, peintures à fresque du Primatice et de Nicolo, à Fontainebleau, I, 297.
Histoire de la Vierge, p. de Philippe de Champaigne, à Notre-Dame, I, 106; — bas-reliefs en bois sculpté, à Notre-Dame, II, 224.
Histoire grecque byzantine, ouvrage, I, 344, 345.
Hiver (*L'*), de Breughel, p., émigré de Croy, I, 328; — peinture d'un maître hollandais, émigré Vintimille, II, 215; — p. par Jouvenet, à Marly, II, 162.
HOCQUART, s[r] de MONTFERMEIL (Jean-Hyacinthe-Louis), émigré, I, p. LIII, 235, 255, 353; — II, 18, 20, 21, 23, 26, 27, 37, 38, 185.
HOCRÉAU, colleur d'estampes, I, 175.
HOET (Gérard). *Les principaux fondements du dessin*, I, 348.
Hollandais (Achat de l'église du Sépulcre par des négociants), I, 79.
Hollande. — Cartes, I, 319; — (*vue de*),

tableau, émigré d'Argentré, I, 345.
HOLLAR (Venceslas), graveur. *La cathédrale de Strasbourg*, estampe, I, 346.
Holopherne, p. par Roselli, au château de Saint-Germain, II, 164.
HOMANN (Johann-Bapt.), géographe, II, 195.
Homère, bronze au Garde-Meuble, I, 351.
Hommage rendu à la jeunesse, p. de Fragonard, émigré Chalon, II, 140.
Homme. — entre le vice et la vertu (L'), gravure, émigré Fournès, I, 215; — *pinçant de la harpe*, sur cornaline, II, 188; — *qui lit à la lumière*, p., émigré Crauford, II, 198; — *qui reçoit un guerrier* p. de Valentin, hôtel Penthièvre, II, 204.
Hondainville (Oise) (Château de), I, p. LIII, 227, 229, 233; — II, 52, 56, 60, 62, 73, 74, 75, 83, 94, 97, 115, 116, 147.
HONDT (DE), libraire, II, 159.
HOOKE (L'abbé Luce), bibliothécaire au collège Mazarin, I, 2.
Hôpital de la Pitié, I, 102, 111, 233, 240.
HÔPITAL (Guillaume-François-Antoine, marquis de L'), *Analyse des infiniment petits*, II, 209.
HORACE, *Carmen seculare*, II, 195; — impression de Strasbourg, en 1498, II, 239.
HORISONTI. Paysages, émigré Kerry, I, 365. Voy. ORISONTI.
Hôtel. — d'Aligre, II, 35; — de l'archevêché d'Aix, II, 190; — des arquebusiers de Troyes, I, 147, 148; — Boutin, rue de Richelieu, I, 159; — de Bretonvilliers, I, 247; II, 35; — de Bullion, I, 22; — de Castries, I, 185; — de Cély-d'Astorg, I, 197; — de Croy, I, 243; — de Durfort, I, 205; — d'Elbeuf, I, 181, 185; — de la Guiche, I, 177; II, 125; — de Longueville, I, 70, 76; — de Massiac, I, 222, 225, 268; — des Monnaies de Paris, médaille commémorative, II, 187; — de Nesle, I, 243, 254; II, 2, 3, 6, 11, 34, 35, 53, 59, 61-65; — de Noailles, I, 96; — de Penthièvre, I, 289; II, 67, 203-205; — de Richelieu, I, 157; — de Robeck, I, 181, 185, 320; — de Saint-Priest, I, 165; — de Sens, II, 92, 141; — de Soissons, I, 274; — d'Uzès, II, 6.
Hôtel de Ville (Place de l'), I, 146.
Hôtellerie (Extérieur d'une), tableau de Wouvermans, émigré Pestre, I, 339.
HOUASSE (Antoine), peintre. *Saint Etienne saisi par les bourreaux*, p., à Notre-Dame, II, 222.
HOUDON (Jean-Antoine), sculpteur. Ses intrigues pour se faire nommer garde des Antiques au Louvre, I, 184; — *le Baiser*, groupe, chez Philippe Egalité, II, 232.
HOUEL (Jean-Pierre-Louis-Laurent), peintre et graveur. *Voyage en Sicile*, estampe, émigré d'Angiviller, I, 336; — vues de Naples, gouaches, émigré d'Havrincourt, II, 227.
Hougue (Combat de la), estampe, II, 29.
HOULIER DE LA POYADE (Marguerite), comtesse d'Argenson, I, 341.
HOUSSET (E.-J.-P.), médecin des hôpitaux d'Auxerre, I, 363; II, 8, 12.
HUBERT (Michel). Traduction de l'*Histoire de l'art de l'antiquité*, par Winkelmann, II, 193; — *Notices générales des graveurs et des peintres*, II, 195.
HUBERT, émigré, II, 41.
HUMBERT, dauphin de Viennois, I, 281.
HUME (David), II, 229.
HUREL (Charles), peintre. Peinture, à Notre-Dame, II, 222.
HURTRELLE (Simon), sculpteur. Son mausolée de Michel Le Tellier, à Saint-Gervais, I, 196.
HUYSUM (Justus van), peintre hollandais. *Fruits*, p., émigré d'Angiviller, I, 334.

Icare précipité, rasant la terre, bas-

relief de P. Ponce ou Jean Goujon, à Ecouen, I, 310.
Impressions de la fin du xvᵉ siècle, I, 270, 285; II, 87, 88, 238, 239.
Incendie. — (Logements dans le Museum, prohibés par crainte d'), I, 300; — du couvent des Cordeliers, en 1580, I, 277, 278, 282; — des archives de la cathédrale de Chartres, II, 238.
Infante (Jardin de l'), II, 58.
Ingeburge de Danemark, femme de Philippe-Auguste. Sa sépulture, dans l'église de la commanderie de Saint-Jean-en-l'Isle, à Corbeil, I, 51.
Ingenhousz (Jean). *Expériences sur les végétaux*, II, 209.
Innocents (Cimetière des SS.), I, 16, 69, 71; II, 43, 73.
Inscription. — de la statue de Henri IV sur le Pont-Neuf (Enlèvement de l'), I, 36, 37; — du tombeau de la reine Ogive, à Saint-Médard de Soissons, I, 103; — à Notre-Dame (dégradation d'une), I, 143; — murale en lettres capitales romaines, à Saint-Denis, I, 359, 361; — pour la coupe d'agate de la fête du 10 août 1793, II, 4; — de la fontaine, à l'entrée du collège de la Marche, II, 94; — de Santeuil, à l'Hôtel de Ville de Troyes, II, 175; — en vers grecs rétrogrades sur une cuvette de marbre, II, 224; — du tombeau de Descartes, I, 245; — gothiques du xivᵉ siècle, aux tombeaux des Ursins, II, 224; — anciennes, gravées sur tables de cuivre, à Saint-Magloire, II, 237.
Insectes (Collection d'), au cabinet d'histoire naturelle de Chantilly, I, 313.
Instruction. — aux ministres de France dans les cours de l'Europe (Mémoires pour servir d'), I, 341; — pour les châsses, reliquaires et pièces d'orfévrerie destinés à la fonte, I, 16, 17, 31, 145, 195, 307; — pour la confection des catalogues des bibliothèques, I, 34, 307; — pour la description des monuments de peinture, sculpture et gravure, I, 35, 42, 150, 152, 307; — pour le travail de la Commission avec les commissaires aux ventes, I, 191, 197, 324-326; — pour la conservation des manuscrits, chartes, livres et médailles des maisons ecclésiastiques, I, 306, 307.
Instruction chrétienne (Maison de l'), I, 210.
Instruments. — de chimie de l'émigré Luxembourg, II, 60; — de physique de l'émigré Berry, I, 230; — de physique chez l'émigré de Limon, II, 197; — de physique, chez l'émigré Boulogne, II, 104; — chez l'émigré Crussol, II, 206; — de physique et mathématiques du Palais-Royal, II, 231.
Intérieur. Tableau de Peter Neefs, émigré d'Autichamp, I, 318; — *d'une ferme* (*l*), tableau, par Lépicié, émigré Chalon, II, 140.
Invalides (Boulevard des), II, 113.
Invalides (*Vue des*), estampe, Palais-Egalité, II, 232.
Inventaire. — de l'abbaye Saint-Victor, I, 96; — des archives de Royaumont, I, 287; — du cabinet des antiques des Petits-Pères, I, 40; II, 50; — du cabinet d'histoire naturelle des Jacobins Saint-Honoré, I, 93; — de l'église de Saint-Landry, I, 107; — de la Sainte-Chapelle, I, 108; — de l'église du Sépulcre, I, 79; — de la maison des Bernardins, I, 96; — du mobilier du château de Chantilly, I, 225, 227, 230; — du mobilier de Marly, II, 162-164; — — du mobilier des Tuileries, I, 159, 228; — des monuments de l'église Saint-Sulpice, II, 216; — des objets d'art de l'église Notre-Dame, II, 79; — des objets d'art de la Surintendance de Versailles, I, 74; — des objets d'histoire naturelle et d'anatomie de l'apothicairerie de Saint-Denis, I, 231, 233; — des papiers de la Commission des monuments, II, 14, 15; — des peintures et sculptures des Carmélites, I, 115; — des

peintures et sculptures de la Sorbonne, I, 115; — de la salle des Antiques du Louvre, I, 74, 268; II, 55, 59; — des sculptures de l'église Saint-Benoît, I, 101; — des statues du château de Ménars, I, 268; — des tableaux de Saint-Benoît, I, 101; — des tableaux, dessins et gravures du château d'Orsay, II, 189; — des tableaux de la galerie Penthièvre, II, 204, 205; — des tapisseries du Garde-Meuble, réservées, II, 185; — du trésor de Saint-Etienne de Troyes, I, 148; — après la mort du cardinal Mazarin, II, 185.

Inventaire des richesses d'art de la France, I, 125, 245.

Inventaire des richesses d'art de Paris, monuments religieux, II, 36, 66, 81, 120, 132, 216, 217, 219, 230.

Inventaire général des œuvres d'art appartenant à la ville de Paris, I, 111, 196.

Inventaires. — du chartrier de Lille, I, 272; — du Garde-Meuble, I, 80; — du mobilier des églises de Paris, I, 40, 45, 49, 51, 59; — des monuments de peinture et sculpture des départements, I, 112, 113; — des objets d'art laissés dans les maisons religieuses, I, 42, 45, 66, 93, 96.

Irlande. Cartes, I, 319.

Isabeau de Bavière, veuve de Charles VI. Sa statue, à Saint-Denis, I, 357.

Isabelle, sœur de saint Louis. Son tombeau, à Longchamp, I, 282.

Isabelle d'Aragon, femme de Philippe le Hardi. Sa statue, à Saint-Denis, I, 357.

Isère (Département de l'), II, 70.

Isnardy (Jean-Baptiste), ex-oratorien, bibliothécaire d'Arras, I, 27.

Issy (Seine). Maison de l'émigré Cromot, I, 162, 167.

Italie. — (Pierres de rapport d'), I, 301; — (vitraux d'Ecouen, d'après les grands maîtres d'), I, 310; — (voyages de Desmarest en), I, 311; — (tableaux et dessins de l'école d'), I, 332, 333; — (mosaïque rapportée d'), II, 36; — paysages, émigré Vintimille, II, 214; — (vues d'), dessins de Ducroc, émigré Pestre, I, 339.

Italiens (Dessins de maîtres), château d'Orsay, II, 190.

Ivoire. — (Cornes ou dents d'éléphant d'), II, 241; — (cors ou cornets d'), II, 241; — (jeu d'échecs de Charlemagne en), II, 240; — rouge (Tabatière en), II, 188.

Ivry (*La bataille d'*). Vitraux, par Linard Gonthier, à Troyes, II, 170.

Jabin, chef des Chananéens, II, 186, 187.

Jacob, ébéniste, II, 234.

Jacobins (Club des), I, 130.

Jacobins Saint-Dominique (Eglise des), I, 124, 210.

Jacobins Saint-Honoré (Maison des), I, 32, 84, 85, 93, 288.

Jacobins de la rue Saint-Jacques, I, 48, 54, 55, 106, 108, 276, 279, 284, 287.

Jacquemart, auteur d'un mémoire sur les bibliothèques des maisons religieuses, I, 14.

Jacquemont, secrétaire du ministre des contributions publiques, I, 205.

Jacques II, roi d'Angleterre. Son appartement au château de Saint-Germain-en-Laye, II, 164.

Jacquot (Pierre-André), curé de Saint-Marcel, II, 15, 16.

Janson (Jean-Baptiste-Auguste-Aimé), garde des archives ecclésiastiques, en la maison du Saint-Esprit, I, p. xxv.

Janson (Nicolas), imprimeur, II, 239.

Janvier (Le citoyen), II, 215.

Japon. — (Cabinet en vieux laque du), II, 191; — (coupes de porcelaine violette du), I, 343; — (pots pourris de porcelaine gaufrée du), II, 192; — (théière en vieux laque du), II, 191; — (vases anciens du), I, 351; — (vases de porcelaine du), II, 165, 204, 233, 235.

Jardin botanique de Pavie, I, 220.

Jardin national des plantes (Animaux réservés chez l'émigré Nesle pour le), I, 185; — (transport du cabinet d'histoire naturelle de Chantilly au), I, 222, 314; II, 91; — (objets du trésor de Saint-Denis réservés pour le), II, 241.
Jarjayes (François-Augustin Reynier de), maréchal de camp, attaché au Dépôt des cartes de la guerre, I, 195.
Jaspe. — (Colonnes de), II, 202; — (coupe de), II, 188; — (table de marbre et), I, 301; — (vase de), I, 351; — africain (coupes de), I, 364; — rouge (plaques peintes de), II, 218; — sanguin et vert (coupes de), II, 243; — de Sicile (table d'acajou avec pièces de rapport de), II, 232.
Jattes de porcelaine de Chine, II, 201.
Javon, conseil des créanciers du comte de Provence, II, 178, 179.
Jean le Bon, roi de France, I, p. xxiv, xxx; — sa statue, à Saint-Denis, I, 358; — sa sépulture, à Saint-Denis, II, 208.
Jean (Le petit roi). Sa statue, à Saint-Denis, I, 357.
Jean, troisième fils de saint Louis. Sa sépulture, à Royaumont, I, 283, 284, 360, 361.
Jean de Luxembourg, roi de Bohême, I, 280.
Jean Gaston, duc de Valois, fils de Gaston, duc d'Orléans. Son mausolée, aux Célestins, I, 281.
Jeanne, fille de Charles V. Son tombeau, à l'abbaye Saint-Antoine-des-Champs, I, 38, 281.
Jeanne, fille de Philippe de Valois. Sa statue, à Saint-Denis, I, 357.
Jeanne de Bourbon, femme de Charles V. Sa statue, à Saint-Denis, I, 277, 357.
Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe de Valois. Sa statue, à Saint-Denis, I, 358.
Jeanne d'Evreux, femme de Charles le Bel. Son tombeau, aux Chartreux, I, 277; — sa statue, à Saint-Denis, I, 357.
Jeanne de France, femme de Philippe d'Evreux, roi de Navarre. Son tombeau, aux Jacobins de la rue Saint-Jacques, I, 280.
Jeanne de France, fille de Charles VI, femme de Jean V, duc de Bretagne. Sa statue, au portail Saint-Yves, I, 281.
Jeanne de Navarre, fille de Louis X, veuve de Philippe, comte d'Evreux. Sa statue, à Saint-Denis, I, 358.
Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel. Sa statue, au collège de Navarre, I, 278.
Jeaurat (Etienne), peintre, garde des tableaux, à Versailles, I, 300; — *la Visitation de la Vierge à sainte Elisabeth*, p., à Notre-Dame, II, 219; — *la Conversion de saint Paul*, p., à Saint-Germain-des-Prés, II, 226.
Jeffries. *West-Indies Atlas*, I, 319.
Jésuites (Biens des), II, 57.
Jésuites. — (Maison professe des), rue Saint-Antoine, I, 195, 200; — tombeau du chancelier de Birague, I, 61.
Jésuites (Eglise du Noviciat des), I, 141; II, 23, 58.
Jésus-Christ. — dans une gloire, p. de La Hire, Capucins Saint-Honoré, I, 33; — *chez Marthe et Marie*, p. de Jouvenet, Pères de Nazareth, I, 49; — *portant une brebis sur ses épaules*, tableau de Delafosse, maison du Cherche-Midi, I, 163; — *au tombeau*, de Palma Vecchio, église des Nouvelles-Catholiques, I, 167; — *descendu au tombeau*, tableau d'après le Baroche, maison de la Doctrine chrétienne, I, 171; — *mort sur la croix*, p., maison des Nouvelles Converties, I, 171; — *au milieu des docteurs*, p., Carmes de la rue de Vaugirard, I, 205; — *baptême du Christ*, p. de Le Brun, chapelle Sainte-Anne, I, 208; — *au milieu des docteurs*, p., église Saint-Hilaire, I, 211; — de Le Sueur, I, 212; — de Restout, p., Carmes de la place Maubert, I, 222; — en agate, église des Capucins de Cambrai,

I, 252; — *au tombeau*, bas-relief de Germain Pilon, à Sainte-Geneviève, I, 321 ; — *portant sa croix*, tableau de Le Sueur, à Saint-Gervais, I, 327; — *chassant les vendeurs du Temple*, tableau du Bassan, émigré de Croy, I, 328 ; — *en croix*, tableau provenant des Visitandines de Saint-Denis, I, 330; — *dans le sépulcre et les anges l'adorant*, tableau provenant des Visitandines de Saint-Denis, I, 330 ; — *au tombeau, avec des anges*, p. du Tintoret, émigré d'Angiviller, I, 332; — *donnant les clefs à saint Pierre*, tableau attribué à Subleyras, au Garde-Meuble, I, 352; — *Un crucifiement*, *Jésus couronné d'épines*, p., par Champaigne, II, 10 ; — *Christ en croix*, p., par Cazes ; — *Ecce homo*, p., par Mignard, II, 10 ; — *Christ*, sc. d'Anguier, collège des Quatre-Nations, II, 70; — *Descente de croix*, p. dans le genre de Van Dyck, II, 70 ; — *au tombeau*, p. existant à Grenoble, II, 70; — *Jésus-Christ et la Samaritaine auprès du puits de Jacob*, bronzes, à la Samaritaine, II, 89; — *Christ* de la Sorbonne, II, 95 ; — Christ, en ivoire, émigré Goupillière, II, 106; — peintures du frère André, représentant des scènes de la vie du Christ, Jacobins de la rue du Bac, II, 92 ; — *le Christ mort et les saintes Femmes*, église Saint-Eustache, II, 98; — Christ, en ivoire, attribué à Michel-Ange, château de Saint-Germain, II, 164 ; — *le Christ dans les bras de la Vierge*, attribué au Carrache, *ibid.*, II, 164; — *le Christ*, p., par Philippe de Champaigne, Pères de l'Oratoire. à Montmorency, II, 168 ; — Christ, en bronze, par Girardon, église Saint-Remy de Troyes, II, 176; — *le Baptême de Jésus-Christ*, p., par Mignard, église Saint-Jean de Troyes, II, 176; — *le Christ à la colonne* et *le Christ ressuscitant*, sc., par Dominique et Gentil, calvaire de Saint-Nicolas, à Troyes, II, 178; — *Descente de croix*, p., à Fontainebleau, II, 181 ; — *Un Enfant Jésus dormant sur sa croix*, peinture sur albâtre, émigré Crauford, II, 198; — *Descente de croix*, peinture, *ibid.*, 199; — *Descente de croix*, par Annibal Carrache, *ibid.*, 199; — *Christ mort, entouré d'anges*, tableau, émigré Crauford, II, 200; — *Christ en croix*, *Christ au tombeau*, p., abbaye de Montmartre, II, 202; — *Christ au tombeau*, bas-relief de Jean Goujon, Cordeliers, II, 203 ; — *le Christ devant Pilate*, p. du Valentin, émigré Vintimille, II, 215 ; — *le Christ à la colonne*, statue peinte, à Saint-Sulpice, II, 216; — *la Cène*, *Ecce homo*, peintures copies, à Saint-Sulpice, II, 216 ; — *les marchands chassés du Temple*, p. de Natoire, à Saint-Sulpice, II, 216 ; — *la Résurrection*, p., par Bachelier ; — *Jésus au Jardin des Olives*, p. ; *la Cène*, bas-relief, par Paul Slodtz, à Saint-Sulpice, II, 217 ; — *Jésus et les petits enfants*, p., par Hallé, *ibid.*, II, 217 ; — *Descente de croix*, p., *la Naissance de* —, p., auteurs inconnus, à Notre-Dame, II, 219 ; — *guérissant le paralytique*, p., par Bon Boullogne; *le Centenier aux pieds de* —, p. ; *Jésus et la Samaritaine*, p. ; — *guérissant le paralytique*, p., par Jouvenet; *les Vendeurs chassés du temple*, p. ; *la Multiplication des pains*, p., par Christophe ; — *Jésus chez Marthe et Marie*, p., par Simpol ; — *Jésus au milieu des docteurs*, p., par Antoine Coypel, église Notre-Dame, II, 220; — *guérissant un possédé*, p., par Vernensal; — *Descente de croix*, p. à Notre-Dame, II, 221 ; — *guérissant les malades de son ombre*, p., par la Hire, *ibid.*, II, 221 ; — *le Crucifié*, p., par Baugin, *ibid.*, II, 222; — *la Cène de — avec les apôtres*, p., par Somme, *ibid.*, II, 223; — crucifix, par Sarrazin, II, 225 ; — *Ecce homo*, attribué à Germain Pilon, sc. à Saint-Gervais, II, 225 ; — *Christ en croix*, peinture ; — *Christ en croix*,

en cuivre, à Saint-Gervais, II, 225; — *Descente de croix*, de Daniel de Volterre, estampe, émigré Montdragon, II, 228; — *le Christ*, par Germain Pilon, église Sainte-Geneviève, II, 234; — estampe, de Chéran, d'après le Guide, à Saint-Magloire, II, 236. — *la Vie de* —, dix tableaux, peints sur albâtre, à Saint-Magloire, 236.

Jésus (*Enfant*), p. sur albâtre, émigré Crauford, II, 198.

Jeu des échecs (*Le*), manuscrit de Jean de Vignay, II, 191.

Jeu. — d'échecs hindou (Ancien), II, 240; — d'optique, II, 236; — de portique, à Marly, II, 163.

Jeune fille espagnole lisant des lettres, p. de Mlle Gérard, émigré Vibraye, I, 215, 337; *jeune fille et jeune homme, tenant une marotte*, p. de Bilcocq, émigré Coigny, I, 215; *jeune fille tenant l'estampe de la Fontaine d'Amour*, tableau de Mlle Gérard, émigré Pestre, I, 338; *jeune homme jouant de la guitare*, *jeune homme jouant des castagnettes*, p., émigré Crauford, II, 198.

Joinville (Haute-Marne) (Chapitre de), I, 112; — église collégiale de Saint-Laurent, I, 113.

Joinville (Jean, sire de). Son tombeau, dans l'église Saint-Laurent-de-Joinville, I, 113.

Jolibois (Emile), auteur d'une notice sur le sculpteur Guyard, II, 171.

Jolivet, relieur, II, 76.

Jollain (Nicolas-René), peintre, membre de la Commission des monuments, I, p. xlii, xlvii, xlviii, lviii, lxiii, 233, 235, 236, 239, 240, 241, 243, 246, 247, 249, 253, 255, 256, 257, 261, 262, 345, 346; II, 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 14, 18, 19, 21, 24, 25, 26, 27, 29, 31, 32, 33, 37, 41, 42, 43, 44, 48, 51, 54, 57, 60, 63, 64, 65, 66, 68, 69, 71, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 82, 85, 89, 91, 93, 97, 103, 104, 108, 110, 119, 121, 123, 126, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 139, 146, 147, 148, 149, 151, 152, 157, 158, 165, 185, 186, 187, 201, 202, 205, 206, 224, 225.

Jollivet, marchand de papier, I, 88.

Joly ou de Jolli, commissaire aux ventes, II, 27, 191, 235.

Jones (Paul). Médaille d'or à son effigie, II, 187.

Jonville (Augustin-Jean-François Chaillon), ancien maître des Requêtes, émigré, I, 189.

Jordaens (Jakob), peintre flamand, I, 346; — *Un repas*, p., cabinet de Choiseul-Praslin, I, 254; — *Femme tenant une guitare*, p. à lui attribuée, émigré De Gand, I, 354.

Josaphat (Eure-et-Loir) (Abbaye de), diocèse de Chartres, I, p. xii; II, 238.

Joseph expliquant les songes, sujet peint, en émail, sur le plateau d'une aiguière, émigré Gérard, I, 337.

Josèphe (Fl.), historien, II, 229.

Jouan, imprimeur de Roanne, II, 45.

Joubert (Citoyen), possesseur de tableaux de Carrache, I, 218.

Joueur. — *de cornemuse*, p. de Teniers, émigré d'Angiviller, I, 334; — *d'instrument*, p., émigré Crauford, II, 198; — *de cartes*, p. de Teniers, émigré de Croy, I, 328.

Joueuse de guitare, p., émigré Crauford, II, 199.

Jouin (H.). *Antoine Coysevox, sa vie, son œuvre*, I, 173.

Jourdan (Citoyen), I, 335, 338, 339; II, 215.

Journal de Paris, II, 119.

Journal des Débats et des décrets, II, 122.

Journal des Jacobins, I, 162.

Journal du soir, sans réflexions, I, 162.

Jouvenet (Jean), peintre, I, 59, 226, 240, 292; — *Jésus-Christ chez Marthe et Marie*, p., église Sainte-Opportune, I, 49; — *l'abbé Delaporte disant sa messe*, p., église Notre-Dame, I, 106, 108; — *l'Agonie du Christ*, p., émigré Coigny,

I, 215; émigré Vibraye, I, 337; — *l'Hiver*, p., à Marly, II, 162; — *Jésus guérissant le paralytique*, *le Magnificat*, p. à Notre-Dame, II, 220; — *le Martyre de saint André*, p., à Saint-Roch, II, 230.
Jubé. — de l'église Sainte-Geneviève de Paris, I, 321; — de l'église Saint-Etienne de Troyes, par Dominique le Florentin, II, 176, 177; — de l'église de la Madeleine de Troyes, II, 177.
JUDE (Piètre de), graveur. *Jésus et Nicodème*, d'après Seghers, estampe, I, 346; — *la Guérison d'un possédé*, estampe, d'après Jordaens, émigré d'Argentré, I, 346.
Judith, tableau de Corado, émigré Vintimille, II, 215.
Jugement dernier, p., par de Hery, à Notre-Dame, II, 222.
JUIGNÉ (Jacques-Gabriel-Louis LE CLERC, marquis de), émigré, II, 96, 107.
Jules César. Statue d'après l'antique du Capitole de Rome, I, 267.
Julie, bronze, au Garde-Meuble, I, 352.
JULIEN (Pierre), sculpteur, II, 165; — Baigneuse et bas-reliefs, château de Rambouillet, II, 165.
JULLIOT (Citoyen), II, 24.
JULYOT (Jacques), l'aîné, sculpteur. Bas-relief, à Saint-Jean de Troyes, II, 177; — retable en albâtre, à Saint-Nizier de Troyes, II, 176.
Junon recevant de Vénus sa ceinture, p. de West, émigré Kerry, I, 364; — p. de Le Brun, émigré Chalon, II, 140.
Jupiter. — (*Sacrifice à*), p., émigré de Croy, I, 328; — *et Callisto*, p. de Carlo Cignani, au Garde-Meuble, I, 352; — camée, à Chartres, II, 167; — *et Junon*, groupes en bronze, provenant de Ménars, II, 186; — émail de Courtois, II, 188.
Jus d'herbes (Ouvrage de tapisserie en), I, 314.
JUSSIEU (Ant. de). *Josephi Pitton de Tournefort institutiones rei herbariæ*, édit. ab. Ant. de Jussieu, II, 179.
Justice. — *et la Force* (*La*), dessins à la gouache, I, 318; — (*la*), émail de Courtois, II, 188.

Kastel, près Mayence (*Combat de*), II, 30.
KAUFMANN (Angelica), peintre. Estampes, émigré Crussol, II, 206.
Kermesse. 2 estampes, d'après Téniers, émigré Montdragon, II, 228.
KERRY (Anne), comte et pair d'Irlande, émigré, I, 264, 364.
KERRY (Lord François), émigré, II, 75, 76.
KERSAINT (Armand-Guy-Simon de), député à l'Assemblée législative, I, p. XLVII, 130.
Kilwinning (Ecosse), II, 32.
KLINSTED, lisez KLINGSTEDT (Charles-Gustave), miniaturiste, I, 300.

LABAT (Le P. Jean-Baptiste), religieux dominicain, I, 84.
LA BILLARDERIE (Charles-Claude de), comte d'Angiviller, I, 4, 111, 133, 135, 207, 215, 301, 302, 331.
LABORDE (J. de), femme du comte d'Angiviller, Directeur général des Bâtiments, I, 135.
LABORDE (Jean-Joseph de), banquier de la cour, II, 76.
LABORDE (Léon, marquis de). *Les archives de la France sous la Révolution*, I, p. LIII, LXV.
LA CAILLE (Jean II). *Histoire de la Librairie*, II, 127.
La Chapelle-Gautier, près Nogent-sur-Seine (Aube), galerie de Natoire, II, 178.
LA CHAU (Gérard de), archéologue. *Dissertation sur les attributs de Vénus*, II, 208.
LA CONDAMINE (Charles-Marie de), mathématicien. Ses œuvres, II, 229.
LACOSTE (Jean), juge de paix de la section de la Montagne, II, 231, 233.
LACOUR, artiste, I, 238.
LACROIX (Paul), bibliophile, I, 288.
LA FAYETTE (Le général Gilbert MOTIER, marquis de), I, 194.

La Fère (Aisne), modèles de pièces d'artillerie y conservés, I, 170, 178; II, 129.

La Feuillade (Louis d'Aubusson, maréchal de), I, 104.

La Fontaine (Jean de). Ses œuvres, II, 229.

La Fosse (Charles de), peintre. *Jésus portant une brebis sur ses épaules*, p., maison du Cherche-Midi, I, 163; — ses tableaux aux Petits-Pères, I, 288, 290; — 2 peintures, à Saint-Eustache, II, 98; — *l'Automne*, p., à Marly, II, 162; — *la Nativité, l'Adoration des Mages*, p., à Notre-Dame, II, 220.

Lagarde, commissaire aux ventes, II, 72.

Lagrange, commissaire du district de Versailles, II, 162, 164.

Lagrenée aîné (Louis-Jean-François), peintre. Ses tableaux, à Choisy, I, 89; — *la Madeleine*, p. émigré d'Autichamp, I, 318; — *la Peinture couronnée, un général enlevé d'un champ de bataille*, p. émigré d'Angiviller, I, 334; — *la Naissance de Bacchus*, p. émigré de Breteuil, I, 342.

Lagrénée jeune (Jean-Jacques), peintre. *Architecture*, émigré d'Autichamp, I, 318; — *la Mort d'Adonis*, p. émigré d'Angiviller, I, 335; — *un Mariage grec*, p. émigré de Breteuil, I, 342.

La Guérinière (François Robichon de). Ses œuvres, II, 229.

La Guiche (Amable-Charles, comte de), I, 176, 177, 317; II, 125.

La Harpe (Jean-François de), critique. Ses œuvres, II, 229.

La Haye (Hollande), II, 159.

La Hyre (Laurent de), peintre, I, 32, 33, 287, 290; — *le Martyre de saint Laurent*, p., Missions étrangères, I, 316; — Paysage ave c figures, I, 334; — *saint Pierre guérissant les malades*, émigré d'Angiviller, I, 335; — dessins, à Saint-Etienne-du-Mont, I, 125, 155, 159, 164; II, 19; — *le Martyre de saint Barthélemy*, p. à Saint-Jacques du Haut-Pas, II, 100, 237; — *la Conversion de saint Paul, la Présentation au Temple*, p., à Notre-Dame, II, 220; — *Jésus guérissant les malades de son ombre*, p., à Notre-Dame, II, 221; — un dessin, au Palais-Egalité, II, 232.

Lainé, peintre, II, 157.

Laire (Le P. François-Xavier), religieux minime, I, 362.

Lairesse (Gérard de), peintre, I, 288; — *Cléopâtre*, estampe d'après —, émigré d'Argentré, I, 346.

Lalande (Joseph-Jérôme Le Français de), astronome, II, 159.

Lalive de Jully (Elisabeth Chambon, femme de M.). Son monument funéraire, à Saint-Roch, II, 230.

Lalobe, membre du directoire du département de l'Aube, II, 174.

La Marche (Collège de), II, 94.

Lamarck (Jean-Baptiste-Pierre-Antoine de Monet de), naturaliste, II, 30, 58, 229.

La Martinière (Antoine-Auguste Bruzen de). *Histoire de Louis XIV*, I, 348.

Lamballe (Marie-Thérèse-Louise de Savoie, princesse de), II, 204.

Lambesc (Charles-Eugène de Lorraine, prince de), II, 89.

Lambiez (Le P. Grégoire), religieux récollet, I, 18, 23.

Lameth (Charles de). Son duel avec M. de Castries, I, 185.

La Michodière (Jean-Baptiste-François de), ancien prévôt des marchands, I, 52.

Lamothe (Citoyen), agent de la Commission des monuments, II, 109.

Lampes. — antiques de terre cuite, I, 197; — étrusques, de la collection Hocquart-Montfermeil, I, 354.

Lancret (Nicolas), peintre. *Paysage*, émigré d'Autichamp, I, 318; — *Halte de Chasse*, p. au château de Fontainebleau, II, 181.

Landrecies (Nord), ville, I, 270.

Lanfrano (Giovanni di Stefano), peintre. *Saint Augustin au bord de la mer*, émigré d'Angiviller, I, 332; — *saint Dominique et saint*

Thomas, p. dans son style, à Notre-Dame, II, 221.
Langhans (Madame de). Estampe représentant son tombeau, Palais-Egalité, II, 233.
Langlade, I, 118.
Langlois, commissaire aux ventes, I, 230.
Langon (Gironde) (Carmes de), I, 238.
Languedoc (Mémoire de Parmentier sur les grains du), II, 160; — (*les antiquités du*), quatre tableaux de Robert, château de Fontainebleau, II, 182.
Languet de Gergy (Jean-Baptiste-Joseph), curé de Saint-Sulpice, fondateur de la maison de l'Enfant-Jésus, II, 95; — son tombeau à Saint-Sulpice, II, 216, 217.
Lanterne (Rue de la), I, 74.
Laocoon (*Le*), bronze d'après l'antique, au Garde-Meuble, I, 352; — bronze, à Marly, I, 299; II, 163; — bronze d'après l'antique, château de Fontainebleau, II, 182.
Laon (Aisne). Abbaye Saint-Jean, I, 22.
Lapidation de saint Etienne (*La*), tableau dans le genre de Bertin, maison Poulprix, à Châtillon, I, 167; — tapisserie du xviie siècle, à Saint-Etienne-du-Mont, I, 196.
Lapis-lazzuli. — (Cabinets de Boule, ornés de colonnes de), I, 324; — (vase de), II, 187.
La Porte (Amador de), Grand Prieur de France. Son mausolée, au Temple, I, 326.
Laporte (Arnaud de), intendant de la Liste civile, I, 301, 302.
Laque. — du Japon (Théière en vieux), II, 191; — (petit coffre de vieux), II, 205.
Largillière (Nicolas de), peintre. Son tableau, à Saint-Etienne-du-Mont, I, 321; — portrait à lui attribué, à Troyes, II, 175.
La Réole (Gironde) (Cordeliers de), I, 238; — (district de), I, 238.
La Reynière, possesseur d'une collection de tableaux, I, 203, 323.
La Rochefoucauld (Ambroise-Polycarpe de), marquis de Surgères, émigré, II, 98.
La Rochefoucauld (François, duc de). *Maximes et réflexions*, II, 180, 193, 229.
La Rochefoucauld (François de), cardinal et abbé de Sainte-Geneviève. Son mausolée, à Sainte-Geneviève, I, 322.
La Rochefoucault d'Enville (Louis-Alexandre), président du Comité d'aliénation, membre du Directoire du Département, I, p. vii, 3, 5, 9, 11, 12, 13, 60, 68.
La Rochefoucauld (Duc de). Son cabinet d'histoire naturelle, I, 219. V. Liancourt (de).
La Rochefoucauld — (Famille de), II, 180; — (Régiment de), II, 180.
La Roque (Gilles-André de), généalogiste. *Traité de la noblesse*, II, 209.
La Rue, sculpteur. Statue d'enfant, émigré Du Châtelet, II, 192.
La Salle, ancien commandant de Strasbourg, émigré, I, 205, 217, 329.
Lasalle, maçon, II, 94.
La Sauvagère (Félix-François Le Royer d'Artezat de). *Recueil de dissertations ou recherches historiques et critiques*, II, 209.
La Suze (Marquis de). V. Chamillart (Louis-François).
Latour (Maurice-Quentin de), peintre. *Portrait de M. Duval*, émigré Montdragon, II, 228.
La Tour d'Auvergne (Frédéric-Maurice de), I, 92.
La Trémoille (Charlotte de), princesse de Condé. Son tombeau, à l'Ave Maria, I, 282.
Latyl (Jean-Paul-Marie-Anne), curé de Saint-Thomas d'Aquin, I, 124.
Laumond, administrateur général des Domaines nationaux, II, 57, 58, 72, 96, 188.
Laurent, agent de la Commission des monuments, I, 257.
Lauri (Philippe), peintre. *Bacchanale*, p., émigré Crauford, II, 199.
Lausanne (Suisse), ville, II, 60.

Lavabo (Tombeau antique servant de), II, 217, 218.
La Vallière (Bibliothèque de), I, 16.
La Vallière (Louise de). Son épitaphe, aux Carmélites, I, 122.
Lavandières, p. de Jean Miel, émigré d'Angiviller, I, 332.
Lavaux (Mlle de), veuve de M. de Booth, remariée à Louis-Armand du Plessis, duc de Richelieu, I, 156, 157.
Lavater (Joh. Gasp.). *Physiognomische fragmente*, II, 194.
Lave. — du Vésuve (Plateau prétendu de), II, 185; — (vases de) II, 232.
Lavoisier (Antoine-Laurent), président du Bureau de consultation des Arts et métiers, II, 65.
Lavoyepierre de Beauville, émigré, II, 106.
Lawrince (Thomas), peintre anglais. Gouaches, émigré Pestre, I, 339; — paysage, émigré Chalon, II, 140.
Léandre sauvé des eaux, p. de Carlo Cignani, au Garde-Meuble, I, 352.
Le Barbier, lisez Barbié du Bocage (Jean-Denis), garde des cartes géographiques de la Bibliothèque nationale, I, 164.
Lebeau (Charles), professeur au collège des Grassins, II, 94.
Le Bel, employé à la Trésorerie, I, 84.
Lebeuf (L'abbé). Son *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, I, 25, 79, 92.
Le Blanc (François). *Traité historique des Monnaies*, II, 160.
Le Blond (L'abbé Gaspard Michel, dit), membre et secrétaire de la Commission des monuments, I, p. v, xi, xv, xvi, xvii, xx, xxiv, xxvii, xxxviii, xxxix, xlvi, xlviii, xlix, l, li, lxiv, lxv, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 17, 18, 19, 22, 24, 26, 28, 31, 32, 33, 34, 36, 37, 39, 41, 42, 43, 46, 47, 49, 50, 51, 54, 56, 58, 60, 62, 65, 67, 69, 70, 71, 72, 73, 75, 77, 79, 81, 82, 83, 85, 87, 88, 90, 92, 93, 95, 96, 98, 99, 101, 103, 104, 105, 107, 108, 109, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 119, 121, 122, 123, 124, 126, 127, 130, 131, 134, 136, 137, 139, 141, 143, 144, 145, 146, 148, 150, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 159, 161, 164, 165, 167, 171, 173, 174, 175, 179, 182, 185, 187, 189, 192, 194, 197, 201, 204, 206, 208, 211, 213, 216, 217, 218, 220, 223, 224, 225, 228, 232, 234, 235, 239, 241, 243, 244, 245, 248, 249, 252, 255, 257, 260, 264, 299, 300, 301, 302, 314, 329, 336; II, 1, 4, 5, 8, 10, 12, 14, 17, 18, 19, 21, 23, 25, 26, 28, 31, 34, 35, 37, 59, 131, 137, 143, 168, 184, 185, 186.
Le Brun (Charles), peintre, I, xliii, 37, 107, 171, 314, 338; II, 177; — *Christ*, p., à Saint-Julien-des-Ménétriers, I, 25; — *Christ*, p., église des Nouvelles-Catholiques, I, 167; — *Baptême du Christ*, p., chapelle Sainte-Anne, I, 208; — tableau de *la Madeleine*, I, 212; — *le Crucifiement*, p., maison des Missions étrangères, I, 316; — son portrait par lui-même, émigré d'Angiviller, I, 335; — tombeau de Marin de la Chambre, d'après ses dessins, II, 98; — *Junon qui reçoit des mains de Vénus sa ceinture*, p., émigré Chalon, II, 140; — *le Chancelier Séguier*, p. à Troyes, II, 170, 174, 175; — peintures, galerie de Versailles, II, 191; — *le Martyre de saint André*, p., à Notre-Dame, II, 219, 220; — *le Martyre de saint Etienne*, p., à Notre-Dame, II, 220; — *la Pentecôte*, p., à Saint-Roch, II, 230.
Le Brun (Jean-Baptiste-Pierre), peintre et restaurateur de tableaux, membre de la Commission des arts, I, 144, 253, 254; II, 35, 186, 191.
Le Brun (Elisabeth-Louise Vigée-), peintre. Son portrait et celui de sa fille par elle-même, émigré d'Angiviller, I, 334.

LE CARPENTIER (Jean-Baptiste), député de la Manche à la Convention nationale, I, 55.
LE CLERC (Sébastien), peintre, I, 59; — *Ananie et Saphire*, p., à Saint-Germain-des-Prés, II, 225.
LECLERC DE JUIGNÉ (Antoine-Eléonor-Léon), archevêque de Paris, I, 138.
LE COINTE (Charles), oratorien. Son buste par Vassé, à Troyes, II, 175.
LECOINTE, commissaire aux ventes, I, 240.
LECOINTRE (Laurent), député de Seine-et-Oise à l'Assemblée législative, I, 134.
Lecture (La). — estampes, par Beauvarlet, émigré Grimm, II, 183; — *espagnole*, gravure, émigré Fournès, I, 215.
Leda, bronze, émigré Du Châtelet, II, 192.
LEFEBVRE DE VILLEBRUNE (Jean-Baptiste), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, II, 138, 139; — *Epicteti enchiridion*, II, 195.
LEFÈVRE, secrétaire général de la Trésorerie nationale, II, 86.
LE GENTIL, directeur de la Régie des Biens nationaux, I, 88.
LEGRAND DE LALEU (Louis-Augustin), garde des archives de la ville de Paris, I, p. XXVII, 97, 146.
LEGROS père, agent de la Commission des monuments, II, 49.
LEGUIN, inventeur, I, 184, 185.
LEHMANN (Jean-Gotlob), minéralogiste. *L'Art des mines*, II, 209.
LE JAY (Guy-Michel). *Bible polyglotte*, I, 22, 285.
LE JEUNE (Le Père Jean), dit le P. aveugle, oratorien, II, 236.
LE LABOUREUR (Jean). *Les tombeaux des personnes illustres*, I, 17.
LE LIÈVRE (Claude-Hugues), chimiste, membre de la Commission des arts, II, 38, 150.
LE LORRAIN (Claude), peintre, I, p. LI; — dessus de porte, au château de Compiègne, I, 315; — marines, à lui attribuées, Palais-Bourbon, II, 205.
LE LORRAIN (Robert), sculpteur. Statue de la Rosée, à Ménars, I, 268.
LELY (Peter van der FAES, dit le chevalier), peintre anglais, I, 157.
LEMAIRE, peintre décorateur, I, 244.
LEMER (Citoyen), agent de la Commission des monuments, II, 109.
LEMERCIER, voy. MERCIER.
LEMIRE (Noël), graveur. *Le Gâteau des Rois*, gravure, émigré La Voyepierre, II, 106.
LEMOINE (François), peintre. Ses tableaux chez La Reynière, I, 203; — *Hercule et Omphale*, p., émigré Villequier, I, 323; — *Hercule tuant Cacus*, p. émigré d'Angiviller, I, 334; — dessus de porte, peinture au château de Fontainebleau, II, 182; — plafond, à Saint-Sulpice, II, 216; — *la Conversion de saint Paul*, p., à Saint-Germain-des-Prés, II, 226; — *Nativité*, p., à Saint-Roch, II, 230.
LEMOINE (Collège du cardinal), I, 1.
LEMONNIER (Anicet-Charles-Gabriel), peintre, membre de la Commission des monuments, I, p. XI, LVIII, LXIII, 13, 48, 49, 54, 55, 56, 58, 59, 60, 61, 62, 65, 66, 67, 73, 76, 120, 121, 123, 125, 126, 130, 131, 150, 155, 158, 159, 161, 162, 165, 166, 167, 168, 169, 171, 172, 173, 175, 179, 180, 181, 182, 184, 187, 188, 193, 194, 196, 198, 201, 204, 206, 208, 212, 213, 215, 216, 218, 220, 224, 226, 227, 228, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 238, 239, 243, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 253, 256, 257, 261, 264, 314, 316, 321, 327, 331, 336, 337, 339, 353, 354, 364, 365; — II, 3, 5, 7, 9, 12, 14, 17, 18, 19, 21, 23, 25, 28, 31, 32, 34, 36, 38, 41, 44, 48, 51, 52, 55, 60, 63, 65, 68, 71, 77, 78, 79, 80, 82, 83, 84, 85, 88, 89, 92, 93, 95, 96, 97, 98, 99, 101, 102, 103, 104, 105, 108, 109, 110, 114, 115, 118, 120, 121, 123, 124, 125, 126, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 145, 146, 147, 149, 150, 151,

152, 153, 156, 157, 158, 161, 164, 165, 166, 167, 181, 183, 187, 203, 205, 214, 215, 224, 226, 227, 228, 230, 231, 232, 234, 235.

Le Monnier (Pierre-Charles), astronome, auteur de la méridienne de Saint-Sulpice, II, 81.

Lemoyne (Jean-Baptiste), sculpteur. *Baptême du Christ par saint Jean*, sc. à Saint-Jean-en-Grève, I, 70; — mausolée de Crébillon, salle des Antiques au Louvre, I, 114; — *la Crainte de l'Amour*, statue marbre, à Ménars, I, 268.

Lemoyne, inspecteur des bâtiments à Saint-Germain-en-Laye, II, 96, 164, 165.

Lenain, peintre, I, 59; — *un Forgeron et sa famille*, émigré d'Angiviller, I, 335; — *Christ en croix*, p. à Notre-Dame, II, 221.

Le Nain, intendant du Poitou, II, 210.

Lenoir (Alexandre), garde du Dépôt des Petits-Augustins, I, v, vi, xv, xxxvii, xxxviii, xxxix, xl, xli, xlii, xliii, xliv, xlv, xlvi, xlviii, li, lxv, 2, 35, 64, 67, 90, 119, 121, 141, 184, 187, 211, 218, 227, 245, 247, 297, 298, 310, 321, 326, 327; — II, 1, 3, 15, 19, 20, 22, 23, 31, 35, 38, 50, 51, 53, 61, 64, 65, 66, 67, 82, 83, 92, 94, 95, 102, 106, 108, 109, 110, 114, 115, 120, 129, 133, 203; — son *Musée des monuments français*, I, 43, 47, 61, 74, 111, 321; II, 165; — *Notice succincte des objets de sculpture et d'architecture réunis au Dépôt provisoire des Petits-Augustins*, I, 251.

Lenoir (Citoyen), I, 257.

Lenoir du Breuil (Charles-François), émigré, II, 5, 7.

Léopold Ier, empereur d'Allemagne, I, 244.

Léopold Guillaume, archiduc d'Autriche, I, 244, 348.

Le Paon (Jean-Baptiste), peintre. Tableaux de batailles peints sur des pliants, émigré Coigny, I, 215; — batailles, château de Compiègne, I, 314; — émigré d'Autichamp, I, 318; — émigré Vibraye, I, 337; — *bataille de Rocroy*, *bataille de Nordlingen*, *le siège de Nordlingen*, *le siège de Philipsbourg*, *le siège de Thionville*, *le siège d'Ypres*, peintures, au Palais-Bourbon, II, 206.

Lepaute (Jean-Baptiste), horloger, II, 84, 134, 155.

Le Peletier (Louis-Michel), député de l'Yonne à la Convention nationale, II, 76, 79, 86.

Le-Peletier (Rue Michel-), II, 4, 69.

Lépicié (Nicolas-Bernard), peintre. *L'Intérieur d'une ferme*, p., émigré Chalon, II, 140.

Lépine, agent de la Commission des monuments, I, 257; II, 82.

Lépine, sculpteur, II, 154.

Le Prince (Jean-Baptiste), peintre et graveur. Eaux-fortes, d'après ses œuvres, I, 349; — *vue de Saint-Pétersbourg*, émigré Lostanges, II, 138.

Lequinio (Joseph-Marie), député du Morbihan à la Convention nationale, I, p. xxiii.

Leriche, chef d'atelier à la manufacture de Sèvres, II, 161.

Le Roux, géomètre, II, 181.

Leroux de Lincy et Tisserand. *Paris et ses historiens*, I, 153.

Leroy (David), II, 66.

Leroy (Julien), horloger. Pendule, émigré Vintimille, II, 215.

Le Roy (Marthe), veuve de Roland de Neufbourg, II, 23.

Leroy (Pierre), horloger. Ses montres marines, II, 125.

Lesage, commissaire de l'administration du district de Versailles, II, 162, 164, 242.

Lesdiguières (François de Bonne, duc de), connétable de France, II, 70.

Le Sénéchal, commissaire aux ventes, II, 69.

Le Sueur (Eustache), peintre, I, 2, 12, 288, 290, 291, 293, 297, 303; II, 19, 223; — *Jésus porté au tombeau*, *Jésus portant sa croix*, *saint Gervais et saint Protais*, vitraux à Saint-Gervais, d'après ses des-

sins, I, 327; II, 50, 225; — *Miracle à la messe*, I, 334; — études, émigré d'Angiviller, I, 335; — *l'Annonciation*, p., église de Mitry, II, 99; — *la Présentation au Temple*, p., séminaire des Robertins, II, 113; — *saint Gervais et saint Protais*, p., à Saint-Gervais, II, 224.

LE TASSE. *La Jérusalem délivrée*, traduction par Conty, I, 349.

LE TELLIER (Louis-Sophie), marquis de Louvois, II, 7.

LE TELLIER (Le chancelier Michel). Son mausolée, à Saint-Gervais, I, 196, 327.

LE TERRIER, marbrier, II, 113.

Lettres. — capétiennes (manuscrit en), II, 240; — carlovingiennes (manuscrit en), II, 240; — onciales (manuscrit en), II, 240.

LEVACHER DUPLESSIS, commissaire de la Commune, I, 97, 146.

LEVASSEUR (Jean-Charles), graveur. *La Mère bien-aimée*, estampe d'après Greuze, émigré Gérard, I, 336.

LE VASSEUR (Nicolas), peintre verrier. Vitraux des charniers de Saint-Paul, II, 39.

LE VENEUR (Michelle-Pétronille), femme de Jean-Pierre de Damas, comte d'Anlezy, I, 181.

LEVI (Michel), procureur de la commune d'Orsay, II, 190.

LEX et MARTIN. *Le mausolée du duc de Bouillon à Cluny* (*Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements*, 1890), I, 92.

LIANCOURT (François-Alexandre-Frédéric, duc de LA ROCHEFOUCAULD-), émigré, II, 8, 11, 16, 20, 87, 179-181, 184.

Liancourt-Saint-Pierre (Oise), château, I, 233; II, 180, 181.

Liberté (Transformation projetée d'une statue de Louis XIV en statue de la), II, 175.

LICHTENSTEIN (*Description des tableaux et des pièces de sculpture que renferme la galerie de François-Joseph de*), II, 193.

LIEBLE (Dom Philippe-Louis), bénédictin, I, 44.

Liège (Belgique), lettre y écrite par Camus, I, 150.

Liessies (Nord) (Abbaye de), province de Hainaut, I, 270.

LIGER (Louis). *La nouvelle maison rustique*, II, 208.

Ligny-en-Barrois (Meuse). Tombeaux des princes de la maison de Luxembourg, I, 273.

Lille (Nord), I, 274; — bibliothèque publique, I, 270; — bibliothèques des maisons ecclésiastiques supprimées (projet de vente à l'encan des), I, 24; — chapitre de Saint-Pierre, I, 100, 269; — chartrier, I, 272; Jacobins —, I, 269, 271; — musée, I, 252; — (officier municipal de), I, 98; — (maison des Récollets de), I, 100; — directeur des postes, II, 27; — modèles d'artillerie y conservés, II, 129; — siège de 1792, II, 102.

Lille (Rue de), ci-devant rue de Bourbon, I, 225, 318, 340; II, 69, 227.

Lille (*Le siège de*), p. de Van der Meulen, à Marly, II, 91.

Limoges (Haute-Vienne) (Tableaux émaillés en relief de), I, 152, 310; II, 188, 189.

LIMON (Geoffroy de), émigré, II, 31, 32, 41, 42, 197, 208.

Limousin. — (Manufactures du), I, 1; — (régiment de), I, 101.

LINDET (Robert-Thomas), président du Comité d'Instruction publique, II, 143.

LINGUET (Simon-Nicolas-Henri). *Mémoires sur la Bastille*, II, 196.

LIONNET, officier municipal de Chantilly, II, 117.

Lisieux (Collège de), à Paris, I, 111.

Lit d'acajou dans le goût antique, par Jacob, II, 234.

Lit de justice du tyran Louis XVe du nom, p., par Dumesnil, émigré Montregard, II, 227.

Lit des modes, au Garde-Meuble, II, 29.

LITGARDE (Comtesse). Son tombeau, à Mantes, I, 54.

Lithophytes (Collection de), au cabinet d'histoire naturelle de Chantilly, I, 312.

Liturgiques (Manuscrits), I, 285.

LIVERNOIS, attaché au Dépôt de Nesle, II, 132, 138, 141, 149, 152, 155.
Livre d'argent (Cartulaire d'Aganus, appelé), II, 238.
Livres. — (Suppression des armoiries sur les), II, 39, 43, 46, 50, 52, 65, 69; — de Chantilly (expédition des), II, 97, 115; — d'église (plaques d'argent recouvrant des), I, 64; — de l'Ordre du Saint-Esprit, I, 82, 84, 88; — généalogiques (brûlement des), I, 155; — imprimés de la bibliothèque du chapitre de Chartres, II, 239; — imprimés de la bibliothèque de Royaumont, I, 285; — imprimés de la bibliothèque de l'émigré de Limon, II, 208, 209; — imprimés de l'émigré Nadaillac, II, 196, 197; — imprimés de la bibliothèque de l'émigré La Rochefoucauld-Liancourt, II, 179, 180; — imprimés des émigrés Grimm et de Beuil, II, 193-196; — imprimés de maisons religieuses (vente à l'encan de), I, 22; — imprimés, éditions du XVIII[e] siècle, II, 228; — précieux des bibliothèques de Lyon, II, 99; — utiles aux travaux de la Commission des armes (recueil des), II, 53, 69.
LOCATELLI (Andrea), peintre. *Ruines*, 3 peintures, émigré de Breteuil, I, 342, 343.
LŒILLEY, membre du directoire du département de l'Aube, II, 174.
Loges du Vatican (Les), estampes, émigré d'Angiviller, I, 336.
LOHIER (Pierre-Augustin-Marie), commissaire de la Commune, I, p. XXVII, 97, 146.
LOIR (Nicolas), peintre. Peinture, à Notre-Dame, II, 221.
LOIR (Mademoiselle), peintre. *Portrait de M[me] Du Châtelet*, émigré Du Châtelet, II, 192.
Loire-Inférieure (Département de la), I, 112, 113.
Loiret (Département du), II, 105.
LOISON (Jean-Joseph-Marie), procureur syndic du district de Bourg-l'Egalité, I, 160, 161.
LOLME (Jean-Louis de), *Constitution de l'Angleterre*, II, 193.
LOMÉNIE DE BRIENNE (Etienne-Charles de), cardinal-archevêque de Sens, I, 362.
Londres (Cartes des Etats-Unis, publiées à), I, 320.
Longchamp (Abbaye de), près le bois de Boulogne, I, 282.
LONGROY, citoyen de Fontainebleau, II, 183.
LONGUERUE (Louis DU FOUR, abbé de), érudit, II, 159.
Longueville (Hôtel de), I, 70, 76.
Loos ou *Los* (Nord) (Abbaye de), I, 100, 269, 274.
LORGES (Duc de). V. DURFORT (Jean-Laurent de).
LORIN. *Congrès des Sociétés des Beaux-Arts, 1891*, II, 165.
LORTA (Jean-Pierre), sculpteur. Vierge en marbre, à Sens, I, 361.
LOSTANGES (Christophe-Louis-Armand-Adhémar de), émigré, II, 138.
LOUIS VII le jeune, roi de France. Son tombeau, à Barbeaux, I, 275, 278; — (Constance de Castille, 2[e] femme de). Sa sépulture et son sceau, II, 102.
LOUIS VIII, roi de France, I, 283; — sa sépulture et son sceau, I, 278.
LOUIS IX, roi de France. Sa statue, au portail des Cordeliers, I, 276.
LOUIS X, roi de France. Sa statue, à Saint-Denis, I, 357.
LOUIS XI, roi de France, I, p. XXX; — son tombeau, à Cléry, I, 275, 278; — sa statue, à l'Ave Maria, I, 277.
LOUIS XII, roi de France, I, p. XXX, 281; — son mausolée, à Saint-Denis, I, p. XXIII, 358, 359, 360; II, 211; — (femme de). Son exhumation, à Saint-Denis, II, 73.
LOUIS XIII, roi de France, I, p. XVII, XXVII, XXXI, 281; — urne d'argent renfermant son cœur, I, 47; — sa statue dans le monument de Guillain, I, 52; — sa

statue, à Notre-Dame, I, 143.
Louis XIII. — (*Le vœu de*), tableau de Philippe de Champaigne, à Notre-Dame, I, 256; — (*portrait de*), p., au Luxembourg, II, 213; — *couronné par la Victoire*, peinture de Philippe de Champaigne, Palais-Egalité; *portrait de* —, présumé de Philippe de Champaigne, Palais-Egalité, II, 233.
Louis XIII (*Recueil de pièces sur l'histoire de France du temps de la Ligue et du commencement du règne de*), II, 209.
Louis XIV, roi de France, I, p. xxxi, 92, 244, 301; — allégories en son honneur, I, p. xx; — sa statue, par Guillain, I, 52; — (statues de), I, p. xvii, xxvii, 143; — urne d'argent renfermant son cœur, I, 47; — bas-reliefs de Tuby à la porte Saint-Bernard, I, 51; — médaille à son effigie, I, 52; — *Neptune lui offrant ses richesses maritimes*, p. de Mignard, à Compiègne, I, 314; — son exhumation, à Saint-Denis, II, 72; — son médaillon, par Girardon, à Troyes, II, 171, 174; — sa statue par Mignot, à Troyes, II, 175; — (*voyage du tyran*), p., émigré Montregard, II, 228.
Louis XV, roi de France, I, p. xxxi, 143, 149; — sa statue, à Reims, I, 287; — son portrait jeune à cheval, de Parrocel, émigré Brionne, II, 92; — son sacre, II, 159.
Louis XVI, roi de France, I, 3, 135, 156, 225; — son cabinet de géographie, I, 159, 193; — médaille d'or à son effigie, II, 187.
Louis, fils aîné de saint Louis. Sa sépulture, à Royaumont, I, 283, 286, 360, 361.
Louis, fils de Charles VI, I, 279.
Louis le Débonnaire, empereur d'Occident. Evangéliaire à lui attribué, I, 21; — ses monnaies, II, 160.
Louis-Stanislas-Xavier, comte de Provence, émigré, II, 69, 178.
Louise (Madame), tableau deMénageot, commandé pour elle à Saint-Denis, I, 303.
Lourcine (Rue de), I, 177.
Louveciennes. V. *Luciennes*.
Louvel de Valroger (Gilles), auditeur en la Chambre des comptes, émigré, I, 240; II, 91.
Louvois (Mme de), émigrée, II, 5, 7, 11, 94.
Louvois (Marquis de). V. Le Tellier (Louis-Sophie).
Louvre (Musée du), I, xv, xxii, xxiii, xli, xlii, xliv, xlv, xlvi, xlvii, xlviii, xlix, l, li, liii, lx, 49, 52, 61, 65, 101, 106, 111, 124, 125, 153, 212, 215, 218, 247, 250, 254, 256, 269, 279, 288, 299, 300, 301, 322, 323, 326, 346, 355; — II, 83, 84, 93, 101, 113, 116, 117, 164, 165, 183, 202, 203, 206, 222.
Louvre. — (Palais du), I, p. xx, xxvi, 74, 141, 159, 164; — appartement de la duchesse de Lorges, I, 134, 243; — atelier de Francin, I, 173; — cabinet des médailles, I, 244; — dépôt des armures de Chantilly, I, 237; — dépôt de cartes géographiques et marines, I, 185, 191; — dépôt des porcelaines de Sèvres, provenant des Tuileries, I, 224, 225, 227, 243; — exposition des artistes vivants, I, 247; — lieu des séances de la Commune des arts, I, 350; — siège de la Commission des monuments, I, p. viii, 135, 137, 241, 247; II, 50, 79, 119, 156. V. Salle des Antiques.
Lubrique. — (Bas-relief ovale en marbre, sujet), II, 206; — (groupe en marbre, sujet), II, 184.
Luciennes, aliàs *Louveciennes* (Seine-et-Oise), maison de Mme Du Barry, I, 104, 120, 125, 241.
Lucius Verus, buste, copie de l'antique, maison Cromot, à Issy, I, 168.
Lucotte (J.-B., architecte. *Le Vignole moderne*, II, 196.
Lucrèce, peinture, émigré Crauford, II, 199.
Lulier (Louis-Marie), procureur

général syndic du Département de Paris, II, 33.
Lumachelle. — (Marbre coquilleux, dit), II, 212 ; — tombeau de Dagobert, en marbre), II, 67.
Lune (Rue de la), I, 175.
LUPOLI (Ant.-Vincent). *Origo coloniæ Sancti Leucii*, II, 194.
Lure (Haute-Saône) (District de), I, 112.
LUSIGNAN (Léon de), roi d'Arménie. Son tombeau, aux Célestins, I, 281.
Lustres de Chantilly (Transport à l'Arsenal des), II, 2.
LUTEREAU, peintre verrier de Troyes. Vitraux de l'église Saint-Pantaléon, à Troyes, II, 170, 177.
Lutrin. — des Chartreux, de Paris. I, 362 ; — de l'église Saint-Magloire (envoi à l'Arsenal du), II, 236.
Lutteurs, groupe, à Marly, II, 163.
LUXEMBOURG (Adélaïde-Geneviève, duchesse de), émigrée, I, 238, 340.
LUXEMBOURG (Anne-Charles-Sigismond de Montmorency, duc de), I, 340.
LUXEMBOURG (François-Henri, duc de MONTMORENCY, maréchal de). Sa statue, à l'Ecole Militaire, I, 317.
LUXEMBOURG, émigré, II, 60.
Luxembourg (Palais du), I, 231, 234, 238 ; II, 69, 201, 213 ; — maison de Mutius Scevola, ci-devant Luxembourg, II, 91.
LUXEMBOURG (Princes de la maison de). Sépultures, à Ligny, I, 273.
Luxembourg (section du), II, 218.
LUYNES (Paul, cardinal de), archevêque de Sens, I, 361.
Lycée à Versailles (Projet de), I, 150.
Lycée Républicain (Société populaire du), II, 103.
Lyon, aliàs *Ville-Affranchie* (Rhône), I, p. XI, XIII, XIV ; II, 44, 45, 48, 49, 52, 54, 57, 87, 99, 101, 119, 139 ; — (collège de), II, 88 ; — palais Saint-Pierre, II, 88.

MABILLON (Dom Jean). Son *Voyage littéraire*, I, 27, 28 ; — sa *Diplomatique*, II, 238.
MACADRÉ (Jean), peintre verrier. Vitraux de l'église Saint-Etienne, à Troyes, II, 170 ; — vitraux de l'église Saint-Pantaléon, à Troyes, II, 177.
MACÉ, graveur, II, 191.
Machine. — électrique, II, 192, 243 ; — pneumatique, II, 192.
Machines. — (Modèles de), chez l'émigré Villequier, I, 323 ; — de physique, chez l'émigré Berry, I, 230 ; — d'arts et métiers (dépôt dans les salles de l'Académie de peinture de), II, 91.
MACHY (Pierre-Antoine DE) ou DEMACHY, peintre. Tableau d'architecture, I, 318.
Madeleine. — *chez le Pharisien* (*La*). Tableau de Prudhomme, maison du Cherche-Midi, I, 163, 222 ; — tableaux, maison des Filles Saint-Thomas, I, 189 ; — (*La*), tableau de Le Brun, I, 212 ; — p. de Mignard, à Saint-Denis, I, 303 ; — tableau de Lagrenée aîné, émigré d'Autichamp, I, 318 ; — (*Mort de la*), esquisse du Titien, émigré d'Angiviller, I, 332 ; — tableau d'auteur inconnu, émigré d'Argentré, I, 345 ; — (*Vie de la*), tableaux, par Jean Nicot, à Troyes, II, 177 ; — *aux pieds du Christ*, dessin, par Picard, II, 227.
Madeleine-en-la-Cité (Eglise de la). Enlèvement des tableaux de Philippe de Champaigne, I, 28.
Madeleine de La Ville-l'Evêque (Eglise de la), I, p. XLVII, 20.
Madeleine, à Troyes (Eglise de la), II, 177.
Madelonnettes (Couvent des), I, 86.
Madelonnettes (Prison des), I, 2.
Madrépores (Collection de), au cabinet d'histoire naturelle de Chantilly, I, 312.
Madrid (Château de), au bois de Boulogne (Seine), I, 152 ; II, 188, 189.
Mages (*L'Adoration des*), p., à Saint-Sulpice, II, 217.
Magnificat (*Le*), p. de Jouvenet, à Notre-Dame, II, 220.

Magny (Seine-et-Oise). Tombeau du curé Dubuisson, dans l'église, II, 118.
MAHAUT, comtesse de Nevers, II, 12.
MAILLÉ DE LA TOUR-LANDRY (Charles-René, comte de), II, 125.
MAILLY-RUBEMPRÉ (Louis-Joseph-Augustin de), marquis de Nesle, émigré, I, 185, 217, 254; II, 155.
Maine-et-Loire (Département de), I, 342.
Mains de justice, en argent ou cuivre doré, dans les tombeaux de Saint-Denis, II, 211.
MAIRAN (Jean-Jacques DORTOUS DE), physicien. *Traité physique et historique de l'aurore boréale*, II, 209.
Maison commune (Section de la), II, 79.
Maison d'arrêt (Palais du Luxembourg, converti en), II, 213.
MAISONROUGE (François-Marie PUTHOD DE). V. PUTHOD.
Maîtres de danse (Don de la chapelle de Saint-Julien-des-Ménétriers à la Nation par les), I, 25.
MAIXENT, officier municipal de la commune de Chantilly, II, 117.
MALLET DU PAN (Jacques), publiciste, II, 87, 90.
Malte (*Voyages de*), ouvrage, I, 318.
MANDAVILLAIN (Jean de), évêque de Châlons-sur-Marne, I, 62.
Manège (Dépôt de l'aigle de Tournai dans la cour du), I, 161.
MANGLARD (Adrien), peintre. Marines, émigré Lostanges, II, 138; — *Ruines du Colisée*, 4 tableaux, présumés de lui, émigré Vintimille, II, 214, 215; — *la Rivière de Gênes*, p., émigré Vintimille, II, 215.
Manners (*Mort du général*), estampe, II, 29.
MANSART (Jules-Hardouin), architecte. Son tombeau, par Coysevox, à Saint-Paul, I, 173; — façade de l'Hôtel de Ville de Troyes, II, 175.
MANSON. *Eléments d'artillerie*, I, 329.
Mantes (Seine-et-Oise). — (Célestins de), I, 22; — (église collégiale de N.-D. de), I, 54.
MANTOUAN (LE), graveur. Estampes, d'après Raphaël, château d'Orsay, II, 190.
MANUEL (Pierre-Louis), procureur de la Commune de Paris, I, 142, 143.
Manufacture de Beauvais (Tapisseries exécutées à la), II, 189.
Manufacture des Gobelins. Voy. Gobelins.
Manufactures. — (Abbaye de Clairvaux occupée par des), II, 172; — de Rouen (Observations de La Rochefoucauld-Liancourt sur les), II, 180.
Manuscrit. — de Jean Bernard sur les prétentions des Anglais contre les Français, II, 127; — de Jean de Vignay, le *jeu des Echecs*, II, 191; — de Vauban, intitulé *Traité des fortifications*, II, 160; — sur vélin, provenant des Récollets de Paris, I, 18, 21.
Manuscrits. — (Instruction pour la conservation des), I, 265, 267; — de l'abbaye de Barbeaux, I, 21; — de l'abbaye du Mont-Saint-Michel (dépôt à la Bibliothèque du Roi de), I, 21; — de Soissons, I, 21; — de l'abbaye de Saint-Amand, I, 27; — de l'abbaye augustinienne de Saint-Aubert de Cambrai, I, 27; — de l'abbaye du Saint-Sépulcre de Cambrai, I, 27; — des bénédictins de Saint-Waast d'Arras, I, 27; — de l'abbaye cistercienne du Mont-Sainte-Marie, I, 44; — de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, I, 44, 105; — de l'abbaye de Saint-Victor (dépôt à la Bibliothèque nationale des), I, 91; — de l'abbaye de Loos, I, 269; — des abbayes de Saint-Bertin et d'Anchin, I, 271; — de l'abbaye de Rovaumont, I, 284, 285; — de l'abbaye de Saint-Jouin, I, 345; — de l'abbaye de Saint-Gatien de Tours, II, 45; — de

l'abbaye de Saint-Martin de Tours, II, 45; — de l'abbaye de Clairvaux, II, 172; — de la bibliothèque de l'Académie, à Bruxelles (revendication de), I, 150; — de la bibliothèque de Croy, à Condé, I, 204; — de la duchesse de Luxembourg, I, 238; — du marquis de Paulmy, I, 340, 341; — appartenant à l'émigré Condé, II, 59; — de l'émigré Crussol, II, 159, 160; — de La Rochefoucauld-Liancourt, II, 180; — du chapitre de Saint-Pierre-de-Lille, I, 269; — du chapitre de Chartres, II, 238-240; — de maisons ecclésiastiques supprimées (dépôt à la Bibliothèque du Roi de), I, 18, 21; — expédiés de Lyon, après le siège de 1793, II, 88.

Marais (Arrêts et règlements concernant le dessèchement des), II, 210.

Marat (Jean-Paul). — (Journal de), I, 162; — (fête à la mémoire de), II, 76, 79, 86.

Maratta (Carlo), peintre. *L'Agonie de saint François*; — *deux Nymphes au bain*, p. émigré d'Angiviller, I, 332; — *Auguste faisant fermer les portes du temple de Janus*, p., hôtel Penthièvre, II, 204.

Marbre. — africain (Consoles en), II, 168; — blanc (nacelles de), II, 192; — blanc (statues de), II, 243; — blanc (torchères de), II, 243; — blanc (vases de), II, 178, 243, 244; — bleu turquin (socles de), II, 200; — bleu turquin (vases de), II, 216; — cipolin (colonnes de), II, 217; — coquilleux, dit *lumachelle*, II, 212; — griotte d'Italie (cuvettes de), II, 232; — griotte d'Italie (dessus de commode de), II, 205; — jaune de Sienne (piédouche de), II, 184; — lumachelle (pierres de), II, 187; — lumachelle (tombeau de Dagobert en), II, 67; — noir (autel et retable de), II, 229; — noir (colonnes de), II, 202; — rance (colonnes de), II, 202; — rouge (colonnes de), II, 226; — serpentin (socles de), II, 242; — vert Campan (tables de), I, 317, 351; II, 163; — vert d'Égypte (colonnes de), II, 202; — vert d'Égypte (tables de), II, 168; — de Carrare (tables de), II, 165; — de rapport de Florence (tables de), II, 162; — de Sicile (tables de), I, 301, 304, 311; II, 168.

Marbres. — (Procédé pour le blanchiment des), I, 259; II, 2; — de Chantilly (transport des), II, 43, 44, 48, 56, 81, 105, 109; — des églises supprimées (démolition des), I, 225; II, 2, 6, 82, 109; — des maisons royales (conservation des), I, 298, 299; — de Marly (inventaire et transport des), II, 7, 40, 43, 110, 162, 163.

Marc Antoine, graveur. Estampes d'après Raphaël, château d'Orsay, II, 190.

Marçay (Vienne) (Château de), I, 220.

Marchand de cerises, p. de De Marne, émigré d'Angiviller, I, 335.

Marchands chassés du Temple par Jésus-Christ (*Les*), p. de Natoire, à Saint-Sulpice, II, 216; — p. de Claude Hallé, à Notre-Dame, II, 220.

Marche de chariots, p. de Casanova, émigré Montregard, II, 227.

Marché pour la fourniture de fusils, I, 134.

Mardick (Nord) (Siège de), I, 178.

Marguerite, fille de Philippe le Long, comtesse de Flandre et d'Artois, I, p. xxiii, 269; — son tombeau, à Saint-Denis, I, 358; II, 208.

Marguerite de Sicile, femme de Charles, comte de Valois. Son tombeau, aux Jacobins de la rue Saint-Jacques, I, 279.

Mariage. — de la Vierge (*Le*), p. de Philippe de Champaigne, à Notre-Dame, I, 106; — *de Saint-Joseph*, p. de Corneille, Carmes de la rue de Vaugirard, I, 205; — *grec*, tableau de Lagrenée jeune, émigré de Breteuil, I, 342.

MARIE, fille de Charles le Bel. Sa statue, à Saint-Denis, I, 358.
MARIE, sœur de Philippe de Valois. Monument funéraire, aux Cordeliers, I, 282.
MARIE-ANTOINETTE. Manifeste de Brunswick, copié par elle, II, 32.
MARIE D'ANJOU, veuve de Charles VII. Sa statue, à Saint-Denis, I, 357.
MARIE D'ESPAGNE, femme de Charles, comte d'Alençon. Son tombeau, aux Jacobins de la rue Saint-Jacques, I, 280.
MARIE DE MÉDICIS, reine de France, p., copies de Rubens, I, 167; — son portrait, par Porbus, Palais Egalité, II, 233.
Mariée grecque (La), p. de Vien, émigré d'Angiviller, I, 334.
Maries (L'apparition des trois), p. de Marot, à Notre-Dame, II, 223.
MARIETTE (Pierre-Jean), collectionneur, II, 74.
Marignan (Bataille de), bas-relief du tombeau de François Ier, II, 207.
MARIGNY (Abel-François POISSON, marquis de), surintendant des Bâtiments, I, 24, 169, 267, 268, 297.
MARIN CUREAU DE LA CHAMBRE, médecin. Son tombeau, à Saint-Eustache, par Tuby, II, 98.
Marines. — tableaux de J. Vernet, émigré d'Angiviller, I, 334, 335; — de Salvator Rosa, provenant du Garde-Meuble, I, 352; — de Valère, émigré Goguelat, II, 4; — — p. de Pillement, émigrée Louvois, II, 11; — p. attribuées à Manglard ou à J. Vernet, émigré Lostanges, II, 138; — p. de Bonaventure et de Cotelbert, émigré Du Châtelet, II, 192; attribuée à Vandenvelde, émigré Crauford, II, 198; — par des anonymes, *ibid.*, II, 198, 200; — dessus de porte, attribués à Claude Lorrain, au Palais-Bourbon, II, 205; — au Palais du Luxembourg, II, 213; — vue maritime de la rivière de Gênes, tableau de Manglard, émigré Vintimille, II, 215; — p. de Vernet, à Louveciennes, II, 242.
Marino (Italie) (Pierre en tuf volcanique de), I, 311.
MARLBOROUGH (*Histoire militaire du duc de*), par Dumont, I, 347.
Marly (Château de), I, p. XV, XIX, LXI, 116, 264, 298, 299; II, 3, 5, 6, 7, 12, 13, 26, 28, 31, 36, 38, 40, 43, 48, 49, 52, 56, 63, 69, 71, 81, 86, 91, 96, 98, 102, 110, 119, 125, 161, 162, 163, 230.
MARMONTEL (Jean-François), littérateur. Ses œuvres, II, 229.
Marmoutier à Tours (Indre-et-Loire) (Abbaye de), I, p. X (note).
MARNE (Jean-Louis de), peintre. *Marchand de cerises*, émigré d'Angiviller, I, 335.
Marolles (Nord) (Abbaye de), I, 270.
MAROT (François), peintre. *L'apparition des trois Maries*, p., à Notre-Dame, II, 223.
MARQUIS, officier municipal de Fontainebleau, II, 183.
Mars. — émail de Courtois, II, 188; — marbre antique, émigré Crauford, II, 200.
MARSAN (Marie-Elisabeth-Louise de), gouvernante des enfants de France, émigrée, I, 231; II, 19.
Marseille. — (Bouches-du-Rhône). Monuments de Choiseul-Gouffier, y déposés, I, 133, 206; — (Musée de), II, 113.
MARSILE FICIN, lisez FICIN (Marsile). *De Triplici vita*, II, 239.
MARTEAU (Louis), sculpteur. Boiseries du chœur de Notre-Dame, II, 224.
MARTÈNE (Dom Edmond). Son *Voyage littéraire*, I, 27, 28, 102, 103.
Marthe et Marie, p. de Nicolas Passot, dans l'église de la Madeleine de Troyes, II, 177.
MARTIN (Henry). *Catalogue de la Bibliothèque de l'Arsenal*, I, 118.
MARTIN (Jean-Baptiste), peintre; — *l'Été et l'Automne*, deux sièges, deux batailles, à Marly, II, 102, 164; — quatre batailles, émigré Montregard, II, 228.

MARTIN (Pierre-Denis), peintre. Ses vues perspectives de maisons royales, à Choisy et Compiègne, I, 298, 315; — vue des cascades de Saint-Cloud, II, 233.

MARTIN. V. LEX et MARTIN.

MARTINÈS (Joseph), dessinateur de planches anatomiques, I, 201.

MARTINI (Fr.). *Historia della musica*, II, 193.

Martyre. — de saint Barthélemy, p. de La Hyre, à Saint-Jacques-du-Haut-Pas, II, 100; — *de saint Gervais et saint Protais*, vitraux en grisaille, d'après les dessins de Le Sueur, I, 327; — *de saint Laurent* (*le*), tableau de La Hyre, aux Missions étrangères, I, 316; — *de saint Laurent* (*le*), vitraux de Jean Cousin, à Saint-Gervais, II, 120; — *de saint Liévens* (*le*), estampe d'après Rubens, par Corneille Van Caukerchem, émigré d'Argentré, I, 346; — *de saint Savinien* (*le*), composition en stuc, d'Armand, à Sens, I, 361.

Masques antiques, en marbre blanc, II, 182.

MASSARD (Jean), graveur, II, 107.

Massiac (Hôtel de), I, 222, 225, 268.

MASSIEU (Jean-Baptiste), membre du Comité d'instruction publique, I, 187.

MASSON (Antoine), graveur. *Cadet la Perle*, estampe, émigré d'Argentré, I, 345.

MASSON (François-Benoît), sculpteur. Ses statues de Louis XI et de Charlotte de Savoie, à l'Ave Maria, I, 277.

MASSON (Jean-Marin), orfèvre, membre de la Commission des monuments, I, 2, 4, 14, 24, 38, 62, 64, 95, 105, 120, 127, 130, 131, 148, 155, 180, 182, 185, 186, 187, 188, 194, 198, 199, 201, 204, 207, 208, 209, 224, 226, 232, 234, 239, 243, 244, 247, 249, 251, 255, 261, 264, 303; II, 3, 5, 7, 12, 14, 18, 21, 25, 31, 32, 37, 41, 51, 57, 78, 82, 85, 93, 97, 99, 101, 110, 128, 129, 157, 158, 161, 164, 165, 166, 167, 187.

MASSUET (René), continuateur des *Annales* de Mabillon, I, 28.

Mastics (Restauration des tableaux troués ou déchirés, à l'aide de), I, 293.

Matériaux pour l'histoire des choses arrivées de mon temps, mémoires du marquis d'Argenson, I, 340.

MATHAEI (Christ.-Fréd.), II, 194.

MATHIEU (Jean-Baptiste-Charles), député de l'Oise à la Convention nationale, président du Comité d'instruction publique, I, p. IX, XLII, LII, LVIII, LIX, LX, LXII, 119, 133, 224, 262, 263; II, 122, 126, 128.

Mathurines (Filles). V. Trinitaires.

Mathurins de Paris. — (Bibliothèque des), I, 32; — (maison des), I, 165.

Matignon (Rue), I, 241.

MATIS, géographe et arpenteur du Roi, II, 160.

MAUBEC (Louis-Gabriel de PIANELLI, marquis de), seigneur de Thorigny-sur-Oreux (Yonne), émigré, I, 362.

Maubuisson (Seine-et-Oise) (Monuments de l'abbaye de), II, 28.

MAUPERTUIS (Pierre-Louis MOREAU de). Son mausolée, à Saint-Roch, II, 230.

MAURICE DE SAXE, maréchal de France, II, 229.

Maxence (*Bataille de Constantin contre*), estampe, émigré d'Angiviller, I, 336; — camée, II, 188.

Mayence (Allemagne) (Archevêque de), I, 244; — bible y imprimée en 1462, I, 271.

Mayence, par A. Chuquet, II, 30.

Mayenne-et-Loir (Dép^{t} de), I, 344.

Mays offerts à Notre-Dame par la confrérie des Orfèvres, II, 219.

MAZARIN (Cardinal). Bustes et statue en provenant, II, 28; — son mausolée, au collège des Quatre-Nations, II, 70; — tapisserie de l'histoire de Débora, exécutée pour lui, II, 185, 186. V. Bourse,

Mazarin (Collège), I, XX, 1, 2, 3, 5, 7, 9, 10, 11.

Mazarin (Palais), II, 34.

Mazarine (Bibliothèque), I, 20, 21, 66.
MAZELINE (Pierre), sculpteur. Son mausolée de Michel Le Tellier, à Saint-Gervais, I, 196.
MAZET (Dom), ancien religieux bénédictin, I, 344.
Meaux (Seine-et-Marne). Abbaye de Saint-Faron, I,22.
Mécène (*Ruines du palais de*), p. de Bergen, émigré Pestre, I, 338.
Mecklembourg (Allemagne). Carte chorographique du duché, I, 319.
Médaille. — creuse contenant des plans de campagne de Frédéric II, I, 245 ; — de Commode, trouvée à Auxerre, I, 363; — de Faustine, trouvée à Auxerre, I, 362.
Médailles. — (Instruction pour la conservation des), I, 265, 267; — d'or antiques de la collection Valentinois, I, 230, 237; — d'or (fonte durant le siège de Lyon de), II, 88; — d'or et d'argent commémoratives, II, 187; — grecques en argent, rapportées de Lyon, II, 139; — romaines (découverte à Bavay de), I, 23; — de Louis le Grand, planches, I, 329.
Médaillier. — Deschamps, à la Chambre des Comptes, I, 82, 84; — du trésorier Boutin, I, 159; — de l'émigré Valentinois, I, 227; — de l'émigré de Chastellux, I, 363.
Médaillon. — de François d'Argouges, sculpté par Coysevox, I, 173 ; — de Descartes, à Sainte-Geneviève, I, 251 ; — de Louis XIV, par Girardon, à Troyes, II, 170, 171, 174 ; — de Mansart, sculpté par Coysevox, I, 173 ; — de Pigalle, aux Cordeliers, II, 203 ; — de la Vierge, en miniature, sur un reliquaire, à Saint-Sulpice, II, 218; — s en petit point, II, 186.
Médecin d'urine (*Le*), p. de Bilcoq, émigré Vibraye, I, 337.
Médecin philosophe (*Le*), ouvrage, II, 193.
MÉDICIS (Les). Quatre figures de leur tombeau, bronzes, au Garde-Meuble, I, 352.
Méduse. Copie, d'après le Bernin, au château de Saint-Germain, II, 165 ; —camée, à la cathédrale de Chartres, II, 167.
MÉGRET (Jean), trésorier de France, I, 17.
Méléagre, groupe, en marbre, par Nicolas Coustou, à Marly, II, 163.
MELUN (Adam IV, vicomte de), I, 38.
MELUN (Hélène de), 3e femme de Charles d'Artois, comte d'Eu. Son tombeau, à l'abbaye Saint-Antoine, I, 281.
Mémoires. — du marquis d'Argenson, I, 340, 341 ; — des intendants pour l'instruction du duc de Bourgogne, II, 159.
MÉNAGEOT (François-Guillaume), peintre. *Saint Joseph et la sainte Vierge apparaissant à une Carmélite*, p. abbaye de Saint-Denis, I, 303, 331.
Ménars (Loir-et-Cher) (Château de), transport de statues de la Salle des Antiques, I, 19, 169, 267, 268; II, 18, 55, 60, 62, 186.
MENGS (Anton-Rafael), peintre. Estampes d'après lui, émigré Choiseul-Stainville, II, 120.
MENNESSIER, maire de Sarcelles, II, 32.
MENTELLE (Edme), géographe, garde des porcelaines du Louvre, I, 224, 225, 227, 228, 346; II, 30.
Menus-Plaisirs (Les), I, p. XX.
Merci (Eglise de la), I, 110, 178, 180.
MERCIER (Barthélemy), abbé de Saint-Léger, membre de la Commission des monuments, I, p. XXIX, XXXIV, XXXV, LXIII, 6, 7, 14, 15, 20, 23, 24, 27, 32, 35, 36, 38, 39, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 49, 51, 53, 55, 56, 58, 60, 62, 67, 72, 75, 77, 81, 83, 85, 87, 89, 90, 97, 99, 102, 103, 105, 109, 116, 118, 120, 130, 131, 142, 150, 155, 168, 171, 173, 176, 179, 182, 187, 190, 192, 194, 198, 201, 204, 206, 208, 213, 216, 218, 223, 224, 226, 228, 232, 234, 235, 239,

241, 243, 244, 246, 247, 249, 251, 253, 256, 257, 261, 262, 321; II, 1, 5, 8, 9, 12, 14, 16, 18, 20, 21, 23, 25, 31, 32, 37, 38, 41, 43, 44, 45, 46, 48, 51, 52, 53, 57, 60, 68, 77, 80, 82, 83, 85, 86, 87, 89, 90, 93, 94, 97, 99, 100, 103, 104, 105, 109, 110, 115, 118, 119, 120, 121, 123, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 157, 158, 236, 237.

MERCIER (Louis-Sébastien). *L'an 2440 ou rêve s'il en fût jamais*, II, 196.

Mercure. — buste, émigrée Richelieu, I, 157; — bronze antique de Saint-Julien d'Auxerre, I, 208; — statue antique, à Ecouen, I, 309; — *gaulois*, bronze, trouvé à Auxerre, I, 361; — *enlevant Pandore*, groupe de Jean Boulongne, à Marly, II, 163; — statues à Marly, II, 162, 163; — bronze d'après l'antique, château de Fontainebleau, II, 182; — émail de Courtois, II, 188; — *et Vénus*, marbre, émigré Crauford, II, 198.

Mercure (Présence dans les corps exhumés à Saint-Denis de), II, 73.

Mère bien-aimée (*La*), estampe par Levasseur, d'après Greuze, émigré d'Angiviller, I, 336.

Mère de douleurs. — tableau, Pères de l'Oratoire, à Montmorency, I, 304; — p., copie d'après Philippe de Champaigne, II, 10.

Méridien de Saint-Sulpice (Conservation du), II, 81, 216.

Meslay (Rue), II, 96, 107.

MÉTASTASE (Pierre-Bonaventure), poète italien. *Opéra*, II, 193.

Metz. — modèles d'artillerie y conservés, II, 129; — (Rois de), I, 275.

Meuble en ébène et écaille, de Boule, I, 323.

Meudon (Seine-et-Oise) (Château de), I, p. XV, XIX, 116, 264, 298, 299; II, 3, 86.

Meulan (Seine-et-Oise), arsenal, II, 111.

MEULEN (Antoine-François van der), peintre, I, 311; — *passage du Rhin*, tapisserie, château de Compiègne, I, 314; — vues dessinées pour le Roi, émigré La Salle, I, 329; — *batailles*, au château de Marly, II, 91; — *sièges de villes des Pays-Bas*, à Marly, II, 162.

Meuse (Département de la), I, 112, 113.

MEUSNIER (Le général Jean-Baptiste-Marie), membre de la Commission des monuments, I, 11, 130, 131; II, 26, 30, 36, 37.

Mexicains (Toile chargée de caractères), I, 197.

Mexique. Carte du golfe et des îles, I, 319.

MICHALLON (Claude), sculpteur. *Gladiateur mourant du Capitole*, copie, émigré Kerry, I, 365.

MICHAU (Théobald), peintre. Paysage avec figures, émigré d'Angiviller, I, 334.

MICHAUD (Jean-Baptiste), ex-conventionnel, I, 44.

MICHEL-ANGE (Michel-Angelo BUONARROTI dit), sculpteur et peintre. *Esclaves*, statues en marbre, hôtel Richelieu, I, 157; — bustes d'enfants, I, 309; — statues des 4 Evangélistes, I, 310; — son portrait, par Raphaël, à Ecouen, I, 311; — *Christ* en ivoire, à lui attribué, à Saint-Germain-en-Laye, II, 164; tableau d'autel, à Notre-Dame, d'après lui, II, 222.

MIEL ou MEEL (Jean), peintre hollandais. *Lavandières*, émigré d'Angiviller, I, 332.

MIERIS (Frans van), peintre hollandais. *Portrait d'homme*, émigré d'Angiviller, I, 334; — *un Déjeuner*, p., émigré Crauford, II, 199.

MIGNARD (Pierre), peintre. Ses peintures, à l'hôtel Bretonvilliers, I, 247; — *une Madeleine*, p. à Saint-Denis, I, 303; — *Neptune*, p. à Compiègne, I, 314; — *un Ecce Homo, une Vierge*, peintures deman-

dées pour Saint-Germain-des-Prés, II, 10; — *la Vierge, l'Enfant Jésus et saint Jean*, p. à Marly, II, 102, 162, 164; — son buste en marbre, par Vassé, II, 175; — *le Baptême du Christ, le Père éternel*, p. à Saint-Jean de Troyes, II, 176; — portrait d'un jeune homme, p., au Palais-Royal, II, 233.
MIGNON (Abraham), peintre. Fleurs et animaux, 2 peintures, Palais-Egalité, II, 234.
MIGNOT (Claude), sculpteur. Statue de Louis XIV, à Troyes, II, 175.
Milan, Cicéron y imprimé, I, p. XIV.
Milan (La Peste de), p. de Carle Vanloo, à Notre-Dame, II, 222.
MILLET (Jean-François), peintre de paysage. Ses panneaux aux Chartreux, I, 59.
MILLIN (Aubin-Louis), auteur des *Antiquités nationales*, I, 16, 37, 43, 51, 54, 93, 96, 106, 188; — garde de la Salle des Antiques, II, 59.
MILONY (Jean), architecte de l'administration du district de Troyes, II, 172, 173, 174.
Minéraux (Collection de), du cabinet d'histoire naturelle de Chantilly, I, 312, 313.
Minerve, bronze, au Garde-Meuble, I, 351; — tête en porphyre, I, 353; — statue antique, à Marly, II, 163; — *et Apollon*, marbre, émigré Crauford, II, 200; — peinture attribuée à Philippe de Champaigne, palais du Luxembourg, II, 213; — statue, chez Mme Du Barry, II, 244.
Miniatures. — ornant les feuilles de vélin employées à des gargousses (conservation des), I, 204; — indécentes, extraites de la collection Petitot, I, 301; — du missel de Chartres, II, 239.
Minimes de Paris (Bibliothèque des), II, 127.
Minimes (Eglise des), place Royale, I, 114, 203, 219, 230, 244, 287, 288.
Minorque (Ile). Description, II, 181.
MIRABAUD (Jean-Baptiste de), *Système de la nature*, œuvre d'Holbach à lui attribuée, II, 193.
MIRABEAU (Honoré-Gabriel RIQUETTI, comte de). *Des lettres de cachet et des prisons d'Etat*, II, 180.
Mirabeau, en Poitou, I, 220.
Miracle de l'hostie (Le), vitraux de Saint-Jean-en-Grève, I, 60.
Miracle opéré à la messe, p. de Le Sueur, émigré d'Angiviller, I, 334.
MIRAMOND, émigré, II, 95.
Miroir. — antique de bronze, I, 197; — *d'Auguste* (plateau de verre dit le), II, 132; — *de Virgile* (morceau de verre, dit le), II, 241.
Miséricorde (Maison de la), I, 231, 237.
Missel. — de Chartres, avec miniatures, II, 239; — du IXe siècle, à Saint-Corneille de Compiègne, I, 316.
Missions étrangères (Maison des), I, 167, 316.
Mitry-Moly (Seine-et-Marne), église, II, 99.
Modèle. — de l'église Saint-Philippe-du-Roule (don par Chalgrin du), II, 114; — en plâtre, ou stuc de l'église de Saint-Sulpice, II, 218; — de gare, II, 233; — de vaisseau (offre d'acquisition d'un), II, 121, 125.
Modèles d'artillerie pour l'éducation du Dauphin, II, 129; — d'arts et métiers (dépôt dans les salles de l'Académie de peinture de), II, 91, 129; — de machines, I, 323; — en bois démontables d'anciens temples, II, 234; — réduits de pièces d'artillerie, exécutés pour le comte d'Artois, I, 170, 178.
MODÈNE (Charles-François-Raymond), ex-gouverneur du Palais du Luxembourg, émigré, II, 65, 69, 91, 213.
Moine ressuscitant un enfant, p. de Subleyras, émigré d'Angiviller, I, 334.
Moïse qui frappe le rocher dans le désert, p. attribuée à Alexandre Véronèse, hôtel Robeck, I, 320; — *sauvé des eaux*, p. à Notre-Dame, II, 219.
MOLLE, lisez MOLLO (Gio-Battista), peintre. *La Vierge, l'Enfant Jésus*,

p., émigré La Guiche, I, 317; — *saint Jean dans le désert*, p., émigré d'Angiviller, II, 332; — *Agar dans le désert*, p., Palais-Egalité, II, 233.
MOLIÈRE (J.-B. POQUELIN, dit), Ses œuvres, II, 179, 229.
MOLINIER (Emile). *Dictionnaire des émailleurs*, II, 188.
Momie (Corps de Turenne, à Saint-Denis, retrouvé à l'état de), II, 73.
MONACO, émigrée. V. BRIGNOLE (Marie-Catherine de).
Monceau (Jardin de). *Faune endormi*, de Bouchardon, y placé, I, 19, 268.
MONDÉSIR (Alexandre-Louis THIROUX, comte de), émigré, I, 189.
MONGE (Gaspard), ministre de la marine, I, 172, 177.
MONGEZ (Antoine), archéologue, membre de la Commission des monuments, I, p. LXV, 4, 6, 16, 36, 38, 39, 41, 42, 44, 46, 49, 53, 56, 58, 60, 62, 65, 66, 67, 73, 75, 77, 81, 82, 83, 85, 87, 88, 90, 93, 94, 95, 97, 99, 102, 103, 105, 108, 109, 112, 113, 114, 115, 116, 119, 120, 121, 123, 125, 126, 130, 131, 149, 171, 173, 174, 182, 185, 187, 190, 194, 197, 198, 206, 213, 216, 218, 219, 227, 228, 230, 237, 239, 241, 246, 248, 249, 256, 257, 259, 275, 323, 324, 336; II, 1, 2, 4, 8, 10, 12, 13, 21, 25, 26, 29, 31, 32, 51, 53, 59, 101, 187.
Monheurt (Lot-et-Garonne) (Siège de), I, 178.
MONIER ou MONNIER (Pierre), peintre. *Saint Yves*, p., à Notre-Dame, II, 222.
Monjoies (Croix monumentales sur la route de Saint-Denis, dites), I, 153.
Monnaie (Examen des pièces d'orfèvrerie portées à la), I, 15, 16, 19, 24, 76, 77, 122, 140, 192, 195, 200, 203, 205, 207, 210, 211; II, 214; — (plaques d'argent, ayant recouvert des livres d'église, retirées de la), I, 64; — (objets précieux d'or et d'argent provenant du culte, remis à la), II, 77.
Monnaie de Brabant, II, 188.
Monnaies de Charlemagne et de Louis le Débonnaire (Dissertation sur les), II, 160.
Monnaies de France (*Traité historique des*), par Le Blanc, II, 160.
Monnaies. — étrangères, II, 188; — romaines et byzantines (découverte dans le tombeau de Childéric Ier de), I, 244.
MONNET (Charles), peintre. *Les aventures de Télémaque*, dessins, I, 349.
MONNIER (Jean), peintre verrier. Vitraux du charnier de Saint-Paul, II, 39.
MONNIOT, ancien garçon de bureau du cabinet des Ordres du Roi, I, 236.
Monogrammes (Cahier de), de Desmarest de Senlis, I, 13.
MONOT, lisez MONNOT (Pierre-Etienne), sculpteur. Torchères de marbre blanc chez Mme Du Barry, II, 243.
Montagne (Section de la), II, 231, 233.
Montagne-Sainte-Geneviève (Rue de la), I, 200.
Montaigu (Collège de), II, 127.
MONTBARREY (Alexandre-Marie-Léonard de SAINT-MAURIS, prince de), émigré, II, 11.
Montbéliard (Doubs) (Principauté de), II, 49.
Mont-Blanc (Rue du), II, 183, 193.
Mont-Blanc (Section du), II, 4, 20, 76.
Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), II, 12.
MONTDRAGON (Jean-Jacques GALLET DE), émigré, II, 83, 88, 141.
MONTDRAGON (Marquis de), II, 83, 228.
MONTESPAN (Marquis de). V. PARDAILLAN (Armand de).
Montespan (Haute-Garonne) (Marquisat de), II, 160.
MONTESQUIEU. *L'Esprit des lois*, II, 208; — ses œuvres, II, 229.
MONTFAUCON (Dom Bernard de). Son *Voyage littéraire*, etc., I, 27, 28,

286; — *Monuments de la Monarchie française*, I, 278; II, 222; — *Bibliotheca bibliothecarum*, II, 45; — *Antiquités*, II, 185, 241.
Montfermeil (Seine-et-Oise). Maison de l'émigré Hocquart, I, p. LIII, 235, 255; II, 20, 27, 28, 38.
Montieramey (Aube), abbaye bénédictine, I, 148.
Montier-la-Celle (Aube), abbaye bénédictine, I, 148.
MONTGOLFIER (Charles), aéronaute. Médaille en son honneur, II, 187.
Montlhéry (Seine-et-Oise) (District de), II, 8.
Montmartre (Abbaye de), I, p. XVI, 205; II, 31, 33, 41, 43, 60, 61, 201; — tableaux, I, 140.
Montmartre (Section du faubourg), II, 149.
Montmartre (Rue du Faubourg), II, 159.
MONTMORENCY (Anne de), connétable de France, I, 309; — son mausolée, dans l'église de l'Oratoire de Montmorency, I, 355.
MONTMORENCY (Guillaume de), chevalier d'honneur de Louise de Savoie, gouverneur d'Orléans, capitaine de la Bastille. Son tombeau, dans l'église Saint-Martin de Montmorency, I, 355.
Montmorency. — (Seine-et-Oise). Tombeau des Montmorency, I, 143, 257, 259, 304, 355; — église, II, 3, 167, 168; mission de Sergent, II, 5, 8; — Pères de l'Oratoire, I, 304; II, 14.
MONTMORENCY-LAVAL (Mathieu, comte de), émigré, I, 75, 177.
MONTMORENCY-LUXEMBOURG (Anne-Christian de), duc de Beaumont, prince de Tingry, émigré, II, 104.
Montmorillon (Vienne). (Bibliothèques ecclésiastiques, du district de), I, 345.
Montpellier (Hérault). —(Pajou, originaire de), I, 169, 183; — arrestation de Broussonnet, II, 30.
MONTPIPEAU, émigré, II, 104, 105.
MONTREGARD (Pierre THIROUX de), ex-intendant des postes, émigré, II, 69, 72, 84, 141, 227.
Montres marines de Pierre Leroy (Expérimentation des), II, 125.
Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire) (Adam IV, sire de), I, 38.
Montrouge (Seine) (Barrière de). Monuments du cimetière des Innocents y transportés, I, 16.
Mont-Saint-Eloi (Pas-de-Calais), (Abbaye du), I, 27.
Mont-Saint-Michel (Manche) (Abbaye du). Manuscrits, I, 21.
Mont-Sainte-Marie (Doubs) (Abbaye du), I, 43, 44.
Mont Sinaï (*Le*), tableau de Restout, à Saint-Denis, I, 331.
Monument. — d'Anne de Montmorency, à Montmorency, I, 355, 356; — de Catherine Duchemin, femme de Girardon, à Saint-Landry, I, 111; — de Descartes, à Sainte-Geneviève, I, 251; — de Fr. Maurice de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, à Cluny, I, 92; — dit de *Turenne*, I, 109; — de Guillain, au Pont-au-Change, I, 52; — de Henri II, dans l'église de Saint-Denis, I, 302; — de Henri de Bourbon, prince de Condé, à Saint-Louis-de-la-Culture, I, 47; — de la princesse de Conti-Martinozzi, à Saint-André-des-Arcs, I, 282; — de Saunier, aux Minimes, I, 203, 230; — du maréchal de Saxe, à Strasbourg, I, 143, 287; II, 41, 42, 129; — en bronze d'un prince de la maison de Luxembourg, à Ligny, I, 273; — lapidaire de Philippe-Auguste, en l'abbaye de la Victoire, I, 278.
Monuments. — de l'abbaye d'Hérivaux, près Senlis, I, 155; — de l'abbaye de Maubuisson, II, 28; — de l'abbaye de Saint-Victor, I, 90, 91, 96; — de l'abbaye de Saint-Winoc, à Bergues, I, 117, 118; — de la cathédrale de Sens, I, 155; — du château de Chantilly, I, 138, 142, 145, 152, 217, 230, 258; — du château de Choisy, I, 80, 86, 88; — du château de Compiègne, I, 155, 314-316; —

du château d'Ecouen, I, 309-312; — du château de Fontainebleau, II, 17, 181-183; — du château et des jardins de Marly, II, 6, 7, 28, 36, 49, 56, 63, 71, 86, 96, 102, 162, 163; — du château de Rambouillet, II, 85; — du château de Richelieu, I, 344, 345; II, 34, 55; — du château de Saint-Germain-en-Laye, II, 96, 164, 165; — du château de Sceaux, II, 157; — du château de Thouars, I, 344, 345; — du château de Versailles, I, 188, 189; — du château de Vincennes, I, 83; — des Cordeliers de Soissons, I, 155; — de l'École Militaire, I, 255, 258; II, 11, 27; — de l'église des Carmélites, I, 119, 121; — de l'église des Carmes de la rue de Vaugirard, I, 120; — de l'église des Célestins, I, 54, 55, 64; — de l'église des Feuillants, I, 50, 88; — de l'église des Jacobins-Saint-Jacques, I, 55, 106, 108; — de l'église des Minimes de la Place Royale, I, 114; — de l'église de l'Oratoire, I, 121; — de l'église de Saint-Benoît, I, 101; — de l'église Saint-Barthélemy de Noyon, I, 155; — des églises de Saint-Côme et de la Madeleine en la Cité, I, 114; — de l'église de Saint-Eustache, II, 112; — de l'église de Saint-Jean-en-Grève, II, 109; — de l'église de Saint-Paul, I, 206; — de l'église de Saint-Yves, I, 188; — de la Sainte-Chapelle, I, 106, 108; — de l'église de Sainte-Croix en la Cité, I, 74; — de l'église de Sainte-Geneviève, I, 188; — de l'église du Val-de-Grâce, I, 119, 121, 122; — de l'hôtel de Longueville, I, 76; — de la maison des Bernardins, I, 90, 91, 96; — de la maison de Picpus, I, 76; — des maisons nationales de Troyes, I, 147, 148; II, 11, 169-178; — dits Monjoies, sur le chemin de Saint-Denis (débris des), I, 153; — de bronze des maisons royales (conservation des), I, 59, 116, 298, 299; — de sculpture (conservation des), I, 29, 30, 31, 41, 42, 50, 357-361, 364; — de sculpture (dégradations des), I, 61, 141, 143, 148, 154, 272, 273, 309, 356, 357, 358, 359, 361; II, 3, 7, 25, 71, 86, 163, 167, 174, 175, 179, 182, 184, 207, 208, 210; — de sculpture de Montmorency et Ecouen, I, 143, 152; II, 167, 168; — de sculpture des Rois et Reines de France, des églises du Département de Paris (relevé des), I, 40, 41, 42; — de sculpture des rois et des princes, I, 31, 32, 40, 41, 272, 273, 275-282; — antiques de Choiseul-Gouffier, à Marseille, I, 133, 206; II, 54, 95; — antiques de l'abbaye de Saint-Julien d'Auxerre, I, 208, 217, 222, 235, 361; II, 11; — — funéraires du cimetière Saint-Benoît, I, 101; — funéraires de l'église Saint-André-des-Arcs, I, 154; — funéraires de Charles et Pons-Charles de Thémines, I, 178.

Monuments (*Les*), journal de Puthod de Maisonrouge, I, 36.

Mony (Jacques-Michel), notaire, II, 18, 29, 186, 187.

Morand (Citoyen), II, 13.

Moreau le jeune (Jean-Michel), graveur et dessinateur, membre de la Commission des monuments, I, p. xix, xx, xxii, xl, lviii, lxiii, 62, 65, 66, 72, 73, 75, 76, 77, 80, 81, 82, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 95, 97, 98, 99, 100, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 114, 115, 116, 117, 119, 120, 121, 122, 123, 125, 126, 127, 130, 131, 138, 142, 143, 148, 155, 159, 162, 165, 166, 168, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 179, 182, 187, 188, 189, 190, 191, 193, 194, 198, 199, 200, 201, 203, 206, 212, 214, 216, 220, 221, 223, 226, 228, 230, 232, 233, 234, 235, 238, 239, 240, 241, 243, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 255, 256, 257, 258, 259, 261, 302, 303, 304, 314, 316, 321, 326, 327,

331, 336, 342, 343, 345, 346, 353, 354, 355, 356, 361, 364, 365; II, 2, 3, 4, 8, 10, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 23, 25, 28, 31, 32, 35, 36, 38, 41, 43, 44, 48, 51, 52, 54, 55, 57, 60, 63, 64, 66, 68, 69, 70, 71, 73, 76, 77, 79, 80, 81, 82, 84, 85, 86, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 96, 97, 98, 99, 102, 103, 104, 108, 109, 110, 114, 115, 118, 119, 120, 121, 123, 126, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 145, 146, 147, 148, 149, 151, 152, 154, 157, 158, 183, 184, 203, 205, 224, 225, 226, 227, 228, 235; — estampe du sacre, I, 342; II, 235.

Morel (Jean-Claude), curé de la paroisse de Saint-Augustin, I, 69, 100, 103, 193.

Morel (Nicolas), curé de Saint-Jacques-la-Boucherie, I, 48.

Morguene, lisez : Morghen (Raffaello), graveur italien. Estampes d'après le Guide et Mengs, II, 120.

Morin (Jean), oratorien, II, 236.

Morse ou vache marine (Défenses de), II, 132.

Mort. — *d'Adonis* (*La*), tableau, émigré Vassé, I, 223; — *du Cerf* (*la*), tableau de Desportes, château de Choisy, I, 298; — *du Sanglier* (*la*), tableau d'Oudry, au château de Choisy, I, 298.

Morteau (Doubs) (Prieuré de), I, 43.

Morus (Thomas). *L'Utopie*, II, 180.

Mosaïque. — antique (Tables de), I, 189; — de Florence (table de), I, 315; — de Ghirlandajo, à Saint-Merry, II, 36, 39, 53, 59; — par un Florentin, dans l'église Saint-Eustache, II, 53.

Mottard, serrurier, II, 90.

Mouchel (Claude-François Ferréol), membre du directoire du département de l'Aube, II, 174.

Mouches d'Afrique, II, 188.

Mouchy (Louis-Philippe), sculpteur, membre de la Commission des monuments, I, p. vii, xxii, xxxviii, lviii, 2, 4, 10, 11, 36, 38, 39, 41, 42, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 53, 55, 56, 58, 60, 62, 65, 66, 67, 70, 72, 73, 75, 76, 77, 79, 81, 83, 85, 86, 87, 89, 90, 94, 95, 97, 99, 101, 102, 103, 105, 106, 108, 109, 110, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 123, 125, 126, 127, 130, 131, 137, 142, 143, 153, 165, 166, 167, 168, 171, 172, 173, 176, 177, 179, 180, 181, 182, 188, 190, 192, 194, 197, 198, 201, 202, 204, 205, 206, 207, 208, 211, 213, 216, 217, 218, 220, 222, 224, 226, 228, 231, 232, 235, 239, 243, 249, 251, 252, 253, 256, 257, 259, 261, 316, 317, 336, 355, 356, 361; II, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 41, 52, 55, 69; — Porte de tabernacle, à Saint-Sulpice, II, 217.

Mouchy (Pierre de), oratorien, II, 236.

Moulins (Allier) (Jean Mégret, trésorier de France, à), I, 17; — (intendant à), II, 120.

Moutardier (Vase en cristal de roche, forme de), II, 218.

Mouton (Jacques), greffier de la commune d'Orsay, II, 190.

Mouy, émigré. Visite de son mobilier à Chartres, II, 167.

Mozart (Léopold). *Versuch einer grundlichen violinsschule*, II, 194.

Muley (Dom Charles), bénédictin, II, 240.

Müller (Joh. Christ.), géographe. *Mappa chorographica*, II, 180.

Mulot (L'abbé François-Valentin), membre de la Commission des monuments, garde du Dépôt de Nesle, I, p. v, vii, xii, xix, xxiii, xxxv, xxxvi, xlix, lii, liii, liv, lv, lvi, lvii, lxiii, lxiv, 128, 130, 137, 179, 180, 182, 194, 198, 199, 200, 201, 203, 204, 206, 208, 211, 213, 215, 216, 217, 218, 222, 223, 230, 232, 234, 235, 264, 361, 364; II, 1, 2, 3, 8, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 21, 23, 25, 30, 33, 34, 37, 41, 44,

49, 51, 56, 57, 59, 60, 62, 63, 64, 65, 67, 68, 69, 70, 76, 78, 82, 84, 85, 89, 93, 94, 95, 96, 97, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 106, 110, 112, 113, 118, 120, 121, 122, 123, 124, 126, 128, 129, 130, 133, 134, 137, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 152, 154, 155, 156, 157, 158, 168, 172, 173, 178, 206.

Munich (Bavière) (Musée de), I, 19.

Municipalité de Paris. — (Correspondance de la Commission des monuments avec la), I, 36; — (enlèvement de l'inscription de la statue de Henri IV par ordre de la), I, 37; — (mémoire sur la vente des tableaux envoyé à la), I, 63; — (ordre de faire effacer les attributs de la royauté donné à la), I, 349.

Musée des arts mécaniques, I, 337.

Musée des monuments français, I, 49, 61, 64, 74, 111, 114, 154, 173, 196, 268, 272, 275, 277, 278, 279, 310, 321, 322, 327; II, 184.

Musée de Cluny, I, 152; II, 188.

Musée du Roi, I, 233.

Muséum (Section du), II, 89, 92.

Muséum national, ou Musée du Louvre (Le), I, 52, 65, 70, 100, 110, 111, 117, 118, 120, 123, 129, 134, 135, 153, 157, 158, 166, 169, 183, 207, 211, 212, 215, 218, 221, 223, 225, 227, 248, 249, 251, 252, 253, 261, 289, 297, 298, 307, 314, 315, 316, 320, 323, 324, 326, 328, 329, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 343, 345, 350, 353, 354, 355, 356, 364, 365; II, 13, 24, 33, 53, 62, 83, 104, 113, 120, 161, 162, 164, 178, 184, 187, 191, 192, 201, 203, 204, 205, 207, 215, 216, 219, 225, 226, 227, 228, 230.

Muséum d'histoire naturelle (Assemblée des professeurs du), II, 58; — (objets remis au), I, 329; II, 132.

Muséum Odescalchum, ouvrage de Bartolo, I, 348.

Muséum. — de tableaux et statues (projet d'établir en l'église de la Madeleine de la Ville-l'Évêque un), I, 20; — de Bordeaux (projet d'établissement du), I, 238; — de Troyes (organisation du), I, 148; II, 172, 173, 174, 175.

Muséums des départements (Formation des), I, 166, 266; II, 7, 13, 17, 32.

Musique d'opéras (Volumes de), appartenant à Grimm, II, 195.

Musset (Joseph-Mathurin), député de la Vendée à la Convention nationale, II, 111, 118.

Myons, émigré, II, 64, 65.

Nacelles. — de cristal de roche, II, 200; — de marbre blanc, II, 192.

Nacre. — de perle (Bas-reliefs en), II, 218; — (chiffonnier de), II, 182.

Nadaillac, émigrée, II, 38. V. Rancher (Rosalie-Marguerite-Marie-Thérèse de).

Nadaillac (Marquis de). V. Du Pouget (Alexandre-Roger-François).

Nadrau (Jean-Baptiste), menuisier, II, 31, 35, 43, 93.

Naigeon (Jean-Claude), garde du Dépôt de Nesle, I, p. liv, 298, 316, 333; II, 137, 142, 143.

Naïm (*Résurrection du fils de la veuve de*), p. de Guillebaut, à Notre-Dame, II, 221.

Nantouillet (Alexandre-Marie-Louis Lallement de), émigré, II, 9, 98.

Naissance de la Vierge (*La*), p. de Philippe de Champaigne, à Notre-Dame, I, 106.

Nancy (Meurthe-et-Moselle), statue pédestre de Louis XV, I, 149, 150.

Nantes (Loire-Inférieure) (Chartreuse de), tombeaux des ducs de Bretagne, I, 6.

Naples (Italie). — (Conquête du royaume de), II, 36; — séjour du baron Denon, II, 161; — (*voyage de*), ouvrage, I, 318; — (*vue de*), tableau de Volaire, émigré Vassé, I, 223; — (*vues de*), dessins, émigré Pestre, I, 339; — (*vues*

de), quatre gouaches, par Houel, émigré d'Havrincourt, II, 227.
Napolitaines (*Deux jeunes*), peinture de Barbeau, émigré Montregard, II, 228.
Narbonne (Archevêque de). Sa maison de campagne dans la forêt de Compiègne, I, 315.
NARBONNE (Duc DE), émigré, II, 79.
Narval (Corne de), II, 132.
NASSAU-FRISE (*Histoire militaire du prince de*), par Dumont, I, 347.
Nativité (*La*), bas-relief de plomb bronzé, à Sainte-Geneviève, I, 322; — p. de Boulogne, aux Ursulines de Saint-Denis, I, 330; — tableaux à Saint-Denis, I, 331; — p. à Saint-Sulpice, II, 217; — peinture de La Fosse, à Notre-Dame, II, 220; — p. de Lemoine, à Saint-Roch, II, 230.
Nativité de saint Jean, p. de Suvée, église de Sainte-Marie-du-Temple, I, 326.
NATOIRE (Charles), peintre. Son tableau à Saint-Germain-des-Prés, I, 59; — ses dessins, chez d'Autichamp, I, 318; — *Amphitrite*, émigré d'Angiviller, I, 335; — dessus de porte, à Marly, II, 162; — galerie de tableaux, à La Chapelle, près Nogent-sur-Seine, II, 178; — dessus de porte et *Halte de chasse*, château de Fontainebleau, II, 181, 182, 183; — *Histoire de Don Quichotte*, peintures, château d'Orsay, II, 189; — *les Quatre éléments*, p., château d'Orsay, II, 190; — *les Marchands chassés du Temple par Jésus-Christ*, p. à Saint-Sulpice, II, 216; — tableau à Notre-Dame, II, 222; — *saint Etienne devant les docteurs*, p. à Saint-Germain-des-Prés, II, 226.
Navarre (Armes de France et de). I, p. XX.
Navarre (Collège de), à Paris, I, 278.
NAVARRE (Marguerite de), écrivain, II, 229.
NAVARRE (Pierre de), comte de Mortain. Son tombeau, aux Chartreux, I, 279.
NÉE DE LA ROCHELLE (Jean-François), libraire, I, 22.
NEEFS (Peter), peintre flamand, *Intérieur*, p. émigré d'Autichamp, I, 318; — *l'Intérieur d'une église*, p. émigré Croy, I, 328; — *intérieur d'une église*, dans le goût de Peter Neefs, émigré Pestre, I, 338, 339; — *intérieur d'une église*, autre, émigré d'Argentré, I, 345.
NEF (VAN DER), lisez VAN DER NEER, peintre. Tableau, émigré Pestre, I, 339.
NEL (Jean), sculpteur. Boiseries du chœur de Notre-Dame, II, 224.
Neptune. — offrant ses richesses maritimes à Louis XIV, tableau de Mignard, à Compiègne, I, 314; — (*banquet de*), tableau de l'école florentine, hôtel Robeck, I, 320; — *et Amphitrite* (*le triomphe de*), p. de Téniers, émigré Pestre, I, 338; — *et Amphitrite*, statues à Marly, II, 163.
Néron, camée, II, 78.
Nesle (Dépôt de), II, 1, 2, 3, 4, 6, 8, 11, 35, 37, 51, 53, 60, 62, 63, 64, 65, 67, 82, 84, 87, 90, 97, 105, 106, 114, 116, 121, 124, 125, 131, 132, 133, 134, 137, 141, 142, 143, 144, 145, 147, 149, 150, 152, 154, 155, 156, 157, 179, 191, 192, 196, 208, 228, 233.
Nesle (Registre du Dépôt de), I, 333-339, 342, 343, 345, 346, 353, 354; II, 184, 191, 192, 215, 227.
NESLE, émigré. V. MAILLY-RUBEMPRÉ.
Nettoyage des tableaux, I, 293.
NEUFBOURG (Roland de), seigneur de Sarcelles, II, 23.
Neufchâtel (Suisse), séjour de Kerry, émigré, II, 76.
Neuve-du-Luxembourg (Rue), I, 200; II, 134, 138, 139.
Neuve-Saint-Augustin (Rue), I, 231.
Neuve-Saint-Eustache (Rue), I, 167.
Neuve-Saint-Laurent (Rue), II, 120.
NEUVIREULLE (Michel de), prieur des Jacobins de Lille, I, 269.
NEVERS (Comtesse de). V. MAHAUT, II, 12.
Nevers (Jean de Mandavillain, évêque de), I, 62.
NEWCASTLE (William CAVENDISH,

duc de). *Méthode nouvelle de dresser les chevaux*, I, 348.
Nice (Alpes-Maritimes) (Comté de), plans gravés, I, 197.
Nicodème, estampe de Gérard Seghers, émigré d'Argentré, I, 346.
Nicolo (Niccolo, de Modène), peintre et sculpteur. *L'Histoire de Troyes*, p. à Fontainebleau, I, 297.
Nicolson (Le P. Jean-Barthélemy-Maximilien), religieux dominicain, I, 84, 85.
Nicot (Jean), peintre. *La Vie de la Madeleine*, peintures à Troyes, II, 177.
Nîmes (Gard) (Grand sénéchal d'épée de Beaucaire et de), I, 215; — description de ses monuments, II, 185.
Niobé, bronze au Garde-Meuble, I, 351.
Nitot (Etienne), membre de la Commission des arts, II, 38.
Noailles (Hôtel de), I, 96.
Noce aldobrandine (*La*), estampe, I, 318.
Noces de Cana (Urne antique connue sous le nom de cruche des), I, 323.
Noé (*Le sacrifice de*), p., émigré Vintimille, II, 215.
Nogent-sur-Seine (Aube). (Enlèvement du tombeau d'Héloïse et Abeilard par le district de), I, 146.
Nord (Département du), I, 24, 27, 37, 58, 117, 118, 252, 269, 272, 274.
Nordlingen (*Bataille de*), p. de Le Paon, au Palais-Bourbon, II, 206.
Normandie (Voyage de La Rochefoucauld-Liancourt en), II, 180.
Normands (*Attaque de Paris par les*), I, 275.
Norry (Charles), architecte, membre de la Commission des monuments, II, 30, 31, 36, 37, 43.
Notice des objets de sculpture réunis au Dépôt provisoire des Petits-Augustins, par Lenoir, I, 251.
Notice historique des monuments des arts réunis au Dépôt national, catalogue du Dépôt des Petits-Augustins, I, 248.
Notre-Dame (Congrégation de), rue Neuve-Saint-Etienne, I, 180.
Notre-Dame. — chapitre, I, 105, 106; — (église) à Paris, I, p. xvii, xxvi, 69, 71, 108, 142, 143, 151, 256, 257, 295; II, 79, 84, 93, 111, 112, 114, 115, 125, 219-224.
Notre-Dame (Pont), I, 186.
Notre-Dame de Nazareth (Eglise de), I, 72.
Notre-Dame de Pitié, p. par Vouet, à Notre-Dame, II, 221.
Notre-Dame-des-Victoires (Eglise), I, 100.
Notre-Dame du Bon-Secours (Eure) (chapelle de), à Dangu, I, 186.
Nouaillé (Vienne) (Abbaye de), I, 345.
Nouvelles-Catholiques (Maison des), I, 167.
Nouvelles-Converties (Maison des), I, 171.
Nouvelles littéraires à la main, trouvées chez Grimm, II, 196.
Noviciat des Jésuites (Maison du), rue du Pot-de-fer, I, 141.
Noyers (Rue des), I, 188.
Noyon (Oise) (Diocèse de), I, 165; — église de Saint-Barthélemy, I, 155.
Nuit (*La*), estampe d'après Le Corrège, émigré Montdragon, II, 228; — peinture de Fragonard, chez Mme Du Barry, II, 242.
Nymphes. — tableaux de Calet, maison Cromot, à Issy, I, 168; — bas-relief attribué à P. Ponce ou Jean Goujon, à Ecouen, I, 310; — *au bain* (*deux*), tableau de Carlo Maratta, émigré d'Angiviller, I, 332; — *Egérie* (*la grotte de la*), p. de Corneille Palembourg, émigré d'Angiviller, I, 333; — *éprouvant le trait de l'Amour*, statue, émigré Liancourt, II, 184; — p. de Natoire, château d'Orsay, II, 190; — *avec deux tritons*, émigré Crauford, II, 199; — *cueillant des roses*, — *pinçant de la lyre*, 2 peintures de Vien, à Louveciennes, II, 242.

Obélisques de porphyre vert, I, 353; II, 120.
Observations sur les monuments

publics, imprimé, I, 171; — sur les opérations des finances, en 1759, manuscrit de Dufort de la Groulet, II, 210.
Observatoire (Section de l'), I, 122, 125, 322; II, 100, 109, 120.
Océan (Statues de l'), et de la Méditerranée, groupes de Nicolas Coustou, à Marly, II, 86.
OCHIADI (Gaspard del), peintre. *Vue du château Saint-Ange*, émigré Montdragon, II, 228.
OGIVE, reine de France, femme de Charles le Simple. Son tombeau, à Saint-Médard de Soissons, I, 103.
OHSSON (MOURADGEA D'). *Tableau de l'empire ottoman*, I, 340.
Oise (Département de l'), I, 145, 229, 305.
Oiseaux exécutant un concert, tableau au château d'Écouen, I, 311.
Oiseaux (*Histoire des*), ouvrage avec estampes d'Eléazar Albin, II, 159.
OJOLPAGÈS, lisez ANJOLEST PAGÈS, secrétaire de l'Académie des Arts de Poitiers, I, 237.
OLBAC, lisez HOLBACH (Paul-Henri THIRY, baron d'). *Art de la verrerie*, de Néri, Merret et Kunckel, etc., II, 209.
OMMEGANCK (Balthazar-Paul), peintre flamand. *Animaux dans une prairie*, émigré Chalon, II, 140.
OMONT (Henri). *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Chartres*, II, 238.
O'MORAN (Joseph), général, I, 160.
Omphale coiffee d'une peau de lion, camée, II, 187.
Onyx du trésor de Chartres, II, 167.
OR (Citoyenne d'), II, 13.
Orange (*Le prince d'*), estampe, par Schmitz, II, 201.
Oratoire (Eglise de l'), rue Saint-Honoré, I, 121.
Oratoire (Maison et église des Pères de l'), II, 3, 14, 110.
Oratoire (Rue de l'), I, 331.
Ordre du Saint-Esprit, I, 74, 75, 82, 84, 88, 94, 98, 140.
Ordre de Saint-Lazare, I, 82; II, 109, 114.
Ordres du Roi. — (Cabinet des), I, 97, 151, 154, 158, 236; — tableaux en provenant, I, 206.
ORESME (Nicole). Sa traduction de *la Politique d'Aristote*, I, 21.
Orfèvrerie. — envoyée à la Monnaie pour la fonte (Examen des pièces d'), I, 15, 16, 19, 24, 76, 77, 122, 145, 192, 195, 200, 203, 205, 207, 210, 211; II, 211; — de l'abbaye de Saint-Denis (examen des pièces d'), I, 148.
Orfèvres. — Chapelle des), II, 1, 3; — (tableaux offerts à Notre-Dame par la confrérie des), II, 219.
ORIBASE (Manuscrits d'), II, 239.
Orythie (*L'enlèvement d'*), bronze, marquis de Ménars, II, 18.
ORIZAL, peintre. Tableau, émigré Pestre, I, 339.
ORIZONTI : ORIZZONTE (Jean-François van BLOEMEN, dit), peintre et graveur flamand. *Vue de Tivoli*, émigré Pestre, I, 338.
Orléans (Loiret). — Académie des sciences, arts et belles-lettres, I, 30; — (directoire du district d'), I, 30, 31; — bibliothèque de Gilbert de Voisins, y transportée, II, 104; — résidence de l'émigré Lostanges, II, 138.
ORLÉANS (Louis Ier, duc d'), frère de Charles VI. Son tombeau, à Saint-Denis, I, 281.
ORLÉANS (Louis-Philippe d'), II, 231; — son jardin de Monceau, I, 268.
ORLÉANS (Philippe d'), comte de Vertus. Sa statue, aux Célestins, I, 281.
ORLÉANS (Louise-Marie-Adélaïde de BOURBON-PENTHIÈVRE, duchesse d'), émigrée, II, 47, 55, 67, 75, 114, 233.
ORMESSON DE NOYZEAU (Anne-Louis-François de Paule LEFEVRE d'), garde de la Bibliothèque nationale, membre de la Commission des monuments, I, p. XXIV, XXVII, XXVIII, XXIX, XXX, XXXI, XXXIV, 3, 7, 9, 13, 14, 52, 61, 62, 63, 67, 72, 73, 75, 77, 81, 83, 85, 87, 89, 90, 94, 95, 96, 97, 99, 102, 103, 105, 107, 108,

109, 112, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 123, 125, 126, 127, 130, 131, 138, 139, 149, 150, 152, 166, 173, 179, 182, 187, 194, 201, 206, 208, 216, 218, 220, 226, 232, 241, 243, 246, 248, 249, 253, 255, 256, 257, 261, 264, 273; II, 1, 5, 8, 38, 40, 136.

Orphée, tableau de l'école de Carrache, à Ecouen, I, 311.

Orsay (Seine-et-Oise) (Château d'), I, p. xv, II, 5, 26, 29, 31, 34, 189-191.

Orsay (Comte d'), émigré. V. Grimod (Pierre-Gaspard-Marie).

Orties (Rue des), I, p. xx.

Ossements. — de Descartes (Transport aux Petits-Augustins des), I, 251; — renfermés dans des coffres de plomb, II, 212.

Ostade (Adrien van), peintre hollandais. Tableau dans le genre d'—, émigré Pestre, I, 339.

Ote d'Artois, fils de Philippe d'Artois. Sa sépulture, à Royaumont, I, 283, 286, 360.

Oudry (Jean-Baptiste), peintre. Ses tableaux, à Choisy, I, 298; — à Compiègne, I, 315.

Oustoul, peintre, restaurateur de tableaux, I, 292.

Outils anglais de menuisier et d'ébéniste, II, 231.

Ouvrier blessé en déposant le Christ de la Sorbonne, II, 95, 108.

Ovide. *Moralités sur les Métamorphoses*, manuscrit, I, 285.

Ozanne (Nicolas-Marie), graveur et ingénieur, II, 125.

Pacchiarotti (Gaspard), bibliophile, I, 60.

Pache (Jean-Nicolas), ministre de la guerre, I, 160.

Pacini, sculpteur, sa restauration du *Faune endormi*, I, 19.

Padeloup (Antoine-Michel et Jean-Antoine), relieurs, II, 76.

Padoue (Italie), bibliothèque Pacchiarotti, I, 60.

Pagès (Pierre-Marie-François, vicomte de). Ses voyages, II, 229.

Pagevin (Rue), anciennement rue du Reposoir, I, 225.

Paillet (Antoine), peintre. *Le martyre de saint Barthélemy*, p., à Notre-Dame, II, 223.

Pairie (Recueil manuscrit sur la), II, 160.

Pajou (Augustin), sculpteur, membre de la Commission des monuments, I, p. lviii, 4, 7, 19, 20, 24, 42, 47, 48, 49, 50, 51, 53, 55, 56, 60, 62, 65, 66, 67, 73, 74, 75, 77, 80, 83, 85, 86, 89, 90, 94, 95, 97, 98, 99, 102, 103, 105, 106, 109, 112, 113, 114, 115, 116, 118, 130, 131, 169, 183, 184, 268, 269; — garde de la Salle des Antiques, au Louvre, II, 55, 58, 59; — son buste de Buffon, émigré d'Angiviller, I, 335. — buste en marbre, chez Mme Du Barry, II, 243.

Pajou fils (Jacques-Augustin), peintre, II, 55.

Palais Bourbon (Le), I, 127; II, 31, 57, 59, 205, 206.

Palais Cardinal, rue Vieille-du-Temple, I, 277.

Palais de Justice, I, p. xx, xxvii, xxviii, xxx, 144, 154, 215, 264; II, 109; — (horloge du), I, p. xvii.

Palais Egalité (Palais Royal), II, 86, 88, 90, 231, 232.

Palais Royal. 4 estampes représentant la galerie du —, II, 228.

Palembourg (Corneille), lisez Poelenburg (Kornélis), peintre hollandais. *La Nymphe Egérie*, *Ruines*, peintures, émigré d'Angiviller, I, 333; — *un saint tenant une croix*, p., émigré d'Argentré, I, 345.

Palis (Aube, arr. de Nogent-sur-Seine), bibliothèques, II, 169, 170.

Palissy (Bernard), peintre en émail. Pavé en mosaïque de faïence, à Ecouen, I, 309, 310.

Palma (Jacopo), dit Il Vecchio ou Le Vieux, peintre. *Christ au tombeau*, p., église des Nouvelles-Catholiques, I, 167.

Palmyre (Syrie), description de ses monuments, II, 185.

PANCRAZI (José-Marin), antiquaire italien. *Antichita Siciliana spiegate*, I, 348.
PANINI (Jean-Paul), peintre italien. Dessins, émigré d'Autichamp, I, 318; — *la Prise de Cordoue*, et *fête dans la place Navone*, p., émigré Pestre, I, 337; — *la Piscine*, *les Vendeurs chassés du Temple*, p., émigré d'Angiviller, I, 332.
Panthémont (Maison de), I, 169, 170.
Panthéon. — (Projet de placer le mausolée du duc de Bouillon au), I, 92, 93, 109; — (projet de transport du tombeau de Crébillon au), I, 114; — (statue en bronze de la Renommée couronnant le), I, 149, 259; — (projet de translation des cendres de Descartes au), I, 245; — (pavés de marbre des maisons supprimées utilisés pour la décoration du), II, 8.
Panthéon de Rome (*Vue du*), p. de Robert, émigré Pestre, I, 338.
Panthéon (Section du), II, 94.
Papier chinois (Travail de la soie figuré sur un), I, 337; II, 19.
Papiers. — du marquis d'Argenson, I, 340, 341; — concernant le marquis de Schomberg, I, 342; — de M. d'Ormesson (scellés sur les), II, 40; — de la Commission des monuments, II, 120, 121, 122, 136, 137, 143, 146, 148, 150, 152, 153, 157, 158; — gris tirés des végétaux (échantillons de), II, 195.
Papillons (Collection de), au cabinet d'histoire naturelle de Chantilly, I, 313.
Papillons, p., par un Hollandais, émigré Crauford, II, 198.
Paralytique (*Le*), estampe par Philipart, d'après Greuze, émigré Gérard, I, 336; — autre, d'après Greuze, émigré Montdragon, II, 228.
PARDAILLAN (Armand de), marquis de Montespan, II, 54.
PARÉ (Jules-François), ministre de l'Intérieur, I, 2; II, 3, 84, 124.
Paris en 1790, voyage de Halem, publié par A. Chuquet, I, XIII.
Pâris (*Le Jugement de*), p. de Rubens, émigré Crauford, II, 200; — statue à Marly, II, 162; — bronze, émigré Vintimille, II, 215.
Parlement de Paris. — (Archives du), I, p. XXIV, XXVII, XXVIII, 82, 133, 154; — (greffe du), I, 82; — (papiers de R.-L. de Voyer sur les affaires du), I, 341; — de Douai (suppression du), I, 269.
Parme (Italie), tableaux du Corrège, II, 228.
PARMENTIER (Antoine-Augustin), agronome. Son mémoire sur les grains du Languedoc, II, 160.
Paroisse. — de Saint-Jacques du Haut-Pas (Projet de translation au Val-de-Grâce de la), I, 122, 126; — (église de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés érigée en), I, 272; II, 225; — de Sainte-Geneviève (nouvelle), I, 321.
Paroisses (Organisation des nouvelles), I, 78, 110.
PARRENIN (Le P. Dominique), jésuite, missionnaire en Chine, I, p. XIV; II, 88.
PARROCEL (Joseph), peintre. Ses tableaux, I, 290; — p. émigré d'Autichamp, I, 318; — *Halte de chasse*, p., château de Fontainebleau, II, 183; — *batailles*, p., émigré Vintimille, II, 215; — *saint Jean prêchant dans le désert*, p., à Notre-Dame, II, 224.
PARROCEL (Joseph-Ignace-François), peintre. *Louis XV à cheval*, p., émigré Brionne, II, 92. — *Le Baptême de saint Jean*, p. à Saint-Sulpice, II, 216.
PASCAL (Blaise). *Pensieri scelti*, II, 196.
Pas-de-Calais (Département du), I, 27, 37, 58, 269, 270, 272, 274.
PASQUIER, commissaire du Muséum, I, p. XLII, XLVII, 353.
Passage de la mer Rouge (*Le*), tableau du Poussin, hôtel Bretonvilliers, I, 247; — *du Rhin* (*le*), tapisserie de Van der Meulen, à Compiègne, I, 314.
PASSERAT (Jean), littérateur, II, 175.

Passot (N.), peintre. *Marthe et Marie*, p. à Saint-Jean de Troyes, II, 177.
Passy (Minimes de), I, 113; — (municipalité de), I, 45, 46; — quartier de, I, 84.
Pastel. — (Portrait de Duval au), par Latour, II, 228; — (têtes au), de la Rosalba, II, 227; — (portrait du comte de Bonneval au), II, 235.
Patel (Pierre), peintre. Ses tableaux, I, 287; — ses paysages, au château de Choisy, I, 297; — au château de Compiègne, I, 316.
Patère de bronze (Découverte à Bavay d'une), I, 23.
Patert (Dom Jean-Samson), bibliothécaire de Saint-Germain-des-Prés, I, 44.
Paul (*Cartulaire du moine*), ou *Vieux cartulaire d'Aganon*, II, 238.
Paulmy (Antoine-René, marquis de). Manuscrits provenant de sa bibliothèque, I, 16, 340, 341.
Paulmy (Vicomte de). V. Voyer (Louis de).
Pavé en mosaïque de faïence, de Bernard Palissy, I, 309, 310.
Pavée (G.), membre du directoire du département de l'Aube, II, 174.
Pavés de marbre (Utilisation des), II, 8.
Pavillet (Joseph-Nicolas), archiviste des Domaines nationaux, I, p. xxv.
Payenne (Rue), I, 203.
Paysages. — de Patel, château de Compiègne, I, 316; — avec barques de pêcheurs, p., émigré d'Autichamp, I, 318; — d'hiver avec des patineurs, tableaux de peintre hollandais, hôtel Robeck, I, 320; — avec figures et animaux, de Breughel, et autres, émigré Croy, I, 328, 329; — avec figures de Breughel, émigré d'Angiviller, I, 334; — avec figures de La Hyre, émigré d'Angiviller, I, 334; — avec figures de Michau, émigré d'Angiviller, I, 334; — de Ruysdaël, émigré Pestre, I, 338, 339; — avec figures, de l'école flamande, émigré Pestre, I, 338; — et animaux, de Paul Potter, émigré de Breteuil, I, 342; — avec figures, de Palembourg, émigré d'Argentré, I, 345; — de Vandreden, au Garde-Meuble, I, 352; — d'Orizonte, émigré Kerry, I, 365; — peintures par Pillement, émigrée Louvois, II, 11; — flamand, p. de Téniers, émigré Boulogne, II, 104; — de Robert, émigré Chalon, II, 140; — gouache, de Lawrence, émigré Chalon, II, 140; — dans la manière de Casanova, au château d'Orsay, II, 190; — peintures d'Allegrain, van Berghem, Collimard, Tempeste, émigré du Châtelet, II, 192; — deux tableaux, de Jean Both, émigré Limon, II, 197, château d'Orsay; — par Paul Bril, II, 199; — par des inconnus, II, 199; — émigré Crauford, II, 200; — peinture de Fontenay, Palais-Bourbon, II, 205; — tableau d'Italie par Both, émigré Vintimille, II, 214; — *l'Hiver*, tableau par un Hollandais, émigré Vintimille, II, 215; deux — de Verotter, émigré Vintimille, II, 215.
Paysans faisant la soupe, tableau, émigré d'Autichamp, I, 318.
Pays-Bas autrichiens, carte de Ferraris, I, 319.
Pays-Bas (*Sièges de villes des*), tableaux de Van der Meulen, à Marly, II, 162.
Pêche miraculeuse (*La*), p., abbaye de Montmartre, II, 202.
Pedrusi (Paolo), numismate italien. *Museo Farnese*, I, 348.
Peintre d'histoire de l'impératrice de Russie (Nomination de Doyen comme premier), I, 60.
Peinture couronnée (*La*), tableau de Lagrenée, émigré d'Angiviller, I, 334.
Peinture sur moire, I, 314.
Peintures. — à fresque (Enlèvement des), I, 297; — à fresque de Fréminet et du Primatice, à Fontainebleau, II, 183; — sur plâtre (enlèvement et mise sur toile des), I, 296; — chinoises (rouleau de), II, 232.

Pellagot, charpentier, II, 98, 110.
Pelletier (A.-J.), dessinateur, II, 197.
Pellisson (Paul) littérateur. *Histoire de l'Académie française*, II, 209.
Pendule. — ancienne, avec boîte en bronze ciselé, I, 320; — à secondes et à équation, II, 134; — à secondes et à équation, de F. Bertout, II, 192; — de Gilbert, II, 200; — de Julien Leroy, II, 215; — de Sautio, I, 347; II, 200.
Pendules portées au Dépôt de Nesle, II, 155.
Pénitence (La), p., copie d'après le Poussin, à Marly, II, 164.
Penn fondant une colonie. Estampe, II, 29.
Pentecôte (La), vitraux de l'église Saint-Benoît, I, 101; — *(la)*, tableau de Restout, à Saint-Denis, I, 304, 331; — *(la)*, peinture, à Saint-Sulpice, II, 217; — p. de Blanchard, à Notre-Dame, II, 220; — p. de Le Brun à Saint-Roch, II, 230.
Penthièvre (Hôtel de), I, 289, 290, 291, 292; II, 67, 203-205.
Penthièvre (Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de), II, 52, 55, 203.
Penthièvre (Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-), II, 203.
Pepinière (Rue de la), II, 206.
Percier (Charles), architecte, membre de la Commission des arts, I, 350; II, 51, 53, 54.
Perdrix, agent de la Commission des monuments, II, 56, 60, 62, 73, 74, 75, 115, 116, 125.
Père éternel (Le), peinture, cathédrale de Chartres, II, 167; — *le — proclamant la divinité de son fils*, p., de Mignard, église Saint-Jean de Troyes, II, 176; — *entouré d'anges*, p. du Pérugin, à Saint-Gervais, II, 225.
Perelle (Nicolas), peintre et graveur. Ses paysage sgravés, I, 349.
Pères de l'Eglise (Les), tableau dans le style du Valentin, maison de la Doctrine chrétienne, I, 171; — statues en plomb bronzé, église Sainte-Geneviève, I, 322; — *(un)*, tableau provenant des Visitandines de S. Denis, I, 330.
Pères de Nazareth, I, 49.
Pères de l'Oratoire (Maison des), à Montmorency, II, 168.
Perles (Corps de licorne formé avec une matrice de), II, 188. V. Nacre de perle.
Péronne (Dumetz, député de), I, 52.
Perrault (Jean), président à la Chambre des Comptes, I, 47.
Perrin (François), peintre verrier, II, 39.
Perron, lisez Peyron (Jean-François-Pierre), peintre. Copie du *Déluge* du Poussin, émigré d'Angiviller, I, 335; — *un fils qui délivre son père d'une prison*, p. émigré d'Angiviller, I, 335.
Persée et Andromède, p. de François Lemoine, émigré Villequier, I, 323.
Person, artiste à Sens, I, 361, 362.
Perugin (Pietro Vannucci, dit le), peintre. *Le Père éternel entouré d'anges*, p. à Saint-Gervais, II, 225.
Pérusse (François de), duc des Cars, II, 106.
Peste (Etude sur la sépulture d'un individu mort de la), II, 212.
Pestre de Seneff (Joseph-François-Xavier de), émigré, I, 233, 337.
Pestre (Joséphine-Jacqueline de), émigrée, II, 120, 141.
Peters (Bonaventure), peintre. Marine, émigré Du Châtelet, II, 192.
Petit-Calvaire (Maison du), I, 192.
Petitot (Jean), peintre miniaturiste, I, 133, 135, 136, 137, 300, 301, 302.
Petit-Saint-Antoine (Maison du), I, 177.
Petit-Saint-Chaumont (Maison du), I, 175.
Petits-Augustins de la Reine Marguerite (Couvent des), I, p. xxxvii, 14.
Petits-Augustins (Dépôt des), I, p. v, vi, xv, xvi, xxii, xxxvii,

XXXVIII, XXXIX, XL, XLI, XLII, XLIII, XLIV, XLV, XLVI, XLVIII, XLIX, L, LI, LII, LIII, LXIV, LXV, 2, 28, 29, 38, 39, 49, 50, 52, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 64, 66, 69, 70, 71, 72, 74, 76, 77, 78, 79, 80, 82, 85, 87, 88, 93, 98, 102, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 113, 114, 115, 119, 120, 121, 122, 124, 125, 129, 137, 140, 141, 151, 152, 154, 155, 158, 165, 166, 173, 174, 175, 179, 181, 182, 187, 188, 192, 193, 196, 203, 206, 207, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 217, 218, 219, 220, 222, 223, 225, 226, 227, 233, 238, 239, 240, 241, 242, 244, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 256, 257, 258, 259, 280, 282, 286, 299, 300, 301, 303, 304, 316, 321, 322, 326, 327, 330, 331, 357, 360; II, 1, 2, 3, 8, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 19, 20, 21, 22, 34, 36, 37, 38, 39, 48, 51, 53, 54, 65, 67, 70, 84, 87, 92, 94, 101, 102, 106, 108, 112, 114, 154, 202, 203, 207, 210, 214, 216, 224, 237.

Petits-Pères de la Place des Victoires, I, 40, 56, 288, 295; II, 34.

PEYRE (Antoine-François), conservateur des objets d'art du château de Fontainebleau, II, 181, 182, 183.

PFEFFEL (Jean-André), graveur, II, 159.

Phalempin (Nord), bibliothèque et chartrier de l'abbaye des Augustins, I, 100, 269.

Phébus, émail de Courtois, II, 188.

PHILIDOR (François-André DANICAN). Le *Carmen seculare* d'Horace, mis en musique, II, 195.

PHILIP, dessinateur, II, 159.

PHILIPART. *Le Paralytique*, estampe d'après Greuze, émigré d'Angiviller, I, 336.

Philippe (*L'enlèvement de*), p. de Th. Blanchet, à Notre-Dame, II, 220.

PHILIPPE I[er], roi de France. Son tombeau, à Saint-Benoît-sur-Loire, I, 275, 278.

PHILIPPE-AUGUSTE, roi de France. Tombeau d'Ingeburge de Danemark, sa seconde femme, à Corbeil, I, 51; — son monument dans l'abbaye de la Victoire, I, 278.

PHILIPPE DAGOBERT, frère de saint Louis. Sa sépulture, à Royaumont, I, 233, 286, 360, 361.

PHILIPPE D'ALENÇON, petit-fils de saint Louis. Sa sépulture, à Royaumont, I, 283, 286, 360.

PHILIPPE DE VALOIS, roi de France, I, p. XXX; — son tombeau, aux Jacobins de la rue Saint-Jacques, I, 276; — sa statue, à Saint-Denis, I, 358.

PHILIPPE LE BEL, roi de France, I, p. XXX; — sa statue, à Saint-Denis, I, 357.

PHILIPPE LE HARDI, roi de France. Croix monumentales, dites *Monjoies*, élevées de son temps, I, 153; — sa statue, à Saint-Denis, I, 357.

Philippe le Hardi portant à Saint-Denis les reliques de saint Louis, tableau de Restout, à Saint-Denis, I, 304.

PHILIPPE LE LONG, roi de France, I, p. XXX; — sa statue, à Saint-Denis, I, 357.

Philippsbourg (*Siège de*), peinture de Le Paon, au Palais-Bourbon, II, 206.

Philosophe (*Un*), peinture de l'école hollandaise, émigré Crauford, II, 199.

Physique (Examen de machines et instruments de), I, 230. Voy. Cabinet de physique.

Physique sacrée, ouvrage de J. Scheutchzer, II, 159.

PICART, dit LE ROMAIN (Etienne), graveur, *Don Quichotte*, estampes, I, 348; — ses dessins des *Cérémonies de tous les peuples*, II, 159; — *la Madeleine aux pieds du Christ*, dessin, émigré Montregard, II, 227.

PICAULT (Jean-Michel), restaurateur de peintures, I, 80, 288, 289.

Picpus (Maison de), I, 76.

PIERRE, comte d'Alençon, fils de

saint Louis. Monument funéraire, aux Cordeliers, I, 282.
Pierre Ier, duc de Bourbon. Son tombeau, aux Jacobins de la rue Saint-Jacques, I, 280.
Pierre (Jean-Baptiste-Marie), peintre. Ses tableaux, à Saint-Germain-des-Prés, I, 59; — *la Décollation de saint Jean-Baptiste*, p., émigré d'Angiviller, I, 335; — dessus de porte, peintures au château de Fontainebleau, II, 181; — *saint François en prières, naufrage de saint Pierre*, p., à Saint-Sulpice, II, 217; — *Hérode Agrippa frappé de Dieu, le martyre de saint Etienne*, p., à Saint-Germain-des-Prés, II, 226.
Pierre. — gravée représentant la tête de Brutus, II, 10; — verte transparente (cabaret de), II, 205; — de liais (anges en), II, 164; — de Tonnerre (statues de Bouchardon en), II, 216; — de touche (cuvettes de), II, 231.
Pierres. — antiques gravées du cabinet du comte de Clermont, décrites par de Gaumont, I, 348; — antiques gravées sur des bagues en or, II, 188; — antiques (moulages de soufre sur des), II, 234; — d'ardoise (épitaphes gravées sur), II, 237; — dures (échantillons de), II. 231; — gravées (découverte à Bavay de), I, 23; — gravées de la collection Valentinois, I, 230; — gravées du trésor de Chartres, II, 167; — gravées du trésor de l'église de Saint-Sulpice, II, 218; — gravées, trouvées chez Mme Du Barry, II, 243; — précieuses (tableau de fruits en), II, 232.
Pigalle (Jean-Baptiste), sculpteur, I, 2; — monument de l'abbé Gougenot, aux Cordeliers, II, 203; — *l'Amour et l'Amitié*, marbre, au Palais-Bourbon, II, 206; — statue de la Vierge, en marbre, et porte de tabernacle, à Saint-Sulpice, II, 217.
Piganiol de la Force (Jean Aymar), historien. Sa *Description de Paris*, I, 47, 82, 104, 119, 125, 173, 178, 196, 244, 245; II, 110, 226.
Pigoreau, commissaire aux ventes, II, 20, 65, 87, 152, 184.
Piles (Roger de), peintre, critique d'art, II, 229.
Pillement (Jean), peintre et graveur. Paysages et marines, émigrée Louvois, II, 11.
Pilon (Germain), sculpteur, I, p. xvii, xl, xli; — tombeau de Birague, I, 61; — colonne des Trois grâces, aux Célestins, I, 277; — monument de Henri II, à Saint-Denis, I, 302; — *Victoire*, à Ecouen, I, 311; — *Jésus au tombeau* et *la Résurrection*, bas-reliefs à Sainte-Geneviève, I, 321; — statues à la chapelle des Orfèvres, II, 4; — anges de bronze, à Fontainebleau, II, 181; — *Ecce Homo*, à lui attribué, à Saint-Gervais, II, 225; — *Christ*, à Sainte-Geneviève, II, 234.
Pinaigrier (Robert), peintre verrier. Vitraux des charniers de Saint-Paul, II, 39.
Pinaigrier (Les frères), peintres verriers. Vitraux, dans l'église Sainte-Croix de la Cité, I, 74.
Pingré (L'abbé Alexandre-Guy), bibliothécaire de l'abbaye de Sainte-Geneviève, I, 6.
Pinson, chirurgien, II, 43, 72, 73, 208.
Pio (Alberto), comte de Carpi. Sa statue en bronze, aux Cordeliers, II, 202.
Piques (Place des), I, 210.
Piques (Section des), II, 183.
Piranesi (Francesco), archéologue, recueil d'estampes, I, 336, II, 185, 232.
Piscine (La), p. de Jean-Paul Panini, émigré d'Angiviller, I, 332.
Pise (Italie) (Université de), I, 220.
Pithou (Pierre), jurisconsulte, II, 175.
Pitié (Hôpital de la), I, 102, 111, 233, 240.
Pitois, commissaire aux ventes, I, 245; II, 75.
Pitton de Tournefort (Joseph),

botaniste. *Relation d'un voyage du Levant*, II, 179.
Plafond. — de la Hyre, aux Jacobins Saint-Honoré (Vente d'un), I, 32; — peintures, par Vouet, au château de Saint-Germain, II, 164; — peintures, au château de Fontainebleau, II, 181, 182; — peint à fresque, par Fréminet, à Fontainebleau, II, 183.
Plan. — de la forêt de Cedeul, I, 298; — de la baronnie de Bélesta, II, 180; — du château de Durtal, II, 180; — des environs de Pont-à-Mousson, dressé par les officiers du régiment de La Rochefoucauld, II, 180; — de Fontenoy, II, 181; — des maison et jardin du duc de Roquelaure, à Athis-sur-Orge, II, 181.
Planche (Rue de la), II, 226.
Planche gravée du portrait du P. de Mouchy, oratorien, II, 236.
Planches anatomiques d'après les dessins de Martinès, I, 201.
Plans. — (Collection de), formée par l'architecte Desmaisons, I, 197; — de campagne de Frédéric II (médaille creuse contenant des), I, 245; — des châteaux royaux, sur des tables en stuc, I, 315; — de la forêt de Compiègne, I, 315; — des terres seigneuriales, II, 20, 21, 57; — des château et jardin de Liancourt, II, 180, 181; — des château et parc de Saint-Liébaut, II, 180; — à la plume d'opérations militaires projetées, II, 180; — de fortifications de la campagne de Louis XIV, en 1694, II, 229.
Plantet (Eugène), éditeur du catalogue des statues de Ménars, I, 268.
Planude (Maxime). *Anthologie grecque*, I, 58.
Plaques. — d'agate en forme de croix, II, 218; — d'argent provenant de la reliure de livres d'église, I, 64; — de porcelaine de Sèvres (commode ornée de), II, 242; — de porcelaine de Sèvres (guéridon formé de sept), II, 243; — en émail de Limoges, décorant le château de Madrid, I, 152; II, 188, 189.
Platte-Montagne (Nicolas de), peintre. *Le miracle de saint Paul et Silas en prison*, p., à Notre-Dame, II, 223.
Pliants peints par Le Paon, à Compiègne, I, 314.
Pline le naturaliste, incunable de 1470, I, p. xiv; II, 87; — traduit en toscan, impression de Venise, II, 239.
Plomb (Emploi des cercueils de), II, 211, 212; — (enfants en) porte-torches, II, 234; — (groupes d'enfants en), à Marly, II, 163; — (statues de prophètes en), I, 322; II, 230; — bronzé (statues en), I, 322; — (vases en), II, 163.
Plumet (Rue), II, 184.
Pluton (*Enlèvement de Proserpine par*), groupe provenant de Ménars, II, 187.
Pœrson père (Charles), peintre. *Saint Pierre prêchant à Jérusalem*, p., à Notre-Dame II, 217, 220; — *le Naufrage de saint Paul*, p., à Notre-Dame, II, 221.
Pœrson fils (Charles-François), peintre. *Martyre de saint Barthélemy*, p., à Notre-Dame, II, 221.
Poignal (Maison de), rue Bleue, II, 149.
Poirier (dom Germain), érudit, membre de la Commission des monuments, I, p. xiii, xxii, xxiii, xxv, xxvi, xxvii, xxviii, xxix, xxx, xxxi, lxv, 4, 9, 13, 14, 27, 28, 36, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 49, 51, 53, 54, 55, 56, 58, 60, 62, 65, 66, 67, 71, 72, 73, 75, 77, 81, 82, 83, 84, 85, 87, 88, 89, 90, 94, 96, 97, 98, 99, 102, 103, 105, 107, 108, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 119, 120, 121, 122, 126, 127, 130, 131, 138, 139, 148, 149, 166, 168, 171, 173, 176, 179, 182, 186, 187, 190, 194, 198, 201, 204, 206, 208, 213, 216, 218, 220, 226, 228, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 239, 241, 243, 246, 248, 249, 253, 255, 256, 257, 259, 264, 286, 355, 356, 361; II, 1, 3, 5, 8, 10, 12, 14, 18, 20, 21, 25, 31,

37, 41, 43, 48, 49, 51, 53, 60, 62, 63, 66, 68, 70, 71, 76, 77, 78, 82, 85, 89, 93, 97, 98, 99, 102, 103, 123, 126, 128, 129, 131, 132, 133, 136, 137, 139, 140, 141, 142, 146, 147, 148, 151, 158, 207, 208, 210, 212, 213, 214, 229, 230, 237, 239, 240, 241.

Poissonnière (Rue), I, 205, 208.

Poissons rares (Collection de) du cabinet d'histoire naturelle, à Chantilly, I, 312.

Poissy (Seine-et-Oise). Mission de Sergent, Boizot, Lemonnier et Masson, II, 7.

Poitiers (Vienne) (Bibliothèques de), I, 220, 234, 237, 240, 343, 344; — collège des Jésuites, I, 344; — district, I, 344.

Poivre (Nicolas), gardien des effets de l'émigré d'Orsay, II, 190.

Pologne, ambassade du marquis de Paulmy, I, 340, 341 ; — carte, I, 319 ; — bâtiments, suite de planches gravées, I, 349.

Polyptiques de l'église de Chartres, II, 240.

Pompée, buste, au Garde-meuble, I, 351.

Pomponne (Armand de), ministre d'Etat. Son mausolée, à Saint-Merry, II, 27, 36.

Pomponne (Chapelle de), à Saint-Merry, II, 59.

Ponce (Paul Ponzio, dit), sculpteur. Bas-reliefs à Ecouen, à lui attribués, I, 310, 311.

Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), plans, II, 180.

Pontarlier (Doubs) (Augustins de), I, p. xxxiv, 43 ; — (district et ville de), I, 43, 44.

Pont-aux-Choux (Rue du), I, 200.

Pont-l'Evêque (Calvados), II, 43.

Pont-Neuf. — Inscription de la statue de Henri IV, I, 36, 37; — (pompe de la Samaritaine, à l'extrémité du), II, 89.

Pontoise (Seine-et-Oise) (Municipalité de), II, 26, 28.

Pont-Royal (marchand de tableaux, vis-à-vis le), I, 37.

Pont-Saint-Esprit (Gard) (District du), I, 112.

Popincourt. — (Section de), I, p. lv; II, 59, 136 ; — (église de), II, 106.

Porbus le Jeune (Franz), peintre flamand. Tableau, aux Jacobins, I, 287 ; — *Evêque montant à l'autel*, émigré d'Angiviller, I, 333 ; — portraits de Henri IV et de Marie de Médicis, Palais Egalité, II, 233.

Porcelaine. — ancienne, bleu lapis (coupes de), I, 365 ; — ancienne, vert céladon (vases de), I, 365 ; — anglaise (cabaret de), II, 231 ; — gaufrée du Japon (pots pourris de), II, 192 ; — truitée (vases de), II, 192 ; — de Chine (cassolettes de), I, 351 ; — (cuves de), II, 233 ; — de Chine (gobelets en), II, 242 ; — de Chine (pots pourris en), II, 191, 201 ; — de Chine (vases de), I, 351 ; — violette du Japon (coupes de), I, 343 ; — du Japon (vases de), II, 165, 204, 233, 235 ; — de Saxe (cabarets de), II, 185 ; — de Sèvres (commode ornée de plaques de), II, 242 ; — de Sèvres (guéridon formé de plaques de), II, 243 ; — de Sèvres (vases de), I, 346, 347 ; II, 232, 242.

Porcelaines de Sèvres provenant des Tuileries (dépôt au Louvre de), I, 224, 225, 227, 243, 346, 347; II, 160, 161.

Porcher, peintre verrier. Vitraux des charniers de Saint-Paul, II, 39.

Pordenone (Jean-Antoine Licinio, dit le), peintre italien. Portrait, émigré Crauford, II, 198.

Porphyre. — (bustes antiques en), II, 186 ; — (cassolettes de), I, 351 ; — (colonne de), à Chantilly, II, 70, 115, 117 ; — (obélisques de), I, 353 ; II, 120 ; — (statue de Saint-Denis, prétendue de), II, 67 ; — (table de), à Trianon, I, 301 ; — (tables de), 315 ; — des collections d'Aumont et Ménars, I, 136; II, 62, 186 ; — (tête de Minerve en), I, 353 ; — (urnes de), II, 243 ; — (vases de),

I, 335, 343, 352, 353; II, 187, 218, 243; — antique (tombeau de), cénotaphe de Caylus, I, 321; — gris (vases de), I, 351; — rouge (table ronde de), II, 232; — vert (obélisques de), I, 353; — vert (vases de), II, 192, 206.

Porporati (Charles), graveur, II, 107; — estampes, d'après Carle Vanloo, émigré Choiseul-Stainville, II, 120.

Portail. — de Notre-Dame (Projet de suppression du bandeau des rois au), I, 143; — de Saint-Germain-des-Prés (statues du), I, 273; — de Saint-Yves (statues du) I, 281.

Portici (*Vue du Palais de*), p. de Fabrice, émigré Pestre, I, 339.

Port-Mahon (plan de), I, 157.

Portraits. — de femme, d'après le Titien, I, 223; — de dame flamande, par Rubens, I, 254; — de Mehemed Effendi, par Aved, I, 298; — de Michel-Ange et de Raphaël, attribués à Raphaël, I, 311; — d'évêques aux Missions étrangères, I, 316; — de saint Bruno, aux Missions étrangères, I, 317; — de saint François de Paule, aux Missions étrangères, I, 317; — de Catinat, I, 318; — de la mère Arnauld, copie d'après Philippe de Champaigne, I, 323; — de la fille de Philippe de Champaigne, à Port-Royal, I, 323; — d'une religieuse de Port-Royal, par Philippe de Champaigne, I, 323; — de Mme Le Brun avec sa fille, par elle-même, provenant de M. d'Angiviller, I, 334; — d'homme, de Gérard Dow, provenant de M. d'Angiviller, I, 334; — d'homme, par Mieris, provenant de M. d'Angiviller, I, 334; — de Turenne, par un inconnu, provenant de M. d'Angiviller, I, 335; — d'un peintre, étude par Bourdon, provenant de M. d'Angiviller, I, 335; — de Henri de Prusse, provenant de M. d'Angiviller, I, 335; — de Fénelon, par un inconnu, provenant de M. d'Angiviller, I, 335; — de Charles Le Brun, par lui-même, provenant de M. d'Angiviller, I, 335; — (deux), de femme, dans le goût de Reynolds, émigré Boulogne, II, 104; — d'Ulric Géring, au collège de Montaigu, II, 127; — tête de femme, pastel, dans le goût de la Rosalba, émigré Chalon, II, 140; — par Greuze, émigré Grimm, II, 183; — de Diderot, par Cochin, II, 183; — des ambassadeurs de Tippo-Saïb, II, 187; — de Mlle Du Châtelet, par Mlle Loir, émigré du Châtelet, II, 102; — de Van Dyck, II, 192; — par Pordenone, émigré Crauford, II, 198; — peinture, manière hollandaise, II, 198; — par des inconnus, émigré Crauford, II, 198, 199, 200; — portraits de personnages vénitiens, hôtel Penthièvre, II, 204; — portrait de famille, hôtel Penthièvre, II, 205; — de Louis XIII, au Palais du Luxembourg, II, 213; — par Grimou, émigré Vintimille, II, 215; — de M. Duval, pastel de Latour, émigré Montdragon, II, 228; — portraits « d'hommes illustres », Palais-Egalité, II, 233; — d'un jeune homme par Mignard, Palais Egalité, II, 233; — de Henri IV et de Marie de Médicis par Porbus; de Louis XIII, par Philippe de Champaigne, Palais-Egalité, II, 233; d'homme, de femme, par le Titien, Palais-Egalité, II, 234; — du comte de Bonneval, émigré Saint-Priest, II, 235; — d'Oratoriens à Saint-Magloire, II, 236; — du cabinet des Ordres du Roi (distraction de), I, 151, 152, 154, 158, 206, 230; — des hommes célèbres (conservation des), I, 35, 41; — de Petitot (collection des), I, 133, 135, 136, 137, 300, 301, 402.

Port-Royal (Abbaye de), I, 193, 322, 323.

Ports de France (*Les*). Estampes, I, 336; — (collection des), par J. Vernet, 228, 232.

Portugal. Ambassade de R.-L. de Voyer, I, 341.

Postdam (Description des villes de Berlin et de), II, 193.
Postes (Rue des), I, 175, 200.
Pot (Anne), femme de Guillaume de Montmorency. Son tombeau dans l'église Saint-Martin de Montmorency, I, 355.
Pot-de-fer (Rue), I, 141, 210; II, 7.
Poteries romaines (Découverte à Bavay de), I, 23.
Pots pourris. — de marbre, I, 343; — en porcelaine de Chine, II, 191, 201; — en porcelaine gaufrée du Japon, II, 192.
Potter (Paul), peintre hollandais. Paysages et animaux, émigré Breteuil, I, 342.
Pouilly, lisez Poilly (François de), graveur. *La sainte Famille*, de Raphaël, estampes, II, 183.
Poule et coq morts, tableau de Mme Vallayer, émigré d'Angiviller, I, 334.
Poulprix (Veuve), habitant à Châtillon, émigrée, I, 167.
Poussin (Nicolas), peintre, I, p. LI, II, 177; — ses tableaux de l'hôtel Bretonvilliers, I, 247; — des Chartreux, II, 186, 294; — *la Pénitence*, copie; *la Cène*, tableaux à Saint-Germain-en-Laye, II, 164; — *les Sept Sacrements*, gouaches, d'après —, château d'Orsay, II, 190; — *Camille*, p., hôtel Penthièvre, II, 204; — *le Déluge*, p., émigré Vintimille, II, 215; — *la Mort de la Vierge*, p., à Notre-Dame, II, 221.
Poyet (Bernard), architecte de la Municipalité, I, 169.
Preissac d'Esclignac (Henri-Thomas-Charles de), émigré, I, 209, 219, 245, 349.
Présentation au Temple. — (*La*), p., à Sainte-Opportune, I, 49; — tableau de Philippe de Champaigne, à Notre-Dame, I, 106; — (*la*), p. de Stella, Noviciat des Jésuites, I, 141; — (*la*), p. de Boulogne, à l'abbaye de Saint-Denis, I, 330; — p. de Le Sueur, séminaire des Robertins, II, 113; — p. de Carle Vanloo, à Saint-Sulpice, II, 217; — p. de L. Boulogne, II, 220, 228; — p. de La Hyre, à Notre-Dame, II, 220; — p. de Bourdon, Palais-Egalité, II, 234.
Prêtresse (La), statue d'après Caffiéri, émigré Du Châtelet, II, 191.
Prévost (L'abbé Antoine-François). *Histoire des voyages*, II, 209.
Prévost (Auguste), Genevois, II, 60.
Prevost, inspecteur des bâtiments du palais du Luxembourg, II, 213.
Prière au jardin (La), tableau, à Saint-Gervais, II, 225.
Primatice (François le), peintre. Tableaux de Courtois d'après ses dessins, I, 152; — ses fresques, à Fontainebleau, I, 297; II, 175, 183; — aiguière peinte en émail par ses élèves, I, 337; — bas-reliefs à Chartres dans son style, II, 126.
Printemps (Le), peinture de Coypel fils, à Marly, II, 162.
Priscien (Manuscrit de), II, 239.
Prison (Collège des Ecossais transformé en), II, 115.
Procédé. — du sculpteur Doret pour le blanchiment des marbres, I, 259; II, 2; — Leguin pour séparer l'or du cuivre ou du bronze, I, 184, 185.
Prongey, lisez Prougey (Paul), vice-président du directoire du département de l'Aube, II, 174.
Prophète (Un), copie d'après Raphaël, hôtel Penthièvre, II, 204.
Prophètes (Les), statues en plomb bronzé, à Sainte-Geneviève, I, 322.
Prouvaires (Rue des), II, 53.
Provence (Stanislas-Xavier, comte de), I, 4; — sa maison, II, 210.
Provence (Marie-Joséphine-Louise de Savoie, comtesse de), II, 27.
Provence. — (Dessins des montagnes de), I, 197; — (états de situation de la), I, 197.
Provence (Rue de), II, 20.
Providence. — (Maison de la), II, 1, 2, 95; — (église de la), II, 115, 120.
Prudence (La), émail de Courtois, au château de Madrid, II, 188.
Prudhomme (Jean), peintre. Ses tableaux au Bon Pasteur, I, 163.

Prusse. Cartes, I,319.
Psyché (*L'Amour embrassant*), sculpture, hôtel Richelieu, I, 157; — tableau de Raphaël, à Ecouen, I, 311; — marbre, au château de Brunoy, II, 179.
PUGET (Pierre), sculpteur. *La Diane, l'Hercule, le Gladiateur*, statues à Marly, II, 93; — *Hercule*, statue de bronze, à Sceaux, II, 113.
PUTHOD DE MAISONROUGE (François-Marie), membre de la Commission des monuments, I, p. XIX, XXII, XXIX, 4, 5, 6, 25, 36, 38, 39, 41, 42, 44, 45, 46, 47, 49, 51, 53, 55, 56, 58, 60, 62, 66, 67, 130, 131, 149, 153, 166, 167, 171, 173, 176, 179, 180, 182, 187-191, 193, 200, 201, 206, 208, 213, 215, 216, 221, 225, 227, 229, 232, 233, 234, 235, 237, 246, 247, 248, 249, 253, 254, 255, 256, 257, 261, 321, 327, 355, 356, 361; II, 2, 3, 15, 17, 35, 41, 44, 45, 48, 57, 58, 60, 61, 62, 68, 70, 75, 80, 81, 83, 88, 97, 104, 108, 110, 115-118, 119, 121, 123, 124, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 139, 140, 141, 142, 145, 146, 147, 157, 158.
Puy-de-Dôme (Département du), II, 147.
Pyramide à Chantilly (Erection d'une), II, 70, 115.

QUANTIN (Maximilien), archiviste de l'Yonne, I, 264.
Quatre éléments (*Les*), peintures de Natoire, au château d'Orsay, II, 190.
Quatre-fils-Aymon (Rue des), I, 189.
Quatre heures du jour (*Les*), dessus de porte peints par Vernet, château de Choisy, I, 298.
Quatre-Nations (Bibliothèque des), I, p. VIII, XXXIV; — (collège des), I, 75, 274; II, 33, 70.
Quatre Saisons (*Les*), dessus de porte à Compiègne, I, 314; — peintures de Bon Boulogne, Jouvenet, La Fosse et Mignard, à Marly, II, 162; — p. de Sauvage, à Rambouillet, II, 165; — peinture par un inconnu, à Fontainebleau, II, 181.
QUESNEL (Pasquier), oratorien, II, 236.
Quichotte de la Manche (*Don*), tapisseries de Beauvais, II, 189, 190.
Quincey (Aube) (Conseil général de la commune de), I, 146.
Quinze-Vingts (Eglise des), I, 277.

RABELAIS (François), écrivain, II, 229.
Rachel donnant à boire aux troupeaux d'Abraham, tableau d'Alexandre Véronèse, hôtel Penthièvre, II, 204.
RACINE (Jean). Ses œuvres, II, 229.
Racine (Rue), I, 106.
Racine d'arbre (Table de), II, 231.
RADEL (Louis-François PETIT-), architecte, II, 87.
RAGGI (Antonio), sculpteur. *Vierge*, marbre, à Saint-Sulpice, II, 217.
RAGNY (Catherine de la MADELEINE de), abbesse de Saint-Julien d'Auxerre, I, 363.
Rambouillet (Seine-et-Oise) (Château de), I, 263, 264; II, 3, 7, 13, 85, 165, 166.
RANCHER (Rosalie-Marguerite-Marie-Thérèse de), veuve d'Alexandre-Roger-François du Pouget, marquis de Nadaillac, émigrée, II, 37, 38, 106, 141, 196.
RAOUX (Jean), peintre. Dessus de porte, à lui attribués, Palais-Bourbon, II, 205.
RAPHAËL (Raffaello SANZIO), peintre, I, p. XLIII, LI, 101, 296, 306, 318; II, 120, 183, 184, 190, 204; — *la Transfiguration*, copie d'après Raphaël, à Saint-Germain-des-Prés, I, 59, 316; — *Descente de croix*, à Saint-Lazare, faussement attribuée à Raphaël, I, 119, 120, 212; — (*la Sainte Famille*, tapisseries d'après), église Sainte-Geneviève, I, 196, 321; — *saint Jean*, d'après —, à Ecouen, I, 310; — sa *Psyché*, reproduite dans les vitraux d'Ecouen, I, 311; — *l'Ecole d'Athènes*, d'après Raphaël, p., émigré de Croy, I, 329; — tête de femme, d'après —, émigré d'Angiviller, I, 333; — son buste,

au Garde-Meuble, I, 352 ; — copie de *l'Ecole d'Athènes*, p., hôtel d'Aligre, II, 35 ; — copie de *la Sainte Famille*, p., à Fontainebleau, II, 182 ; — tête colossale dite de —, p., émigré Crauford, II, 200 ; — *la Transfiguration*, copie, à Notre-Dame, II, 223 ; — *l'Ecole d'Athènes*, estampe coloriée d'après —, Palais-Egalité, II, 232.

Rapport sur l'instruction publique, par Talleyrand-Périgord, II, 16.

RASTRELLI (Barthélemy), sculpteur. Tombeau d'Armand de Pomponne, à Saint-Merry, II, 27.

RAUNIÉ (Emile). *Epitaphier du Vieux Paris*, I, 17, 38, 65, 74, 101, 111, 154 ; II, 202, 203.

Ré (Siège de l'île de), estampes de Callot, I, 201.

REBOUL (Henri-Paul-Irénée), naturaliste, membre de la Commission des monuments, I, p. VII, 123, 128.

Réception d'ambassadeur à la Porte, 2 peintures de Favray, émigré Saint-Priest, II, 227.

Récollets du faubourg Saint-Laurent, I, 48, 227, 287 ; — (manuscrit sur vélin provenant des), I, 18, 21.

Réconfort (Nièvre) (Abbaye du), tombeau de Béde le Vénérable, II, 12.

Recueil des fondations et établissements faits par le Roi de Pologne, I, 150.

Réformation de l'Etat de France (Pensées sur la), de M. R. de Voyer, I, 341.

Regard (Rue du), I, 177, 181, 317, 320 ; II, 125, 140.

Registre. — des délibérations de la Commission des monuments, II, 122, 130, 152, 153, 156, 157 ; — d'inscription des objets reçus au Dépôt des Petits-Augustins, I, 238, 240.

Registres. — d'inscription des tableaux et des statues, I, 122, 240 ; — du Parlement (conservation des), I, 133, 154 ; — mentionnant les droits féodaux (brûlement des), I, 248.

REGNAULT aliàs RENAUD (Jean-Baptiste), peintre, membre de la Commission des monuments, I, p. XL, XLII, XLVII, XLVIII, LVIII, 62, 63, 65, 66, 72, 75, 77, 85, 86, 87, 88, 89, 94, 95, 103, 104, 107, 108, 115, 119, 121, 130, 131, 142, 165, 168, 171, 175, 176, 177, 179, 194, 201, 204, 206, 212, 216, 218, 220, 223, 224, 226, 228, 232, 233, 234, 235, 237, 239, 240, 243, 246, 247, 249, 253, 257, 337, 339, 350, 353 ; II. 5, 8, 10, 12, 14, 20, 21, 25, 27, 32, 35, 44, 50, 51, 53, 57, 59, 60, 63, 71, 75, 80, 85, 93, 95, 97, 103, 104, 108, 110, 115, 121, 123, 128, 129, 146, 151, 157, 158, 234, 235 ; — *femme au bain*, peinture, émigré d'Angiviller, I, 335 ; — *la Femme adultère*, peinture, à Notre-Dame, II, 221.

REGNAULT (Famille), épitaphes dans l'église de Saint-Benoît, I, 101.

RÉGNIER (Antoine), directeur de la manufacture de Sèvres, II, 161.

RÉGNIER (Mathurin), écrivain, II, 229.

Reims (Marne). Statue de Louis XV, I, 287.

Reine se livrant aux soins du gouvernement (La), p., copie d'après Rubens, maison Condé, à Vanves, I, 167.

Reine veuve accepte la Régence (La), p., copie d'après Rubens, maison Condé, à Vanves, I, 167.

REISET (Marie-Frédéric de). *Catalogue des dessins du Louvre*, I, 301.

Reliquaire de Saint-Julien-des-Ménétriers, I, 25.

Reliquaires. — destinés à la fonte (Instruction pour les), I, 16, 17, 31, 145, 195 ; — des Carmélites, I, 122 ; — de l'église Saint-Sulpice, II, 218.

Reliques. — du trésor de Saint-Etienne de Troyes, I, 148 ; — dans un vase antique d'albâtre, II, 218.

Reliures de livres d'église, I, 64 ; — de maroquin (enlèvement de l'or sur les), II, 76.

Rembrandt (Harmensz van Ryn), peintre. *Sainte Famille*, p., cabinet de Choiseul-Praslin, I, 254; — *les Pèlerins d'Emmaüs, un vieillard et un jeune homme*, peintures, émigré d'Angiviller, I, 333; — p. dans sa manière, émigré Pestre, I, 337; — *Femme portant une coupe*, peinture à lui attribuée, au Garde-Meuble, I, 352.

Rémouleur (Le), statue, à Marly, II, 163; — bronze d'après l'antique, château de Fontainebleau, II, 182.

Reni (Guido), peintre. *La Vierge, l'Enfant Jésus et saint Jean*, p., émigré d'Angiviller, I, 332; — *Assomption*, gravée par Scharp, émigré d'Argentré, I, 346.

Rennes (Ille-et-Vilaine), statue de bronze sur une place, I, 142.

Renommée (La), statue en bronze de Claude Dejoux, au Panthéon, I, 149.

Renouard (Antoine-Augustin), éditeur, I, 170, 178, 250.

Rentoilage des tableaux, I, 287-291.

Repas (Un), p. de Jordaens, cabinet de Choiseul-Praslin, I, 254.

Repos. — de guerriers, dessins de Le Paon, émigré d'Autichamp, I, 318; — *de la sainte Famille en Égypte*, dessin du Guerchin, émigré d'Angiviller, I, 333; — *de chasse*, de Vanloo, château de Fontainebleau, II, 183.

Restauration. — d'émaux (Prix de la), II, 189; — de statues antiques, II, 200; — du tableau de Daniel de Volterre, de l'hôpital de la Pitié, I, 240; — des tableaux appartenant à la Nation, I, 144, 289; — des tableaux du Dépôt des Petits-Augustins, I, 57, 59, 152, 240, 287, 288; — de tableaux de l'école française, à Rouen, I, 120; — des tableaux des maisons supprimées (concours pour la), I, 80, 86, 102, 124; — des tableaux du Muséum national, I, 289; — des tableaux de Versailles, I, 134.

Restout (Jean), peintre. Ses tableaux, à Saint-Germain-des-Prés, I, 59; — son *Christ* aux Carmes de la place Maubert, I, 222; — ses tableaux, aux Missions étrangères, I, 317; — *la Pentecôte, le mont Sinaï, la Translation des reliques de saint Louis à Saint-Denis par Philippe le Hardi*, abbaye de Saint-Denis, I, 304, 331; — dessus de porte, peintures, château de Fontainebleau, II, 182; — *saint Paul à qui Ananie impose les mains*, p. à Saint-Germain-des-Prés, II, 225; — 4 tableaux à Saint-Victor, II, 235.

Restout (Jean-Bernard), peintre, commissaire pour l'inventaire du mobilier de la Couronne, I, p. vii; — conservateur du Garde-Meuble, I, 314; — son rapport sur sa visite à Saint-Denis, I, 141, 302, 304.

Résurrection (La), bas-relief de Germain Pilon, à Sainte-Geneviève, I, 321.

Retable. — de l'église Saint-Urbain de Troyes (Vente du), II, 176; — en albâtre, par Julyot, à l'église Saint-Nizier de Troyes, II, 176; — en or et vermeil du maître-autel de Saint-Denis, II, 230.

Retz (Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de). Sa sépulture, à Saint-Denis, II, 208, 212.

Reuilly (Rue de), II, 22, 35.

Reynart (Ed.). *Catalogue des tableaux, bas-reliefs et statues exposés dans la galerie du Musée des tableaux de Lille*, I, 252.

Reynolds (Joshua), peintre anglais. Portraits de femme dans son genre, émigré Boulogne, II, 104.

Rhône (Le), fleuve, II, 88.

Riballier (Ambroise), grand maître du collège Mazarin, I, 3.

Ricci (Sébastien), peintre. *Le satyre et le passant*, émigré d'Angiviller, I, 332.

Richelieu (Indre-et-Loire) (Château de), I, 218, 344, 345; — antiques y conservés, II, 34, 55.

Richelieu (Armand-Jean du Plessis, cardinal de), I, p. xviii, xli, 6; — son tombeau, dans l'église de la Sorbonne, I, 140, 141, 188.

RICHELIEU (Dame de), émigrée. V. LAVAUX (Mlle de).
Richelieu (Rue), I, 98, 157, 159, 170, 244; II, 236.
RICOURT, sculpteur. *Pleureuse*, marbre, émigré Du Châtelet, II, 192.
RIFFAUT, employé au Dépôt de Nesle, II, 149, 155.
Rivage de Tivoli (Le), gravure, émigré Fournès, I, 215.
Roanne (Loire) (Jouan, imprimeur de), II, 45.
ROARD (Jean), officier municipal, I, 76, 79, 85.
ROBECQ (Anne-Louis-Alexandre de MONTMORENCY, prince de), grand d'Espagne, I, 181, 320; II, 125.
ROBERT (Paul-Ponce-Antoine), peintre. *Le Temple de Tivoli*, p., émigré d'Angiviller, I, 334; — *vue du Panthéon*, et nature morte, p., émigré Pestre, I, 338; — *démolition du quai de Gesvres, démolition du Pont au Change*, p., émigré de Breteuil, I, 342; — paysage, émigré Chalon, II, 140; — *antiquités du Languedoc*, peintures, château de Fontainebleau, II, 182; — sept tableaux, émigré Saint-Priest, II, 235; — *Ruines*, chez Mme Du Barry, II, 242.
ROBERT, président de la Commission exécutive, I, 301.
Robertins (Communauté et séminaire des), I, 199; II, 113.
ROBESPIERRE (Maximilien de), député de Paris à la Convention nationale, I, 130.
ROBIN (Jean-Baptiste-Claude), peintre de l'Académie de peinture, I, 94.
ROBIN (Louis-Antonin), député de l'Aube à la Convention nationale, II, 165.
Rocroy (Bataille de), peinture de Le Paon, au Palais-Bourbon, II, 205, 206.
RŒDERER (Pierre-Louis), procureur général syndic du Département de Paris, I, 94, 104.
ROGER, sculpteur, I, p. XXI.
ROHAN (Ferdinand-Marie Mériadec de), cardinal-archevêque de Cambrai, I, 177.
ROHAN-GUÉMÉNÉE (Ferdinand-Maximilien Mériadec de), émigré, I, 177.
ROLAND DE LA PLATIÈRE (Jean-Marie), ministre de l'Intérieur, I, p. XLV, XLVIII, L, 92, 118, 121, 157, 160, 162, 174, 184, 199, 301.
ROLAND (Philippe-Laurent), sculpteur, commissaire de la Commune des Arts, I, 350.
ROLAND (Citoyen), II, 102.
ROMAIN (Jules), peintre. Copie de sa *Bataille de Constantin*, I, 94; — tapisseries de l'*Histoire de Clovis*, d'après ce peintre, I, 321; — ses dessins pour un plat en émail, Saint-Sulpice, II, 218.
Romains (Le combat des Sabins et des), tableau du Guerchin, hôtel Penthièvre, II, 204.
ROMANELLI (Giovanni-Francesco), peintre. Tableau, émigré de Breteuil, I, 342; — dessins pour une tapisserie de l'*Histoire de Débora*, II, 186.
Rome (Italie). — Mausolée de Fr. Maurice de La Tour d'Auvergne y exécuté, I, 92; — copie de tableaux de Raphaël, au Palais Borghèse, I, 119, 120; — cornaline trouvée dans le temple de la Concorde, I, 262; — copies de statues antiques du Musée du Capitole, I, 267, 365; — *Faune endormi*, du Palais Barberini, I, 268; — tableau peint par Ménageot, I, 303; — estampe, d'après de Verbeke, I, 336; — *(vues de)*, dessins à la gouache, I, 339; — description de ses monuments, II, 185; — *(vue du marché aux herbes et du Campo Vaccino, à)*, tableau de Gombeau, émigré Vintimille, II, 214, 215; — voyage du Poussin, II, 221.
ROMME (Charles-Gilbert), membre du Comité d'Instruction publique, I, p. XXXVI, 245; II, 51, 53, 57, 59, 214.
Romulus et Rémus, tableau de Piètre de Cortone, hôtel Penthièvre, II, 204.

Roquefeuille (de), émigré, I, 233.
Roquelaure (Antoine-Gaston Jean-Baptiste, duc de). Sa maison d'Athis-sur-Orge, II, 181.
Rosa (Joseph), peintre. Paysage, émigré de Breteuil, I, 342.
Rosa (Salvator), peintre, I, 342; — *le jeune Tobie, l'ange et le poisson*, émigré d'Angiviller, I, 332; — *marine*, au Garde-Meuble, I, 352; — *l'Assomption*, p., à Notre-Dame, II, 219.
Rosalba (Rosalba Carriera, dite La), peintre. Miniatures, I, 301; — tête de femme, en pastel, dans son genre, émigré Chalon, II, 140; — deux têtes de femme, pastels, émigré d'Havrincourt, II, 227.
Rosée (La), statue de Claude Le Lorrain, à Ménars, I, 268.
Roselli (Matheo), peintre. *David et Goliath, Holopherne*, p., à Saint-Germain-en-Laye, II, 13, 164.
Rosset de l'Etourville (Charles-François), émigré, II, 101, 106, 107.
Rostaing (Tombeau de la famille de), I, p. xvii; — monument dans l'église des Feuillants, I, 67.
Roucher (Jean-Antoine), poète. *Les mois*, II, 179, 229.
Roudin, sculpteur. *Annibal Carrache*, marbre, *Raphaël*, marbre, au Garde-Meuble, I, 352.
Rouen (Seine-Inférieure). — mission de Lemonnier, I, p. xi; — tableaux des églises, I, 48; — musée, I, 55; — église Saint-Ouen, I, 120; — grilles du chœur de l'église métropolitaine, I, 145, 204; — manufactures de draps et cotonnades, II, 180.
Rouland (Citoyen), directeur de la fonderie de l'Arsenal, II, 50.
Roule (Faubourg du), I, 20, 165; II, 104.
Roulland, commissaire aux ventes, II, 87.
Roullet (Jean-Louis), graveur. *Descente de croix*, d'après Carrache, estampe, émigré d'Argentré, I, 345.
Roumier (Angélique), femme d'Augustin Pajou, I, 183.
Rousseau (Alexandre), sculpteur. Groupe de *Zéphire et Flore*, à Ménars, I, 268.
Rousseau (Jean-Jacques). *Dictionnaire de musique*, II, 179.
Rousseau, officier municipal de la commune de Chantilly, II, 117.
Roussel, architecte, II, 36.
Roussineau (Jean-François), curé de Saint-Germain-des-Prés, II, 9, 10.
Royal-Champagne-cavalerie (Régiment de), I, 215.
Royal-Cravate (Régiment), I, 237.
Royale (Place), I, 114, 219.
Royaumont (Seine-et-Oise) (Abbaye de), tombeaux des enfants de saint Louis, I, p. xxii, 43, 51, 283-287, 360.
Royer, habitant à l'hôtel de la Guiche, I, 318.
Roze, commissaire du Comité de salut public, II, 82.
Rozoy (Seine-et-Marne) (District de), I, 113.
Rubens (Pierre-Paul), peintre. Portraits de son école, émigré Pestre, I, 338; — *martyre de saint Lievens*, estampes d'après —, I, 346; — copies de ses tableaux, I, 167; — *Descente de croix*, aux Capucins de Cambrai, I, 252; — portrait d'une dame flamande, I, 254; — *la galerie du Palais du Luxembourg*, estampes d'après Rubens, I, 349; — *Enfant vêtu à l'espagnole*, dit de —; *le Jugement de Pâris*, p.; *Sainte Famille*, esquisse attribuée à —, émigré Crauford, II, 200; — *la Galerie* dite de —, au palais du Luxembourg, II, 213; — estampes, d'après Rubens, émigré Montdragon, II, 227; — *Assomption*, p. de l'école de Rubens, émigré d'Havrincourt, II, 228.
Rudolf (De), ministre d'Autriche, II, 96.
Ruinart (Dom Thierry), bénédictin. Son *Voyage littéraire en Alsace et en Lorraine*, I, 27.
Ruines. — avec figures, p. de Corneille Palembourg, émigré d'An-

giviller, I, 333 ; — tableaux de Locatelli, émigré de Breteuil, I, 342, 343 ; — *dans lesquelles on fait offrande à Vénus*, tableau de Robert, chez Mme Du Barry, II, 242.
RUYSDAEL (Jacob-Isaac Van), peintre hollandais. Paysages, émigré Pestre, I, 338.

Saarbrück (Allemagne), légion de la Moselle y cantonnée, I, 207.
Sacre. — de Louis XIV, atlas, II, 159; — *du Roi*, estampe de Moreau jeune, I, 342.
Sacrements (Les sept), gouaches d'après Poussin, château d'Orsay, II, 190.
Sacrifice. — à Jupiter, tableau, émigré Croy, I, 328 ; — *d'Iphigénie*, représenté sur un vase de porcelaine de Sèvres, I, 347 ; — *de Polyxène*, p. de Solimène au Garde-Meuble, I, 352 ; — (*un*), attribué à Paul Lauri, émigré Crauford, II, 200.
Sacs de procédures, suspendus comme ex-voto dans la chapelle Saint-Yves, I, 188.
SACY (Antoine-Isaac-Silvestre de), membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, I, 82.
SAGE (Balthazar-Georges), membre de l'Académie des sciences, I, 136, 300, 301.
SAÏD-PACHA, ambassadeur de la Porte en France. Portrait, par Aved, au château de Choisy, I, 298.
Saint-Amand (Nord) (Abbaye de), province du Hainaut, I, 270.
Saint André. — (Le martyre de), p., de Bourdon, cathédrale de Chartres, II, 166-167 ; — (*le martyre de*), p. de Le Brun, à Notre-Dame, II, 219 ; — *à genoux devant sa croix*, p. de Blanchard, à Notre-Dame, II, 220 ; — (*le martyre de*), p. de Jouvenet, à Saint-Roch, II, 230.
Saint-André-des-Arcs (Eglise), I, 151, 154, 282.
Saint-André-des-Arcs (Rue), II, 188, 189.
Saint-Ange (Château), à Rome, I, 19.
Saint-Ange (Vue du château), p. de Gaspard dell' Ochiadi, émigré Montdragon, II, 228.
Saint-Antoine (Faubourg), I, 20 ; II, 22, 35.
Saint-Antoine (Porte), I, 52.
Saint-Antoine (Rue), I, 86, 169, 194, 200.
Saint-Antoine-des-Champs (Abbaye de) ; — bibliothèque y projetée, I, 20 ; — tombeaux, I, 281 ; — (église paroissiale de), I, 33, 34, 38.
SAINT-AUBIN (Gabriel-Jacques de), graveur, II, 30, 107.
Saint-Augustin (Eglise), I, 100, 193 ; II, 87.
Saint Augustin — (Translation des reliques de), p., de Louis Galloche, église des Petits-Pères, I, 100 ; — tableau provenant des Visitandines de Saint-Denis, I, 330 ; — *au bord de la mer*, p. de Lanfranc, émigré d'Angiviller, I, 332.
Saint Aurèle, martyr, statue à Saint-Germain-des-Prés, I, 273.
Saint Barthélemy — (Le martyre de), p. de La Hyre, église Saint-Jacques du Haut-Pas, II, 100, 237 ; — (*le martyre de*), peinture de Pœrson fils, à Notre-Dame, II, 221 ; — (*le martyre de*), p. de Paillet, à Notre-Dame, II, 223.
Saint Benoît, statue de J.-B. Tuby, à Saint-Denis, II, 229.
Saint-Benoît (Eglise), I, 101, 111.
Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret), tombeau du roi Philippe Ier, I, 275.
Saint Bernard, p. de Van Dyck, à l'abbaye d'Anchin, I, 252 ; — (*vie de*), sculpture de Guyard, à l'abbaye de Clairvaux, II, 171.
Saint-Bernard (Porte), I, 51.
Saint-Bertin (Abbaye de), à Saint-Omer, bibliothèque, I, 270, 271.
Saint Bruno, portrait, aux Missions étrangères, I, 317.
Saint Charles Borromée donnant la communion aux pestiférés, p. de Carle Vanloo, à Notre-Dame, II, 219.
Saint-Chaumont ou l'Union chrétienne (Communauté de), II, 82, 106.

Saint-Chéron (Abbaye de), à Chartres, I, p. XII ; II, 238.
Saint-Cloud (Seine-et-Oise) (Château de), I, p. XV ;II, 3, 86.
Saint-Cloud (*Vue des cascades de*), tableau, Palais-Egalité, II, 233.
Saint-Côme (Eglise), I, 106, 114.
Saint Denis. — Vitraux, à Saint-Benoît, I, 101 ; — (statue de), à Saint-Denis, II, 67 ; — (*le martyre de*), tableau, abbaye de Montmartre, II, 202 ; — *agenouillé*, statue, abbaye de Montmartre, II, 202.
Saint-Denis (Seine) (Abbaye de), I, p. XXI, XXII, XXVI, LXI, 4, 14, 30, 32, 40, 45, 138, 141, 142, 148, 211, 231, 233, 255, 257, 259, 272, 275-282, 283, 284, 286, 287, 299, 302-304, 321, 330, 331, 355, 356-361 ; II, 3, 8, 10, 11, 15, 16, 18, 20, 21, 24, 38, 40, 41, 43, 48, 49, 51, 60, 62, 64, 66, 70, 72, 76, 96, 98, 129, 130, 131, 138, 202, 207, 208, 210, 213, 214, 229, 230, 240 ; — (Annonciades de), I, 331 ; — (Ursulines de), I, 330 ; — (Visitandines de), I, 331.
Saint-Denis (Chronique de), I, 21,
Saint-Denis (Seine) (District de), I, p. XVI, XXVI, 35, 37, 43, 231 ; II, 13, 33, 60, 61, 67 ; — (église des ci-devant Bénédictins de), I, 187 ; — chapelle de la Trinité, dite du Lépreux, I, 359, 361 ; — chapelle de Saint-Laurent, I, 360 ; — tombeaux de l'abbaye de Royaumont y transportés, I, 43, 45 ; — (municipalité de), I, 14, 116, 122, 124, 132, 140, 153, 158, 187 ; II, 67, 73, 102.
Saint-Denis (Porte), I, p. XIX, 187.
Saint-Denis (Rue), I, 79 ; II, 82.
Saint-Domingue (Ile) (Jean-Barthélemy Nicolson, préfet de), I, 85.
Saint Dominique et saint Thomas, p. dans le goût de Lanfranc, à Notre-Dame, II, 221.
Saint-Dominique (Rue), I, p. X, 199, 210, 227, 233, 347, 349 ; II, 66, 84.
Saint-Dominique (Cul-de-sac), I, 240.
Saint-Esprit (*La descente du*), p. de Jacques Blanchard, à Notre-Dame, II, 219.
Saint-Esprit (Maison du), place de l'Hôtel-de-Ville, II, 100, 146.
Saint-Esprit (Ordre du), I, p. V, XX, XXVI, 58, 74, 75, 82, 98, 140 ; — (archives de l'ordre du), I, p. XXV, XXVII, XXXII, 84, 88, 94, 209 ; — (cabinet du), I, 230 ;
Saint-Esprit (Séminaire du), rue des Postes, I, 200.
Saint Etienne. — (*Le martyre de*), dessins de La Hyre, à Saint-Etienne-du-Mont, I, 125 ; — (*le martyre de*), p. de Le Brun, à Notre-Dame, II, 220 ; — *saisi par les bourreaux*, p. de Houasse, à Notre-Dame, II, 222 ; — *devant les docteurs*, p. de Natoire, à Saint-Germain-des-Prés, II, 226 ; — (*le martyre de*), p., de Pierre, à Saint-Germain-des-Prés, II, 226.
Saint-Etienne-du-Mont (Eglise), à Paris, I, 101, 125, 155, 159, 163, 196, 321, 322 ; II, 18, 19, 38, 39.
Saint-Eustache (Curé de), I, 70 ; — (église de), I, 153 ; II, 52, 53, 98, 112.
Saint-Faron de Meaux (Abbaye de), I, 22.
Saint Fiacre, peinture, à Saint-Sulpice, II, 217.
Saint-Florent (Maine-et-Loire) (Abbaye de), bibliothèque de Duplessis-Mornay, I, 345.
Saint François. — Statue, I, p. XL ; — p. de Vignon, à Sainte-Geneviève, I, 321 ; — (*agonie de*), p. de Carlo Maratta, émigré d'Angiviller, I, 332 ; — *entre deux anges*, peinture d'un inconnu, émigré Crauford, II, 197 ; — *en extase*, peinture de Louis Carrache, émigré Crauford, II, 198 ; — *en prière*, peinture de Pierre, à Saint-Sulpice, II, 217 ;
Saint François de Paule, portrait, aux Missions étrangères, I, 317.
Saint François de Sales, tableau aux Annonciades de Saint-Denis, I, 331 ; — *et sainte Chantal*, tableau provenant des Visitandines de Saint-Denis, I, 330.

Saint François-de-Sales (Confrérie de), en l'église de Saint-Jean-en-Grève, I, 70.
Saint François-Xavier, statue de Coustou, Noviciat des Jésuites, I, 141; — *ressuscitant une fille*, tableau du Poussin, aux Jésuites, I, 292.
Saint Gabriel (Le P. Jacques de), fondateur du cabinet d'antiquités des Petits-Pères, I, 40.
Saint Georges, diacre, statue, à Saint-Germain-des-Prés, I, 273.
Saint Germain. — statue, au portail de Saint-Germain-des-Prés, I, 273; — *la translation des reliques de — et de saint Vincent*, peinture de Hallé, père, à Saint-Germain-des-Prés, II, 226.
Saint-Germain (Faubourg), II, 66.
Saint-Germain-des-Prés (Abbaye de), I, p. xxxiv, 4, 36, 59, 105; — bibliothèque de l'abbaye, I, 3, 6, 20, 21, 44, 45; — église, I, 36, 245, 272, 273, 276, 321; II, 8, 84, 225.
Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), vente de tableaux, I, 126; — (château de), I, 244, 315; II, 86, 96, 164; — mission de Sergent, Boizot, Lemonnier et Masson, II, 3, 7, 13.
Saint-Germain-l'Auxerrois (Eglise), I, 321; II, 64, 66, 84, 92, 93, 203.
Saint-Germain-le-Vieux (Eglise), I, 181.
Saint-Gervais (Eglise), I, 106, 114, 196, 203, 327; II, 48, 50, 65, 79, 84, 95, 120, 224, 225.
Saint-Gervais (Quartier), I, 86.
Saint Gervais. — *et saint Protais*, peinture de Le Sueur, à Saint-Gervais, II, 224; — (*le martyre de*), p. de Thomas Goussé, à Saint-Gervais, II, 225.
Saint Grégoire, copie du tableau du Dominiquin, à Port-Royal, I, 323.
Saint-Hilaire (Eglise), I, 211.
Saint-Hilaire (Manuscrit de), II, 239.
Saint-Hippolyte (Eglise), II, 120.
Saint-Honoré (Eglise), I, 69, 287.
Saint-Honoré (Faubourg), I, 20, 157.
Saint-Honoré (Rue), I, 21, 50, 66, 88, 93, 96, 121.
Saint-Ignace (Chapelle), à Saint-Louis-de-la-Culture, I, 47.
Saint Ignace, p., abbaye de Montmartre, II, 202.
Saint Ignace de Loyola, statue de Coustou, au Noviciat des Jésuites, I, 141.
Saint Jacques conduit au martyre, p. de Noël Coypel, à Notre-Dame, II, 220.
Saint-Jacques (Faubourg), II, 22, 110.
Saint-Jacques (Porte), II, 76.
Saint-Jacques (Rue), I, 48, 54, 55, 121, 188, 226.
Saint-Jacques-de-la-Boucherie (Eglise), I, 48.
Saint-Jacques-du-Haut-Pas (Eglise), I, 122, 126; II, 100.
Saint Jean. — vitraux, à Saint-Benoît, I, 101; — p., copie de l'école de Raphaël, à Ecouen, I, 310; — *dans le désert*, p. du Mole, émigré d'Angiviller, I, 332; — *dans le désert*, tableau de Favanne, au Garde-Meuble, I, 352; — *dans le désert*, p. de Vincent, à Saint-Eustache, II, 98; — (*le baptême de*), d'un inconnu, II, 98; — p. de Mignard, à Marly, II, 162; — (*le baptême de*), p., château d'Orsay, II, 190; — p., émigré Crauford, II, 199; — bronze, émigré Vintimille, II, 215; — (*le baptême de*), tableau de Joseph-Ignace-François Parrocel, II, 216; — — sculpture de Boizot, à Saint-Sulpice, II, 217; — (*le martyre de*), peinture de Claude Hallé, à Notre-Dame, II, 219; — (*la décollation de*), p. de Claude Audran; — (*le baptême de*), au château d'Orsay, II, 190; — *dans le désert*, p. de Parrocel, à Notre-Dame, II 224; — (*le baptême de*), p. à Saint-Séverin, II, 235.
Saint Jean (*Evangile de*), manuscrit, II, 240.
Saint Jean-Baptiste. — statue, à Saint-Germain-des-Prés, I, 273; — statue de François Dumont, à Saint-Sulpice, II, 132.
Saint-Jean-de-Latran (Maison de), I, 200.

Saint-Jean-de-Maruéjols (Gard) (Seigneurie de), I, 215.
Saint-Jean-en-Grève (Eglise), I, 60, 70, 78; II, 109.
Saint-Jean-en-l'Isle, à Corbeil (Commanderie de), I, 51.
Saint-Jean-en-Vallée (Eure-et-Loir), (Abbaye de), I, p. XII; II, 238.
Saint Jean l'Evangéliste, statue, à Saint-Germain-des-Prés, I, 273.
Saint Jérôme. — tableau de Crayer, II, 216; copie du — du Dominiquin, à Saint-Sulpice, II, 217; — p., à Saint-Séverin, II, 235; — p., à Saint-Magloire, II, 236, 237.
Saint-Joseph (Eglise), II, 129.
Saint Joseph. — *tenant l'Enfant Jésus dans ses bras*, tableau provenant des Visitandines de Saint-Denis, I, 330; — *et la Vierge apparaissant à sainte Thérèse*, tableau de Ménageot, aux Carmélites de Saint-Denis, I, 331; — statue de François Dumont, à Saint-Sulpice, II, 132; — peinture de Philippe de Champaigne, à Saint-Sévérin, II, 234.
Saint-Jouin de Marnes (Deux-Sèvres), (Abbaye de), I, 344, 345.
Saint Jude, vitraux, à Saint-Benoît, I, 101.
Saint-Julien d'Auxerre (Yonne) (Abbaye de), I, 208, 222, 235, 264, 361, 362, 363; II, 8, 11, 168.
Saint Julien (Os de), reliquaire à Saint-Julien-des-Ménétriers, I, 25.
Saint-Julien-des-Ménétriers (Eglise), I, 25.
SAINT-JUST (Antoine-Louis-Léon de), conventionnel, II, 115.
Saint-Landry (Eglise), I, 106, 107, 111, 118, 151, 169.
Saint-Laurent. — (*Le martyre de*), p. de La Hyre ou Vouet, aux Missions étrangères, I, 316; — (*le martyre de*), vitrail de Jean Cousin, à Saint-Gervais, II, 120; — (*le martyre de*), p. par un élève de Le Sueur, à Notre-Dame, II, 223.
Saint-Laurent (Faubourg), I, 48.
Saint-Laurent de Joinville (Eglise), I, 113.
Saint-Lazare (Maison de), I, 119, 120.
Saint-Lazare (Ordre de), I, 82; II, 109; — (séminaire de), II, 114.
SAINT-LÉGER (Abbé de). V. MERCIER.
Saint-Leu d'Esserent (Seine-et-Oise). Transport des marbres de Chantilly, II, 43, 74, 75, 117.
Saint-Liébaut (Aube), château fort, II, 180.
SAINT LOUIS, roi de France, I, p. XXII, 43, 45, 113, 283, 284, 286; — bas-relief aux Chartreux, I, 276; — statue, aux Cordeliers, I, 199, 277; — sépulture, à Saint-Denis, I, 278; — *translation de ses restes*, p. de Restout, à Saint-Denis, I, 304, 331; — tableaux tirés de sa vie, à l'Ecole militaire, I, 317; — (*vie de*), tableau, II, 13.
Saint-Louis (Ile), I, 247.
Saint-Louis (Rue), I, 172, 192, 209; II, 101.
Saint-Louis (Séminaire de), I, 207.
Saint-Louis-du-Louvre (Eglise), I, p. XX.
Saint-Louis-en-l'Ile (Curé de), I, 199.
Saint-Louis-de-la-Culture (Dépôt de), I, p. LXV, 2.
Saint-Louis-de-la-Culture (Eglise et couvent de), ou Grands-Jésuites, I, p. XVIII, XXXIV, 47, 48, 61, 140, 192, 202, 205, 207, 211, 282.
Saint-Magloire (Séminaire de), II, 120, 236.
Saint-Marcel. — (Cloître), II, 16, 22; — (église), II, 15, 120.
Saint Martin. Tableau de Vignon, à Sainte-Geneviève, I, 321.
Saint-Martin du cloître Saint-Marcel (Paroisse de), II, 16.
Saint-Martin (Porte), I, p. XIX, 187.
Saint-Martin (Rue), II, 18.
Saint-Martin-des-Champs (Eglise de), I, p. XXVI, 20, 21, 49, 50, 55, 80, 152, 226, 231, 237, 241; II, 41, 42; — dépôt provisoire de tableaux, I, 49, 50, 55.
Saint-Martin de Tours (Eglise) I, p. X.

Saint-Maur-les-Fossés (Seine) (Château de), I, 242; II, 95.
Saint-Maur (Rue), II, 11.
Saint-Maximin (Oise) (Officiers municipaux de), II, 115-118.
Saint-Médard de Soissons (Abbaye de), I, p. XXXIV, 21, 102, 103, 109.
Saint-Merry (Eglise), II, 26, 27, 31, 36, 38, 39, 51, 52, 57, 59, 95.
Saint Michel. — statue, église des Carmélites, II, 100; — p. à Saint-Sulpice, II, 217; — *à genoux devant la Vierge*, p. de Philippe de Champaigne, à Notre-Dame, II, 221.
Saint-Michel (Ordre de), I, p. XX.
Saint Nicolas. — vitraux, à Saint-Benoît, I, 101; — *sauvant des pénitents du naufrage*, p. de Tiersonnier, à Notre-Dame, II, 223.
Saint-Nicolas (Port) à Paris, I, p. XX.
Saint-Nicolas-du-Chardonnet (Eglise), I, 137, 233.
Saint-Omer (Pas-de-Calais) (Abbaye de Saint-Bertin, à), I, 270.
Saintonge. Intendance de R. de Voyer, I, 341.
Saint Ouen. Vitraux, à Saint-Benoît, I, 101.
Saint Pantaléon. Tableaux relatifs à l'histoire de sa vie, par Jacques Carrey, à Troyes, II, 177.
Saint Paul. — (Tête de), en l'église du Bon Pasteur, I, 163; — vitraux du charnier, II, 39; — statue de François Dumont, à Saint-Sulpice, II, 132; — p. attribuée au Guerchin, — p. émigré Crauford, II, 199; — (*le Départ de*), p. de Galloche, à Notre-Dame, II, 219; — *faisant brûler des livres à Ephèse*, peinture d'Eustache Le Sueur, à Notre-Dame, II, 220; — (*la Flagellation de*) *et saint Barnabé*, peinture de Louis Testelin, à Notre-Dame, II, 220; — *et Silas flagellés*, p. de L. Testelin, à Notre-Dame, II, 220; — (*lapidation de*), p. de Champaigne le neveu; — *guérissant un boîteux*, p. de Michel Corneille; — (*la Conversion de*), p. de Laurent de La Hyre, à Notre-Dame, II, 220; — (*le Naufrage de*), p. de Pœrson, à Notre-Dame, II, 221; — (*saint Pierre et*), p. de Baugin; — (*les Adieux de saint Pierre et de*), p. de Ballin, à Notre-Dame, II, 222; — *et Silas en prison*, p. de N. Plattemontagne; — *à Ephèse*, p. de L. Boulogne, à Notre-Dame, II, 223; — *défendant sa cause devant Agrippa et Bérénice*, p. de Villequin; — (*la Résurrection d'Eutique par*), p. de Courtin, à Notre-Dame, II, 224; — *à qui Ananie impose les mains*, p. de Restout, à Saint-Germain-des-Prés, II, 225; — *et saint Barnabé refusant des sacrifices*, p. de Christophe — (*la Conversion de*), p. de Jeaurat, à Saint-Germain-des-Prés, II, 226; — (*la Conversion de*), p. de Lemoine; — *à Lystre*; — *à Malte*, peintures, la 1re de Hallé père, la 2e de Verdot, à Saint-Germain-des-Prés, II, 226.
Saint-Paul (Charniers de), II, 38, 39.
Saint-Paul (Eglise), tombeaux de Mansart et d'Argouges, I, 173, 206, 245; II, 38.
Saint-Pétersbourg (Russie). — départ du peintre Doyen, I, 223; — (*vue de*), p. de Leprince, émigré Lostanges, II, 138.
Saint-Philippe-du-Roule (Eglise), II, 114.
Saint Pierre. — (*Tête de*), tableau en l'église du Bon Pasteur, I, 163; — *pleurant*, maison de la Doctrine chrétienne, I, 171; — *guérissant les malades*, p. de La Hyre, émigré d'Angiviller, I, 353; — (*Jésus donnant les clefs à*), p. au Garde-Meuble, I, 352; — *guérissant le Paralytique*, vitraux de Jean Cousin, à Saint-Gervais, II, 120; — statue, de François Dumont, à Saint-Sulpice, II, 132; — peinture à Saint-Jean de Troyes, II, 177; — (*tête de*), peinture, émigré Crauford, II, 198; — peinture attribuée au Guerchin, émigré Crauford, II, 199; — (*le Naufrage de*), p. de Pierre à Saint-Sulpice, II, 217; — (*la Prédication de*) *dans Jérusalem*, p. de Pœrson, à Notre-Dame, II, 219; — *guérissant le boiteux*, p. de Syl-

vestre; — *délivré de prison*, peinture de J.-B. Corneille; — (*l'Apparition de Jésus à*), peinture de Sourlay; — *ressuscitant Tabitha*, p. de Testelin, à Notre-Dame, II, 219; — (*la Vocation de*), peinture de Michel Corneille; — (*le Martyre de*), p. de Bourdon; — *prêchant à Jérusalem*, p. de Pœrson père, à Notre-Dame, II, 220; — *et saint Paul*, peinture de Baugin; — *dans la prison*, peinture de Simon Vouet, à Notre-Dame, II, 221; — *baptisant le centenier*, peinture de Corneille; — (*les Adieux de*) *et de saint Paul*, peinture de Ballin, à Notre-Dame, II, 222; — (*le Repentir de*), peinture de Tavernier, à Notre-Dame, II, 224; — *guérissant le boiteux*, p. de Cazes, à Saint-Germain-des-Prés, II, 225; — *délivré de prison*, p. de J.-B. Vanloo, à Saint-Germain-des-Prés, II, 225; — *guérissant les malades de son ombre*, p. de Pierre, à Saint-Germain-des-Prés, II, 226.

Saint-Pierre de Rome, estampe, émigré d'Angiviller, I, 336.

Saint-Pierre-des-Arcis (Paroisse de), I, 100.

Saint Pierre et saint Paul (Histoire de), vitraux du charnier de Saint-Paul, II, 39.

SAINT-PRIEST (François-Emmanuel GUIGNARD, comte de), émigré, I, 165.

Saint-Privat-du-Gard (Gard) (Seigneurie de), I, 215.

Saint Protais (*La Décollation de*), p. de Bourdon, à Saint-Gervais, II, 225.

SAINT-REMY (Charles-Alexandre-Louis ROUSSEL de), général, II, 101.

Saint-Roch (Eglise de), II, 64, 66, 101, 230.

Saint-Savin (Vienne) (Abbaye de), bibliothèque, I, 345.

Saint Sébastien, peinture sur bois, à Saint-Gervais, II, 225.

Saint-Sépulcre (Chanoinesses du) ou Augustines de Bellechasse, I, 199.

Saint-Sépulcre (Eglise du), rue Saint-Denis, I, 79.

Saint-Sépulcre de Cambrai (Abbaye du), I, 27, 270.

Saint-Séverin (Eglise et paroisse), II, 115, 138, 234.

SAINT-SIMON (Louis-Jacques-Philippe-Hippolyte de), émigré, II, 21, 23, 79.

Saint Simon (*Le Martyre de*), tableau de L. Boulogne, à Notre-Dame, II, 219.

Saint-Sulpice (Eglise), I, 225; II, 81, 83, 95, 110, 132, 215-219.

Saint-Sulpice (Séminaire), I, 98, 199; II, 113, 124, 125.

Saint Symphorien (*Le Martyre de*), p. de Daniel Hallé, à Saint-Germain-des-Prés, II, 226.

Saint Thomas. — (*L'Incrédulité de*), tableau, abbaye de Montmartre, II, 201; — (*l'Incrédulité de*), p. d'Arnould, à Notre-Dame, II, 221.

Saint-Thomas-d'Aquin (Eglise de), I, 124.

Saint-Thomas-de-Villeneuve (Maison des Dames hospitalières de), I, 200, 201, 205.

Saint Thomas de Villeneuve remplissant des fonctions hospitalières, tableau de Dandré Bardon, séminaire du Saint-Esprit, I, 201.

Saint-Urbain, à Joinville (Haute-Marne) (Abbaye de) I, 112.

Saint-Victor (Abbaye de), I, 90, 91, 92, 94, 96, 128, 164.

Saint-Victor (Bibliothèque de), I, p. XXXIV, LIII, 5, 6, 21.

Saint-Victor (Eglise et paroisse de), I, 91, 137; II, 115, 234, 235.

Saint-Vincent-de-Paule (*Vie de*), tableaux à Saint-Lazare, I, 119.

Saint-Waast d'Arras (Abbaye de), I, 27, 270, 272.

Saint-Winoc (Abbaye de), à Bergues, I, 117, 118.

Saint Yves, peinture de Pierre Monier, à Notre-Dame, II, 222.

Saint-Yves (Chapelle), I, 188.

Sainte-Anne (Chapelle), I, 205, 208, 219.

Sainte-Anne (Rue), I, 205.

Sainte-Aure (Maison de), I, 171.

Sainte-Avoie (Rue), I, 178; II, 139.

Sainte Catherine — (*Le Mariage de*), p. du Guerchin, émigré d'Angiviller, I, 332; — (*le Mariage de*), copie d'après le Corrège, château

de Fontainebleau, II, 181; — (*le Martyre de*), p. de Vien, à Notre-Dame, II, 219, 223.
Sainte Cécile, p., émigré Crauford, II, 199; — p., hôtel Penthièvre, II, 205.
Sainte-Chapelle (La), I, 106, 108; II, 9, 109, 214.
Sainte Clotilde, statue du portail de Saint-Germain-des-Prés, I, 273.
Sainte-Croix (Rue), I, 74.
Saint-Croix-en-la-Cité (Eglise), I, 74.
Sainte Elisabeth, peinture, à Saint-Roch, II, 230.
Sainte-Elisabeth (Maison de), I, 165.
SAINTE-EUGÉNIE (Le P. Albert de), fondateur du cabinet d'antiquités des Petits-Pères, I, 40.
Sainte Face (*Une*), tableau provenant des Visitandines de Saint-Denis, I, 330.
Sainte-Famille. — p. maison Cromot, à Issy, I, 168; — p. maison des Filles Saint-Thomas, I, 189; — tapisserie d'après Raphaël, à Saint-Etienne-du-Mont, I, 196; — p. séminaire du Saint-Esprit, I, 200; — p. maison du Cherche-Midi, I, 222; — p. de Rembrandt, cabinet de Choiseul-Praslin, I, 254; — p. de Raphaël, I, 296; — peinture dans le genre de Vouet, hôtel Robeck, I, 320; — tableau de l'Ecole bolonaise, abbaye de Port-Royal, I, 323; — p. de Barocchio, émigré d'Angiviller, I, 332; — p. du Corrège, émigré d'Angiviller, I, 332; — copie d'après Raphaël, château de Fontainebleau, II, 182; — estampes, d'après Raphaël, par Pouilly, émigré Grimm, II, 183; — estampes d'après le Guide, émigré Grimm, II, 183; — p. de Schidone, émigré Crauford, II, 199; — esquisse, attribuée à Rubens, émigré Crauford, II, 200; — 3 tableaux, abbaye de Montmartre, II, 201, 202.
Sainte Geneviève. — gravure, émigré Fournès, I, 215; — tableau allégorique de De Troy, église Sainte-Geneviève, I, 321; — p., à Saint-Sulpice, II, 217; — de Baléchou, estampe, émigré Montdragon, II, 228; — p. de Philippe de Champaigne, à Saint-Séverin, II, 234.
Sainte-Geneviève (Abbaye de), I, p. XL, 2, 4, 155, 159, 199, 203, 276.
Sainte-Geneviève (Bibliothèque), I, p. XXXIV, 3, 6, 20, 21; II, 127.
Sainte-Geneviève (Charniers de), II, 39.
Sainte-Geneviève (Eglise de), I, 188, 191, 196, 244, 245, 247, 251, 279, 321; II, 90, 115, 234.
Sainte Madeleine dans le désert, tableau provenant des Visitandines de Saint-Denis, I, 330, 331.
Sainte-Madeleine (Eglise), I, 326.
Sainte Marguerite, p. de Dufresnoy, église Sainte-Marguerite, II, 83.
Sainte-Marguerite (Eglise), I, 111; II, 83.
Sainte-Marie-de-Chaillot (Couvent des Visitandines de), I, 86, 180, 242.
Sainte-Marie-du-Temple (Eglise de), I, 200, 326.
Sainte-Marie-Madeleine-en-la-Cité (Eglise), I, 114.
SAINTE-MARTHE (Gaucher et Louis de). Leurs œuvres, I, 286.
Sainte Monique, tableau demandé par le curé de Saint-Augustin, I, 100.
Sainte-Opportune (Eglise), I, 49.
Sainte-Opportune (Quartier de), II, 4.
Sainte-Perine de Chaillot (Maison de), I, 179, 181.
Sainte Pélagie, p. de Prudhomme, maison du Cherche-Midi, I, 163.
Sainte-Valère (Maison de), I, 179, 181.
SAINTES (André-Antoine BERNARD DE), député de la Charente-Inférieure à la Convention nationale, II, 49.
Saints-Apôtres (Basilique des), devenue église Sainte-Geneviève, I, 244.
SALIGNY (L.), officier municipal de Chantilly, II, 117.

Salins (*La prise de*), p. de Van der Meulen, à Marly, II, 91.
Salives (de), émigré, I, 200, 201.
Salle des Antiques au Louvre, I, p. xl, 19, 20, 24, 74, 80, 114, 169, 182, 192, 267, 268; II, 24, 34, 52, 55, 57, 58, 59, 64, 67, 68, 75, 85, 201.
Salomon. — (*Jugement de*), p. de Luca Giordano, émigré d'Angiviller, I, 333; — *sacrifiant aux idoles*, tableau de Bourdon, hôtel Penthièvre, II, 204.
Salviati (Francesco Rossi, dit Cecco de), peintre italien. Ses tableaux à Lyon, I, p. xiv; II, 88; — estampe, Palais-Egalité, II, 232.
Samaritain (*Le*), p., abbaye de Montmartre, II, 202.
Samaritaine (*La*), peinture, abbaye de Montmartre, II, 202.
Samaritaine (Pompe de la), au Pont-Neuf, II, 89.
Samuel (*L'ombre de*), estampe d'après West, par Scharp, émigré d'Argentré, I, 346.
Sancerre (Louis de), connétable de France. Son tombeau, à Saint-Denis, I, 359, 360.
Sanglier antique (Copie de), II, 163.
Sans-Culottes (Section des), II, 115.
Santerre (J.-B.), peintre. Têtes, p., émigré Vassé, I, 223; — son tableau à la chapelle du Roi, à Versailles, I, 294; — *le Régent et sa fille*, p., Palais-Egalité, II, 233.
Santeul (Jean de), poète latin, II, 175.
Santio, *aliàs* Sautiau, auteur de pendule et thermomètre. Pendule au Louvre, I, 347; — pendule, émigré Crauford, II, 200.
Santo-Domingo (Catherine-Louise de), marquise de La Suze, I, 219.
Saône-et-Loire (Département de), I, 92, 93, 112.
Sapientia christiana, ouvrage de R. de Paulmy, I, 341.
Sarcelles (Seine-et-Oise), mausolée de M. de Neufbourg, II, 23, 32.
Sarcophage. — du bas Empire, à Saint-Corneille de Compiègne, I, 316; — antique dans la cathédrale de Clermont-Ferrand, I, 207; II, 147.
Sardoine, représentant une Diane gravée en creux, II, 167.
Sarrazin (Jacques), ou Sarazin, sculpteur et peintre. Ses anges d'argent dans l'église Saint-Louis-de-la-Culture, I, 47, 140, 192, 195, 202, 205, 207, 211; — sa statue du cardinal de Bérulle, aux Carmélites, I, 122; — son Christ en bois sculpté, au Noviciat des Jésuites, I, 141; — tableau aux Minimes, I, 288; — Anges à lui attribués, à Saint-Germain-en-Laye, II, 164; — crucifix, à Saint-Gervais, II, 225.
Sarred (Dominique de Vic, sieur d'Ermenonville, dit le capitaine), II, 9.
Sarrians (Comtat Venaissin) (Titres du bénéfice de), I, 113.
Sarte (Andrea del). V. Vannuchi.
Sassoferrato (Giovanni-Battista Salvi da), peintre. *Vierge*, émigré d'Angiviller, I, 332; — *une tête*, émigré Breteuil, I, 342.
Saturne, émail de Courtois, II, 188.
Satyre. — *et le Passant* (*Le*), p. de Sébastien Ricci, émigré d'Angiviller, I, 332; — *et femme*, groupe lubrique, II, 184; — *enfant*, en bronze, II, 192; — (vases de porcelaines de Sèvres, avec des anses formées par des têtes de), II, 232.
Saunier (Louis-Pierre), conseiller d'Etat, I, 203, 230.
Sauvage (Piat-Joseph), peintre. Dessus de porte à Compiègne, p., I, 314, 315; — peinture, émigré Pestre, I, 339; — commande à lui faite par lord Beckford, II, 83; — devant d'autel à Saint-Eustache, II, 98; — *les Quatre Saisons*, peintures, à Rambouillet, II, 165.
Sauvages de la Croix (François Boissier de), médecin et bota-

niste, traducteur de la *Statique des animaux*, de Hales, II, 209.
Sauvages recevant le baptême des mains des missionnaires, bas-relief de Duret, séminaire du Saint-Esprit, I, 200.
SAVARY (Claude-Étienne), voyageur, II, 229.
Savoie (Histoire militaire du prince Eugène de), par Dumont, I, 347.
Savonnerie (Banquettes et tabourets de la), II, 183.
SAVOUNEN (Citoyen), amateur, I, 334.
Saxe (Bâtiments de la), planches gravées, I, 349.
SAXE (Maurice, comte de), maréchal de France. Son monument à Strasbourg, I, 143, 287; — sa statue, à l'Ecole militaire, I, 317.
Saxe (Histoire du maréchal de), I, 348.
SAXE-TESCHEN (Albert-Casimir-Ignace - Pierre - François - Xavier, duc de), émigré, II, 102, 118, 141.
SCAMOZZI (Ottavio). Son livre sur Vicence, II, 193.
SCAPPEN (Van), lisez SCHUPPEN (Jacques Van), peintre. *Adoration des Bergers*, p., église de Saint-Hilaire, I, 211.
Sceau. — de Louis VIII, roi de France, I, 278; — d'argent de Constance de Castille, femme de Louis VII, II, 102, 138.
Sceaux. — (Mémoire de Desmarest de Senlis sur les), I, 9; — anciens (envoi par M. Dacier d'une collection de), II, 61, 137.
Sceaux (Seine) (Municipalité de), II, 93, 113, 114, 157.
Scellés. — sur les bibliothèques (Apposition des), I, 3-8, 10, 19, 25, 26, 31, 32, 43, 265, 266, 269, 305; — sur le cabinet d'histoire naturelle des Petits-Pères, I, 40; — sur les papiers de M. d'Ormesson, membre de la Commission des monuments, I, 40; — sur le médaillier Deschamps (apposition de), I, 84; — sur la salle de la fabrique de Saint-Etienne-du-Mont (levée des), I, 163; — sur des cartes géographiques chez des officiers de marine, I, 177; — sur les cendres des princes de la famille de saint Louis, à Royaumont, I, 283; — sur les archives de l'abbaye de Royaumont, I, 284, 287; — sur les appartements de M. de Laporte, aux Tuileries, I, 302; — sur les cartes et plans de la collection d'Anlezy, I, 319; — (mode de procéder des commissaires aux ventes pour la levée des), I, 324, 325; — apposés au château de Fontainebleau, I, 361; — sur la maison de la Providence, II, 2; — au château d'Orsay, II, 8, 29; — aux Petits-Augustins par la Commission des arts, II, 37, 38; — sur les titres du collège de la Marche, II, 94; — chez Mme Du Barry, à Louveciennes, II, 104, 242; — au séminaire des Ecossais, II, 115; — sur les biens de M. de La Guiche, II, 125; — sur les papiers de Mulot, secrétaire de la Commission des monuments, II, 137, 143, 144; — sur la bibliothèque du château d'Orsay, II, 190; — au Palais-Egalité (levée des), II, 233; — sur la bibliothèque de la maison de Saint-Magloire, II, 237; — brisés à Montmartre par les volontaires, II, 61.
SCELLIER (François-Joseph), marbrier, I, p. XXIII, LXIV, 107, 151, 169, 225, 235, 245, 247, 250, 256, 262; II, 1, 3, 4, 6, 8, 10, 15, 16, 20, 21, 24, 34, 37, 39, 43, 52, 56, 63, 64, 69, 70, 82, 84, 85, 87, 88, 91, 95, 96, 98, 110, 111, 112, 113, 118, 125, 130, 135, 149, 152, 230, 237.
Sceptres de vermeil et de cuivre doré dans les tombeaux de Saint-Denis, II, 211.
Scevola, tableau de l'école de Le Brun, émigré Pestre, I, 338.
Scevola (Section de Mutius), II, 131, 215.
SCHAEFFER (Jacob-Christ.), naturaliste. *Fabrication du papier*, II, 195.

SCHALKEN (Gottfried), peintre hollandais, II, 107.
SCHAMSER, lisez SCHMUTZER (Jacques), graveur. *Théodose*, estampe d'après Rubens, émigré d'Angiviller, I, 346.
SCHANDI (Tristram), II, 194.
SCHARP, graveur. *L'Ombre de Samuel*, estampe d'après West, I, 346; — *l'Assomption de la Vierge*, estampe d'après le Guide, émigré d'Argentré, I, 346.
SCHEUCHZER (Johann-Jacob), naturaliste, II, 159.
SCHIDONE, lisez SCHEDONE (Bartholomeo), peintre italien. *Sainte Famille*, p., émigré Crauford, II, 199.
SCHMITZ, lisez SCHMUTZER (Jacques), graveur. *Le prince d'Orange*, estampe, émigré Crauford, II, 201.
SCHOMBERG (Papiers concernant le marquis de), I, 342.
Scipion (*La continence de*), p. de Solimène, au Garde-Meuble, I, 352.
Sculptures. — des maisons ecclésiastiques (Etat des), I, 61, 83, 88; — de l'église des Grands-Jésuites (dégradation des), I, 61; — des Célestins (transport des), I, 64; — des Chartreux (enlèvement des), I, 64; — de l'église du Sépulcre (inventaire des), I, 79; — de l'église des Feuillants (enlèvement des), I, 88; — du jardin de l'hôtel Richelieu (note des), I, 157.
Sébastopol (Boulevard), I, 79.
Secrétaire. — orné de peintures et de camées, II, 83; — orné de bronzes dorés, II, 205.
Sections de la Commission des monuments (Formation des), I, 130, 131, 136.
Sédition, tableau de maître inconnu, émigré d'Angiviller, I, 333.
SEGHERS ou ZEGHERS (Gérard), peintre flamand. *Nicodème*, estampe, émigré d'Argentré, I, 346.
SÉGUIER (Pierre), chancelier de France, II, 170, 180.
SEHALF, peintre. *Batterie de cuisine*, émigré d'Angiviller, I, 334.
Seine-et-Marne (Département de), I, 112, 113, 171.
Seine-et-Oise (Département de), I, p. XI, 145, 188, 189, 305; II, 111, 118, 178.
Seine-Inférieure (Département de la), I, p. XI, 120.
Sénèque, bronze, au Garde-Meuble, I, 352.
Senlis (Oise). — Abbaye d'Hérivaux, I, 155; — abbaye de la Victoire, I, 278; — (district de), II, 80, 117; — hospice, II, 91.
Sens (Yonne). — Bibliothèques ecclésiastiques, I, p. XXXIV, I, 15; — perte de livres et manuscrits de Lyon, II, 88; — (Cathédrale de), I, 155; — (Diocèse de), I, 170; — Mission de Mulot et Cossard, I, p. XI, XII, 264, 361-364.
Sens (Hôtel de), II, 92, 141.
SENTIES, commissaire aux ventes, I, 327.
SEPTIME-SÉVÈRE (Inscription de l'époque de), sur une colonne milliaire, à Soissons, I, 102.
Septime-Sévère, marbre, au Garde-Meuble, I, 351.
Sept Sacrements (*Les*), gouaches d'après le Poussin, château d'Orsay, II, 190.
Sept-Voies (Rue des), I, 211.
SERGEL (Johan-Tobias), sculpteur suédois. *Un faune*, émigré Breteuil, I, 343.
SERGENT (Antoine-François), graveur, membre de la Commission des monuments, I, p. VII, XIII, XLVIII, LVII, 128, 131, 165, 182, 184, 185, 248, 249, 261, 264, 304; II, 1, 3, 4, 5, 6, 8, 12, 14, 15, 16, 17, 21, 25, 26, 29, 30, 34, 37, 41, 44, 45, 46, 48, 51, 52, 55, 57, 60, 63, 64, 67, 68, 77, 78, 83, 89, 90, 91, 93, 94, 99, 100, 102, 103, 126, 141, 161, 164, 165, 167, 168, 178, 179, 183, 237, 239.
Serment civique, exigé des membres de la Commission des monuments, I, 96.
Serpentin. — (Boule milliaire de), I, 351; — (cassolettes de), I, 351; — (tables de), II, 226.

SERVAN (Joseph), ministre de la guerre, I, 134.
SERVANDONI fils (Jean-Nicolas), peintre, I, 157.
SERVIUS, grammairien romain. *Commentaires*, I, 285.
SEVESTRE, agent de la Commission des monuments, II, 75, 131.
SÈVRES (M. de), I, 335.
Sèvres (Seine-et-Oise). — (Manufacture de), II, 7, 9; — (porcelaines de), I, 224, 225, 227, 243, 346, 347; II, 160, 161, 232, 242, 243.
Sèvres (Rue de), I, 165, 200; II, 95.
SICARD (L'abbé Roch-Ambroise CUCURRON), instituteur des Sourds et Muets, I, 64.
Sicile (Voyages en), I, 318.
SICLAIT (l'abbé), curé d'Ecouen, II, 12, 14.
Siège de l'île de Ré, dessin gravé de Callot, émigré de Salives, I, 201.
SIÉYÈS (Emmanuel-Joseph), député de la Sarthe à la Convention nationale, I, 130, 343.
SIGAUD LA FOND (Joseph-Aignan). physicien. Traducteur de la *Physique de Muschenbrœck*, II, 209.
SIGEBERT Ier, roi d'Austrasie. Son tombeau, à Saint-Médard de Soissons, I, 102, 103.
SIJAS (Prosper), adjoint du ministre de la guerre, II, 6.
SILBERSCHLAG (J.-Israël). *Théorie des fleuves avec l'art de bâtir dans leurs eaux*, II, 209.
SILVESTRE (Louis), peintre. *Saint Pierre guérissant le boiteux*, peinture, à Notre-Dame, II, 219.
SIMPOL (Claude de), peintre. *Jésus chez Marthe et Marie*, peinture, à Notre-Dame, II, 220.
SIRONVAL (Citoyen), II, 81.
Site montagneux, p. de Carle Dujardin, émigré Pestre, I, 339.
SIZARA, général de l'armée de Jabin, II, 185, 186.
SLODTZ (Michel-Ange), sculpteur. Tombeau de Languet de Gergy, curé de Saint-Sulpice, II, 217.
SLODTZ (Paul), sculpteur. *La Cène*, bas-relief bronze, à Saint-Sulpice, II, 217.
SNAKENBURG (Henr.). *L. Curtii Rufi de rebus gestis Alexandri Magni libri superstites, cum supplementis et notis variorum*, I, 348.
SNEYDERS (Franz), peintre flamand. Animaux, armes et fruits, p., hôpital de la Pitié, I, 233; — peinture, à Saint-Sulpice, II, 216; — animaux, p., Palais-Egalité, II, 233.
SOCARD (Emile). *Biographie des personnages de Troyes et du département de l'Aube*, II, 177.
Société philanthropique (Salles des Augustins louées à la), I, 98.
Société populaire du Lycée républicain, II, 103.
Socles de bronzes modernes, par Boule, II, 215.
Socrate, bronze, au Garde-Meuble, I, 352.
Sœurs charitables (Maison des), II, 11.
Soie (Echantillons d'étoffes de), appliqués sur un papier chinois, I, 337.
Soissonnais. Routes et chemins, II, 180.
Soissons (Aisne), abbaye de Saint-Médard, I, p. XXXIX, 21, 101, 102, 103, 109; — église des Cordeliers, I, 155; — manuscrits en provenant, I, 18, 21.
Soissons (Rois de), I, 275.
Soissons (Hôtel de), à Paris, I, 274.
Soldats jouant aux cartes, p. de Bourdon, émigré Pestre, I, 338; — *arrêtant des moines*, peinture à Notre-Dame, II, 219.
SOLIMÉNE (François), peintre italien. Tableau à lui attribué, émigré Breteuil, I, 343; — *la Continence de Scipion*, *le Sacrifice de Polyxène*, tableaux à lui attribués, au Garde-Meuble, I, 352.
Solon, bronze, au Garde-Meuble, I, 352.
Somme (Département de la), I, 52, 186, 228.
SOMME, peintre. *La Cène*, p., à Notre-Dame, II, 223.
SONNERAT (Pierre), naturaliste et voyageur. Ses œuvres, II, 229.

Sorbonne (Bibliothèque de la), I, p. XXXIV, 5, 19, 21, 26; — (Maison de), I, 3, 6, 115; — (Église de la), I, 140, 141, 188; II, 68, 84, 92, 95, 96, 108.
Soucoupe de bois de coco, II, 241.
SOUFFLOT jeune (François), dit le Romain, inspecteur des travaux de Sainte-Geneviève, II, 90.
Soufres moulés sur des pierres antiques, II, 234.
SOULIÉ (Eudore). *Catalogue du Musée de Versailles*, I, 173.
Sourds et muets (Installation aux Célestins des), I, 64.
SOURLAY, lisez SORLAY (Jérôme de), peintre. *L'apparition de Jésus à saint Pierre*, peinture, à Notre-Dame, II, 219.
Souterrain dans l'enclos de l'abbaye de Saint-Julien d'Auxerre (Découverte d'un), I, 208, 217, 362, 363.
SPONDE (Jean de), érudit, I, 285.
Squelette. — d'albâtre provenant des Innocents, I, 69, 71; — de Dagobert, à Saint-Denis, II, 208.
STANISLAS LESCZYNSKI, roi de Pologne. Statue de Louis XV érigée par ses soins à Nancy, I, 149.
Statue. — de Henri IV sur le Pont-Neuf (Inscription de la), I, 36, 37; — du portail de l'église du Sépulcre, I, 78, 79; — de la Vierge en plâtre, des chanoinesses de Bellechasse, I, 124; — du cardinal de Bérulle, par Sarazin, I, 122; II, 109, 110; — du cardinal de Richelieu (mutilation à coups de bayonnettes de la), I, 141; — de bronze de Rennes, I, 142; — de Louis XIII, de Coustou jeune, à Notre-Dame, I, 143; — de Louis XIV, de Coysevox, à Notre-Dame, I, 143; — pédestre de Louis XV, à Nancy, I, 149; — colossale de la Renommée, couronnant le Panthéon, I, 149; — de Charlemagne, à Saint-Louis-en-l'Ile, I, 199; — de saint Louis à Saint-Louis-en-l'Ile, I, 199; — de Jean V ou VI, duc de Bretagne, au portail Saint-Yves, I, 281; — de Jeanne de France, femme de Jean V ou VI, duc de Bretagne, au portail Saint-Yves, I, 281; — de Philippe d'Orléans, comte de Vertus, aux Célestins, I, 281; — de Blanche, fille de saint Louis, provenant des Cordeliers, I, 282; — de Pierre d'Alençon, fils de saint Louis, provenant des Cordeliers, I, 282; — de Louis XV, à Reims, I, 287; — du chancelier Le Tellier, à Saint-Gervais, I, 327; — de Bertrand du Guesclin, à Saint-Denis, I, 358, 360; II, 214; — de Guillaume Duchâtel, à Saint-Denis, I, 359; — de Louis, cardinal de Bourbon, abbé de Saint-Denis, à Saint-Denis, I, 359; — du connétable Louis de Sancerre, à Saint-Denis, I, 359, 360; — de Louis, fils aîné de saint Louis, à Saint-Denis, I, 360; — de saint Denis, II, 67; — de Cérès sur le pignon de l'église des Carmélites, II, 100; — du prophète Elie sur la porte de l'église de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, II, 100; — de Diane en plomb, chez la citoyenne Châtillon, II, 108; — de Louis XIV par Mignot, sur la façade de l'Hôtel de Ville de Troyes, II, 175; — d'Alberto Pio, comte de Carpi, aux Cordeliers, II, 202; — de la Vierge, par Pigalle, à Saint-Sulpice, II, 217; — de saint Benoît, en marbre, par Tuby, à Saint-Denis, II, 229.
Statues. — de la salle des Antiques (Transport à la terre de Ménars de), I, 19, 21, 24, 169, 267, 268; — de bronze de la famille de Dormans, I, 107, 108, 111; — de bronze (conversion en canons des), I, 116; — de l'église de Saint-Nicolas du Chardonnet, I, 137; — de l'église de Saint-Victor, I, 137; — du Noviciat des Jésuites de Coustou (enlèvement des), I, 141; — de l'église de Notre-Dame (conservation des), I, 142, 151; — du Palais (mutilation de), I, 144; — de l'église de

Saint-André-des-Arcs (déplacement des), I, 151; — de l'église de Saint-Landry (déplacement des), I, 151; — au bas de l'escalier de la Vierge, à Sainte-Geneviève (concession au curé de Saint-Louis-en-l'Ile de deux), I, 199; — antiques (découverte à Saint-Julien d'Auxerre de), I, 208; — antiques du château de Richelieu, I, 218; — de pierre, à Saint-Germain-des-Prés (dégradation et mutilation de), I, 273; — du portail de Saint-Germain-des-Prés, I, 273; — de Charles V et de Jeanne de Bourbon, aux Célestins, I, 277; — de Charles le Bel et de Jeanne d'Evreux, aux Chartreux, I, 277; — antiques, à Ecouen, I, 309; — des rois de France, à Saint-Corneille de Compiègne, I, 316; — de l'Ecole militaire, I, 317; — en terre cuite de G. Pilon, à Sainte-Geneviève, I, 321; — de bronze, au Garde-Meuble, I, 351-352; — des rois de France, à Saint-Denis (conservation des), I, 357-361; — de Germain Pilon, à la chapelle des Orfèvres, II, 4; — et bustes de la Bourse, provenant du cardinal Mazarin, II, 28, 34, 86, 90, 113; — du château de Vincennes, II, 34, 54; — de la chapelle Pomponne, à Saint-Merry, II, 59; — de Marly (mutilation de), II, 71, 86, 162, 163; — de la Samaritaine, en bronze doré, II, 89; — de bronze du sanctuaire de Notre-Dame (fonte des), II, 114; — colossales, de Dumont, aux portes de Saint-Sulpice, II, 131, 132; — du jubé de l'église Saint-Etienne de Troyes, II, 176; — de bronze, copies de l'antique, à Fontainebleau, II, 182; — mutilées, chez l'émigré de Liancourt, II, 184; — de la succession de Ménars, II, 186, 187; — chez l'émigré Du Châtelet, II, 191, 192; — antiques restaurées, chez l'émigré Crauford, II, 200; — de Charles d'Etampes et de Blanche de France, aux Cordeliers, II, 202; — du Palais-Bourbon, II, 206; — du tombeau de François Ier, à Saint-Denis (enlèvement des), II, 207, 210; — de Bouchardon, à Saint-Sulpice, II, 216; — de Tuby, à Saint-Denis, II, 229; — de Vassé et d'Allegrain, chez Mme Du Barry, II, 243, 244.

STEIN (Henri). *Le Peintre G.-F. Doyen*, p. XXXVII; — *Etat des objets placés dans les monuments religieux et civils de Paris*, I, 47, 48, 76, 106, 107, 108.

STELLA (Jacques), peintre. *La Présentation au Temple* et *l'Assomption de la Vierge*, I, 141; — peintures, à Saint-Germain-en-Laye, II, 13, 164; — *Vierge*, p. au château de Fontainebleau, II, 181.

Stockholm. — Mort de Descartes, I, 245; — émigration de Guignard de Saint-Priest, II, 96.

STRANGE (Robert), graveur, II, 107.

Strasbourg (Alsace). — Monument du maréchal de Saxe, I, 143, 287; — correspondance entre le préteur de Strasbourg et le magistrat, I, 329; — visite chez Dietrich, ex-maire de cette ville, II, 42; — modèles d'artillerie y déposés, II, 129.

Strasbourg (*La cathédrale de*), estampe de Hollard, émigré d'Argentré, I, 346.

STRUVE (Gotthelf), bibliographe. *Bibliotheca historica selecta*, II, 194.

SUBLEYRAS (Pierre), peintre. *Empereur recevant la bénédiction d'un évêque*, *Moine ressuscitant un enfant*, émigré d'Angiviller, I, 334; — deux tableaux tirés des contes de La Fontaine, émigré Pestre, I, 338; — *Jésus donnant les clés à saint Pierre*, p., au Garde-Meuble, I, 352; — quatre peintures, émigré Montregard, II, 228.

Suède (Collection minéralogique de), à Chantilly, I, 313; — faune de Sergel, sculpteur originaire de ce pays, I, 343.

SUÉTONE, ses œuvres, II, 229.

Suisse (*Voyage pittoresque de la*), ouvrage, I, 349.

SULLY (Henri II, de), I, 38.
SULLY (Henri de), horloger, auteur du méridien de Saint-Sulpice, II, 81, 216.
SULLY (Jeanne de), vicomtesse de Melun. Son tombeau, à Saint-Antoine-des-Champs, I, 38.
Suppression. — des titres féodaux, I, 248, 252; — de l'abbaye de la Victoire, près Senlis, I, 278; — de la Commission des monuments, I, p. LVI-LXV, 249; II, 119, 121, 124, 142, 144-158, 260-264; — d'églises et maisons religieuses, I, 29, 30, 42, 48, 61, 67, 70, 71, 74, 78, 81-85, 90, 93, 99, 106, 110, 119, 142, 231; II, 35; — des attributs de la royauté sur les monuments, I, p. XVIII-XXIII, 251, 252, 349, 350; — des armoiries sur les livres, II, 43, 50, 52, 76.
SURGÈRES (marquis de). V. LA ROCHEFOUCAULD (Ambroise-Polycarpe de).
SUVÉE (Joseph-Benoît), peintre. *La Nativité de la Vierge*, p., église Sainte-Marie-du-Temple, I, 326; — tableau, à la Visitation, II, 237.
Suzanne. — entre les deux vieillards, p., émigrée Feuillant, II, 106; — (*la chaste*), tableau de Corado, émigré Vintimille, II, 215.

Tabac (Eglise des Grands-Augustins convertie en entrepôt de), I, 70.
Tabagie flamande, peinture, émigré Crauford, II, 197.
Tabatière. — en ivoire rouge, II, 188; — de pierre verte transparente, II, 205.
Tabernacle. — en cuivre doré de Saint-Louis-de-la-Culture, I, 48; — de l'église des Carmélites, I, 122; — orné de pierreries de Sainte-Geneviève, I, 322; — de marbre blanc de l'église des Pères de l'Oratoire, II, 109, 210; — de l'église Saint-Jean de Troyes, sous forme de temple antique, II, 177; — de Saint-Sulpice, orné de camées et pierres gravées, II, 218.
Table. — d'agate mousseuse d'Allemagne, I, 353; — de marbre et jaspe figurant la carte de la France, I, 301; — de marbre noir servant de tombe, I, 231; — de marbre portor, I, 317; — de mosaïque de Florence, I, 315; — de planche de vigne encadrée d'ébène grise, I, 311; — de porphyre, à Trianon, I, 301; — de porphyre, I, 315; II, 165; — de porphyre rouge, II, 232; — de racine d'arbre, II, 231; — de serpentin, avec bandes d'améthyste, II, 226; — en console, de Boule, I, 343; — en console, vert Campan, II, 182.
Table de la Liberté (Aigle en bronze de Tournai, converti en), I, 160, 163.
Tableau. — allégorique du Tintoret (Dessin d'un), I, 51; — du Titien (vol d'un), I, 61; — de Daniel de Volterre (restauration d'un), I, 102; — du Poussin (enlèvement illicite aux Chartreux d'un), I, 186; — de Breughel de Velours, peint sur cuivre, I, 355; — donné aux Capucins de Grenoble par le connétable de Lesdiguières, II, 70; — de la famille des Ursins, provenant de Notre-Dame, II, 222.
Tableaux. — (Eglise de Saint-Martin-des-Champs convertie en dépôt provisoire pour les), I, 49, 50, 55; — (échange de), demandé par le curé de Saint-Augustin, I, 100, 103; — (demande de), par les Feuillants transférés au couvent de la Merci, I, 110; — (vente de), à Saint-Germain-en-Laye, I, 126; — de La Reynière (vente de la collection de), I, 203; — achetés à la vente de Praslin, I, 253; — (procédés employés pour le rentoilage des), I, 289-291; — troués ou déchirés (restauration au moyen de mastics des), I, 293; — (mode de nettoyage des), I, 293, 294; — (enlèvement des repeints sur les), I, 295; — anciens peints sur bois, I, 113, 233, 326, 328; II, 223, 225, 234; — peints sur bois

(report sur toile des), I, 295; — sur cuivre, I, 355; II, 11, 138, 233; — peints sur cuivre (restauration des), I, 296; — peints sur plâtre (enlèvement et remise sur toile des), I, 296; — peints à fresque (enlèvement et remise sur toile des), I, 297; — sur albâtre provenant du prieuré de Saint-Martin-des-Champs, II, 42; — peints sur albâtre, II, 236; — peints à l'huile sur enduit de plâtre, II, 182; — peints à la gouache, II, 190, 227; — peints à l'encaustique, II, 217.

Tableaux d'animaux, I, 338, 345; de Desportes et Oudry, à Compiègne, I, 315; II, 179, 205; de Sneyders, II, 233; — d'architecture, I, 318, 328, 345; II, 179, 205; — de batailles sur rouleaux, par Le Paon, I, 215, 337; — de batailles, à l'Ecole militaire, I, 317; au Garde-Meuble, I, 352; chez lord Crauford, II, 198; au Palais-Bourbon, II, 205, 206; chez l'émigré Vintimille, II, 215; chez l'émigré Montregard, II, 227, 228; — de chasses, I, 298, 317; — de fleurs de J.-B. de Fontenay, I, 167; II, 205; — de fleurs, animaux et insectes, II, 234; — de fruits en pierres précieuses, II, 232; — de marine, I, 318, 328, 334, 335, 338, 342, 343, 352; II, 4, 138, 192, 198, 200, 205, 213, 242; — de nature morte, I, 338.

Tableaux. — de Bourdon des Bonshommes de Passy (vente des), I, 36, 37, 45, 46; — de L. Carrache, de la collection Joubert, I, 218; — du Gonfalon, à Lyon, II, 88; — de Philippe de Champaigne, à l'abbaye de Port-Royal, I, 322, 323; — de Van der Meulen, à Marly (enlèvement des), II, 91, 162.

Tableaux. — de l'abbaye de Montmartre (vente illégale des), I, 140; — de l'abbaye de Montmartre, II, 33, 43, 61, 201, 202; — de l'abbaye de Port-Royal, I, 322, 323; — de l'abbaye de Saint-Winoc, à Bergues, I, 117, 118; — de la bibliothèque du chapitre de Notre-Dame, I, 105, 106, 108; — du cabinet des Ordres du Roi (enlèvement des), I, 90, 151; — du cabinet du Roi, atlas, I, 329; — du chapitre de Sainte-Opportune, déposés chez le curé de Saint-Jacques-la-Boucherie, I, 48, 49; — du château de Choisy (état des), I, 88, 89, 92, 94; — du château de Hondainville (collection de), I, 229; II, 62, 73, 74; — du château de Marly (inventaire des), II, 162; — du château d'Orsay, II, 192; — du château de Saint-Germain, II, 13, 164; — du prieuré des Bénédictines de Conflans-l'Archevêque, I, 193; — du couvent des Bernardins (enlèvement des), I, 118; — des Capucines de la place Vendôme (examen des), I, 210; — des Capucins de Paris (enlèvement des), II, 19, 22; — des Capucins de Grenoble, II, 70; — des Carmélites (enlèvement des), I, 119, 122; — des Carmes de la rue de Vaugirard (transport des), I, 120; des Chartreux (enlèvement des), I, 59, 64; — des Feuillants (enlèvement des), I, 66, 67, 88; II, 19, 22; — des Missions étrangères, I, 316; — du Noviciat des Jésuites (enlèvement des), I, 141; II, 7; — de l'Oratoire (transport des), I, 121; — du Val-de-Grâce (enlèvement des), I, 119; — de la Visitation Sainte-Marie-de-Chaillot, I, 242; — du Dépôt des Petits-Augustins (restauration des), I, 57, 59, 287, 288; — du Dépôt des Petits-Augustins (transfert au Louvre des), I, 215, 299, 300; — de l'école française à Rouen (restauration de), I, 120; — de l'Ecole militaire, I, 172, 317I; I, ,124; — de l'église des Grands-Augustins, I, 58; — de l'église de Notre-Dame (conservation et transport des), I, 142; II, 93, 219-224; — de l'église des Nouvelles-Catholiques, I, 167; — de l'église de Saint-Ger-

main-l'Auxerrois (enlèvement des), II, 93; — de l'église de Saint-Germain-des-Prés, II, 225; — de l'église de Saint-Gervais, II, 224, 225; — de Saint-Joseph, II, 129; — de l'église de Saint-Martin-des-Champs (transport au Dépôt provisoire des), I, 80; — de l'église de Saint-Nicolas du Chardonnet, I, 137; — de l'église de Saint-Roch, II, 230; — de l'église de Saint-Sulpice, II, 216, 217; — de l'église de Saint-Victor, I, 137; — des églises d'Auxerre, I, 364; — des églises de la Cité, déposés à Saint-Jean-en-Grève, I, 70, 78; — des églises paroissiales de Paris (dépôt des), II, 16; — des églises supprimées de Paris (enlèvement des), II, 35; — des églises et maisons religieuses de Paris (réparation de), I, 287, 288; — des églises de Rouen (examen des), I, 48; — des églises de Troyes (description des), II, 176, 177; — de l'émigré d'Argentré, I, 345; — de l'émigré Crauford, II, 197-201; — de l'émigré de Croy, I, 328; — de l'émigré Crussol, II, 206; — de l'émigré De Gand, I, 258; — de l'émigré Louvel de Valroger, I, 240; — de l'émigré Montdragon, II, 228; — de l'émigré Montregard, II, 227; — de l'émigré Vaubecourt, II, 6; — de l'émigré Vintimille, II, 214, 215; — du Garde-Meuble, I, 352; — de l'hôtel de Bretonvilliers, I, 247; — de l'hôtel de Penthièvre, autrement dit maison Toulouse, I, 289, 290, 291, 292; II, 67, 75, 84, 85, 90, 94, 124, 203-205; — des maisons ecclésiastiques (difficultés pour l'enlèvement des), I, 28, 33; — des maisons ecclésiastiques (examen et état des), I, 61, 62, 83, 99; — des maisons supprimées (concours pour la restauration des), I, 80, 86, 102, 124; — des maisons nationales de Saint-Denis (conservation des), I, 122, 124, 132, 138, 142, 211, 303, 330, 331; — de l'Ordre du Saint-Esprit, I, 82, 84, 88, 98, 140; — du palais du Luxembourg, II, 213; — de la sacristie et des salles de Saint-Germain-des-Prés, I, 59; — du séminaire Saint-Sulpice, I, 98; — de Versailles (restauration des), I, 134; — de Versailles (transfert au Louvre des), I, 300.

Tableaux. — appartenant à la Nation (restitution de), I, 134, 135; — appartenant à la Nation (restauration des), I, 144, 152, 289; — choisis au Dépôt des Petits-Augustins pour le Muséum, I, 247; II, 37; — expédiés de Lyon après le siège, II, 139; — médiocres du Dépôt des Petits-Augustins (vente des), I, 60, 63, 76, 98, 100; — précieux (soustraction de), I, 66; — en émail, par Courtois, d'après des dessins du Primatice, I, 152; II, 32, 188; — en émaux de Limoges, à Ecouen, I, 310.

Tables. — d'albâtre oriental, I, 353; II, 226; — de cipolin, I, 304, 311; II, 168; — de lumachelle fleurisées, I, 304; II, 168; — de marbre de brêche violette, I, 315; — de marbre de Carrare, II, 165; — de marbre de rapport de Florence, II, 162; — de marbre de Sicile, I, 301, 304, 311; II, 168; — de marbre vert Campan, I, 317, 351; II, 163; — de marbre vert d'Egypte, I, 304; II, 168; — de marbre vert de mer, II, 218; — de mosaïque antique, I, 189; — de porphyre, des collections d'Aumont et Ménars, I, 136; II, 62, 186; — en console, de griotte d'Italie, II, 182; — en stuc, représentant les plans de Versailles, de Compiègne, de Saint-Germain et de Fontainebleau, I, 315.

Talbot, *aliàs* Taillebot, locataire de la maison des Petits-Augustins, I, 78, 87, 115.

Talleyrand-Périgord (Charles-Maurice de), député à la Constituante. Rapport sur l'instruction publique, II, 16.

Tapisserie. — tissée d'or et d'argent,

du XVIIe siècle, I, 196; — de l'histoire de Clovis, à Sainte-Geneviève, I, 321; — de Van der Meulen, représentant le passage du Rhin, à Compiègne, I, 314; — de l'histoire de Débora, II, 185, 186; — de Don Quichotte de la Manche, d'après les tableaux de Natoire, II, 189, 190.

Tapisseries. — du Garde-Meuble (exposition des), I, 101; — (mise en réserve de), II, 185, 186; — des Gobelins (exposition des), I, 101; — de Notre-Dame, d'après des tableaux de Philippe de Champaigne, I, 106; — du chœur de Saint-Etienne-du-Mont, I, 125; — de la manufacture de Bruxelles, à Saint-Etienne-du-Mont, I, 196; — d'après Raphaël et Jules Romain, à Sainte-Geneviève, I, 321; — (tableaux de Le Sueur, à Saint-Gervais, modèles de), II, 224.

TARGIONI TOZZETTI (Giovanni), naturaliste, I, 220.

TARGNOND (Sieur). Sa bibliothèque, I, 344.

Tasses d'agate, II, 200.

TASSIN (René-Prosper), bénédictin. *Traité de diplomatique*, I, 28.

Taureau. — en bronze (Découverte à Bavay d'un petit), I, 23; — en bronze, émigré Crauford, II, 199; — au Palais-Egalité, II, 232.

TAVANNES (Charles-Marie-Casimir de SAULX-), émigré, II, 27.

TAVERNIER (François), peintre. *Le Repentir de saint Pierre*, p., à Notre-Dame, II, 224.

Télémaque (*Aventures de*), gravées par J.-B. Tilliard, I, 349.

TEMPESTE (Antoine), peintre. Paysages, émigré Du Châtelet, II, 192.

Temple (Commanderie du), I, p. XXVI.

Temple (Rue du), I, 49, 72, 165; II, 106.

Temps enlevant la Vérité (*Le*), tableau, copie d'après Rubens, maison de Condé, à Vanves, I, 167.

TÉNIERS (David), peintre. Tableaux maison Condé, à Vanves, I, 167; — *Joueurs de cartes*, émigré de Croy, I, 328; — *Joueur de cornemuse*, émigré d'Angiviller, I, 334; — *Neptune et Amphytrite*, émigré Pestre, I, 338; — *Flamands à table*, émigré De Gand, I, 355; — tableaux, dans le genre de Téniers, hôtel d'Aligre, II, 35; — *Fête de village*, peinture, à Marly, II, 102, 164; — paysage, émigré, Boulogne, II, 104; — *un Villageois et sa femme*, p., émigré de Limon, II, 197.

TÉNIERS (David). *Le grand cabinet des tableaux de l'archiduc Léopold-Guillaume, peints par les maîtres italiens et dessinés* par —, I, 348.

TERBURG (Gérard), peintre hollandais. Tableau, émigré Pestre, I, 338, 339.

TERMES (Roger de), duc de Bellegarde, II, 54.

Terre. — anglaise (Boîtes à thé de), II, 201; — cuite (bas-reliefs de Germain Pilon en), I, 321; — cuite (bustes en), I, 335; — cuite (figures de Clodion, en), II, 104; — cuite (buste de Diderot en), II, 184; — cuite (modèle du tombeau de Mme de Langhans, en), II, 233.

Testament (*L'Ancien et le Nouveau*). Vitraux des charniers de Saint-Paul, II, 39.

TESTELIN (Louis), peintre. *Saint Pierre ressuscitant la veuve Tabithe, saint Barnabé*, p., à Notre-Dame, II, 219; — *saint Paul et Silas flagellés*, p., à Notre-Dame, II, 220.

Tête. — s antiques en terre cuite, émigré Jonville, I, 189; — de jeune fille, peinture, hôtel Robeck, I, 320; — (études de), tableaux, émigré de Croy, I, 328; — de Vierge, tableau de Sassoferrata, émigré d'Angiviller, I, 332; — d'étude de Van Dyck, émigré d'Angiviller, I, 333; — de femme, copie d'après Raphaël, émigré d'Angiviller, I, 333; — de Vierge, dessin du Guerchin, émigré d'Angiviller, I, 333; —

de femme, de maître inconnu, émigré d'Angiviller, I, 333 ; — de femme, par Greuze, émigré Pestre, I, 338 ; —s de cerfs, dessinées d'après nature par Darenberg, émigré Valentinois, I, 347 ; — de Méduse, gravée sur agate blanche, dans le trésor de Chartres, II, 167 ; — antique, figurée sur une bague, II, 188 ; — de Vierge, peinture de Carle Dolce, émigré Crauford, II, 198 ; — attribuée au Guerchin, II, 200; — colossale, attribuée à Raphaël, II, 200 ; — de bronze, émigré Crauford, II, 200.

Thabite ressuscitée, lisez *Tabithe*, p. de L. Testelin, à Notre-Dame, II, 219 ; — p. de Cazes, à Saint-Germain-des-Prés, II, 225.

THAMARE, peintre. Peinture dans son genre, émigré Pestre, I, 339.

Théatins (Eglise des), I, 104.

Théatins (Quai des), I, 37.

Théâtre français (Section du), I, 138, 142, 154, 215.

Théâtre de Montansier, rue de Richelieu (construction du), I, 244.

Théière en vieux laque du Japon, II, 191.

THÉMINES (Charles de), seigneur de Lauzières, I, 178.

THÉMINES (Pons-Charles, marquis de), I, 178.

THÉODON (Jean-Baptiste), sculpteur. *Atlas et Phaétuse*, groupe à Ménars, I, 268, 269.

Théodose, estampe d'après Rubens, par Schmutzer, émigré d'Argentré, I, 346.

Théologie (Manuscrits de), I, 285.

Thermes, statues à Marly, II, 163.

Thermes de Titus (Les), estampe, émigré d'Angiviller, I, 336.

Thermomètre de Santio, I, 347.

THIBAULT (Anne-Alexandre-Marie), député du Cantal à la Convention nationale, I, p. XXXVI.

THIERRY DE VILLE D'AVRAY (Marc-Antoine), premier valet de chambre du Roi, I, 80 ; — (cabinet de), au Garde-Meuble, I, 300, 352.

Thionville (Siège de), p. de Le Paon, au Palais-Bourbon, II, 206.

THOMAS, officier municipal de la commune de Chantilly, II, 117.

THOMASSIN (Louis), oratorien, II, 236.

THOMASSIN (Philippe), graveur. Estampes d'après Raphaël, château d'Orsay, II, 190.

THOMIRE (Pierre-Philippe), sculpteur et ciseleur, attaché à la manufacture de Sèvres, II, 161.

THORIGNY (Robert de). Manuscrit de sa chronique, I, 21.

Thorigny-sur-Oreux (Yonne) (Louis-Gabriel de PIANELLI, marquis de MAUBEC, seigneur de), I, 362.

Thouars (Deux-Sèvres) (Château de), bibliothèque et tableaux, I, 344, 345 ; — prise de la ville par les Vendéens, I, 344.

THOUIN (André), membre de la Commission temporaire des arts, II, 38.

THOURET (Michel-Augustin), directeur de l'Ecole de médecine de Paris, II, 43, 73, 208.

THURA (Albert). *Idea historiae litterariae Danorum*, II, 239.

THURET, commissaire aux ventes, I, 242, 258; II, 6.

THYARD (Gaspard-Pontus, marquis de), archéologue, I, 361, 363.

TIEPOLO (Gio-Battista), peintre. *La Cène*, p. émigré d'Angiviller, I, 332.

TIERSONNIER (Louis-Simon), peintre. *Saint Nicolas sauvant des pénitents d'un naufrage*, p., à Notre-Dame, II, 223.

TILLARD (J.-B.), graveur. Gravures des *Aventures de Télémaque*, I, 349.

TINGRY (Prince de). V. MONTMORENCY-LUXEMBOURG (Anne-Christian de).

TINTORET (Jacopo ROBUSTI, dit le), peintre. Tableau allégorique, I, 51 ; — ses tableaux, maison Culture-Sainte-Catherine, I, 288 ; — *Jésus au tombeau*, p., émigré d'Angiviller, I, 332 ; — ses tableaux à Lyon, II, 88 ; — *l'Ange et la Vierge*, p. à lui attribuée, émigré Vintimille, II, 215.

TIPPOU-SAIB (Ambassadeurs de), I, 185 ; — portraits, II, 187.
Tireur d'épine (*Le*), bronze à Fontainebleau, II, 182.
Tisserand (*Un*), peinture par Le Bassan, émigré Crauford, II, 198.
TISSERANT. V. LEROUX DE LINCY.
TITE-LIVE, impression de Venise, sur vélin, I, p. XIV.
TITIEN (Tiziano VECELLIO, dit le), peintre. Vol d'un tableau de lui, I, 61 ; — tapisserie : *le Repas d'Emmaüs*, d'après lui, à Saint-Etienne-du-Mont, I, 196 ; — tableau, sujet libre, émigré Coigny, I, 215 ; — *une Vierge et sainte Catherine*, portrait de femme d'après lui, émigré Vassé, I, 223 ; — *Vénus sur un lit*, p., hôtel Robeck, I, 320 ; — *la Mort de la Madeleine*, esquisse, émigré d'Angiviller, I, 332 ; — petit tableau, sujet libre, émigré Vibraye, I, 337 ; — *Danaé*, p. à lui attribuée, émigré Crauford, II, 199 ; — portrait d'homme, portrait de femme tenant un gant, Palais-Egalité, II, 234.
Titres. — de la Chambre des Comptes (Triage des), I, 133, 149, 152, 154, 167, 192, 213, 239, 241, 264 ; II, 25 ; — du collège de la Marche (scellés sur les), II, 94 ; — de féodalité et généalogiques (brûlement des), I, 133, 155, 157, 158, 254 ; — de féodalité (brûlement à Auxerre le 10 août 1793 des), I, 364 ; — de féodalité à Chartres (brûlement des), II, 239 ; — de noblesse (brûlement des), I, 98, 101, 103, 236, 298 ; — de l'Ordre du Saint-Esprit (triage et brûlement des), I, 94, 97, 98, 146, 236, 298 ; — féodaux (suppression des), I, 248, 252.
Tivoli (Italie). — (*vue de*), tableau de Volaire, émigré Vassé, I, 223 ; — (*le Temple de*), tableau de Robert, émigré d'Angiviller, I, 334 ; — (*vue de*), tableau d'Orizonti, émigré Pestre, I, 338.
Tobie, l'ange et le poisson, tableau de Salvator Rosa, émigré d'Angiviller, I, 332.
Toiles avec dessins funèbres en noir, trouvées chez Grimm, II, 196.
Toilette d'Esther (*La*), gravure, émigré Fournès, I, 215.
Tombeau. — d'Ingeburge de Danemark, à Corbeil, I, 51 ; — de la comtesse Litgarde, à Mantes, I, 54 ; — du chancelier de Birague, à Saint-Louis-de-la-Culture, I, 61 ; — de Philippe de Comines, aux Grands-Augustins, I, 64, 65 ; — de Crébillon, à la Salle des Antiques du Louvre, I, 114 ; — de Richelieu, à la Sorbonne (dégradation et enlèvement du), I, 140, 141, 188 ; — du maréchal de Saxe à Strasbourg, I, 143, 287 ; — d'Héloïse et d'Abélard, à Quincey, I, 146 ; — du président Dauvet, à Saint-Landry (vente du), I, 169 ; — de François d'Argouges, à Saint-Paul, I, 173 ; II, 39 ; — de Mansart, à Saint-Paul, I, 173 ; — d'un seigneur de Ferrières, à Dangu, I, 186 ; — du chancelier Le Tellier, à Saint-Gervais, I, 196, 327 ; — de Boullenois, aux Carmes de la place Maubert, I, 222 ; II, 23 ; — de Childéric Ier, à Tournai, I, 224 ; — de Childéric II, à Saint-Germain-des Prés, I, 276 ; — de Clovis, à Sainte-Geneviève, I, 244, 247, 251, 276, 321 ; — de Descartes, à Sainte-Geneviève, I, 245, 251, 321 ; II, 90 ; — de Childebert Ier, à Saint-Germain-des-Prés (démolition du), I, 272, 273, 276 ; — de Chilpéric Ier, à Saint-Germain-des-Prés, I, 272, 276 ; — de Clotaire II, à Saint-Germain-des-Prés, I, 272, 276 ; — de Guillaume-l'Evêque, abbé de Saint-Germain-des-Prés, dans cette église, I, 272 ; — de Frédegonde, à Saint-Germain-des-Prés, I, 273, 276 ; — de Louis VII, à Barbeaux, I, 275 ; — de Louis XI, à Cléry, I, 275 ; — de Philippe Ier, à Saint-Benoît-sur-Loire, I, 275 ; — de Bertrude, femme de Clotaire II, à Saint-Germain-des-Prés, I, 276 ; — de Blitilde, femme de Childéric II, à Saint-Germain-

des-Prés, I, 276; — de Clémence de Hongrie, femme de Louis X le Hutin, aux Jacobins Saint-Jacques, I, 276; — de Philippe de Valois, aux Jacobins Saint-Jacques, I, 276; — de Jeanne de Bourbon, femme de Charles V, aux Célestins, I, 277; — de Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel, aux Cordeliers, I, 278; — de Catherine d'Alençon, femme de Pierre de Navarre, à Sainte-Geneviève, I, 279; — de Marguerite de Bourgogne, fille de Jean sans Peur, aux Carmes de la Place Maubert, I, 279; — de Marguerite de Sicile, femme de Charles, comte de Valois, aux Jacobins Saint-Jacques, I, 279; — de Pierre de Navarre, comte de Mortain, aux Chartreux, I, 279; — de Charles, roi de Naples, frère de saint Louis, aux Jacobins Saint-Jacques, I, 280; — de Charles, comte d'Alençon, et de Marie d'Espagne, sa femme, aux Jacobins Saint-Jacques, I, 280; — de Louis, comte d'Evreux, et de Marguerite d'Artois, sa femme, aux Jacobins Saint-Jacques, I, 280; — de Philippe d'Artois et de Blanche de Bretagne, sa femme, aux Jacobins Saint-Jacques, I, 280; — de Philippe d'Evreux, roi de Navarre, et de Jeanne de France, sa femme, aux Jacobins Saint-Jacques, I, 280; — de Louis, duc d'Orléans, aux Célestins, I, 281; — d'Anne de Bourgogne, femme du duc de Bedford, aux Célestins, I, 281; — de Jeanne de Valois, femme de Robert d'Artois, aux Grands-Augustins, I, 281; — de Humbert, dauphin de Viennois, aux Jacobins Saint-Jacques, I, 281; — de Jean-Gaston, duc de Valois, fils de Gaston d'Orléans, aux Célestins, I, 281; — de Jeanne et de Bonne de France, filles de Charles V, en l'abbaye Saint-Antoine, I, 281; — de Léon de Lusignan, roi d'Arménie, aux Célestins, I, 281; — d'Hélène de Melun, femme de Charles d'Artois, en l'abbaye Saint-Antoine, I, 281; — de Charlotte de la Trémouille, à l'Ave Maria, I, 282; — d'Isabelle, sœur de saint Louis, en l'abbaye de Longchamp, I, 282; — de Jean, comte de Dreux, en l'abbaye de Longchamp, I, 282; — de Turenne, à Saint-Denis, I, 303, 358, 360; II, 230; — de Caylus, à Saint-Germain-l'Auxerrois, I, 321; II, 84; — de La Rochefoucauld, à Sainte-Geneviève, I, 322; — d'Amador de La Porte, en l'église du Temple, I, 326; — de Villiers de l'Isle Adam, en l'église du Temple, I, 326; — des Médicis, au Garde-Meuble, I, 352; — d'Agrippa, en jaune de Sienne, émigré Hocquart-Montfermeil, I, 353; — d'Anne de Montmorency et de sa femme, dans l'église des Pères de l'Oratoire, à Montmorency, I, 355; — de Guillaume de Montmorency et de sa femme, dans l'église Saint-Martin de Montmorency, I, 355; — de Dagobert, à Saint-Denis, I, 358; II, 67; — de François Ier, à Saint-Denis, I, 358, 360; II, 207, 208, 210, 214, 229; — de Henri II, à Saint-Denis, I, 358, 360; — de Louis XII, à Saint-Denis, I, 358, 359, 360; II, 211; — de Marguerite, comtesse de Flandre et d'Artois, à Saint-Denis, I, 358, 360; II, 212; — de Guillaume Duchâtel, à Saint-Denis, I, 359; — chrétien (ancien), à Saint-Denis, I, 359, 361; — de Henri de Bourbon, père du grand Condé, à Vallery, I, 362; — du Dauphin, à Sens, I, 362; — de Roland de Neufbourg, à Sarcelles, II, 23, 32; — d'Armand de Pomponne, à Saint-Merry, II, 27, 36, 39; — du cardinal Mazarin, par Coysevox, au collège des Quatre-Nations, II, 70; — de Colbert, à Saint-Eustache, II, 98; — de Marin de la Chambre, à Saint-Eustache, II, 98; — de Constance

de Castille, femme de Louis VII, à Saint-Denis, II, 102 ; — du cardinal de Bérulle, dans l'église des Pères de l'Oratoire, II, 110; — du curé Dubuisson, à Magny, II, 118 ; — d'Alberto Pio, comte de Carpi, aux Cordeliers, II, 202 ; — de Blanche de France, fille de saint Louis, aux Cordeliers, II, 202 ; — de Charles d'Etampes, aux Cordeliers, II, 202 ; — des Gougenot, aux Cordeliers, II, 203 ; — du cardinal de Retz, à Saint-Denis, II, 212; — de Languet de Gergy, curé de Saint-Sulpice, à Saint-Sulpice, II, 216, 217 ; — antique, à Saint-Sulpice, II, 217, 218; — de la famille d'Harcourt, à Notre-Dame, par Pigalle, II, 222 ; — des Castellan, par Girardon, à Saint-Germain-des-Prés, II, 226 ; — de Cl.-François Bidal, à Saint-Roch, II, 230 ; — de Mme Lalive de Jully, par Falconet, à Saint-Roch, II, 230; — de Maupertuis, par Dhuez, à Saint-Roch, II, 230; — de Mme de Langhans (estampe représentant le), au Palais-Egalité, II, 233.

Tombeaux des ducs de Bretagne, à la Chartreuse de Nantes, I, 6; — de la chapelle de Saint-Julien-des-Ménétriers, I, 25 ; — des rois et princes de la famille royale (projet de transport à Saint-Denis des), I, 30, 32, 40, 41, 43, 275-282 ; — de l'église de l'abbaye de Saint-Antoine-des-Champs, I, 33, 38, 281 ; — des rois et reines de France, à Saint-Germain-des-Prés (démolition des), I, 36, 272, 273 ; — de la famille de saint Louis, à l'abbaye de Royaumont, I, 43, 45, 51, 283, 284-287, 361 ; — de l'église des Jacobins de la rue Saint-Jacques, I, 54, 279-280, 284 ; — du couvent des Célestins, I, 54, 281 ; — des rois et reines, à Saint-Médard de Soissons (conservation des), I, 102, 103, 109 ; — de l'église de Saint-Landry, I, 106, 118; — de la famille de Dormans au collège de Lisieux, I, 107, 111 ; — de la chapelle des Ursins, à Notre-Dame (enlèvement des), I, 143 ; — des comtes Henri et Thibaut de Champagne, I, 148 ; — de l'église de Saint-André-des-Arcs (enlèvement des), I, 154, 282; — des rois et reines de France, à l'abbaye de Saint-Denis, I, 30, 32, 40, 255, 257, 259, 302, 303, 355-361 ; II, 10, 11, 16, 20, 24, 40, 43, 49, 53, 56, 62, 66, 67, 70, 72, 73, 130, 207, 208, 210-212, 214 ; — de la chapelle Saint-Yves, I, 188 ; — des Montmorency, I, 259, 355 ; — de l'abbaye de Sainte-Geneviève, I, 279; — du couvent des Carmes de la place Maubert, I, 279 ; — du couvent des Chartreux, I, 279 ; — de Robert de Clermont, duc de Bourbon, fils de saint Louis, et de ses enfants, aux Jacobins Saint-Jacques, I, 280, 284 ; — du couvent des Grands-Augustins, I, 281 ; — de l'abbaye de Longchamp, I, 282 ; — du château de Thouars, I, 344 ; — en marbre d'après l'antique, II, 4 ; — de Charles et de Roger de Choiseul, à Troyes, II, 175 ; — des comtes de Champagne, dans l'église Saint-Etienne de Troyes, II, 176 ; — de la famille des Ursins, à Notre-Dame, II, 222, 224.

Tombes. — d'argent doré, à Saint-Denis (disparition des), I, 278 ; — en cuivre émaillé des enfants de saint Louis, I, 283 ; — de bois, couvertes de cuivre, à Saint-Denis, I, 360.

Torchères de marbre blanc, II, 243.

Toulon (Var). Représentants du peuple au siège de cette ville, II, 95 ; — vues de la machine du port, gouaches, II, 232.

TOULOUSE (Louis-Alexandre de BOURBON, comte de), II, 203 ; maison de l'émigré —, I, p. LIII ; II, 75, 84, 85, 90, 94, 105, 124.

Toulouse (Haute-Garonne). — exécution du duc de Montmorency, I, 356 ; — (Méry de Vic, prési-

dent au Parlement de), II, 9.
Tour à guillocher, II, 234.
TOURET et TOURETTE (Le médecin). Voy. THOURET.
Tournai (Belgique), aigle de bronze du beffroi, I, 160, 163 ; — tombeau de Childéric Ier, I, 244.
Tours (Indre-et-Loire). — antiques de Richelieu y réunis, II, 34 ; — — bibliothèques de Saint-Gatien et Saint-Martin, I, p. x, 45 ; II, 44, 45 ; — (Du Clusel, intendant de), II, 105.
TOUSSAINT DU PLESSIS, lisez PLESSIS (Le Père Michel-Toussaint-Chrétien DU). *Histoire de la ville et de la seigneurie de Coucy*, II, 209.
TOUSTAIN (Charles-François). Son *Traité de Diplomatique*, I, 28.
Trajan, marbre, au Garde-Meuble, I, 351.
Traisnel (Couvent de), I, 172.
Transfiguration. — (*La*), copie de Raphaël, à Saint-Germain-des-Prés, I, 59 ; — autre copie, aux Missions étrangères, I, 316 ; — d'après Raphaël, à Notre-Dame, II, 223 ; — estampe, émigré Montdragon, II, 228.
Translation. — des Chartreux en l'abbaye de Saint-Victor, I, 64 ; — des Feuillants au couvent de la Merci, I, 110 ; — des cendres de Descartes, aux Petits-Augustins, I, 245, 321 ; — du corps de Bède le Vénérable à l'abbaye du Réconfort, II, 12.
Translation. — des reliques de saint Augustin (*La*), tableau de Galloche, église des Petits-Pères, I, 100 ; — *des reliques de saint Louis* (*la*), tableau de Restout, à Saint-Denis, I, 304, 331.
TREILHARD (Jean-Baptiste), député de Seine-et-Oise à la Convention nationale, II, 86.
Trente-Trois (Séminaire des), I, 200.
Trépieds de bronze doré, II, 187, 243.
Trésor. — des Célestins, I, 16 ; — de Saint-Denis, I, 138, 141, 302, 303 ; II, 76, 213, 214 ; — de Saint-Etienne de Troyes, I, 147, 148 ; — trouvé dans le tombeau de Childéric Ier, I, 244 ; — de l'église cathédrale de Chartres, II, 167 ; — de la Sainte-Chapelle, porté à Saint-Denis, II, 214 ; — de l'église Saint-Sulpice, II, 218 ; — de Notre-Dame, II, 223.
Trésor des Chartes, I, p. XXVII, XXVIII, 133, 154, 215.
Trésor général des archives dans le Nord et le Pas-de-Calais (établissement d'un), I, 271.
Trésor public, I, 125.
Trésorerie nationale, II, 31, 32.
Trianon (Inventaire du Grand), I, p. XV ; — table de porphyre achetée par Louis XIV, I, 301.
Trianons (Les deux), II, 29.
Trinitaires (Les), ou Filles de la Trinité, II, 21, 22, 31, 35.
Triomphe de Vénus (*Le*), tableau du Poussin, hôtel Bretonvilliers, I, 247.
TRIPPIER, membre du directoire du département de l'Aube, II, 174.
Trois Parques (*Les*), tableau, copie d'après Rubens, maison de Condé, à Vanves, I, 167.
TROOSTE (Cornélis), peintre et graveur hollandais. *Vue de Dorth*, émigré d'Argentré, I, 345.
TROY (Jean-Baptiste de), peintre. *Vie de saint Vincent de Paule*, p. église de la congrégation de Saint-Lazare, I, 119 ; — *sainte Geneviève*, p. église de Sainte-Geneviève, I, 321 ; — dessus de porte, château de Fontainebleau, II, 182.
Troyes (Aube). — abbaye de Notre-Dame, II, 169, 171, 173-176 ; — abbaye Notre-Dame-des-Prés, I, 148 ; — abbaye de Saint-Loup, I, p. XXXIV ; II, 172, 173, 174 ; — Cordeliers, I, 148 ; II, 169, 170, 173 ; — église de la Madeleine, II, 176, 177 ; — église Saint-Etienne, I, 147, 148 ; II, 170, 174, 176, 177 ; — église Saint-Jean, II, 176, 177 ; — église Saint-Nicolas, II, 178 ; — église Saint-Nizier, II, 175, 176 ; — église Saint-Pantaléon, II, 170,

174-177; — église Saint-Pierre, I, 148; — église Saint-Remy, II, 170, 174-176; — église Saint-Urbain, II, 176; — maison commune, II, 170, 171, 174, 175, 176; — maison de l'Arquebuse, I, 147, 148; II, 170, 174; — maisons nationales, I, 147, 148; — mission de Cossard et Mulot, I, p. XI; II, 11, 168-178; — formation d'un Muséum, II, 172, 173.

TUBY (Jean-Baptiste), sculpteur. Bas-reliefs de la porte Saint-Bernard, I, 51; — tombeau de Marin de la Chambre, à Saint-Eustache, II, 98; — *saint Benoît*, statue, à Saint-Denis, II, 229.

TUET (Jean-Charles-François), et non FUET, chanoine de Sens, I, 15.

TUETEY (Alexandre), sous-chef de section aux Archives nationales, I, p. LXVI; *Répertoire des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution française*, I, 225.

Tuf volcanique de Marino (Table sur), I, 311.

Tuileries (Jardin des), I, p. XVII; II, 25, 162.

Tuileries (Palais des), I, p. XX, 159, 164, 172, 225, 227, 228, 302.

Turcs (Costumes) chez M. de Saint-Priest, II, 96.

TURENNE (Henri de la TOUR D'AUVERGNE, vicomte de). Son monument à Cluny, I, 92, 109; — son tombeau, à Saint-Denis, I, 303, 358, 360; II, 73, 230; — son buste, à Ménars, I, 268; — sa statue, à l'Ecole Militaire, I, 317.

TURPIN (Claude-Antoine), bénédictin, I, 44.

TURPIN, agent de la Trésorerie nationale, I, 84.

ULTROGOTE, femme du roi Childebert. Sa sépulture, à Saint-Germain-des-Prés, I, 273; — sa statue au portail de cette église, I, 273.

Union (Rue de l'), II, 95, 104.

Université (Rue de l'), II, 228.

Urne antique, dite cruche des Noces de Cana, I, 323; — de marbre rouge africain, I, 310.

Urnes de porphyre, II, 243.

URSINS (Jean JOUVENEL ou JUVÉNAL des). Portrait, peinture sur bois d'un inconnu, à Notre-Dame, II, 222.

URSINS (Tombeaux de la famille des), à Notre-Dame, I, p. XVII, 143; II, 222, 224.

URSINUS (Aug.-Frédéric). Ballades et chansons en vieil anglais, II, 194.

Ursulines (Eglise des), I, 178.

Utrecht (Hollande). Impressions, I, 58.

UXELLES (Nicolas DU BLÉ, marquis d'), maréchal de France, I, 153.

Uzès (Hôtel d'), II, 5, 6, 159.

VACHARD, administrateur du Département de Paris, II, 205, 206.

Vaisseaux avec leurs agrès, sous verre, II, 234.

VALCOUR (Aristide), secrétaire de la Commission préposée à la conservation du mobilier national, I, 224, 225.

Val-de-Grâce (Maison et église du), I, 119, 121, 122, 125, 126; II, 87.

Valenciennes (Nord). — Bibliothèque de l'abbaye Saint-Jean, I, 270; — séjour de l'abbé de Vermond, I, 242.

Valenciennes (*Le siège de*), p. de Van der Meulen, à Marly, II, 91.

VALENTIN (Louis-Simon, dit le), peintre, I, 171, 288; — *les Quatre Evangélistes*, p., église de l'Oratoire, à Montmorency, I, 304; II, 168; — *un homme qui reçoit un guerrier*, p., hôtel Penthièvre, II, 204; — *le Christ devant Pilate*, p., émigré Vintimille, II, 215.

VALENTINOIS (Honoré-Anne-Charles-Maurice GRIMALDI, prince de Monaco, duc de), émigré, I, p. L, 111, 227, 230, 237, 245, 347.

VALÈRE, peintre. *Eruption du Vésuve*, p., émigré Pestre, I, 338; — marines, émigré Goguelat, II, 4.

VALÈRE MAXIME, historien (Manuscrit de), I, 285.

VALÉRIUS, minéralogiste suédois, I, 220, 313.

VALLAYER-COSTER (Anne). *Poule et coq morts*, émigré d'Angiviller, I, 334; — tableau, émigré Vibraye, I, 337; — statue et objets d'art à elle remis, II, 191, 192.

Vallery (Yonne). Tombeau de Henri de Bourbon, père du Grand Condé, I, 362.

VALLET (Martin), gardien du mobilier de l'hôtel Penthièvre, II, 94, 203, 205.

VALLY, lisez WAILLY, architecte, I, 350.

VALOIS (Charles, comte de), fils de Philippe le Hardi. Son monument funéraire, aux Jacobins de la rue Saint-Jacques, I, 279.

VALOIS (Jeanne de), femme de Robert d'Artois. Son tombeau, aux Grands-Augustins, I, 281.

VALOIS (Philippe de), roi de France, I, 281.

Valois (Passage de), II, 103.

VANDENVELDE, lisez VAN DE VELDE (Guillaume), peintre hollandais. Marine, p., émigré Crauford, II, 198.

VANDERMONDE (Alexandre-Théophile), géomètre, membre de la Commission des monuments, I, p. VII, LXV, 4, 10, 11, 20, 23, 24, 36, 38, 44, 58, 62, 94, 99, 130, 131, 139, 204, 220, 228, 241; II, 5, 7, 82, 125.

VANDOLEN, lisez DEELEN (Dirck VAN), peintre flamand. *Architecture*, émigré d'Argentré, I, 345.

VANDREDEN, lisez VELDE (Adriaan VAN DEN), peintre hollandais. Paysage, au Garde-Meuble, I, 352.

VANLOO (Carle), peintre. Ses tableaux, à Choisy, I, 89; — offre d'acquisition de son tableau, *les Grâces*, I, 177, 178; — *l'Adoration des Mages*, p., maison des Missions étrangères, I, 316; — *Halte de Chasse*, p., château de Fontainebleau, II, 183; — *l'Annonciation, la Visitation, l'Adoration des Bergers, la Présentation au Temple*, p., à Saint-Sulpice, II, 217; — *saint Charles Borromée donnant la communion aux pestiférés*, p., à Notre-Dame, II, 219; — *la peste de Milan*, p., à Notre-Dame, II, 222.

VANLOO (Jean-Baptiste), peintre. *Saint Pierre délivré de prison*, peinture, à Saint-Germain-des-Prés, I, 59; II, 225.

VANNUCHI (Andréa), dit ANDREA DEL SARTO, peintre. Ses tableaux, aux Petits-Pères, I, 40; — *la Visitation*, p., à Compiègne, I, 315; — peinture à lui attribuée, château de Fontainebleau, II, 182; — p. dans son genre, émigré Crauford, II, 201.

Vanves (Seine), maisons d'émigrés, I, 162; — maison de Condé, I, 167.

Varennes (Affaire de), I, 193.

Varennes (Rue de), I, 185, 219; II, 27, 98, 102, 179, 184.

VARIN, entrepreneur de maçonnerie, II, 112.

Vase. — antique, en marbre blanc, émigré Maubec, I, 362; — de Benvenuto Cellini, à Saint-Eustache, II, 53, 54; — en porcelaine de Sèvres, II, 161; — à Marly, II, 162, 163; — en porcelaine du Japon, II, 165; — forme étrusque, au château de Rambouillet, II, 166; — en marbre, au château de Brunoy, II, 178; — de porcelaine truitée, émigré Du Châtelet, II, 192; — en albâtre, émigré Crauford, II, 198; — girandoles, émigré Crauford, II, 200; — de porcelaine du Japon, hôtel Penthièvre, II, 204, 233; — de porphyre et de bronze, Palais-Bourbon, II, 206; — vert antique, émigré Vintimille, II, 215; — de marbre et de granit, à Saint-Sulpice, II, 216; — en bronze, marbre, cristal de roche et faïence, à Saint-Sulpice, II, 218; — cuvette de marbre blanc, à Notre-Dame, II, 224; — d'albâtre, émigré Montdragon, II, 228; — porcelaine et marbre, Palais-Egalité, II, 232, 233; — de porcelaine du Japon, émigré Saint-Priest, II, 235; — d'albâtre,

émigré Montdragon, II,228 ; — dit des Noces de Cana, II, 241 ; — de porcelaine de Sèvres et de marbre, chez Mme Du Barry, II, 242, 243, 244.

Vases. — d'albâtre, I, 230, 353, 354; II, 198, 218, 228; — d'agate fleurie, II, 187; — de brêche d'Alep, II, 216; — de cipolin, I, 343; II, 216; — de cristal de roche gravé, II, 218; — de granit, I, 301; — de granit gris servant de bénitiers, II, 216; — de granit oriental, II, 4; — de lapis-lazzuli, II, 187; — de lave, II, 232; — de marbre blanc, I, 268; II, 178, 232, 243, 244; — de marbre bleu turquin, II, 216; — de marbre gris; — de plomb bronzé, II, 163; — de porcelaine ancienne, vert céladon, I, 365; — de porcelaine truitée, II, 192; — de porcelaine du Japon, II, 165, 204, 233, 235; — de porcelaine de Sèvres, I, 346, 347; II, 232, 242; — de porcelaine de Sèvres, forme étrusque, II, 166, 242; — de porphyre, I, 335, 343, 352, 353; II, 187, 218, 243; — de porphyre vert, II, 192, 206; — de rouge antique et africain, I, 353; — en aiguière, couvert de nacre de perle, II, 218; — en aiguière, forme étrusque, II, 166; — antiques servant de bénitiers, II, 84; — antique d'albâtre, à Saint-Sulpice, II, 218; — étrusques, émigré Hocquart-Montfermeil, I, 354; — étrusques, émigré Goguelat, II, 4; — étrusques (dépôt à la manufacture de Sèvres de), II, 9, 161; — étrusques (vente au Roi par Denon de), II, 161; — forme Médicis, I, 168, 346, 352; II, 232, 243; — forme en œuf, II, 206.

VASSARY, lisez VASARI (Giorgio), peintre. *Angélique et Médor*, p., émigré Crauford, II, 199.

VASSÉ (Louis-Claude), sculpteur. Cénotaphe du comte de Caylus, II, 84; — bustes, au Musée de Troyes, II, 176; — *la Comédie*, *l'Amour rassemblant les colombes du char de Vénus*, statuettes marbre; *Minerve*, *Vénus dirigeant les traits de l'Amour*, statues marbre, chez Mme Du Barry, II, 243.

VASSÉ (Alexis-Bruno-Etienne, marquis de), lieutenant général, émigré, I, 223.

VASSOU, portier du Dépôt des Petits-Augustins, I, 219, 222, 233.

VATEL, acquéreur du domaine de Ménars, I, 268.

VAUBAN (Sébastien LE PRESTRE DE), ingénieur. *Traité des fortifications*, II, 160, 229.

VAUBECOURT (Jean-Charles de NETTANCOURT, marquis de), émigré, II, 5, 6, 11.

VAUCANSON (Jacques de), directeur du conservatoire des Arts et Métiers, I, 2.

Vaucelles (Nord) (Abbaye de), bibliothèque, I, 274.

VAUDEMONT (Joseph-Marie de Lorraine, prince de), émigré, II, 83, 89, 92, 132, 228.

Vaugirard (Rue de), I, 120, 192, 199, 202, 205, 218, 258; II, 95, 213.

Végétaux (Collection de), au cabinet d'histoire naturelle de Chantilly, I, 313.

Vendée (Département de la), I, 344.

Vendeurs chassés du Temple (*Les*), p. de Jean-Paul Panini, émigré d'Angiviller, I, 332; — p. de Natoire, église Saint-Sulpice, II, 216; — p. de Claude Hallé, à Notre-Dame, II, 220.

Vendôme (Place), ou place des Piques, I, p. XXVII, 82, 170.

Vendôme (Rue de), II, 65.

Venise (Italie). — I, p. XIV; — impression du XVe siècle, I, 285; — ambassade de René d'Argenson, I, 340, 341; — (gouvernement de), mémoires recueillis par le comte d'Argenson, I, 340; — (pièces sur la noblesse de), recueillies par le comte d'Argenson, I, 340.

Venise (*La place Saint-Marc, à*), tableau, émigré Pestre, I, 338; — (*la place Saint-Marc, à*), deux tableaux

de Gasparo, émigré d'Havrincourt, II, 227; — six vues de Venise, p. de Canaletti, émigré Montregard, II, 228.

Vente. — à l'encan de livres et manuscrits des maisons religieuses, I, 22, 24; — à vil prix de tableaux de Bourdon, I, 36, 37, 45; — de l'abbaye de Clairvaux, II, 172; — des biens de l'abbaye de Saint-Magloire, II, 237; — de la bibliothèque de l'archevêque de Paris (projet de), I, 138, 179; — de la bibliothèque des Capucins de Gonesse (projet de), I, 30; — de la bibliothèque du comte d'Artois (projet de), I, 118; II, 54; — de la bibliothèque de Croy, à Condé, I, 204; — du cabinet d'histoire naturelle de La Rochefoucauld, I, 219; — du château de Choisy, I, 80; — de la chapelle de Braque, I, 110; — de la collection du duc d'Aumont, I, 80; — de la collection de tableaux de Joubert, I, 218; de la colonne de l'hôtel de Soissons à M. Bachaumont, I, 274; — du dépôt de titres et chartes des Cordeliers, I, 213; — de l'église des Bons-Hommes de Passy, I, 84; — de l'église de la Madeleine-en-la-Cité, I, 114; — de l'église de Saint-Hilaire, I, 211; — de l'église de Saint-Honoré, I, 69; — de l'église de Saint-Julien-des-Ménétriers (mise en), I, 25; — de l'église de Saint-Médard de Soissons, I, 102, 109; de l'église du Sépulcre, I, 79; — des églises de Saint-Côme et Saint-Landry, I, 106, 115; — des immeubles des fabriques paroissiales, I, 125; — de la maison du Bon Pasteur, I, 163; — des meubles précieux, II, 183; — du mobilier de l'apothicairerie de Saint-Denis, I, 231; — du mobilier de Bagatelle, II, 33; — du mobilier de la chapelle des Allemands, à Saint-Sulpice, I, 225; — du mobilier de la chapelle Sainte-Anne, I, 219; — du mobilier de l'église de Sainte-Geneviève, I, 191, 321; — du mobilier du château de Montbéliard, II, 50; — du mobilier de l'émigré d'Argentré, I, 345; — du mobilier de l'émigré de Breteuil, à Dangu, I, 186, 194; — du mobilier de l'émigré De Gand, I, 354; — du mobilier de l'émigré d'Egmont, à Braine, I, 263; — du mobilier de l'émigré Hocquart, à Montfermeil, I, 235, 353; II, 20; — du mobilier de l'émigré Kerry, I, 364; — du mobilier de l'émigré Valentinois, I, 237; — du mobilier de l'émigré Villequier, I, 324; — du mobilier et des objets d'art de Chantilly, I, 138, 142, 196, 215; — du mobilier des émigrés, I, 126, 127, 129, 201, 203, 254, 263, 308, 317, 325; — de mobilier du Garde-Meuble, II, 185; — du mobilier de l'hôtel de Nesle, II, 3; — du mobilier de la maison de Rambouillet, I, 263; — du mobilier des maisons ecclésiastiques, I, 307; apporté au Dépôt des Petits-Augustins, I, 57; — du monument d'Anne de Montmorency (projet de), I, 356; — des objets de curiosité de l'émigré Liancourt, II, 184; — des papiers de la Chambre des Comptes, I, 149; — des pavés de marbre (inconvénient de la), II, 8; — de peintures de La Hyre par un marchand de tableaux, I, 32; — d'un retable du maître-autel par les marguilliers de l'église Saint-Urbain de Troyes, II, 176; — d'une statue des Chartreux par un sacristain, I, 111; — des statues de Ménars, I, 268; — des tableaux médiocres du Dépôt des Petits-Augustins, I, 60, 63; — de tableaux de l'émigré d'Artois, à Saint-Germain-en-Laye, I, 126, 127; des tableaux de Choiseul-Praslin, I, 253, 254; — des tableaux de La Reynière, I, 203; — du tombeau du président Dauvet, à Saint-Landry, I, 169; — illégale des tableaux de Montmartre, I, 140.

Vénus. — sculpture, émigrée Riche-

lieu, I, 157; — statue antique, à Ecouen, I, 309; — *sur un lit*, tableau du Titien, hôtel Robeck, I, 320; — *au bain*, bronze, au Garde-Meuble, I, 352; — *remettant à Junon sa ceinture*, p. de West, émigré Kerry, I, 364; — *de Médicis*, à Marly, statue, II, 71; — statuette en albâtre, émigré Rosset de l'Etourville, II, 107; — *remettant à Junon sa ceinture*, émigré Chalon, II, 140; — *pudique*, statues à Marly, II, 162, 163; — (*la toilette de*), p. attribuée à l'Albane, à Marly, II, 102, 164; — *accroupie*, statue à Marly, II, 163; — *de Médicis*, marbre, au château de Brunoy, II, 179; — bronze d'après l'antique, château de Fontainebleau, II, 182; — *et l'Amour*, marbre, émigré Liancourt, II, 184; — *de Médicis*, copie, Palais-Bourbon, II, 206; marbre, émigré Crauford, II, 198; — *et Adonis*, p. de Luc Giordano, émigré Crauford, II, 200; — (*la toilette de*), tableau de Colombelle, émigré Vintimille, II, 215; — bronze, Palais-Egalité, II, 232; — camée, chez Mme Du Barry, II, 243; — statue d'Allegrain; — *et l'Amour*, statue de Vassé; — *aux belles fesses*, statue, chez Mme Du Barry, II, 243.

VERDOT (Claude), peintre. *Saint Paul à Malte*, p., à Saint-Germain-des-Prés, I, 59; II, 226.

VERGENNES (Charles GRAVIER, comte de), ambassadeur à Constantinople, II, 235.

VERMOND (L'abbé Jacques de), lecteur de Marie-Antoinette, émigré, I, 242, 258.

VERNANSAL (Guy-Louis), peintre. *Jésus guérissant un possédé, la Résurrection du fils de la Vierge*, p., à Notre-Dame, II, 221.

VERNEREY (Charles-Jean-Baptiste-François), député du Doubs à la Convention nationale, II, 26, 28, 29.

VERNET (Carle), peintre. 4 dessins, Palais-Egalité, II, 232.

VERNET (Joseph), peintre, retouches maladroites à ses tableaux, I, p. LI; — ses tableaux, chez le trésorier Boutin, I, 159; — *les Quatre heures du jour*, dessus de porte, p., au château de Choisy, I, 298; — marines, émigré d'Angiviller, I, 334, 335; — dessins, émigré Pestre, I, 339; — marines, émigré Breteuil, I, 343; — marine, au Garde-Meuble, I, 352; — marines, émigré Lostanges, II, 138; — collection des 14 ports de France, au Palais-Egalité, II, 232; — gravures d'après lui, Palais-Egalité, 232; — marine, à Louveciennes, chez Mme Du Barry, II, 242.

VERNEUIL (Dom Charles-François), prieur de l'abbaye de Saint-Denis, I, 14.

Verneuil (Rue de), I, 197; II, 125.

VÉRONÈSE (Alessandro TURCHI, dit Alexandre), peintre. *La Circoncision*, p., collège des Quatre-Nations, II, 70; — *le Déluge*, p., émigré Crauford, II, 198; — *la mort de Cléopâtre et d'Antoine*; *Rachel donnant à boire aux troupeaux d'Abraham*, p., hôtel Penthièvre, II, 204; — dessus de porte, au Palais-Egalité, II, 233.

VÉRONÈSE (Paolo Caliari, dit le), peintre. *L'Adoration des Mages*, p. dans son style, château d'Ecouen, I, 311; — copie des *Pèlerins d'Emmaüs*, château de Compiègne, I, 315; — *Baptême de Jésus-Christ*, émigré La Guiche, I, 318; — *Moïse frappant le rocher*, hôtel Robeck, I, 320.

VEROTTER, peintre. Deux paysages, émigré Vintimille, II, 215.

Verrou (Le), gravure, émigré Fournès, I, 215.

Versailles (Seine-et-Oise). — (Projet de bibliothèque publique, I, 30; — château, I, p. XI, 116, 180, 188, 189, 228, 294, 298, 299, 347; — II, 29, 191, 230; — commission des arts, I, p. XI; II, 189; — (directoire de), I, 30, 283; — (district de), II, 98, 102, 162; — fête à la mémoire de Marat et Le Peletier, II, 86; —

lycée (projet d'établissement de), I, 150; — musée de sculpture et peinture, I, 64, 173, 218, 298; II, 9, 227; — (plans de), I, 315; — surintendance, I, p. xv, 74; II, 3; — réparation des tableaux, I, 134, 300, 337; — voyages de la Commission des monuments, I, 189, 193.

Vertou (Loire-Inférieure), district de Clisson (Abbaye de), I, 113.

Vertus (*Les*), émaux de Courtois, II, 188.

Vertus cardinales (*Les trois*), statues, à Ecouen, I, 310.

Vérus (*Lucius*). Buste, copie de l'antique, maison Cromot, à Issy, I, 168; — buste, château de Fontainebleau, II, 182.

Vestale, bronze, au Garde-Meuble, I, 351.

Vestale ou *Prêtresse* (*La*), statue marbre, d'après Caffieri, émigré Du Châtelet, II, 191.

Vésuve (*Eruption du Mont*), p. de Valère, émigré Pestre, I, 338; — (plateau de lave du), II, 185.

Véturie et Coriolan, tableau du Guerchin, hôtel Penthièvre, II, 204.

VIBRAYE (Louis HURAULT, comte de), ministre plénipotentiaire près du duc de Wurtemberg, émigré, I, 181; II, 138.

VIBRAYE (Louis HURAULT, marquis de), maréchal de camp, émigré, I, 231, 318.

VIC (Dominique de), dit le capitaine Sarred, II, 9.

VIC (Mèry de), seigneur d'Ermenonville, président au Parlement de Toulouse, II, 9.

VICQ D'AZYR (Félix). *Traité d'anatomie et de physiologie*, II, 193.

Victoire, bas-relief en marbre de Germain Pilon ou P. Ponce, à Ecouen, I, 311.

Victoire (Oise) (Abbaye de la), près de Senlis, I, 278.

VICTOIRE (Victoire-Marie-Louise-Thérèse, dite Madame), tante de Louis XVI, I, 135.

Victoires (Place des), I, 56, 104, 225, 268, 289.

Vie. — de saint Vincent de Paul, tableaux à Saint-Lazare, I, 119; — *et martyre de saint Etienne*, dessins de La Hyre, à Saint-Etienne-du-Mont, I, 125; — *de Jésus-Christ*, tableaux à Sainte-Geneviève, I, 155, 159; — *de la Vierge*, tableaux en grisaille et coloriés, à la chapelle Sainte-Anne, I, 208; — *de saint Louis*, tableaux d'histoire, à l'Ecole militaire, I, 317; — *de Henri IV*, dessins de Dugourc, émigré d'Autichamp, I, 318; — *de la Vierge*, suite de 24 tableaux peints sur bois, en l'église du Temple, I, 326; — *de saint Bernard*, monument de Guyard, à Clairvaux, II, 171; — *de la Madeleine*, tableaux de Nicot, à Troyes, II, 177; — *de saint Pantaléon*, tableaux de Carrey, à Troyes, II, 177.

Vie champêtre (Bas-reliefs représentant des sujets de la), à Rambouillet, II, 165.

Vieillard. — et jeune homme, tableau de Rembrandt, émigré d'Angiviller, I, 333; — (*tête de*), tableau, hôtel Penthièvre, II, 205.

Vieille-Draperie (Rue de la), I, 74.

VIEN (Joseph-Marie), peintre, I, 55; — *la mariée grecque*, p. émigré d'Angiviller, I, 334; — certificat signé de lui, II, 66; — *l'Annonciation*, p., aux Cordeliers, II, 203; — *le martyre de sainte Catherine*, p., à Notre-Dame, II, 219, 223; — peinture à Saint-Roch, II, 230; — *Nymphe cueillant des roses*, *Nymphe pinçant de la lyre*, *la Marchande d'amour*, *la Fuite de l'Amour*, 4 tableaux, chez Mme Du Barry, II, 242.

Vienne (Autriche). Séjour de l'abbé de Vermond, I, 242.

Vienne (Département de la), I, 343.

Vierge (*La Sainte*). — (*Assomption de la*) et *Repos en Egypte*, p. de La Hyre, aux Capucins Saint-Honoré, I, 33; — *aux pieds de la croix* (*la*), p. de Champaigne, à Sainte-Opportune, I, 49; — *Présentation au Temple*, à Sainte-Opportune, I, 49; — *Annonciation*, p., I, 100; — scènes de la

vie de la —, p. de Philippe de Champaigne, à Notre-Dame, I, 106; — *au pied de la croix* (*la*), statue de Girardon, à Saint-Landry, I, 111; — *Présentation et Assomption*, p. de Stella, Noviciat des Jésuites, I, 141; — tête de la —, maison du Cherche-Midi, I, 163; — *Christ mort avec la — et saint Jean*, p. de Vignon, maison des Nouvelles-Converties, I, 171; — *de Bon Secours*, tableau de Bon Boulogne, aux Hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve, I, 201; — *et l'Enfant Jésus*, tableau à la chapelle Sainte-Anne, I, 208; — tableaux, sujets de l'histoire de la Vierge, Carmes de la place Maubert, I, 222; — *et sainte Catherine* (*la*), tableau du Titien, émigré Vassé, I, 223; — *apparaissant à sainte Thérèse* (*la*), tableau de Ménageot, à Saint-Denis, I, 303; — *la Visitation*, p. d'Andrea del Sarto, à Compiègne, I, 315; — (*la*), *l'Enfant Jésus, saint Joseph et saint Jean*, tableau du Molle, émigré La Guiche, I, 317; — *de douleur*, tableau de Philippe de Champaigne, à Port-Royal, I, 323; — estampe en manière noire, à Port-Royal, I, 323; — (*la*), *l'Enfant Jésus et saint Jean*, tableau, en l'église du Temple, I, 326; — tableaux sur bois, scènes de la Vie de la Vierge, même église, I, 326; — de Carrache, p. émigré de Croy, I, 328; — *l'Assomption, la Présentation au Temple, la Visitation*, p. de Boulogne, à Saint-Denis, I, 330; — *l'Annonciation*, p. sur bois, à Saint-Denis, I, 330; *saint Joseph et la sainte — apparaissant à une Carmélite*, à Saint-Denis, I, 331; — *et l'Enfant Jésus* (*la*), tableau de Simon d'Apezar, émigré d'Angiviller, I, 332; *la —, l'Enfant Jésus et saint Jean*, tableau du Guide, émigré d'Angiviller, I, 332; — *le Repos de la Sainte Famille*, p. du Guerchin, émigré d'Angiviller, I, 333; *la —, l'Enfant Jésus et saint Jean*, tableau de Bourdon, émigré d'Angiviller, I, 335; — statue de Lorta, à Sens, I, 361; — *l'Assomption*, peinture de Boulogne, *l'Annonciation*, p. d'après Champaigne; — (*la*), p. de Mignard, II, 10; *la — et l'Enfant Jésus*, attribué à Léonard de Vinci, émigré Louvois, II, 11; *la —, Jésus et saint Jean-Baptiste*, par le Guide; *l'Assomption de la —*, présumé de l'Albane, émigré Vaubecourt, II, 11; *la — et l'Enfant Jésus*, mosaïque, à Saint-Merry, II, 36; — *l'Annonciation*, peinture sur albâtre, prieuré de Saint-Martin-des-Champs, II, 42; — tableaux du frère André représentant des scènes de la vie de la —, Jacobins de la rue du Bac, II, 92; — *l'Annonciation*, peinture de Le Sueur, église de Mitry, II, 99; — *la Présentation au Temple*, peinture de Le Sueur, séminaire des Robertins, II, 113; —, p. de Mignard, à Marly, II, 164; *la —, et l'Enfant Jésus*, p. du Corrège; *Christ dans les bras de la —*, p. de Carrache, château de Saint-Germain, II, 164; *la — et deux enfants*, p. de Bourdon, église de Chartres, II, 167; — *l'Assomption*, p. de Ninet de Létin, église Saint-Remy, à Troyes, II, 175; *la mort de la —*, retable en albâtre, de Julyot, église Saint-Nizier, à Troyes, II, 176; — p. de Stella, à Fontainebleau, II, 181; *la — et l'Enfant*, bas-relief bronze, à Fontainebleau, II, 182; *la — et l'Enfant Jésus*, p., émigré Grimm, II, 183; *la — et le Christ*, agate, émigré Crauford, II, 198; *la — et Jésus*; *la —, l'Enfant Jésus et saint Jean*, tableaux, émigré Crauford, II, 199; *la — et Jésus*, genre d'Andrea del Sarto, émigré Crauford, II, 201; — *la Visitation*; *l'Annonciation, Sainte Famille*, tableaux à l'abbaye de Montmartre, II, 201, 202; — *l'Annonciation*, tableau de Vien, aux Cordeliers, II, 203; — *la —, l'Enfant Jésus et saint Jean*, tableau aux Cordeliers, II, 203;

l'Enfant Jésus dans les bras de la —, tableau attribué à Van Dyck, hôtel Penthièvre, II, 204 ; *l'Ange et la* —, peinture du Tintoret, émigré Vintimille, II, 215 ; — statue pierre, à Saint-Sulpice, II, 216 ; *une* —, tableau, à Saint-Sulpice ; — en marbre, par Antonio Raggi ; — *l'Assomption*, p. ; *la* —, statue en marbre, par Pigalle ; — *l'Annonciation, la Visitation, l'Adoration des bergers, la Présentation*, 4 tableaux de Carle Vanloo, à Saint-Sulpice, II, 217 ; *la — et les bergers*, p. de Vanloo, II, 217 ; — peinture sur cuivre, par l'un des Carrache, à Saint-Sulpice, II, 217, 218 ; — statue en argent, à Saint-Sulpice, II, 218 ; — médaillon en miniature, à Saint-Sulpice, II, 218 ; — en marbre, aux Carmes, II, 218 ; — *l'Assomption*, peinture de Salvator Rosa ; — *la Visitation*, p. de Jeaurat, à Notre-Dame, II, 219 ; — *l'Annonciation*, p. de Hallé père ; *la Présentation au Temple*, p. de L. Boulogne ; *l'Annonciation*, p. de Ant. Coypel ; *la Présentation*, p. de La Hyre, à Notre-Dame, II, 220 ; *la Résurrection du Fils de la* —, p. de Vernansal ; *la mort de la* —, p. attribuée au Poussin, à Notre-Dame, II, 221 ; — *l'Annonciation*, p. de Champaigne, à Notre-Dame, II, 222 ; *l'Histoire de la* —, boiseries du chœur, à Notre-Dame, II, 224 ; — *la Visitation*, retable, à Saint-Gervais, II, 226 ; — p., à Saint-Germain-des-Prés, II, 226 ; — *l'Assomption*, p., à Saint-Germain-des-Prés, II, 226 ; — *la Présentation au Temple*, estampe d'après Boulogne, émigré Montdragon, II, 228 ; — statue, à Saint-Denis, II, 229 ; — *l'Annonciation*, marbre de Falconet, à Saint-Roch, II, 230 ; — *la Présentation au Temple*, p. de Bourdon, Palais-Egalité, II, 234.

Vieux-Colombier (Rue du), II, 113.

Vif argent employé pour les embaumements, II, 212.

VIGNAY (Jean de), traducteur du *Jeu des échecs*, II, 191.

VIGNEULLE, émigré, II, 59.

VIGNON (Barthélemy), architecte, II, 75.

VIGNON (Claude), peintre. *Christ mort*, p., maison des Nouvelles-Converties, I, 171, 288 ; — *saint François et saint Martin*, p., église Sainte-Geneviève, I, 321 ; — tableaux, à Notre-Dame, II, 222, 224 ; — tableau, à Saint-Victor, II, 235.

VIGNON (Pierre-François), architecte, II, 68, 75, 85.

VILETTE, commissaire du pouvoir exécutif, à Versailles, II, 242.

Villageois (Un) et sa femme, p. de Téniers, émigré Limon, II, 197.

VILLAMENE (François), peintre. *Combat de paysans*, estampe, émigré d'Argentré, I, 346.

Ville-Affranchie (nom révolutionnaire de Lyon), I, p. XIII et notes ; II, 45, 49, 58, 87, 88, 99, 139.

Villedo (Rue), II, 106.

Villeneuve (Loire-Inférieure), district de Clisson (Abbaye de), I, 113.

VILLEQUIER (Louis-Alexandre-Céleste d'AUMONT, duc de), émigré, I, p. L, 111, 193, 323 ; II, 5.

VILLEQUIN (Etienne), peintre. *Saint Paul devant Agrippa et Bérénice*, p. à Notre-Dame, II, 224.

Villeroy (Seine-et-Marne), château, II, 46, 56.

VILLEROY (Dame de), émigrée, I, 203, 204.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM (Philippe de), grand-maître de l'ordre de Malte. Son mausolée, dans l'église du Temple, I, 326.

Vincennes (Seine). — (Château de), visite, I, 83 ; — enlèvement de statues antiques par le duc d'Antin, II, 54, 169 ; — vitraux de l'église du Temple y envoyés, I, 326 ; — objets y réservés, II, 34, 95.

VINCENT (François-André), peintre, membre de la Commission des monuments, I, p. XLII, XLVII, XLVIII, LVIII, 129, 301, 350, 351 ; II, 30 ; — *saint Jean dans le désert*, p., à Saint-Eustache, II, 98.

VINCI (Léonard de), peintre. Copie de la *Cène*, château d'Ecouen, I, 310; — *Vierge avec l'Enfant Jésus*, p. à lui attribuée, émigrée Louvois, II, 11.
Vineuil (Oise). Opérations de Puthod, membre de la Commission des monuments, II, 117.
VINTIMILLE aîné (Charles-François-Gaspard-Fidèle, dit le marquis de), émigré, II, 69, 79, 214.
VIRGILE, imprimé à Venise, I, 285; ses œuvres, II, 229.
VIRIEU (François-Henri, comte de), député aux Etats généraux, II, 101.
VISCONTI (Ennio-Quirino), archéologue, I, 268.
Vision fabuleuse de l'âme de Dagobert, sculpture à Saint-Denis, I, 358, 360.
Visitation. — (*La*), tableau attribué à Andrea del Sarto, à Compiègne, I, 315; — (*la*), tableau de Boulogne, à l'abbaye de Saint-Denis, I, 330; — (*la*), p., abbaye de Montmartre, II, 202; — (*la*), p. de Jeaurat, à Notre-Dame, II, 219; — (*la*), retable, à Saint-Gervais, II, 226.
Visitation de la rue du Bac (Maison de la), I, 172.
Visitation de la rue Saint-Jacques (Maison de la), II, 110, 237.
Visitation de Sainte-Marie du Saint-Esprit (Couvent de la), district de Pont-Saint-Esprit (Gard), I, 112.
Visite. — du dépôt de la maison de Nesle, II, 62, 63, 64, 65; — de l'église Notre-Dame de Chartres par les commissaires Lemonnier et Masson, II, 166; — de la maison de Penthièvre par Lemonnier, II, 55; — des maisons d'émigrés du district de Bourg-la-Reine, I, 161, 162; — du séminaire des Ecossais, II, 115; — du trésor de Saint-Denis, I, 302, 303.
Vitraux. — de l'église de Saint-Jean-en-Grève, I, 60, 70; — de l'église de Sainte-Croix-en-la-Cité, I, 74; — de l'église des Bons-Hommes de Passy, I, 84; — de l'église Saint-Benoît, I, 101; — de la maison de l'Arquebuse de Troyes, par Gonthier, I, 148; II, 170, 174; — en grisaille du château d'Ecouen, I, 310, 311; — du XVIe siècle à Sainte-Geneviève, I, 322; — de l'église du Temple, I, 326; — de l'église de Saint-Gervais, par Jean Cousin, I, 327; II, 120, 225; — peints en grisaille d'après les dessins de Le Sueur, à Saint-Gervais, I, 327; II, 50, 225; — du château de Vincennes, II, 34; — des charniers de Saint-Paul, II, 39; — des charniers de Saint-Etienne-du-Mont, II, 39; — des églises Saint-Etienne, Saint-Pantaléon, Saint-Remy, à Troyes, par Macadré, Gonthier et Lutereau, II, 170, 174, 177.
VITRAY (Ant.) ou VITRÉ, imprimeur, I, 22.
VITRY (Michelle de), femme de Jean Jouvenel des Ursins. Son portrait, à Notre-Dame, II, 222.
VITRY (De), commissaire de l'administration des biens nationaux, I, 122.
VIVIEN (Joseph), peintre. *L'Adoration des Mages*, p., à Notre-Dame, II, 224.
Vœu de Louis XIII (*Le*), tableau de Philippe de Champaigne, à Notre-Dame, I, 256, 257.
Vol. — de tableau du Titien, I, 61; — de livres et manuscrits à Saint-Germain-des-Prés (prétendu), I, 105; — au cabinet des Médailles, I, 244; — commis dans une maison attenante au Dépôt des Petits-Augustins, II, 15.
VOLAIRE (Le chevalier Jacques-Antoine, ou Pierre-Jacques), peintre, *vues de Naples et de Tivoli*, p., émigré Vassé, I, 223.
VOLLANT, commissaire du Muséum national, I, 353.
VOLNEY (Constantin-François CHASSEBŒUF, comte de). Ses œuvres, II, 229.
Volontaires. — (Dégradations des monuments par les), I, 121, 141;

— (mutilation des chevaux de Coustou à Marly par les), II, 7; — (bris de scellés et dégâts commis à Montmartre par les), II, 61; — (carte généalogique de la maison de Condé, réclamée pour autodafé par les), II, 80.
VOLPATO (Giovanni), graveur. Estampes d'après Raphaël, émigré Choiseul-Stainville, II, 120; — *l'Ecole d'Athènes*, d'après Raphaël, émigré Grimm, II, 184.
VOLTAIRE (François-Marie AROUET de). *La Henriade*, I, 348; — ses œuvres, II, 179, 229.
Voltaire (Quai), II, 6, 96, 107.
VOLTERRE (Daniele RICCIARELLI, dit Daniel de), peintre. *Descente de croix*, à l'hôpital de la Pitié, I, 102, 111, 233, 240.
VOUET (Aubin), peintre. Peinture, aux Minimes, I, 288.
VOUET (Simon), peintre, I, 37; II, 175; — p. maison de la Doctrine chrétienne, I, 171; — p. aux Minimes, I, 287; — *le Martyre de saint Laurent*, p. à lui attribuée, aux Missions étrangères, I, 316; — *Sainte Famille*, p. dans son genre, hôtel Robeck, I, 320; — études, I, 335.
VOUET (Les), peintres, II, 202; — peintures au château de Saint-Germain-en-Laye, II, 13, 164; — p. dans la manière de Vouet, *Annonciation*, aux Cordeliers, II, 202, 203; — tableau d'autel, à Notre-Dame, II, 220; — *Notre-Dame de Pitié*, p., à Notre-Dame, II, 221; — *saint Pierre dans la prison*, II, 223.
Voyage. — de Courtois et Cossard dans l'Aube et l'Yonne, I, 148; — de Dufourny et Masson, à Dangu, I, 186; — de Mulot et Cossard, à Auxerre, Sens et Troyes, I, 217, 222, 235, 260, 264, 361-364; II, 168-178; — de Puthod, à Hondainville, I, 227, 229, 233; — de Puthod et Moreau, à Chantilly, I, 246, 260; — de Desmarest en Italie, I, 311; — de Bernardin de Saint-Pierre, à Chantilly, I, 314; — de M. de Paulmy en Suisse, I, 341; — de Poussin à Rome, II, 221.
Voyage. — de la Grèce, I, 318; — *de Malte*, ouvrage, I, 318; — *de Naples et de Sicile*, I, 318; — *en Sicile*, estampe de Houel, I, 336.
Voyage. — littéraire en Alsace et en Lorraine, par Dom Ruinard, I, 27; *littéraire*, par de Martenne, I, 102, 103, 271; — *en Terre-Sainte*, de Bernard de Breydenbach, imprimé en 1486, II, 239.
Voyage pittoresque de la Suisse, I, 349.
Voyages. — de Mercier dans le Cambrésis et le Hainaut, I, 27; — de M. Mercier dans les provinces (relation des), I, 39; — des membres de la Commission des monuments à Versailles, I, 189, 193; — des membres de la Commission des monuments à Chantilly, I, 196, 221; — du citoyen Brutus Dudevant, I, 262; — de Poirier à Royaumont, I, 283-287; — de La Rochefoucauld-Liancourt en Angleterre et en Normandie, II, 180.
VOYER (Gabriel de), évêque de Rodez, I, 340.
VOYER (Louis de), vicomte de Paulmy, I, 341.
VOYER (René de), intendant des armées, I, 340, 341.
VOYER (R.-L. de). Ses correspondances et papiers, I, 340, 341.
Vue. — de Tivoli, du Panthéon, par Robert; — *du Palais de Portici*, par Fabrice; — *de rivière avec chaloupe*, p. de Van Goyen, émigré Pestre, I, 338; — *de la ville d'Anvers et de Hollande*, tableaux de l'école hollandaise, émigré d'Argentré, I, 345; — *de Dorth*, p. de Trooste, émigré d'Argentré, I, 345; — *de Pétersbourg*, par Leprince, émigré Lostanges, II, 138; — *du départ d'un cone dans le port de Cherbourg*, gravure, II, 197; — du *Campo-Vaccino à Rome*, p.; — *de la rivière de Gênes*, tableau de Manglard, émigré Vintimille, II, 215; — *des Invalides*, dessin en couleur, II, 232; — *des cascades de*

Saint-Cloud, tableau de Martin, Palais-Egalité, II, 233.
Vues. — *des maisons royales*, peintes par Martin, château de Choisy, I, 298; — *d'architecture*, émigré de Croy, I, 328; hôtel Penthièvre, II, 205; — dessinées pour le Roi par Van der Meulen, émigré La Salle, I, 329; — *d'Italie, de Rome, de Naples et d'Amérique*, par Ducroc, émigré Pestre, I, 338; — *d'Amsterdam*, émigré de Limon, II, 210; — *de la place Saint-Marc, à Venise*, tableaux de Gasparo, II, 227; — *de Naples*, peintures à la gouache, d'Houel, émigré d'Havrincourt, II, 227; — *de Venise*, tableaux de Canaletti, émigré Montregard, II, 228; — *de la machine du port de Toulon*, dessins à la gouache, Palais-Egalité, II, 232; — *de Constantinople*, émigré Saint-Priest, II, 235.

WAILLY (Charles DE), architecte, II, 30, 36; — candélabres d'après ses dessins, à Saint-Sulpice, II, 217.
WALTHER (Georges-Conrad). *Description du cabinet royal d'histoire naturelle de Dresde*, II, 196.
WATELET (Claude-Henri), amateur, I, 300; II, 229.
WATTEAU (Jean-Antoine), peintre. *Boutique d'un marchand de tableaux*, p., émigré de Croy, I, 328.
WEST (Benjamin), peintre. *L'ombre de Samuel*, gravure d'après lui, émigré d'Argentré, I, 346; — *Apollon et Hyacinthe*, *Junon recevant de Vénus sa ceinture*, p., émigré Kerry, I, 364.
West-Indies. Atlas de Jeffries, I, 319.
WICAR (Jean-Baptiste-Joseph), peintre, membre de la Commission temporaire des arts, II, 150.
WIELAND (Joh. Wolfg.), *Mappa chorographica totius regni Bohemie*, II, 180.
WILLE (Johann-Georg), graveur, II, 107.
WINANTZ, peintre. Paysage dans son style, émigré d'Argentré, I, 345.
WINCKELMANN (Jean-Joachim), archéologue. *Histoire de l'art de l'antiquité*, II, 193.
WINSLOW (Jacques-Bénigne), anatomiste, I, 101.
WISCHER (Nicolas), graveur. *Cléopâtre*, d'après G. Lairesse, estampe, émigré d'Argentré, I, 346.
WITTE (Pierre de), peintre flamand. Animaux, émigré d'Argentré, I, 345.
Wolff (*Mort du général*), estampe, II, 29.
WOOLETT (William), graveur, II, 107.
WOUWERMANS (Philippe), peintre. Ses tableaux, aux Petits-Pères, I, 40; — tableaux, à l'hôtel Robeck, I, 320; — ses tableaux, émigré Pestre, I, 338, 339; — *Cavaliers à la porte d'une auberge*, p., émigré De Gand, I, 355; — *cavalier causant avec deux villageoises*, p., émigré de Limon, II, 197.

Yonne (Département de l'), I, p. XXXIV.
Ypres (*Le siège d'*), p. de Le Paon, au Palais-Bourbon, II, 206.

ZACHARIE (*Les œuvres poétiques* de Frédéric-Guillaume), II, 194.
Zéphire et Flore, groupe de Frémin et Rousseau, à Ménars, I, 268.
Zétus et Amphion, bronze, au Garde-Meuble, I, 352.
Zozime donnant la communion à Marie l'Egyptienne, p. de Beaugin, à Notre-Dame, II, 223.

TABLE DES MATIÈRES

PROCÈS-VERBAUX DE LA COMMISSION DES MONUMENTS

Séance du mardi 3 septembre 1793 1
Séance du 10 septembre 1793 5
Séance du 17 septembre 1793 8
Séance du 20 septembre 1793 12
Séance du 24 septembre 1793 14
Séance du 27 septembre 1793 18
Séance du 1er octobre 1793 21
Séance du 4 octobre 1793 25
Séance du 17 vendémiaire an II (8 octobre 1793) 31
Séance du 20 vendémiaire an II (11 octobre 1793) 37
Séance du 24 vendémiaire an II (15 octobre 1793) 41
Séance du 26 vendémiaire an II (17 octobre 1793) 44
Séance du 27 vendémiaire an II (18 octobre 1793) 48
Séance du 3 brumaire an II (24 octobre 1793) 51
Séance du 6 brumaire an II (27 octobre 1793) 57
Séance du 9 brumaire an II (30 octobre 1793) 60
Séance du 13 brumaire an II (3 novembre 1793) 63
Séance du 16 brumaire an II (6 novembre 1793) 68
Séance du 19 brumaire an II (9 novembre 1793) 71
Séance du 23 brumaire an II (13 novembre 1793) 77
Séance du 26 brumaire an II (16 novembre 1793) 80
Séance du 29 brumaire an II (19 novembre 1793) 82
Séance du 3 frimaire an II (23 novembre 1993) 85
Séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793) 89
Séance du 9 frimaire an II (29 novembre 1793) 93
Séance du 13 frimaire an II (3 décembre 1793) 97
Séance du 16 frimaire an II (6 décembre 1793) 99
Séance du 19 frimaire an II (9 décembre 1793) 103
Séance du 23 frimaire an II (13 décembre 1793) 104
Séance du 26 frimaire an II (16 décembre 1793) 110
Séance du 29 frimaire an II (19 décembre 1793) 119
Séance du 3 nivôse an II (23 décembre 1793) 121
Séance du 6 nivôse an II (26 décembre 1793) 123
Séance du 9 nivôse an II (29 décembre 1793) 126
Séance du 13 nivôse an II (2 janvier 1794) 128
Séance du 16 nivôse an II (5 janvier 1794) 129

Séance du 19 nivôse an II (8 janvier 1794) 130
Séance du 23 nivôse an II (12 janvier 1794) 131
Séance du 26 nivôse an II (15 janvier 1794) 132
Séance du 29 nivôse an II (18 janvier 1794) 133
Séance du 3 pluviôse an II (22 janvier 1794) 134
Séance du 6 pluviôse an II (25 janvier 1794) 134
Séance du 9 pluviôse an II (28 janvier 1794) 135
Séance du 13 pluviôse an II (1er février 1794) 136
Séance du 16 pluviôse an II (4 février 1794) 137
Séance du 19 pluviôse an II (7 février 1794) 139
Séance du 23 pluviôse an II (11 février 1794) 140
Séance du 26 pluviôse an II (14 février 1794) 141
Séance du 29 pluviôse an II (17 février 1794) 142
Séance du 3 ventôse an II (21 février 1794) 145
Séance du 6 ventôse an II (24 février 1794) 148
Séance du 9 ventôse an II (24 février 1794) 148
Séance du 13 ventôse an II (3 mars 1794) 150
Séance du 16 ventôse an II (6 mars 1794) 151
Séance du 19 ventôse an II (9 mars 1794) 153
Séance du 26 ventôse an II (16 mars 1794) 157

PIÈCES ANNEXES

I. Etat des livres et manuscrits choisis par le cit. Ameilhon dans la bibliothèque de l'émigré Crussol, 27 août 1793 159
II. Procès-verbal relatif à la manufacture de porcelaine de Sèvres, 30 août 1793 160
III. Procès-verbal des opérations des commissaires Lemonnier, Masson, Sergent et Boizot, à Marly, 30 août 1793 161
IV. Procès-verbal de transport au château de Saint-Germain-en-Laye, 31 août 1793 164
V. Procès-verbal de Lemonnier et Masson à Rambouillet, 1er septembre 1793 165
VI. Procès-verbal de transport de Lemonnier et Masson à Chartres, 2 septembre 1793 166
VII. Rapport du citoyen Sergent, député, membre de la Commission des monuments, faisant suite aux précédents rapports des citoyens Dufourny et Desmarest relatifs au château d'Ecouen et à l'église de Montmorency 167
VIII. Rapport par les cit. Cossard et Mulot de leur mission à Troyes, 17 septembre 1793 168
IX. Rapport des commisssaires Sergent et Lemonnier sur le château de Brunoy, 22 septembre 1793 178
X. Etat des livres qui ont été choisis par le cit. Ameilhon, membre de la Commission des monuments, dans la bibliothèque de l'émigré Liancourt, 21 septembre 1793 179
XI. Rapport sur le château de Fontainebleau, 18 septembre 1793 ... 181

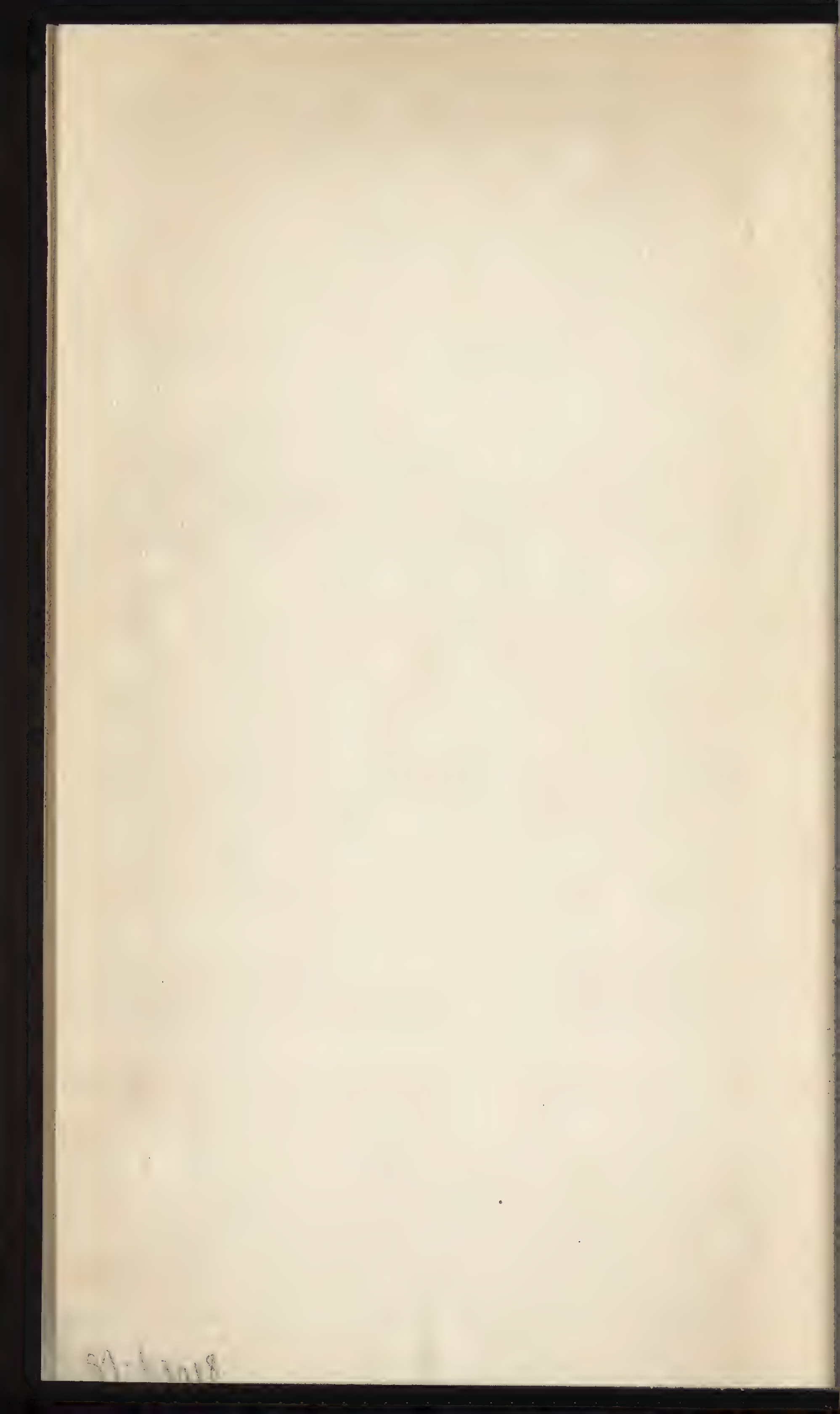
XII. Extrait du procès-verbal d'inventaire chez les nommés Grimm et de Beuil, émigrés, 18 septembre 1793 183
XIII. Rapport des commissaires Boizot et Le Blond sur le mobilier de l'émigré Liancourt, 17 septembre 1793 184
XIV. Rapport du commissaire Ameilhon sur la bibliothèque de l'émigré Hocquart, 3 octobre 1793 185
XV. Inventaire des tapisseries du Garde-Meuble mises en réserve par les commissaires Jollain et P. Cossard, 2 octobre 1793 185
XVI. Procès-verbal des opérations des commissaires Boizot et Jollain chez le notaire Mony, 1er octobre 1793 185
XVII. Etat des différents objets faisant partie de *la caisse à trois clés*, qui ont été désignés par les commissaires Masson, Mongez, Lemonnier, commissaires de la Commission des monuments, comme pouvant être réservés pour le Museum de la République 187
XVIII. Note sur neuf tableaux émaillés qui se trouvent entre les mains du citoyen Cave 188
XIX. Rapport du commissaire Cossard sur le mobilier du château d'Orsay, 4 octobre 1793 189
XX. Rapport sur les objets d'art trouvés par les commissaires Boizot et Ameilhon chez l'émigré Du Châtelet, 6 octobre 1793 191
XXI. Etat des livres choisis par le cit. Ameilhon, membre de la Commission des monuments, dans la bibliothèque des émigrés Grimm et de Beuil, rue du Mont-Blanc 193
XXII. Etat des livres qui ont été choisis dans la bibliothèque de l'émigré Nadaillac, rue des Francs-bourgeois, nº 9, pour être transportés dans le Dépôt de Nesle, 20 vendémiaire an II 196
XXIII. Rapport des commissaires Boizot et Cossard relatif aux objets distraits par eux de la vente du mobilier de l'émigré Limon, rue de Gaillon, nº 31, id 197
XXIV. Inventaire des objets d'art réservés chez milord Craufort, 22 vendémiaire an II 197
XXV. Note des objets réservés à la ci-devant abbaye de Montmartre par les citoyens Jollain et Cossard, membres de la Commission des monuments, le 21 vendémiaire an II 201
XXVI. Rapport du commissaire Boizot sur la maison des Cordeliers, 25 vendémiaire an II 202
XXVII. Rapport des citoyens Lemonnier et Moreau, membres de la Commission des monuments, relativement aux monuments d'art existant au ci-devant hôtel Penthièvre, 1er brumaire an II 203
XXVIII. Rapport des citoyens Boizot et Jollain, membres de la Commission des monuments, relatif aux objets d'art mis en réserve au ci-devant Palais-Bourbon 205
XXIX. Rapport des commissaires P. Cossard et F.-V. Mulot sur les objets distraits du mobilier de l'émigré Crussol, rue de la Pépinière, 5 brumaire an II 206
XXX. Rapport du commissaire Poirier pour la surveillance de la démolition des monuments royaux de Saint-Denis, 9 brumaire an II 207

XXXI. État des livres choisis dans la bibliothèque de l'émigré Limon, rue de Gaillon, pour être transportés dans la maison de Nesle, 5 brumaire an II 208
XXXII. Suite du rapport du cit. Poirier concernant la démolition des monuments royaux de l'église paroissiale de Franciade, ci-devant Saint-Denis en France, 13 brumaire an II 210
XXXIII. Rapport du commissaire Boizot sur les diverses salles du palais du Luxembourg, à la suite de la galerie ci-devant dite de Rubens, 15 brumaire an II 213
XXXIV. Rapport de Poirier au sujet du trésor de Saint-Denis, 23 brumaire an II 213
XXXV. Rapport de Lemonnier sur les objets d'art réservés chez l'émigré Vintimille, rue du Bac, 7 brumaire an II 214
XXXVI. Rapport du commissaire Boizot sur l'église Saint-Sulpice, 27 brumaire an II 215
XXXVII. 1° Rapport des commissaires envoyés à la ci-devant église Notre-Dame de Paris sur la nombreuse collection de tableaux des grands maîtres de l'école française qu'elle renferme, 27 brumaire an II 219
2° Rapport sur Saint-Gervais par les commissaires Lemonnier et Moreau le jeune, 27 brumaire an II 224
3° Rapport sur la paroisse de Saint-Germain-des-Prés par les commissaires Lemonnier et Moreau, 27 brumaire an II 225
XXXVIII. Rapport des citoyens Lemonnier et Moreau, membres de la Commission des monuments, sur les objets d'art réservés chez l'émigré d'Havrincourt, 26 brumaire an II 226
XXXIX. Rapport des citoyens Lemonnier et Moreau, membres de la Commission des monuments, sur les objets d'art réservés chez feu Montregard, 26 brumaire an II 227
XL. Rapport du commissaire Lemonnier sur l'émigré Montdragon, 29 brumaire an II 228
XLI. Résumé du rapport d'Ameilhon sur la bibliothèque des émigrés de Brionne et de Vaudemont, 23 brumaire an II 229
XLII. Rapport du cit. Poirier sur l'église de Franciade, 13 frimaire an II 229
XLIII. Rapport du commissaire Lemonnier sur Saint-Roch, 14 frimaire an II 230
XLIV. Rapport des commissaires Boizot, Lemonnier et Desmarest sur les œuvres d'art et objets précieux dans la maison d'Egalité, ci-devant Palais-Royal, 22 frimaire an II 231
XLV. Suite du rapport précédent relatif à la maison d'Egalité, 24 frimaire an II 233
XLVI. Rapports du commissaire Regnault sur Sainte-Geneviève, Saint-Séverin et Saint-Victor, 12 frimaire an II 235
XLVII. Rapport des commissaires Lemonnier et Moreau sur le mobilier de l'émigré Saint-Priest, 25 frimaire an II 235
XLVIII. Rapport de Mercier sur Saint-Magloire, 28 frimaire an II... 236
XLIX. Etat des bibliothèques et des archives des établissements

ecclésiastiques supprimés de la ville de Chartres, département d'Eure-et-Loir, suivant le rapport des citoyens Sergent et Poirier, 29 frimaire an II 237
L. Rapport de Poirier sur le trésor de l'église de Franciade, 3 nivôse an II 240
LI. Rapport de Boizot sur Louveciennes, 29 frimaire an II 241

Table alphabétique 244

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS



MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.



